



**HAL**  
open science

**“ Les caféières les plus belles de l’Ituri ”. Café, colons et planteurs : histoire de la société “ Plantations du Congo Oriental ” (1910-1943)**

Stéphanie Delmotte

► **To cite this version:**

Stéphanie Delmotte. “ Les caféières les plus belles de l’Ituri ”. Café, colons et planteurs : histoire de la société “ Plantations du Congo Oriental ” (1910-1943). Histoire. 2020. dumas-02970502

**HAL Id: dumas-02970502**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02970502v1>**

Submitted on 18 Oct 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Toulouse II – Jean Jaurès

UFR Sciences humaines et sociales

Département d'histoire

**« Les caféières les plus belles de l'Ituri »**  
**Café, colons et planteurs : histoire de la société**  
**Plantations du Congo Oriental**  
**(1910 – 1943)**



*Dessin 1: Premières floraisons. 1929*

**Mémoire de M2 Histoire et civilisations moderne et contemporaine**

Sous la direction de Sophie DULUCQ

et Sylvie Vabre

**Stéphanie DELMOTTE**



## *Remerciements*

Ma gratitude à toutes les personnes rencontrées autour de cette histoire.

Particulièrement :

Jacques Frémeaux, à l'origine de ce travail, pour la dimension humaine que recèlent ces témoignages

Sophie Dulucq et sa patience pour la néophyte en histoire que j'étais

Sylvie Vabre qui a accepté de suivre cette étude

Ma sœur Brigitte, infatigable dans le recueil de la mémoire familiale

Ma belle-sœur Béatrice, sans qui je n'aurais pu scanner les archives

Les archivistes de l'université catholique de Louvain :

Françoise Mirguet, Caroline Derauw, Françoise Hiraux et tous les agents des archives, professionnels, aimables et terriblement efficaces

## *Hommages*

À mon grand-père, cet aventurier de génie

À ma grand-mère et ma mère, laissées en marge de l'histoire

À mon père, industriel et noble

Illustration de la page de titre : Premières floraisons, Collignon dans les caféières, 1929

## TABLE DES ABRÉVIATIONS

ARSOM	Académie Royale des Sciences d’Outre-Mer
AIMO	Affaires Indigènes et Main-d’Oeuvre
ARCA	Archives Africaines SPF Affaires étrangères, Bruxelles
ARCF	Archives familiales
ARCG	Archives Générales du Royaume, Bruxelles
ARCJ	Archives SPF Justice, Bruxelles
ARCT	Archives de la ville de Tournai
ARCV	Archives de l’Université Catholique de Louvain
BACB	Bulletin Agricole du Congo Belge
BOCB	Bulletin Officiel du Congo Belge
EIC	État Indépendant du Congo
INEAC	Institut national pour l’étude agronomique du Congo belge
KBR	Bibliothèque Royale de Belgique
MB	Moniteur belge
MOI	Main-d’Oeuvre Indigène, terme utilisé par l’administration
MRAC	Musée Royal de l’Afrique Centrale, Tervuren (1960- )
MRCB	Musée Royal du Congo Belge, Tervuren (1898 – 1960)
SPF Affaires étrangères	Service public fédéral Affaires Étrangères
SPF Justice	Service public fédéral Justice
UCL	Université Catholique de Louvain
ULB	Université Libre de Bruxelles

## Introduction

### Origine et genèse

Ce travail est le résultat d'une rencontre et il est fait de rencontres. Ce projet a débuté grâce aux conseils bienveillants du professeur des universités en histoire contemporaine, spécialiste de l'histoire coloniale, Jacques Frémeaux. Croisé lors d'un échange à la bibliothèque de l'École normale supérieure Ulm-LSH où j'étais responsable de l'accueil et réceptionnais des ouvrages sur la colonisation, lorsqu'une conversation à ce sujet débuta. Jacques Frémeaux a insisté alors sur l'importance de recueillir des témoignages sur l'histoire de l'entreprise de Fernand Delmotte au Congo Belge. Il a su me convaincre d'entreprendre ce travail malgré mes réticences et il a su voir toute l'importance d'un travail de mémoire, autant pour une famille que pour les historiens. Cette étude a pu ensuite se concrétiser grâce à Mesdames Sophie Dulucq et Sylvie Vabre, qui ont bien voulu m'accueillir au laboratoire Framespa, et me donner les moyens de traiter ce sujet.

Nous nous proposons d'étudier l'histoire d'un colon et d'une entreprise agro-alimentaire, créée en 1926 en Ituri, après avoir mené une carrière comme fonctionnaire. La société Plantations du Congo oriental était située dans la province orientale du Congo Belge, à l'extrême limite des frontières Nord-Est avec l'Ouganda. C'est la région des Monts Bleus, qui s'étendent à environ 2.000 mètres d'altitude, le long de la rive occidentale du lac Albert. On pourra voir en Annexe 1 les zones détaillées de l'Ituri.



*Illustration 1 : Ogondjo. La plaine d'Iswa. 1933*

*[Archives familiales « ARCF », Pierre Delmotte, Album bleu, page 18]*

La société Plantations du Congo Oriental, plus couramment désignée sous le nom de « Planco », a été fondée en 1926, par Fernand Delmotte et a dû déposer le bilan en 1963. Elle s'étalait, à son apogée, sur plusieurs sites : Ogondjo, Mê, Logo, Mahagi-Poste, Niarembe, Mahagi-Port. Elle était constituée de deux plantations de café, de routes carrossables, de quatre maisons d'habitation pour Européens, d'un barrage sur la rivière « Arow » proche, d'une usine alimentée par la force motrice hydraulique, d'un village de travailleurs, d'une école, de bois, de cultures vivrières, d'un élevage de bétail, d'une pêcherie et d'une corderie, de hangars et de claies de séchage pour le poisson, de cinq magasins. Cette entreprise, de petite taille à ses débuts, a ainsi acquis de l'ampleur pour mériter le qualificatif de « moyenne », dans les années 1950, avec une superficie de 1.186 hectares.



*Illustration 2: Planco. Maisons et champs. 1933*

*[Archives familiales « ARCF », Pierre Delmotte, Album bleu, page 20]*

La Planco avait pour but initial la production de café et l'élevage. Elle a développé ces objectifs en créant d'abord les plantations puis le cheptel pour la boucherie ; l'entreprise s'est encore diversifiée par la suite. Par ailleurs, la création d'éléments annexes, comme des magasins offrant des produits de première nécessité et des cultures vivrières, a permis d'avoir des revenus commerciaux pour tenir les premières années, avant la production des caféiers et ensuite équilibrer les budgets les années difficiles. La gestion de la société échappe à la famille Delmotte, avec un premier épisode en 1939 où le directeur est écarté de la gérance, puis après le décès prématuré de son fondateur en 1949. Un administrateur extérieur est nommé et envoyé par le conseil d'administration depuis la Belgique. À la suite des événements inattendus qui ont suivi l'indépendance du pays, octroyée en juin

1960 par les autorités belges et à la « dangereuse instabilité du pays »<sup>1</sup>, le conseil d'administration tente de transformer l'entreprise en « société de droit congolaise » et intègre le fils de Fernand dans le conseil d'administration<sup>2</sup>. « Pour les planteurs blancs, c'est la "fin des illusions" : les départs précipités de juillet 1960 s'étaient soldés par de nombreux retours quelques semaines plus tard. En 1961, face à la situation catastrophique, l'exode devient massif et il se fait durable » note Guillaume Léonard<sup>3</sup>. Pierre Delmotte a essayé vainement de sauver la société, en restant courageusement sur place de 1960 à 1963 et il a été finalement contraint à l'abandonner<sup>4</sup>.

Nous allons maintenant expliciter les positions que nous avons adoptées pour raconter l'histoire de cette entreprise. Il nous faut, en effet, déterminer de quelle manière traiter ce sujet car il pose plusieurs problématiques imbriquées les unes dans les autres et se situe au carrefour de plusieurs disciplines. Différents domaines doivent être mobilisés et nous verrons que la teneur des archives elles-mêmes a dicté certains de nos choix. Nous allons donc détailler le cheminement de notre raisonnement de manière à approcher notre sujet.

## Histoire, mémoire et témoignages

Notre position dans ce travail est particulière, car Fernand Delmotte se trouve être notre grand-père. S'il ne nous reste que peu de choses matériellement, après l'indépendance et le chaos qu'elle a entraîné, nous avons cet héritage mémoriel à partager, qui se révèle une grande richesse pour notre fratrie de quatre enfants.

---

<sup>1</sup> VILLERS, G. DE « Du Congo au Zaïre. Épilogue d'une décolonisation » in DUMOULIN Michel, GIJS Anne-Sophie, PLASMAN Pierre-Luc et VAN DE VELDE Christian, *Du Congo belge à la République du Congo, 1955-1965*, Bruxelles, Lang, 2012, p. 120.

<sup>2</sup> Archives africaines du SPF Justice, Bruxelles, « ARCA », Léopold Génicot, *Bilan annuel du 7 octobre 1961*, Boîte IS 42, Liasse no.138.

<sup>3</sup> VAN SCHUYLENBERGH PATRICIA, LANNEAU CATHERINE et PLASMAN PIERRE-LUC, 2014, *L'Afrique belge aux XIXe et XXe siècles: nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, Bruxelles Bern Berlin [etc., PLang (coll. « Outre-Mers 2 »), 281 p., p. 214

<sup>4</sup>ARCF, Pierre Delmotte, *Album bleu*, p. 66.





Illustration 3: Dans la plantation. Pollet, Mlle Meessen, Fernand Delmotte. 1933

[ARCF, Pierre Delmotte, *Album bleu*, page 20<sup>5</sup>]

Félix Torrès, historien d'entreprise, pose la question : « Les entreprises ont-elles une mémoire<sup>6</sup> ? », qui renvoie à une double interrogation : « Comment les entreprises se souviennent-elles ? » et « Pourquoi les entreprises se souviennent-elles ? ». Il répond en montrant que, dans l'histoire des entreprises, il y a deux dimensions : 1) la reconnaissance d'une dimension historique, une recherche fouillée, des publications diverses et 2) l'aspect mémoriel avec le poids du passé dans les consciences collectives et ses représentations. Il estime qu'il faut donc parler de relations multiples à l'histoire, tant dans le moment présent qu'en arrière dans le temps et que cela peut contribuer à éclairer le faisceau de rapports complexes qui lie toute entreprise à son passé. On ne saurait mieux dire pour éclairer la complexité de notre démarche.

Cette mémoire est celle, à la fois, de la société Plantations du Congo oriental et celle de la famille Delmotte. Elle a continué à vivre dans ses descendants, au travers de souvenirs, sous forme de bribes ou de mythologies familiales. Notre place est au croisement de deux mondes antagonistes : la métropole et la brousse, qui ont chacun leur vision des choses. Jean-Luc Vellut a tenté de donner des éléments de ces visions croisées en étudiant des *Matériaux d'Europe et d'Afrique pour une image du Blanc en colonie*<sup>7</sup>. Les

<sup>5</sup> N.B. On voit l'épouse de J. M. Th. Meessen, auteur de *la Monographie de l'Ituri* et ami proche de Fernand Delmotte.

<sup>6</sup> TORRES Félix, « Les entreprises ont-elles une mémoire ? » in BONDUE Didier, NOUGARET Roger, DELMAS Bruno et FAVIER Jean, *L'entreprise et sa mémoire : mélanges en l'honneur de Maurice Hamon*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2012, p.105.

<sup>7</sup> VELLUT Jean-Luc, 2017, « Matériaux d'Europe et d'Afrique pour une image du Blanc en colonie » dans *-Congo. Ambitions et désenchantements 1881-1960*, Paris, KARTHALA Editions, p. 115-138.

résidents d’Afrique ont cherché à donner une image d’eux-mêmes : « le Blanc vu par les maîtres ou vu par ses sujets ». Dans ce chapitre, par contre, il traite peu de l’image qu’il souhaitait donner à ses contemporains de la métropole, lors de ses séjours en Belgique, circonscrits dans le temps ou définitifs. Il suffit de relire *Tintin au Congo*, paru en 1931 : on y trouve un concentré des caractères héroïques du Blanc en Afrique (on se souvient que l’album a été fortement inspiré par les idées du mentor d’Hergé, l’abbé Wallez). Des sources nombreuses et variées ont véhiculé le stéréotype du colonial, homme d’action, chef énergique, adoré de ses sujets. Il y est beaucoup question de prestige à défendre. À cela s’ajoutent les éléments de propagande largement diffusés lors des protestations contre les abus des sociétés concessionnaires au temps de Léopold II, qui le contredise radicalement. L’opinion belge a baigné dans des discours contradictoires, qui ne lui ont pas forcément donné une vision réaliste de ce qu’était la vie là-bas. De même, pour la Planco et son fondateur : les discours, les images de la métropole et ceux des colons sont radicalement opposés. En Belgique a prévalu une image très négative du directeur et administrateur-délégué, véhiculée par le conseil d’administration. Il était donc nécessaire de faire la démarche de revenir aux événements bruts et de savoir quelle était la véritable histoire de cette société, quels furent la vie et les actions de son fondateur, de sortir des mythologies et de regarder les faits en face.

Patricia Van Schuylenbergh, cheffe du service Histoire et Politique au Musée royal de l’Afrique centrale de Tervuren, soulève aussi la question mémorielle à propos de l’historiographie coloniale en Belgique sur ce sujet : *Historiographie et passé colonial belge en Afrique centrale : trop-plein de mémoires, vide d’histoire ?*<sup>8</sup>. Elle note qu’à l’heure actuelle (N.B. en 2014, mais le propos est valable en 2020), la catharsis libératoire que l’on observe dans l’ouvrage *Sans rancune* de Thomas Kanza<sup>9</sup>, qui purge un ouvrage de 1961, en le réécrivant en 2006, autant de ses vieux démons que de ceux communs à tout ex-colonisé, et cède le pas à une mémoire expiatoire de l’esclavage, de la colonisation et des luttes indépendantistes. Notre propos veut tenter de répondre à ces enjeux : il y a en nous des mémoires fragmentaires, morcelées, qui comportent une part de témoignage avec ce que cela signifie d’émotions — d’autant plus vivaces qu’elles ont été tues —, nous tenons donc à cette part de témoignage en plus de la démarche historique que nous avons voulue aussi rigoureuse que possible.

On pourra aussi lire avantageusement, à propos de la mémoire, cet opuscule

---

<sup>8</sup> VAN SCHUYLENBERGH Patricia, « Historiographie et passé colonial belge en Afrique centrale : trop-plein de mémoires, vide d’histoire in VAN SCHUYLENBERGH Patricia, LANNEAU Catherine et PLASMAN Pierre-Luc, 2014, *L’Afrique belge aux XIXe et XXe siècles : nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, Bruxelles Bern Berlin [etc.], P. Lang (coll. « Outre-Mers »).

<sup>9</sup> KANZA Thomas R. et WEISS Herbert F., 2006, *Sans rancune: roman*, Paris, France, l’Harmattan, 185 p.

transcrivant l'entretien entre Daniel Peschanski et Boris Cyrulnik, qui nous éclaire sur le fonctionnement de celle-ci<sup>10</sup>. Il y est question d'une « mémoire traumatique » : celle qui répète en boucle des événements douloureux. La mémoire de la colonisation est peut-être de cet ordre. Il est possible de s'extraire de celle-ci, explique Boris Cyrulnik. Celui-ci, avec la délicatesse et le sens des nuances qui le caractérise, montre qu'il faut se représenter son passé sous forme d'images et en faire une histoire à adresser aux autres. Cela permet de remettre en marche un processus mémoriel qui avait été bloqué au moment des faits. Nous pouvons penser qu'une mémoire traumatique s'applique à des individus mais aussi à des groupes, des peuples et peut provoquer des polémiques ou des discours qui ne font en rien avancer les choses. Nous tentons d'apporter une modeste contribution au travail mémoriel.

Il y a donc, pour nous, une volonté forte d'inscrire ce travail dans une démarche historique, de faire un travail distancié, par le biais d'une démarche scientifique inspirée des méthodes de l'histoire. Cependant, il est essentiel de lui conserver la part de témoignage pour donner la parole aux colons — et c'est un aspect essentiel de cette étude qui s'appuie sur des sources exceptionnelles, il paraît important de le rappeler. La dimension de témoignage, d'abord ne peut pas être évacuée et a donné lieu à un travail profond, difficile ; d'autre part, elle constitue un enrichissement humain, tant d'un point de vue personnel qu'historique. La mémoire « constitue un matériau de reconstruction », nous dit aussi Donatien Dibwe Dia Mwembu<sup>11</sup>, qui montre l'importance des sources orales dans la réécriture de l'histoire contemporaine au Katanga. Pour nous, de nombreux entretiens avec diverses personnes, membres de la famille ou anciens coloniaux entrés dans la famille, constituent des éléments précieux dans l'élaboration de cette recherche. Nous donnerons ainsi souvent la parole à Fernand Delmotte, qui était d'une grande lucidité face à son environnement, à cause de son parcours professionnel et de sa forte personnalité.

Nous avons ainsi voulu venir à « l'histoire au sens de pratique historiographique, à savoir le récit d'événements dignes d'être relatés, élaborés à partir de la conservation de documents généraux », comme le formule Félix Torrès<sup>12</sup>, pour savoir ce qu'il en était réellement et clarifier l'histoire familiale, dénouer les fils emmêlés de sa mythologie, de ses émotions, des récits cachés ou contradictoires. Rien de tel pour atteindre ce but que de revenir aux faits et écrire l'histoire de ces colons et de leur vie, en les replaçant dans leur

---

<sup>10</sup> PESCHANSKI Denis et CYRULNIK Boris, 2012, *Mémoire et traumatisme: l'individu et la fabrique des grands récits : entretien avec Boris Cyrulnik, s.l., INA, 77 p.*

<sup>11</sup> DIBWE DIA MWEMBU Donatien, 2004, « Le poids des sources orales dans l'écriture et la réécriture de l'histoire contemporaine au Katanga » dans *La nouvelle histoire du Congo : mélanges eurafricains offerts à Frans Bontinck, CICM, Tervuren Paris, Musée royal de l'Afrique central, l'Harmattan,(coll. « Cahiers africains »), 2004.p. 35-46.*

<sup>12</sup>Félix Torrès, *op. cit.*

contexte et en suivant leur parcours, leur labeur, leurs réalisations et leurs échecs.

Cependant nos buts restent modestes car, comme le dit Bogumil Jewsiewicki, « l'histoire est la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus<sup>13</sup> ». Donatien Dibwe Dia Mwembu note par ailleurs que pour le Congo, l'histoire est restée longtemps une « histoire des autres » c'est-à-dire des Européens. Si ce travail se penche sur l'entreprise d'un colon belge, il reste cependant traversé, ainsi que nous-même, par la présence des Congolais (jamais dans la fratrie nous n'avons entendu prononcer le mot « indigène ») qui partageaient le quotidien, les joies, les peines de la famille Delmotte.

Nous allons donc approcher l'histoire riche et complexe de la Planco en bornant notre propos, dans le cadre de ce master, aux années trente. Nous avons fait le choix de dérouler les événements qui ont marqué celle-ci de 1926 à 1943, de manière chronologique. Ce parti pris résulte de la complexité de notre objet d'étude. La société elle-même est complexe, située au Congo alors que les sociétaires sont en Belgique et proposant des produits et des activités diversifiés sur différents terrains et régions dans la Province orientale. Son histoire est mouvementée, prise dans les tourmentes de son époque. L'homme qui l'a fondée joue un rôle essentiel car il se trouve au cœur d'une problématique fondamentale au Congo belge, le rôle du gouvernement dans la gestion de la colonie et les rapports qui ont été instaurés avec les grandes sociétés privées et les colons. C'est pourquoi nous avons choisi de travailler sur la période allant de 1910 — date à laquelle Fernand Delmotte arrive au Congo, qui vient de devenir la colonie de la Belgique en 1908 — à 1943, pour traiter les événements des années trente, que l'on ne peut comprendre sans étudier les faits en amont et en aval.

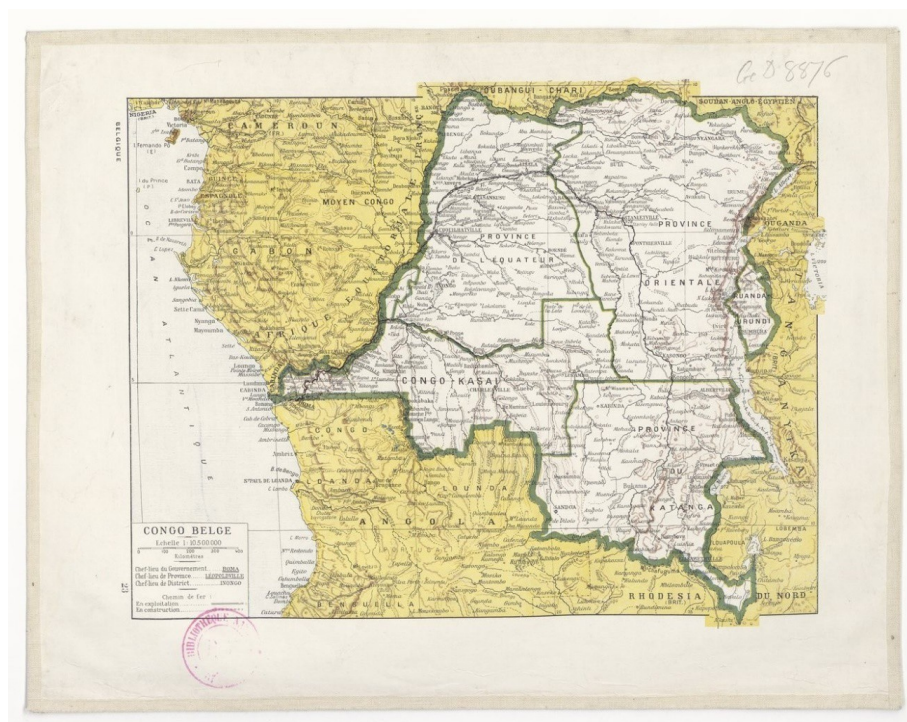
Commençons par donner l'identifiant de cette société. Son fondateur est Fernand Delmotte, né en 1883 en Belgique, à Tournai et décédé en 1949 au cœur de son domaine congolais tant aimé. Le nom de Plantations du Congo Oriental désigne sa raison sociale d'origine : être une plantation caféicole. Elle est créée en 1926, sous la forme d'une Société congolaise à responsabilité limitée (SCRL, qui est une version locale d'une société à responsabilité limitée ou SARL)<sup>14</sup> et implantée dans l'extrême nord-est de la Province Orientale, dans la région de l'Ituri, aux frontières avec l'Ouganda, alors colonie britannique. La frontière à l'Est est constituée par le Lac Albert (lac qui donne naissance au

---

<sup>13</sup>Cité par Donatien Dibwe Dia Mwembu., « Le poids des sources orales dans l'écriture et la réécriture de l'histoire contemporaine au Katanga » in MANTUBA-NGOMA, M., *La nouvelle histoire du Congo*, p 37.

<sup>14</sup>Une page du site du Ministère de l'Économie en Belgique informe sur la constitution d'une société privée (SPRL), qui est la continuation des sociétés à responsabilité limitée (SARL) qui ont existé jusqu'en 2004, voir [http://economie.fgov.be/fr/entreprises/vie\\_entreprise/Creer/structurer\\_projet/formes\\_societes/societe\\_privée\\_responsabilite\\_limitee/#.Vm\\_t6OKdJ\\_k](http://economie.fgov.be/fr/entreprises/vie_entreprise/Creer/structurer_projet/formes_societes/societe_privée_responsabilite_limitee/#.Vm_t6OKdJ_k)

Nil). L'exploitation agricole est proche de la frontière Nord avec l'Ouganda, à Logo, près de Mahagi. Notons qu'en 1929, le Congo est constitué de quatre provinces seulement : le Congo-Kasaï, l'Équateur, le Katanga et la Province Orientale, comme nous pouvons le voir dans la carte suivante.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Illustration 4: Carte du Congo belge et ses 4 provinces. 1925

[Carte du Congo belge, quatre provinces, 1925, Congo belge, échelle(s) : 1:10 500 000, Gallica]<sup>15</sup>

Son siège social est établi à Mahagi, dans la province orientale du Congo Belge et son siège administratif est à Tournai, en Belgique. Les statuts de la société sont publiés le 10 septembre 1926 dans l'organe officiel de l'époque : le *Bulletin Officiel du Congo Belge*<sup>16</sup>. Le capital, au premier exercice 1926-1927, est de 1.250.000 francs. En métropole, à Tournai, résident un conseil d'administration et son président, Firmin Gualbert, ainsi que des souscripteurs constitués de membres de la famille et d'un cercle élargi de connaissances. En 1926, on comptait vingt-cinq souscripteurs. L'entreprise émet des actions et des parts de fondateurs. La société est soldée définitivement en 1963.

<sup>15</sup> S.N., *Congo belge, carte*, échelle(s) : 1:10 500 000 , disponible à l'adresse <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8459215c.r=congo%20belge> , (consulté le 2 décembre 2015)

<sup>16</sup>Rappel historique : l'histoire du Congo liée à la colonisation/décolonisation peut se décomposer en grandes périodes comme suit :  
État indépendant du Congo : 1885-1908 ; Congo Belge : 1908 – 1960 ; République du Congo : 1960-1965 ; Zaïre : 1965-1997 ; République démocratique du Congo : 1997-

Face à la grande richesse et de la grande diversité des matériaux qui sont à notre disposition, émergent trois questionnements forts.

L'histoire de l'entrepreneur et de son entreprise doivent d'abord être étudiés au long cours en mettant en évidence des périodes, des continuités et des ruptures, à partir des documents officiels de la société et des correspondances. Nous avons choisi de partir du café, qui en était le produit principal. Nous avons dû nous limiter dans ce travail de master aux années trente et les rebondissements observés dans cette période de 1910 à 1943, l'ensemble des archives étant très riches. Cela nous a contraint à dérouler les faits de manière chronologique, pour permettre de comprendre l'organisation complexe de l'entreprise et de traiter l'enchevêtrement des thématiques qui y sont reliées. Nous nous demanderons alors si ces évolutions sont représentatives d'une « plantation moyenne » au Congo à cette époque. « *Jusqu'à présent la recherche est restée pratiquement muette sur l'expérience de ces indépendants* » note Guillaume Léonard<sup>17</sup>. Les historiens belges constatent une pauvreté sur ce sujet et le manque de documents d'archives de petites sociétés se fait sentir, créant une lacune, que ce travail pourrait en partie combler.

Ensuite, quelles sont les relations du colon au sein de la société sur place et dans son environnement immédiat ? En effet les communautés, les personnes et les réseaux locaux y sont denses et complexes. Nous nous proposons de revenir sur les liens que l'entrepreneur a noués et entretenus avec des personnalités connues de la région, issues de milieux différents. Nous pourrions nous interroger sur son tempérament, donner un aperçu de ce qu'était la vie des colons, entre solitude, isolement et relations d'amitié, d'entraide ou de conflits entre Européens mais aussi les relations très particulières avec les Africains.

Enfin, quels sont les rapports du planteur avec la métropole ? L'apport de ce travail consiste essentiellement sur l'étude de la situation d'un colon au Congo belge, thématique sur laquelle il existe très peu d'études, sinon quasiment aucune à part l'article de Bogumil Jewsiewicki *Le colonat agricole au Congo belge*. Qu'il s'agisse d'une part, des relations avec sa famille restée en Belgique, les administrateurs de la société à Tournai et, d'autre part, avec les autorités belges qui, à travers la législation et les décisions gouvernementales, encadrent la vie dans la colonie, nous observerons les contraintes qui ont pesé sur le colon et comment il s'est situé par rapport à elles. Nous essaierons aussi d'effleurer une approche anthropologique<sup>18</sup> et de faire intervenir l'idée d'« activité imaginaire et symbolique » en

---

<sup>17</sup> LÉONARD Guillaume, 2014, « Un divorce belge : expériences contrastées du planteur belge de café au Kivu (1945-1960) », *L'Afrique belge aux XIXe et XXe siècles : nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, 2014, (coll. « Outre-Mers »), p. 207-228.

<sup>18</sup> FLAMANT Nicolas, 2002, *Une anthropologie des managers*, Paris, Presses universitaires de France (coll. « Sciences sociales et sociétés »).

nous demandant quelle était la vision de l'entrepreneur, comment l'a-t-il mise en œuvre et à quoi celle-ci s'est-elle heurtée ?

On le voit, de ces sources rares et riches, nous avons l'ambition de tirer nombre d'enseignements utiles pour une meilleure connaissance des petites et moyennes entreprises au Congo Belge entre 1920 et 1960. Par ailleurs, sur un plan plus personnel, ce travail prend un sens particulier dans la famille où il pourra aussi soit combler des lacunes, soit préciser les contours de l'histoire familiale et constituer un legs pour les générations futures.

## BILAN HISTORIOGRAPHIQUE

Faire l'histoire d'une entreprise de taille moyenne située au Congo belge dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle suppose de croiser les connaissances de plusieurs domaines : l'histoire de la colonisation, l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale, les caractéristiques de la colonisation belge au Congo et la méthodologie nécessaire pour écrire l'histoire d'une société. La colonisation belge a en effet débuté à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en 1885. Puis le Congo, après une époque où le territoire appartenait au roi Léopold II en tant qu'« État Indépendant du Congo » (ÉIC), est devenu colonie belge en 1908 avant d'obtenir son indépendance en 1960.

Le fait de se pencher sur un tel sujet, cinquante ans après, présente un intérêt certain et offre la possibilité de prendre du recul, autant dans la manière d'écrire sur la colonisation que par rapport aux polémiques et controverses qui ont agité les études sur le Congo belge. Nous verrons que l'historiographie dans ces deux questions a beaucoup évolué et fournit de nombreux matériaux. Par ailleurs, l'entrepreneur qui a créé la société Plantations du Congo oriental (Planco) est notre grand-père et si notre point de départ est constitué par la mémoire familiale, ce travail d'histoire a pour but d'établir des faits, les plus objectifs possibles. Travailler à remettre les personnes, leur travail, leurs idéaux, leurs réalisations dans leur contexte, nous permet de visiter la mémoire familiale d'un œil neuf. Nous pouvons pour cela utiliser les historiographies qui se sont considérablement enrichies ces vingt dernières années dans les domaines qui ont été évoqués. Et nous avons en main des sources qui ont un caractère particulier : les archives de petites entreprises au Congo belge à cette époque sont rares, selon Patricia Van Schuylenberg<sup>19</sup> et Guillaume Léonard<sup>20</sup>, qui travaillent tous deux sur ces sujets au Musée Royal de l'Afrique Centrale à Tervuren. Les archives découvertes aux Archives de l'université catholique de Louvain sont riches et l'apport de la discipline qui traite de l'histoire des entreprises sera très utile pour nous fournir une méthodologie.

---

<sup>19</sup>Patricia Van Schuylenberg nous a donné cet avis dans un courriel daté du 20 novembre 2015. Je cite : « La recherche que vous menez est tout à fait pertinente et met en évidence une réalité coloniale encore peu connue, notamment de par la difficulté d'approcher les archives encore existantes. L'exploitation d'un fonds lié à vos archives familiales est donc très bienvenue. »

<sup>20</sup> LÉONARD Guillaume, 2014, « Un divorce belge : expériences contrastées du planteur belge de café au Kivu (1945-1960) », *L'Afrique belge aux XIXe et XXe siècles : nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, 2014, (coll. « Outre-Mers »), p. 207-228.



## Histoire de la colonisation

Pour faire l'histoire de la Planco, nous devons donc user de toutes les ressources des méthodes de l'histoire. Nous pouvons nous appuyer sur les travaux récents qui explorent comment écrire l'histoire de la colonisation. Sur la manière dont a évolué l'écriture de l'histoire coloniale nous nous appuyons sur l'ouvrage de Sophie Dulucq<sup>21</sup>. Nous faisons appel aux ouvrages de référence français dans ce domaine avec les travaux d'Hélène d'Almeida-Topor<sup>22</sup>, de Dominique Barjot et Jacques Frémeaux<sup>23</sup>, Hubert Bonin (et autres)<sup>24</sup>, Colette Zytnicki et Sophie Dulucq<sup>25</sup>, Emmanuelle Sibeud<sup>26</sup>.

Nous devons voir ensuite ce qui a été écrit sur l'histoire de la colonisation belge au Congo et ses particularités. Patricia Van Schuylenberg et ses confrères/consœurs<sup>27</sup> notent une évolution marquante de l'historiographie en Belgique, ces quinze dernières années, et nous fournit les références indispensables pour aborder au plus près les différents courants, les polémiques et controverses à ce sujet. Isidore Ndaywel è Nziem en offre, lui aussi, un panorama précieux<sup>28</sup>.

Il faut bien évidemment retenir les travaux essentiels de Jean Stengers<sup>29</sup>, qui a insufflé un renouveau dans l'historiographie de l'Afrique belge dans les années 1970 mais il est impossible de citer tous les contributeurs, sur lesquels nous reviendrons au cours de ce travail.

Par ailleurs, les Africains ne sont pas en reste et ont commencé depuis plusieurs

---

<sup>21</sup>Sophie Dulucq, *Écrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Ed. Karthala, 2009.

<sup>22</sup>Hélène d'Almeida-Topor, *L'Afrique du XX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, 4<sup>e</sup> édition., Paris, A. Colin, 2013.

<sup>23</sup>Dominique Barjot et Jacques Frémeaux, *Les sociétés coloniales à l'âge des empires : des années 1850 aux années 1950*, Paris, CNED SEDES, 2012.

<sup>24</sup>Hubert Bonin, Catherine Hodeir et Jean-François Klein, *L'esprit économique impérial (1830-1970) : groupes de pression [et] réseaux du patronat colonial en France [et] dans l'empire*, Paris, Publications de la SFHOM, 2008.

<sup>25</sup>Sophie Dulucq et Colette Zytnicki, *Décoloniser l'histoire ? de « l'histoire coloniale » aux histoires nationales en Amérique latine et en Afrique XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Saint-Denis, Publ. de la Société française d'histoire d'outre-mer, 2003.

<sup>26</sup>Emmanuelle Sibeud, *Une science impériale pour l'Afrique ? la construction des savoirs africanistes en France, 1878-1930*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2002.

<sup>27</sup>Patricia Van Schuylenbergh, Catherine Lanneau et Pierre-Luc Plasman, *L'Afrique belge aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, Bruxelles Bern Berlin [etc.], P. Lang, 2014.

<sup>28</sup>Isidore Ndaywel è Nziem, « L'historiographie congolaise », *Civilisations. Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, 1 avril 2006, n° 54, p. 237254.

<sup>29</sup>Jean Stengers, *Congo : mythes et réalités*, Réédition augmentée de la première édition publiée en 1989 chez Duculot, Paris-Louvain-La-Neuve., Bruxelles, Racine, 2005.

dizaines d'années déjà à écrire, réécrire et revisiter leur histoire et l'on a vu fleurir plusieurs « nouvelles histoires du Congo » avec Isidore Ndaywel e Nziem<sup>30</sup>, Mabilia Mantuga-Ngoma<sup>31</sup>, qui nous permettent de croiser les regards et d'approcher l'histoire de l'entreprise de façon distanciée, avec des approches divergentes et enrichissantes.

## Histoire d'une entreprise

Il faut, par ailleurs, nous doter des outils et des méthodes qui nous permettront de traiter l'histoire de cette société. Nous aurons besoin d'ouvrages généraux sur le fonctionnement des entreprises et aussi, plus précisément, de références sur la manière de traiter leur histoire.

Pour nous rapprocher plus précisément de notre objet d'étude, nous devons faire appel à une spécialité assez jeune : l'histoire des entreprises. Si l'on parcourt l'article de référence de Sylvie Lefranc<sup>32</sup> qui en donne un état des lieux, nous voyons que la notion d'« histoire d'entreprise » est floue, alors qu'elle a un champ de signifié qui est clair. Elle a la particularité d'être pluridimensionnelle et associe souvent plusieurs domaines : cela sera notre cas. L'historien peut adopter soit une démarche classique inspirée des méthodes historiques soit une démarche finalisée – c'est-à-dire les produits d'une recherche appliquée, considérée comme influencée par les conditions générales du marché et les demandes précises qui en émanent.

Le développement de l'« histoire d'entreprise » s'est fait en trois étapes. Un premier courant, la *Business History*, a été une tentative de concilier deux sciences jugées traditionnellement antithétiques, à savoir l'histoire et la gestion. Deux conceptions de l'histoire d'entreprise se dessinent alors : l'une qui viendrait nourrir une théorie du chef de l'entreprise et l'autre qui aborde l'histoire des compagnies en les replaçant dans un contexte historique de l'économie. L'évolution de ce courant a amené à mettre en lumière la « main visible du manager »<sup>33</sup>. Une évolution historique apparaît : l'essor de l'entreprise

---

<sup>30</sup>Isidore Ndaywel e Nziem, Elikia M'Bokolo et Guido Gryseels, *Nouvelle histoire du Congo : des origines à la République Démocratique*, Bruxelles Kinshasa, le Cri Afrique, 2009.

<sup>31</sup>Mabilia Mantuga-Ngoma, *La nouvelle histoire du Congo : mélanges eurafricains offerts à Frans Bontinck*, CICM, Tervuren Paris, Musée royal de l'Afrique centrale, l'Harmattan, 2004.

<sup>32</sup>LEFRANC Sylvie, 1995, « L'histoire d'entreprise : l'état de lieux », *Communication et organisation*, 1 mai 1995, n° 7.

<sup>33</sup> CHANDLER A. D. et SAUSSOIS Jean-Michel, 1977, *La main visible des managers : une analyse historique*, Paris, Economica.

moderne qui a apporté avec lui le capitalisme gestionnaire. Ensuite, avec la *Public History*, naît un climat favorable à l'entrée de la recherche en entreprise et une sensibilité particulière aux problèmes de la mémoire et de l'identité. Enfin une époque d'« histoire/mémoire », ou encore « histoire mémorielle II », fait apparaître une identification entre les deux termes et résulte d'un certain nombre d'évolutions dont les dénominateurs communs sont identité, mémoire et usage social.

La *business history*, quant à elle, s'est développée selon trois axes. Elle a d'abord mis l'accent sur l'entrepreneur plus que sur l'entreprise. Puis, elle établit un lien entre micro-économie et macro-économie ainsi qu'entre histoire des entreprises et histoire en général. Elle invite enfin à comprendre une dynamique économique à la lumière d'un raisonnement ou d'une recherche historique. Elle nous permet donc de déterminer comment mener l'histoire d'une entreprise en étudiant, soit l'entrepreneur, soit l'entreprise, la troisième option ne pouvant s'appliquer à notre objet d'étude. Dans notre cas, les sources sont très riches : particulièrement les archives de la société, déposées au service d'Archives de l'Université catholique de Louvain<sup>34</sup>. Elles offrent à la fois la correspondance très abondante de l'entrepreneur, tous les documents officiels de la société – dont les bilans, rapports d'exercices, actes divers publiés par la société etc., et des dossiers et informations qui nous renseignent sur la genèse, la gestion et l'évolution de la société, mais aussi sur la vie sur place à l'époque.

Nous avons donc pris conseil auprès de chercheurs traitant d'histoire d'entreprise et histoire économique à l'université Toulouse II – Jean Jaurès : Jean-Marc Olivier et Alain Boscus. Ce dernier a mis en lumière les éléments strictement économiques et commerciaux, en étudiant les documents d'entreprise, pour évaluer la société. Il a montré qu'ils étaient très complexes. Cela demanderait d'élaborer une approche et une méthodologie spécifiques, en tenant compte du contexte spécifique des réglementations belges de l'époque, à développer sur du long terme. En effet, les bilans comptables présentent une forme qui évolue dans le temps. Cela semble naturel dans la mesure où cette discipline qui a pris de plus en plus d'importance dans la vie des sociétés, s'est elle-même transformée au fil du temps. En conclusion s'est imposée la nécessité de traiter, en priorité, la correspondance abondante de l'entrepreneur, envoyée à la direction administrative en Belgique. En y ajoutant l'étude globale des actes de la société publiés : éléments comptables, rapports d'activité, dossiers divers, nous aurons des indications sur l'évolution de cette entreprise, pour rester dans le cadre de ce master en histoire et civilisations

---

<sup>34</sup>Les archives de la société ont été déposées en 1965 aux Archives de l'Université catholique de Louvain par Léopold Génicot, professeur d'histoire médiévale, beau-fils de Fernand Delmotte et répertoriées à la cote BE UCL ARC FE 12.

modernes et contemporaines.

De nombreux ouvrages de référence et de nombreux articles pour l'histoire des entreprises nous sont utiles : Didier Bondue et ses collègues, les ouvrages de Chandler, des actes de colloques sur l'histoire d'entreprise, Maurice Hamon et ses collègues, plus récemment Patrick Verley et Alain Etchegoyen, entre autres. Des articles sont nombreux, où des noms de spécialistes reviennent comme Félix Torrès, Jean-Charles Asselain ou Alain Beltran. Pour connaître certaines spécificités de l'histoire d'entreprise en Belgique, nous avons un chapitre d'ouvrage rédigé par G. Kurgan Van Hentenryck *L'apport des actes de sociétés à l'histoire des entreprises en Belgique*<sup>35</sup>, car jusqu'en 1960, les sociétés établies au Congo étaient soumises à la réglementation belge.

Un livre relativement ancien de Patrick Verley<sup>36</sup>, *Entreprises et entrepreneurs du XVIII<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup> siècle*, donne des indications précises sur ce qu'est une entreprise et comment elle fonctionne. Patrick Verley distingue, par exemple, les quatre types d'activités qui la caractérisent : la gestion d'une production même immatérielle ; la gestion d'une main-d'œuvre ; la gestion d'une commercialisation, gestion des relations avec un marché des relations avec un marché de produits sur lequel l'entreprise doit savoir s'adapter ; la gestion de problèmes de financement. Nous pouvons nous servir de ces éléments pour analyser les activités de la Planco et leur évolution. Le chapitre *Financer et compter*<sup>37</sup> informe de manière efficace sur les problèmes de financement dans une entreprise familiale ou plurifamiliale, et comment elle se montre capable, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, dans la plupart des cas, de les résoudre. Nous avons ainsi une inspiration pour traiter la question de l'apport de capitaux.

Nous devons ensuite faire appel à la spécialité assez récente de l'« histoire d'entreprise ». Sylvie Lefranc<sup>38</sup> livre *L'histoire d'entreprise : l'état de lieux*, en 1995, dans un article qui balaie les études sur l'histoire des organisations. Elle éclaire l'histoire de cette discipline qui s'est développée dans un contexte général de revalorisation de l'entreprise au sein des sciences humaines. Son origine remonte au courant de la *business history* aux États Unis, à Harvard en 1925, avec le professeur N.S.B. Gras. La *business history* a évolué selon trois axes sous l'influence de Josef Alois Schumpeter. Ces précisions

---

<sup>35</sup> Association française des historiens économistes, *Entreprises et entrepreneurs du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle : Colloque, Paris 6-8 mars 1980*, Paris, Dactylogramme, 1980, pp.32-45.

<sup>36</sup> VERLEY Patrick, 1994, *Entreprises et entrepreneurs du XVIII<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette (coll. « Carré histoire »).

<sup>37</sup> *Op. cit.* pp. 113 et suivantes.

<sup>38</sup> LEFRANC Sylvie, 1995, « L'histoire d'entreprise : l'état de lieux », *Communication et organisation*, 1 mai 1995, n° 7.

se révèlent d'un grand intérêt pour nous. Dans ces courants, l'accent a été mis davantage sur l'entrepreneur que sur l'entreprise et sur des liens particuliers : le lien entre micro-économie et macro-économie, un lien entre histoire des entreprises et histoire générale. Dans ces travaux apparaît la difficulté de définir l'histoire d'entreprise : elle est vue, soit comme relevant de la discipline « histoire », soit comme une description et une utilisation de la discipline « gestion ». Cela nous a permis d'avoir des pistes pour trouver des ouvrages de référence en la matière.

L'article de Sylvie Lefranc explicite les deux conceptions en présence pour réaliser l'histoire d'une entreprise : une théorie du chef d'entreprise et l'autre qui aborde l'histoire des compagnies. Cela nous a amené à nous demander si nous devons faire un choix entre l'histoire de l'entreprise ou l'histoire de l'entrepreneur. Tout était possible grâce à la richesse des archives. D'un côté nous avons des bilans comptables, des rapports annuels, des inventaires, etc., c'est-à-dire tous les documents nécessaires pour traiter l'évolution de la société. D'un autre côté, les archives conservées à l'université catholique de Louvain comportaient plusieurs correspondances très fournies et détaillées (des centaines de pages) du fondateur de l'entreprise, Fernand Delmotte, résidant en Ituri, avec le président du conseil d'administration de la société, résidant en Belgique.

Nous avons ensuite consulté deux ouvrages écrits par Alfred Chandler<sup>39</sup>. Ils se révèlent d'une certaine utilité car ce sont de grands classiques. Ils font essentiellement référence aux organisations américaines et plutôt de taille importante. Cependant, ils donnent des indications précieuses sur les types de marché et leur historique, ce qui nous est très utile pour étudier le café et sa production. *La main visible des managers* est une référence pour tout consultant en management et tout étudiant en gestion. Il a pour objectif d'examiner et d'expliquer l'évolution de l'organisation et de la gestion de la production et de la distribution aux États-Unis depuis la révolution industrielle (moitié du XIX<sup>e</sup> siècle). L'ouvrage est un essai et non pas le résumé d'une recherche universitaire, en ce sens qu'il comporte un certain nombre de postulats. La définition donnée par Alfred Chandler de l'entreprise moderne nous intéresse, cependant : « d'une part, elle a de nombreuses unités opérationnelles distinctes et, d'autre part, elle est dirigée par une hiérarchie de cadres salariés<sup>40</sup> ». Cette définition peut-elle s'appliquer à l'entreprise que nous étudions ? Il nous faudra travailler cette question. Cet ouvrage montre l'intérêt pour les historiens d'étudier les managers et les hommes d'affaires, sujets d'étude jusque-là délaissés. Nous voyons

---

<sup>39</sup> A. D. Chandler et Jean-Michel Saussois, *La main visible des managers : une analyse historique*, Paris, Economica, 1977 et 1989.

Alfred Dupont Chandler et Philippe Schaufelberger, *Stratégies et structures de l'entreprise*, Nouv. éd., Paris, Ed. d'Organisation (coll. « Les Classiques EO »), 1994.

<sup>40</sup>*Op. cit.* p. 3

ainsi qu'utiliser la correspondance de Fernand Delmotte et la confronter à l'analyse de la société, au travers de ses documents officiels, pourrait permettre de dégager la personnalité de l'entrepreneur ainsi que son mode de gestion.

Dans *Stratégies et structures de l'entreprise*, Alfred Chandler étudie la politique et l'organisation des entreprises : il retrace l'évolution de la gestion des entreprises américaines jusqu'à aujourd'hui. Ces entreprises sont souvent de grande taille alors que notre objet d'étude est plutôt une moyenne entreprise, de surcroît non située aux États-Unis. Mais d'après l'introduction de Patrick Fridenson, ces analyses sont de bon conseil aussi pour l'Europe : les conditions qui permettent les bonnes performances des firmes (dont la capacité de diversification) ; la durée dans laquelle s'inscrit la stratégie ; la culture d'entreprise ; la réflexion sur le présent et l'avenir de l'entreprise ; la spécificité du champ d'action de l'entreprise ; la comparaison entre modèles de pays différents. Nous ne pourrions peut-être pas nous inspirer directement de ce traité considéré comme un classique, mais il ouvre des pistes de réflexion.

*L'entreprise et sa mémoire. Mélanges en l'honneur de Maurice Hamon*<sup>41</sup>, dirigé par Didier Bondue, traite quant à lui de thèmes importants pour notre travail : la relation entre la démarche de « mémoire » qui est menée par les entreprises soucieuses de leur image ou de leur communication et l'importance des archives permettant de traiter l'« histoire » d'une société de manière rigoureusement scientifique. Il contient deux articles particulièrement utiles : « Les entreprises ont-elles une mémoire ? » de Félix Torrès et « Les archives d'entreprise et l'histoire de la comptabilité » de Yannick Lemarchand. Ils fournissent des indications précieuses pour aborder des thèmes fondamentaux (le rapport entre « mémoire » et « histoire ») et aussi des éléments très concrets sur ce que contiennent les archives d'une société. Par ailleurs, nous trouvons aussi les références des auteurs qui traitent ces sujets. Ainsi pouvons-nous citer quelques noms : Maurice Hamon<sup>42</sup> qui a travaillé à l'histoire de Saint-Gobain, Dominique Barjot déjà croisé à propos des empires

---

<sup>41</sup> BONDUE Didier, NOUGARET Roger, DELMAS Bruno et FAVIER Jean, 2012, *L'entreprise et sa mémoire : mélanges en l'honneur de Maurice Hamon*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne (coll. « Centre Roland Mousnier »).

<sup>42</sup> HAMON Maurice, TORRES Félix et CARON François, 1987, *Mémoire d'avenir : l'Histoire dans l'Entreprise actes du 1er Colloque d'histoire appliquée aux entreprises... Blois, 21-22 mai 1985*, Paris, Économica.

coloniaux<sup>43</sup>, Roger Nougaret<sup>44</sup>, Jean-Pierre Daviet<sup>45</sup>, Alain Etchegoyen<sup>46</sup>, pour ne nommer que les plus importants.

Par ailleurs, il est utile de se référer à un petit classique parmi les « Que sais-je ? » *La comptabilité de gestion*<sup>47</sup> pour donner des indications concrètes sur la manière de traiter la comptabilité avec Henri Bouquin. Nous y lisons que la comptabilité n'est pas un outil aussi normalisé qu'on pourrait le croire. Nous y trouvons, malgré tout, des informations pertinentes pour utiliser les bilans comptables de la Planco édités de 1926 à 1960, qui seront indispensables pour analyser le fonctionnement et l'histoire de la société.

## Histoire d'un produit : le café

Puisqu'il s'agit d'une plantation de café, il est indispensable de connaître ce produit si familier et pourtant méconnu : le café. Il y a de nombreuses façons d'aborder cette boisson :

Une première approche simple avec son histoire, va nous permettre d'en avoir une idée globale : Frédéric Mauro nous livre une *Histoire du café*<sup>48</sup> nous montre les points essentiels et les lieux de culture du café à grands traits. Cela nous introduit dans un univers qui va se révéler extrêmement complexe.

Un livre nous permet de faire sa connaissance de façon scientifique avec l'agronomie : dans *Le caféier* de René Coste<sup>49</sup> nous avons de la botanique et de la systématique. Nous y trouvons les renseignements les plus précis sur la plante et ses caractères botaniques, les modes de culture, son écologie, sa physiologie, les maladies et parasite, les récoltes et rendements. De façon concrète y sont abordés aussi les sujets concrets de prix de revient, rentabilité et y est aussi analysée la production de café dans le

---

<sup>43</sup> BARIOT Dominique et FRÉMEAUX Jacques, 2012, *Les sociétés coloniales à l'âge des empires : des années 1850 aux années 1950*, Paris, CNED SEDES (coll. « CNED-SEDES »).

<sup>44</sup> NOUGARET Roger, 1998, *Guide des services d'archives des entreprises et organismes du monde du travail*, Paris, CNRS éd.

<sup>45</sup> BELTRAN Alain, DAVIET Jean-Pierre et RUFFAT Michèle, 1995, *L'histoire d'entreprise en France : essai bibliographique*, Paris, Institut d'histoire du temps présent (coll. « Les cahiers de l'IHTP »).

<sup>46</sup> ETCHEGOYEN Alain, 1990, *Les entreprises ont-elles une âme ?*, Paris, F. Bourin.

<sup>47</sup> BOUQUIN Henri, 2003, *La comptabilité de gestion - Cairn.info*, Presses Universitaires de France., Paris, (coll. « Que sais-je ? »), 128 p.

<sup>48</sup> MAURO Frédéric, 1991, *Histoire du café*, Paris, Desjonquères (coll. « Outremer »).

<sup>49</sup> COSTE RENÉ, 1968, *Le caféier*, Paris, G-PMaisonneuve & Larose (coll. « Techniques agricoles et productions tropicales 14 »), 310 p.

monde. De nombreuses photos et des planches d'illustration sont bienvenues et permettent de montrer à quoi ressemble l'aventure périlleuse qu'est une plantation. Ce sont des renseignements précieux pour comprendre ce que signifie vraiment produire et commercialiser du café : nous voyons et nous le confirmerons en étudiant les Plantations du Congo oriental, c'est une affaire très complexe et il est nécessaire d'avoir de nombreuses connaissances, ainsi que de la ressource, pour mener à bien la culture du café et en vivre.

L'ouvrage de Sylvie Vabre, *Le sacre du roquefort : l'émergence d'une industrie agroalimentaire fin XVIII<sup>e</sup> siècle-1925*<sup>50</sup>, s'il semble en apparence ne pas avoir de rapport avec notre sujet, est pourtant important dans le cadre de notre travail. En effet, il traite de l'histoire d'une entreprise — certes française — mais d'une manière qui nous apporte beaucoup d'éléments méthodologiques. On peut voir dans l'histoire de Roquefort Société des similitudes avec notre travail, si on le regarde sous l'angle méthodologique. En effet, nous avons décrit un certain nombre de difficultés auxquelles nous nous heurtons dans l'approche historique de la société Planco. L'ouvrage sur Roquefort société nous ouvre des pistes sur les moyens que nous pouvons mettre en œuvre pour organiser notre recherche et la présenter de manière à ce qu'elle fasse sens. Se recentrer sur l'histoire d'un produit (roquefort d'un côté et café de l'autre) nous permet une entrée pertinente et féconde à la fois. Nous nous sommes donc beaucoup inspiré de la façon dont Sylvie Vabre traite le roquefort et l'histoire de la société qui a porté ce produit jusqu'à en donner l'image d'une denrée exceptionnelle. Dans la deuxième phase de ce travail de recherche, prendre le café et le placer comme le centre, ou le pivot autour duquel toutes les facettes de la Planco pouvaient s'articuler, nous a permis de remanier notre plan et de ramasser notre propos de manière à répondre aux exigences du master 2.

L'ouvrage de chercheurs travaillant dans des domaines divers mais traitant du café en Afrique de l'est : *Caféicultures d'Afrique orientale : territoires, enjeux et politiques*, de BART François, CHARLERY DE LA MASSELIÈRE Bernard et CALAS Bernard<sup>51</sup>, est indispensable pour nous. Il met en parallèle les expériences de la caféiculture au Kenya, en Ouganda et Tanzanie, pays très proches de la situation de la Planco dans l'extrême est du Congo. On a vu aussi l'influence de ces pays proches dans la naissance de la Planco dans le travail du master 1, puisque le fondateur a visité une partie des territoires producteurs de

<sup>50</sup> VABRE Sylvie et BERGERON Louis, 2015, *Le sacre du roquefort : l'émergence d'une industrie agroalimentaire fin XVIII<sup>e</sup> siècle-1925*, Presses universitaires de Rennes Presses universitaires François-Rabelais de Tours, Rennes Tours.

<sup>51</sup> BART François, CHARLERY DE LA MASSELIÈRE Bernard et CALAS Bernard, 1998, *Caféicultures d'Afrique orientale : territoires, enjeux et politiques*, Paris Nairobi, Éd. Karthala IFRA (coll. « Hommes et sociétés »).



café à l'est et s'en est inspiré ou s'en est détaché au moment de la création de la société. Et l'ouvrage traite de la caféiculture sous différents angles : il montre la dimension régionale, à l'échelle de la communauté est-africaine mais aussi ses multiples facettes nationales, locales, familiales. On approche ainsi la complexité de cette production sous différents angles : les conditions de culture mais aussi les implications politiques, sociales et humaines qui sous-tendent cette production ou bien en sont les conséquences. Cela nous a permis de voir des aspects plus vastes de la culture du café, d'élargir notre vision, de contextualiser le propos et d'ouvrir le traitement du café sur ses nombreuses implications,

Un numéro spécial de la Revue Cahiers d'outre-mer, *Café et politiques*<sup>52</sup> est la continuité du livre précédent. Il le prolonge, l'enrichit et l'approfondit, et fait apparaître un angle d'approche que Bernard Charlery de la Masselière nomme « l'ordre du café », la culture du café comme élément organisateur, non seulement de paysages, mais aussi de relations entre les parties prenantes et même de sociétés et de politiques, avec les bouleversements que cela peut supposer. Dans cet « ordre », ce numéro nous montre tout ce qui structure ou est structuré par la caféiculture. Dans le cadre de notre travail, cela nous a amené à revoir tous les angles sous lesquels la production de café pouvait être vue. Ces deux ouvrages ont ainsi profondément organisé notre approche. Ils nous ont amené à voir, mettre en valeur et donner du sens à de nombreuses interactions entre des éléments divers : Fernand Delmotte, administrateur sur le terrain et planteur au Congo, les travailleurs congolais, le gouvernement de la colonie belge (sa législation, ses préconisations, ses rapports avec les colons), les sociétaires de la Planco en Belgique et « le monde » — nous entendons par là deux choses distinctes : le « marché du café » mais aussi les pays et les événements historiques qui vont bouleverser à plusieurs reprises la période que nous étudions : entre 1926 et 1943.

Nous avons, ensuite, dans *The Global Coffee Economy in Africa, Asia, and Latin America, 1500–1989*, de CLARENCE-SMITH William Gervase et TOPIK Steven<sup>53</sup>, les conditions mondiales de production de café et de son histoire. Tout l'intérêt des articles que l'on y trouve est dans le va-et-vient entre la globalisation et les enquêtes locales sur des pays, des époques ou des régions productrices de café. Nous voyons qu'ici les auteurs ratissent large entre le développement global, l'évolution du marché mondial du café des origines à nos jours, l'étude de cas particuliers, selon les régions et les époques et les

---

<sup>52</sup> CAHIERS D'OUTRE-MER, 2008, *Café et politiques*. Les Cahiers d'Outre Mer 2008/3 (n° 243)

<sup>53</sup> TOPIK Steven et CLARENCE-SMITH Gervase (eds.), 2003, *The global coffee economy in Africa, Asia, and Latin America, 1500-1960*, Cambridge, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Cambridge University Press, 350 p.

conditions sociales ainsi que les aspects particuliers liés à la colonisation. Nous y puisons des informations indispensables pour situer la Planco dans son environnement et dans son histoire — indissociable de l'histoire mondiale évidemment. De cet opus extrêmement riche, nous retirerons surtout les informations sur la mondialisation, les questions sur le produit « café » lui-même : l'évolution de l'image et des qualités qu'on lui prête et qui influent sur la compétitivité des entreprises à l'échelle mondiale, les articles traitant du café en Afrique et les aspects sociologiques liés aux conditions de sa production.

Enfin, *Le paradoxe du café* de Benoît Daviron et Stefano Ponte<sup>54</sup> fournit une analyse récente centrée à la fois sur l'économie de cette « commodité », comme le nomment les experts anglo-saxons et sur les aspects sociologiques et même éthique avec des notions de développement durable qui ont émergé depuis quelques dizaines d'années. L'intérêt de ces analyses réside dans une approche globale, à la fois générale et pointue du commerce des produits agricoles, du développement et des chaînes de valeurs mondiales. Les auteurs tournent autour du « paradoxe du café » — produit dans le Sud et consommé dans le Nord — selon différentes approches qui permettent d'en avoir une « vue d'en haut ». La manière de traiter l'aspect économique en le reliant à des thématiques diverses comme la gouvernance, la production matérielle et la symbolique de la qualité par exemple, est fort stimulante. L'ouvrage donne une vision de la production de café et de sa commercialisation des origines à nos jours sous tous ses angles en un vaste panorama qui permet d'avoir une vision claire des enjeux liés à ce produit.

## Entreprises et Afrique à l'époque coloniale

*« L'entreprise n'est pas une page blanche, un ensemble sans nom, ni sans raison sociale, qui s'inventerait tous les jours. Toute entreprise quelle que soit sa taille, débute précisément par le geste fondateur consistant à acquérir un nom, un statut juridique, des statuts qui exposent sa raison sociale, c'est-à-dire son ou ses domaines d'activité, un capital et les personnes physiques ou morales qui l'apportent, données qui précèdent et accompagnent son activité<sup>55</sup> ».*

Nous avons besoin de savoir comment on écrit l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale. De nombreux ouvrages traitent des colonies et ils ont des teneurs différentes

---

<sup>54</sup> DAVIRON Benoît et PONTE Stefano, 2007, *Le paradoxe du café* ; traduit de l'anglais par John Baker, Versailles, Quae, 359 p.

<sup>55</sup>Félix Torrès, *op. cit.* p. 105.

selon les époques où ils ont été écrits, pendant ou après la colonisation. La manière d'écrire l'histoire coloniale a énormément évolué de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Elle a été marquée, à ses débuts, par l'exposé des raisons et des méthodes nécessaires pour organiser la colonisation et mener à bien ce qui fut appelé la « mission civilisatrice »<sup>56</sup>.

Écrire cette histoire est une entreprise qui a des racines anciennes, selon l'ouvrage de Sophie Dulucq<sup>57</sup>. L'histoire coloniale a d'abord eu des attaches avec la colonisation et a traduit ce lien politique et idéologique sur le plan scientifique. Remettre celle-ci en perspective nous permet de prendre une distance avec notre objet d'étude et de chercher le juste milieu entre l'apologie ou la justification de la colonisation et son contraire, le « procès rétrospectif ». Sophie Dulucq définit des manières d'écrire l'histoire de l'Afrique en proposant des époques avec des styles différents : elles correspondent, selon nous, à des périodes intéressantes pour l'histoire de la Planco. La période autour de 1900 se situe, selon elle, au « moment colonial » : c'est aussi celle de l'État Indépendant du Congo (ÉIC<sup>58</sup>), qui était encore la propriété personnelle du roi Léopold II et dont les conditions d'exploitation ont fait couler beaucoup d'encre. Dans le cas du Congo, comme celui de l'Afrique en général, il y a eu beaucoup d'écrits de « propagandistes »<sup>59</sup> (en l'occurrence d'ardents défenseurs de l'œuvre de Léopold II).

L'évolution de l'historiographie selon les périodes (1890-1930, puis 1930-1950, et enfin 1950-1960) nous éclaire sur les différents points de vue qu'ont pu adopter les historiens pour décrire le phénomène colonial. Ce découpage rejoint dans les grandes lignes des moments charnières de l'histoire de la Planco et permet de réfléchir aux courants de pensée des historiens, des politiques et des décideurs de l'époque. Cela nous donne les moyens d'utiliser les sources qui font partie de notre corpus en les replaçant dans leur contexte. L'ensemble de ces documents nous permettra de voir dans quelles idéologies ont baigné les protagonistes de l'entreprise de 1910, date du premier poste occupé par Fernand Delmotte au Congo en tant que fonctionnaire, à 1960, date de l'indépendance, prélude à la mort de l'entreprise créée par lui quarante ans plus tôt.

Un manuel de référence, dirigé par Dominique Barjot et Jacques Frémeaux<sup>60</sup>,

---

<sup>56</sup> COSTANTINI Dino et FERDINAND Juliette, 2008, *Mission civilisatrice : le rôle de l'histoire coloniale dans la construction de l'identité politique française*, Paris, Éd. la Découverte (coll. « Textes à l'appui »). p. 15.

<sup>57</sup> DULUCQ Sophie, 2009, *Écrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale, XIXe-XXe siècles*, Paris, Ed. Karthala (coll. « Hommes et sociétés »).

<sup>58</sup> L'État Indépendant du Congo : le roi Léopold II fut autorisé à devenir souverain de l'État du Congo le 30 avril 1885 et ce jusqu'au 20 août 1908, date à laquelle la Belgique reprend le Congo Belge comme colonie. Source : Office du tourisme du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, *Guide du voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi*, 3e éd., Bruxelles, Belgique, Office du tourisme du Congo belge et Ruanda-Urundi, 1954.

<sup>59</sup> *Op. cit* p. 39.

<sup>60</sup> BARJOT Dominique et FRÉMEAUX Jacques, 2012, *Les sociétés coloniales à l'âge des empires : des années 1850 aux années 1950*, Paris, CNED SEDES (coll. « CNED-SEDES »).

montre le regain de dynamisme des études coloniales dans les années récentes. Cette historiographie, écrivent-ils, est marquée par un décloisonnement entre l'histoire des métropoles et celle des territoires colonisés. De plus, elle a su dégager ses problématiques propres, particulièrement autour de la notion de « situation coloniale ». Cet ouvrage, en étudiant particulièrement les sociétés coloniales, est précieux ; il nous donne des éléments concrets pour pouvoir définir le contexte dans lequel est née, s'est développée puis s'est éteinte la société Planco. En effet, comme l'indique le titre *Les sociétés coloniales à l'âge des empires : des années 1850 aux années 1950*, la période étudiée correspond à celle qui nous intéresse.

Des chapitres nous intéressent particulièrement pour l'objet de notre recherche : ils proposent la définition d'une société coloniale, d'abord et développent ensuite des thématiques liées aux sociétés en question : sociétés et Afrique noire ; sociétés et populations, économies coloniales ; sociétés, plantations et environnement ; sociétés coloniales et grands travaux ; sociétés coloniales et milieux d'affaires ; santé et sociétés coloniales ; sociétés coloniales et enseignement ; Européens implantés dans les colonies ; missions chrétiennes dans les sociétés coloniales. La conclusion fait le point sur la situation de l'historiographie en 2013 et traite cette question sous une forme thématique. Nous avons là une synthèse et une vue d'ensemble du phénomène « impérial », à la fois précieuse et très nuancée, évitant les points de vue extrêmes.

Un autre ouvrage, synthétique, offre un panorama de l'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle : c'est *L'Afrique du XX<sup>e</sup> siècle à nos jours* d'Hélène d'Almeida-Topor<sup>61</sup>. C'est de manière thématique que l'histoire de l'Afrique est proposée en montrant de quelle façon le continent a été « dominé », puis « exploité » et enfin comment il réalisera son « émancipation » à la suite de la deuxième guerre mondiale. Grâce aux analyses d'Hélène d'Almeida-Topor, nous prenons de la hauteur pour embrasser le phénomène colonial et ses caractères sur le continent africain. Elle rappelle le triple but de la colonisation tel qu'il a été énoncé par Jules Ferry dans son discours du 28 juillet 1855<sup>62</sup> : économique, grâce au placement fructueux de capitaux et à la création de débouchés ; humanitaire et « civilisateur » à l'égard des « races inférieures » et enfin politique, où apparaissent les intérêts rivaux et concurrents des nations européennes. La colonisation du Congo par la Belgique n'échappe pas à cette analyse. L'intérêt de cet ouvrage est de mettre en évidence la multiplicité des situations et de donner une image contrastée, loin d'être monolithique,

---

<sup>61</sup> ALMEIDA-TOPOR Hélène d', 2013, *L'Afrique du XX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, 4e édition., Paris, A. Colin (coll. « Collection U »).

<sup>62</sup> Discours qui fait encore couler beaucoup d'encre, on pourra se référer entre autres écrits à l'article de Wieder Thomas, « Jules Ferry le « colonisateur » suscite la controverse », *Le Monde*, 16 mai 2012.

qui nous permet d'échapper à des jugements à l'emporte-pièce, de veiller à apporter des nuances à nos propos et de nous souvenir de la complexité du sujet.

Par ailleurs, *Afrique noire : histoire et civilisations*<sup>63</sup> d'Elikia M'bokolo offre une grande synthèse pluridisciplinaire sur l'histoire subsaharienne : ce manuel apporte un éclairage précieux grâce à sa mise en perspective. En abordant l'histoire de l'Afrique dans sa globalité, l'ouvrage nous permet d'avoir une vision d'ensemble de ce qu'est l'africanité. Il offre une vue sur les épisodes importants du XX<sup>e</sup> siècle dans cette région du globe. L'intérêt pour notre travail est de voir comment des événements récents peuvent être reliés à des dynamiques de plus longue durée, et de percevoir le continent africain dans sa globalité. Des points particuliers qui sont abordés, comme l'administration coloniale, l'urbanisation ou l'évolution des classes sociales africaines nous seront très utiles car ce sont des thématiques essentielles dans notre étude, pour cerner le monde colonial tel qu'il était à l'époque de la Planco.

*Les sociétés coloniales à l'âge des Empires : 1850-1960*, sous la direction d'Isabelle Suun<sup>64</sup> : cet ouvrage collectif comporte des informations génériques pour aborder et comprendre les sociétés coloniales, il a en effet une forme encyclopédique qui offre un avantage particulier. Il apporte un éclairage enrichissant pour organiser ce que disent les sources sur le « microcosme » de la Planco en Ituri. On y trouve des articles sur certaines thématiques qui nous intéressent spécialement comme « la mission civilisatrice », « migrations et diasporas de travail », « paysans », « colonisation et santé » parmi d'autres, par exemple. Cependant nous y apportons un bémol : l'ouvrage date de 2012 et pour la question du Congo belge, les informations restent un peu datées et orientées, avec des articles d'auteurs exclusivement français. Il n'y a pas de mention de publications récentes qui nuanceraient quelque peu la « mythologie noire » toujours centrée sur l'État indépendant du Congo et les informations souvent fausses relayées encore par des historiens. Ce livre fait écho aussi à l'ouvrage de Dominique Barjot et Jacques Frémeaux, où l'on trouve, en plus, un article sur les plantations. De nombreux éléments sont ainsi à notre disposition pour étudier avec précision le contexte de la société.

Après avoir évoqué rapidement des livres primordiaux sur l'histoire de la colonisation et sur la colonisation de l'Afrique subsaharienne, nous devons caractériser les modalités liées au Congo belge. Les historiens s'accordent pour noter que le mode de colonisation y fut singulier en comparaison des autres pays d'Afrique. Nous devons donc

<sup>63</sup> M'BOKOLO Elikia, LE CALLENNEC Sophie, BAH Thierno et GENDREAU-MASSALOUX Michèle, 2004, *Afrique noire : histoire et civilisations*, 2e éd., Paris, Hatier-AUF (coll. « Agence universitaire de la Francophonie »).

<sup>64</sup> SURUN Isabelle et [ET AL.], 2012, *Les sociétés coloniales à l'âge des Empires : 1850-1960*, Neuilly, Atlande (coll. « Clefs concours »), 701 p.

pouvoir mettre en relief en quoi ses signes distinctifs sont reliés à la société étudiée.

## Le Congo Belge

Pour se rapprocher de l'entreprise Planco, il est nécessaire de connaître le contexte propre de la colonisation belge au Congo et parcourir les ouvrages qui vont permettre de définir ce qu'elle a de spécifique.

Le Congo est une colonie ayant un caractère particulier, écrivent Catherine Jacques et Valérie Piette dans l'ouvrage d'Anne Hugon, Françoise Thébaud et Michelle Zancarini-Fournel<sup>65</sup>, dans l'article sur *L'Union des femmes coloniales*<sup>66</sup>. Après un bref historique sur le caractère « imposé » de la colonie belge, elles reviennent sur un aspect particulier : la colonisation au Congo est spécifique : il s'agit d'une colonie d'exploitation et non d'une colonie de peuplement. L'État est peu impliqué et laisse l'Église catholique se déployer presque exclusivement. Ce sont des éléments importants pour comprendre l'environnement d'une société privée telle la Planco. Nous pourrions étudier les conditions de création et son évolution à la lumière de ces informations.

Pour approcher le rôle particulier des intérêts privés au Congo belge, une synthèse très originale de Bouda Etemad donne une vision très nuancée des aspects économiques et des apports réels des colonies aux métropoles. *De l'utilité des empires*<sup>67</sup> est un essai d'histoire économique, appliquée à l'histoire de la colonisation. Il propose des débats, des idées et fonde sa réflexion sur des sources historiques qui sont citées et proposées de manière synthétiques sous forme de tableaux. Cet essai permet de disposer d'arguments chiffrés pour les cinq siècles d'histoire coloniale, avec des considérations économiques et financières, mais ne propose pas d'histoire politique ou culturelle. L'ouvrage comporte un index, une bibliographie consistante et quelques cartes générales des empires qui donne des outils pratiques de recherche. Le chapitre consacré à la colonie belge aborde le fonctionnement général de celle-ci et caractérise les différences de gestion mise en place par la Belgique, en comparaison avec les autres colonies dans le temps et dans l'espace. Il en offre, par contre, de manière unilatérale et d'un ton sans réplique, une vision des plus sombres qui s'inscrit dans la droite ligne de la « mythologie noire » issue des critiques de la gestion de l'État indépendant du Congo.

---

<sup>65</sup> HUGON Anne, THÉBAUD Françoise et ZANCARINI-FOURNEL Michelle, 2004, *Histoire des femmes en situation coloniale : Afrique et Asie, XXe siècle*, Paris, Karthala (coll. « Hommes et sociétés »).

<sup>66</sup>Ibidem p. 96.

<sup>67</sup> ETEMAD Bouda, 2005, *De l'utilité des empires : colonisation et prospérité de l'Europe XVIe-XXe siècle*, Paris, A. Colin.

Un ouvrage fondamental et un grand classique, *Congo : mythes et réalités* écrit par Jean Stengers en 1989 et plusieurs fois réédité<sup>68</sup>, donne de manière condensée les grandes lignes de ses travaux – originaux pour l'époque – menés depuis les années 1970-1980. Il fournit une approche nuancée qui étudie le passé colonial de la Belgique de manière argumentée et presque juridique, « à charge et à décharge ». Jean Stengers apporte des éléments qui démontent les mythes liés à l'histoire du régime mis en place par Léopold II. La période de l'État Indépendant du Congo, qui appartenait personnellement au souverain, et l'exploitation du caoutchouc ont engendré des polémiques relayées par de nombreuses publications et les formes de violence qui ont existé durant ces années ont marqué les esprits. L'ouvrage de Jean Stengers apparaît à une époque charnière des débats sur le passé colonial en Belgique. Deux camps s'affrontent : ceux qui soutiennent inconditionnellement Léopold II et ceux qui le voient comme l'instigateur inique de la production du « caoutchouc rouge »<sup>69</sup> et le responsable de nombreuses atrocités, dont les fameuses « mains coupées ».

L'avantage de *Congo : mythes et réalités* est de revenir sur les circonstances de la naissance du Congo et ensuite sur l'origine et le contenu des controverses qui ont agité les sphères médiatiques et intellectuels. L'intérêt du *Congo* de Jean Stengers est dans sa méthode, qui utilise l'esprit du libre examen et de la critique impartiale, sous-jacente à toute son œuvre. Elle s'exprime de la manière la plus neutre possible. On assiste à une véritable sociologie historique de l'opinion belge et de son évolution à l'égard des détracteurs de Léopold II et de l'application du « système » d'exploitation colonial, du « Congo léopoldien ». Des développements très intéressants sont apportés par ailleurs sur l'enseignement, d'abord dominé par l'Église catholique puis remis en question par un ministre introduisant un pluralisme libéral. Le dernier chapitre concerne une période plus récente : la politique coloniale et la décolonisation. Jean Stengers balaie ainsi de grandes thématiques de manière circonstanciée et introduit des éléments critiques dans la vision admise encore par certains à l'époque, d'une « colonie admirable ».

Pour avoir un aperçu complet de l'historiographie traitant du Congo belge, un ouvrage publié par le musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren (MRAC), *L'Afrique belge aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*<sup>70</sup>

---

<sup>68</sup> STENGERS Jean, 2005, *Congo : mythes et réalités*, Réédition augmentée de la première édition publiée en 1989 chez Duculot, Paris-Louvain-La-Neuve., Bruxelles, Racine.

<sup>69</sup> VANGROENWEGHE Daniel, 2010, *Du sang sur les lianes: Léopold II et son Congo*, Bruxelles, Belgique, Aden, 452; 24 p.

<sup>70</sup> VAN SCHUYLENBERGH PATRICIA, LANNEAU CATHERINE et PLASMAN PIERRE-LUC, 2014, *L'Afrique belge aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles: nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, Bruxelles Bern Berlin [etc.], P. Lang (coll. « Outre-Mers 2 »), 281 p.

est marquant. En effet, un long article de Patricia Van Schuylenbergh répertorie les écrits de ces quinze dernières années et fournit les références indispensables pour aborder au plus près les différents courants, les polémiques et controverses sur cette histoire. L'opus, dirigé par Patricia Van Schuylenberg, Catherine Lanneau et Pierre-Luc Plasman, est précieux car il répertorie tous les courants et les écrits scientifiques belges, internationaux ou africains et propose un panorama de l'historiographie de l'Afrique belge. On y trouvera donc les références de tout ce qui a été écrit sur la colonisation au Congo depuis les années 1990.

L'ouvrage traite aussi des supports scientifiques et des savoirs locaux, de l'État Indépendant du Congo et des phénomènes de violence qui caractérisent cette époque. Des essais de synthèse apportent une lumière sur maints aspects de la justice coloniale : les structures judiciaires « européennes » et le mariage indigène. Dans un chapitre sur le contexte et la situation socio-économique entre 1940 et 1960, un article est particulièrement important pour notre travail : celui sur l'étude des planteurs, producteurs de café au Kivu de 1945 à 1960, par Guillaume Léonard. Une étude sur l'aspect social de la colonisation belge par Pierre Tilly, « Le Congo Belge, une colonie modèle en matière sociale ? » rejoint aussi une de nos préoccupations. Nous nous interrogeons en effet sur la manière dont le colon Fernand Delmotte a organisé le travail de la main-d'œuvre indigène (ou M.O.I., ainsi nommée à l'époque par l'administration et reprise dans les archives) et la vision sociale qu'il avait, pour analyser en quoi il était représentatif ou non des conceptions de l'époque.

Cet article a le mérite de poser des questions sur les mérites supposés ou controversés de l'œuvre des Belges qui ont travaillé au Congo. Il étudie les impacts et résultats des politiques sociales. Outre les progrès économiques, y a-t-il eu une évolution significative en termes d'émancipation des autochtones, de participation, d'autonomie ou d'égalité sociale et raciale ? Il est incontestable qu'en matière de droits économiques et sociaux, la Belgique « ne fait pas partie des derniers de la classe », peut-on lire. Cela pourrait tempérer quelque peu la « légende noire » sur le Congo belge, qui a encore une présence tenace.

Un autre ouvrage de la collection *Outre-mers* chez l'éditeur Peter Lang propose aussi d'autres regards sur la colonisation belge au Congo et sur les périodes autour de la décolonisation dans *Du Congo belge à la République du Congo, 1955-1965*<sup>71</sup>. La première partie comporte des contributions avec la thématique « relectures d'une période » : il s'agit des années 1955-1960. Son intérêt, pour nous, est de traiter l'opposition radicale entre deux points de vue sur la colonisation, représentés symboliquement par des discours. Ces

---

<sup>71</sup>Jean-Marie Mutamba Makombo Kitatshima et Elikia M'Bokolo, *Du Congo belge au Congo indépendant, 1940-1960 : émergence des « évolués » et genèse du nationalisme*, Kinshasa, Congo (République démocratique du), Publications de l'Institut de formation et d'études politiques, 1998, 688 p.



discours ont en effet donné lieu à de nombreuses publications : ce sont ceux du roi Baudouin I<sup>er</sup>, le 17 mai 1955 et le 30 juin 1960, jour de l'indépendance et celui de Patrice Lumumba, le 30 juin 1960. Cette partie comporte des témoignages qui rendent vivante la « découverte de la problématique congolaise »<sup>72</sup>. Une contribution sur les historiens congolais nous offre aussi l'opportunité de revisiter l'histoire à l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance de la République démocratique du Congo et donne de riches indications historiographiques.

Deux excellents ouvrages nous font voir l'histoire au travers d'autres regards que « l'universalisme européen » déjà dénoncé par Jack Goody dans *Le vol de l'histoire*<sup>73</sup> et montrent réellement que l'on peut sortir de la « mainmise de l'Occident sur l'histoire ». *L'histoire générale du Congo* de Isidore Ndaywel è Nziem<sup>74</sup>, affiche déjà ses ambitions par son titre. Théophile Benga, dans la préface, montre qu'il veut traiter le « problème fondamental de la mémoire culturelle ». Isidore Ndaywel è Nziem aborde la question des difficultés d'ordre théorique que l'on rencontre à vouloir écrire l'histoire du Congo et dénonce le statut ambigu des « études africaines ». En effet, l'histoire africaine reste encore souvent le fait de non-Africains, Européens ou Américains principalement. Il cherche à mener à bien une histoire « exhaustive » de l'histoire et de tout le peuple congolais. C'est une somme qui comporte 950 pages. Nous y trouvons donc énormément de renseignements précis sur le Congo : certains sont particulièrement utiles, comme l'étude des différentes cultures et des nombreuses ethnies. Nous pouvons donc en savoir plus sur l'Ituri où le planteur a implanté sa société. Nous aurons des indications sur le peuplement, les langues parlées, les coutumes, le climat, l'histoire, etc. de cette région. Un chapitre est consacré à « l'espace entre les volcans et les grands lac<sup>75</sup> » et décrit l'est du pays comme caractérisé par une « géographie bien singulière faite de lacs et de montagnes ». La société Planco se situait près du lac Albert où ont été créées, en complément des plantations proprement dites, la pêche et la corderie, tenues plus tard par le fils de Fernand Delmotte. Nous savons par ailleurs, par des extraits de la correspondance de l'entrepreneur, que l'essentiel de la population locale constituant la main-d'œuvre était des Alur. Nous trouvons ainsi par exemple nombre d'indications, sur ce point, dans l'ouvrage d'Isidore Ndaywel è Nziem. Il y traite l'ensemble des sujets en remontant aussi loin que possible

---

<sup>72</sup>*Ibidem*. Contribution de Charles-Ferdinand Nothomb, p. 49-54.

<sup>73</sup>Jack Goody et Fabienne Durand-Bogaert, *Le vol de l'histoire : comment l'Europe a imposé le récit de son passé au reste du monde*, Paris, Gallimard, 2015.

<sup>74</sup>Isidore Ndaywel è Nziem, Théophile Obenga et Pierre Salmon, *Histoire générale du Congo : de l'héritage ancien à la République Démocratique*, [S. l.] Bruxelles Paris, CGRI De Boeck & Larquier-Duculot Agence de la Francophonie, 1998.

<sup>75</sup>*Op. cit.* p. 211-226.

dans le temps et en présente toutes les facettes. Par le biais de cartes synthétiques et de citation de sources orales ou écrites, il apporte une foule de renseignements qui nous permettront de camper l'environnement et le contexte de la région où se sont développées les activités de la Planco.

Une autre *nouvelle histoire du Congo*<sup>76</sup> est dirigée par Mabilia Mantuba-Ngoma, en hommage au révérend père Bontinck qui fut, pendant cinquante-deux ans, missionnaire au Congo et a compilé toute sa vie des sources documentaires sur l'histoire du pays. Il a ainsi communiqué sa passion à des chercheurs congolais. Les historiens font référence dans une première partie à la nécessité de faire appel à de multiples sources : la tradition orale, les récits de voyages, l'histoire de l'art, la sociologie, l'ethnobotanique, la zoologie, la linguistique, en recherchant dans les techniques des différentes sciences les éléments qui permettent d'apporter des éclairages nouveaux sur l'approche du passé. Dans une deuxième partie sont abordées les visions que l'on peut avoir de l'histoire africaine. En dernière partie est donné un récapitulatif de l'œuvre scientifique de Frans Bontinck, montrant par-là l'héritage intellectuel et scientifique que peut laisser un Européen passionné par le Congo et ses habitants. C'est un point de vue que l'on pourra rapprocher de la vision qu'avait Fernand Delmotte dans son environnement.

## Conclusion

Nous voyons que, pour faire parler les archives de la Planco déposées à l'université catholique de Louvain en 1965, nous avons besoin de croiser les écrits de plusieurs matières, de divers champs de l'histoire, qui nous fournissent de nombreux documents. Ces écrits sont marqués par les évolutions de l'historiographie de la colonisation ces vingt dernières années.

Nous devons être attentif à sélectionner les thèmes à traiter et restreindre les sujets, resserrer les références, pour arriver à donner les grandes lignes de la vie de cette entreprise dans son contexte si particulier.

Par ailleurs, le corpus de sources, outre les documents de la société conservés aux Archives, se révèle très riche si on y ajoute ce qui a pu être écrit sur le Congo Belge, de sa naissance à l'indépendance, mais aussi les entretiens avec la petite-fille de Fernand Delmotte, Brigitte Delmotte et les documents, photos, écrits (dont les notes rédigées par le

---

<sup>76</sup>Mabilia Mantuba-Ngoma, *La nouvelle histoire du Congo : Mélanges eurafricains offerts à Frans Bontinck*, CICM, Tervuren Paris, Musée royal de l'Afrique centrale l'Harmattan, 2004.

fil de l'entrepreneur), objets, etc. conservés dans la famille. Celui-ci permet de donner beaucoup d'informations, entre autres, sur les personnes impliquées dans les Plantations du Congo Oriental, sur leurs origines, sur leurs personnalités, sur leurs choix et devrait nous amener à rendre ce récit vivant par une foule de détails sur la vie sur place, à cette époque.

Tous ces éléments doivent rendre compte de la complexité de la Planco et de la vie d'un colon au Congo belge, Fernand Delmotte, remis en perspective.

## PRÉSENTATION DU CORPUS DE SOURCES

Poussée par le professeur Jacques Frémeaux à « recueillir des témoignages inestimables » sur l’histoire de la société de Fernand Delmotte, notre grand-père, au Congo Belge de 1926 à 1960, nous ne nous attendions pas à trouver une documentation aussi riche, variée et complexe. La première des sources, lorsque nous avons décidé d’entamer ce travail de mémoire, nous semblait être la famille elle-même et les souvenirs de ses membres. Les archives en possession de ses petits-enfants consistaient essentiellement dans les documents et photos, rassemblés par Pierre Delmotte, fils de Fernand. Celui-ci était gérant de sa propre entreprise (la pêche et la corderie) et traitait avec la Planco sans pour autant lui appartenir. Il est resté sur place jusqu’en 1963 pour tenter de sauver les affaires de son père et les siennes alors que la société avait échappé à la famille Delmotte après le décès prématuré de son fondateur, en 1949. Il a rapatrié ses propres archives, qui sont conservées par ses enfants. Nous avons prévu aussi de recueillir, sous forme d’entretiens, les dépositions de ceux qui avaient connu la Planco en activité et ceux qui avaient vécu dans l’entourage de la famille Delmotte, au Congo ou à la métropole. « Le panel des témoins, effet du temps mais également des limites de [ses] investigations, est relativement restreint », avoue Guillaume Léonard<sup>77</sup>. Et, pour nous aussi, jouait le temps, dans une course contre la montre, pour rencontrer les personnes encore susceptibles d’apporter leur contribution.

Puis nous avons retrouvé les archives de la société, déposées à l’Université catholique de Louvain. En remontant le fil des pistes et des lacunes de ces archives, nous avons été de découverte en découverte. Nous avons trouvé de nouvelles sources conservées aux Archives du Royaume en Belgique, dont une partie comblait le manque de documents pour les années 1950 à 1960, aux Archives africaines, ainsi que les documents officiels, entre autres le *Bulletin Officiel du Congo Belge*, indispensables pour avoir des informations capitales sur l’entreprise au cœur de notre étude. Nous avons ensuite suivi le fil des problématiques qui se dégagent des documents analysés, pour les compléter avec d’autres sources concernant la vie et le travail au Congo belge, plus particulièrement dans la province orientale.

Nous voyons donc que nous sommes en face d’une documentation complexe à

---

<sup>77</sup>Van Schuylenbergh Patricia, Lanneau Catherine et Plasman Pierre-Luc, *L’Afrique belge aux XIXe et XXe siècles : nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, Bruxelles Bern Berlin [etc.], P. Lang, 2014, p. 208.

traiter, constituée de sources diverses et, de plus, conservées dans des lieux différents. Nous avons donc à surmonter plusieurs difficultés. La première est d'appréhender les documents conservés à Louvain-La-Neuve : en prenant connaissance de ceux-ci, nous avons pu voir que, s'il y avait un classement qui avait été opéré, il pouvait y avoir dans les liasses un mélange de différents types de documents. Par exemple : un document fondamental comme l'autorisation d'occupation provisoire d'un terrain, datant de 1925, a été découvert au milieu de courriers du fondateur datant de 1927. Là où apparaissaient dans l'inventaire, les « correspondances commerciales » de Fernand Delmotte, nous les avons trouvées mais mélangées à des correspondances de Firmin Gualbert et à des documents de société, des factures, des télégrammes ou d'autres correspondances.

Nous ne pourrions traiter qu'une partie des archives de la société dans le cadre de ce master, principalement la correspondance du fondateur de la société, mais il nous faudra pourtant tenir compte de son ensemble. Nous allons présenter l'ensemble des sources selon quatre catégories : 1) les archives privées ; 2) les archives publiques de la société, dont les publications officielles auxquelles était soumise la société ; 3) des sources imprimées sous forme de monographies et périodiques ; 4) enfin des sources orales consistant en entretiens avec des personnes de la famille ou des proches.

### Archives privées de la famille Delmotte

La première documentation à être disponible consistait dans des archives familiales conservées par Pierre Delmotte puis par ses enfants : ses archives personnelles concernant sa famille, la pêcherie et la corderie dont il était le gérant, des photos de Fernand et Anna Delmotte, de la carrière de celui-ci et de leurs activités durant les années 1910 à 1960. Parmi ceux-ci, de manière générale, on trouve des documents liés aux événements familiaux conservés dans les familles en Belgique, comme les souvenirs mortuaires : c'est une tradition qui consiste à distribuer, lors d'un enterrement, une pensée liée à la mémoire du (de la) disparu(e), assortie d'une photo souvenir, le tout au format d'une double carte de visite<sup>78</sup>.

### Titres de la société

Certains titres de la société sont restés dans la famille, même s'ils n'ont plus de valeur marchande. Une dizaine de « titres créés après le 6 octobre 1944 » sont conservés :

---

<sup>78</sup>Voir en page 34, le souvenir mortuaire de Fernand Delmotte.

des « parts de fondateur » et des « actions de capital de 1000 francs », accompagnés de planches de « coupons », dont une partie a été réalisée. Taille : 21 x 31,5 cm.

### ***Album bleu : souvenirs de Pierre Delmotte***

Pierre Delmotte, fils de Fernand, a rédigé vers la fin de sa vie, dans les années 1990, ses souvenirs. Ce travail s'est étalé sur plusieurs années. Il a choisi certaines photos de famille qu'il a compilées et annotées dans un album qui est devenu « *L'Album bleu* »<sup>79</sup>. Au début de ce recueil, il ne s'agit que de photos annotées, pour les situer dans le temps et l'espace. On y compte ainsi, au total, plus de cent cinquante photos argentiques, dont certaines en noir et blanc d'autres couleur sépia, certaines en couleur, datées de 1910 à 1958. La taille de ces photos varie : 6 X 8 cm, 8 x 13 cm, 5 x 6 cm, 7 x 10 cm, 5 x 8 cm, 4,5 x 6,5 cm, 7 x 7 cm, 4,5 x 8 cm, 5,5 x 8 cm, 6 x 6 cm, 4,5 x 4,5 cm, 3,5 x 5 cm, 6 x 5,5 cm,

*L'album bleu* est composé d'une bonne soixantaine de pages, organisées en vis-à-vis : la page de gauche présente des photos et la page de droite en donne des explications, sous forme de notes. Le texte a été saisi sur une machine à écrire manuelle de marque Remington, qui est encore en notre possession. On y trouve aussi des croquis, des schémas techniques et deux photos aériennes, d'environ 15 x 15 cm, portant la légende « Institut géographique du Congo belge Léopoldville, Région Mahagi-Kasengu » et la note « plus ou moins 900 hectares ».

La première page débute avec des photos de sa mère, Anna et de ses conditions de vie, comme épouse d'un ingénieur en train de construire une des premières lignes de chemin de fer dans le Mayumbe. Puis, progressivement, sont ajoutées aux photos des notes et des souvenirs plus personnels, relatant des anecdotes sur les membres de la famille au Congo, son histoire ou ses voyages entre la métropole et la colonie. Enfin, des témoignages sur son entreprise, sur sa famille et ses proches sont couchés par écrit. Les vingt dernières pages fournissent des notes assez techniques sur son travail à la corderie et à la pêche. Ensuite vers la fin, des commentaires de plus en plus personnels nous apprennent ce qui s'est passé durant la période troublée de 1960 à 1963, où il est resté seul en Afrique. Cet *Album bleu* est un peu « brut » dans sa forme, raison pour laquelle Brigitte Delmotte l'a repris et complété, pour qu'il devienne compréhensible pour les membres de la génération

---

<sup>79</sup> DELMOTTE, Pierre , *Album bleu. Souvenirs*. Tapuscrit de notes et photos commentées par le fils de Fernand Delmotte.

suiivante<sup>80</sup>.

### **Photos familiales**

Sont conservées dans la famille des photos argentiques sur Fernand Delmotte et la Planco, dont certaines en noir et blanc et d'autres couleur sépia. On y trouve des photos de groupes de la famille Delmotte de la génération de Fernand, entre autres. Il y a aussi de nombreuses photos prises en Afrique, avec ou sans Fernand, de sa famille, ou du colon avec des groupes d'amis et de connaissances, des maisons d'habitation, de paysages congolais et, en général, des conditions de vie des coloniaux et des Africains. Des photos très récentes existent aussi, qui ont été prises par les enfants d'un autre planteur proche de Fernand Delmotte et qui témoignent de ce qui reste de son œuvre : en effet, contrairement à beaucoup de maisons ou de plantations de l'époque qui ont sombré corps et bien, happées par la végétation luxuriante qui a repris ses droits, la maison de la Planco existe toujours, préservée par des tôles. Elle est d'ailleurs actuellement exploitée par les Pères Blancs, pour des animations de groupe. La taille de ces photos varie : de 6 x 8 cm, 8 x 13 cm, 5 x 6 cm, 7 x 10 cm, 5 x 8 cm, 4,5 x 6,5 cm, 7 x 7 cm, 4,5 x 8 cm, 5,5 x 8 cm, 6 x 6 cm, 4,5 x 4,5 cm, 3,5 x 5 cm, 6 x 5,5 cm.

**Documents relevant du « for privé »** : souvenirs mortuaires, coupures de presse, carnets de mariage, lettres.

Des documents, relevant du « for privé » selon les chercheur.euses spécialistes de la famille et de l'intime<sup>81</sup>, ont été réunis et conservés, pour la plus grande partie par Brigitte Delmotte, notre sœur, qui assure activement la conservation de la mémoire familiale. Ils servent à en établir la chronologie et donner des précisions sur sa généalogie. Des coupures de la presse locale sont aussi conservés avec les annonces mortuaires, dont celle du décès de Fernand Delmotte : *le Courrier de l'Escaut*. Les carnets de mariage des membres de la famille de Fernand permettent de connaître les dates précises d'événements marquants. En 1983, une lettre a été envoyée à Pierre Delmotte par J. M. TH. Meessen<sup>82</sup>, avec « des extraits d'un futur livre » où des souvenirs précis, communs à Meessen et Fernand Delmotte sont évoqués. L'ouvrage n'a pas été édité à notre connaissance.

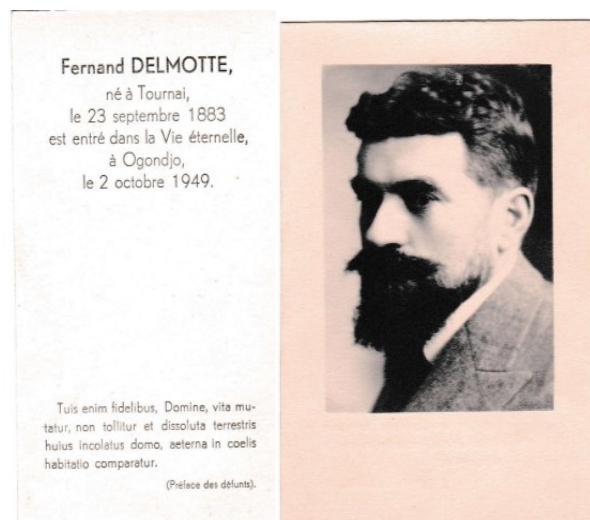
---

<sup>80</sup> DELMOTTE, Brigitte, *Fac-similé augmenté de notes de l'album bleu* de Pierre Delmotte.

<sup>81</sup> Daumas Maurice, *Thèmes et figures du for privé : communications aux journées d'étude sur les Écrits du for privé (2008-2010)*, Pau, Presses de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2012.

<sup>82</sup> J. M. Th Meessen, *Monographie de l'Ituri (Nord-est du Congo belge): histoire, géographie, économie*, Bruxelles, Belgique, Direction de l'agriculture, des forêts, de l'élevage et de la colonisation, 1951.

Des souvenirs mortuaires : en Belgique existe encore une tradition vivace, qui est d'imprimer et de distribuer au moment des funérailles un « souvenir mortuaire » qui donne une photo du disparu et un texte qui correspond à sa vie et à son caractère. Une dizaine de souvenirs mortuaires donnent les dates de naissance et décès des défunts au moment de l'enterrement, ainsi qu'une citation ou une épitaphe signifiante par rapport à son parcours ou son caractère. Voici le souvenir de Fernand Delmotte.



*Illustration 5 : Souvenir Mortuaire. Fernand Delmotte*

*[Archives familiales]*

## **Dossier de colon Pierre Delmotte**

Le « dossier de colon » de Pierre Delmotte a été récupéré via le service des Archives Générales du Royaume à Bruxelles. Il est constitué de trois pièces, qui ont été enregistrées lors de son retour définitif en Belgique en 1963. Son numéro de dossier pour la gestion administrative de ses services en Afrique est le n° 231.101. Les documents issus des Archives Générales du Royaume seront repris sous la forme « ARCG » dans notre travail.

## **Objets**

Des objets datant de la création du chemin de fer du Mayumbe ou de la province orientale sont répartis entre les petits-enfants : par exemple, des chaises Bengamisa<sup>83</sup> et des statuettes typiques du Mayumbe. Sont encore dans la famille tous les

<sup>83</sup>Bengamisa est une agglomération située près de Stanleyville (actuelle Kisangani). On peut consulter le site <http://www.stanleyville.be/art.html> qui présente cet artisanat typique.



meubles en teck construits sur place et réalisés par Pierre Delmotte. Une tête de buffle, tué lors d'une chasse par Pierre Delmotte, garde encore le trou fait par la balle entre les deux yeux.

## Archives publiques

### Les archives de la société

Outre les archives du fils de l'entrepreneur et les entretiens avec les membres et les proches de sa famille, il nous a fallu éclaircir un point : savoir si les archives de la société existaient ou non car elles ressemblaient plutôt à un mythe ou un secret bien gardé. Il fallut vaincre une idée reçue : que les archives de la Planco ne seraient jamais accessibles aux petits-enfants de Fernand Delmotte. En effet, chaque fois que des questions étaient posées pour connaître les détails précis et les chiffres de la société, aux enfants et beaux-enfants de Fernand ayant vécu en métropole et ayant été sociétaires de la Planco, des réponses évasives étaient apportées, laissant entendre que jamais ils n'auraient accès à ces documents, qui semblaient avoir été mis hors d'atteinte.

Pour mieux comprendre le contexte dans lequel a débuté ce travail de recherche, il faut savoir que les sujets de la Planco ou de la vie en Afrique étaient rarement évoqués car la famille, après les années soixante, n'a récupéré de ses biens congolais que les meubles fabriqués par Pierre Delmotte, des vêtements, la vaisselle et quelques objets de valeur. Il avait fallu recommencer à zéro dans une métropole indifférente ou hostile aux questions d'Afrique et la situation fut douloureuse pour tous. Pierre Delmotte avait toujours été un entrepreneur indépendant, non un fonctionnaire de l'État et, à ce titre, il n'avait droit à aucune pension ni aide particulière, ayant choisi cette vie à ses risques et périls. Les souvenirs évoqués étaient surtout ceux liés aux activités et à la famille de Pierre Delmotte et de leurs amis, donc l'histoire la plus récente, mêlée aux souvenirs personnels liés à son père et à sa vie. Or Pierre avait sa propre entreprise et la question de savoir si elle était distincte de la Planco ou liée à elle (sous-traitant), reste encore floue au moment de la rédaction du mémoire de master 1 et devrait obtenir une réponse plus précise plus avant dans la rédaction. Cependant certaines activités étaient liées à la Planco : les frontières entre les deux n'étaient pas claires et elles pourraient être précisées ultérieurement grâce aux documents de la société. La Planco et ses réalisations avait échappé peu à peu, à la famille Delmotte qui l'avait créée et ce fait a eu des conséquences financières et émotionnelles fortes.

Il subsistait, malgré tout, la certitude qu'il devait exister des informations sur la

Planco. Cela valait la peine de se mettre en peine pour connaître la (les) vérité(s) sur la société qui avait amené la famille à faire sa vie en Afrique, avant de s'en voir brutalement dépossédée. Notre métier de bibliothécaire nous a heureusement donné les moyens de chercher, avec méthode et acharnement, pour finalement découvrir les documents — et quels documents ! — de la société, déposés en bonne et due forme en 1965, c'est-à-dire peu de temps après sa fin définitive, aux archives de l'université catholique de Louvain (UCL).

### **Archives déposées à l'université catholique de Louvain (UCL)**

Les archives de la société ont donc été déposées au centre d'archives de l'université catholique de Louvain (UCL), par Léopold Génicot, professeur d'histoire médiévale à l'UCL et beau-fils de Fernand Delmotte, en 1965. Ce dépôt s'explique par le fait que celui-ci était devenu président du conseil d'administration en 1955<sup>84</sup>, à la suite de Firmin Gualbert, qui avait occupé cette fonction depuis 1926 et, âgé, se retirait pour devenir simple administrateur. L'inventaire a été confectionné, lors de la réception du fonds en 1965, puis revu en 1986 par Françoise Mirguet, alors responsable du service d'archives. Cette dernière a organisé, de manière plus ou moins rationnelle, les documents en « liasses » thématiques et a donné à l'archive la cote BE UCL ARCV FE 12. Ce fonds sera représenté dans notre travail par « ARCV ». Les fonds ont été ensuite repris et rafraîchis, puis décrits avec le plus grand soin, ces dernières années, avec la norme XML EAC, par la nouvelle responsable Caroline Derauw, épaulée de toute son équipe. Désormais la recherche est facilitée par le catalogue en ligne<sup>85</sup>. La référence est désormais BE A4006 FE 12<sup>86</sup>.

Toutes proportions gardées, ces archives ne font jamais que quelques mètres linéaires, si on les compare à celles de grandes entreprises de France ou d'Outre-mer. Cependant, en les découvrant, nous avons pu constater qu'elles étaient d'une très grande richesse, si l'on replace ce travail dans son contexte historique. En effet, il y a de nombreux travaux sur les grandes sociétés publiques – privées au Congo Belge, dont le fonctionnement est typique du mode de colonisation de ce pays lié au capitalisme, avec une participation de l'État dans le capital des entreprises coloniales<sup>87</sup>. Mais il y a peu d'études – faute de matériaux – de petites et moyennes entreprises, comme le note

---

<sup>84</sup> Archives africaines. *Annexe au Moniteur belge. Sociétés commerciales*. 26 juin 1961, N. 19512, « Plantations du Congo Oriental « Planco », société congolaise à responsabilité limitée, p. 6839.

<sup>85</sup> Catalogue des Archives de l'Université catholique de Louvain, disponible à l'adresse : <https://archives.uclouvain.be/atom/>

<sup>86</sup> Notice disponible à l'adresse : <https://archives.uclouvain.be/atom/index.php/plantations-du-congo-oriental>

<sup>87</sup> (Etemad 2005)

Madame Patricia Van Schuylenbergh, chef du service Histoire & Politique au Musée Royal de l'Afrique Centrale (MRAC), dans un courrier qui nous a été adressé le 20 novembre 2015. Elle note, en effet, que « cette recherche est tout à fait pertinente et met en évidence une réalité coloniale encore peu connue, notamment de par la difficulté d'approcher les archives encore existantes ». « L'exploitation d'un fonds lié à ces archives familiales est donc très bienvenue » écrit-elle. Par ailleurs Guillaume Léonard, qui a pu étudier le colonat agricole au Kivu dans les années 1940-60<sup>88</sup>, fait part lui aussi de la difficulté d'avoir accès à des matériaux de première main, pour approfondir ce sujet.

Les archives sont constituées de 109 « liasses », répertoriées par les archivistes dans une table des matières. Les liasses peuvent contenir des documents sous forme libre (la correspondance de Fernand Delmotte, administrateur-délégué par exemple). Les contenus peuvent être foliotés, comme par exemple la « correspondance commerciale de l'administrateur-délégué au président du conseil d'administration Firmin Gualbert » de 1926 à 1949 (Liasse 73 à 78), qui a été rédigée sur des carnets dont les feuillets, détachables, étaient numérotés.

Les archives de la Planco contiennent tous les types de documents dont des archives d'entreprise peuvent être constituées, selon l'étude de Yannick Lemarchand<sup>89</sup>. Elles se révèlent extrêmement riches en informations précises sur la naissance, la vie et la mort de la société ainsi que sur la vie sur place de l'époque. L'ensemble des documents pour chaque année d'exercice sont regroupés : on retrouve les bilans des années 1926 à 1932 dans les liasses 1 à 9, les années 1933 à 1941 dans les liasses 11 à 17, les années 1945 à 1953 dans les liasses 20 à 27 et l'année 1958 dans la liasse 27'. Dans ces liasses se trouvent les bilans comptables, les rapports des commissaires, les rapports sur l'exercice annuel et d'autres documents : des dossiers préparatoires, des études de projets, des inventaires, des extraits de la presse locale ou des publications officielles. Nous constatons qu'il manque les bilans et rapports annuels pour les années 1954 à 1960. Pour y avoir accès, nous avons dû faire appel à la Bibliothèque Royale de Belgique, qui conserve les Bulletins officiels du Congo belge dans leur intégralité. Nous avons pu avoir copie des déclarations annuelles de la société de 1950 à 1963.

Certaines modifications, concernant des augmentations de capital des débuts de

---

<sup>88</sup> LÉONARD Guillaume, 2014, « Un divorce belge : expériences contrastées du planteur belge de café au Kivu (1945-1960) », *L'Afrique belge aux XIXe et XXe siècles : nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, 2014, (coll. « Outre-Mers »), p. 207-228.

<sup>89</sup> LEMARCHAND Yannick, « Les archives d'entreprise et l'écriture de l'histoire de la comptabilité » p 157-170 in BONDUE Didier, NOUGARET Roger, DELMAS Bruno et FAVIER Jean, 2012, *L'entreprise et sa mémoire : mélanges en l'honneur de Maurice Hamon*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne (coll. « Centre Roland Mousnier »).

l'entreprise, sont réunies dans les liasses 2 et 5. La liasse 19 est consacrée exclusivement à la question des *Dommages de guerre*. On trouve des dossiers relatifs au fonctionnement de la société comme, par exemple : *Étude sur la question des cafés au Congo* dans la liasse 10. D'autres dossiers d'études sont mélangés soit aux bilans annuels, soit aux courriers, tels les dossiers préparatoires envoyés aux fournisseurs pour la mise en place de matériel d'usinage : un séchoir à café ou la fabrication de l'usine hydraulique sur la rivière proche des terrains cultivables. On trouve les *Tractations financières avec les banques et les sociétés*, les *Correspondances commerciales et extraits de compte*, dans les liasses 28 à 73.

Les correspondances prennent une part très importante. Les lettres de Firmin Gualbert à Fernand Delmotte, de 1947 à 1949, et avec Pierre Delmotte et Léopold Génicot, de 1949 à 1959 se trouvent dans la liasse 39. La correspondance abondante de Fernand Delmotte, en direction de la métropole, fournit une très grande quantité d'informations sur la naissance puis la vie de la société, les conditions des colons, mêlées avec des considérations familiales, personnelles ou même politiques parfois. Cette correspondance (sous l'appellation *Rapports de l'Administrateur délégué, Fernand Delmotte au président du Conseil d'administration, Firmin Gualbert*) se trouve conservée dans les liasses 74 à 78. De plus, un dossier spécial est consacré à *Fernand Delmotte de 1944 à 1947*, dans la liasse 73 et offre des documents mélangés, de divers types.

Dans l'autre sens, on trouve le *Double de la correspondance de Firmin Gualbert avec Fernand Delmotte* dans les liasses 82 à 89. Dans les liasses 79 à 81, on peut lire les *Rapports des agents sur les travaux exécutés*. Les agents concernés sont les directeurs des cultures, les ingénieurs agronomes etc., c'est-à-dire le personnel « européen ». On trouve la *Correspondance commerciale de 1937 à 1956*, par ordre alphabétique, dans la liasse 90. On constate ici encore une lacune pour les années 1956 à 1960. Enfin, les liasses 91 à 109 regroupent des documents repris sous l'intitulé *Divers*. On y trouve, entre autres, des dossiers sur les expéditions de café, sur l'élevage, des planches de coupons, des carnets avec notes sur le traitement des actions, etc.

### ***Difficultés rencontrées***

La première difficulté est le caractère éloigné des archives : comme elles sont situées en Belgique, il nous a fallu nous organiser pour en scanner les parties qui nous intéressent pour la rédaction de ce master, après avoir appréhendé la question de la méthodologie à appliquer à une histoire d'entreprise. La difficulté suivante est, paradoxalement, leur très grande richesse. Regorgeant de tous les types de documents

possibles, pour une société et pour les personnes qui la composaient, il a été nécessaire d'en arrêter le plus rapidement possible la typologie et d'en maîtriser l'organisation.

Nous nous heurtons, aussi, à un obstacle dans le traitement de ces archives. Si un classement en liasses thématiques a été opéré par le centre d'archives de l'université catholique de Louvain, nous pouvons par ailleurs présumer, en parcourant les différentes liasses alors que nous espérons y trouver ce qui est repris dans les intitulés de l'inventaire, que les documents ont été déposés en l'état, ce qui signifie que leur organisation était assez aléatoire. Nous pouvons supposer que le premier état de conservation a été effectué par Firmin Gualbert (président du conseil d'administration) qui a tout archivé « en vrac », y compris ses brouillons et « bouts de papier » divers. Ensuite, la présidence a été reprise par Léopold Génicot, qui a sans doute réunis tous ces documents en y ajoutant ceux qui relevaient de sa gestion — cependant de manière incomplète car des documents, émis après 1952, manquent à Louvain-La-Neuve mais se trouvent dans un autre centre d'archives, à Bruxelles.

Nous sommes donc amené à interpréter des documents éparpillés un peu partout — comme, par exemple, un contrat d'occupation provisoire d'un terrain à Nioka en 1925, qui se trouve à l'intérieur d'un courrier datant de 1929 — pour essayer de recomposer la genèse de la société, dont nous n'avons que des traces. Il est, par ailleurs, nécessaire de parcourir, malgré tout, toutes sortes de feuilles en vrac, comme des brouillons rédigés par Firmin Gualbert sur des bouts de papiers, des notes griffonnées à la marge, des factures mélangées à des correspondances et même des lettres d'Anna Mat, épouse Delmotte — perdues dans la liasse no.94, dans des documents comptables du début de la société incorporés avec des courriers et des notes diverses.

Enfin, en parcourant le contenu de ces archives, nous l'avons vu, des lacunes sont apparues. Il manque en effet certains bilans et rapports annuels à partir de l'année 1953. Nous avons donc effectué des recherches, pour combler ces manques. En cherchant à retrouver les *Bulletins Officiels du Congo Belge* pour y trouver la publication officielle de la création et des statuts initiaux de la Planco, en 1926, nous avons contacté divers centres d'archives et bibliothèques en Belgique. Cela augmente encore d'autant la difficulté d'appréhension de sources éclatées dans des lieux différents et lointains. Nous avons ainsi retrouvé de nouvelles archives, dont nous allons maintenant parler.

### **Archives africaines du SPF Affaires étrangères**

Le centre des archives africaines est la continuation de celui du ministère des

colonies, lorsqu'il fut démantelé au moment de l'indépendance du Congo. Les documents ont d'abord été attribués au ministère des affaires étrangères, qui a créé ensuite un département archives africaines. Aux archives africaines du service public fédéral Affaires étrangères, on accède aux documents selon deux modalités, car il comporte deux services distincts. D'une part, une bibliothèque est tenue par un bibliothécaire et propose les éditions des publications officielles et des collections d'ouvrages liés au Congo belge. On y trouvera, par exemple, les publications de l'INÉAC (Institut National pour l'Étude Agronomique du Congo belge, de 1933 à 1962, que nous retrouverons plus bas). D'autre part, un service d'archives, avec à sa tête un archiviste, met à disposition du public les archives proprement dites.

En cherchant les *Bulletins officiels du Congo Belge* et les *Moniteurs Belges* aux dates de 1926-1961, nous avons fait appel aux deux responsables et l'archiviste a découvert qu'il possédait des dossiers de la Planco, inconnus jusque-là. Ces derniers sont disponibles sous la forme de liasses avec divers documents mélangés, aux cotes « Boîte IS, Liasse no.138 » et « Boîte ST 28 ». Nous avons pu les parcourir en totalité, fort heureusement, avant le déménagement du centre vers une autre destination. Nous avons découvert une portion des documents qui manquaient aux archives de l'UCL : entre autres les bilans et rapports annuels des années 1948 à 1961. D'autres ressources importantes y sont consignées, comme des courriers entre les services administratifs de la métropole et les administrateurs, pour établir les déclarations détaillées année par année, réclamées pour les années de guerre. On y trouve davantage de documents émanant de l'administration qui gérait les sociétés, la fiche d'enregistrement initiale de la société par exemple, ainsi que des tableaux synoptiques avec les données comptables depuis sa naissance jusqu'à sa fin.

En tant que société anonyme à responsabilité limitée (SARL), la Planco avait l'obligation de publier les bilans annuels dans les organes de l'époque, selon ce que note G. Kurgan Van Hentenryck dans *L'apport des actes de sociétés à l'histoire des entreprises en Belgique*<sup>90</sup>. « De toutes les formes juridiques, celle de la société anonyme a produit la plus grande quantité d'actes », affirme-t-il : cela est infiniment profitable à l'historien. Il faut rappeler que le Congo n'était pas indépendant et qu'il était administré par la Belgique, au même titre qu'une province, il faut donc par conséquent se référer aux publications belges. Les publications sont disponibles dans le *Bulletin officiel du Congo Belge* jusqu'en 1945. C'est le *Moniteur Belge* qui prend le relais ensuite, à partir de 1946. C'est donc dans ces publications officielles que l'on trouvera les informations commerciales sur la société.

---

<sup>90</sup>ASSOCIATION FRANÇAISE DES HISTORIENS ÉCONOMISTES, *Entreprises et entrepreneurs du XVIIIe au XXe siècle : Colloque, Paris 6-8 mars 1980*, Paris, Dactylogramme, 1980, pp. 32-45.

## Archives de la ville de Tournai

Nous avons consulté aussi les Archives de la ville de Tournai, dans l'espoir de trouver des informations sur certains sociétaires et combler quelques lacunes sur les personnes qui avaient participé à l'aventure de la Planco. Nous avons pu avoir accès, en 2018, à un dossier « Tournai colonial », qui était en voie de dépouillement et de signalement. Nous y avons découvert quelques ouvrages sur des personnages tournaisiens qui ont laissé des traces dans l'histoire de la colonie, comme Pollet et Liénart (ce dernier a même laissé son nom à une ville). Pollet a été une connaissance proche de Fernand Delmotte.

Des courriers d'associations liées au colonat et des références à des expositions et des relations entre membres de la ville de Tournai et les administrations liées à la colonie s'y trouvent aussi.

### Publications officielles

Nous avons dépouillé le *Bulletin officiel du Congo Belge*<sup>91</sup>. C'est plus particulièrement dans les *Annexes : Sociétés commerciales*, que l'on trouvera les bilans annuels, constitués de : bilans comptables, composition et décisions du conseil d'administration, rapport de l'assemblée générale. Les bilans annuels sont arrêtés le 15 avril et l'assemblée générale est fixée au 15 octobre de chaque année<sup>92</sup>. Dans la publication du 15 septembre 1926 (pp. 560 et suivantes), nous trouvons les statuts initiaux de la société : constitution de l'entreprise Plantations du Congo Oriental (Planco), sous forme de société congolaise à responsabilité limitée (SCRL), reconnue par Arrêté royal du 10 août 1926, avec pour siège social Mahagi – Ituri (Congo belge), et siège administratif Tournai (Belgique).

Dans les bilans annuels, la société publie la composition des membres du conseil d'administration, le nom des commissaires, le compte rendu de l'assemblée

---

<sup>91</sup> Ministère des Colonies, *Bulletin Officiel du Congo Belge*, disponible à l'adresse <http://opac.kbr.be/index.php?P0=QNICCAT&NR=&ALL=0&AA=+Zoek+&PAG=&BGSTR=&BBTEL=&HOSTNAME=&PW=&PINITP=0&P04100=&P07100=&P07000=&P08100=&PDB=&BN=&HIDFILTER=&HIDSRTORD=&HIDSRT=&lang=FR&sd=0&select%5B%5D=P00000&searchfield%5B%5D=Bulletin+Officiel+du+Congo+Belge>, consulté le 27 octobre 2015

<sup>92</sup>ARCA, *Fiche d'enregistrement de la société « Plantations du Congo Oriental (Planco) par le ministère des colonies*, Boîte IS, Liasse no.138.

générale annuelle, des assemblées extraordinaires ou le changement de sa localisation juridique. Ainsi, nous constatons que le siège de la société a changé à deux reprises. Obligation est faite aussi de publier les modifications. On aura, par exemple, les modifications des statuts du 10 juin 1927, du 12 janvier 1929 et 15 avril 1929. Les bilans annuels donnent aussi les informations commerciales avec les données comptables : actif, passif, comptes de profits et pertes. Ce sont des données capitales pour étudier l'histoire et l'évolution de la société.

Ensuite à partir de 1947, il faut consulter le *Moniteur Belge*<sup>93</sup>. Celui-ci est la source officielle intégrale en matière de législation belge. Chaque jour les lois, décrets, arrêtés, traités, nominations et arrêts de la juridiction belge y sont publiés. On y trouvera donc les bilans de la Planco, de 1946 à 1961. Dans ces deux publications officielles, nous trouve aussi des informations qui nous intéressent sur d'autres sociétés, durant les années d'exercice de la Planco, avec lesquelles elle a eu affaire — par exemple : la Société du Haut Uélé et du Nil (SHUN). La SHUN exploitait, entre autres, le secteur des transports dans la région des Mines de Kilo et Moto<sup>94</sup>.

Dans les publications officielles, il faut citer aussi le journal local de la région de Tournai, le *Courrier de l'Escaut*<sup>95</sup>. On y trouve les convocations, dont la publication est obligatoire, aux réunions ou aux assemblées générales et/ou extraordinaires du conseil d'administration à Tournai. Par ailleurs, dans les extraits du *Courrier de l'Escaut* conservés dans les liasses des archives de l'UCL, certains faits anecdotiques peuvent parfois être intéressants, pour montrer l'esprit de l'époque ou les idées qui régnaient dans la métropole.

Outre les publications officielles auxquelles étaient soumise la société, nous devons aussi parcourir les ouvrages et revues traitant de la situation dans la colonie belge entre 1960. Les sources sur l'administration du Congo belge entre 1908 et 1960 ne manquent pas. Il nous faut cependant faire un tri et choisir les documents les plus pertinents pour notre propos : particulièrement l'attribution de terrains, l'organisation du travail, les contraintes qui pèsent sur le planteur, les modes de décision entre la métropole et la colonie, les questions relatives à la culture du café etc. Nous allons voir que l'on a, ici encore, affaire à une documentation très riche.

---

<sup>93</sup>Service Public Fédéral de Justice, *Moniteur belge* | *Service public federal Justice*, [http://justice.belgium.be/fr/service\\_public\\_federal\\_justice/organisation/moniteur\\_belge](http://justice.belgium.be/fr/service_public_federal_justice/organisation/moniteur_belge), consulté le 23 février 2016.

<sup>94</sup>Omer Kambale Mirembe, *Échanges transnationaux, réseaux informels et développement local*, Louvain-La-Neuve, Université catholique de Louvain, 2005, 280 p., p. 118.

<sup>95</sup>Wikipedia, *Le Courrier de l'Escaut*, disponible à l'adresse [https://fr.wikipedia.org/wiki/Le\\_Courrier\\_de\\_l'Escaut](https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Courrier_de_l'Escaut), consulté le 10 juillet 2015.



## Sources imprimées

### Publications de l'ARSOM

Un organisme issu de l'académie des sciences coloniales, l'académie royale des sciences d'outre-Mer (ARSOM) a archivé et édité encore de nombreuses publications sur le développement de la « Belgique d'Outre-Mer ». L'institut royal colonial belge, créé en 1928, devient l'« académie royale des sciences coloniales » en 1954, puis l'« académie royale des sciences d'Outre-Mer » (ARSOM), en 1959. La commission d'histoire du Congo est créée par l'ARSOM en 1952, elle sera à l'origine de nombreux « mémoires », qui donnent l'état d'une question à un moment donné, rédigés par un membre de l'institut royal colonial belge. L'ARSOM a produit diverses publications que nous allons étudier : *Atlas* ; *Bulletin des séances* ; *Mémoires* ; *Biographie belge d'outre-mer* ; *Fontes*.

*Atlas général du Congo*. Cette publication propose des cartes thématiques, comme par exemple le climat du Congo avec la pluviométrie, la démographie, les concessions minières, les productions végétales etc. Les cartes sont numérisées et consultables en ligne, elles nous seront précieuses pour situer la société dans son contexte, autant pour le paysage, le climat que les conditions de vie<sup>96</sup>. En voici quelques exemples :

F. Gilsoul, A. Massart, *Atlas général du Congo - Algemene atlas van Congo*  
752.1. *Carte des concessions minières / Kaart der mijnconcessies*, Bruxelles, IRCB / KBKI, 1963. - 7 pp. (73 x 62 cm)

J. A. Henrard, *Atlas général du Congo - Algemene atlas van Congo*  
722. *Carte des productions végétales / Kaart van de plantaardige producties*, Bruxelles, IRCB / KBKI, 1953. - 8 pp. (73 x 62 cm)

Franz Bultot, *Atlas général du Congo - Algemene atlas van Congo*  
33. *Carte des zones climatiques / Kaart der klimatiese zonen*, Bruxelles, IRCB / KBKI, 1954. - 8 pp. (72 x 62 cm)

Le *Bulletin des séances*<sup>97</sup> est la revue trimestrielle de l'Académie. Le premier numéro de chaque année est un annuaire, les trois autres sont consacrés aux textes de communications présentées oralement lors des séances. Les textes sont indexés par mots-clés et par auteurs dans les tables alphabétiques générales. La série IRCB contient 25 tomes, dont le tome I qui débute en 1929-1930 et le dernier tome XXV en 1954. Une nouvelle série débute en 1955 et se poursuit jusqu'à nos jours. Nous pouvons nous y

<sup>96</sup> ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES D'OUTRE-MER, *Atlas général du Congo*, Bruxelles, Belgique, Académie royale des sciences coloniales, 1950, disponible à l'adresse [http://www.kaowarsom.be/fr/cartes\\_en\\_ligne](http://www.kaowarsom.be/fr/cartes_en_ligne), consulté le 12 janvier 2015.

<sup>97</sup> ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES D'OUTRE-MER, *Bulletin des séances de l'Institut royal colonial belge*, Bruxelles, Belgique, Institut royal colonial belge, 1929 —.

référer jusqu'en 1960. Par exemple, dans le bulletin de 1931, le gouverneur de la Province Orientale, M. Moeller, rend compte de la situation locale après son mandat. Le bulletin de 1941<sup>98</sup> donne l'état des études sur les caféiers au Congo. Les bulletins traitent de nombres de sujets d'études, sur tous les aspects de la colonie. On y trouve aussi des informations sur des personnages plus ou moins importants et qui peuvent être liés, directement ou indirectement à la Planco dans la mesure où ils sont connus de Fernand Delmotte, personnellement ou non, ou bien selon le rôle qu'ils ont joué dans les politiques coloniales. Un exemple est celui d'Edmond Leplae, ingénieur agronome, qui a été directeur au ministère de l'agriculture et a rédigé plusieurs textes sur l'agronomie et la culture du café.

Les *Mémoires* sont constituées d'une série d'ouvrages concernant trois classes (sciences humaines, sciences naturelles et médicales et sciences appliquées dites techniques). Chaque mémoire est une monographie dont la classe concernée a accepté la publication, après approbation par un comité de lecture. Le tome 1 débute en 1938 avec une étude sur les populations en Ituri<sup>99</sup>. Dans la série des mémoires en sciences morale et politique, nous trouvons *Les Archives inventoriées au Ministère des Colonies*<sup>100</sup>, qui donne l'historique de la création et de la conservation des archives du Congo Belge ainsi que le rôle des administrations et ministères dans leur conservation, arrêtée fin 1957. On peut y trouver des indications sur l'Office Colonial lui-même. Les *Mémoires* sont des sources de premier ordre pour avoir les informations sur le fonctionnement de la colonie, les résultats selon les domaines et les époques : ils sont souvent rédigés par des fonctionnaires ayant eu un poste important ou ayant un poids politique certain. Certains mémoires nous intéressent tout particulièrement, comme celui d'Edmond Leplae : *Les plantations de café au Congo belge*.

La *Biographie belge d'Outre-Mer* est un recueil de notices biographiques, consacrées à des Belges ayant œuvré outre-mer et ayant contribué au renom du pays. On y trouve la notice, par exemple, du colonel Moulaert<sup>101</sup>, qui a été directeur des Mines de Kilo et Moto, dans le nord-est du Congo, de 1920 à 1940 et supérieur hiérarchique de Fernand Delmotte. La

---

<sup>98</sup> ARSOM, J. Lebrun, *Recherches morphologiques et systématiques sur les caféiers du Congo*. - Nat.Sc. (IRCB) T.XI,3 (1941) | Royal Academy for Overseas Sciences, [http://www.kaowarsom.be/en/mem\\_nat\\_83](http://www.kaowarsom.be/en/mem_nat_83), (consulté le 12 décembre 2015).

<sup>99</sup> Paul Schebeta, *Die Bambuti-Pygmaën vom Ituri*, Bruxelles, Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, 1938, 499 p.

<sup>100</sup> Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, *Les Archives inventoriées au Ministère des Colonies*, Mémoire des sciences morale et politique, T. XII, 2, 1958, disponible à l'adresse [http://www.kaowarsom.be/documents/MEMOIRES\\_VERHANDELINGEN/Sciences\\_morales\\_politique/Hu.m.Sc.%28NS%29\\_T.XII,2\\_VAN%20GRIEKEN%20E.%20-%20VAN%20GRIEKEN-TAVERNIERS%20M.Les%20archives%20inventori%C3%A9es%20au%20Minist%C3%A8re%20des%20Colonies\\_1958.pdf](http://www.kaowarsom.be/documents/MEMOIRES_VERHANDELINGEN/Sciences_morales_politique/Hu.m.Sc.%28NS%29_T.XII,2_VAN%20GRIEKEN%20E.%20-%20VAN%20GRIEKEN-TAVERNIERS%20M.Les%20archives%20inventori%C3%A9es%20au%20Minist%C3%A8re%20des%20Colonies_1958.pdf), consulté le 19/03/2015.

<sup>101</sup> Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, *MOULAERT (George Brunon)*, disponible à l'adresse : [http://www.kaowarsom.be/fr/notices\\_moulaert\\_george\\_brunon](http://www.kaowarsom.be/fr/notices_moulaert_george_brunon), consulté le 10 mars 2015.

notice biographique est très fournie et apporte un éclairage sur la personnalité de cet ex-militaire qui a joué un rôle important dans la vie de notre fonctionnaire. D'autres notices permettent de jeter une lumière sur divers personnages liés à la société Planco, tel Jean Joseph Louis Claessens, ingénieur agronome à l'INÉAC. Cependant la *Biographie belge d'Outre-Mer* n'est pas exhaustive. Il est possible de l'alimenter selon certaines procédures, décrites sur le site de l'ARSOM. Il serait donc judicieux, au terme de ce travail, de l'alimenter en créant une notice sur Fernand Delmotte.

### Publications de l'INÉAC

L'Institut national pour l'étude agronomique du Congo a été créé sous le règne de Léopold III, pour le développement d'une agriculture africaine libre sous la forme du paysannat intégral, note Isidore Ndaywel è Nziem<sup>102</sup>. L'institut national pour l'étude agronomique du Congo Belge est un organisme créé par l'État belge, pour étudier l'agronomie en milieu tropical. Il a existé de 1933 à 1962. Il était le leader mondial dans la recherche agronomique au moment du Congo belge. Sa mission était d'asseoir les pratiques locales d'ordre agricole, zootechnique et sylvicole sur des bases scientifiques de plus en plus poussées, avec 12 stations d'expérimentation et de sélection. Il a malheureusement disparu après l'indépendance du Congo.

Une des trente-deux stations existantes était localisée à Nioka, c'est-à-dire la région des plantations créées par Fernand Delmotte. Des espaces y étaient réservés aux expérimentations sur la culture du café. Il y eut de nombreux échanges entre Fernand Delmotte et les ingénieurs agronomes de cette station, entre autres M. Claessens. Celui-ci est cité par ailleurs dans la *Monographie de l'Ituri* de J. M Th. Meessen. On trouve donc, dans les *Publications de l'INEAC*<sup>103</sup>, des informations sur les conditions et les évolutions nécessaires au développement de plantations productives, particulièrement dans la région même où était implantée la Planco. On trouve aussi des cartes, comme par exemple celle de l'Ituri ou de la région de Mahagi.

L'INÉAC a lancé cette revue technico-scientifique en 1934, jusqu'en 1963, date à laquelle la publication s'est arrêtée<sup>104</sup>. Certaines publications étudient le territoire congolais

---

<sup>102</sup> (Ndaywel è Nziem, Obenga et Salmon 1998)

<sup>103</sup> INSTITUT NATIONAL POUR L'ÉTUDE AGRONOMIQUE DU CONGO BELGE, *Publications de l'Institut national pour l'étude agronomique du Congo belge*, Bruxelles, Belgique, Institut national pour l'étude agronomique du Congo belge, 1935.

<sup>104</sup> INSTITUT NATIONAL POUR L'ÉTUDE AGRONOMIQUE DU CONGO BELGE, *Publications de l'Institut national pour l'étude agronomique du Congo belge*, Bruxelles, Belgique, Institut national pour l'étude agronomique du Congo belge, 1935-1963.

dans sa globalité avec la *Flore du Congo belge et du Ruanda-Urundi*<sup>105</sup>, et permettent d'avoir des informations aussi sur la région où s'est établie la Planco. Nous allons trouver aussi des indications sur les difficultés rencontrées par les planteurs avec la *Contribution à l'étude des déficiences minérales du caféier d'Arabie au Kivu*<sup>106</sup>; des informations sur le rôle de l'INÉAC au Congo avec *L'INÉAC au service de l'agriculture congolaise*<sup>107</sup>.

Les problématiques économiques ne sont pas en reste et l'ouvrage *Renseignements économiques sur les plantations du secteur central de Yangambi; stations de Barumbu, Gazi, Lula, Yangambi*<sup>108</sup> apporte des précisions à ce sujet. La question sociale est traitée aussi avec les *Normes de main-d'œuvre pour les travaux agricoles au Congo Belge*<sup>109</sup>.

### Ouvrages sur la colonie belge entre 1908 et 1960

La colonisation au Congo belge est connue pour avoir été menée selon des politiques particulières. Le système colonial belge reste caractérisé par une centralisation marquée et par une concentration entre pouvoirs publics et privés, rappelle Bouda Etemad<sup>110</sup>. La centralisation politique à Bruxelles et l'articulation entre pouvoir d'État et capital privé sont maintenues, durant les quelque cinquante années de colonisation. Un semblable besoin de contrôle s'est exprimé dans la politique de peuplement européen, dont le niveau et la nature ne sont pas laissés au hasard. La colonie accueille surtout des fonctionnaires, des cadres, du personnel qualifié issu de la petite bourgeoisie ou de la bourgeoisie, dont le séjour est limité à quelques années. C'est la situation initiale de Fernand Delmotte, comme ingénieur dans la construction des chemins de fer puis aux mines d'or de Kilo et Moto, dans les dernières années de sa carrière de fonctionnaire. Cependant, il passera ensuite à un autre statut : celui de colon, c'est-à-dire une personne qui va mener ses propres affaires et organiser pour son compte leur rentabilité. Il est donc intéressant d'approcher les questions liées à la gestion de la colonie par la direction politique de la Belgique et les rapports entre le gouvernement en métropole et les exploitants sur place. La situation de la Planco est particulière. En effet, il ne s'agit pas d'un grand groupe, pas plus que d'une petite plantation. La Planco se révèle être une

---

<sup>105</sup> INEAC, *Flore du Congo belge et du Ruanda-Urundi*, Bruxelles, INEAC, 1960.

<sup>106</sup> J. P. Culot, A. Van Wambeke et J. Croegaert, *Contribution à l'étude des déficiences minérales du caféier d'Arabie au Kivu...*, Bruxelles, Belgique, I.N.E.A.C., 1958, 105 p.

<sup>107</sup> Institut national pour l'étude agronomique du Congo Belge, *L'INEAC au service de l'agriculture congolaise*, Kinshasa, Congo (République démocratique du), s.n., 1960, 24 p.

<sup>108</sup> Institut national pour l'étude agronomique du Congo, *Renseignements économiques sur les plantations du secteur central de Yangambi; stations de Barumbu, Gazi, Lula, Yangambi.*, Gembloux, Duculot, 1935.

<sup>109</sup> *Normes de main-d'œuvre pour les travaux agricoles au Congo Belge*, Bruxelles, Belgique, I.N.E.A.C., 1958, 204 p.

<sup>110</sup> (Etemad 2005 : 276)

entreprise de taille moyenne, dont le caractère singulier réside en une direction bicéphale, une partie fournissant la plus grande part des fonds résidant en métropole et une partie agissante résidant au Congo. Il nous faudra donc dégager des lignes spécifiques de manière à caractériser cette entreprise et voir si elle est atypique.

Nous pouvons nous interroger sur l'environnement dans lequel baignait Fernand Delmotte : quelle était la situation dans la colonie belge entre 1908 et 1960 ? À quoi ressemblait cette région où il s'est installé et quelles étaient ses caractéristiques ? Comment y vivait-on ? Quelles étaient les idées véhiculées par les autorités coloniales ? Comment les colons réagissaient-ils aux contraintes du milieu africain et des directives politiques et administratives ? Parmi les nombreux documents qui traitent de cette question, il a fallu sélectionner ceux qui abordent des thématiques liées aux plantations de café, à la production de bétail, aux conditions de vie et à l'environnement de travail pour les Européens et pour les travailleurs africains.

Nous avons trouvé aux archives africaines des ouvrages d'un homonyme, Fernand Delmotte, qui était inspecteur du travail au Congo belge et qui a rédigé un opus<sup>111</sup> sur la législation sociale au Congo Belge : *La législation sociale au Congo belge concernant les indigènes*. Ce travail ne contient aucun commentaire de l'auteur. Il est la reproduction fidèle des textes légaux. Cet inspecteur du travail a aussi publié un article sur la question de la législation sociale<sup>112</sup> dans la Revue « *Documents pour l'action* », rubrique problèmes sociaux, publié *a posteriori* en 1961. Nous y trouvons toutes les informations légales et toute la documentation dont un colon a besoin dans l'exercice de ses fonctions, lorsqu'il doit gérer de la main-d'œuvre.

Certains documents font directement référence à la carrière de Fernand Delmotte, à la Planco, à la Province orientale ou à la région de l'Ituri. Les deux ouvrages suivants ont été rédigés par des personnes qui ont fréquenté Fernand Delmotte : Pierre Daye et J. M. Th. Meessen.

Pierre Daye, journaliste et chroniqueur au journal *Le Soir*, qui l'avait chargé de faire un rapport sur la colonie, cite nommément « l'ingénieur Delmotte, responsable du site de Nizi aux mines de Kilo-Moto<sup>113</sup> », dans *L'Empire colonial belge*. En effet, Fernand Delmotte était alors directeur du site de Nizi, aux mines d'or de Kilo- Moto. Ce livre

---

<sup>111</sup> Fernand Delmotte (éd.), *La législation sociale au Congo belge concernant les indigènes*, Bruxelles, Belgique, Les éditions du marais, 1959.

<sup>112</sup> Fernand Delmotte, « La sécurité sociale. Décret-loi du 29/6/1961 », *Documents pour l'action, Léopoldville*, 1<sup>ière</sup> année, n° 6, nov.-déc. 1961, pp. 13-26.

<sup>113</sup> DAYE Pierre, 1923, *L'Empire colonial belge /Pierre Daye*, Bruxelles : Ed. du « Soir » Paris : Berger-Levrault.

propose un panorama de la colonie en 1923, souvent élogieux mais parfois aussi critique. Pierre Daye a parcouru tout le territoire et livre des remarques parfois très personnelles sur les paysages, les personnes et les organisations qu'il croise. Son intérêt est de nous fournir une idée de la vie concrète à cette époque, juste avant la création de la Planco. On peut y découvrir, entre autres, les difficultés de se déplacer, l'état intermédiaire de « mise en valeur » de ces immenses territoires. Avec le récit de Pierre Daye, nous sommes plongés dans l'environnement et le mode de vie de Fernand Delmotte, dans la province orientale, comme si nous y étions.

Un autre ouvrage a été rédigé par une connaissance, très proche de Fernand Delmotte. J. M. Th. Meessen<sup>114</sup> dans la *Monographie de l'Ituri (Nord-est du Congo belge) : histoire, géographie, économie*, traite plus précisément de la région où la Planco s'est installée, l'Ituri. On y trouve des indications très détaillées et des cartes : sur la faune, la flore, la géologie, le climat de la région. Des chapitres sont aussi consacrés aux œuvres réalisées par les populations locales ou par les Belges : l'agriculture, les organismes producteurs, les missions catholiques ou protestantes, l'enseignement, etc. Cet ouvrage donne de nombreuses indications concrètes et précises sur l'Ituri et le tissu local des groupes humains dans les années 1950. On y trouve donc un aperçu de l'évolution qui s'est déroulée entre 1926 et 1951 et ce qui constituait l'environnement de la Planco.

Un autre livre est précieux pour décrire le Congo Belge durant cette période, le *Guide du voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi*. Comme il est un guide de voyage, publié par l'Office de tourisme du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, il est très détaillé et donne des informations concrètes sur l'état des routes, les déplacements, les hôtels, les sociétés, etc. qui existaient en 1954<sup>115</sup>. Nous pourrions donc y trouver tout ce qui était nécessaire pour voyager, se loger, se repérer au Congo Belge et donc aussi dans la région où la Planco est implantée.

Sur la thématique de la « mission civilisatrice », invoquée par les États européens qui ont mené la colonisation, fin XIX<sup>e</sup> siècle et début XX<sup>e</sup> siècle, en particulier au Congo, un ouvrage de Géo Morissens<sup>116</sup> *L'œuvre civilisatrice au Congo Belge* grâce au « génie du roi Léopold II et de ses collaborateurs » donne un aperçu de la manière de penser en 1912. C'est peu de temps après la reprise du Congo comme colonie par le

---

<sup>114</sup> MEESSEN J. M. Th, 1951, *Monographie de l'Ituri : nord-est du Congo Belge histoire, géographie, économie*, Bruxelles, Ministère des colonies, Direction de l'agriculture, des forêts, de l'élevage et de la colonisation, 305 p.

<sup>115</sup> Office du tourisme du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, *Guide du voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi*, 3e éd., Bruxelles, Belgique, Office du tourisme du Congo belge et Ruanda-Urundi, 1954, p. 652.

<sup>116</sup> MORISSENS Geo, 1912, *L'oeuvre civilisatrice au Congo belge*, s.l., Mons Impr. L. Dequesne, 304 p.

gouvernement belge, en 1908. Il rend gloire au travail du roi qui, rappelons-le, fut le monarque absolu de l'État Indépendant du Congo (EIC) de 1885 à 1908. Un grand nombre d'informations sont fournies sur la création et l'histoire de l'État Indépendant du Congo. Géo Morissens cite les propos du roi Léopold II, alors qu'il n'était encore que le duc de Brabant en 1885 : « Je percerai les ténèbres de la barbarie. J'assurerai le bienfait d'un gouvernement civilisateur à l'Afrique centrale »<sup>117</sup>. En 1912, Géo Morissens détaille l'organisation politique du Congo Belge et son découpage en 22 districts. Il y montre comment a été menée la « mission de régénération morale de l'indigène », chère à la colonisation belge, essentiellement par l'enseignement et les missions catholiques et protestantes. Cet ouvrage donne un aperçu de la mission que se donnaient les colonisateurs en occupant le Congo : apporter la civilisation aux populations locales.

Divers ouvrages apportent un éclairage sur le contexte économique du Congo belge et la gestion des travailleurs. Fernand Bézy fait le point en 1957 sur l'économie congolaise avec les *Problèmes structurels de l'économie congolaise*<sup>118</sup>. Par ailleurs, les auteurs Arthur Doucy et Pierre Feldheim donnent des indications sur le rapport entre les colonisateurs et leur main-d'œuvre dans les ouvrages *Problèmes du travail et politique sociale au Congo belge*<sup>119</sup> et *Travailleurs indigènes et productivité du travail au Congo belge*<sup>120</sup>. Ils vont permettre de comprendre le contexte dans lequel se trouvait Fernand Delmotte, dans quelle mesure il souscrivait aux idées de son époque ou de quelle manière il s'en éloignait.

## Site

### Association des Anciens Fonctionnaires et Agents du Congo

Parmi les sites qui traitent du Congo Belge, celui qui est consacré aux anciens fonctionnaires et agents du Congo<sup>121</sup> fournit des informations sur la vie de l'époque, selon l'angle de ses serviteurs. L'Association a été créée en 1919 au Congo Belge et reconnue par le décret du 23 mars 1921. Elle comprenait alors la presque totalité des agents de

---

<sup>117</sup> *Ibid.* p. 35.

<sup>118</sup> Fernand Bézy, *Problèmes structurels de l'économie congolaise*, Louvain, Belgique, Institut de recherches économiques et sociales, 1957, 285 p.

<sup>119</sup> Arthur Doucy et Pierre Feldheim, *Problèmes du travail et politique sociale au Congo belge*, Bruxelles, Belgique, Librairie encyclopédique, 1952, 156 p.

<sup>120</sup> Arthur Doucy et Pierre Feldheim, *Travailleurs indigènes et productivité du travail au Congo belge*, Bruxelles, France, Institut de sociologie Salvay, 1958, 234 p.

<sup>121</sup> AFAC, *Association des Anciens Fonctionnaires et Agents du Congo*, disponible à l'adresse <http://www.afacbelco.net/index.html>, consulté le 19 mars 2015.

l'Administration des Cadres d'Afrique. Après 1960, elle s'est installée en Belgique et s'est transformée en une « amicale », disposant d'un secrétariat ouvert tous les matins. Elle groupe actuellement 2.200 membres sur les quelque 3.500 anciens fonctionnaires et agents de la Colonie, encore en vie. Le site propose des textes, une bibliographie et des liens sur l'administration belge d'Afrique et sur les controverses qui ont mis en cause le roi Léopold II.

## Revue

De nombreuses revues ont traité de questions liées à la colonisation belge. Ces publications donnent en général un aperçu de questions pratiques. On y trouve des informations sociologiques, géographiques, économiques, commerciales entre autres.

Dans le périodique *Africa : Journal of the International African Institute* (1928-présent), on trouve par exemple un article de Giovanni Trolli<sup>122</sup> *L'Alimentation Chez les Travailleurs Indigènes dans les Exploitations Commerciales, Agricoles, Industrielles et Minières au Congo* sur la question importante de la nourriture à apporter aux travailleurs au Congo en 1936. La question de l'alimentation des travailleurs était importante et faisait l'objet de textes réglementaires de la part du gouvernement belge. Des éléments ethnologiques nous semblent aussi intéressants dans l'article *L'Ethnologie de l'Afrique Centrale et le Musée du Congo Belge*<sup>123</sup>.

*Annales de géographie* (1891- ). Cette revue généraliste de référence se positionne à l'interface des différents courants de la géographie, valorisant la diversité des objets, des approches et des méthodes de la discipline. La revue publie également des travaux issus d'autres disciplines (de l'écologie à l'histoire, en passant par l'économie ou le droit), sous réserve d'une analyse spatialisée de leur objet d'étude. Dans les numéros de cette revue académique francophone de géographie physique et humaine, on trouve des éléments pour mieux connaître le Congo belge, sous des angles différents. Un article complet donne des informations sur *Les cultures industrielles au Congo belge*<sup>124</sup>. Deux

---

<sup>122</sup> Giovanni Trolli, « L'Alimentation Chez les Travailleurs Indigènes dans les Exploitations Commerciales, Agricoles, Industrielles et Minières au Congo », *Africa*, avril 1936, vol. 9, n° 02, p. 197-217.

<sup>123</sup> J. MAES, « L'Ethnologie de l'Afrique Centrale et le Musée du Congo Belge », *Africa : Journal of the International African Institute*, 1934, vol. 7, n° 2, p. 174- 190.

<sup>124</sup> E. Colin, « Les cultures industrielles au Congo belge », *Annales de Géographie*, 1926, vol. 35, n° 198, p. 566.



cultures sont traitées : la canne à sucre et le coton. L'intéressant dans cet article est que l'Ituri est citée comme région particulièrement fertile et intéressante pour les cultures, avec des conditions climatiques favorables et une abondante main-d'œuvre.

De nombreux numéros apportent des chapitres synthétiques courts sur des points qui nous intéressent : *Le commerce du Congo belge*<sup>125</sup> ; *La production minière au Congo belge*<sup>126</sup>, *La navigation fluviale au Congo belge*<sup>127</sup>, *Les cultures industrielles au Congo belge*<sup>128</sup>, *Le commerce et les chemins de fer au Congo belge*<sup>129</sup>, qui donnent un aperçu de la situation de la colonie et du contexte dans lequel doit évoluer un colon, durant les années qui nous préoccupent.

*L'année psychologique*. Un article sur les *Principes pour une étude psychologique des noirs au Congo belge*<sup>130</sup> apporte un éclairage sur la manière dont les colonisateurs voyaient leurs administrés. Il y est question d'un « stéréotype », qui traduit l'état d'esprit de l'auteur — qui semble avoir la mentalité d'un métropolitain plus que d'un colon. Cela devrait permettre de situer la manière d'être et de penser de Fernand Delmotte par rapport au contexte dans lequel il devait employer de la main d'œuvre ouvrière et de nourrir la réflexion sur ses rapports avec la métropole.

*Bulletin agricole du Congo Belge* : publié par la Direction de l'Agriculture, à l'usage du service agricole de la colonie, il édite publie 4 numéros par an, de 1910 à 1961. Comme la société étudiée consiste à ses débuts essentiellement en plantations, ce périodique est particulièrement intéressant. Les planteurs devaient tenir compte des décisions et des préconisations qui émanaient du ministère de l'agriculture. Ils pouvaient trouver aussi matière à utiliser les dernières méthodes élaborées pour améliorer les cultures dans la colonie, en fonction des régions et des terrains. Nous trouvons par exemple dans le numéro 1, mars 1923, vol. XIV, les « *Résultats des stations expérimentales de l'État au Congo Belge* », dont une étude sur les cultures vivrières et les élevages dans la région de

---

<sup>125</sup> F. Maurette, « Le commerce du Congo Belge », *Annales de Géographie*, 1920, vol. 29, n° 160, p. 318319.

<sup>126</sup> J. Célérier et A. Cholley, « La production minière du Congo belge », *Annales de Géographie*, 1930, vol. 39, n° 218, p. 216-217.

<sup>127</sup> J. Célérier, « La navigation fluviale au Congo belge », *Annales de Géographie*, 1931, vol. 40, n° 225, p. 329-330.

<sup>128</sup> E. Colin, « Les cultures industrielles au Congo belge », *Annales de Géographie*, 1926, vol. 35, n° 198, p. 566.

<sup>129</sup> Maurice Zimmermann, « Le commerce et les chemins de fer au Congo Belge », *Annales de Géographie*, 1919, vol. 28, n° 153, p. 237-238.

<sup>130</sup> A. Ombredane, « III. - Principes pour une étude psychologique des noirs du Congo Belge », *L'année psychologique*, 1949, vol. 50, n° 1, p. 521-547.

Nioka. C'est celle-là même où est établie la Planco.

*Bulletin de la société belge d'Études coloniales*. Ce périodique permet d'approcher l'œuvre de recension des Belges au sujet des peuples vivant au Congo. On sait que l'ethnographie a été illustrée brillamment par des personnalités belges comme on peut le lire dans « L'activité ethnographique des Belges au Congo ». <sup>131</sup>.

*Courrier hebdomadaire du CRISP*. Cette revue représente une source d'informations importante sur les milieux socio-politiques, économiques et diplomatiques. On peut y trouver des éléments de l'organisation de la société belge à l'époque de la colonisation, qui ont pu avoir un retentissement sur la vie des colons. Par exemple, « L'assurance en Belgique <sup>132</sup> ». Ou encore, des éléments sur la situation qui a précédé et influencé l'indépendance avec « Le jeu des forces qui ont conditionné, dans l'après-guerre, les formes d'aide de la puissance publique à l'initiative privée <sup>133</sup> », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 24 avril 1959, n° 15-16, n° 15, p. 128.

*Études et conjonctures- Économie mondiale*. Le périodique *Études et conjonctures : économie mondiale* fait suite au titre *La conjoncture* et est publié par l'INSEE de 1946 à 1958 avant de fusionner avec *Études et conjonctures (série rouge)*, pour devenir *Études et conjoncture – Institut National de la statistique et des études en 1963 (série bleue)*. Nous trouvons un article intéressant publié en 1950, *Situation économique du Congo belge*, qui apporte des éclaircissements sur l'environnement de la Planco, à une époque charnière pour elle <sup>134</sup>.

*Politique étrangère*. Un article sur les *Méthodes coloniales au Congo belge et en Afrique équatoriale française* <sup>135</sup> permet de donner des précisions sur le caractère spécifique de chaque type de colonisation et de caractériser les méthodes de la colonie belge.

*Présence Africaine*. Dans le périodique *Présence africaine*, il est possible de trouver, non seulement quelques articles spécifiques sur le Congo Belge, mais aussi des articles sur l'histoire de l'Afrique. Des éléments politiques et sociologiques laissant

---

<sup>131</sup> Edouard De Jonghe, « L'activité ethnographique des Belges au Congo » in *Bulletin de la Société Belge d'Études Coloniales*, 1908, no.4.

<sup>132</sup> CRISP, « L'assurance en Belgique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2 avril 1959, n° 13, n° 13, p. 17.

<sup>133</sup> CRISP, « Le jeu des forces qui ont conditionné, dans l'après-guerre, les formes d'aide de la puissance publique à l'initiative privée », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 24 avril 1959, n° 15-16, n° 15, p. 128.

<sup>134</sup> « Situation économique du Congo Belge », *Études et conjoncture - Économie mondiale*, 1950, vol. 5, n° 2, p. 5798, disponible à l'adresse [http://www.persee.fr/doc/estat\\_1149-3755\\_1950\\_num\\_5\\_2\\_9462](http://www.persee.fr/doc/estat_1149-3755_1950_num_5_2_9462) [http://www.persee.fr/doc/estat\\_1149-3755\\_1950\\_num\\_5\\_2\\_9462](http://www.persee.fr/doc/estat_1149-3755_1950_num_5_2_9462), consulté le 2 mai 2015.

<sup>135</sup> J. Dresch, « Méthodes coloniales au Congo belge et en Afrique équatoriale française », *Politique étrangère*, 1947, vol. 12, n° 1, p. 7789.

apparaître les changements imminents sont disponibles dans *Le Congo belge au carrefour de son destin*<sup>136</sup>.

## Sources orales

### Témoignages : entretiens avec des témoins encore vivants

Les témoignages directement accessibles sont ceux de Brigitte Delmotte, petite-fille de Fernand Delmotte, aînée de la fratrie ayant vécu au Congo de 1945 à 1960 et « mémoire de l'histoire familiale ». En effet, elle s'inscrit dans cette tradition, décrite par Sylvie Mouysset, de ces femmes qui « recueillent, sauvent, rassemblent et agencent l'éphémère patrimoine »<sup>137</sup> et s'emploient à recueillir et confronter les souvenirs avec les faits pour reconstituer et transmettre l'héritage familial.

Quelques personnes de la génération de Pierre Delmotte sont encore là pour préciser des éléments relatifs à la famille Delmotte et de la vie dans la métropole à l'époque. Les entretiens avec des membres de la famille Delmotte ont eu lieu de 2014 à 2019 sous forme d'entretiens semi-directifs, d'une heure ou deux chacun. Il y eut aussi de longues conversations au fil des souvenirs qui apparaissaient au fur et à mesure, qui furent ensuite le plus souvent corroborés par les archives. De plus, un témoignage direct, d'une personne ayant vécu dans l'entourage immédiat de Pierre et Claire Delmotte dans les années 1950, a été possible. Il s'agit de Marie-Ange Delmotte-Lory, veuve de Francis Delmotte, lui-même cousin de Pierre Delmotte. Madame Delmotte-Lory accompagnait son mari, d'abord agent territorial, ensuite agent sanitaire. Formé et diplômé par l'Institut de médecine tropicale d'Anvers<sup>138</sup>, il travaillait au dépistage et au traitement des maladies tropicales et à la vaccination systématique antivariolique etc. Des villages du fin fond de la brousse, il dirigeait les malades les plus graves vers les dispensaires et les hôpitaux. Ils ont tous deux effectué un séjour sur les terres de la Planco et circulé dans toute la région. Cela apporte des informations précieuses sur la manière de vivre à l'époque et la nature des relations entre les Européens et les Congolais. De nombreux entretiens ont été réalisés avec Brigitte Delmotte, petite-fille de Fernand, avec des allers-retours entre ses souvenirs et ceux de ses amies de pension dont certaines avaient un père planteur dans le Kivu ou

---

<sup>136</sup> B. Davidson, « Le Congo Belge au carrefour de son destin », *Présence Africaine*, no.7, 1956/2, pp. 94-108.

<sup>137</sup> Sylvie Mouysset, « Souffrir, panser, aimer. Écriture et conscience de soi au féminin (Europe, XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle) », *Rives Méditerranéennes*, 2013, n° 44, p. 1738.

<sup>138</sup> I.M.T.A. fondé par Léopold II en 1906

ailleurs, les éléments découverts dans les archives et les écrits d'histoire coloniale ou d'histoire du Congo. Une dizaine de témoins ont participé au recueil de souvenirs, avec des participations variées.

Nous avons jusqu'à présent introduit l'entreprise que nous nous proposons d'étudier. Nous avons à notre disposition des sources de première main, avec non seulement les publications officielles auxquelles la société anonyme était soumise, mais aussi des documents plus informels qui nous renseignent sur le fonctionnement d'une entreprise de taille moyenne qui fut dirigée par des personnes situées à des milliers de kilomètres. D'autre part, sur le Congo belge, nous disposons de nombreux écrits qui apportent un éclairage sur le fonctionnement spécifique de cette colonie. Nous allons maintenant expliciter les choix effectués pour la rédaction de ce master 2 en histoire et civilisations moderne et contemporaine.

## Introduction au M2

Nous allons maintenant expliciter les choix que nous avons posés pour le mémoire de M2. Le M1 traitait surtout le parcours du fondateur et les débuts de la société et explorait les sources à utiliser pour comprendre l'histoire de cette entreprise. Pour le M2, nous avons dû nous limiter et nous n'avons pu traiter qu'un peu moins de la moitié de son histoire. En effet, la documentation s'est révélée d'une très grande richesse et le temps nous manquait pour tout dépouiller, entre les voyages à Louvain-La-Neuve pour scanner les documents et le travail d'analyse des données. De plus, nous avons pris le parti de nous concentrer sur le produit principal : le café. Pour pouvoir faire comprendre l'organisation et l'évolution très complexes de la Planco, il ne nous a pas été possible de faire autrement que de suivre un ordre chronologique.

La première partie pose le décor et les prémisses de la Planco en étudiant l'évolution du produit tropical qu'est le café, de ses débuts à la naissance du XX<sup>e</sup> siècle. Nous découvrons le fondateur de la Planco lorsqu'il arrive en Afrique en 1910 et débute alors une carrière de fonctionnaire. Pour donner le contexte et comprendre dans quel environnement se trouve un colon agricole par la suite, nous étudions brièvement l'histoire et l'organisation de la colonie, née officiellement en 1908. Nous tenterons de voir son fonctionnement, qui semble élaboré pour beaucoup en réaction aux attaques et à la propagande britanniques sur la gestion de l'État indépendant du Congo.

Dans une deuxième partie, nous examinons l'élaboration des projets de création d'une plantation ambitieuse, nés des encouragements de la métropole autorisant des rêves de fortune future. Puis nous suivons la mise en place pas à pas de la propriété, les premières cultures et les procédures auxquelles se heurte celui qui est devenu colon en 1926.

La troisième partie suit les évolutions de la société dans les années trente, alors qu'elle récolte juste ses premières productions en 1929. Nous y étudions en détail les processus de production, de traitement et de commercialisation du café, qui se révèlent complexes et délicats, ainsi que les résultats concrets de la culture et des ventes, au travers des bilans et des rapports annuels de la société. Durant cette période, nous verrons comment la Planco et son directeur affrontent des vents contraires et comment s'élaborent les relations entre la colonie et la métropole. Nous parcourons ainsi la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, en nous arrêtant en 1943, date que nous avons choisie en fonction des événements particuliers de l'entreprise et des évolutions de la production.

Maintenant, découvrons l'histoire de la société Plantations du Congo oriental.

PARTIE 1. Le café au Congo et dans le monde : rêves de fortune  
(1910-1925)

## Chapitre 1. Grand retour du café en Afrique : un produit tropical d'avenir

Au travers de ce travail, nous voyons apparaître des histoires qui s'emboîtent et se croisent. L'histoire du créateur d'une entreprise de caféiculture, l'histoire de sa société, insérée dans l'histoire d'une colonie, elle-même reliée à l'histoire mondiale : quelle meilleure entrée choisir alors que celle d'un produit ayant lui-même ses propres légendes, le café ? Un « produit » nous rappelle Sylvie Vabre<sup>139</sup>, consiste en une séquence d'actions, en une succession d'opérations qui le transforment, le déplacent, le font passer de mains en mains, à travers une série de métamorphoses qui finissent par le mettre dans une forme jugée utile par un agent économique, qui paye pour en bénéficier. Au cours de ces métamorphoses, ses caractéristiques se modifient. Le produit est donc un processus, tandis que le bien correspond à un état, à un résultat, ou plus exactement à un moment dans ce processus jamais achevé. En examinant et en suivant les processus complexes et les nombreuses étapes qui président à l'arrivée, dans la tasse d'un consommateur, de ce breuvage stimulant, nous allons suivre tous les éléments qui permettent de comprendre l'histoire et les péripéties de la société « Plantations du Congo oriental ».

Le café a de multiples dimensions qui s'imbriquent les unes dans les autres de manière inextricable. En tant que produit, ses caractéristiques botaniques et agricoles contraignent fortement les processus, de la culture à sa commercialisation et sa consommation. Si on l'aborde au niveau géographique, cela fait apparaître trois échelles : locale, nationale et mondiale, note Bernard Charlery de la Masselière<sup>140</sup>. L'étudier sous des angles synchronique et diachronique montre que l'histoire du café s'étend sur un temps long. Enfin, d'un point de vue social, sa culture structure des « sociétés de café ». Il induit une certaine organisation, un certain « ordre ». Le café peut être entendu comme un système. Il est un critère que l'on juge « de premier ordre », à partir duquel il paraît possible de rendre compte, dans un laps de temps donné — nous avons choisi la période de 1910 à 1943 — d'une configuration particulière que l'on peut qualifier de sociogéographique.

Le café « rassemble en même temps qu'il trie et sépare » : il définit une façon d'être

---

<sup>139</sup> VABRE Sylvie et BERGERON LOUIS, 2015, *Le sacre du roquefort : l'émergence d'une industrie agroalimentaire fin XVIIIe siècle-1925*, Presses universitaires de Rennes Presses universitaires François-Rabelais de Tours, Rennes Tours.

<sup>140</sup> BART François, CHARLERY DE LA MASSELIÈRE Bernard et CALAS Bernard, 1998, *Caféicultures d'Afrique orientale : territoires, enjeux et politiques*, Paris Nairobi, Éd. Karthala IFRA (coll. « Hommes et sociétés »).

ensemble, un certain « ordre » où chaque chose a précisément sa place. Cet ordre entraîne une « organisation », posant les individus, les agrégats et les institutions les uns par rapport aux autres, composant les éléments d'un ensemble et les affectant dans des lieux appropriés. La notion d'ordre fait aussi appel à l'exercice de l'autorité, aux hiérarchies institutionnelles et aux contextes dans lesquels il s'applique. Ce produit agricole peut donc jouer un rôle déterminant dans la structuration de la société. Bernard Charlery de la Masselière fait appel à une analyse diachronique et aussi locale : « la persistance d'un produit agricole dans le temps relève de son ancrage symbolique dans la culture des sociétés dont il a scellé, à un moment donné, le destin et construit l'identité ».

Au cours de son histoire, le café est fortement lié à certaines organisations sociales et aux rapports qui se sont instaurés entre les pays « du nord » et les pays « du sud ». Plus de 90 % de la production de café est fournie par les pays du Sud alors que ceux du Nord en sont les principaux consommateurs, affirment Benoît Daviron et Stefano Ponte<sup>141</sup>. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, ajoutent-ils, le café était, après le pétrole, la principale matière première commercialisée. Le café provient d'Afrique, ensuite sa culture, sa commercialisation et sa consommation se répandent dans le monde, pour y faire un retour en force au début du XX<sup>e</sup> siècle, comme nous allons le voir.

### **Café : un périple de l'Afrique au monde**

Avant l'arrivée des Européens le caféier était connu en Afrique de l'Est : on trouvait des plants de Robusta (*Coffea canephora*) en Ouganda et au Tanganyika sur la rive ouest du lac Victoria, rappelle Pauline Girard-Klotz<sup>142</sup>. Mais les cerises de café ne faisaient l'objet d'aucune exploitation commerciale. Elles n'avaient dans ces sociétés qu'une fonction symbolique. La culture du caféier à fins spéculatives fut introduite par les colonisateurs. Les études s'entendent pour faire naître la culture du café au Moyen Age dans la région de Kaffa, ancienne province du sud-ouest de l'Éthiopie. Sur les hauts plateaux, à 1.500 mètres d'altitude, le café Arabica pousse à l'état sauvage au milieu des forêts. Nous voyons immédiatement apparaître les deux grandes espèces qui ont donné lieu à la culture et que nous allons suivre dans cette étude. Il y a en réalité plusieurs centaines d'espèces botaniques de café, que nous survolerons rapidement dans l'étude du café au Congo. Mais les deux espèces les plus utilisées sont *Coffea arabica* : l'Arabica et *Coffea canephora*, le Robusta. Leurs conditions de culture, le traitement qui doit leur être appliqué

---

<sup>141</sup> DAVIRON Benoît et PONTE Stefano, 2007, *Le paradoxe du café ; traduit de l'anglais par John Baker*, Versailles, Quae, 359 p.

<sup>142</sup> GIRARD-KLOTZ Pauline, 1998, « Histoire du café en Afrique de l'Est 1900-1962 » dans *Caféicultures d'Afrique orientale : territoires, enjeux et politiques*, s.l., Karthala, p. 20-55.



et la qualité qui en résulte sont complètement différents, nous le verrons tout au long de ce travail.

Depuis l'Abyssinie, située dans l'actuelle Éthiopie, la culture s'étendit au Yémen tout proche. À partir du Yémen, les premières productions furent commercialisées et se disséminèrent dans le monde musulman. Shehabeddin Ben, auteur d'un manuscrit arabe du XV<sup>e</sup> siècle, cité dans la dissertation de John Ellis (*Historical account of Coffee*, 1774) relate que l'on en faisait usage depuis des temps immémoriaux<sup>143</sup>. On sait que le café est consommé dans le monde musulman depuis le XIII<sup>e</sup> et peut-être même le X<sup>e</sup> siècle selon Florent Besson<sup>144</sup>, comme boisson énergétique, surtout à partir du XV<sup>e</sup> siècle, par les pèlerins qui effectuaient le pèlerinage de la Mecque. Sa diffusion fut rendue possible par le fait que ce n'était pas une boisson alcoolisée — ce que défend le Coran. D'un point de vue social, l'introduction de ce nouveau breuvage fut sujet à controverse dans le monde musulman car, étant excitant, il pouvait « modifier l'équilibre des humeurs », dès lors, il était considéré comme toxique. Le premier café ouvrit en Turquie, en 1475 à Istanbul, selon Steven Topik<sup>145</sup>. Il finit par s'imposer grâce au sultan du Caire et son usage se répandit par le biais de « maisons de café », donnant lieu selon les politistes à une « culture du café » en Égypte. Le café y était vécu comme un espace social très stimulant, où se construisait une sociabilité particulière<sup>146</sup>.

Il se dissémina ensuite en Afrique et en Asie, dans un premier temps, avant de voir son développement en Amérique latine ultérieurement (Topik 2003). Au XV<sup>e</sup> siècle, la culture s'étendit au Yémen, sous la forme de petites exploitations et productions, donnant lieu à l'exportation par le port de Moka. Jusqu'en 1680, le Yémen conserva le monopole de la production et de la commercialisation du café. Pour le petit marché de 10 à 15 tonnes par an produites au Yémen au XIX<sup>e</sup> siècle, le capital marchand était sujet aux caprices de la production des paysans qui apportaient de petites quantités au marché au prix ou selon la nécessité voulue par la demande. La production s'effectuait dans de petits carrés de terre par des fermiers qui cultivaient aussi des champs pour leur propre subsistance. La plus grande part de la consommation fut réalisée par les musulmans jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle dans

---

<sup>143</sup> Wikipédia *Histoire de la caféiculture*, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire\\_de\\_la\\_caf%C3%A9iculture#Un\\_essor\\_dans\\_tout\\_le\\_monde\\_arabe.2C\\_puis\\_en\\_Europe](https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_la_caf%C3%A9iculture#Un_essor_dans_tout_le_monde_arabe.2C_puis_en_Europe), consulté le 10/12/2015

<sup>144</sup> BESSON Florian, 2013, *Le café - Les clés du Moyen-Orient*, <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Le-cafe.html>, 2013, consulté le 10 juillet 2019.

<sup>145</sup> TOPIK Steven, 2003, « The integration of the World Coffee Market » dans *The Global Coffee Economy in Africa, Asia, and Latin America, 1500–1989*, Cambridge, UK ; New York, Cambridge University Press, p. 508

<sup>146</sup> ACLIMENDOS Tewfic, 2013, *Le rire de Nasser*, <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Le-rire-de-Nasser-Tewfic-Aclimandos-politologue-et-historien-egyptien-chercheur.html>, 2013, consulté le 10 juillet 2019.

des maisons de café urbaines. Il y eut alors un vaste marché au Maroc, en Turquie, dans Balkans, en Afrique du nord.

On observe ainsi déjà une intégration dans l'économie mondiale, au sens que les marchands indiens agissant pour les exportateurs moyen-orientaux, de l'océan indien, du nord de l'Afrique ou de l'Europe, achetaient la production arabe avec de l'argent mexicain. L'exposition *L'Afrique des routes* et son catalogue, au Musée du Quai Branly en 2017, montrent la *Circulation des plantes et des matériaux* : « Outre la traite des esclaves, des matières premières mais aussi des plantes africaines alimentent depuis l'Antiquité et jusqu'à ce jour des échanges avec les autres continents, souvent contre des produits manufacturés<sup>147</sup> ». Ce fait est illustré par une carte, la « route des plantes », où l'on retrouve la circulation du café : le café y apparaît en © noir.



Illustration 6 : Carte de La route des plantes. 2017

[Photo personnelle prise lors de l'exposition *L'Afrique des routes*, Paris, Musée du Quai Branly, 2017]

Les coûts de transport étaient alors très élevés. Ce n'est que vers 1614 que des marchands hollandais intéressèrent à ce produit. Pour ce qui est du pouvoir colonial européen, les premiers à développer le café furent les Néerlandais, ils apprécièrent les plantations de café et l'apportèrent à Java dans les années 1690. Auparavant, les pèlerins musulmans avaient introduit le café en Indonésie. Les Néerlandais ne changèrent pas fondamentalement la nature de la production des paysans ; ils décidèrent des prix et de la vente par la Vereenigde Oost-Indische Compagnie (Compagnie néerlandaise des Indes

<sup>147</sup> COQUERY-VIDROVITCH Catherine, dir. et MUSÉE DU QUAI BRANLY - JACQUES CHIRAC Paris, 2017, *L'Afrique des routes: histoire de la circulation des hommes, des richesses et des idées à travers le continent africain*, Paris, Actes sud Musée du quai Branly - Jacques Chirac, 255 p. ; p. 157

orientales ou encore Dutch East Asian Company). La diffusion de ce produit était exercée par un capitalisme commercial d'État, avec des prix très bas, payés à des villageois obligés de s'occuper de 100 arbres environ et de les cultiver, dans des champs à très faible rendement. C'est ce que l'on nomme le travail forcé, qui était érigé au rang de panacée par les Pays-Bas dans leurs colonies. La Dutch East Asian Company faisait pression en fonction des prix internationaux et maintenait les prix très bas. Les Britanniques, de leur côté, à cette époque, firent un essai de culture raté à Madras, en Inde.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les prix furent fluctuants, avec la circulation de rares bateaux chargés de café. En 1721, 90% du café fut importé depuis Mocha, le célèbre port situé au Yémen. Puis en 1726, on constate que 90% du café fut importé depuis Java. Les Néerlandais n'avaient, alors, pas de logique mercantile. Ils avaient la volonté d'importer le café le meilleur marché, quel que soit l'endroit et d'envoyer la production de Java en Asie. En 1730, Amsterdam faisait commerce du café sur trois continents : Java asiatique, Yémen moyen oriental et la Guyane américano-hollandaise (Saint-Domingue). En 1750, les importations d'Amsterdam depuis l'Amérique égalaient déjà ses achats de café javanais et initialement, il y avait surtout des produits américains, la production coloniale s'effectuait depuis la Guyane néerlandaise.

Dans les années 1770, le café de Saint-Domingue français remplaça le café yéménite au marché ottoman du Caire parce qu'il était meilleur marché, quand bien même il avait traversé l'Atlantique et la Méditerranée. Les tarifs d'expédition étaient suffisamment bas avant la révolution des transports par bateaux à vapeur. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, en 1789, avant la révolution française, plus de 80% de la production mondiale était originaire des Amériques. Dans les années immédiatement avant la révolution française, les colonies françaises approvisionnèrent les 2/3 du café mondial mais lorsque Haïti a gagné son indépendance, les Français ne se tournèrent pas vers leurs autres colonies jusqu'à ce que le café africain prît le dessus au Havre, dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle. Quand la révolution française provoqua une révolte d'esclaves à Saint-Domingue, réduisant fortement la production de ce qui avait été le premier producteur du monde, les prix à Java et aux Amériques firent un bond pour prendre l'avantage.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, en 1820, Java fournissait seulement 6% de la consommation d'Europe et la Hollande importait en majorité du café non néerlandais — plus tard Java et Ceylan connaîtraient une renaissance. On observa alors un déclin dans le Moyen-Orient. En 1840, la production du Yémen tomba à seulement 6% de la consommation mondiale. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le café cessa d'être un produit homogène. Les prix étaient stables de mois en mois, établis équitablement entre Java et les

Amériques. La capacité des entrepôts s'améliora, les coûts intermédiaires et prédictibles des lignes de transports furent réduits avec des facilités de transport.

Topik rappelle que la production du café a cette particularité d'être lente : elle demande 4 à 6 ans avant résultats, elle ne peut être modifiée rapidement pour répondre à des changements de conjoncture. De plus, elle est fortement tributaire du climat, surtout au Brésil où les zones de production sont les plus éloignées de tropiques. Il était impossible de prédire quelle serait réellement la production. Les conditions climatiques jouèrent pour le Brésil dans les années 1887, 1902, 1910, 1918, 1942, 1953, 1966, 1975, 1981, 1985 et 1990 avec de sévères sécheresses et gelées selon les années, faisant tomber la production et monter les prix.

C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que le Brésil et les États-Unis entrèrent en scène. Les États-Unis acquirent la colonie de Porto Rico, productrice de café et, alors qu'ils étaient le pays le plus grand consommateur de café, ils continuèrent à importer depuis le Brésil. Le café était produit avec un bas niveau technologique — contrairement au sucre ou au caoutchouc au XIX<sup>e</sup> siècle, âge de l'Empire —, il subit donc un sort différent et un pays comme le Brésil put faire démarrer une production à une échelle sans précédent. Après 1820, on observe une chute des prix, due à l'accès à des terrains fertiles et pas chers et au travail exécuté par des esclaves, au Brésil. Les prix restèrent bas jusqu'au dernier quart du siècle, créant une demande induite par provision. Les exportations du Brésil firent un bond entre 1822 et 1899. La consommation mondiale crut plus durant cette période que du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Aucune colonie ne pouvait concourir avec le Brésil dans les prix ni rencontrer la large demande dans les pouvoirs coloniaux et aux États-Unis. À partir de 1850, le Brésil produisait la moitié du café mondial et en 1906, il produisait cinq fois plus vite que tout le reste du monde additionné.

Il faut noter que, jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les États européens n'avaient pas joué, jusque-là, de rôle dans le développement mondial du café, excepté pour les Hollandais qui étaient intervenus en imposant la contrainte, à leur colonie de Java, de produire du café. Nous rencontrons, ici, le fameux travail forcé imposé par les Pays-Bas (qui serait repris comme un modèle par Léopold II, au temps de l'État Indépendant du Congo). Par ailleurs, il y eut les essais infructueux des Britanniques, les efforts français et Portugais à Ceylan, en Inde et en Afrique. Ils comptèrent plutôt sur l'avantage comparatif dans le marché mondial du café. À part le cas du sucre, le premier âge du colonialisme du XVI<sup>e</sup> jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle n'a pas vu le développement de colonies indépendantes du café pour approvisionner leurs métropoles respectives. Au XIX<sup>e</sup> siècle, d'autres espèces de cafés africains sont découvertes par les impérialistes européens impatients d'exporter quelque

chose de leurs nouvelles colonies, comme le Robusta et le Liberica et la complexité du produit s'aggrava.

Il est intéressant d'étudier l'évolution de la culture du café au Brésil, qui conditionna ensuite le marché mondial. Les raisons de la capacité du Brésil à cette rapide expansion, durant ce siècle, étaient complexes<sup>148</sup>. On ne peut les attribuer uniquement aux progrès technologiques : il n'y eut pas, en effet, de révolution dans les techniques de production. Au début, l'expansion vint de la grande accessibilité de terrains vierges, d'un climat favorable, d'une infrastructure commerciale orientée vers l'export, d'une vaste force de travail fournie par les esclaves et d'une relative paix politique. Le chemin de fer fut pour une part dans cette réussite, rendant le transport moins cher et plus respectueux du produit, qui arrivait ainsi moins abîmé. Le transport par rail contribua donc pour 15 à 22% de la production de la côte et, sans lui, une production de masse n'aurait pas été possible. Ainsi, dès que l'esclavage fut aboli en 1888, le Brésil put devenir la seule contrée susceptible d'attirer des millions d'immigrants européens pour travailler dans l'agriculture semi-tropicale. Ensuite, la révolution dans la navigation et les aménagements portuaires permirent le gonflement des exports de café brésilien, multipliés par 6, entre 1850 et 1900. L'amélioration des conditions et du commerce grâce à la baisse de prix d'importation put être appréciée au Brésil. Les prix réels du café augmentèrent alors que sa valeur symbolique était restée la même.

### **Culture du café, sociétés et esclavage : l'exemple du Brésil**

Le café fut introduit en 1723 dans le territoire brésilien, selon Grandjean et Tulet<sup>149</sup>. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'économie brésilienne se réorienta vers l'agriculture avec la décadence de l'activité minière. La caféiculture fut pratiquée, à cette époque, dans de grandes exploitations et participa au maintien d'une structure foncière très inégalitaire, les *fazendas* (exploitations de plus de 500 voire de 1.000 ou 2.000 hectares). La main-d'œuvre était alors essentiellement constituée d'esclaves, main-d'œuvre bon marché et le développement de la caféiculture se fit avec l'arrivée de la cour impériale portugaise au Brésil, dont certains membres investirent dans ce secteur et grâce à la présence de terres immenses disponibles, susceptibles d'être appropriées par une minorité de puissants. On peut insister sur le fait qu'à cette époque, l'ensemble des plantations de café, qu'elles

---

<sup>148</sup> (Topik et Clarence-Smith (eds.) 2003)

<sup>149</sup> TULET Jean-Christian, 2007, « La conquête du monde tropical par la caféiculture », *Études rurales*, 30 novembre 2007, n° 180, p. 4968.

fussent situées dans l’océan Indien ou en Amérique, eurent toutes pour point commun de s’appuyer sur un système de production esclavagiste, comme l’affirme Jean-Christian Tulet dans l’article *La conquête du monde tropical par la caféiculture*.

En 1888, le Brésil fut le dernier pays à abolir l’esclavage, ce qui entraîna la fin de l’empire et déplaça la caféiculture de la région de Rio de Janeiro vers celle de São Paulo. Les planteurs passèrent alors à un nouveau système, le colonat, qui leur permit de s’assurer la main-d’œuvre nécessaire. Ce fut un système hybride de mise au travail avec des aspects de production paysanne et de travail salarié. La *fazenda* prit alors une forme différente de celle des exploitations sucrières, faite d’unités de production fragmentées et autonomes les unes par rapport aux autres. Ce système du colonat reposa sur l’importation d’une main-d’œuvre d’origine européenne, soumise par contrat d’un an, qui se déplaça depuis les milieux européens à cause d’une conjoncture particulière : la récession en Argentine et aux États-Unis. Si un tiers de la population immigrée retourna en Europe, les deux tiers restants changèrent la composition de la population brésilienne et contribuèrent à modifier la structure agraire de la région de Sao Paulo.

La région de Sao Paulo ensuite vit le café jouer un rôle moteur dans l’industrialisation du pays et lui permit d’acquérir de ce fait une place hégémonique. Ce fait est rapporté par de nombreux auteurs, tous ceux qui traitent du café. Des éléments du contexte régional furent favorables au décollage industriel : la mise en place d’infrastructures ferroviaires, l’implantation de petites filatures liées à la confection des sacs, le développement des structures bancaires et commerciales, entre autres. Ces différentes activités furent externalisées, c’est-à-dire qu’elles n’étaient pas pratiquées au sein du complexe caféier mais transférées dans les villes de la région. Cela permit le développement précoce d’une division sociale du travail et d’une demande urbaine qui provoquèrent de nouvelles opportunités d’investissement. On pratiqua alors une politique constante de défense des prix du café, dite « de valorisation » et encouragea les investissements. L’existence d’un milieu social équilibré, dû à l’introduction du salariat par le système du colonat, fut un facteur favorable : les petits colons purent ainsi accéder très tôt à la propriété. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un embryon de marché interne se mit en place : ce fut un des éléments propices au décollage industriel, ajouté à la présence de capitaux et à l’esprit d’entreprise hérité du passé.

### **De l’esclavage aux marchés à terme (fin du XIX<sup>e</sup> siècle)**

Créé au XV<sup>e</sup> siècle avec la canne à sucre, le système des plantations a dominé la

production tropicale jusqu'au dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Le planteur (le *fazendeiro* au Brésil) constituait le cœur de ce système. Il était l'entrepreneur de l'agriculture tropicale d'exportation, selon Daviron et Ponte<sup>150</sup>. La majeure partie de la main-d'œuvre avait été constituée pendant des siècles par les esclaves importés d'Afrique, comme nous l'avons vu. Après 1830 et l'abolition de l'esclavage dans les colonies britanniques des Caraïbes, on observe le passage à une organisation du travail par contrat. Selon Chandler, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, on comptait plus de grandes entreprises dans le secteur agricole que dans l'industrie<sup>151</sup>. Mais les plantations tropicales différaient des entreprises manufacturières des États-Unis et de l'Europe, principalement par l'organisation du travail. Il avait été possible d'y appliquer une nouvelle discipline industrielle du travail, grâce à l'invention d'un travail d'équipes, à l'image de ce qui avait été appliqué dans les plantations de sucre. On avait alors des unités de production à grande échelle.

La fin du XIX<sup>e</sup> siècle vit la naissance d'un réseau d'intermédiaires dans lequel les petits cultivateurs vendirent à de plus grands cultivateurs ou possesseurs de moulins, qui vendirent par le biais de facteurs « *commissarios* », qui vendirent à leur tour à des ensacheurs qui mélangeaient les cafés et vendaient aux exportateurs. Jusqu'aux années 1920, le système fut constitué d'un petit nombre de marchés locaux et non pas d'échange de café, de cette manière les prix et les offres étaient vraiment imparfaits et favorisaient les intermédiaires. Ils étaient soumis à la réputation des personnes qui avaient la faveur et non aux « forces du marché », selon Topik. Durant toute cette époque, l'établissement des facteurs de classification des cafés, l'évaluation des critères de qualité sont restés embryonnaires et liés aux lieux de production : c'est ainsi que l'on a eu le « Mocha », le « Java » etc. et la valeur du café tenait alors à la réputation du port dont il était originaire,

Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, le planteur était propriétaire du produit jusqu'au point de vente européen et assumait alors tous les risques liés à ces opérations. Le transport du produit était organisé par un mandataire ou facteur commissionnaire, qui s'occupait du transport, du stockage, de l'assurance, du paiement des taxes, du classement en grades, des relations avec le courtier de vente ; mais il n'était pas propriétaire. Il versait un crédit sur la future vente au propriétaire. Tout a changé quand s'est mise en place vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle l'organisation dite « classique » des marchés de produits. Celui-ci se mit en place avec le commerce des céréales d'abord, à Chicago.

Le marché du café, qui fonctionnait jusque-là « en roue libre », commença à

---

<sup>150</sup> DAVIRON Benoît et PONTE Stefano, 2007, *Le paradoxe du café ; traduit de l'anglais par John Baker*, Versailles, Quae, 359 p.

<sup>151</sup> CHANDLER A. D. et SAUSSOIS Jean-Michel, 1977, *La main visible des managers : une analyse historique*, Paris, Economica.

changer en 1870, quand un câble sous-marin relia l'Amérique du sud à New York et Londres par télégraphe, selon Topik. L'information à propos des prix et de la demande et de l'offre commença à être homogène de manière internationale. Les entrepôts qui tenaient une part substantielle des échanges mondiaux furent construits, renforçant la position du marché des importateurs. Les exportateurs cessèrent d'être des agents de consignation et devinrent plutôt des agents des importateurs qui contrôlaient le marché et établissaient les prix. À cause de la spéculation, les prix fluctuèrent sauvagement. La création de l'Échange de café de New York en 1882, qui avait été institué pour prévenir les coins commerciaux de faire grimper les prix comme ce fut le cas en 1880, institutionnalisa l'accès à l'information. Hambourg, Le Havre et Londres suivirent, avec l'augmentation des échanges de café. Bien que cela apparût tard pour le développement de marchés à terme, depuis le début du marché du blé à Chicago en 1884, dans les faits, les premiers marchés à terme britanniques démarrèrent seulement en 1883. Le café fut donc un pionnier dans le phénomène d'institutionnalisation globale de produit.

Le télégraphe créa la possibilité d'un marché international de produit. Les prix et les grades généralisèrent par la suite. Aussi longtemps que les commandes étaient faites sur place, les cerises spécifiques étaient adjugées. Avec la naissance des marchés à terme, le café devint un pur produit dans ce sens que les droits pour le convoyage du café furent à partir de ce moment achetés et payés sur les places des marchés, sans que l'acheteur n'ait vu le tout en question. Les cafés devinrent des produits possédant un paquet d'attributs spécifiques, gradués. En effet, avec l'avènement des marchés à terme, les acheteurs commandaient le café non plus comme un produit fleurissant sur des arbres lointains. Déjà en 1880, les marchands avaient acheté une idée, plus que des cerises « palpables ». Cette année-là, ce furent 61 millions de sacs qui furent achetés et envoyés au marché à terme de Hambourg, quand la totalité de la moisson mondiale avait été de moins de 7 millions de sacs !

L'établissement de l'Échange New Yorkais de Café eut un effet inattendu et non souhaité sur le marché<sup>152</sup>. L'Échange New Yorkais de Café ou New York Board of Trade avait été créé dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle : le New York Cotton Exchange d'abord en 1870, est un marché à terme qui a été fondé pour faire face à la volatilité des cours de cette fibre par un groupe de cent marchands de coton<sup>153</sup>. Un New York Coffee Exchange fut mis en place en 1881 et les échanges débutèrent en 1882, dirigeant le marché pendant 60

---

<sup>152</sup> (Topik et Clarence-Smith (eds.) 2003).

<sup>153</sup> Wikipedia, *New York Board of Trade*, disponible à l'adresse [https://fr.wikipedia.org/wiki/New\\_York\\_Board\\_of\\_Trade](https://fr.wikipedia.org/wiki/New_York_Board_of_Trade), consulté le 11/07/2018



ans<sup>154</sup>. Les importateurs locaux avaient espéré garder le marché des États-Unis pour eux-mêmes en sortant les concurrents de Baltimore, Nouvelle Orléans et San Francisco. Cependant, la standardisation et l'accessibilité de l'information apporta à propos de ces échanges, un sabotage des informations des marchands à l'intérieur de New York, des relations personnelles et des entreprises artisanales, permettant à l'Échange New Yorkais de Café d'être dominé par ceux qui étaient alors « hors des sentiers battus ». La procédure d'acceptation des grades et des standards devenait alors nécessaire, mais elle allait mettre du temps à être acceptée et se mettre en place.

Étudier le café revient désormais, aujourd'hui, à traiter d'un « produit de base » (ou « commodité » selon le terme anglais), comme le notent Daviron et Ponte. Traiter des caractéristiques générales du circuit du café de la production à la consommation, c'est-à-dire la « chaîne de valeur du café » revient donc à comprendre la « problématique des produits de base » et son lien avec les pays du sud, comme nous l'avons montré. La production, le négoce et la consommation de café ont des particularités qui le rendent très utile pour comprendre le commerce des produits tropicaux. Nous pourrions voir combien l'histoire de la Planco est représentative de la conjoncture des années trente. En outre, comme « produit de base », le café est un bon exemple si l'on étudie son marché, qui fait partie des chaînes mondiales, pour comprendre le « paradoxe du café », que l'on peut analyser en six points.

Premièrement, les pays du Sud fournissent plus de 90% de la production mondiale de café pour ceux du Nord. Cela dénote un aperçu des rapports économiques entre le Nord et le Sud. Deuxièmement, à l'orée du XX<sup>e</sup> siècle, la valeur du café au niveau international se plaçait juste derrière les grains et le sucre. Troisièmement, le café a été un des premiers produits de base régulé par les États via des tentatives de contrôle dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Quatrièmement, c'est une part importante des recettes des pays à faible revenu. Cinquièmement, les gouvernements des pays producteurs l'ont très rapidement considéré comme ayant un intérêt stratégique. Sixièmement, sa production a fort peu évolué au niveau technologique, ce qui rend encore plus intéressant son étude dans le temps. Et enfin c'est sur lui que se sont concentrées les nouvelles formes de régulation pour la question de la valeur et de la qualité. Nous reviendrons dans le courant de ce travail sur la question de la qualité c'est-à-dire : les attributs matériel et symbolique du produit et comment ils se sont établis dans le temps.

Après avoir observé les origines, les pérégrinations, le développement de la fève et de sa commercialisation dans le monde, nous constatons qu'elle revint en force dans les

---

<sup>154</sup> (Daviron et Ponte 2007)

contrées où elle est née, en Afrique, dans les années 1910-1920.

### **Du monde à l'Afrique : grand retour en 1910/1920**

Le café effectua un retour vers ses contrées d'origine, lié aux mouvements de colonisation dans l'Afrique de l'Est, au début du XX<sup>e</sup> siècle. Il est connexe aux plantations établies par les empires britannique et allemand, à partir de cette époque. Nous nous appuyons sur le chapitre développé par Pauline Girard-Klotz, dans *Histoire du café en Afrique de l'Est* pour cette question<sup>155</sup>. Elle note qu'à partir des années 1870, l'influence anglaise commença à entrer en concurrence avec la France et l'Allemagne dans la région. L'enjeu, de taille, était de prendre le contrôle de territoires susceptibles de fournir des matières premières aux métropoles. Le Royaume-Uni s'implanta au cours des années 1880 en Ouganda, au Kenya et au Tanganyika et se heurte à l'Allemagne. En 1885, avec l'accord de Berlin, la région fut partagée et les futurs Ouganda et Kenya passèrent sous domination britannique, alors que le Tanganyika (future Tanzanie) le fut sous la domination allemande. Comme les plantations de Ceylan (Sri Lanka), d'où le Royaume-Uni importait son café, avaient été ravagées par la maladie (nous retrouverons les détails de cet épisode plus bas dans l'histoire du café au Congo), il lui fallut importer du Brésil du café de moindre qualité, ce qui lui faisait perdre une grande part de ses bénéfices.

L'objectif du Royaume Uni fut, tout de suite, de rendre ses territoires autonomes financièrement et producteurs de matières premières pour le marché métropolitain. Cette démarche est commune à la plupart des métropoles dans le cadre des empires coloniaux : nous la retrouvons aussi dans l'histoire de l'État Indépendant du Congo, puis du Congo belge. La caféiculture et ses premiers résultats en Afrique amenèrent l'administration coloniale à l'encourager vivement. Elle se développa ensuite en Ouganda, au Kenya et au Tanganyika inégalement selon trois phases, en rapport avec les cours mondiaux et les événements politiques. La première phase, d'expérimentation, alla de 1890 à 1922. La deuxième phase, de 1920 à 1922, permit de poser la culture du café sur des bases solides. De 1922 à 1936, il y eut une phase de développement spectaculaire puis un coup d'arrêt sévère fut porté par la crise de 1930, entraînant un arrêt de sa croissance dans toute l'Afrique de l'Est ... jusqu'en 1950, où commença seulement alors la remontée des cours.

Les évolutions de la caféiculture furent loin d'être homogènes en Afrique de l'Est.

---

<sup>155</sup> GIRARD-KLOTZ Pauline, 1998, « Histoire du café en Afrique de l'Est 1900-1962 » dans *Caféicultures d'Afrique orientale : territoires, enjeux et politiques*, s.l., Karthala, p. 205.

Selon les régions et les gouvernements, le colonat européen ou le paysannat africain furent favorisés. Le potentiel caféicole de ces régions fut rapidement perçu par les colons et par les administrateurs des colonies. On y trouve les deux principales souches de café exploités : Arabica et Robusta, selon la nature des terrains.

Au Kenya, l'abondance des terres fertiles fut très vite remarquée et les administrateurs se mirent à promouvoir une colonisation blanche qui leur semblait le meilleur moyen de développer le pays. En effet, ils avaient observé l'inexistence d'un pouvoir politique centralisé parmi les populations locales. Ils agirent au travers de plusieurs lois en 1897, 1902, 1915. Les colons européens devinrent rapidement un groupe nombreux, jusqu'à partager le pays en « White Highlands » et réserves indigènes. En 1908, le Kenya avait une surface plantée de 243 ha pour les Européens, qui passa à 11.264 ha et 5.319 tonnes de production, en 1920. La question de la diffusion du café dans les populations autochtones se posa mais les colons s'y opposèrent.

La situation en Ouganda et sa mise en valeur furent très différentes. Arrivés en 1894, les Anglais trouvèrent le pays très peuplé et bien administré, avec un roi et une aristocratie : les Baganda. Ceux-ci négocièrent avec les Anglais et aboutirent en 1900 à un traité, où ils obtinrent des terres en pleine propriété. On observe alors le développement d'une paysannerie africaine, dans la culture du coton surtout. Avec la colonisation européenne après 1910, il y eut une hausse des cours du café entre 1918 et 1922, liée à une grande période de colonisation. Il y eut ensuite une crise en 1922, qui porta un coup sévère aux plantations de café européennes qui déclinèrent alors, concurrencées par la culture africaine du cotonnier, qui se montrait rentable. Nous verrons cependant, par la suite, que la proximité des plantations ougandaises, sur l'autre rive du lac Albert, a joué un rôle non négligeable au début de la Planco.

Pour ce qui est du Tanganyika, les administrateurs ne privilégièrent ni l'un ni l'autre secteur. Les premiers gouvernements allemands s'attachèrent à préserver les intérêts des Africains, menacés par l'achat de terres pratiqué par des compagnies commerciales. Cette situation fut confortée à l'arrivée des Britanniques en 1916, du fait du statut du territoire sous la forme d'un « Protectorat de la Société des Nations placées sous la tutelle du Royaume-Uni ». La caféiculture africaine fut encouragée dans les régions où elle pouvait se révéler un moyen de développement approprié. Ce fut le cas à l'Ouest du lac Victoria avec une production de Robusta au Bukoba et aussi au Kilimandjaro, avec la culture de l'Arabica par les Chabba, dans les années 1920.

Pauline Girard-Klotz conclut ainsi que, dans les années 1920, le caféier était diversement implanté dans les trois colonies. Partout avait été prise la décision de

promouvoir sa culture, que ce soit par les Africains ou par les Européens. Nous allons observer maintenant quelle a été l'histoire du café au Congo et comment le gouvernement de la colonie s'est positionné par rapport à ce produit, prometteur à cette époque.

### **Un grand intérêt pour le café au Congo**

Nous pouvons noter un fait récent et signifiant : le café a supplanté, en 1970, l'huile de palme, produit pour lequel la République démocratique du Congo (alors dénommée Zaïre), détenait la première position en Afrique depuis 1960, peut-on lire dans l'article assez récent (1986) de K. Mbuluyo Mokili<sup>156</sup>. Ainsi, de tous les produits agricoles destinés à l'exportation dans ce pays, le café est le plus important à cette date. En 1981, les recettes d'exportation de café représentèrent 17,7% des devises du gouvernement, le plaçant en troisième position après le cuivre (55%) et le cobalt (19%), principales sources de devises du pays, selon les données de la Banque du Zaïre<sup>157</sup>. Cette culture était, à l'époque coloniale, pratiquée dans toutes les régions du pays, note l'auteur, qui étudie cette plante « objet de grande culture » pour la variété Robusta dans les provinces de l'Équateur, du Kasai, du Badundu, du Kivu, et du Haut-Zaïre ; et pour la variété Arabica dans l'Ituri, le Nord-Kivu et le Sud-Kivu.

Le Congo a bien sa place dans l'histoire de la caféiculture et cela à plus d'un titre. Cela s'applique aux deux espèces les plus connues et commercialisées : l'Arabica ou *Coffea arabica* et le Robusta ou *Coffea canephora*. C'est dans la recherche agronomique, particulièrement sur le Robusta, que le Congo s'illustra, au travers de l'Institut National pour l'Étude Agronomique du Congo belge (INÉAC). Dès l'époque de l'État indépendant du Congo, le café attira l'attention des botanistes, des administrations et des planteurs. Nous avons pu voir que la caféiculture au Brésil avait connu un grand essor au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Il était devenu un produit de grand rapport. Cela ne pouvait donc pas ne pas attirer l'attention des personnalités qui s'installèrent au Congo. Le *Coffea canephora*, plus communément connu sous le nom de Robusta (de par la nature robuste de la plante), fut découvert pour la première fois dans ce qui n'était pas encore le Congo belge, pendant les années 1800, peut-on lire aujourd'hui dans *Le guide du café*<sup>158</sup>. On sait qu'il existait aussi à l'état naturel, dans les forêts tropicales entourant le Lac Victoria en Ouganda.

---

<sup>156</sup> MBULUYO MOKILI K., 1986, « La culture du café et le développement de l'Uélé », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 1986, vol. 39, n° 154, p. 143-156.

<sup>157</sup> Banque du Zaïre, *Bulletin de statistiques*, 4<sup>e</sup> trimestre 1981, p. 45 : cité dans K. Mbuluyo Mokili

<sup>158</sup> CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL, *Le guide du café. Qualité du café : Robusta - l'espèce*, <http://www.leguideducafe.org/guide-du-cafe/qualite-du-cafe/robusta---lespece/>, consulté le 22 juillet 2017.

Deux sources principales nous fournissent de nombreux renseignements pour faire l'histoire de la caféiculture dans la colonie, avant les débuts de la société Planco : le mémoire de Leplae *Les plantations de café au Congo belge*<sup>159</sup> et les numéros du *Bulletins agricoles du Congo belge*, des années 1910 à 1920. Ce mémoire contient beaucoup d'informations factuelles sur la culture du café en général et particulièrement au Congo. Cependant, Leplae étant né en 1868, ayant fait carrière comme agronome d'État en Belgique puis, en Afrique chargé de l'agriculture avant de décéder en 1941, ses propos sont fortement teintés de l'idéologie et de l'esprit fin de siècle ainsi que des vues politiques de Léopold II — dont la fascination pour les méthodes des Hollandais dans leurs colonies. Il a été la voix de la métropole, il nous apporte donc de précieuses indications sur cette culture dans la colonie et nous plonge dans le contexte de l'époque.

Leplae commence par revenir sur l'histoire et le grand développement de la culture du café dans le monde tropical, depuis que Stanley fût revenu de ses expéditions à la côte occidentale en 1877. Vers cette époque, rappelle-t-il, le Brésil établit ses énormes plantations de café, dans l'État de São Paulo. Les Hollandais avaient étendu leurs plantations de caféiers à Java et dès cette époque, la culture de ce produit de grande consommation avait attiré l'attention de tous les colonisateurs, surtout des Belges — dont la nouvelle possession ne produisait encore aucune récolte exportable.

Les informations données par Leplae sur l'introduction de cette plante dans l'Afrique de l'Est nous intéressent aussi par leur précision<sup>160</sup>. Il rappelle que l'importation du café Arabica en Afrique orientale est due aux Arabes de Kilwa et Zanzibar, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'explorateur Burton signala des cultures de café, en 1840, à Zanzibar. Le climat de la côte orientale d'Afrique se révéla alors trop chaud et trop sec pour cette espèce. En revanche, les cultures réussirent dans les terres hautes et plus fraîches du Siré dans le Nyassa. Il y fut introduit par des colons anglais en 1876. En 1877, Mgr Leroy des Pères du Saint-Esprit à Saint-Denis, dans l'île Bourbon, emporta des graines et cultiva ce café dans la Mission de Morogoro (Tanzanie). De là, il se répandit sur le continent. Les Allemands s'y intéressèrent. En 1871, la Compagnie allemande de l'Est-Africain installa les premières plantations dans la région montagneuse de l'Usambara. Des sociétés allemandes semèrent des graines provenant de Java et Sumatra. Elles se trouvèrent victimes de différents déboires (semblables à ceux du Congo plus tard — note Leplae) et se virent presque totalement détruites par un *borer*<sup>161</sup> (*Herpetogigas fasciatus*) : de 6.000.000 caféiers, on passa à 3.000.000 en 1895. En 1901, des missionnaires français vinrent

---

<sup>159</sup> LEPLAE Edmond, 1936, *Les plantations de café au Congo belge: leur histoire (1881-1935)*, Bruxelles, Belgique, G.Von Campenhout, 248 p.

<sup>160</sup> Leplae 1936, p. 134

s'installer en Afrique de l'Est, près de Nairobi et y apportèrent l'Arabica cultivé par Mgr Leroy, de la Mission des Pères du Saint-Esprit, vue plus haut. Cette importation fut le point de départ des grandes plantations d'Arabica établies au Kenya.

Leplae revient à l'État indépendant du Congo, dans les années 1880 et note que le botaniste français Auguste Chevalier avait recueilli sur les rives du Chari un caféier de haute taille de l'espèce *Coffea Excelsa*, dont on trouve des traces dans ses écrits<sup>162</sup>. D'autres explorateurs trouvèrent aussi d'autres espèces de caféiers natifs. Lors de la Conférence géographique internationale, en 1876, à Bruxelles, le Roi Léopold II — qui en était l'instigateur et cherchait alors à créer une colonie —, fonda l'Association Internationale Africaine en vue de l'exploration de l'Afrique Centrale et de la répression de la traite des esclaves. À la suite de quoi, en 1885, dès la naissance de l'État Indépendant du Congo, l'Association Internationale Africaine sema à Léopoldville des graines de café *Coffea Liberica* et obtint une récolte abondante. De 1885 à 1888, les possibilités de culture du café attirèrent l'attention de la métropole : des horticulteurs belges et divers consuls de Belgique envoyèrent au Congo des graines de caféiers Maragogipe (*sic*, du nom de la ville du Brésil), Liberica, Arabica et Myrtifolia, après avoir constaté l'essor de cette culture en Amérique latine. Diverses plantations, dont une de Liberica qui fut très réussie, furent préconisées puis installées dans les années 1890. L'exposition coloniale à Anvers, en 1894, donna l'opportunité de faire la promotion de la culture du café au Congo, comparé aux meilleurs cafés étrangers.

---

<sup>161</sup> BORER : terme anglais utilisé pour des insectes ennemis des caféiers, qui « creusent ». Description : Gros coléoptères aux longues antennes et dessus chatoyant sur les élytres. La femelle pond ses œufs dans les anfractuosités du tronc, près du sol (16 à 20 cm), les jeunes larves pénètrent sous l'écorce, creusent une galerie circulaire dans l'aubier puis vers le cœur et de là une galerie descendante (souvent dans le pivot au-dessous du collet), puis ascendante de plus de 40 cm, longue vie, 6 mois à 3 ans; présence de sciure, fréquente au pied des arbres atteints. Extrait de l'ouvrage (Coste René 1968)

<sup>162</sup> CHEVALIER Auguste, 1920, *Exploration botanique de l'Afrique occidentale française. Tome I. Énumération des plantes récoltées avec une carte botanique, agricole et forestière*, Paris, P Lechevalier, xiii+798 p.



*Illustration 7:  
Exposition  
internationale (1894,  
Anvers, Belgique)*

[BNF, *Exposition internationale (1894 ; Anvers, Belgique)*<sup>163</sup>]

Des experts furent missionnés à Java et dans d'autres plantations du globe, pour étudier les meilleures conditions de culture. On fit acheter de fortes quantités de graines au Guatemala, à la Jamaïque, au Cap-Vert, au Libéria, à Sao-Thomé, à Mombassa, à Java, par les services de l'État — mais les semis échouèrent. En effet, une particularité des semences de café est que leur pouvoir germinatif est limité dans le temps, ce qui est noté par Ledreux — qui étudie *La culture des caféiers à Madagascar* et nous fournit les informations essentielles sur la culture de ce produit (dont on trouvera plus de détails en Annexe 5)<sup>164</sup>.

Dans un article sur *La Crise agricole coloniale et les phases du développement de l'agriculture dans le Congo central*, Leplae montre que, dans les années 1890, surgit un vif intérêt pour la culture du café, qui « poussait si facilement que chacun croyait pouvoir le produire »<sup>165</sup>. En 1897, lors d'une autre grande manifestation, l'Exposition coloniale de Tervueren, on intensifia la propagande en faveur du Congo, en montrant au public « l'œuvre coloniale des Belges ». Le *Guide* publié à cette occasion donna un descriptif des conditions naturelles et de l'agriculture naissante ; on y trouvait une description des caféiers sauvages du Congo (Leplae 1936 : 14) :

---

<sup>163</sup> BNF, *Exposition internationale (1894 ; Anvers, Belgique)*, disponible sur le site [data.bnf.fr](https://data.bnf.fr/12336637/exposition_internationale/) à l'adresse [https://data.bnf.fr/12336637/exposition\\_internationale/](https://data.bnf.fr/12336637/exposition_internationale/)

<sup>164</sup> LEDREUX A., 1934, *La Culture des caféiers à Madagascar*, Paris, Imprimerie nationale librairie Larose, 108 p.

<sup>165</sup> LEPLAE Edmond, 1932, *La Crise agricole coloniale et les phases du développement de l'agriculture dans le Congo central*, Bruxelles, G. Van Campenhout, (coll. « Institut royal colonial belge. Section des sciences naturelles et médicales. Mémoires »), 31 p.

Caféier du Haut-Ubangui : signalé dans l'Ubangui, l'Uélé et le Chari, au Tchad. Arbuste de 2 mètres de haut très ramifié dès la base portant les rameaux grêles fructifiant beaucoup. Les fruits sont rouge vif à maturité et les graines sont petites et très bombées. Il ressemble au café de Libéria

Caféier du Lomami : ce café fut appelé plus tard Robusta. Il pousse dans des terrains sablonneux, abondant sur la rive gauche du Lomami et sur les rives du Sankuru en amont de Lusambo : les cultures ont été établies par le commandant Gillain dans cette station et il a réussi à convaincre des chefs « indigènes » à s'occuper de les propager

Caféier du Lualaba

Caféier sauvage de Libéria : *coffea liberica* lui-même

Caféier du Kwango : la côte de Loango exporte annuellement à peu près 1.000 tonnes de ce café dont une partie vient en transit dans l'État du Congo.

Le botaniste belge Émile Laurent<sup>166</sup> joua un rôle décisif dans l'implantation de la caféiculture au Congo et dans le monde avec une espèce qui sera connue plus tard comme le « café INÉAC ». Il fut chargé, en 1895, d'une mission d'inspection sur tout le territoire, où il découvrit de nouvelles espèces qui poussaient de manière sauvage dans diverses régions aux climats variés. Il découvrit sur les rives du Lomami un caféier nouveau, qu'Émile De Wildeman (qui rédige la notice biographique d'Émile Laurent<sup>167</sup>) nomma *Coffea Laurentii* en hommage à son découvreur, alors disparu tragiquement et qui se répandit sous le nom de *Coffea robusta*, grâce à l'intervention du Dr Cramer, Hollandais, travaillant alors à Gembloux dans le laboratoire fondé par Émile Laurent. Ce dernier fit procéder à des récoltes expérimentales et montra les capacités intéressantes de production et de rentabilité en anticipant des profits de 24.000 à 33.000 francs-or par an — et même de 300.000 francs-or pour cent hectares. Il rédigea une brochure avec ces conclusions et ces conseils : il proposa la culture du caféier de Libéria et un essai prudent du caféier du Sankuru. Il estimait alors qu'en un siècle, le Congo avait la possibilité de devenir une grande colonie à café comme le Brésil !

Émile Laurent créa aussi le Jardin colonial de Laeken, à l'initiative du roi Léopold II, au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>168</sup>. Ce jardin était destiné à permettre la mise en culture et l'étude des plantes africaines tropicales d'intérêt économique, prélevées sur le terrain et à tester d'autres plantes exotiques susceptibles d'être introduites au Congo. Il fut conçu

---

<sup>166</sup> WIKIPEDIA, 2018, « Émile Laurent (botaniste) » dans *Wikipédia*, [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=%C3%89mile\\_Laurent\\_\(botaniste\)&oldid=149280831](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=%C3%89mile_Laurent_(botaniste)&oldid=149280831), Émile-Ghislain Laurent, né le 5 septembre 1861 et disparu en mer le 20 février 1904, est un botaniste belge, docteur ès sciences, qui fut professeur à l'Institut agricole de l'État à Gembloux. Plusieurs taxons lui rendent hommage, tels que *Albizia laurentii* ou *Millettia laurentii*.

<sup>167</sup> WILDEMAN Émile De, 1948, « Laurent, Émile. Notice biographique », *Biographie coloniale belge*, 1948, T. 1, p. 587591.

<sup>168</sup> Article wikipédia disponible à l'adresse [https://fr.wikipedia.org/wiki/Jardin\\_colonial\\_de\\_Laeken](https://fr.wikipedia.org/wiki/Jardin_colonial_de_Laeken), consulté le 10/03/2017



comme le pendant du jardin botanique d'Eala, implanté dans la colonie. Le Jardin colonial de Laeken fut administré à partir de 1910 par la Direction générale de l'Agriculture et œuvra à introduire au Congo des espèces et variétés de plantes de colonies tropicales étrangères en produisant graines, boutures ou jeunes plants qui furent ensuite envoyés au Congo — particulièrement pour les caféiers. L'intervention du Jardin colonial se poursuivit durant trente ans en prospectant dans les divers pays produisant du café, en ramenant diverses espèces et en menant des cultures pour étudier et favoriser les meilleures graines et les meilleurs rendements. On peut en voir les variétés dans le tableau suivant<sup>169</sup> :

Pays	Variété
Abyssinie	Moka
Indes anglaises	Mysore ; Coorg
Cuba	Santiago
Colombie	Tolima ; Huila ; La Palma
Brésil	Nacional ; Bourbon ; Maragogipe ; Amarillo
Porto-Rico	San Ramon ; Bourbon ; Erecta ; Padang
Guatémala	San Ramon ; Bourbon ; Jamaïque ; Antigua ; Artitlan ; Chicacao
Java	Columnaris
Île de la Réunion	Laurina ; Hybride Leroy ; Pointu

*Tableau 1 : Tableau des variétés de café au Congo. 1936*

*[LEPLAE, 1936, p.86]*

Au moment de la reprise du territoire en 1908, il y avait peu de progrès agricoles au Congo — la fortune de l'ÉIC s'était bâtie sur une économie de cueillette, du caoutchouc principalement : ce fait est connu mais nous y reviendrons plus loin. Avant l'annexion du Congo par le gouvernement belge, on constate qu'il y avait un petit nombre d'entreprises privées au Congo et une préférence pour la production du caoutchouc jusqu'en 1912, ce qui a donné le résultat suivant : il y avait seulement trois colons individuels. De Rougement d'Anvers fut le premier colon agricole belge. Jacques planta le cacaoyer dans le Mayumbe. De Veughel, ancien agent de l'agriculture, racheta le petit troupeau de l'État à Kanda-Kanda.

À partir de 1909, l'attention à l'agriculture prit des contours plus précis. Une inspection des plantations existantes fut mandatée par le gouvernement et effectuée par Jean Claessens. Ce dernier a joué non seulement un rôle très important dans les questions agricoles au Congo, nous montre sa notice biographique<sup>170</sup>, mais aussi directement dans l'histoire de la Planco. Il obtint un diplôme d'ingénieur agricole de l'université catholique

<sup>169</sup> (Leplae 1936)

de Louvain et s'intéressa à la culture du café et du coton dès le début de sa carrière, où il fit un séjour d'étude aux États-Unis et au Mexique. Il commença sa carrière au Congo en 1905 comme chef de culture de troisième classe, attaché à la Direction de l'agriculture. En 1909, il accomplit une mission d'inspection des plantations. En 1911, il dirigea les services agricoles du Katanga. En 1922, il fut nommé directeur à Bruxelles au ministère des Colonies. Il retourna au Congo préparer la colonisation agricole belge de l'Ituri et construisit la ferme expérimentale de Nioka<sup>171</sup>. Il accomplit plusieurs termes entre 1922 et 1932, date à laquelle on lui demanda, vu sa position influente, d'accompagner le Prince héritier dans un voyage d'étude à la colonie (1932-1933)<sup>172</sup>. À la suite de ces pérégrinations et des échanges de vue sur l'orientation à donner aux recherches agricoles, l'Institut national pour l'étude agronomique au Congo (INÉAC) vit le jour en 1934. Claessens prit la succession de Leplae à la direction générale de l'Agriculture, au moment de sa retraite. Mais il renonça ensuite à ce poste pour prendre la direction de l'INÉAC en 1935. Il prit sa retraite en 1946.

Le ministre des colonies Renkin<sup>173</sup> demanda donc à Claessens une inspection détaillée des plantations, de l'État et des particuliers, dans toute la colonie. Il effectua avec lui une tournée de deux ans et visita toutes les plantations. Ses conclusions furent très nettes : beaucoup ne valaient même plus les frais d'entretien et la plupart étaient à l'abandon. Mais, pas seulement car il affirma clairement qu'il avait foi dans l'avenir d'une culture rationnelle du café au Congo belge : des plantations bien faites et bien entretenues pouvaient donner au Congo des rendements de café comparables à ceux d'autres pays tropicaux. Cette opinion se verra confirmée par l'extension prise par les peuplements de café de la colonie, par la suite.

En 1910, dans la jeune colonie, le gouvernement effectua une réorganisation du Service agricole et créa une Direction générale de l'Agriculture, il plaça à sa tête Leplae. Il fut envoyé en mission de prospection dans la région de Sakania-Élisabethville et y amena des machines agricoles, du bétail et des bêtes de trait, construisit des fermes et engagea en

---

<sup>170</sup> LAWALRÉE A., 2002, *CLAESSENS (Jean Joseph Louis) | Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer*, [http://www.kaowarsom.be/fr/notices\\_CLAESSENS\\_Jean\\_Joseph\\_Louis](http://www.kaowarsom.be/fr/notices_CLAESSENS_Jean_Joseph_Louis), 2002, consulté le 10 mars 2016

<sup>171</sup> Nous reviendrons à plusieurs reprises sur la station de Nioka par la suite

<sup>172</sup> On trouve la trace de ce voyage dans les courriers de Fernand Delmotte, à la date du 06/05/1933, Liasse no.77 : « J'ai eu chez moi le directeur général de l'Agriculture en Afrique VANDEN ABEELE, une connaissance de longue date. Il venait du Rwanda et du Kivu où il avait rencontré le Prince Léopold, ce dernier lui a parlé des questions dont j'avais discuté. En ce qui concerne le café par l'« indigène », je devrais avoir gagné mon procès car le prince aurait voulu faire arrêter la campagne en cours depuis plusieurs années pour faire cultiver le café au Rwanda, où il n'y a pas de colons. »

<sup>173</sup> Renkin est Ministre des colonies du 30/10/1908 au 20/11/1918, voir (Ndaywel è Nziem, Obenga et Salmon 1998) p. 375

Belgique 32 colons qui occupèrent 18 fermes, explique Bogumil Jewsiewicki<sup>174</sup>. Le ministre des colonies et les Chambres belges tâchaient alors d'estimer l'avenir économique de la colonie. Les perspectives de prospérité immédiate étaient faibles, de l'avis de Leplae. Au nord-est on découvrait l'or et le cuivre ; il y avait une grande méfiance par rapport au café et des espoirs plutôt dans le caoutchouc (avec aussi le palmier *Elaeis* et la production d'huile). Renkin décida d'organiser un service complet d'Agriculture dans la colonie, avec un Directeur de l'Agriculture, assisté de techniciens spécialisés.

Dans le numéro 1 du *Bulletin agricole du Congo belge* de 1910, un article donne des « extraits intéressant l'Agriculture » du *Rapport présenté aux Chambres par le Ministre des Colonies*<sup>175</sup>. La superficie des plantations de caféiers entreprises par l'État représentaient alors 600 hectares et étaient situées dans les districts de l'Équateur et de l'Aruwini. Malgré l'état vieillissant de ces plantations, le rapport estime la culture du café rentable même si, en 1910, le prix au kilo était de 1,50 fr (il est difficile d'évaluer la valeur actuelle de cette somme à cette date). En 1909, la quantité produite avait été de 12.740 kg pour une somme de 16.562 fr. Il y est fait état de la mise en place d'usines expérimentales pour le traitement des produits agricoles. Des jardins d'essais furent créés et parmi ceux-ci la station agricole de Congo da Lemba dans le Mayumbe. La culture principale qui y était pratiquée était celle du café, de l'espèce *Coffea arabica* originaire de l'île de São Tomé, à laquelle presque tout le terrain était affecté et qui donna de belles récoltes de 1902 à 1908 — cependant elle fut presque entièrement détruite par un *borer*.

Un tableau renseigne les récoltes obtenues chaque année, depuis la reprise du poste par la Société Agricole du Mayumbe et le prix moyen de vente au kg de chacune des récoltes<sup>176</sup> :

---

<sup>174</sup> JEWSIEWICKI B., 1979, « Le Colonat Agricole Européen au Congo-Belge, 1910-1960 : Questions Politiques et Economiques », *The Journal of African History*, 1979, vol. 20, n° 4, p. 559571.

<sup>175</sup> *Rapport présenté aux Chambres par le Ministre des Colonies in Bulletin agricole du Congo belge et du Ruanda-Urundi*, éd. BELGIQUE. MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR, BELGIQUE. MINISTERIE VAN BELGISCH-CONGO EN VAN RUANDA-URUNDI, Bruxelles, Belgique, Ministère des colonies, 1910, p. 5-25

<sup>176</sup> MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, 1910, « Bulletin Agricole du Congo Belge », vol. I, no.1, novembre 1910.

Années	Récolte en kilogrammes	Prix de vente au kg.
1899	4,028	0.53
1900	4,991	0.70
1901	8,356	0.95
1902	29,478	0.95
1903	25,927	1.00
1904	40,210	1.07
1905	19,420	1.09
1906	13,055	1.16 1/2
1907	3,993	1.15
1908	15,609	1.15
1909	2,997	1.50
1910	5,170	1.41

Tableau 2: Tableau des récoltes de café de la station de Congo da Lemba. 1910

[B.A.C.B. vol.1, no.1, nov. 1910]

Illustration 8: Habitation du directeur de la station de Congo da Lemba, 1910



En 1910/11 Edmond Leplae fut investi, par le Ministre, de la mission de déterminer le plus rapidement possible les cultures à entreprendre dans la colonie. Il effectua des études à Java, aux Indes Orientales anglaises et néerlandaises. Il reprit le rapport de Claessens et l'étude de la production de café au Congo. Il définit la politique à mettre en place et envoie une note au ministre des colonies. Par une publication dans le *Bulletin agricole du Congo belge*, il chercha à faire connaître aux coloniaux belges les méthodes agricoles des colonies les plus anciennes. Son rapport *L'agriculture du Congo belge*, sur

<sup>177</sup> Ibidem p. 302

les années 1910-1912, parut en 1913<sup>178</sup> et offrit un programme conçu pour la production de récoltes importantes, capables d'influencer sérieusement la prospérité du Congo. Il signala, dans ce rapport, que la situation était défavorable pour les plantations (commerce de caoutchouc, ivoire, copal), pour les raisons suivantes : que les transports étaient d'un prix exagéré et que certains impôts étaient trop élevés.

Les rapports sur l'agriculture « indigène » et particulièrement ceux de Leplae qui avait, on le voit ici, une influence décisive à l'époque, représentaient celle-ci comme « rudimentaire, consacrée uniquement aux récoltes alimentaires et soumise à une grande instabilité à cause d'une pléiade de chefs ». L'agriculture locale est présentée comme « embryonnaire ». En effet Leplae exposa dans divers écrits sa doctrine, qui fit loi et fut appliquée dans la colonie jusque dans les dernières années de son existence, à la suite d'un décret sur les cultures obligatoires. Nous en retrouvons l'essentiel des termes dans un exposé qu'il fit lors d'un éminent *Congrès international d'Agriculture tropicale d'Anvers*<sup>179</sup>, en 1930. Il considère que « l'agriculture indigène est une culture arriérée ».

La conséquence et la suite du raisonnement de Leplae, est qu'il faut donc imposer le travail obligatoire aux indigènes, « pour les obliger à cultiver soit par ordre, soit par impôt ». Pour la mise en œuvre de ce programme, tout un réseau d'agronomes fut mis en place pour conseiller les Congolais dans les cultures à mener et vérifier que les quotas prescrits étaient respectés. Ces mesures furent mises en place aussi pour une autre raison : le souci d'éviter les famines et de pourvoir à l'alimentation régulière des travailleurs — de manière à obtenir une main-d'œuvre abondante et de bonne qualité pour les grandes sociétés. On prit en compte ces considérations : comme l'agriculture tropicale, note Jewsiewicki<sup>180</sup> à ce sujet, comportait des risques considérables et était soumise aux fortes variations des cours mondiaux, on estima qu'elle devait être pratiquée par « l'indigène ».

Brigitte Delmotte a pu faire part, au sujet des cultures obligatoires, d'un témoignage direct car elle a des souvenirs précis de cette situation. Elle se souvient en effet que, pour les travailleurs, le terme « *gronome* » (ainsi qu'ils s'exprimaient pour dire « agronome ») était une forme d'« insulte » : ils supportaient mal cette contrainte, étaient en colère de ne plus pouvoir cultiver ce qu'ils voulaient. Certains arrivaient à contourner la difficulté et à ne cultiver que certaines parcelles, le strict nécessaire qui était vu, visité et surveillé par les fonctionnaires en s'arrangeant pour que le reste soit hors du champ de contrôle de

---

<sup>178</sup> LEPLAE Edmond, 1913, « L'agriculture du Congo belge. Rapport sur les années 1911 et 1912. II partie, l'agriculture du Katanga », *Bulletin agricole du Congo belge*, 1913.

<sup>179</sup> CHEVALIER Auguste, 1930, « Le Congrès international d'Agriculture tropicale d'Anvers (28-31 juillet 1930). », *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, 1930, vol. 10, n° 108, p. 625-640.

<sup>180</sup> (Jewsiewicki 1979)

l'agronome<sup>181</sup>. Cependant, en contrepartie, il faut faire remarquer que le Congo belge a ensuite été un des pays où il y eut peu de famines et où la situation des Congolais fut améliorée dans l'approvisionnement régulier en nourriture.

Le programme initié par Leplae, à partir de 1911, avait donc pour but, selon lui, de modifier les situations, développer l'agriculture, appeler et soutenir les colons et les sociétés coloniales, encourager à entreprendre des plantations importantes, selon ses termes. Il insistait sur la nécessité d'avoir une base constituée par un groupe important de plantations européennes, administrées par des Belges initiés aux affaires et instruits des méthodes culturales élaborées dans les colonies les plus avancées.

Selon Leplae, dans la jeune colonie belge après l'ÉIC, les « indigènes » et les colons européens firent montre d'une grande indifférence sur les questions agricoles jusqu'à la Guerre 14-18. Vers 1912, les recettes du Trésor et des Sociétés privées, provenant du produit des caoutchoutiers sauvages, accusaient des réductions considérables et les colons belges n'avaient plus aucune confiance dans les plantations. Celles-ci, disait-on alors, ne produiraient jamais rien<sup>182</sup>. La conséquence est que l'on se tourna vers l'agriculture indigène, en invoquant les progrès remarquables qui avaient été observés en Uganda, au Soudan, au Mozambique, principalement dans la culture du coton et du cacao en Côte d'Or. Cela eut une grande influence sur les préconisations qui furent données à la Direction de l'Agriculture par la suite. Nous pouvons penser que, dans cette manière de présenter les choses, Leplae était sans doute un peu aigri par l'échec de sa mission, dont Jewsiewicki fait le constat. Ce dernier confirme qu'à cette date, le nombre de colons agricoles était infime à cette époque, mais nous reviendrons sur cette question à plusieurs reprises.

Dans le programme de Leplae, trois moyens furent mis en œuvre : 1) des publications ; 2) l'enseignement de l'agriculture tropicale ; 3) les essais et démonstrations des Plantations expérimentales de l'État. Les publications furent nombreuses : *Bulletin agricole du Congo belge* (BACB), édité à partir de 1910 belge ; la revue *Agriculture et élevage au Congo belge*, par l'Association des Intérêts coloniaux belges (AICB) ; la *Revue agrologique et botanique du Kivu* éditée par la Société auxiliaire agricole du Kivu (SAAK) ; un *Traité d'agriculture générale et de cultures spéciales des pays tempérés, subtropicaux et tropicaux* ; les publications de l'INÉAC ; des rapports et des traités. Un enseignement de haut niveau fut mis en place par le ministre Renkin en Belgique, qui permettait d'obtenir différents diplômes : ingénieur agronome colonial ; licencié ou gradué

<sup>181</sup> ARCF, Entretiens avec Brigitte Delmotte, 04/07/2018

<sup>182</sup> LEPLAE Edmond, 1932, *La Crise agricole coloniale et les phases du développement de l'agriculture dans le Congo central*, Bruxelles, G. Van Campenhout.

en sciences agronomiques colonial.

On trouve des détails à propos de ces publications, qui donnaient ainsi aux colons les informations intéressantes et les instruisaient sur des sujets divers, remédiant ainsi à leur éloignement. Cela diversifiait peut-être leurs sources d'information, en contrepartie des publications gouvernementales qui leur donnait un point de vue sans doute exclusif et orienté. Il est fait mention de l'organisme parastatal, l'Association des Intérêts coloniaux belges (AICB), dans le mémoire de Leplae sur *Les plantations de café au Congo belge*. Celui-ci dénombre les publications relatives à la culture du café, dont les planteurs purent bénéficier pour se documenter dans les années 1920. L'Association des Intérêts coloniaux belges a obtenu en 1926 un crédit spécial, grâce à la Direction de l'agriculture et au Ministère des Colonies, pour éditer un périodique agricole nouveau, intitulé *Agriculture et Élevage au Congo belge* (Leplae 1936 : 104). Il était rédigé par le secrétaire général de cette association, M. J. Tilmant, assisté par un comité d'agronomes. Elle devint l'organe officiel de plusieurs associations : l'Association belge d'agriculture tropicale et subtropicale, l'Union agricole des régions du Kivu (Unaki), l'Union professionnelle des planteurs et éleveurs de l'Ituri (UPPEI) et l'Association des planteurs de café du Congo (APCC). Nous observons ainsi de nombreux liens entre divers organismes au travers de l'AICB, qui fut sans doute à même de renseigner au mieux Fernand Delmotte, pour installer une plantation dans les années 1920.

Les missions religieuses ont joué aussi un rôle important dans la colonisation au Congo, comme nous le verrons par la suite à plusieurs reprises. C'est le cas pour la culture du café. En effet, en 1912, il y avait déjà 115 missions religieuses : elles s'occupaient toutes de cultures et d'élevages. Les missions des Pères Blancs établies dans la région des Grands Lacs accordèrent beaucoup d'attention à l'agriculture : vivres, froment, pomme de terre d'Europe ont été introduits dans les cultures « indigènes », arbres fruitiers, palmiers etc. Au Kivu, ils installèrent la culture du café d'Arabie. Les missions de Scheut, au Mayumbe, plantèrent quelques hectares de caféiers<sup>183</sup>. Pour les missions des Jésuites à Kisantu, elles se firent connaître avec le frère Gillet, qui avait grande réputation et pratiqua l'importation de plantes exotiques, des expériences de jardin botanique et la culture de diverses espèces de caféiers<sup>184</sup>. Les missions des Norbertins, dans l'Uélé, développèrent

---

<sup>183</sup> Missions de Scheut : congrégation catholique belge. La Congrégation du Cœur Immaculé de Marie, fondée par Théophile Verbist en 1862, prit le nom de *Scheutiste*, par allusion au quartier d'Anderlecht du même nom, dans la région de Bruxelles. Tiré de wikipedia [https://fr.wikipedia.org/wiki/Scheut#Scheutistes\\_\(1862\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Scheut#Scheutistes_(1862))

<sup>184</sup> On trouvera un reportage filmé sur l'œuvre du Frère Gillet dans la compilation de la Cinematek : Gérard de Boe, 1957, *Le jardin du Frère Gillet*, 9 minutes, in DE BOE Gérard, CAUVIN André, GENVAL Ernest, MARTENS Erik, GILLET Florence, VAN SCHUYLENBERGH Patricia et WINTER Grace, 2010, *Belgisch Congo*, s.l., RMCA CEGES-SOMA VRT.

des céréales, fruits, légumes, chaque mission cultivait 2 hectares de café.

Après la guerre 14-18, la colonie s'était doté, en 15 années, de grandes cultures d'exportation, le coton et le café et d'une exploitation intense des produits palmistes, d'après Leplae. Le Congo avait planté, en quinze ans, plus de 55.000 hectares. À partir de 1916, les cultures furent observées « avec une rigueur scientifique » d'après Leplae, dans des stations qui furent créées à cet effet. De nombreux rapports furent publiés. Les cultures de la station de Lula, dirigée par Mertens en 1916, donnèrent lieu à l'analyse d'un problème : il fallait rechercher dans les nombreuses espèces, variétés et formes des caféiers congolais, un type productif, résistant aux maladies et autres ennemis et donnant un produit de bonne qualité. Il fallait donc effectuer un travail de sélection. On étudia aussi les ennemis du caféier spécifiques au Congo, dont : *l'Hemileia* (que nous croiserons plus tard dans l'histoire de la Planco), le *Stephanodores coffea*, petit coléoptère qui avait déjà causé beaucoup de dégâts en Uganda et qui était présent partout dans le centre de la colonie. Observer les affections menaçant le café devint la principale préoccupation. Les caféiers les plus sensibles étaient les *Dewevrei*, le *Robusta* de Java, l'*Uganda*, le *Quillou*. Ils observèrent que, dans des parcelles de *Canephora*, les arbustes ombragés par l'albizzia se portaient mieux, donnaient une faible récolte mais étaient plus résistants aux ennemis.

Pour les nouvelles plantations envisagées au Congo, les experts donnèrent, au travers des publications, les conseils suivants : 1) choisir un terrain aussi fertile que possible ; 2) choisir les espèces les plus résistantes : *Aruwimiensis*, *Excelsa*, *Robusta* ; 3) un ombrage léger si la région est pluvieuse ; 4) un écartement suffisant pour assurer une bonne ventilation, soit environ 3 mètres pour le groupe *Canephora* et 3,5 mètres pour le groupe *Liberica*.

Les expériences se poursuivirent durant 3 ans à la ferme de Lula<sup>185</sup> : étude de la maladie des feuilles, des troncs, des branches, des racines et insectes : *Stephanodores*, cochenilles, pucerons, fourmis rouges, *borers* – que nous avons croisés déjà dès le début de la caféiculture en Afrique de l'Est. Ils procédèrent à la mise en place de machines de traitement puis au perfectionnement de celles-ci et à l'étude du meilleur traitement, pour obtenir une bonne préparation du produit en vue de la vente, car celle-ci est très importante. La station de Lula fut dirigée par Mertens, un agronome qui introduisit de nombreux perfectionnements dans la culture et surtout dans la préparation du café. Il faut en effet attacher une grande importance à la bonne préparation du produit, effectuer cette opération par voie mécanique pour ne pas augmenter les prix de revient inutilement. Mertens apporta, grâce à ces avancées technologiques, de notables améliorations dans l'aspect du café congolais et fit ainsi obtenir à bien des lots de café des cotes supérieures.

<sup>185</sup> Lula est situé à 67 kilomètres de Stanleyville



En 1926, un organisme officiel nouveau fut établi par le Ministre des Colonies : la Régie des Plantations de la Colonie, qui vint remettre en ordre la station de Lula, suite aux conséquences de la Guerre 14/18. Mertens, qui était convaincu de la valeur des plantations de café, quitta le service de l'État pour créer ses propres plantations, entre Lula et Ponthierville. Ces entreprises furent reprises et développées par la Forescom<sup>186</sup>, sous le nom de Biaro et furent considérées parmi les plus grandes et les plus belles de la Colonie.

La culture du café fut donc menée dans quatre Stations expérimentales qui furent appelées, à partir de 1920, Plantations expérimentales. Non seulement, l'accent fut mis sur les méthodes de culture et de préparation, mais aussi sur l'aspect économique et financier : les directeurs avaient pour mission de les gérer comme des entreprises avec le souci constant de réaliser un bénéfice. Il s'agissait de démontrer aux « coloniaux », que les plantations bien menées pouvaient réussir tout aussi bien que dans les autres pays tropicaux avec une direction compétente. On leur donna un régime particulier, différent des règles administratives ordinaires qui occasionnaient une grande instabilité des personnels et un manque de fonds appropriés à une réussite économique. L'occasion apparut, après la guerre, lorsque se produisit une hausse rapide et considérable des prix de vente de tous les produits d'agriculture tropicale. Il y eut des profits substantiels, qui provoquèrent alors la « fièvre de la plantation » et la ruée vers l'acquisition de terrains. Le gouvernement procéda alors à la mise en Régie des Plantations expérimentales, avec un conseil d'administration présidé par le Directeur général de l'Agriculture et en Afrique par le gouverneur de la Province orientale. Dans le comité de direction, nous retrouvons Jean Claessens mais aussi : le baron F. Fallon ; Artus ; Goerinckx ; De Meulemeester ; Godding. Nous allons croiser les deux derniers dans l'histoire de la Planco, avec De Meulemeester qui a été gouverneur de la Province orientale et Godding, administrateur des plantations, qui a fourni des rapports d'expert sur la culture du café.

---

<sup>186</sup> FORESCOM : Société forestière et commerciale du Congo belge. C'est une société congolaise à responsabilité limitée créée à Bruxelles le 25 mai 1912 et une filiale de la Forminière. Voir le site <http://abergo1.e-monsite.com/medias/files/forescom.pdf> consulté le 01/03/2017. La Forminière était une des grandes sociétés du « bloc colonial » : Société internationale forestière et minière du Congo, compagnie d'exploitation forestière et minière créée en 1906, qui commença l'exploitation du diamant au Kasai en 1913, de mines d'or et d'argent, de cultures de coton, de palme, de cacao et caoutchouc, de scieries et de magasins avec un capital 50 % de l'État colonial.

## **Conclusion**

Ainsi, nous avons vu d'abord la croissance mondiale de la culture du café, parti d'Afrique se développer dans le monde, pour y revenir en force au début du XXe siècle. Les fortunes éclatantes qui avaient pu se développer en Amérique du Sud avaient été de nature à donner des idées aux colonies qui étaient en train de se former en Afrique. Les colonies britanniques et allemandes proches avaient très rapidement vu les possibilités de développement de ce produit, autant pour les autochtones que pour les colons. C'est dans ces années de bouillonnement et d'effervescence, où le futur semblait plein de promesses, qu'un jeune homme belge né à la fin du siècle précédent, n'a qu'une idée en tête : partir au Congo. Il débarque dans la jeune colonie à une époque charnière à tous points de vue et au moment où le café y fait son grand retour, en 1910. Il attire l'attention des experts de la métropole et apparaît assez rapidement comme un produit digne d'apporter des bénéfices — et de remplir les caisses de l'État.

Parmi les « coloniaux » venus travailler et s'installer dans ce pays neuf où tout est à faire, il y a quelqu'un qui a bien vu aussi tout l'intérêt de ce produit. Nous allons maintenant voir la trajectoire de ce personnage dont la vie est si intimement liée à ce pays.

## Chapitre 2. Fernand Delmotte : d'abord une carrière de fonctionnaire avant de fonder une société caféicole dans l'Ituri

### Introduction

Nous allons, dans ce chapitre, suivre la carrière du fondateur de la Planco, qui fut fonctionnaire avant d'être colon. Ces éléments biographiques de l'entrepreneur semblent pertinents car ils permettent de dresser une image de son parcours et un panorama de son environnement pour comprendre la création de la société Plantations du Congo oriental. Ces informations sont importantes pour cerner la personnalité du fondateur, dans la mesure où il a été d'abord un « colonial » c'est-à-dire fonctionnaire de deux grandes entreprises, d'abord la *Société des Chemins de fer vicinaux du Mayumbe*, puis des *Mines d'or de Kilo et Moto* dans la province orientale, avant de devenir colon. Or, nous verrons que les attentions gouvernementales dévolues, d'une part aux grandes entreprises et d'autre part aux colons, ont été très différentes : les fonctionnaires, les employés des grandes sociétés n'ont pas bénéficié du même traitement que les colons. En cela, la vie du fondateur de la Planco est emblématique car il a été l'un puis l'autre. Fernand Delmotte est arrivé au Congo en 1910, peu après que celui-ci a été repris par le gouvernement belge comme colonie. Le contexte de la Belgique a donc son importance, lorsqu'on connaît les grandes lignes de l'histoire du Congo belge, à laquelle la vie du colon est intimement mêlée. Des éléments de son contexte familial seront aussi abordés : ils sont également utiles, car les sociétaires sont issus du cercle familial, plus ou moins élargi.

Nous étudierons son parcours pour en dégager les faits saillants et faire apparaître les éléments précurseurs de la création de la Planco. La naissance de la société ne doit rien au hasard et la carrière de l'ingénieur des mines permet de dresser un portrait de l'homme aux multiples ressources et, à la fois, au caractère aventureux. Il ne nous semble pas superflu de suivre les rebondissements de son histoire professionnelle, car ils ont eu une influence certaine sur l'histoire de l'entreprise.

### Une jeunesse en Belgique marquée par la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

Fernand Delmotte naît à Tournai, le 23 septembre 1883<sup>187</sup>, de Théophile Delmotte et Aline Bury. Située à vingt-sept kilomètres de Lille, la ville et ses environs ont une histoire et un patrimoine architectural particulièrement riches. Tournai a aussi été une « pépinière » de personnes parties vivre au Congo. Nous avons trouvé aux archives de la ville de

---

<sup>187</sup> Archives familiales, *Avis mortuaire*, sans date.

Tournai, un dossier nommé « Tournai colonial », qui était en cours de dépouillement en 2018. Un ouvrage étonnant, de Thibaut Ghils, traite l'histoire d'Alfred Liénart, Tournaisien qui a dirigé la Vicicongo — entreprise qui a développé un chemin de fer vicinal dans le Bas Uélé — et fondé Liénartville. Il y est fait référence à « l'importance de la participation tournaisienne à l'œuvre coloniale belge », comme un « fait indéniable »<sup>188</sup>. L'auteur note ainsi que « la Cité royale a fourni à la Colonie un nombre considérable de grands commis, de hauts magistrats, d'officiers audacieux, toute une légion d'agents d'administration et d'employés de commerce, des industriels et des planteurs, des missionnaires et des instituteurs, des savants et des artistes ».

Dans la région de Tournai, dynamique par sa situation à la frontière française, la famille Delmotte est reconnue comme faisant partie de la bonne bourgeoisie de l'époque. Elle comporte de nombreux membres, un exemple en est la fratrie de Fernand Delmotte, qui compte neuf enfants... La « maison Delmotte » relève d'une longue tradition familiale de facteurs d'orgues<sup>189</sup>, transmise de père en fils et dont la renommée est mondiale. Elle remonte à 1812. Pierre-Fidèle Delmotte (1792-1867), horloger auprès de son père, puis organiste, crée sa propre manufacture à Saint-Léger, dans la province du Hainaut en Belgique et fonde une dynastie de facteurs d'orgues. Il a un fils, Théophile, qui est le père de Fernand Delmotte. Nous voyons ici le caractère entrepreneur et dynamique de la famille.

Fernand est un des enfants de Théophile et de son épouse Aline Bury, dont voici la liste : Gabrielle, Laure, Marguerite, Cécile, Clara, Alice, Fernand, Maurice, Germaine. Maurice Delmotte reprend la manufacture d'orgues en 1909<sup>190</sup> et, à sa suite, son fils Georges. Actuellement, l'entreprise existe toujours, ainsi que sa renommée. On trouvait de nombreuses professions dans cette famille industrielle : médecin, avocat, assureur, pharmacien, commerçant...

Pour se mettre dans le contexte, Fernand naît dans les années qui voient la naissance de l'État indépendant du Congo (1884-1885) après l'effervescence de l'activisme du Roi Léopold II qui « avait la foi » dans la création d'une colonie, qui enrichirait et embellirait la mère-patrie, comme le note Jean Stengers dans *Congo. Mythes*

---

<sup>188</sup> GHILS Thibaut, 2010, *Alfred Liénart : histoire d'un Tournaisien méconnu et de la ville qu'il a fondée*, s.l., Société Royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai (coll. « Mémoires de la Société Royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai »), vol.13, 500 p.

<sup>189</sup> Informations disponibles sur divers sites : Site Manufacture d'orgues Delmotte : <http://www.orguesdelmotte.be/historique.html> et Blog Tournai – visite virtuelle : <http://optimiste.skynetblogs.be/archive/2008/01/27/tournai-la-manufacture-d-orgues-delmotte.html>

<sup>190</sup> Jean-Pierre Félix, *Dictionnaire des facteurs d'instruments de musique en Wallonie et à Bruxelles du 9e siècle à nos jours*, Liège, Belgique, 1986, 765 p., pp. 122-125.

*et réalités*<sup>191</sup>. La conférence de Berlin, qui a marqué la reconnaissance internationale du « Congo Free State » de Léopold II, s'est déroulée en 1885. On note aussi que Fernand avait 25 ans lorsque, le 25 novembre 1908, l'État indépendant du Congo fut transféré à la Belgique et qu'il est devenu une colonie, après avoir été la propriété du roi Léopold II. Beaucoup d'ingénieurs belges, en cette fin de siècle, se retrouvèrent à l'étranger : Égypte, Brésil, Chine etc. pour trouver du travail. Il a donc grandi dans un climat d'essor industriel et de polémiques politiques, ce climat où le savoir-faire belge est reconnu à l'étranger, une époque de bouillonnement économique et politique, dans le pays et pour la position internationale de la Belgique.

### **Des études ambitieuses d'ingénieur des Mines pour partir au Congo**

Fernand Delmotte fait ses études à l'École nationale supérieure des Mines de Liège et devient ingénieur des Mines très jeune. Cette école est un établissement d'études supérieures dont la vocation initiale est d'assurer une formation à l'exploitation des mines, aux technologies et méthodes de gestion des industries associées, à savoir production et transformation d'énergie et de matières premières. Il choisit ces études sciemment, avec la perspective secrète de partir au Congo. Cela déplut à sa mère, qui dit, lorsqu'elle l'apprit, qu'elle ne l'aurait pas laissé suivre ces études si elle avait eu connaissance de son projet<sup>192</sup>. En effet, il était d'usage qu'un des fils reprenne « les orgues » et, en faisant cela, Fernand se dégageait de cette obligation, contraignant en quelque sorte son jeune frère à cette tâche. Si l'on considère la situation mondiale et la position de la Belgique, Fernand est né dans les années de crise mondiale (années 1880)<sup>193</sup>, qui ont débouché ensuite sur des années prospères vers 1907.

La Belgique occupe, en début de siècle, une position internationale intéressante et connaît une effervescence dans les développements industriels. On rappellera, par exemple : Ernest Solvay, industriel et son empire de la chimie ; le modèle de construction de tramways qui s'exportent dans divers pays ; les Ateliers de Constructions Électriques de Charleroi (ACEC), pour ne citer qu'eux. Il faut, dans cette société qui s'industrialise rapidement, trouver sa place et un poste intéressant pour faire une carrière ambitieuse. Personne n'est certain, dans ce petit pays, de trouver un débouché prometteur : les hommes

---

<sup>191</sup> Jean Stengers, *Congo : mythes et réalités*, Réédition augmentée de la première édition publiée en 1989 chez Duculot, Paris-Louvain-La-Neuve., Bruxelles, Racine, 2005, p.99.

<sup>192</sup> ARCF, Entretien avec Brigitte Delmotte, août 2014

<sup>193</sup> Vincent Genin, *L'économie autour de 1914 : tour d'horizon - Économie - RTBF 14-18*, disponible à l'adresse [https://www.rtbf.be/14-18/thematiques/detail\\_1-economie-autour-de-1914-tour-d-horizon?id=8286063](https://www.rtbf.be/14-18/thematiques/detail_1-economie-autour-de-1914-tour-d-horizon?id=8286063), consulté le 20 mai 2016.

de la famille discutent de ce que pourrait être leur avenir<sup>194</sup>. Avec un diplôme d'« ingénieur » qui représente en soi les promesses d'une bonne situation (en effet, on note dans les archives, que le terme « ingénieur » suffit pour nommer la profession d'une personne<sup>195</sup>), notre homme part à la conquête du monde en travaillant d'abord en Belgique pour les chemins de fer vicinaux, société chargée de mettre en place un service public de transport pour la population et pour l'activité économique du pays avant la Première Guerre mondiale<sup>196</sup>.

### **Carrière et premier poste de fonctionnaire en Afrique dans les Chemins de fer**

Fernand Delmotte débute donc sa carrière en 1907 en Belgique, en construisant la ligne de tram entre Ath et Lessines<sup>197</sup>, comme ingénieur à la Société nationale des chemins de fer vicinaux. C'est dans le cadre de ce travail qu'il fait la rencontre de sa future épouse, Anna Mat et qu'il se fiance. Anna est née à Gand, le 30 avril 1884. Elle est la fille d'un antiquaire gantois et l'avant-dernière enfant d'une fratrie de quatre enfants (Ida, Ernest, Anna, Hélène). La question de la date exacte du départ du grand-père au Congo est restée longtemps en suspens dans la famille Delmotte. Ce sont les archives de la société qui ont fourni la réponse. Dans la correspondance commerciale de l'administrateur-délégué, une lettre datée du 24 mars 1948<sup>198</sup>, adressée à Firmin Gualbert, président du conseil d'administration de la société Plantations du Congo oriental, nous apprend que c'est le jour anniversaire (38<sup>e</sup> année) de sa présence au Congo belge : il a donc posé le pied pour la première fois, sur le sol congolais, le 24 mars 1910.

Il effectue son « premier terme » comme fonctionnaire à la Société des Chemins de fer Vicinaux du Mayumbe pour construire la ligne Tshéla — Matadi. Il était alors d'usage, pour les fonctionnaires qui partaient à la colonie, de travailler un « terme », en moyenne de deux ans, ensuite de revenir en métropole en congés quelques mois, puis de repartir pour un nouveau terme. Le Mayumbe se trouve dans la province du Bas-Congo. C'est une région géographique de la côte occidentale de l'Afrique, l'extrême sud-ouest du Congo, occupée par de basses montagnes s'étendant de l'embouchure du fleuve Congo, au sud, jusqu'à la rivière Kouilou-Niari au nord. La première ligne de chemin de fer Matadi-Léopoldville fut construite de 1890 à 1898, entre le port de Matadi et Léopoldville

<sup>194</sup> Entretiens avec Brigitte Delmotte, août 2015

<sup>195</sup> ARCV, *Statuts de la société Plantations du Congo orientale*, Liste des souscripteurs de la société Plantations du Congo Oriental lors de sa création, sans date, Liasse no.94.

<sup>196</sup> Wikipédia, Société nationale des chemins de fer vicinaux, article consultable à l'adresse [https://fr.wikipedia.org/wiki/Soci%C3%A9t%C3%A9\\_nationale\\_des\\_chemins\\_de\\_fer\\_vicinaux](https://fr.wikipedia.org/wiki/Soci%C3%A9t%C3%A9_nationale_des_chemins_de_fer_vicinaux)

<sup>197</sup> ARCF, Entretiens avec Brigitte Delmotte août 2015.

<sup>198</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 24/03/1948, Liasse no.39.

(Kinshasa à l'époque actuelle). Sa longueur est de 366 kilomètres.

*La Société des Chemins de fer Vicinaux du Mayumbe fut créée par décret du 30 juillet 1898. Une convention fut passée le 21 septembre 1898 entre l'État Indépendant et la Compagnie pour construire une ligne devant relier un point accostable de l'estuaire du Congo (Boma) à un point du bief navigable du Moyen-Tshiloango (frontière avec le Congo Français). La ligne n'atteindra jamais la frontière et sera limitée à Tshela. Elle est longue de 140 km, allant de Boma à Tshela en passant par Luki (km 32), Lemba (km 39), Lukula (km 80), Loango (km 114). En octobre 1899, les travaux atteignent la rivière Luki. C'est en août 1900 que le rail atteint la gare de Tshisundi (Kisundi) au km 44 et que l'exploitation de la ligne débute. En octobre 1901, le rail atteint la Lukula. En 1910, l'État décide de prolonger la ligne de Lukula à Tshela. Les travaux se terminent en 1914<sup>199</sup>.*

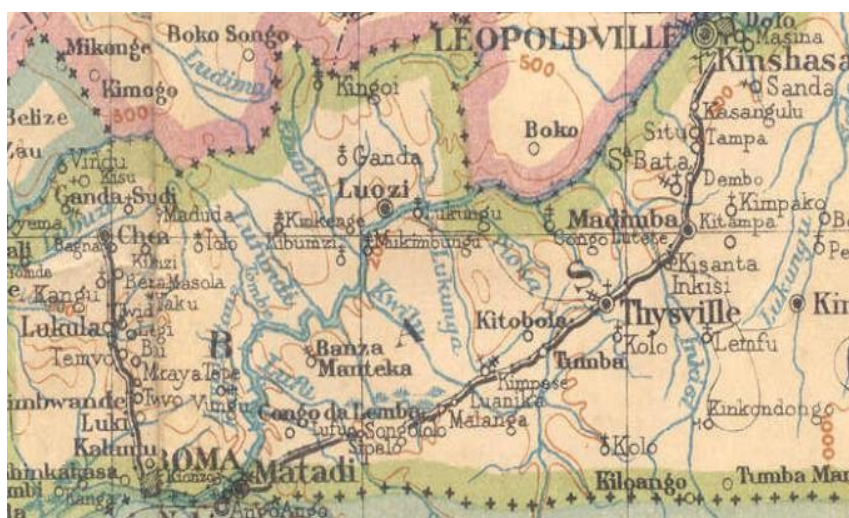


Illustration 9: Carte. Lignes de chemin de fer Boma - Tshela et Matadi - Léopoldville. 1918

[Site [kangu.skynetblogs.be](http://kangu.skynetblogs.be)] <sup>200</sup>

Pour se rendre de Boma à Tshela, dans le Mayumbe, le voyageur a le choix entre le chemin de fer et la route, note-t-on dans *le Guide du voyageur au Congo belge*<sup>201</sup> : « Le rail qui serpente dans une région, très accidentée et très pittoresque, dessert de nombreuses plantations et exploitations européennes dont l'économie est axée sur le bois, le caféier, le cacaoyer, le palmier à huile, le bananier, l'hévéa etc. ». On pourra voir ce parcours dans un documentaire tourné par Ernest Genval en 1926, disponible dans l'ouvrage, accompagné de deux CDROMs, *Belgisch Congo belge, filmé par Gérard de Boe, André Cauvin & Ernest Genval*<sup>202</sup>. Les premières pages de *l'Album bleu* de Pierre Delmotte s'ouvrent sur les

<sup>199</sup> *Chemin de fer du Mayumbe: KANGU - MAYUMBE - BAS-CONGO*, disponible à l'adresse <http://kangu.skynetblogs.be/chemin-de-fer-du-mayumbe/>, consulté le 21 mai 2015.

<sup>200</sup> Ibidem, *Chemin de fer de Boma à Tshela*.

<sup>201</sup> Office du tourisme du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, *Guide du voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi*, 3e éd., Bruxelles, Belgique, Office du tourisme du Congo belge et Ruanda-Urundi, 1954, p. 332-335.

<sup>202</sup> DE BOE GÉRARD, CAUVIN ANDRÉ, GENVAL ERNEST, MARTENS ERIK, GILLET FLORENCE, VAN SCHUYLENBERGH

photos prises par son père, lors de la construction du chemin de fer, offrant des scènes de vie quotidienne. Voici une photo montrant la région et le style de vie durant ces premières années, annotée au verso par l'ingénieur en ces termes : « Bavu (km 86), 11 décembre 1910. La façade de mon château. Mon boy<sup>203</sup> avait sur lui une vieille chemise, mais pour montrer qu'il était chic type, il en tenait une autre sur le bras ». Le caractère enjoué de Fernand apparaît dans ces lignes, ainsi que le mode de relation qu'il entretient avec les Africains : assez « paternaliste » mais respectueux de leur mode de vie et de leurs manières originales de voir. Ce qui transparait dans ce commentaire, c'est une des caractéristiques de l'attitude des Congolais de l'époque : le souci du *boy* de montrer son uniforme d'employé et de s'aligner sur les façons d'être des coloniaux.



*Illustration 10: Bavu (km 86), logement de Fernand Delmotte, décembre 1910*

*[Archives familiales, Album bleu, photo annotée p. 4]*<sup>204</sup>

.Le fonctionnaire y travaille en équipe, avec onze ingénieurs. Victimes de la malaria, la plupart des ingénieurs prennent de fortes doses de quinine, dont l'usage était encore mal connu. En effet, jusqu'aux grandes révolutions, la vie sous les tropiques était risquée ; ainsi l'usage préventif de la quinine contre le paludisme ne devint systématique et préventif qu'après la Première Guerre Mondiale<sup>205</sup>, peut-on lire sous la plume de Dominique Barjot et Jacques Frémeaux, dans l'ouvrage de référence *Les sociétés coloniales à l'âge des empires : des années 1850 aux années 1950*. Fernand consomme de

PATRICIA, 2010, *Belgisch Congo Belge = Congo belge*, Belgique, La Cinémathèque Royale de Belgique éd (coll. « Cinematek »).

<sup>203</sup> Pour mémoire : un « boy » était un employé attaché à une personne particulière.(termes repris de la colonisation anglaise)

<sup>204</sup> Archives familiales, *Album bleu*, photo annotée pp. 6-7.

<sup>205</sup> BARJOT Dominique et FRÉMEAUX Jacques, 2012, *Les sociétés coloniales à l'âge des empires : des années 1850 aux années 1950*, Paris, CNED SEDES (coll. « CNED-SEDES »), p. 40.



la quinine mais à petites doses, répétées. Cela lui permit de survivre ainsi qu'un autre ingénieur, les dix autres trouvant la mort pour en avoir consommé à trop fortes doses<sup>206</sup>. Nous avons ici un exemple des problèmes médicaux rencontrés par les Européens et de la complexité des questions sanitaires, exprimés dans l'ouvrage collectif sur *Les sociétés coloniales à l'âge des Empires*<sup>207</sup>. Il fut constaté de nombreux décès par maladies dans les troupes métropolitaines participant à la conquête dans les Antilles, en Asie et en Afrique occidentale, vue comme « le tombeau de l'homme blanc ». Selon les théories de l'époque, on considérait les humains comme plus ou moins adaptés à d'autres régions ou latitudes que celles où ils étaient nés. Le fait est que l'on a constaté dans toutes les colonies de nombreux décès de part et d'autre : les Européens étant sensibles aux maladies et au climat locaux et les autochtones étant sensibles à celles importées par les métropolitains.



*Illustration 11: Mayumbe, Fernand Delmotte et des collègues, 1911*

*[Archives familiales, Album bleu, photo annotée pp. 6-7]*

Ayant acquis une « situation » car il est maintenant fonctionnaire, Fernand peut envisager de fonder une famille et il revient en Belgique pour se marier. Il épouse Anna Mat, à Gand, le 24 août 1912<sup>208</sup>. Il revient au Congo poursuivre son terme, avec son épouse Anna, au Mayombe. L'année 1913 voit la naissance de leur premier enfant, Anne Marie, à Lukula Bavu (km 80 du chemin de fer, altitude 101 m, centre d'occupation où se trouve le siège de direction du Chemin de fer du Mayombe<sup>209</sup>). Des photos avec commentaires,

<sup>206</sup> ARCF, Entretiens avec Brigitte Delmotte, août 2014.

<sup>207</sup> SURUN Isabelle et [ET AL.], 2012, *Les sociétés coloniales à l'âge des Empires : 1850-1960*, Neuilly, Atlande (coll. « Clefs concours »), 701 p. ; p.312-314

<sup>208</sup> ARCF, Carnet de mariage.

<sup>209</sup> OFFICE DU TOURISME DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI, 1954, *Guide du voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi*, 3e éd., Bruxelles, Belgique, Office du tourisme du Congo belge et Ruanda-Urundi.

choisies par Pierre Delmotte, témoignent de la vie de la famille à cette époque, dans *l'Album bleu*, dont les premières pages s'ouvrent sur des photos de sa mère, comme un hommage implicite. Des habitations étaient prévues pour suivre les équipes lors de leurs pérégrinations, comme on peut le voir sur la photo suivante, montrant une « maison démontable ».



*Illustration 12: « Maison démontable métallique, déplacée au fur et à mesure de l'avancement des travaux », 1910-1913*

*[Archives familiales, Album bleu, photo annotée]*

Certains ingénieurs étaient accompagnés de leurs épouses : les photos de *l'Album bleu* témoignent de leurs conditions de vie et du courage de ces femmes qui vivaient avec de jeunes enfants dans un environnement sommaire, où s'établissaient des liens d'entraide, qui apparaissent sur des photos d'intérieurs partagés par plusieurs jeunes mères avec leur enfant. Nous pouvons noter que le rôle des femmes européennes, au Congo Belge, reste peu connu : il apparaît peu, sauf dans les écrits de Nancy Hunt et Jean-Luc Vellut, disent Catherine Jacques et Valérie Piette dans leur article sur *l'Union des femmes en situation coloniale de 1923 à 1940*. « Des Européennes partent, pour le Congo, dès la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Leur présence s'accélère surtout dans les années 1930 alors que, peu avant la seconde guerre mondiale, les femmes représentent un tiers des colons. Religieuses, infirmières, institutrices, épouses accompagnatrices, elles sont issues de différentes classes sociales et façonnent doublement le paysage colonial<sup>210</sup> ». La situation d'Anna est donc assez exceptionnelle, comme jeune épouse, lorsqu'elle part en Afrique en

---

<sup>210</sup> Catherine Jacques et Valérie Piette, « *L'Union des femmes coloniales (1923-1940) : une association au service de la colonisation* », in Anne Hugon, Françoise Thébaud et Michelle Zancarini-Fournel, *Histoire des femmes en situation coloniale : Afrique et Asie, XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Karthala, 2004. pp. 94-115.

accomplissant un tel saut dans l'inconnu.



*Illustration 13: Mayumbe, Anna et son premier enfant, décembre 1913, intérieur de « maison démontable »*

*[Archives familiales, Album bleu, photo annotée p. 4]<sup>211</sup>*

En fin de terme, la famille entame un voyage de retour en Europe. Mais elle se retrouve bloquée en France, à cause de la guerre de 1914-18. Pendant le conflit, Fernand travaille en France, à Lyon, où naît son deuxième enfant, Aline, en 1915. En 1917, l'ingénieur travaille aux mines de Decazeville, où naît son troisième enfant, Pierre<sup>212</sup>. Il revient ensuite seul en Afrique en 1918, pour prendre un poste dans la province orientale<sup>213</sup>. En effet, sa carrière se poursuit alors comme ingénieur des mines de première classe, aux mines d'or de Kilo et Moto, sous la direction du « colonel Moulaert », personnage sur lequel nous reviendrons plus loin.

### **Le fonctionnaire devient directeur d'un site des mines de Kilo et Moto**

La région est encore en grande partie sauvage. Dans des montagnes élevées, [...] s'étend la série de camps qui forment le groupement connu sous le nom de Mines de Kilo, lit-on dans l'ouvrage de Pierre Daye, *L'empire colonial belge*, datant de 1923. Pierre Daye est, à cette époque, journaliste et chroniqueur au journal « *Le Soir* », qui le charge de faire un rapport sur la colonie. Son livre relate le voyage qui l'a amené à parcourir tout le territoire, nous donnant ainsi la possibilité de mettre nos pas dans ceux des premiers colons et de vivre un peu de leur vie de l'époque :

<sup>211</sup> ARCF, *Album bleu*, page 4.

<sup>212</sup> ARCF, Carnet de mariage.

<sup>213</sup> ARCF, Lettre de Fernand Delmotte à son frère Maurice du 16 février 1918.

*Plus d'une semaine de marche malaisée par monts et par vaux sépare Moto de Kilo. Il n'y a guère de routes. Il n'y a pas de téléphone pour relier les deux centres qui, cependant, dépendent de la même société. Il y a peu de population le long des chemins. Mais les indigènes appartiennent à des races encore sauvages, partiellement soumises. L'occupation de ces territoires est tout à fait insuffisante. Les habitants se bornent à manifester leurs sentiments pour l'Européen qui passe, en lui décochant, à lui-même ou à son escorte, quelques flèches empoisonnées... Le groupement de Kilo, considéré séparément, est, en revanche, admirablement desservi par un réseau de routes nouvelles (dont certaines sont encore inachevées) mais qui manquent de véhicules. Grâce à ces routes, il m'a été permis, pendant deux semaines, de rayonner dans la contrée, soit à pied, soit en automobile et d'admirer les progrès matériels réalisées dans cette partie de l'Ituri. Car les mines ont non seulement amené le développement industriel, mais aussi attiré des colons [...] et, en un mot, transformé un pays, il y a cinq ans encore en plein état sauvage, en une des régions où éclate le mieux la puissance victorieuse de notre effort.*<sup>214</sup>

On peut consulter, sur le site de l'Académie royale des sciences d'outre-mer, une carte des concessions minières du Congo Belge<sup>215</sup>, tirée de *l'Atlas général du Congo belge*, pour comprendre la structure des sites des mines de Moto, situées dans l'Uélé, au nord, et Kilo en Ituri, plus à l'est. Nous voyons dans la zone jaune au sud, la région où s'est déroulée la carrière de l'ingénieur.

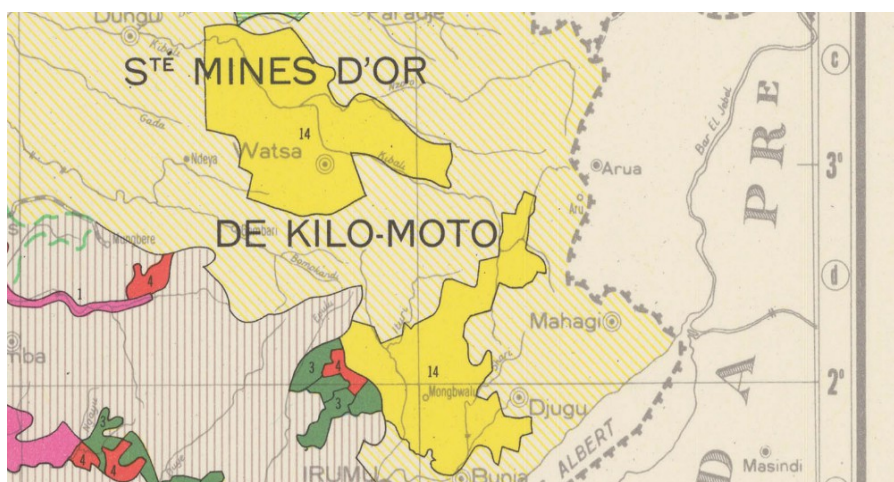


Illustration 14: Carte : Extrait de la carte des concessions minières, Province orientale, 1963

[ site de l'ARSOM ]

Caractérisé par son audace, le capitalisme au Congo se distingua également par la structuration de ses entreprises en groupes puissants, note Isidore Ndaywel è Nziem<sup>216</sup>.

<sup>214</sup> Pierre Daye, 1923, op. cit. p. 328-329.

<sup>215</sup> F. Gilsoul et A. Massart, *Carte des concessions minières au Congo belge, échelle 1 : 5.000.000*, 1963, disponible à l'adresse <http://www.kaowarsom.be/documents/ATLAS/241.jpg>, consulté le 22 mai 2015.

<sup>216</sup> Isidore Ndaywel è Nziem, Théophile Obenga et Pierre Salmon, *Histoire générale du Congo : de l'héritage ancien à la République Démocratique*, [S. l.] Bruxelles Paris, CGRI De Boeck & Larquier-Duculot Agence de la Francophonie, 1998. Page 389.

Quelques trusts contrôlaient l'activité économique, dont la plus connue est la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (CCCI), groupe représenté par plusieurs holdings, qui créaient à leur tour des sous-holdings. Dans des secteurs d'activité moins rapidement rémunérateurs que les produits de la cueillette (caoutchouc) et de la chasse (ivoire), telles l'extraction minière et la construction de chemins de fer qui exigent des investissements importants, l'État s'associe, à travers différentes formes de partenariat, avec le capital financier : c'est un trait original du système d'exploitation de la colonie belge, qui est mis en exergue par Bouda Etemad, Jean Stengers ou encore Jean-Luc Vellut, sur lequel nous reviendrons plus en détail plus loin. Les mines d'or de Kilo et Moto en sont une illustration.

La Régie industrielle des mines est constituée d'un comité qui comprend un président, un fondé de pouvoir, deux administrateurs ingénieurs, un secrétaire général et un représentant du ministère. En 1923, le personnel est constitué de 44 Européens, un médecin et de 1.500 à 2.300 travailleurs africains, réguliers et auxiliaires confondus<sup>217</sup>. Kilo et Moto dépendent ainsi de la Régie industrielle des Mines, qui en constitue l'organisme d'administration jusqu'en 1926. Celle-ci est dirigée par Georges Moulaert, dit « le colonel Moulaert<sup>218</sup> » dans les correspondances, qui fut auparavant vice-gouverneur général du Congo. Fin 1919, le ministre des Colonies, le libéral Louis Franck, lui a proposé de prendre la direction des mines d'or de Kilo et Moto, dans le nord-est du Congo, peut-on lire dans sa notice biographique<sup>219</sup>. On y apprend qu'il a mené une carrière variée, entre postes de militaire (il dirige, entre autres, la marine du Haut-Congo en 1907) et de fonctionnaire. Il a été nommé commissaire de district à Léopoldville en 1907, d'après l'*Histoire générale du Congo*<sup>220</sup>, puis commissaire général. Il devient une figure de proue des milieux d'affaires, après avoir été nommé à la direction des mines de Kilo et Moto. Forte personnalité, il n'hésite pas à s'exprimer de nombreuses fois, il publie des écrits polémiques et il est souvent en conflit avec sa hiérarchie. Ayant acquis la réputation d'être opposé à l'implantation massive de petits colons, il est l'objet de controverses. Nous reviendrons plus tard sur cet aspect de sa personnalité, qui eut une incidence directe sur la vie de ses employés et l'histoire de la région.

---

<sup>217</sup> Pierre Daye, 1923, op. Cit., p. 315.

<sup>218</sup> Il devient « général » à la fin des années 1930, lit-on dans sa notice biographique.

<sup>219</sup> Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, *MOULAERT (George Brunon) : notice biographique*, disponible à l'adresse [http://www.kaowarsom.be/fr/notices\\_moulaert\\_george\\_brunon](http://www.kaowarsom.be/fr/notices_moulaert_george_brunon), consulté le 10 mars 2015.

<sup>220</sup> I. Ndaywel è Nziem, *Histoire générale du Congo*, op. cit. p. 318.

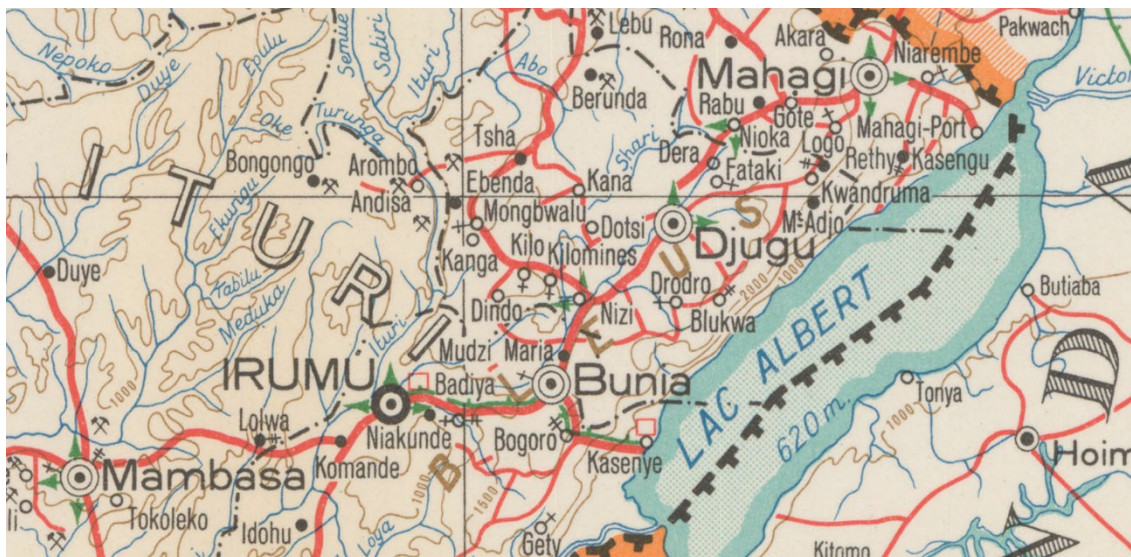


Illustration 15: Carte de la région Nord-est avec les divisions administratives. Légende : Irumu : chef-lieu de district ; Bunia, Djugu et Mahagi : chefs-lieux de territoires

[Site de l'ARSOM]<sup>221</sup>.

Nous apprenons que l'ingénieur des mines est parti d'abord, seul, pour prendre son poste à Kilo-Moto en 1918, par les notes de son fils dans *l'Album bleu*<sup>222</sup>. Son épouse a dû ensuite le rejoindre. Pour cela, Anna, seule avec trois enfants, traverse la France en direction du port de La Rochelle. Les enfants ont la rougeole. Ils sont mis en quarantaine et leur départ est retardé. Anna décide d'aller assister aux fêtes de la libération à Paris, puis elle remonte voir sa famille à Gand, en 1919<sup>223</sup>. Ensuite, elle peut enfin rejoindre son époux en Afrique. Dans *l'Album bleu*, Pierre Delmotte relate une partie de cette histoire :

Papa, engagé à Kilomines, était reparti seul au Congo. En 1919, Maman était partie le rejoindre avec les trois enfants. À l'époque, il n'y avait pas de routes entre Stanleyville<sup>224</sup> et Irumu. Aussi, le voyage se faisait à pied. Il y avait, tous les 20 à 25 km, un gîte d'étape où s'arrêtaient les caravanes pour la nuit. Les Européens étaient transportés en « tipoy » ou chaise à porteurs. Il y a environ 600 km entre Kisangani et Irumu (à vol d'oiseau), le voyage prenait donc environ 52 jours. Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup d'Européennes qui aient fait ce voyage avec trois enfants en bas âge (le plus jeune, moi-même, avait 2 ans). Les caravanes se croisaient à la montée et à la descente, aux gîtes<sup>225</sup>.

Nous avons des indications sur le déroulement de la carrière de l'ingénieur au

<sup>221</sup> Académie royale des sciences d'outre-mer, *Atlas général du Congo - Algemene atlas van Congo 01. Atlas général du Congo belge et du Ruanda-Urundi : Avant-propos / Algemene atlas van Belgisch-Congo en Ruanda-Urundi : Inleiding*, échelle 1 : 300.000, 1953, disponible à l'adresse <http://www.kaowarsom.be/documents/ATLAS/237.jpg>, consulté le 20 décembre 2015

<sup>222</sup> ARCF, Lettre de Fernand Delmotte à son frère Maurice, 16 février 1918.

<sup>223</sup> ARCF, Entretiens familiaux et avec Brigitte Delmotte, août 2014.

<sup>224</sup> Stanleyville, chef-lieu de la Province orientale, est une ville qui s'appelle actuellement Kisangani.

<sup>225</sup> ARCF, Pierre Delmotte, *Album bleu*, p. 12.

travers de deux publications : *Vingt années à Kilo-Moto* de Georges Moulaert, qui relate son expérience de direction aux mines de 1920 à 1940<sup>226</sup> et *L'empire colonial belge* de Pierre Daye. Georges Moulaert donne les jalons de la carrière du fonctionnaire :

L'ingénieur Delmotte avait fait ses débuts à la colonie au « Chemin de fer du Mayumbe » et, depuis 1918, il était au Nizi. Il y fut l'initiateur de l'exploitation filonienne. p. 40.

En 1920, les Mines de Kilo comportaient trois divisions : la division Mongbwalu avec à sa tête l'ingénieur Ferir, la division Shari avec l'ingénieur Ruscart et la division Nizi avec l'ingénieur Delmotte.

Fernand Delmotte mène l'exploitation des filons du Nizi, y conduit la construction de l'usine de quatre concasseurs et quatre moulins chiliens. p. 46.

Fin 1921, l'ingénieur Delmotte reconnaît à Soléniam, à 12 km de Nizi sur la rivière Shari, une chute directe de 10 à 11 m. environ, causée par une faille granitique barrant la rivière. p. 75.

À Kilo, monsieur Lecomblez rentrant, l'ingénieur Delmotte prit la direction en même temps qu'il gardait la responsabilité de l'exploitation filonienne embryonnaire du Nizi. p. 81

Le directeur Delmotte réside au Nizi où il s'occupe spécialement de l'exploitation filonienne et des travaux préparatoires de la Centrale hydro-électrique de Solienama. p. 95

En avril 1923, je quitte les mines rentrant via Mombasa avec une nombreuse équipe de personnel, dont monsieur Delmotte, M. et Mme Ruscart, Docteur Bomstein, M. Halain. p. 107

Je décidais de partir au début de 1924 avec le directeur Delmotte, pour assister à l'inauguration de la centrale de Solienama. p. 113

Il nous semble important, ici, de relater une anecdote de cette époque, fort connue dans la famille Delmotte, pour donner une idée du contexte concret de la situation dans laquelle pouvait se trouver un Européen travaillant avec les Congolais. Dans le travail de recherche et de sélection l'or, il est nécessaire de traiter de grandes quantités de terre et de cailloux qu'il faut ensuite trier. Lors d'une de ces opérations, l'ingénieur apporte une brouette à un employé et lui demande d'évacuer un tas de pierres. L'ouvrier regarde l'ingénieur comme s'il était fou et lui rétorque que c'est déjà compliqué de mettre des pierres sur son dos, mais s'il faut en plus porter la brouette, ce n'est pas possible ! De notre point de vue, cela illustre ce que Jean-Luc Vellut nomme une « situation interculturelle »<sup>227</sup> ou ce que l'on pourrait appeler un « choc des cultures ». Vellut s'interroge sur le choix que l'on peut poser lorsqu'on veut analyser ce genre de situation et il choisit « une perspective relativiste, soulignant la relativité des contextes culturels et historiques et refusant de les disposer suivant une hiérarchie ». Nous pouvons nous interroger sur l'interprétation que l'on pourrait faire d'une telle scène. D'un côté, l'ingénieur possédant toutes les techniques

<sup>226</sup> MOULAERT Georges, 1950, *Vingt années à Kilo-Moto (1920-1940)*, Bruxelles, Dessart, 296 p.

<sup>227</sup> VELLUT Jean-Luc, 2004, « Réflexions sur la question de la violence dans l'histoire de l'Etat indépendant du Congo » dans *La nouvelle histoire du Congo. Mélanges africains offerts à Frans Bontinck, C.I.C.M.*, Paris, L'Harmattan (coll. « Cahiers africains »), p. 269-287. p. 270

les plus avancées de son époque et de l'autre côté, un Congolais qui avait, jusque-là, un mode de vie « simple » et proche de la nature, avec peu d'outils (ce qui ne l'empêchait pas de créer des objets de culte, de vie ou d'art d'une sophistication extrême). Il est peut-être difficile, actuellement, de se remettre complètement dans une telle situation et de se demander ce que cela pouvait produire comme effet. Il nous semble important de ne pas juger des faits passés en utilisant des conceptions du temps présent. Nous ne pouvons qu'imaginer une telle scène en nous posant des questions.



*Illustration 16: « Clean up I, on ramène tout le gravier dans les bacs supérieurs »*

*[Archives familiales, Album bleu, photo annotée p. 16]<sup>228</sup>*

Sur le sujet des rapports entre les colons et les autochtones, nous avons trouvé le point de vue de Claude Lévi-Strauss intéressant, dans l'ouvrage *Race et histoire*, publié pour et par l'Unesco en 1952<sup>229</sup>. Cet éminent anthropologue et ethnologue se refuse, dans cet opuscule, à laisser tout un chacun se faire enfermer par la notion de « race ». « On ne saurait prétendre avoir résolu par la négative le problème de l'inégalité des races humaines, si l'on ne se penche pas aussi sur celui de l'inégalité — ou de la diversité — des *cultures* humaines qui, en fait sinon en droit, lui est, dans l'esprit public, étroitement lié », écrit-il explicitement. Il préfère ainsi à la notion de race, « dont l'usage est bien dangereux », celui

<sup>228</sup> ARCF, Album bleu, p.16, « Clean up I, on ramène tout le gravier dans les bacs supérieurs », Nizi, 1921

<sup>229</sup> STRAUSS CLAUDE LÉVY-, 2001, *Race et histoire ; [suivi de] Race et culture*, Paris, Albin Michel UNESCO (coll. « Bibliothèque Idées »), 172 p., p.12-13



de diversité des cultures. Il montre par là que l'on peut ne pas effectuer de confusion entre les deux. « Et le problème de la diversité ne se pose pas seulement dans leurs rapports réciproques ; il existe aussi au sein de chaque société, dans tous les groupes qui la constituent : castes, classes, milieux professionnels ou confessionnels etc. », note-t-il, ce qui apparaît comme une réalité à travers les époques et les lieux. Nous pouvons rapprocher cela, par exemple, de la situation sociale en Belgique, ou ailleurs en Europe, dans les années 1920-1930, où il y avait des classes aisées qui avaient des « gens de maison ». Cela ne semble pas si différent de la situation des colons en Afrique, vivant dans des mondes culturels extrêmement différents, avec toute la difficulté de comprendre l'autre et la cohabitation à mettre en place.

Une autre mention de l'ingénieur Delmotte apparaît dans le récit de voyage de Pierre Daye. Lors de son voyage d'étude sur la colonie dans les années 1920, commandité par le journal *Le Soir* et qui lui a fait parcourir tout le territoire, le journaliste y fait mention des mines de Kilo et Moto. L'auteur s'exprime assez rarement sur les personnes qu'il rencontre et nuance souvent certaines remarques élogieuses de notations plus critiques. On n'y trouve, par exemple, aucun commentaire sur Georges Moulaert.

Kilo dépend, comme Moto, de la Régie industrielle des Mines. La direction est actuellement assurée par un homme aussi entreprenant et actif que courtois et adoré de ses subordonnés : l'ingénieur Delmotte. C'est une remarque digne d'être faite, et qui est tout à l'éloge de nos coloniaux, que partout où se révèle un chef digne de ce nom, tous ses collaborateurs, jusqu'aux plus humbles, loin de rechigner devant les tâches qu'on leur demande, admettent l'autorité qui les dirige, aiment sa fermeté, et font assaut d'émulation dans l'accomplissement de leurs travaux respectifs. Un animateur est, au Congo, un homme heureux...<sup>230</sup>

Si l'ensemble de *L'empire colonial belge* est, étant donné la date où il est écrit, assez apologique et enthousiaste pour les réalisations accomplies dans le pays depuis ses débuts, l'auteur exprime en toute franchise, à certains endroits, des critiques sur telle ou telle situation ou l'attitude de telle ou telle personne : « Il dit ce qu'il veut » et même « éprouve quelques scrupules en pensant aux critiques [qu'il a] émis<sup>231</sup> (*sic*) ». « L'ingénieur Delmotte » n'est certes pas le seul à se voir gratifié d'éloges. Ce que l'on peut souligner dans cette citation, c'est sa capacité à encadrer du personnel et à fédérer les personnes autour de projets ou de tâches, qui a fait forte impression sur l'observateur belge.

Ainsi, la famille Delmotte a vécu au Nizi, de 1918 à 1926. C'était une vie rude, mais agrémentée de distractions et rendue plus douce par d'étroits rapports entre les

---

<sup>230</sup> DAYE Pierre, 1923, *L'empire colonial belge*, Bruxelles : Ed. du « Soir » Paris : Berger-Levrault. p. 329-330.

<sup>231</sup> Pierre Daye, *op. cit.*, p. 369.

coloniaux, leurs familles et les réseaux de personnes habitant dans la région. De nombreuses photos témoignent de l'environnement de vie, au travers d'instantanés. Nous pouvons voir ci-dessous, un groupe se préparant pour une promenade dans la région.



*Illustration 17: « En route pour une promenade, Nizi », 1er novembre 1921*

*[Archives familiales, Album bleu, photo annotée p. 14]*

Étant donné la position professionnelle de l'ingénieur, la famille avait une habitation de qualité. Pour donner une idée du milieu et du mode de vie à cette époque, on peut voir le souvenir de la maison de Nizi, son lieu de résidence, dans une construction typique du style colonial en vigueur :



*Illustration 18: Maison de Nizi, résidence de la famille Delmotte, 1919-1925*

*[Archives familiales, Album bleu, photo annotée p. 10]*

Pourquoi le directeur du site du Nizi a-t-il décidé de devenir colon et de créer une plantation ? Selon les témoignages recueillis auprès de Brigitte Delmotte<sup>232</sup>, cette question reste sujette à controverses : en effet, il avait une très belle situation comme directeur des

<sup>232</sup> ARCF, Entretiens avec Brigitte Delmotte, 2014-2019

Mines au site du Nizi, qu'il aurait « abandonnée », selon le point de vue de certains membres de sa famille en Belgique, pour une entreprise aventureuse, risquée, qui l'a éloigné presque tout le restant de sa vie de son épouse (sauf les premières années) et de ses enfants. Nous ne pouvons pas répondre à cette interrogation avec certitude mais plutôt suivre quelques pistes. Le fonctionnaire, en 1926, allait comptabiliser le nombre d'années de bons et loyaux services qui devaient lui donner droit à un terrain de 500 hectares, comme « ancien fonctionnaire méritant ». En effet, un décret de 1924 donne les modalités de concessions en vue de favoriser le colonat et l'accession à la propriété, comme l'explique Théodore Heyse, dans les *Grandes lignes du régime des terres du Congo belge et du Ruanda-Urundi et leurs applications (1940-1946)*<sup>233</sup>.

Par un décret du 29 janvier 1924 (B.O. 1924, p. 136), note Heyse, le Gouvernement a voulu « donner certaines facilités à des personnes déjà acclimatées et aimant l'Afrique, avec un décret leur attribuant une concession gratuite pouvant atteindre 500 ha ». Cela s'appliquait aux anciens fonctionnaires méritants ayant accompli 12 années de services effectifs et ayant été bien notés (une note 3 ou un « Bon »). Les anciens fonctionnaires ont eu le choix de terres à caractère résidentiel ou à destination agricole ou d'élevage. Dans le premier cas, il fallait qu'elles soient situées en dehors des limites des circonscriptions urbaines et des postes du Gouvernement ; dans le deuxième cas, elles devaient être choisies à plus de 5 km des dites agglomérations — nous notons ici que les propriétés se trouvèrent donc dans la brousse, plus ou moins éloignées des villes ou ces centres urbains en développement. Le décret ayant pour objet de développer le colonat, le Gouvernement imposait au titulaire de la concession l'obligation de mettre personnellement le terrain en valeur, s'il s'agissait de terres à destination agricole ou d'élevage. Ce dernier point, la « mise en valeur », est très important et nous y reviendrons plusieurs fois par la suite. Dans ce Mémoire datant de 1947, Heyse signale qu'une cinquantaine de personnes en ont bénéficié, tenant compte du nouveau décret du 10 janvier 1940, qui en révisé et précise l'application. L'ingénieur a donc pu prendre connaissance de ce décret et prévoir d'en jouir pour s'installer par la suite.

Par ailleurs, aux Mines, l'ingénieur se serait opposé à Moulaert — aux dires de son fils Pierre Delmotte — car il était en désaccord avec la manière dont on traitait les travailleurs à l'intérieur des complexes miniers : ceux-ci n'ont pas toujours respecté l'interdiction de travail forcé édictée en 1908, cela est un fait connu et ils « parquaient » les individus, rendus le plus souvent captifs du système des Mines. Cela était en contradiction

---

<sup>233</sup> HEYSE Théodore, 1947, *Grandes lignes du régime des terres du Congo belge et du Ruanda-Urundi et leurs applications, 1940-1946*, s.l., Librairie Falk fils, vol.15.

avec les valeurs humaines qui étaient celles de Fernand Delmotte et que, toute sa vie, il a mises en actes. Enfin, il souhaitait, semble-t-il, prendre en quelque sorte « la tête » des colons déjà installés en Ituri et qui aspiraient à une certaine indépendance vis-à-vis des grandes sociétés et particulièrement des Mines. Nous verrons, tout au long de ce travail, que la position des colons au Congo belge a été singulière, tant du point de vue du Gouvernement que de celui des colons eux-mêmes. L'ingénieur, ainsi que son fils par la suite, ont été tributaires d'une situation politique qui a pesé sur eux, dont ils pouvaient difficilement connaître tous les tenants et les aboutissants, quels qu'aient été les contacts qu'ils aient pu avoir avec des personnalités en vue à l'époque.

La carrière de l'ingénieur de première classe, employé aux Mines de Kilo et Moto, devait normalement s'achever fin 1926 et compter douze années pleines. Elle s'est terminée prématurément, à cause de son opposition avec le président de la Régie des mines Georges Moulaert. Une lettre de l'ingénieur, à son épouse, explique cette situation :

Le jeu de Moulaert est assez clair : quand il m'a balancé des Mines, il se disait que je devrais aller gagner ma vie n'importe où et que je disparaîtrais de sa circulation [...] Pas un seul instant il n'a cru que je reviendrai au pays. Monti<sup>234</sup> et lui sont allés directement à Irumu pour essayer de me faire interdire l'accès à l'Ituri<sup>235</sup>. Comme un malfaiteur ! Évidemment il n'a pas réussi. Hackars<sup>236</sup> n'a pas osé ou voulu le suivre. C'était un jeu dangereux et difficile. Mais maintenant me voilà revenu et tout à fait indépendant de lui. Il sait que tous les yeux des colons sont fixés sur moi avec l'espoir que je deviendrai leur chef. Il sait que j'ai des attaches en haut lieu en Europe et que je peux être un adversaire très ennuyeux et très dangereux pour lui.<sup>237</sup>

Ce courrier montre clairement le conflit entre le colonel Moulaert et le directeur du Nizi. Nous pouvons nous interroger sur le point de vue de l'employé de Georges Moulaert et sur sa manière de le relater. Dans la notice biographique de George Moulaert, apparaissent des indications sur son fort tempérament et sa tendance à s'emporter, quelle que soit la position de la personne en face de lui, car il avait la réputation d'être une forte tête et de contester même sa propre hiérarchie. Dans la notice biographique d'un autre personnage lié aux mines, nous pouvons lire que l'ingénieur n'a pas été le seul à rencontrer une telle situation. Une autre personne au moins est certainement dans ce cas. En effet, Hippolyte de Mathelin de Papigny, ingénieur aux mines de Kilo-Moto, en a été le directeur en 1910. Il est « entré en difficultés », nous dit sa notice biographique<sup>238</sup> et par la suite, il a quitté l'administration. Dans quelles conditions, peut-on se demander ? Deux ouvrages

---

<sup>234</sup> Monti était responsable du site de Moto, in DAYE, Pierre, *L'Empire colonial belge, op. cit.*

<sup>235</sup> Souligné dans le texte original.

<sup>236</sup> Hackars était commissaire de district : voir la fiche avec l'organisation administrative au Congo belge.

<sup>237</sup> ARCV, Lettre de Fernand Delmotte à Anna, 4 décembre 1926, Liasse no.74.

rappellent les circonstances sous des points de vue différents : les *Vingt années aux mines de Kilo-Moto* du colonel Moulaert et le livre posthume de M. Mathelin<sup>239</sup>, dont la préface rédigée par sa veuve donne une tout autre interprétation. « Privé de la situation qu'il s'était acquise dans la hiérarchie coloniale, Mathelin se retourna vers le secteur privé », lit-on encore dans la notice biographique. L'ingénieur, qui vit sa carrière écourtée et son avenir mis en danger, n'était donc pas le seul à subir cette situation. Nous voyons donc apparaître au travers des archives de la Planco d'autres éléments qui corroborent les informations critiques, effleurées dans sa notice biographique, sur le tempérament du colonel Moulaert et ses agissements. L'ancien directeur du site de Nizi fait remarquer, en 1926 :

Et puis, on commence à parler un peu trop des tripotages de Moulaert. La zone minière devient absolument fermée. Plus de commerce, rien. Seule l'Interfina à Kilo et Metaxas<sup>240</sup> à Moto peuvent ouvrir des boutiques et vendre. C'est créer un monopole qui, malheureusement, fait crier tous les commerçants.<sup>241</sup>

Cette lettre fait aussi état de l'existence d'une entreprise qu'il nomme dans les courriers « Syndicat » ou « Syndicat des mines », aux mines de Kilo et Moto, dans laquelle l'ingénieur avait une participation, ainsi que d'autres employés : Forget, Monti et Siffer. Nous comprenons en recoupant des informations issues de la correspondance, qu'il s'agissait de terrains et de culture du café et d'une affaire mise en commun où plusieurs personnes avaient des parts : Moulaert, Monti, Siffer, Forget et probablement d'autres collègues. Il a été nécessaire d'être fort avancé dans ce travail et de recouper de nombreuses informations pour trouver en quoi consistait ce « Syndicat ». Il se pourrait, selon nos déductions, qu'il s'agisse du SYMTF, « Syndicat des mines africain », dont il est question dans la notice biographique de Moulaert, qui en serait le fondateur<sup>242</sup>. Il s'agit donc probablement d'une société congolaise à responsabilité limitée, avec un conseil d'administration, des sociétaires — dont Fernand Delmotte — et un capital avec des parts de fondateurs et des actions<sup>243</sup>. Nous comprenons ainsi que le futur planteur avait déjà fait ses armes, avant de créer les Plantations du Congo oriental, dans une société qui traitait de terrains, de cultures vivrières pour nourrir les travailleurs aux Mines et de faire des essais

---

<sup>238</sup> MATHÉLIN DE PAPIGNY (Hippolyte de) | *Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer*, disponible à l'adresse [http://www.kaowarsom.be/documents/bbom/Tome\\_IV/Mathelin\\_de\\_papigny\\_de.Hippolythe\\_Marie.pdf](http://www.kaowarsom.be/documents/bbom/Tome_IV/Mathelin_de_papigny_de.Hippolythe_Marie.pdf), consulté le 10 mars 2016.

<sup>239</sup> Hippolyte Mathelin de Papigny, *Les aventures d'un chercheur d'or*, Bruxelles : Labor, 1952.

<sup>240</sup> Metaxas est un commerçant qui faisait affaires avec les Mines

<sup>241</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 04/12/1926, Liasse no.74

<sup>242</sup> VANTHEMSCHE Guy, *MOULAERT (George Brunon)* | *Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer*, [http://www.kaowarsom.be/fr/notices\\_moulaert\\_george\\_brunon](http://www.kaowarsom.be/fr/notices_moulaert_george_brunon), consulté le 11 décembre 2015.

<sup>243</sup> Nous déduisons ces informations de la correspondance à l'intérieur des archives et de sources diverses, comme la notice biographique de Moulaert mais nous n'avons trouvé aucune déclaration officielle de création ou de bilans de cette société

de culture du café.

Dans la correspondance du colon, on trouve à plusieurs reprises des informations sur ce « Syndicat ». En juillet 1926, alors que la Planco vient d'être créée, on trouve une note manuscrite du président du conseil d'administration, qui montre qu'il avait été proposé à la Planco de reprendre le « Syndicat d'élevage », de porter le capital à 1.000.000 francs alors que les sommes investies par le planteur étaient de 120.000 fr, la valeur d'inventaire de 140.000 fr ; et d'octroyer 800 parts de fondateurs<sup>244</sup>. Le planteur les informe ensuite qu'une réunion a eu lieu, où siégeaient Moulaert, Siffer, Morel, Monti et Forget — en son absence bien sûr<sup>245</sup>. Durant celle-ci, décision fut prise d'augmenter le capital, de transformer les statuts et de faire passer les parts de fondateurs de 40 % de bénéfice à des actions de capital ordinaire sans bénéfice supplémentaire. Fernand Delmotte y avait 40 parts de capital et 25 parts de fondateur, ramenées ainsi à 65 parts de capital. On lui avait réservé 45 parts de capital à souscrire et les autres « avaient pris tout le reste », c'est-à-dire Moulaert, Monti et Siffer, ce dernier s'étant assuré de garder la direction.

Le « Syndicat » ou « Syndicat des mines » apparaît à plusieurs reprises dans la correspondance au cours de la période que nous étudions. Par la suite, Fernand Delmotte y fait allusion : il fait le constat que, sur le terrain planté de café, géré par Siffer, les racines sont restées sur le sol, qui n'a pas été nettoyé en profondeur avant de planter et que le résultat est qu'il est envahi par le chiendent<sup>246</sup>. En 1928, il est approché par la Banque du Congo Belge, où l'on venait de traiter la question — très importante pour tous les planteurs — de l'avance sur les produits. La Banque ne voulait donner d'avance qu'à Dar-es-Salam, où les colons devaient au préalable envoyer leurs produits, à leurs frais. Le gérant de la banque lui explique que la chose avait été examinée à Bruxelles et que la Banque du Congo Belge cherchait un organisme existant en Ituri, dans lequel elle aurait voulu prendre la prédominance avec le Crédit Anversois. Cet organisme aurait ainsi fait l'achat de produits et accordé des avances aux colons. On avait songé au Syndicat et à la Planco. Le planteur lui avait alors répondu qu'il ne fallait pas compter sur eux pour cela, qu'ils voulaient rester maîtres chez eux<sup>247</sup>. En 1928 encore, il retourne visiter ce qui s'y fait et note que la production de café y est de 75 à 100 tonnes, qu'elle pourrait être de 500 tonnes dans le futur et qu'il envisage de la traiter à la Planco dans l'usine qu'il a l'intention de construire<sup>248</sup>.

---

<sup>244</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 02/07/1926, Liasse no.74

<sup>245</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 08/07/1926, Liasse no.74

<sup>246</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 10/09/1926, Liasse no.74

<sup>247</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 23/03/1928, Liasse no.75

<sup>248</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 27/04/1928, Liasse no.75

On comprend, au travers des courriers, que les relations entre les Mines et celui qui devint colon ne se sont pas arrêtées brutalement mais qu'elles se sont poursuivies sous des formes diverses. À certains moments l'antagonisme réapparaît, à propos de l'acquisition de terrains :

On ne parle plus de la constitution du Syndicat ? Et je remarque que De Bournonville fait déjà la constatation que le Syndicat a 1.500 ha et nous seulement 500 qu'on pourra difficilement augmenter. Moulaert ne verrait-il pas là un moyen de nous obliger à la fusion ? Il est bien renseigné. Il sait que bien que très jeune c'est notre affaire qui a le numéro 1 dans la région et doit chercher à s'y introduire...<sup>249</sup>

Enfin, en 1929, il a pris ses distances : il a liquidé le Syndicat en vendant toutes ses parts et 315 ha, qui ont été rachetés 175.000 fr. Il écrit qu'il aurait pu en tirer davantage mais s'était défait rapidement de ce qu'il nommait alors une « pétaudière »<sup>250</sup>.

## **Conclusion**

L'ingénieur a ainsi pu, durant ses années de service aux mines, connaître non seulement la région géographiquement, mais aussi tous les rouages administratifs ou politiques et les rapports de force des personnes qui comptaient dans la vie à la colonie. Dans cette situation délicate, parfois explosive, le futur planteur a sans doute dû étudier la question de la création d'une société très soigneusement, pour s'assurer de réussir. Nous pouvons ajouter que la personnalité de Moulaert, responsable des Mines d'or de la province orientale, apparaît forte et emblématique de ces grandes sociétés mi privées, mi publiques, qui sont les plus importantes aux yeux du gouvernement belge et dont nous allons maintenant parler.

D'après les documents d'archives, nous avons d'autres éléments pour penser que l'ingénieur prévoyait effectivement, depuis quelque temps, de se reconvertir, alors qu'il était encore aux Mines de Kilo et Moto. Dans un courrier datant du 17 avril 1926<sup>251</sup>, le fonctionnaire reçoit l'accusé de réception de sa demande de pension, adressée à l'Inspecteur général chef de service délégué, pour le Ministre Koller. Le Ministère des colonies répond ensuite, le 12 mai 1926<sup>252</sup> et lui octroie une pension de 2.100 francs par an, qui sera versée sous forme d'avances trimestrielles de 475 francs, dont le premier versement le 30 juin 1926. L'ingénieur a donc suivi l'actualité des règlements dans la

---

<sup>249</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 02/07/1928, Liasse no.75

<sup>250</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 06/07/1929, Liasse no.75

<sup>251</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 17/04/1926, Liasse no.74.

<sup>252</sup> ARCV, Lettre du ministère des Colonies datée du 12 mai 1926, Liasse no.74.

colonie et les opportunités à saisir. |

Nous avons vu en quoi consistait le produit principal pour lequel la société Planco a été créée et son histoire, fortement liée à l’Afrique ; puis la première partie de la carrière de du fondateur comme fonctionnaire, réalisant ainsi son rêve de vivre au Congo. Arrivé à un moment charnière de son parcours en ayant cumulé 12 années comme fonctionnaire, il se trouvait devant un choix pour la suite de celui-ci. Plusieurs solutions s’offraient à lui, en fonction de la situation et de l’organisation du Congo belge qui avait évolué depuis 1908, date de la cession de l’État indépendant à la Belgique par Léopold II. Il est nécessaire à présent de donner le contexte des années 1910 et 1920 dans la colonie et d’apporter des précisions sur son fonctionnement, pour comprendre l’histoire de la Planco et, surtout, quelle y était la vie d’un colon. Nous approcherons d’un peu plus près le cœur de notre sujet, faire connaître les conditions de vie des colons dans le cadre de la colonisation belge.



### Introduction

Le Congo belge donne, encore aujourd'hui, matière à alimenter une « légende noire ». Il est de bon ton de présenter la colonisation belge comme ce qui a pu se faire de pire dans l'histoire mondiale et même, comme la genèse de la Shoah, en se fondant sur l'ouvrage littéraire « Au cœur des ténèbres » de Conrad. Cette manière de présenter le Congo a été difficile à supporter pour ceux qui étaient revenus de l'Afrique centrale après avoir tout perdu ; la situation peut être mise en parallèle avec le retour des pieds-noirs d'Algérie. Le traumatisme rejaillit sur les descendants, comme le note Cyrulnik<sup>253</sup>.

La « légende noire » a encore de beaux jours devant elle : preuve en est une émission récente de la chaîne Arte (3 janvier 2019), où un « historien » et journaliste, Xavier Mauduit, a traité Léopold II de « criminel » et relayé, une fois encore, des informations fausses sur les fameuses « mains coupées » au temps de l'État indépendant du Congo et sur le nombre de soi-disant millions de personnes tuées par des fonctionnaires belges — sans que personne ne le contredise<sup>254</sup>. Des photos « choc » de coloniaux belges avec des Congolais aux mains coupées continuent de circuler — d'autant mieux qu'elles sont relayées sans filtre par les réseaux sociaux friands de sensationnel. Les millions de morts sont estimés comme résultant de l'exploitation des compagnies concessionnaires : ces chiffres sont sujets à controverses et ils sont peut-être dus à des erreurs de calculs et d'estimation de la population par Stanley, comme le souligne Stengers<sup>255</sup>. Il est donc impossible de donner des chiffres exacts pour l'époque et difficile de faire la part des choses dans les débats à charge et à décharge.

C'est une situation courante, comme de reprendre des raccourcis douteux : par exemple celle d'une bande dessinée récente, qui répète encore une fois un bon nombre d'informations fausses, en se servant de la réinterprétation du roman de Conrad<sup>256</sup>. Cette œuvre romanesque, par ailleurs magnifique sur le thème de la « sauvagerie » à laquelle n'importe quel être humain peut succomber, est ainsi détournée de sa destination littéraire

---

<sup>253</sup> CYRULNIK BORIS, LE RÉCIT DE SOI (CONFÉRENCE, NANTES, 2017). DISPONIBLE À L'ADRESSE [HTTPS://WWW.YOUTUBE.COM/WATCH?RELOAD=9&V=KWK4Q8V\\_-iE](https://www.youtube.com/watch?reload=9&v=KWK4Q8V_-iE)

<sup>254</sup> Arte TV, Émission 28 minutes, « Quand un ONG dénonçait les crimes du Congo », voir <https://www.arte.tv/fr/videos/087115-004-A/quand-une-ong-denoncait-les-crimes-du-congo-28-minutes/>

<sup>255</sup> (Stengers 2005 : 305-306)

<sup>256</sup> CONRAD JOSEPH, 2014, *AU COEUR DES TÉNÈBRES*, TRADUIT PAR STÉPHANE MIQUEL, TOULON PARIS, ÉDITIONS SOLEIL (COLL. « NOCTAMBULE »), 97 P. PREMIÈRE ÉDITION : 1899

première — non sans risques, comme le note Jean-Luc Vellut<sup>257</sup>. En tout état de cause, nombre d'historiens, de journalistes, d'internautes, de rédacteurs de documentaires etc., se plaisent assez souvent à réduire la colonisation belge à quelques années de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (l'État indépendant du Congo) — et de faire croire que des colonisateurs coupaient les mains, les pieds, les nez et parfois même les bras de certains autochtones, pratiques appliquées dans ces régions depuis des temps immémoriaux par les Africains pour terroriser et soumettre leurs ennemis. On peut aussi noter l'année de publication du roman (1899), qui fut marquée par un scandale : la mission Voulet-Chanoine, expédition française de conquête coloniale du Tchad, menée à partir de janvier 1899, par les capitaines Paul Voulet et Julien Chanoine. Marquée par de nombreux massacres et par la perte totale de contrôle des autorités françaises sur les deux officiers, cette sanglante expédition constitue un exemple paroxysmique des violences liées aux conquêtes coloniales.

Par ailleurs, sans rentrer dans les détails, des auteurs s'accordent pour noter des phénomènes semblables dans les débuts de la colonisation et la conquête de territoires, quels que soient les pays. Ainsi au Timor oriental, explique Singaravélou, l'État colonial portugais ne put sortir des enclaves côtières qu'il occupait depuis trois siècles qu'en s'engageant dans les luttes des royaumes qui lui avaient fait allégeance : ils reprirent à leur compte les rites guerriers locaux, comme la décollation des prisonniers et d'autres pratiques régionales<sup>258</sup>. On note aussi un autre exemple dans un numéro spécial de la Revue *Historia* sur *L'Aventure coloniale française*<sup>259</sup> : après la prise de Sontay au Tonkin, en 1883, les Français découvrent l'opposition d'un chef chinois des Pavillons Noirs, qui propose une récompense de 100 thaels pour la tête coupée d'un Français. La réplique aux insurgés fut sanglante et illustrée par un certain nombre de décapitations. On pourrait trouver nombre d'exemples dans tous les pays colonisateurs – l'Empire britannique qui a pratiqué la propagande contre Léopold II n'étant d'ailleurs pas en reste... Il n'est pas question, ici, de dire que la colonisation belge aurait été idyllique, même à ses débuts, mais qu'elle a utilisé ou laissé faire, comme bien d'autres, les méthodes qui avaient cours dans les contrées à soumettre. Les tribus locales de l'Afrique n'étaient pas particulièrement tendres entre elles non plus avant même l'arrivée d'étrangers européens (on constate actuellement que cela n'a guère changé dans la région des grands Lacs).

---

<sup>257</sup> VELLUT Jean-Luc, 2004, « Réflexions sur la question de la violence dans l'histoire de l'Etat indépendant du Congo » dans *La nouvelle histoire du Congo. Mélanges africains offerts à Frans Bontinck, C.I.C.M.*, Paris, L'Harmattan (coll. « Cahiers africains »), p. 269-287.

<sup>258</sup> SINGARAVÉLOU PIERRE, 2013, *Les empires coloniaux, XIXe-XXe siècle*, Paris, Éditions Points (coll. « Points Histoire 468 »), 454 p., p.50

<sup>259</sup> RUSCIO Alain, 2019, « Indochine : les soubresauts de la conquête », *Historia Spécial*, 2019, vol. 2019, n° 49, p. 54-58.

Heureusement, des historiens — comme Stengers, Vellut et Plasman pour ne citer qu’eux, si l’on se rapporte aux ouvrages édités (entre autres) par le Musée royal d’Afrique centrale — ont étudié cette période et apporté des éléments basés sur des faits, pour approcher ces réalités avec un peu plus de nuances. Vellut montre dans ses *Réflexions sur la question de la violence dans l’histoire de l’État indépendant du Congo*, que l’on a présenté le Congo de Léopold II comme le théâtre d’une sorte de premier « holocauste » annonçant d’autres « génocides » et des crimes de masse contre l’humanité. Cette revendication s’est d’ailleurs encore amplifiée par ce qu’il considère comme une manipulation de chiffres d’écroulement démographique qui, au bout du compte, surpasseraient largement les estimations des pertes juives au cours de la Deuxième Guerre. Le succès de ces formules à l’emporte-pièce, ajoute Vellut, amène à se demander comment les historiens de l’Afrique se situent devant ce qu’il considère comme une « conception traumatique du passé ». Il déplace alors la réflexion sur le thème de la violence dans l’expérience humaine d’un passé, qui ne partage jamais toutes nos références du temps présent. Il propose d’aborder la question de la violence en situation interculturelle où s’affrontent différentes conceptions des violences légitimes et illégitimes. Se refusant à une position moralisatrice, il conclut son article en exprimant son refus d’adopter une attitude de dénonciation simpliste de l’histoire du Congo à ses débuts. Il apporte des nuances et, sans nier le fait de violences inhérentes au phénomène de colonisation comme « conquête » à cette époque, il les observe avec un peu de hauteur, les situe dans un contexte complexe et les replace dans le temps long, pour conclure que la colonisation belge n’a été ni plus ni moins violente que d’autres colonisations, sous d’autres cieux.

### **Congo, une brève histoire**

Nous allons maintenant étudier en quoi consistait la colonisation belge et en dresser une rapide histoire. Comme d’autres colonies, le Congo n’a jamais été une colonie de peuplement mais une colonie d’exploitation. Ce vaste territoire, qui équivalait à 80 fois la surface de la Belgique, avait une composition ethnique très variée. La population était de presque 11 millions vers 1925 et près de 15 millions avant l’indépendance. Lors de la création de l’État indépendant du Congo en 1885, l’État belge ne souhaite guère investir dans la colonie, il laisse l’Église catholique et ses missions se déployer au Congo de manière quasi exclusive. Par ailleurs, la Belgique serait la seule à se tailler un « empire » constitué d’une seule colonie, où sa présence n’excède pas 80 ans, selon Bouda Etemad<sup>260</sup>. Il note que la politique de peuplement européen y est très fortement contrôlée par le

---

<sup>260</sup> Bouda Etemad, *De l’utilité des empires : colonisation et prospérité de l’Europe XVIe-XXe siècle*, Paris, A. Colin, 2005, p. 270.

gouvernement belge, avis qui, nous le verrons par la suite, est corroboré par d'autres historiens et par les faits. Au Congo s'ajoutera le Ruanda-Urundi, qui faisait partie de l'empire colonial allemand. En effet en 1923, c'est à la Belgique que la Société des Nations confia un mandat sur ces territoires : ils furent rattachés ensuite au Congo belge en 1925, dont ils devinrent alors la septième province, avec un statut particulier. Il est soumis aux lois du Congo belge mais il a une personnalité juridique distincte et son patrimoine propre (Revue Études et conjoncture 1950),

De 1908 à 1958, la proportion des Belges dans la population européenne du Congo — dont le nombre augmente de 2.900 à 109.400 — passe de 58,6% à 79,3% : ces chiffres sont tirés de l'*Annuaire statistique de la Belgique et du Congo belge*<sup>261</sup>. Pourtant, même lorsque leur nombre atteint le niveau le plus élevé dans les années 1950, les Européens ne représentent pas plus de 0,7% de la population totale du Congo. Cela rejoint la constatation de Jacques Frémeaux et Dominique Barjot, dans *Les sociétés coloniales à l'âge des empires*, sur le caractère relativement cloisonné des sociétés coloniales, régies par une faible proportion d'Européens : « Ce caractère d'ultra-minorités passagères et duales est à mettre en rapport avec le fait que les colonies en Afrique noire furent [...] des colonies d'exploitation, de plantations et de mines<sup>262</sup> ».

Nous nous bornerons ici à faire une très brève présentation du Congo belge en donnant quelques repères chronologiques sur cette colonie, dont l'existence a duré moins d'un siècle. « L'Acte de Berlin », daté de 1885, règle le statut de l'État Indépendant du Congo (ÉIC) : il est alors la propriété personnelle du roi Léopold II, jusqu'en 1908, date à laquelle la Belgique le reprend comme colonie<sup>263</sup>. Léopold II acquit d'abord le territoire à titre personnel et s'endetta considérablement dans un premier temps. Ensuite, durant la période de l'ÉIC, Léopold II imposa au pays un régime calqué sur le modèle hollandais, pour lequel il avait une grande admiration et qui fut en vigueur à Java de 1830 à 1870. Dans les faits, la gouvernance de Léopold II peut se comprendre comme la résultante de deux politiques contradictoires, d'un côté la « mission civilisatrice » et de l'autre, une logique capitaliste soutenue par le système du *raubwirtschaft* ou « caoutchouc rouge », dénoncé par Vangroenweghe<sup>264</sup>, comme le note Pierre-Luc Plasman<sup>265</sup>. Celui-ci fut très lucratif, grâce au travail forcé, qui consistait à exiger d'apporter une certaine quantité de

---

<sup>261</sup> *Annuaire statistique de la Belgique et du Congo belge*, ministère de l'Intérieur, Bruxelles, diverses livraisons, cité dans Bouta Etemad, p. 277.

<sup>262</sup> BARJOT Dominique et FRÉMEAUX Jacques, 2012, *Les sociétés coloniales à l'âge des empires : des années 1850 aux années 1950*, Paris, CNED SEDES (coll. « CNED-SEDES »), p. 43.

<sup>263</sup> « Situation économique du Congo Belge », *Études et conjoncture - Économie mondiale*, 1950, p. 57-98.

<sup>264</sup> VANGROENWEGHE Daniel, 2010, *Du sang sur les lianes: Léopold II et son Congo*, Bruxelles, Belgique, Aden, 452; 24 p.

produits, comme l'ivoire ou le caoutchouc, en plus du travail habituel des Congolais. Le Congo léopoldien fut donc géré comme le bien privé d'un monarque et soumis à un régime de monopole appelé le *régime domaniale*<sup>266</sup>, calqué sur un modèle d'Ancien régime. Après quelques années désastreuses financièrement qui ont failli entraîner sa faillite totale, la mise en place de l'exploitation du caoutchouc et de l'ivoire a généré des profits énormes ; au point que le modèle fut importé dans d'autres colonies, comme le Congo Brazzaville tout proche, comme le détaille Catherine Coquery-Vidrovitch, dans son ouvrage *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires : 1898-1930*<sup>267</sup>.

Des abus furent constatés puis dénoncés, suite à quoi il y eut une enquête diligentée par le Roi, qui fit un procès à la Congo Reform Association et le gagna. Le Congo fut alors repris en 1908 par l'État belge, il devint une colonie et le gouvernement belge engagea une réforme des institutions. Le Congo fut alors doté d'une « loi organique », le 17 octobre 1908, appelée aussi « Charte coloniale ». L'Acte de Berlin est resté, malgré tout, en vigueur jusqu'au 10 septembre 1919. En annexant le Congo, la Belgique démantèle le régime léopoldien de monopole, sans pour autant tout révolutionner, les choix étant réalisés sous les auspices de la prudence et du pragmatisme. Le système colonial belge reste caractérisé par une centralisation marquée et par une concentration entre pouvoirs publics et privés, comme nous allons le voir.

### **Organisation politique**

Il est important, si nous voulons comprendre l'environnement et les contraintes d'un entrepreneur qui veut créer et faire vivre une société privée au Congo belge, de connaître les éléments d'organisation de la colonie au moment où la Planco a été créée. Nous allons en faire un tableau résumé et, pour cela, nous avons utilisé un document succinct, *Les lois du Congo belge en abrégé*, rédigé par l'École de pasteurs et d'instituteurs de Kimpese<sup>268</sup> (texte dont nous donnons des extraits, en Annexe 3).

Les instances gouvernementales sont organisées comme suit : 1) le roi des Belges ;

---

<sup>265</sup> PLASMAN Pierre-Luc, 2014, « Le gouvernement bicéphale de l'État indépendant du Congo et le red rubber », in Patricia Van Schuylenbergh, Catherine Lanneau et Pierre-Luc Plasmann, *L'Afrique belge aux XIXe et XXe siècles : nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, Bruxelles Bern Berlin [etc.], P. Lang, 2014, pp. 131-144.

<sup>266</sup> STENGERS Jean, 2005, *Congo : mythes et réalités*, Réédition augmentée de la première édition publiée en 1989 chez Duculot, Paris-Louvain-La-Neuve., Bruxelles, Racine.

<sup>267</sup> COQUERY-VIDROVITCH Catherine, 1972, *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires : 1898-1930*, Mouton, Paris La Haye.

<sup>268</sup> École de pasteurs et d'instituteurs de Kimpese Congo belge, *Les lois du Congo Belge en abrégé*, Matadi, 1943, disponible à l'adresse [http://www.aequatoria.be/04common/038manuels\\_pdf/31Lois.pdf](http://www.aequatoria.be/04common/038manuels_pdf/31Lois.pdf), consulté le 15 juillet 2015.

2) le Ministre des Colonies ; 3) le gouvernement général ; 4) le gouvernement des provinces. Il faut donc noter que l'administration du Congo était effectuée à Bruxelles <sup>269</sup> : le pouvoir était concentré au ministère des colonies. La centralisation conserva un caractère presque physique. « On a pu, pendant cinquante ans, mettre le doigt, en regardant la carte de Bruxelles, sur le mille carré où étaient groupés presque tous les organes qui décidaient de la politique congolaise », note Stengers<sup>270</sup>. On y voyait donc les problèmes d'une manière abstraite et, le plus souvent, doctrinale, ou fortement politique, en fonction des réalités de la Belgique. Les revendications des Européens résidant au Congo restèrent donc lettre morte et le poids des colons fut nul. Cette situation eut d'énormes conséquences, sur lesquelles nous reviendrons en étudiant le développement de la Planco et les rapports du colon avec son environnement et la métropole.

Nous allons montrer d'abord quelles sont les instances représentatives essentielles. Il y a, en Belgique, le Roi et le ministre des colonies. Sur le sol de la colonie, dont la capitale fut d'abord Boma et ensuite Léopoldville, les responsabilités sont organisées comme suit :

- Le Gouvernement Général, situé dans la capitale.

Le Gouverneur Général représente le Roi dans la Colonie. Il a la haute direction de tous les services administratifs et militaires établis dans la Colonie. Le Gouverneur Général est assisté d'un Vice-Gouverneur Général, d'un ou de plusieurs inspecteurs d'État. S'y ajoutent un secrétariat et des services administratifs (directions de la Justice, de la Marine et des travaux publics, du Service administratif, de l'Agriculture, de l'Industrie et des Mines, des Travaux de défense, de la Force publique et des Finances)<sup>271</sup>.

- Le Gouvernement des Provinces.

Le Gouverneur Général est représenté dans chaque Province par un Gouverneur de Province, qui exerce le pouvoir exécutif et dirige l'administration de sa Province. Il est assisté par un Commissaire Provincial et des Commissaires de District.

- Les Commissaires de District.

Le district est administré par un commissaire de district qui est placé sous l'autorité du Gouverneur de sa province. Le commissaire de district a sa résidence au chef-lieu du district. Il est assisté d'un fonctionnaire désigné comme assistant par le gouverneur de province. Ce fonctionnaire exerce sous l'autorité du commissaire de district les fonctions assumées par celui-ci. Le commissaire de district est toujours assisté d'un secrétaire.

- Les Administrateurs Territoriaux.

Le territoire est administré par un administrateur territorial placé sous l'autorité de son district. L'administrateur territorial est assisté d'un administrateur territorial assistant, d'un ou plusieurs administrateurs adjoints ou agents territoriaux.

- Les chefferies.

Les chefferies sont des groupements administratifs organisés sur la base de la

---

<sup>269</sup> (Stengers 2005), *op. cit.* p. 195.

<sup>270</sup> (Stengers 2005)

<sup>271</sup>Jean-Luc Vellut, *Guide de l'étudiant en histoire du Zaïre*, Kinshasa, Congo (République démocratique du), Éditions du Mont Noir, 1974, 207 p., p.115-116.

coutume. Le chef d'une chefferie est un indigène, respectant en cela l'organisation traditionnelle. Les chefs sont placés sous l'a u t o r i t é des chefs de secteur.

- Le secteur.

Le secteur comprend plusieurs groupements, traditionnels ou non, numériquement trop faibles pour se développer isolément de façon harmonieuse dans tous les domaines.

Sur la question des chefferies, un ouvrage écrit par un auteur français en 1940, Jacques Sourdillat, pour la Faculté de droit de l'université de Paris : *Les chefferies au Congo belge : contribution à l'étude de la législation et de la sociologie coloniale*<sup>272</sup>, donne un éclairage précis sur la manière dont le système avait été élaboré, depuis l'ÉIC — mais surtout comment il était considéré à l'époque. Commenant par un aperçu historique, l'auteur montre que les pionniers de la colonisation n'étaient pas arrivés, dans les régions alors encore inexploitées, en face de populations inorganisées. Certaines peuplades vivaient par familles isolées et d'autres en clans, parfois réunies en tribus, groupées elles-mêmes en quelques grands royaumes. Partout il existait une autorité, quelle qu'elle fût : chef de famille, chef de clan ou chef de tribu. Les premiers agents qui avaient des « ambitions autant politiques et économiques que scientifiques », selon Sourdillat, durent entrer en relation avec ceux-ci et conclure des traités. Cette situation est loin d'être spécifique de l'État indépendant du Congo ou de la colonisation belge. Pierre Singaravelou, quant à lui, traite des appropriations territoriales et des résistances autochtones, dans le cas des expansions impériales, dans *Les empires coloniaux : XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle*<sup>273</sup>. En Afrique et en Asie, les puissances impériales ont procédé à des appropriations territoriales par traités : le nombre de ces traités a connu une croissance exponentielle en particulier en Afrique, après la conférence de Berlin (1884-1885), dont l'Acte général obligeait les puissances européennes à notifier aux autres toute nouvelle acquisition territoriale, via l'article 34. Outre les traités, note Singaravelou, la question des appropriations relève de calculs et de pratiques complexes. Il y a lieu, pour lui, de réviser l'idée commune selon laquelle les chefs africains auraient apposé leur croix au bas des traités sans comprendre ce qu'ils faisaient. Certains ont su jouer des rivalités entre Européens, s'adressant successivement à l'un puis à l'autre et celui qui était dupé n'était pas toujours l'Africain, que parfois certains sous-estimaient.

Après la « conquête des territoires », la question des relations pacifiques avec les Chefs « indigènes » se posa et un Décret, du 6 octobre 1891, formula les premières règles

---

<sup>272</sup> SOURDILLAT Jacques, 1940, *Les Chefferies au Congo belge, contribution à l'étude de la législation et de la sociologie coloniales*, Ed, Domat-Montchrestien, Paris.

<sup>273</sup> SINGARAVÉLOU PIERRE, 2013, *Les empires coloniaux, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Points (coll. « Points Histoire 468 »), 454 p.

d'administration des populations, fondées sur le rapport du Gouverneur général adressé au roi Léopold II<sup>274</sup>. Les chefferies indigènes telles qu'elles existaient, « groupant les indigènes de même race et constituées sur les limites des anciennes tribus, seraient reconnues comme telles et les chefs acceptés et nommés par les indigènes seraient confirmés par les autorités gouvernementales dans l'autorité qui leur était destinée par la coutume ». Le décret de 1891 est ensuite remplacé par celui du 3 juin 1906, qui modifie l'organisation congolaise, en réponse aux enquêtes ayant relevé des abus à partir de 1890, à l'initiative des nations telles la Hollande, la France, l'Angleterre et les États-Unis, « grosses instigatrices de la campagne anti-congolaise ».

La chefferie devient alors, en 1906, une subdivision administrative dans l'organisation européenne et pose que « tout indigène fait, en principe, partie d'une chefferie dont il indique la composition ». Alors que la constitution de la colonie est effective en 1908, un nouveau décret paraît le 2 mai 1910. En organisant les chefferies et sous-chefferies, le décret associe en plus les chefs indigènes à l'administration européenne : « Ceux-ci concourront officiellement, avec les agents coloniaux de tous grades, à l'administration de la population noire à laquelle une certaine autonomie est laissée ». Le décret de 1906 faisait donc de la chefferie une circonscription administrative et revêtait le chef d'une parcelle de l'autorité de l'État. Celui de 1910 a la volonté d'organiser plus complètement la population de la colonie dans le cadre des chefferies et exprime que son intérêt n'est plus seulement administratif mais « civilisateur ». Dans sa déclaration, le ministre des colonies à cette époque affirmait : « Le but était de constituer dans toute l'étendue de la colonie, des groupements animés d'une vie propre et munis de moyens d'action traditionnels destinés, tout d'abord à pourvoir, selon leurs vues et sous la surveillance du gouvernement, aux intérêts communs des membres des groupements dans le cadre de l'organisation politique et administrative générale ; en outre, à réaliser les mesures prescrites par le gouvernement pour améliorer les conditions matérielles et morales des indigènes qui en font partie »<sup>275</sup>.

Ndaywel è Nziem, quant à lui, propose un point de vue critique. Notant que la chefferie traditionnelle avait été reconnue du temps de l'ÉIC<sup>276</sup>, pour lui, au travers de celles-ci le pouvoir traditionnel était devenu l'instrument de la colonisation dans la mesure où les chefs étaient choisis parmi les individus considérés comme les plus aptes à exercer cette fonction. On peut noter que Sourdillat montre que la question avait été soulevée et qu'il y eut des discussions au sein du Conseil colonial à propos de chefs « investis » ou de

---

<sup>274</sup> (Sourdillat 1940 : 15)

<sup>275</sup> (Sourdillat 1940 : 19)

<sup>276</sup> (Ndaywel è Nziem, Obenga et Salmon 1998 : 370)



chefs « nommés » : les deux mots ne sont ni équivalents, ni interchangeables. « L'organisation des chefferies reposant sur la coutume, certains membres estimaient qu'il appartenait à l'Administration de toujours reconnaître, en les investissant, et non pas de nommer les chefs ». La nomination d'un chef ne pouvait alors être considérée que comme une mesure acceptable seulement en cas de carence de la coutume<sup>277</sup>.

Pour donner une idée claire de l'organisation, il faut apporter quelques précisions. La chefferie, dans l'ordre colonial, était donc un regroupement « traditionnel » reconnu par le commissaire de district. Le secteur consistait en un rassemblement de chefferies créé et réalisé par le même commissaire. Par la suite apparurent des catégories de Congolais qui n'étaient plus régis par la « coutume », ceux qui travaillaient avec les Blancs ou dans les grandes entreprises, ce qui a entraîné la création d'agglomérations. Ces zones d'habitation qualifiées de « cités indigènes » ou de « centres extra coutumiers » constituèrent alors des communautés hétéroclites. Sourdillat montre l'évolution de la législation face à cette situation et la promulgation de nouveaux décrets sur les chefferies le 23 novembre 1931, les 6 et 22 juin 1934 et 6 juillet 1934 : il n'y a alors plus de populations échappant au cadre de l'administration « indigène », tenant compte des diverses formes de groupements « indigènes » tant extra-coutumiers que coutumiers.

L'action gouvernementale a cherché à atteindre plus facilement les administrés grâce au truchement du chef qui possédait une autorité traditionnelle. L'organisation politique et sociale « indigène » n'est pas réglementée : elle est reconnue et le pouvoir dirigeant s'en sert pour exercer son action administrative. Le décret de 1933 précise trois définitions : « indigènes », « circonscriptions indigènes » et « autorités indigènes ». Avec les « circonscriptions indigènes », il signifie que le décret n'admet d'autres groupements que les chefferies et les secteurs. Avec « autorités indigènes », il limite le sens, de telle façon que l'expression ne s'applique qu'à l'autorité indigène, c'est-à-dire les chefs investis ou nommés des chefferies indigènes, le chef de secteur et le chef de secteur adjoint. Tout en conservant au chef son rôle traditionnel, le décret en fait l'agent du pouvoir exécutif pour appliquer aux membres de son groupement les dispositions légales d'intérêt général : circonscription, impôt, réquisitions civiles, épidémies, épizooties, etc.

Ces questions peuvent être discutées et considérées selon divers points de vue, comme c'est noté dans un article récent de Simon-Pierre Ekanza<sup>278</sup>, qui traite du « processus de désintégration » induit par la colonisation, qui dépouille l'Afrique de sa souveraineté et de son indépendance dans l'Afrique orientale française. La colonisation

---

<sup>277</sup> (Sourdillat 1940 : 23)

<sup>278</sup> EKANZA Simon-Pierre, 2006, « Le double héritage de l'Afrique », *Études*, 2006, Tome 404, n° 5, p. 604-616.

alors, en détruisant les chefferies traditionnelles ou en les domestiquant, désintègre les constructions socio-politiques qui conféraient à la société ancienne sa force de cohésion. Le colonisateur instaure des chefferies nouvelles qui ne sont que des succédanés des anciennes structures politiques : dans l'ancienne AOF, des circulaires sont très explicites à ce sujet et dissipent toute équivoque. Le gouverneur général Van Vollenhoven s'exprime dans une circulaire de 1917 : « [Les chefs] n'ont aucun pouvoir propre, d'aucune espèce, car il y a pas deux autorités dans le Cercle, l'autorité française et l'autorité indigène, il n'y en a qu'une. Seul le commandant de cercle commande, seul il est responsable. Le chef indigène n'est qu'un instrument, un auxiliaire ». Alors qu'il s'agit toujours de chefferies, la manière de les traiter peut différer selon que cela s'applique dans le cadre de la colonisation française en AOF ou celle du Congo belge : nous ne pouvons pas nous prononcer sur une totale similitude entre elles.

### **Organisation administrative**

L'organisation administrative, au Congo belge, a évolué dans le temps avec des divisions successives et le découpage en districts. En 1914, 22 districts ont d'abord été créés, avant la formation de quatre provinces. À cette époque, le gouvernement siégeait à Boma, depuis le 1er mai 1886 et deux vice-gouverneurs siégeaient à Stanleyville et Élisabethville. Ensuite, la capitale du Congo a été déplacée à Léopoldville. Stanleyville était la capitale de la province orientale et elle avait donc une importance certaine, étant un lieu de relais du pouvoir central. Nous aurons besoin, tout au long de l'histoire de cette entreprise, de trouver facilement des repères dans cette organisation, pour situer sans ambiguïté les personnes que nous allons rencontrer et pour comprendre le rôle qu'elles jouent, quelle influence elles ont dans la vie de la société et du colon.

Nous avons donc établi un *vade mecum* de l'organisation politique et administrative du Congo belge, que l'on retrouvera aisément en Annexe 4. Une fiche synthétique nous permettra d'avoir une référence simple à consulter, pour pouvoir par la suite situer les personnes qui interviendront dans l'histoire de la Planco, savoir à quel « étage » elles sont placées et reconnaître la responsabilité qu'elles ont dans les rapports avec les colons.

## FICHE

### Les principales divisions administratives au Congo belge

Gouverneur général, pouvoir exécutif, « vice-roi », représentant du roi.

Provinces : commissaire de province

Districts : commissaire de district

Territoires : administrateurs de territoire (ou « agent territorial »)

Chefferies

Secteurs

Centres extra-coutumiers

Cités indigènes

Indépendants :

Le pouvoir judiciaire.

La Force publique : force militaire et de police pour l'État

Nous avons, dans *L'histoire générale du Congo*<sup>279</sup>, un tableau qui nous sera utile aussi : il récapitule les noms des gouverneurs généraux, des ministres des colonies et des souverains du Congo belge, durant le temps qu'a duré la colonie.

---

<sup>279</sup> Isidore Ndaywel è Nziem , *op. cit.*, p. 375-376.

<b>Gouverneurs généraux</b>	<b>Ministres des colonies</b>	<b>Souverains</b>
Baron Th. Wahis Baron Th. Wahis F. Fuchs (20.05.1912) E. Henry (05.01.1916)  M. Lippens (30.01.1921) M. Rutten (24.01.1923)  A. Tilkens (27.12.1927)	Jules Renkin (30.10.1908) Jules Renkin  L. Franck (21.11.1918)  H. Carton (13.06.1925) M. Houtart (20.05.1926) E. Pecher (15.11.1926) M. Houtart (29.12.1926) H. Jaspar (18.01.1927) P. Tschoffen (19.10.1929) H. Jaspar (26.12.1929) P. Charles (16.05.1931) P. Crokaert (06.06.1932) P. Tschoffen (23.05.1932)	Léopold II (1908-1909) Abert Ier (1909-1934)
P. Ryckmans (14.09.1934)	P. Charles (20.11.1934) E. Rubbens (25.03.1935) C. du Bus de Warnaffe (28.04.1937) A. De Vleeschauwer (15.05.1938) G. Heenen (22.02.1939) A. De Vleeschauwer (16.04.1939)	Léopold III (1934-1945)
P. Ryckmans	E. De Bruyn (12.02.1945) R. Godding (02.08.1945)	Prince Charles (Régent)
E. Jungers (31.12.1946)	L. Craeybeckx (13.03.1946) R. Godding (31.03.1946) P. Wigny (20.03.1947) A. Dequae (16.08.1950)	
L. Pétilion (01.01.1952)  H. Cornelis (05.07.1958)	A. Dequae A. Buisseret (23.04.1954) L. Pétilion (05.07.1958) M. Van Hemerlijck (06.11.1958) A. De Scrijver (03.09.1959) R. Scheyven (17.11.1959) W. Ganshof Van der Meersch (16.05.1960)	Baudouin Ier (1952-1960)

Tableau 3: Tableau des gouverneurs, ministres et souverain

[Ndaywel e Nziem 1998, p.375-376]

Nous avons déjà noté que, de 1908 à 1933, le Congo était divisé en quatre provinces : le Kasaï (chef-lieu Léopoldville), l'Équateur (chef-lieu Coquilhatville), le Katanga (chef-lieu Élisabethville) et la Province orientale (chef-lieu Stanleyville). Nous pouvons voir les subdivisions administratives en 1926, sur cette carte de l'Institut Royal Colonial belge, datée de 1950<sup>280</sup>. L'Ituri apparaît comme le district numéro 16.

<sup>280</sup> INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE, 1950, « Congo belge 1926 Situation administrative 1926 ». Site de l'ARSOM, [http://www.kaowarsom.be/en/cartes\\_61](http://www.kaowarsom.be/en/cartes_61) consulté le 12/02/2015

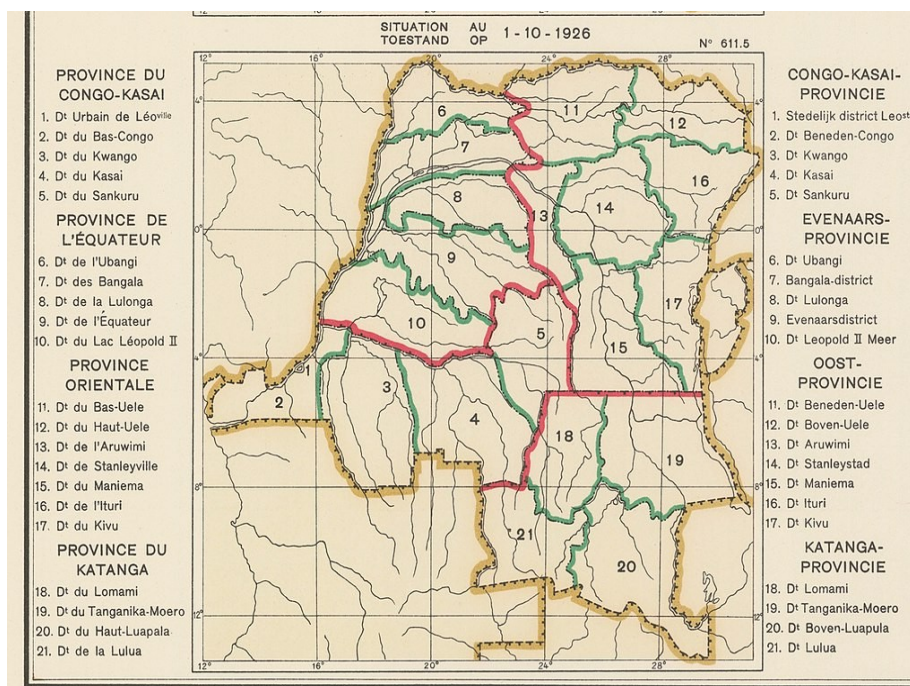


Illustration 19: Carte administrative du Congo belge en 1926

[site de l'ARSOM, 1950]

Le nombre de provinces, en 1933, passa de quatre à six, à cause de la scission de la province orientale (provinces de Stanleyville et de Costermansville) et celle du Congo-Kasaï (provinces de Léopoldville et de Lusambo). Cette organisation subsista jusqu'à la fin de l'âge colonial<sup>281</sup>.

Nous trouvons aussi un tableau intéressant, dans l'article de la Revue *Économie et statistique* de 1950 sur la situation économique au Congo belge<sup>282</sup>. Il nous donne une idée de l'organisation administrative et de la répartition des populations, avec les divisions territoriales. Il fait aussi apparaître que le Katanga et la Province orientale sont les plus peuplés. Proportionnellement, on y trouve un nombre réduit de secteurs, si l'on compare à Léopoldville, au Kasaï et à l'Équateur. On peut penser qu'il règne dans ces derniers une plus grande disparité dans les tribus.

Provinces	Districts	Territoires	Chefferies	Secteurs	Centres extra coutumiers	Cités indigènes
Léopoldville	4	20	63	134	13	8
Katanga	3	16	140	16	4	9
Province orientale	3	23	172	53	7	28
Kivu	2	15	48	21	2	3
Kasaï	3	21	46	131	3	9
Équateur	2	22	90	144	3	1

Tableau 4: Tableau de la situation économique du Congo belge, 1950

[*Études et conjonctures – Économie mondiale, vol. 5, no.2, p. 62*]

<sup>281</sup> Isidore Ndaywel è Nziem, *op. cit.*, p. 374.

<sup>282</sup> Revue *Études et conjoncture*, « Situation économique du Congo belge (1950) », *Études et conjoncture - Économie mondiale*, 1950, vol. 5, n° 2, p. 57-98. –p. 62

Les centres extra-coutumiers et cités indigènes, créés à proximité des centres européens, étaient peuplés d'« indigènes » ayant quitté les milieux coutumiers pour travailler dans les entreprises européennes : on les voit apparaître dans ce tableau surtout autour de Léopoldville et dans la province orientale. Cela met en relief l'importance des centres miniers au nord-est du Congo. La position géographique de la Planco n'était donc pas sans conséquences, comme nous le verrons dans cette étude.

L'histoire du Congo doit nous permettre de mieux connaître l'environnement mais aussi l'organisation de ces régions, peuplées depuis des temps très anciens, remontant à l'âge de la pierre. Pour comprendre l'histoire de son peuplement, nous pouvons dégager de grandes lignes : les Pygmées et les Bantus semblent avoir été les occupants les plus anciens, lit-on dans Ndaywel è Nziem<sup>283</sup>. Les premiers occupaient un espace large et n'étaient pas confinés dans les forêts de Kibali-Ituri, du Maniema, de la Tshuapa et de Maindombe. Ils choisissaient des zones forestières proches de la savane. Les locuteurs Bantu vinrent ensuite se joindre aux Pygmées. Ils avaient entamé un processus migratoire après que le Sahara dont ils étaient issus a commencé à se désertifier.

Les Bantus ont refoulé les autochtones vers les régions les plus défavorisées et, en même temps, des phénomènes d'assimilation eurent lieu entre les différents groupes. Les Bantus s'étaient dotés d'une organisation interne : à l'époque le clan constituait une communauté de résidence, puis plus tard une unité linguistique, se différenciant ainsi des autres. Par le jeu des mariages et des alliances, une communauté linguistique nouvelle, pluriclanique, vit le jour comme nouvelle structure sociale : on a alors affaire à une ethnie. Le clan, réalité homogène sur le plan de la parenté, se mit à coexister avec l'ethnie, élément interclanique.

Il y eut ensuite l'arrivée de populations d'origine soudanaise et nilotique, qui vinrent réaliser l'identité démographique congolaise. L'essaimage des Soudanais vers le Sud semble être un phénomène ancien et s'est effectué par vagues successives (*Ibid.* : 194). Les Soudanais ont refoulé les Bantu qui occupaient ces terres, ce qui a abouti à un certain nombre d'organisations centralisées. Puis il y eut une invasion plus récente dans la région, dans le Kibali-Ituri, de populations nilotiques : Nyoro, Toro, Nkole, en Uganda, Rwanda et Burundi ; au Congo les Alurs et, dans une moindre mesure, les Hemas. Nous venons ainsi de croiser ceux qui seront importants pour la Planco car ils seront sa force de travail : les Alurs. Nous pouvons les apercevoir sur la *Carte linguistique et styles*, proposée lors de l'exposition *L'Afrique des routes* au musée du Quai Branly en 2017 : au numéro 4, en vert, dans la zone nommée « Nilo-Saharien » de couleur violette :

---

<sup>283</sup> (Ndaywel è Nziem, Obenga et Salmon 1998)

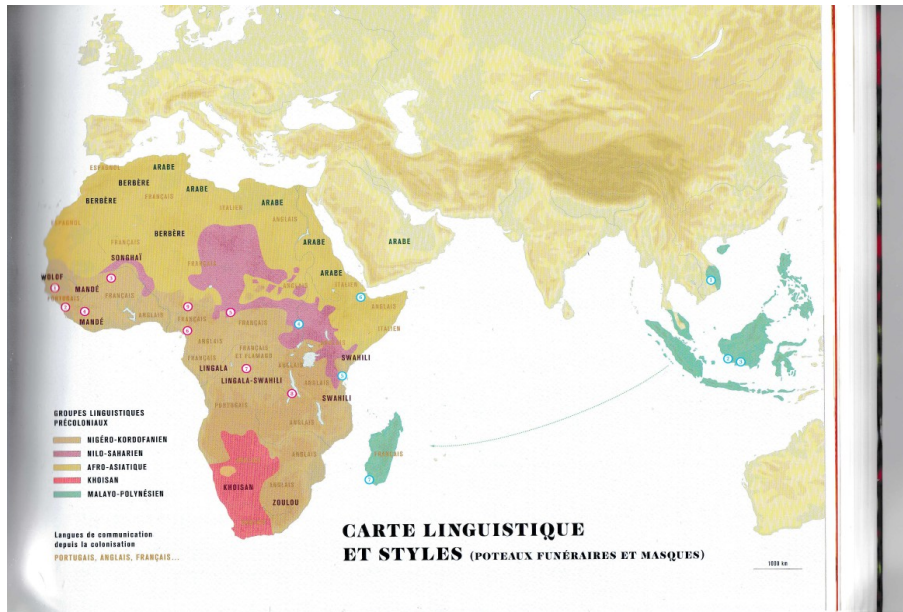


Illustration 20: Carte linguistique et styles. Groupes linguistiques précoloniaux

[BEAUJEAN Gaëlle, 2017, « La circulation des masques » dans *L'Afrique des routes*] <sup>284</sup>

Nous avons donc brossé un tableau, non seulement de l'environnement, mais aussi de la région dans laquelle des colons vont s'implanter : la situation des Congolais, leur appartenance à un clan, une ethnie, leur culture, leur mode de vie ou leur origine, ont eu une grande importance dans le type de relation qu'ils vont entretenir avec les Belges qui ont choisi de venir y faire leur vie.

### Les entreprises privées et le pouvoir d'État au Congo belge

Le Congo belge se distinguerait donc peu d'autres colonies, si ce n'est pour la manière dont il a été administré, essentiellement sous la forme d'un capitalisme d'État. Le Congo économique a été essentiellement l'œuvre du capitalisme européen, selon Stengers<sup>285</sup>. La particularité belge en Afrique noire coloniale fut la présence de l'État au stade de la production et sa participation dans le capital des entreprises coloniales, notamment des compagnies minières, pointe Etemad<sup>286</sup>. On y observe des « articulations particulières », qui ont uni les entreprises privées au pouvoir d'État, que détaille Jean-Luc Vellut dans un article *Hégémonies en construction : articulations entre État et entreprises*

<sup>284</sup> BEAUJEAN Gaëlle, 2017, « La circulation des masques » dans *L'Afrique des routes*, Arles, Actes sud Musée du quai Branly - Jacques Chirac, p. 128-133.

<sup>285</sup> STENGERS Jean, 2005, *Congo : mythes et réalités*, Réédition augmentée de la première édition publiée en 1989 chez Duculot, Paris-Louvain-La-Neuve., Bruxelles, Racine, p. 228

<sup>286</sup> ETEMAD Bouda, 2005, *De l'utilité des empires : colonisation et prospérité de l'Europe XVIe-XXe siècle*, Paris, A. Colin. p. 272

dans le bloc colonial belge (1908-1960)<sup>287</sup>. Il appelle *bloc colonial* cette conjonction qui réunissait pouvoirs publics et privé, en métropole et à l'échelon local.

La situation est connue au Congo, cependant il est important de détailler en quoi consiste la conjonction qui réunissait pouvoirs publics et privés, en métropole et à l'échelon local, ce *bloc colonial*. Il y eut un « divorce » entre la politique belge et la colonisation, due au contexte historique de la reprise du Congo en 1908, qui n'avait pas suscité l'enthousiasme et se fit à la condition que l'administration de la colonie soit indépendante des finances publiques belges. Alors que le régime léopoldien avait les caractéristiques d'une compagnie à charte d'Ancien Régime, où les intérêts financiers et industriels avaient connu l'expansion puis avaient été soumis aux critiques internationales, l'ordre établi par la Charte coloniale se voulut nouveau mais conserva, malgré tout, quelques caractéristiques de la période de l'ÉIC : l'État détenait ainsi des participations dans le capital des entreprises coloniales, soit en contrepartie d'un actif qu'il y apportait, soit en échange de la concession de droits miniers.

Un impératif était de rendre la colonie autonome économiquement. Nous avons vu avec les colonies de l'Afrique de l'Est, que la première préoccupation fut de tirer des bénéfices par la production et les impôts. Cela explique que les assemblées législatives de la métropole belge n'eurent qu'un rôle effacé dans les questions coloniales. Le ministère des Colonies régna en maître durant toute la période coloniale jusqu'aux années 1950, lorsqu'une « modernisation » accélérée de la société et de l'économie congolaises fut envisagée. Vellut note que l'absence de « politique » donna un cachet particulier à l'histoire de ce *bloc colonial*.

Au Congo même, le régime colonial fonctionna sans assemblée élue, même partiellement, jusqu'à l'indépendance. Ce fut une colonie sans presse vraiment libre, sans mouvements politiques, sans organisations de masse — ni dans la paysannerie ni dans le monde ouvrier — et il n'y existait pratiquement aucun contrôle du pouvoir. Bruxelles était le véritable lieu du pouvoir, comme le note aussi Stengers<sup>288</sup> : la politique garda un caractère marqué de centralisation que la Charte coloniale n'arriva pas à compenser complètement. Physiquement, presque tous les organes qui décidaient de la politique congolaise étaient concentrés sur quelques kilomètres carrés à Bruxelles. Le pouvoir d'État était exercé par un ministre des Colonies, par un embryon de chambre de réflexion et de contrôle, le Conseil colonial et par l'administration du ministère des Colonies, selon Vellut.

---

<sup>287</sup> VELLUT Jean-Luc, 1982, « Hégémonies en construction : Articulations entre État et Entreprises dans le bloc colonial belge (1908-1960) », *Revue canadienne des études africaines*, 1982, vol. 16, n° 2, p. 314-315,

<sup>288</sup> Stengers 2005 : 195



Les deux grands secteurs représentatifs de ce système étaient les mines et les transports. Ils étaient caractérisés par une participation importante de l'État et par une forte implantation des principaux groupes financiers belges (dont la toute-puissante Société générale). En 1954, ces deux secteurs représentaient plus de 60 % de l'ensemble des participations de l'État dans les entreprises privées. Il n'y eut aucun contrôle public sur la politique des sociétés, note Vellut et il fallut attendre fin 1939 pour que l'administration coloniale surmonte l'opposition des grandes sociétés minières et fonde un Service des Mines. L'abstention de l'État fut donc une caractéristique du secteur minier.

Par contre, l'administration centrale prit une part plus active à la politique des sociétés agricoles : les auteurs Stengers, Vellut et Jewsiewicki s'entendent pour l'affirmer. Jusque dans les années 1930, la Direction de l'Agriculture au ministère des Colonies à Bruxelles fut un lieu central de concertation des sociétés agricoles et des fonctionnaires sur des problèmes essentiels de la vie des entreprises, le prix de revient des produits, les coûts de transport etc. Dans les années 1920-40, il y eut la mise en place progressive d'un système de production agricole géré à la fois par l'État et les entreprises. Il est ainsi rappelé que Leplae, responsable du Service de l'Agriculture au ministère des Colonies, joua un rôle important dans l'élaboration et l'application de ce système agricole. Nous avons vu qu'en 1910, le gouvernement avait effectué une réorganisation du Service agricole et créé une Direction générale de l'Agriculture, avec Leplae à sa tête : c'était le ministre Renkin qui avait fait appel à lui pour organiser les services agronomiques. Il joua le rôle de colonisateur au Katanga, où il fonda un premier noyau de colonisation.

À partir de 1917, on fit de l'agriculture traditionnelle une imposition et on parla de « cultures obligatoires » rappelle Ndaywel è Nziem<sup>289</sup>. Cette initiative fut le fait de Leplae, à cette date Directeur général de l'Agriculture au ministère des colonies, qui entendait instaurer par là un régime permanent de corvées agricoles pour prévenir les ruptures de stocks, de vivres et surtout aligner une production locale de type industriel. D'après Ndaywel è Nziem, l'agriculture dans son ensemble ne joua qu'un rôle accessoire par rapport à l'activité économique : elle fut orientée vers les produits d'exportation.

Le secteur de l'agriculture indigène a donc offert une particularité intéressante, aux dires de Jean Stengers : c'est, de tous les secteurs économiques, celui sur lequel l'action de l'État s'est exercée de la manière la plus directe<sup>290</sup>. Pour lui, ils consistent en deux traits originaux de la politique belge : tout d'abord l'introduction du système de cultures obligatoires jusqu'à l'indépendance et, d'autre part dans la création, à partir de 1936, des

---

<sup>289</sup> (Ndaywel è Nziem, Obenga et Salmon 1998)

<sup>290</sup> (Stengers 2005 : 225-226)

paysannats indigènes, ce qui devait regrouper et fixer les cultivateurs de manière à augmenter leur productivité. Ce système, né de la volonté de Leplae, montre son point de vue sur les Congolais : « À de rares exceptions près, nos indigènes ne s'intéressent qu'aux cultures nécessaires à leur alimentation et n'en cultivent pas plus que les quantités absolument indispensables à leur existence. Leur idéal serait de vivre sans travailler ou en travaillant juste assez pour se nourrir »<sup>291</sup>. Ce système de culture obligatoire était considéré comme nécessaire pour secouer ce qu'il appelait « l'indolence agricole des indigènes », en usant de la contrainte — pour leur bien et pour leur inculquer le goût du travail.

Ces « cultures éducatives » étaient conçues aussi pour procurer à l'« indigène » des avantages économiques immédiats : une meilleure alimentation grâce aux produits des cultures vivrières et un revenu monétaire, qui était censé se faire à son profit exclusif, des produits de culture industrielle. Pour ces derniers, ce fut surtout le coton qui fut cultivé, dont les profits furent ensuite gérés par des sociétés européennes. « On parle couramment des richesses minières du Congo. On a tendance à oublier les richesses agricoles qui représentaient en 1950 près de la moitié des exportations » peut-on lire dans la *Situation économique au Congo belge*<sup>292</sup>. L'article montre que le résultat fut que les « indigènes » monopolisèrent en quelque sorte la culture du coton du riz, du manioc, du maïs, des céréales, des arachides, des fibres, qu'ils augmentèrent leurs plantations en palmeraies et entreprirent la culture du café et du cacao. L'effort des colons européens s'était ainsi porté sur les cultures d'exportation, dont le café.

Le point de vue sur l'« indolence » des autochtones semble largement partagé parmi la population européenne qui a vécu en Afrique centrale, au début du siècle. On peut lire dans le *Rapport de la Commission d'Enquête. Rapport au Roi-Souverain*<sup>293</sup>, exécuté et rédigé suite aux accusations de la Congo Reform Association, des opinions semblables. On y lit que :

L'obligation du travail, si elle n'est pas excessive et si elle est appliquée de manière équitable et paternelle, en évitant autant que possible (...) l'emploi de moyens violents, aura le grand avantage d'être un des agents les plus efficaces de civilisation et de transformation de la population indigène. En effet, l'indigène laissé à lui-même, malgré tous les efforts faits pour l'instruire et l'éclairer, continuera fatalement à vivre dans l'état primitif où il se trouve depuis tant de siècles et dont il ne demande pas à sortir. On en a la preuve évidente dans la

---

<sup>291</sup> Citation dans (Stengers 2005 : 226) de E. Leplae, *La question agricole*, dans le volume *La politique économique au Congo belge. Rapport permanent au Comité permanent du Congrès colonial*, Bruxelles, 1924, p. 61

<sup>292</sup> (Revue Etudes et conjoncture 1950)

<sup>293</sup> DE CUVELIER, DROOGMANS et LIEBRECHTS, *Rapport de la Commission d'Enquête. Rapport au Roi-Souverain*, 1905. URL : <http://www.urome.be/fr2/ouvrag.htm>.. Consulté le 20 décembre 2018.

situation des indigènes, même dans le rayon d'action des missions catholiques et protestantes ; que d'efforts, que de dévouements ont été dépensés en vain !

Les enseignements et les exemples ne suffisent pas, c'est malgré lui que l'indigène doit, au commencement, être amené à secouer son indolence naturelle et à s'améliorer. Une loi donc qui imposerait à l'indigène un léger travail régulier est le seul moyen de lui en donner l'habitude ; en même temps qu'une loi financière, elle serait une loi humanitaire. Elle ne perd point ce dernier caractère parce qu'elle impose quelque contrainte à l'indigène. Civiliser une race, c'est s'attacher à modifier son état économique et social, son état intellectuel et moral. C'est extirper des idées, des mœurs, des coutumes que nous désapprouvons pour y substituer des idées, des mœurs et des habitudes qui sont nôtres ou qui se rapprochent des nôtres, c'est, en un mot, se charger de l'éducation d'un peuple. Or, toute éducation, qu'il s'agisse d'un enfant ou d'une race inférieure, entraîne nécessairement des restrictions à la liberté.

Ces textes et ces opinions nous immergent dans la manière d'appréhender les rapports des Européens avec les populations du Congo, au début du siècle. La vision « humaniste » ou « humanitaire » avait, à cette époque, une conception évidente de la suprématie de la civilisation occidentale, européenne et – même – de son *devoir* de lui apporter ses bienfaits. Il nous faut donc faire l'effort de nous plonger dans une période où l'Europe exultait des « progrès » inexorables, en marche et à venir, de l'humanité et des bénéfiques obtenus grâce aux Lumières et à la révolution industrielle, qu'il lui fallait diffuser au monde entier.

Pour ce qui est du développement des cultures vivrières, cela rejoignit une préoccupation qui fut celle de toutes les colonies tropicales : celle de l'alimentation. L'« indigène » s'est trouvé dans une situation de sous-alimentation lorsqu'il a été intégré dans un système de production qui devait permettre un développement économique et la « mise en valeur » d'une colonie, fait remarquer Giovanni Trolli<sup>294</sup>. Pour construire des chemins de fer, des routes, des postes, des comptoirs, des exploitations agricoles et extraire l'or dans les mines, etc. il fallait de la main-d'œuvre. Les travailleurs, non habitués à ce travail intensif instauré par le système capitaliste, furent entassés dans des camps et soumis à des climats et un régime de vie tout à fait différents de ceux pour lesquels ils étaient faits et auxquels ils étaient accoutumés dans ces régions.

Le gouvernement et les dirigeants des sociétés exploitantes se virent obligés de réfléchir sérieusement à la santé des travailleurs, en prenant des mesures d'« hygiène » et en mettant en place un système qui augmente leur résistance physique et leur rendement. Parmi ces mesures, l'une des plus importantes fut celle d'une alimentation, capable de lui permettre de supporter des efforts musculaires soutenus et sérieux. Les produits de base dont se nourrissaient les Congolais variaient énormément d'une région à l'autre, dans ce

---

<sup>294</sup> TROLLI Giovanni, 1936, « L'Alimentation Chez les Travailleurs Indigènes dans les Exploitations Commerciales, Agricoles, Industrielles et Minières au Congo », *Africa*, avril 1936, vol. 9, n° 02, p. 197-217.

pays à l'immense superficie. La première exploitation qui s'organisa et qui demandait un fort contingent de travailleurs de force fut l'Union-Minière du Haut-Katanga. Ils instaurèrent en 1915, une ration type qui consistait en :

- farine de maïs, 4.8695 gr ;
- viande 1.300 gr ;
- arachides 500 gr ;
- haricots 500 gr. ;
- riz 500 gr. ;
- huile de palme 400 gr. ;
- légumes frais 1.300 gr. ;
- sel 105 gr. ;
- farine de manioc 1.000 gr. ;
- valeur calorifique : 4.663 kc.

En 1920, les autorités du gouvernement du Katanga fixèrent par ordonnance, sur conseil du médecin hygiéniste le docteur Boigelot, une ration type que tout employeur devait fournir à ses travailleurs. Les rations étaient de deux types. Le type I avait une valeur de 4.549 kc : farine de maïs 7.000 gr. ; viande fraîche 1.500 gr. ; haricots 500 gr. ; huile de palme 300 gr. ; sel 105 gr. Le type II avait une valeur de 4.689 kc : farine de manioc 7.000 gr. ; viande fraîche 1.500 gr. ; haricots 500 gr. ; huile de palme 300 gr. ; arachides 500 gr. ; sel 105 gr.

Cet état de fait n'est pas unique et s'est présenté dans les autres colonies en Afrique subsaharienne. Dans *Les sociétés coloniales à l'âge des empires*<sup>295</sup>, nous pouvons parcourir les articles traitant de la médecine, de « *Colonisation et santé* » : « Le travail forcé, la prolétarianisation massive dans les villes, les mines, les plantations, accroissent la morbidité sur des organismes peu habitués à certaines maladies et affaiblis par les durs travaux et la sous-alimentation ». La médecine tropicale a été mise en place, à la fois dans le cadre de la « mission civilisatrice » et dans une volonté de contrôler les populations. Il s'agissait essentiellement d'augmenter leur résistance physique à l'environnement qui leur était imposé et d'assurer leur rendement. Parmi les mesures « qui s'imposaient », l'une des plus importantes était celle de l'alimentation : « L'indigène de toutes les colonies tropicales est, dans son village, sous-alimenté ou tout au moins non suffisamment alimenté pour supporter un effort musculaire soutenu ou sérieux »...

Trolli fait l'historique des mesures élaborées au Congo par les médecins du gouvernement (Boigelot en 1920 ; Heyberg médecin en chef de la colonie ; Rhodain ; en 1926, Van Nitsen de l'Union minière<sup>296</sup>) : le premier décret, édicté sous l'impulsion du gouverneur général Lippens, parut le 15 juin 1921. L'application fut ensuite déléguée aux

---

<sup>295</sup> SURUN Isabelle [ET AL.], 2012, *Les sociétés coloniales à l'âge des Empires : 1850-1960*, Neuilly, Atlande (coll. « Clefs concours »), 701 p., p. 311-319

vice-gouverneurs généraux et aux commissaires de district. Trolli donne les rations élaborées en 1927, province par province, car le territoire est immense et les conditions diffèrent fortement d'un bout à l'autre du pays. Nous nous limiterons à la Province orientale. La nourriture pouvait être fournie en espèces, sauf décision contraire du commissaire de district. La ration devait comprendre, pour chaque homme et chaque semaine, au moins les quantités de denrées fixées par le type de ration suivant :

- Farine de manioc, 7.200 gr
- Haricots, 500 gr
- Huile de palme, 300 gr
- Viande fraîche, 1.400 gr
- Légumes frais, 1.000 gr
- Sel, 100 gr

Cette ration était susceptible de modifications conformément à un tableau d'équivalences fourni par l'administration, par décision du médecin. Elle devait être livrée aux travailleurs dans un intervalle qui ne dépassait pas quatre jours. Les aliments les plus usités pour les travaux miniers étaient : bananes, patates douces, manioc, haricots, maïs, sel, huile, poisson fumé ou salé, sorgho, riz, farine, pois, viande de boucherie. Le commissaire de district pouvait prescrire de remettre du bois de chauffage nécessaire à la cuisson et le colon devait veiller à ce que son personnel ait toujours de l'eau potable.

Après avoir donné les grandes lignes de l'organisation du Congo et les réglementations mises en place à la fin de l'ÉIC et qui pesaient sur un chef d'entreprise, nous allons nous rapprocher de l'environnement de la Planco et voir comment s'est déroulée l'implantation des sociétés et des colons en Ituri, durant cette période.

### **La position particulière du Gouvernement vis-à-vis du colonat**

D'après Jewsiewicki<sup>297</sup>, la réputation du Congo, au temps de l'ÉIC, ainsi que l'attitude de l'administration et des compagnies concessionnaires n'ont pas attiré les colons. C'est le développement du Katanga au début du siècle qui lança la colonisation agricole dans cette région. Le Ministère des Colonies lança la colonisation agricole belge, menée par Leplae à qui cette mission fut confiée en 1910 et 1911. Ce fut un échec retentissant. Ensuite, le colonat fut confié au Comité Spécial du Katanga (CSK), société

---

<sup>296</sup> -On peut consulter un mémoire de Van Nitsen, écrit en 1933 dans les publications de l'Institut Royal colonial belge : *L'hygiène des travailleurs noirs dans les camps industriels du Haut-Katanga* : [http://www.kaowarsom.be/documents/MEMOIRES\\_VERHANDELINGEN/Sciences\\_naturelles\\_medicales/Nat.Sc.\(IRCB\)\\_T.I.6\\_VAN%20NITSEN,%20R.\\_L'hygi%C3%A8ne%20des%20travailleurs%20noirs%20dans%20les%20camps%20industriels%20du%20Haut-Katanga\\_1933.PDF](http://www.kaowarsom.be/documents/MEMOIRES_VERHANDELINGEN/Sciences_naturelles_medicales/Nat.Sc.(IRCB)_T.I.6_VAN%20NITSEN,%20R._L'hygi%C3%A8ne%20des%20travailleurs%20noirs%20dans%20les%20camps%20industriels%20du%20Haut-Katanga_1933.PDF)

<sup>297</sup> JEWSIEWICKI B., 1979, « Le Colonat Agricole Européen au Congo-Belge, 1910-1960 : Questions Politiques et Economiques », *The Journal of African History*, 1979, vol. 20, n° 4, p. 559571.

mixte qui gérait le domaine de l'État et la Compagnie du Katanga, société privée. Le Gouvernement confia les deux zones de colonisation blanche les plus importantes, le Katanga et le Kivu (environ 60 % des colons) à deux organismes parastataux directement liés aux intérêts miniers. Jewsiewicki souligne ce paradoxe qui illustre la politique envers le colonat agricole, car seules les grandes sociétés participaient activement aux jeux politiques et manipulaient le Parlement et les appuis politiques. Les Belges résidant en Afrique n'avaient pas le droit de vote en Belgique et les résidents en Afrique ne pouvaient pas l'exercer, non plus. Le Ministère des Colonies s'est toujours opposé à l'exercice des droits politique métropolitains par les Belges demeurant en Afrique. Ces derniers étaient exclus aussi de l'administration locale. Nous pouvons remarquer que, si les Belges résidents étaient exclus du jeu politique au Congo, que dire des Congolais ? En 1920, les coloniaux demandèrent de créer une structure de vie politique européenne au Congo et l'Administration leur opposa une fin de non recevoir. L'Administration métropolitaine se servit des colons agricoles comme de pions sur l'échiquier international, dans les tractations politiques. Les grandes sociétés ne désiraient pas voir émerger une force politique locale qui aurait pu rompre la tradition de non-intervention de l'État colonial dans leurs affaires.



Fig. 2. — De eerste Belgische kolonisten gevestigd te Bellefontaine.  
Mr. en Mevr. Spanoghe; Mr. Léonard; Mr. en Mevr. Scoriel. Rechts, Mr. Gara, cultuurhoofd.  
Links, de kampplaats. Op den achtergrond, de vallei. Rechts, een der eerste huizen van het dorp.

*Illustration 21: Premiers colons agricoles au Katanga, 1911*

[LEPLAE, « Mission agricole au Katanga », BACB, vol.3, 1912]<sup>298</sup>

Lors de la première vague de colonisation, au Katanga, on assista à un boom économique qui attira des Anglo-saxons et des Boers du Sud et l'on observa alors dans le Haut-Katanga une forte concurrence avec les colons belges, dans les années 1920. La présence des Boers, issus des pionniers blancs d'Afrique du sud originaires de régions

<sup>298</sup> LEPLAE Edmond, 1912, « Mission agricole au Katanga », *Bulletin agricole du Congo belge*, 1912, vol. 3, p. 16.

néerlandophones, qui s'y étaient établis à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, s'explique par leur histoire. Ils ont, en effet, fui leurs terres après que les Britanniques eurent succédé aux Néerlandais au gouvernement de la colonie du Cap. L'installation des colons au Kivu ne débuta qu'après 1920, date à laquelle il y avait 4 colons agricoles, 2 Belges et 2 Boers, note encore Jewsiewicki. La colonisation ne démarra vraiment qu'avec le développement de la culture du café Arabica dans cette région. Leur nombre passa en 1925 à 23 au Kivu-Maniema, dont 16 agricoles. Suivant le modèle du Comité Spécial du Katanga (CSK)<sup>299</sup>, le Comité National du Kivu (CNKI) fut créé en 1928 et prit en charge l'organisation du colonat. On note bien que c'étaient des organismes parastataux : ce fait vaut d'être mis en évidence. Le CNKI était une compagnie privée, dont le ministre des Colonies Jaspar avait favorisé la création et qui fut rendue officielle par le décret du 13 janvier 1928. Le café semblait alors prometteur : le CNKI fut donc favorable au colonat<sup>300</sup>.

Leplae<sup>301</sup> fait, lui aussi, remarquer que le plus grand nombre de colons qui s'établirent dans le pays de Kilo, qui « jouissait d'une réputation de grande salubrité », venait d'anciens employés des Mines. Il affirme que « l'exploitation des Mines d'or et son directeur, le colonel Moulaert, furent en fait les promoteurs et les soutiens de la colonisation du Haut-Ituri ». L'expression de cette opinion montre le lien entre le directeur des Mines et le Gouvernement ; il le fait apparaître sous un jour flatteur à cette époque — et le fait clairement apparaître comme un agent soutenu par la métropole.

En Ituri, l'occupation en fut exclusivement militaire jusque vers 1900 ; en 1904, on y découvrit de l'or et on y développa l'exploitation des gisements d'or de Kilo. Les Européens qui venaient travailler aux mines venaient à Kilo par Mombasa, Nairobi et Kampala et ils traversaient ainsi les zones de plantations de café dans le Kenya et les régions cotonnières de l'Uganda. Ils côtoyaient aussi de nombreux colons anglais, établis comme planteurs et éleveurs. La région se révélait riche de cultures vivrières produites par les Africains et qui pouvaient donc approvisionner les Mines. Elle apparaissait ainsi avoir naturellement beaucoup d'attrait. Le rapport de Jean Claessens qui avait créé, en 1920 à Nioka, une ferme expérimentale, comptait qu'il y avait alors 27 colons agricoles, fixés pour la plupart aux environs de la mission de Bunia, mais parmi eux il n'y avait que 6 Belges, d'après Leplae. Nioka est situé entre Mahagi et Djugu et tout proche des terrains

---

<sup>299</sup> À la fin de l'ÉIC, dans les années 1906-1907, il y eut la crise du caoutchouc et les cours s'effondrèrent. Il fallait changer de perspective économique. Des expéditions organisées au Kasai et au Katanga proposèrent la création de deux sociétés minières en 1906 : la Société forestière et minière du Congo (Forminière) et l'Union minière du Haut- Katanga (UMHK). La production minière allait supplanter ensuite l'économie de cueillette. Tiré de Nadaywel è Nziem p. 328

<sup>300</sup> (Jewsiewicki 1979)

<sup>301</sup> (Leplae 1936 : 201)

qui seront occupés par la Planco, comme on peut le voir sur cette carte établie par Claessens (on verra plus en détail dans l'Annexe no.22) :

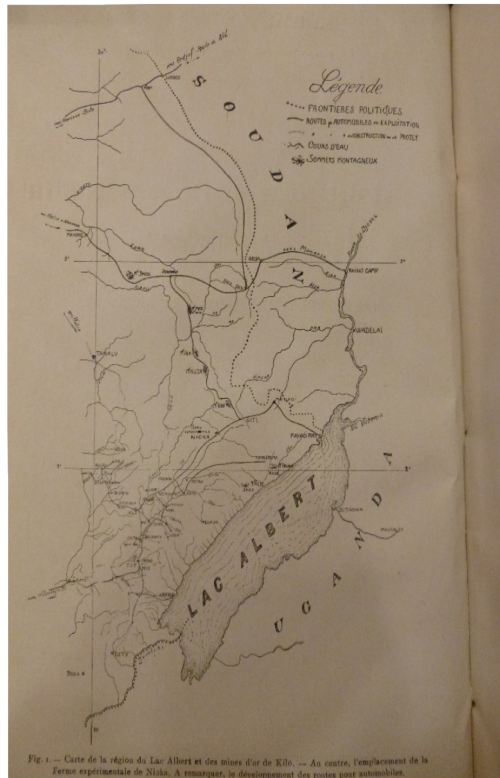


Illustration 22: Carte de la région du lac Albert

[CLAESSENS, *Le Haut Ituri et l'Uélé oriental pays de colonisation : installation d'une ferme expérimentale, 1925*] <sup>302</sup>

À partir de 1927, la ferme expérimentale de Nioka vendit des semences de café aux premiers colons, dont Leplae donne les noms : Barrot ; Schafrad ; Chaidron ; Siffer ; Beelen ; Soops ; Dumeck ; Puffet. Leplae ne donne manifestement pas une liste exhaustive. Nous notons que ni Fernand Delmotte, ni la Planco, ni Meessen, ni Closset qui sont des planteurs proches de ce dernier, n'apparaissent dans cette liste ni à aucun endroit de ce mémoire. Nous avons pu voir plus haut la promotion qui y avait été faite au colonel Moulaert. Nous avons pu constater aussi, avec l'histoire du fondateur de la Planco, que celui-ci s'était opposé à Moulaert dans les mines d'or de Kilo-Moto. Cela pourrait expliquer que ses contradicteurs — dont Fernand Delmotte, aient été passés sous silence. La Planco et Fernand Delmotte apparaissent pourtant bien dans l'ouvrage de Théodore Heyse sur les *Grandes ligne du régime des terres au Congo belge et au Ruanda-Urundi*<sup>303</sup> (sur

<sup>302</sup> Claessens *Le Haut Ituri et l'Uélé oriental pays de colonisation : installation d'une ferme expérimentale, 1925*, Bruxelles, Empr industrielle et financière

<sup>303</sup> HEYSE Théodore, 1947, *Grandes lignes du régime des terres du Congo belge et du Ruanda-Urundi et leurs applications, 1940-1946*, s.l., Librairie Falk fils, vol.15.



lequel nous reviendrons plus en détail plus loin), ainsi que dans le *Guide du voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi*<sup>304</sup>, sans quoi l'on pourrait douter du rôle qu'il a joué dans la région...

## Conclusion

Nous avons vu en quoi consistait le café, qui est le produit principal de la société que nous étudions. Le café a une histoire riche et complexe et nous avons vu que, depuis la naissance de sa culture jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, il a évolué : d'une production et d'une commercialisation artisanales, à la création d'un marché mondial. Dans les années 1920, il est à l'aube de nouveaux changements rapides et d'une mondialisation qui s'accélère, où des intermédiaires s'installent entre le producteur et le consommateur.

Dans les colonies déjà bien installées ou naissantes, les réussites commerciales de ce produit n'ont pas échappé aux gouvernements qui sont en train de s'implanter dans les différentes régions de l'Afrique. En termes d'agronomie, le Congo a joué un rôle d'importance pour la sélection de certains types de fèves et la qualité du Robusta « INEAC » qui s'est imposé au niveau mondial et pour une meilleure connaissance de l'évolution de la culture grâce aux organismes d'études scientifiques en Belgique et en Afrique.

Au Congo, la situation est en plein essor dans les années 1910-1920 dans une colonie toute jeune qui doit trouver de nouvelles voies après la période troublée et pleine de violences de l'EIC. La Colonie est tenue d'une main de fer par un gouvernement qui décide de tout depuis la métropole et donne libre cours aux entreprises capitalistes, auxquelles il apporte son soutien dans une structure que l'on appelle « le bloc colonial » avec des accointances public/privé. Dans ces perspectives, quelle peut être la place d'un colon qui s'installe dans ce qu'il croit être un pays plein d'avenir et riche de toutes les possibilités ?

Les archives de la société Plantations du Congo oriental ont l'avantage de donner la parole à un personnage particulier, qui a participé comme fonctionnaire à une des plus grandes entreprises florissantes des débuts, les Mines d'or de Kilo et Moto, avant de choisir de se mettre à son compte à ses risques et périls : ce qui signifie être colon. Il était un résident en Afrique avec un statut privilégié mais cela ne lui a pas suffi et il était peu

---

<sup>304</sup> OFFICE DU TOURISME DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI, 1954, *Guide du voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi*, 3e éd., Bruxelles, Belgique, Office du tourisme du Congo belge et Ruanda-Urundi. p. 652

satisfait, d'un point de vue moral, de la façon dont on y traitait les ouvriers. Cela lui a valu d'être rejeté par le représentant du système mis en place par le gouvernement et de perdre ses droits d'« ancien fonctionnaire.méritant » Ces archives sont donc l'occasion de donner la parole à des personnes obscures et d'apporter un éclairage sur la vie d'une certaine population, dont il n'a pas été fait que peu état jusqu'à présent.

Nous nous arrêtons ici dans l'histoire de la caféiculture dans le monde, en Afrique et au Congo et de ses rapports avec la politique agricole de la métropole, au début des années 1920, au moment où le projet de plantation de la Planco commence à germer.

## PARTIE 2. La Planco : les débuts de l'aventure du café (1926 – 1928)

## Chapitre 1. Devenir colon et prendre des risques : le projet de plantation encouragé par le gouvernement (1925)

### Introduction

Messen dans sa *Monographie de l'Ituri*<sup>305</sup>, en décrit les zones caféières et divise la région en quatre zones aux caractères différents et marqués :

- 1) la zone de Bunia qui a une altitude moyenne de 1.300 m : les plantations y furent nombreuses puis presque entièrement abandonnées
- 2) la zone de Djugu-Nioka-Mahagi avec une altitude variant entre 1.700 et 1.800 m
- 3) la zone de Kwandrumba-Buba-Lenga. C'est la partie la plus élevée de la colonie où l'on cultive le café
- 4) la zone de Djalosiga où les Africains ont environ 250 ha de plantations.

Les terrains sont assez variés et diffèrent parfois dans une même plantation. En général ils sont composés de granites argilo-siliceux, de gabbros, de diorites et de gneiss recouverts d'une bonne couche d'humus. Dans la région de Kwandrumba, il y a une spécificité avec la présence de terres noires. Pour établir une caféière, les études préliminaires ont une grande importance pour le futur, Meessen insiste sur ce point. Étudier systématiquement le terrain au point de vue de la composition et de la richesse des parcelles et la topographie générale est essentiel avant d'établir un plan d'action : délimiter les parcelles, tracer des routes, voir les réserves pour les culture vivrières des travailleurs, déterminer l'emplacement du village et d'un barrage éventuel. Des équipes fabriquent des logements provisoires en pisé ou en roseaux pour le planteur et les cases et en même temps d'autres établissent les pépinières .

Meessen donne les principales variétés qui furent plantées au début, en Ituri : le Mysore Kenya, le Moka French Mission et le Panjoer. Par la suite, on planta des sélections de Inéac-Mulungu. Comme les régions caféières de l'Ituri étaient, en général, couvertes de savanes nues ou à érythrines, au début on procéda à un nettoyage complet de terrain. Ensuite, des planteurs laissèrent subsister les érythrines ; ils employèrent la houe, d'autres utilisèrent la charrue à disques et parfois ils commençaient par une culture vivrière. La période la plus délicate était la mise en place des jeunes plants qu'il fallait surveiller constamment, la reprise étant une question de nébulosité, de pluviosité et de travail bien exécuté. L'emploi d'ombrages donna lieu à de nombreuses discussions. La culture du caféier fut conduite sur un tronc unique puis sur troncs multiples, ce qui exigea de nombreuses fertilisations du sol. Meessen signale l'attaque d'insectes, de *borers* et de vers.

---

<sup>305</sup> (Meessen 1951)

Il note que le café Arabica se traite principalement par voie humide, ce qui exige une fermentation de 24 à 36 heures, puis un lavage, ensuite dépulpage, fermentation, lavage et séchage. Ces opérations demandent une attention et un soin minutieux ainsi que des infrastructures de traitement.

Nous avons vu que le café et l'Ituri ont commencé à être associés, dans les années 1920. C'est dans ce contexte que nous trouvons les premiers colons et le fondateur de la société Plantations du Congo oriental, alors fonctionnaire dans les mines d'or de Kilo-Moto et directeur du site du Nizi. La culture du café apparaissait alors prometteuse. D'éminents spécialistes l'étudiaient et publiaient des ouvrages pour en expliquer les modalités, à la fois techniques et matérielles. Van den Abeele (1898-1980), est aussi un agronome qui a eu une brillante carrière dans la colonie (il devint directeur de l'Agriculture à Léopoldville en 1927) : nous le croiserons à plusieurs reprises. Il visita en 1924 les plantations de café du Kenya et de l'Uganda et les stations expérimentales qui étudiaient la culture du café. L'Uganda comptait alors 170 colons, 8.000 hectares de café et le Kenya 24.000 hectares de plantations. Il en conclut que des plantations bien établies et surveillées, dans cette partie du Congo, seraient couronnées de succès. Il donnait les variétés les mieux adaptées aux régions élevées de l'Ituri : *Coffea arabica* des variétés de Nyassa et de Bourbon ; ils étaient résistants aux ennemis connus à l'époque. Les conclusions furent confirmées par Staner, mycologiste de la colonie qui effectua un voyage au Kivu et dans l'Ituri. L'altitude supérieure à 1.000 m apparaissait comme un facteur très favorable. Les conclusions de ce voyage d'étude permit à Van den Abeele de donner, aux colons de l'Ituri, les conseils techniques qu'il jugeait les plus efficaces et d'affirmer le succès, dans cette partie du Congo, de plantations. Il en donna les conditions. Au début des années 1920, plusieurs experts diffusèrent des publications et des conseils pour la création de plantations de café.

Ainsi, les experts de la Direction de l'Agriculture publièrent des manuels et diffusèrent des études et des conseils, essentiellement via le Bulletin agricole du Congo belge, source féconde où l'on pouvait trouver de nombreux articles sur tous les aspects agricoles, théoriques et pratiques, durant toute la période de la colonie belge. De nombreuses publications furent, à l'époque qui nous intéresse, mises à disposition des colons ou futurs colons agricoles.

## Évaluation du coût de l'installation d'une plantation dans les années 1920

En 1923, Leplae publie le *Prix de revient et rendements probables de plantations au Congo belge* dans la revue *Congo. Revue générale de la colonie belge*<sup>306</sup>, un article rédigé en 1920. À la demande du Comité permanent des Congrès coloniaux, qui avait mis à l'étude, en août 1922, la politique économique de la colonie, il expose les possibilités et méthodes de développement de l'agriculture au Congo belge, en faisant une synthèse de l'expérience acquise depuis 1910. Il propose des calculs pour assister les colons dans l'établissement de leurs projets de plantation. Il commence par les frais d'établissement d'une plantation, en soulignant que les bénéfices qu'elle pourrait rapporter dépendent de la situation géographique et agricole, mais aussi de la bonne administration de l'entreprise et des dépenses faites de manière raisonnée pour l'établissement de celle-ci.

L'achat du terrain et le coût du défrichement sont les deux fortes dépenses initiales. Pour le défrichement, il montre qu'il faut abaisser au maximum le coût de cette opération mais ne pas négliger la qualité du travail pour autant. Des économies peuvent être réalisées, note-t-il, par des accords avec des chefs « indigènes » (abattages à l'entreprise ; par la vente des bois abattus ; enfin par des cultures accessoires intercalées entre les lignes de la culture principale. Leplae donne le coût du défrichement par les salaires des ouvriers « indigènes » en indiquant le nombre de journées d'ouvriers nécessaire pour défricher un hectare et si le prix de cette opération revient à 1 franc par jour, nourriture comprise, prix maximum des journées dans la zone équatoriale.

Terre enherbée	Brousse	Forêt légère ou secondaire	Forêt lourde ou vierge
75	100	300	500

Tableau 5: Prix de revient en francs du défrichement d'un hectare pour du café, fondée sur une moyenne estimée de journées de travail

[LEPLAE, 1923]

Pour calculer les frais de plantation, des détails sur la culture du café sont pris en compte. Pour le café, on cultive d'abord les jeunes plantes en pépinière, cela exige environ 20 journées de travail par hectare à planter pour une plantation d'au moins 100 hectares. L'opération la plus coûteuse est le creusement de trous (trouage) : on se contente en général de trous de 60 par 60 cm. Un ouvrier creuse au moins 20 trous par jours. Il faut ensuite remplir ces trous et nettoyer le terrain autour, enlever souches, herbes, buissons etc. : ce travail prend autant de temps que le creusement. La mise en place des jeunes plants peut être exécutée, par un ouvrier soigneux, à raison de 20 plants au moins par jour.

<sup>306</sup> LEPLAE Edmond, 1923, « Prix de revient et rendement probables de plantations au Congo belge », *Revue Congo*, vol. 3, n° 1, (« Revue générale de la colonie belge »), p. 677-695.

Cette opération doit être effectuée avec le plus grand soin car elle a une grande influence sur le rendement futur de la culture. L'établissement de chemins et de fossés est réalisé comme suit : par hectare 100 m. de chemin de 2 m. de large, bordé de 2 fossés et coûtant une journée d'homme par 10 m. — soit 10 journées par hectare.

	Café à 3 X 3 ou 1.111 arbres par ha
	Journées en francs
Pépinière	20
Trouage	56
Remblayage	56
Plantation	56
Chemins et fossés	10
Total	198

*Tableau 6: Frais de main-d'œuvre pour le café*

*[LEPLAE, 1923]*

Pour ce qui est des frais issus de la direction, tous les travaux doivent être exécutés sous la surveillance assidue d'un Blanc : la surveillance la plus stricte doit être exercée sur les pépinières et la mise en place des jeunes arbres. Leplae estime que, pour tout employé blanc et le colon lui-même, il faut porter en traitement 15.000 à 25.000 francs par an. Une plantation de 100 ha dirigée par un seul Blanc paie par hectare la somme de 250 fr. Pour deux blancs, il faut compter 40.000 fr mais alors pour une plantation d'au moins 200 à 300 et jusqu'à 500 ha. D'après la superficie, les dépenses seraient de 80, 133 ou 200 fr. par hectare. La construction d'habitations pour Européens coûte de 1.000 à 2.500 journées de travail, selon leur superficie et sont à renouveler tous les 5 ans.

Pour l'entretien : la jeune plantation demande trois à quatre ans avant de pouvoir donner une récolte annuelle sans s'affaiblir, alors que la première récolte se fait à trois ans. Durant cette période, les terres doivent être entretenues : nettoyées, de manière à empêcher leur envahissement par de grandes herbes ou des buissons ; pourvues de fossés ; parsemées de plantes qui empêchent l'érosion et font infiltrer les pluies ; recevoir des fumures vertes ou autres pour conserver la fertilité du sol etc. ces travaux d'entretien selon les nécessités de l'ombrage et la fréquence des pluies : en moyenne 50 à 60 journées par hectare au début. Les calculs proposés ne tiennent pas compte des frais d'administration en Europe ; ils supposent que la région a été bien choisie, que le planteur a recherché les solutions les plus économiques et évité les dépenses inutiles. Il donne le conseil explicite, pour le choix de la propriété, de s'établir pas trop près d'une localité où déjà un grand nombre d'« indigènes » sont employés à des salaires élevés et de choisir une région bien peuplée et n'ayant pas d'autres industries.

Leplae donne un ordre d'idées du coût d'installation, avec des dépenses prévisibles par hectare pour une plantation de 500 hectares. Il ne tient pas compte de revenus annexes

(cultures intercalaires, commerce avec les « indigènes » car, dit-il, « un magasin d'objets de traite etc. est souvent nécessaire pour attirer et retenir à la plantation une main-d'œuvre suffisante ») :

Dépenses en milliers de francs par hectare :

	Première année
Salaires défrichage (50%)	150
Salaires plantation	99
Semences	5
Traitements des blancs	80
Bâtiments	25
Location terrain	5
Outillage houes et haches	20
Outillages égreuse, moteur, presse	20
Total	384
Capital investi 1 <sup>ère</sup> année (- perte intérêt 8%)	415

Deuxième année :

	2 <sup>ème</sup> année
Salaires défrichage (50%)	150
Salaires plantation	99
Semences	5
Traitements des blancs	30
Entretien de 250 ha de la 1 <sup>ère</sup> année	30
Location terrain	5
Entretien bâtiments et outillage 20%	9
Dépenses des années 1 et 2	793
Capital investi 1 <sup>ère</sup> année (- perte intérêt 8%)	858

Troisième année :

	3 <sup>ème</sup> année
Salaires entretien 500 ha	60
Salaires plantation	99
Traitements des blancs	80
Entretien de 500 ha de la 3 <sup>ème</sup> année	30
Location terrain	5
Entretien bâtiments et outillage	9
Dépenses des 2 premières années	856
Dépenses des 3 années	1.310
Usine à café	300
perte intérêt 8%	101
Moins 1,2 valeur nette recette café	100
Capital investi 3 <sup>ème</sup> année	1.314

Tableau 7: Coût d'installation d'une plantation les 3 premières années

[LEPLAE, 1923]

En comptant, durant la troisième année, la construction d'un bâtiment et l'acquisition de machines nécessaires pour la préparation du café qui va entrer en production, d'un coût de 150.000 fr. et avec une petite récolte sur 250 ha de la première année, le capital investi se monte ainsi à 1.314 francs par hectare. Donc pour 500 ha de café, cela revient à 675.000 fr pour l'ensemble de la plantation. La quatrième année,



seulement 250 ha, c'est-à-dire les premiers plantés, seront en production. Le calcul des années suivantes est effectué en comptant un bénéfice de 3 fr. le kg de café pour une production de 200 tonnes de café et des frais de 257.000 fr. sont ajoutés les frais d'emballage, à 300 fr par hectare pour 800 kg de café, ainsi que les frais de transport à Anvers pour 750 fr la tonne, soit 300 fr par hectare. Nous pouvons noter au passage qu'en 1924, le café était vendu à 6 fr le kilo, mais que Leplae par prudence sous-estime son prix sur le marché.

Si la vente donne un bénéfice de 342.500 fr, il sera nécessaire d'en utiliser une partie pour rembourser une partie du capital d'investissement. Les années suivantes, les frais annuels par hectare seraient de 1.015 fr. et les dépenses annuelles à prévoir, de 507.500 fr. Si on enlève les fonds de roulement, la charge d'intérêts serait de 37.000 fr.

<i>Âge</i>	<i>Récolte</i>	<i>Valeur à Anvers</i>	<i>Frais culture etc.</i>	<i>Bénéfice</i>	<i>Observations</i>
5 ans	400 tonnes	1.200.000	54.500	655.500	Remboursement du fonds de roulement
6 ans	400	1.200.000	532.500	667.500	Remboursement du capital d'établissement
7 ans	400	1.200.000	502.500	697.000	
8 ans	400	1.200.000	502.500	697.000	

*Tableau 8: Évaluation de la production et des frais d'une plantation de café à 8 ans .*

[LEPLAE, 1923]

Pour conclure, Leplae compare la gestion d'une plantation au Congo au travail d'une ferme en Belgique. Il affirme que la culture du café « est facile, contrairement à l'exploitation si compliquée d'une ferme belge ». Ainsi la culture du café, affirme-t-il, « peut être abordée par des personnes qui, sans grande pratique agricole, possèdent l'esprit d'organisation et se sont instruites par un stage dans la plantation expérimentale de l'État ». Nous nous permettons de faire une remarque à ce propos : on peut supposer qu'après un tel article, les colons agricoles du Congo belge ne devaient pas jouir d'une grande considération en Belgique, étant donné ce point de vue péremptoire de la sommité de l'époque...

Dans cet article, Leplae préconise aussi de diversifier la production et de cultiver en parallèle d'autres plantes de rendement : du cacao et du caoutchouc (*Eleais*). Il se fonde probablement sur les expériences des fermes expérimentales, plus particulièrement la ferme de Lula, située près de Stanleyville, qui a été développée et a donné lieu à des publications avec les résultats des essais de culture. On y cultivait ensemble l'hévéa et le café Robusta en rangées intercalaires, peut-on lire dans le rapport de l'année 1920 sur *Les résultats des Stations expérimentales de l'État au Congo belge*<sup>307</sup>. « Les cultures vivrières

<sup>307</sup> BELGIQUE. MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR (ed.), *Bulletin agricole du Congo belge et du Ruanda-Urundi*, Bruxelles, Belgique, Ministère des colonies, vol. XIV, no.1, mars 1923.

et celle du tabac, la production de fruits et de café et surtout les élevages offrent aux colons des garanties d'avenir », écrit M. Vermeersch, agronome de district, dans le numéro de mars 1924.

On trouve ainsi dans les *Bulletins agricoles du Congo belge* des années 1920, de nombreuses études sur les expériences de culture au Congo, comme le numéro de décembre 1924, mais aussi dans d'autres régions du monde. Ainsi, un article détaille la méthode de dépulpage du café dans *Les données pratiques sur la culture du café dans l'Amérique Centrale*, par l'ingénieur et agronome tropical J. Parmentier, dans le numéro 1 du volume XVI de mars 1925. Nous pouvons donc penser que les Européens installés au Congo pouvaient bénéficier de nombreuses indications très concrètes sur les possibilités de s'installer comme colon agricole.

Nous avons étudié succinctement les informations fournies par un agent du gouvernement, considéré comme expert en la matière dans les années 1920 et qui, de surcroît, dit s'appuyer sur son expérience de près de 15 ans dans la colonie, dans des fermes expérimentales. C'est sur cette littérature que se sont appuyés Fernand Delmotte et ses amis intéressés par la création d'une plantation de café, pour élaborer leur projet d'installation en Ituri, comme nous allons le voir.

### **Un Projet de plantation ambitieux avec des compagnons enthousiastes**

Nous trouvons dans les archives de la société un document, nommé *Projet de plantation de café dans l'Ituri : programme 250 hectares à mettre en culture en 3 ans*<sup>308</sup>. Cependant, s'il n'est pas officiellement daté, une remarque permettrait de le situer en 1925 : en effet, il y est donné le cours du café Arabica au marché de Londres cette année-là (page 2). Il montre que la création d'une plantation avait été réfléchi et que ce texte préparatoire a, plus que probablement, servi à monter des dossiers pour l'obtention de terrains et effectuer les démarches nécessaires auprès des administrations. Les références à l'article de Leplae et aux autres spécialistes du café de l'époque apparaissent clairement :

Toutes les compétences belges en agriculture coloniale préconisent la culture du café :

Mr Leplae. — Dans une étude publiée dans le *Bulletin agricole du Congo belge*, directeur général de l'agriculture au Ministère des colonies, estime les frais d'établissement d'une plantation de 500 ha à 657.000 fr et le bénéfice net annuel à 700.000 en admettant un prix de vente de 3 fr par kg, sur le marché européen<sup>309</sup>.

Mr Claessens. — Directeur de la superbe ferme expérimentale de Nioka dans

<sup>308</sup> ARCV, Documents d'entreprise, Liasse no.94

<sup>309</sup> souligné dans le texte

l'Ituri au Ministère des colonies, recommande la culture du café dans l'Ituri (voir brochure jointe<sup>310</sup>). Mr Claessens a séjourné dans l'Ituri et dans différentes régions du Congo et de nombreuses contrées tropicales (Afrique, Amérique). Son opinion est particulièrement intéressante pour nous. Elle est d'ailleurs renforcée par les plantations d'essai qu'il a faites à la ferme de Nioka.

Enfin nous citerons l'avis de Mr Van den Abeele, ingénieur agricole du gouvernement qui, après un séjour de 3 ans en Ituri, a été envoyé en mission dans les colonies voisines Kenya et Uganda. Il termine son étude sur le café en écrivant : « N'oublions pas que depuis la reprise du service automobile de l'Uganda par l'Uganda railway et l'établissement de la « flat rate » sur l'entièreté du parcours pour les produits agricoles, les colons de l'Ituri peuvent produire et faire vendre leur café sur le marché de Londres avec un bénéfice supérieur à celui des colons de la colonie britannique.

En se fondant manifestement sur le modèle de Leplae, ils ont établi une prévision des dépenses comme suit :

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année	Totaux
Traitement des blancs	50.000	50.000	50.000	150.000
2°) salaire de défrichage	25.000	17.000	17.000	59.000
3°) salaire pépinières et plantations	20.000	15.000	15.000	50.000
4°) salaire entretien		8.000	14.000	22.000
5°) outillage et matériel agricole	10.000	5.000	5.000	20.000
6°) construction et matériel (habitations, usine)	25.000	50.000	75.000	150.000
7°) frais généraux	12.000	12.000	12.000	36.000
	142.000	157.000	188.000	487.000

Tableau 9: Prévision des dépenses pour la création d'une plantation de café de 250 ha en Ituri.

[ARCV. Documents d'entreprise, Liasse no.94]

Le programme est détaillé, en rapport avec les annotations du tableau :

(2°) la première année, il est prévu de défricher et planter 100 hectares, pour lesquels il faut compter 250 journées de travail par hectare ; le prix d'une journée est estimé à 1 fr. Les deuxième et troisième années, 75 hectares seraient mis en culture, pour atteindre 250 hectares en 3 ans.

(3°) pépinières et plantations : le café doit être semé ; 3 ou 4 mois plus tard, il est mis en pépinière ; 9 ou 10 mois plus tard, il est mis en place. Les plants sont placés en lignes distantes de 2,5 m ; la distance entre les lignes est de 2,5 m et la mise en place s'effectue dans des trous de 0,60 m environ.

Se fondant sur les prévisions données par les experts gouvernementaux en café congolais, les futurs associés anticipent le fonctionnement de l'exploitation qu'ils ont l'intention de mettre en place. Ils chiffrent les frais et les bénéfices à prendre en compte pendant cette période, comme suit :

La rémunération des surveillants blancs serait de 50.000 fr par an, donc 150.000fr pour 3 ans ; celle des personnels noirs, 130.000 fr pour 3 ans. L'achat de matériel d'exploitation (outillage sommaire, pelles etc.) et construction d'une petite usine de traitement : environ 170.000 fr. Les frais des 3 premières années, y compris les frais généraux, s'élèveraient à 487.000 fr. La première année serait employée à occuper le

<sup>310</sup> Cette brochure est inexistante dans les archives

terrain et protéger les jeunes plants de café avec des plantations intercalaires de maïs qui seraient vendues aux mines pour 125.000 fr environ ; cette somme servirait de fonds de roulement pour la quatrième année, qui serait en réalité la première année d'exploitation. Une remarque est ajoutée, notant que le fonds de roulement ne serait pas exagéré car la récolte se ferait de manière à peu près continue pendant 6 mois et pourrait être vendue et warrantée<sup>311</sup> immédiatement. La quatrième année devrait être bénéficiaire. En période de pleine exploitation, il serait raisonnable de prévoir une récolte moyenne de 185 tonnes ; les frais d'exploitation annuels seraient de 450.000 fr environ ; des recettes seraient de 1.850.000 fr si le prix de vente du café était porté à 10 fr/kg.

La marche de la plantation est imaginée de la manière suivante : le total des dépenses pour la quatrième année serait de 185.000 fr, en prévoyant des recettes avec 50.000 kg de café vendu à 6,00 fr le kg, donc un bénéfice de 300.000 fr ou 50.000 kg de café à 10 fr, soit un bénéfice de 500.000 fr. Le bénéfice total escompté pour la quatrième année se monterait à 115.000 fr. La cinquième année, ou année intermédiaire, serait inférieure aux années normales (à partir de la 6<sup>ème</sup> année) mais supérieure à la 4<sup>ème</sup> année. Et ainsi de suite jusqu'à la sixième année.

Une moyenne des bénéfices est escomptée, lors du fonctionnement « en année normale », de la manière suivante :

Traitement blancs	75.000
Entretien 250 ha x 80 j. x 1,00 fr	20.000
Cueillette 250 ha x 20 j. x 1,00	5.000
Outillage	2.500
Préparation : 185.000 X 250	46.250
Frais expédition 185 T. à 1.300 fr	240.500
Amortissement usine 150.000 en 10 ans	15.000
Plants 350.000 en 30 ans	12.000
Frais généraux	18.000
Total frais	434.250
Prix de vente moyen 185.000 x 7.5 fr	1.387.000
Bénéfice net	952.750
Prix de vente minimum 185.000 x 5 fr	925.000
Bénéfice net	490.750

*Tableau 10: Évaluation du fonctionnement en année normale d'une plantation*

*[ARCV. Documents d'entreprise, Liasse no.94]*

Il faut faire une remarque sur certains termes employés et sur la manière de comptabiliser certains postes. On aura pu noter qu'il était question de « personnel blanc » et de

<sup>311</sup> Warranter : définition. Billet à ordre endossable constituant la mise en gage de marchandises qui garantissent un emprunt contracté par leur propriétaire, qui s'en dessaisit par dépôt dans les magasins généraux ou docks. Dictionnaire du CNRTL, voir l'adresse <https://www.cnrtl.fr/definition/warranter>, consultée le 30/07/2015

« personnel noir ». C'était la façon de s'exprimer à cette époque et l'on parlait de « Blancs » et de « Noirs », sans que cela ne dénote un quelconque racisme. Il est intéressant de voir que l'on n'y parle pas d'« Européens » ni de « personnel européen », qui serait plutôt un vocable plus tardif. Intéressant aussi dans la mesure où cela correspond à une réalité de l'Afrique belge : il y avait de nombreuses personnes qui composaient le paysage social et elles étaient issues de toutes sortes de nationalités — pas seulement « européennes ». Il y avait des Grecs, des Italiens, des Anglais, des Boers, des Russes mais aussi des Indiens, des Japonais, etc., c'est-à-dire une grande variété de personnes venant d'horizons très différents, ce qui entraînait un mode de vie cosmopolite et varié. Cela entraîne cette distinction utilisée, Blanc-Noir, pour différencier les personnels employés. Une autre remarque doit être faite à propos de la manière de chiffrer la masse salariale des travailleurs : on a pu noter qu'elle est comptabilisée en « journées ». Cela sera le cas dans toute la gestion de la Planco.

### **Pourquoi choisir de s'installer en Ituri ?**

Enfin, on peut se poser une question. Pourquoi s'installer en Ituri ? Plutôt qu'au Katanga ou au Kivu, pourrait-on se demander, puisque la colonisation y avait débuté dans les années 1920 avec le développement de la culture du café, comme le note Jewsiewicki, alors qu'en Ituri les élevages avaient dominé<sup>312</sup> ? La question est analysée dans ce *Projet* de plantation et de nombreux arguments sont donnés. Le Haut-Ituri est présenté comme une des régions les plus intéressantes de la colonie. Le climat est salubre, avec une altitude de 1.400 à 1.800 m. Les terres y sont fertiles, les pâturages excellents nourrissent déjà un cheptel important de bétail indigène. Une difficulté pourrait apparaître : l'éloignement et les difficultés de transports, qui ont été un obstacle à son développement agricole, entraînant pour conséquence que les seuls débouchés pour l'élevage et les cultures vivrières étaient les mines d'or. Il y a donc nécessité, pour permettre la grande culture d'exportation, d'être assuré du transport des produits. Ces conditions sont réalisées : en effet, depuis que la compagnie Uganda railway effectue les transports directement des ports belges au lac Albert (Kasenyi au sud et surtout Mahagi-Port au nord) à Mombasa, grand port d'exportation du Kenya, une voie d'acheminement par l'est existe.

En outre, notent-ils dans le *Projet de plantation*, parmi les cultures qu'il est possible d'entreprendre dans l'Ituri, le café est une des plus intéressantes. Il existe diverses petites plantations dans l'Ituri : elles permettent de se faire une idée. L'altitude est bonne pour

---

<sup>312</sup> JEWSIEWICKI B., 1979, « Le Colonat Agricole Européen au Congo-Belge, 1910-1960 : Questions Politiques et Économiques », *The Journal of African History*, 1979, vol. 20, n° 4, p. 559571.

cultiver les variétés « Arabica » ; leur prix de vente sont 2 fois supérieurs aux variétés cultivées au Brésil et dans le Moyen Congo. Le prix de vente du café cultivé au Kenya (dans les mêmes conditions) a atteint jusqu'à 15 fr le kg sur le marché de Londres. Son prix moyen était supérieur à 100 livres la tonne. En novembre 1925, le prix accordé, pour ce type de café, était entre 130 livres la tonne, pour la meilleure qualité et 121 livres, pour la qualité moindre (le cours de la livre était de 106 fr) donc respectivement 13,80 fr et 12,90 fr le kg.

*Ce Projet de plantation de café en Ituri* insiste sur le fait que d'autres atouts sont en leur possession pour l'organisation d'une plantation et, en cela, les propos font écho aux écrits de Leplae qui insistait lourdement sur les compétences des personnes qui souhaitaient créer une plantation. En effet, il présente les personnes qui en seront les organisateurs. D'abord, Fernand Delmotte directeur général des mines de Kilo : il séjourne dans la région depuis 8 ans, il connaît l'intérêt de culture du café car il a suivi de près les essais et tentatives faites ; il a étudié les conditions d'exploitation et les chances de réussite. Il compte faire apport d'un terrain qu'il peut acquérir en qualité d'ancien fonctionnaire, auquel il a droit (décret 29 janvier 1924) avec l'obtention de 500 hectares en pleine propriété. Il peut choisir les terrains les plus propices, situés près de la ferme expérimentale de Nioka et donc bénéficier des expériences qui s'y font, étant donné que la culture s'y ferait dans les mêmes conditions.

En outre, ce document semble montrer que, dans le projet original, d'autres personnes pensaient s'associer à la création de la plantation. Il y est question d'un certain Corin (qui apparaît fugitivement dans la correspondance du fondateur par la suite à propos de la pêcherie) et de Siffer, « directeur du service indigène des mines, ancien commissaire de district de l'Ituri, dans la région depuis 25 ans » — que nous avons croisé déjà dans la période débutante de la colonisation de l'Ituri. Siffer est présenté comme connaissant, lui aussi, les possibilités au point de vue travail indigène, transports etc. et pouvant « éviter erreurs et fausses manœuvres ».

Dans la constitution de la future société, certaines tendances se dessinent déjà. On lit en effet, qu'il est prévu que Siffer et Delmotte « apportent leur terrain sans demander que leur valeur soit représentée par des actions de capital. Comme contrepartie de ces apports de terrain, de leurs études et connaissances et des énormes avantages résultant pour la société de leur présence, les apporteurs n'envisagent que l'octroi d'une partie des parts de fondateurs qui ne rapporteront qu'après attribution de 10% aux actions de capital (intérêt récupérable) ». La future société semble ici déjà par avance se prémunir contre d'éventuels profits dont pourraient bénéficier les fondateurs, ceux qui — pourtant —

prendront le plus de risques en consacrant leur vie à cette entreprise.

Par curiosité, nous souhaitons montrer un type de document que l'on trouve dans ces archives, c'est un brouillon rédigé par Firmin Gualbert (futur président du conseil d'administration) d'une projection financière de la plantation sur plusieurs années et qui n'apparaît pas dans le document dactylographié du Projet. Apparemment, tous les brouillons, bouts de papier, ébauches, calculs annexes etc. ont été conservés. Ils sont parfois d'une grande utilité : ils peuvent à certains moments montrer la genèse d'une pensée, des arguments vus ou revus et fournir la pensée réelle des administrateurs de la société : ce sont Firmin Gualbert et Edmond Carton<sup>313</sup> qui les rédigent principalement, alors que les courriers ou les documents définitifs et dactylographiés ne donnent pas toujours les mêmes informations. Nous sentons et voyons apparaître, au travers de cette énorme masse de documents, réellement utilisés ou non, ces deux mondes souvent parallèles que sont la société en Belgique et le domaine au Congo.

*Dépenses*

	1 <sup>er</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	5 <sup>ème</sup> année	6 <sup>ème</sup> année
Budget de dépenses	100.000,-	100.000,-	100.000,-	100.000,-	100.000,-	100.000,-
Budget de recettes	80.000,-	85.000,-	90.000,-	95.000,-	100.000,-	105.000,-
<b>Total</b>	<b>20.000,-</b>	<b>15.000,-</b>	<b>10.000,-</b>	<b>5.000,-</b>	<b>0.000,-</b>	<b>0.000,-</b>

*Recettes*

	1 <sup>er</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	5 <sup>ème</sup> année	6 <sup>ème</sup> année
Recettes	80.000,-	85.000,-	90.000,-	95.000,-	100.000,-	105.000,-
Expenses	100.000,-	100.000,-	100.000,-	100.000,-	100.000,-	100.000,-
<b>Total</b>	<b>-20.000,-</b>	<b>-15.000,-</b>	<b>-10.000,-</b>	<b>-5.000,-</b>	<b>0.000,-</b>	<b>0.000,-</b>

(1) 1<sup>er</sup> année on admet que l'on pourra produire 2000 kg de café dans 300 ha à 50 kg/ha = 100.000 kg

(2) On admet que le rendement de la 2<sup>ème</sup> année sera de 25 kg/ha et de 30 kg/ha à partir de la 3<sup>ème</sup> année

avec pour la 4<sup>ème</sup> année : 2000 kg à 50 kg/ha = 100.000 kg

à 2000 kg = 200.000 kg

à 2000 kg = 200.000 kg

*Illustration 23: Brouillon de calculs du Projet de plantation en Ituri*

[ARC/V, Documents d'entreprise. Liasse no.9]

Les raisons de l'installation en Ituri reposent, comme nous allons le voir, sur des critères concrets, qui faisaient apparaître cette région comme très attractive.

<sup>313</sup> Respectivement président du conseil d'administration et avocat de la Planco

## L'Ituri, un choix mûri par le fondateur

On peut lire, dans les documents préparatoires, que constitue *le Projet de plantation en Ituri*, que l'ingénieur a choisi la région de l'Ituri plutôt que le Kivu parce qu'il a étudié le café de la mission de Logo toute proche qui, dit-il, « est de très bonne qualité ». Ainsi, grâce au réseau de personnes qu'il fréquente dans la région où il séjourne depuis 1918, tels les missionnaires Pères Blancs de la mission de Logo — qui était un centre important, tant pour la formation des Africains que pour la vie sociale des Européens, rythmée par les offices religieux du dimanche et des fêtes —, il a une connaissance approfondie des lieux et des personnalités importantes. On connaît le rôle joué par l'œuvre missionnaire catholique au Congo, qui est bien documentée : d'après Jean Stengers, elle a constitué un de ses succès majeurs<sup>314</sup>. Parmi les réalisations des missions, la formation et l'enseignement ont été importants. Nous voyons que c'est le cas aussi pour la vie des colons. Nous constatons donc que sommes maintenant arrivé au moment où les choses ont mûri et où la société va pouvoir démarrer.

La Province orientale est la plus grande province du pays, avec une superficie comparable à celle de l'Espagne. Elle est aussi parmi les régions aux plus fortes densités de population : plus de 20 habitants au km<sup>2</sup>, selon Isidore Ndaywel è Nziem, qui propose une carte représentative des zones de peuplement<sup>315</sup>. Le chef-lieu de la province est Stanleyville (actuelle Kisangani), ce qui reste stable jusqu'à nos jours. La distance entre Stanleyville et Irumu, le chef-lieu de district de l'Ituri, est de 640 km (il faut se rappeler que, étant donné le nombre limité de routes et leur état approximatif à l'époque, ces distances étaient bien plus considérables à parcourir que leur équivalent en Europe actuellement). Si l'on revient à la carte de la région nord-est et de la partie de l'Ituri<sup>316</sup>, on voit bien le chef-lieu de district, Irumu et, en remontant vers le nord le long du lac Albert, on observe trois territoires dont les chefs-lieux sont : Bunia, Djugu et Mahagi. Kilo, Kilomines et Nizi. Les lieux où s'est déroulée la carrière et où a résidé le directeur du site du Nizi, se trouvent entre Bunia et Djugu. On sait qu'il a travaillé sur les exploitations filoniennes, plus particulièrement en explorant la Shari, rivière qui se jette dans une autre rivière plus importante : l'Ituri, qui se situe à 20 km au sud de Bunia.

Objectivement, l'Ituri se révèle attrayante pour diverses raisons. La population y est abondante — nous l'avons vu —, le climat est favorable et elle est proche de moyens de communication naturels avec l'extérieur, avec la présence du lac Albert qui fait frontière

---

<sup>314</sup> Stengers 205, *op. cit.* p. 206.

<sup>315</sup> Isidore Ndaywel è Nziem, *op. cit.*, Carte 3 entre les pages 64 et 65.

<sup>316</sup> Carte des mines, que nous que nous avons vue en page 30.



avec l'Ouganda. D'une façon générale, l'Ituri semble être, en matière des sols, le district le mieux doté de la province orientale. Dans la région de Mahagi, le climat est tropical : ce climat est localisé dans la partie nord des Uélé et s'étend jusqu'à l'extrémité nord de la Province Orientale : les territoires de Bondo, Ango, Dungu, Niangara, Faradje, Aru, Mahagi et une partie de Djugu et Irumu. Si l'on observe la carte des zones climatiques, disponible sur le site de l'Académie des sciences d'outre-mer<sup>317</sup>, on remarque que des zones climatiques particulières se démarquent des autres, tout le long de la région des grands lacs.

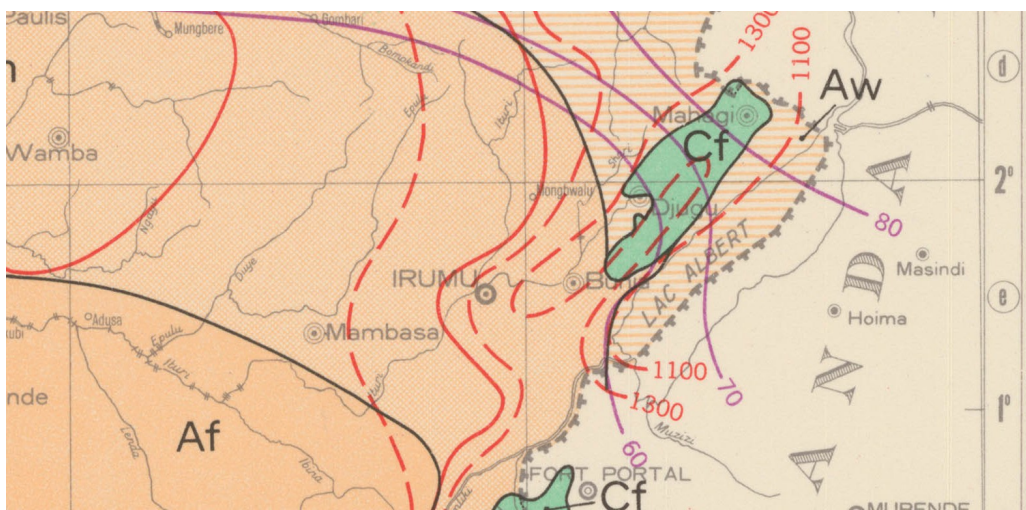


Illustration 24: Carte: Zone climatique de la région de Mahagi — Djugu — Bunia. Échelle 1 : 1.500.000. Les lignes pointillées rouge indiquent le volume annuel des pluies en mm. La forme en vert indique le climat particulier de la région

[ARSOM. Atlas général du Congo - Algemene atlas van Congo 33. Carte des zones climatiques / Kaart der klimatische zonen, Bruxelles, IRCB /KBKI, 1954. - 8 pp. (72 x 62 cm)]

Le climat de l'Ituri est déterminé par les éléments suivants : les précipitations, la température, les vents, l'humidité et l'altitude. Mais deux d'entre eux donnent les grands traits du climat de l'Ituri, qui donnaient des faits objectifs sur l'attrait qu'elle exerçait sur les colons. Il s'agit des précipitations et de la température, selon J. M. Th. Meessen<sup>318</sup>. L'important dans cette région tropicale d'altitude, c'est l'alternance de deux saisons sèches et deux saisons des pluies dans l'année, qui déterminent la conduite des cultures et des travaux. La petite saison des pluies va de mars à mai, avec une moyenne des pluies de 150 mm par mois. La petite saison sèche va de juin à juillet, elle est plus prononcée dans la partie est de la région. La grande saison des pluies, avec des chutes de 150 à 200 mm, va du mois d'août à la mi-novembre. Enfin, la grande saison sèche va de mi-novembre à fin février. La végétation consiste en forêts, savanes et une végétation hétérogène d'altitude

<sup>317</sup> Académie royale des sciences d'outre-mer, *Atlas général du Congo - Algemene atlas van Congo 33. Carte des zones climatiques / Kaart der klimatische zonen*, Bruxelles, IRCB /KBKI, 1954. - 8 pp. (72 x 62 cm), disponible à l'adresse <http://www.kaowarsom.be/documents/ATLAS/116.jpg>, consulté le 22 novembre 2015.

<sup>318</sup> MEESSEN J. M. Th, 1951, *Monographie de l'Ituri : nord-est du Congo Belge histoire, géographie, économie*, Bruxelles, Ministère des colonies, Direction de l'agriculture, des forêts, de l'élevage et de la colonisation, 305 p., p. 71.

avec des savanes arborescentes. La savane des hauts plateaux fait de l'Ituri une région à vocation agro-pastorale. La végétation correspond à une savane d'albizia<sup>319</sup> fortement menacée par les éleveurs et agriculteurs qui envahissent l'espace. La combinaison de ces éléments climatiques, la présence du lac Albert, des monts Bleus et la proximité de cette entité de l'équateur amènent à conclure que l'Ituri jouissait de zones climatiques variées.



Illustration 25: Extrait de la carte du Congo belge, 1950

[ARSOM. Carte du Congo belge dressée par A. De Schaepmester, Fonds dressé en 1926, complété en 1950, taille 1,60 m x 1,30 m, échelle 1 : 2.000.000.]<sup>320</sup>

Après avoir vu le contexte géographique et historique qui a amené un fonctionnaire et des sociétaires à monter une société, nous allons expliquer à quoi ressemble le café et, surtout, à quoi il faut s'attendre pour le produire : c'est loin d'être simple comme nous allons le montrer.

### À quoi ressemble le café et en quoi consiste sa production ?

Il est maintenant nécessaire d'apporter des précisions sur ce qu'est réellement le café, pour comprendre la production du café, son histoire et celle de la Planco. Les caféiers sont des arbustes des régions tropicales du genre *Coffea* de la famille des Rubiacées<sup>321</sup>. Les espèces *Coffea arabica* ou Arabica (historiquement la plus anciennement cultivée) et

<sup>319</sup> Wikipédia : « *Albizia* est un genre botanique d'environ 150 espèces de petits arbres et arbustes tropicaux ou sub-tropicaux à croissance rapide », disponible à l'adresse <https://fr.wikipedia.org/wiki/Albizia>, consulté le 3 septembre 2014.

<sup>320</sup> ARCF, Ministère des colonies, Cartographie et cadastre, *Carte du Congo belge dressée par A. De Schaepmester*, Fonds dressé en 1926, complété en 1950, taille 1,60 m x 1,30 m, échelle 1 : 2.000.000.

<sup>321</sup> Wikipédia . Café, disponible à l'adresse <https://fr.wikipedia.org/wiki/Caf%C3%A9>, consulté le 11/12/2015 ; Par Original version: Y tambe. Vectorized by: Chabacano — Vectorization of image:Coffee\_Bean\_Structure.png, translated from ja:画像:Coffee Bean.png by the original author of the version 17:41, 4 Sep 2004., CC BY-SA 3.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=1651043>

*Coffea Canephora* ou Robusta, sont celles qui servent principalement à la préparation de la boisson aujourd'hui. D'autres espèces du genre *Coffea* ont été testées à cette fin ou sont encore localement utilisées, mais n'ont jamais connu de grande diffusion : *Coffea liberica*, par exemple ou l'hybride *arabica x robusta* (l'Arabusta).

La production, le traitement du café et sa commercialisation sont caractérisés par de nombreux processus dont on peut donner les grands traits (que nous développerons plus longuement, à chaque étape de l'histoire de la Planco). Nous nous sommes appuyé, pour les détailler, sur l'ouvrage de Ledreux<sup>322</sup> (Annexe 5) :

- le choix de la variété de café, en fonction du terrain et des certaines caractéristiques botaniques du café choisi ;
- l'achat et la qualité des terrains ;
- l'achat et la qualité des semences ; les conditions climatiques et édaphiques<sup>323</sup> ;
- le mode de culture et les méthodes utilisées en fonction des critères précédents ;
- la répartition et l'organisation des caféières ;
- l'organisation du travail ;
- la lutte contre les ennemis du café et leurs remèdes ;
- la récolte ;
- la préparation du café après récolte ;
- le transport ;
- la commercialisation ;
- la prise en compte du marché de consommateurs.

Si nous revenons au café comme « produit » : nous pouvons schématiquement montrer toutes les opérations, qui mènent de sa culture et sa production à la vente et à la consommation. Nous voyons ainsi apparaître l'extrême complexité de la « chaîne de valeur du café », en utilisant un tableau fourni par Daviron & Ponte<sup>324</sup> :

---

<sup>322</sup> LEDREUX A., 1934, *La Culture des caféiers à Madagascar*, Paris, Imprimerie nationale librairie Larose, 108 p.

<sup>323</sup> Édaphique : qui a rapport avec la nature du sol

<sup>324</sup> (Daviron et Ponte 2007 : 86)

Café Arabica	Opérations →	État du produit
	Pépinière →	Plantules
	Plantation →	Plantules - dans le verger
	Entretien des plantules →	Caféiers adultes
	Désherbage, fertilisation, taille, pulvérisation... →	Cerises de café sur les caféiers
	Récolte →	Cerises de café récoltées
voie humide	Transport →	Cerises de café livrées à l'usine de dépulpage
voie humide	Dépulpage →	Cerises dépulpées
voie humide	Fermentation →	Cerises fermentées
voie humide	Lavage →	cerises fermentées et lavées
voie humide	Séchage →	Café parche T1
voie humide	Stockage →	Café parche T2
voie humide	Transport →	Café parche à l'usine de départage
voie humide	Départage →	Café vert en vrac
	Nettoyage, triage, calibrage, ensachage →	Sacs de café vert calibré
	Transport - pour le port →	Sacs de café vert calibré au port du pays producteur T1
	Stockage →	Sacs de café vert calibré au port du pays producteur T2
	Embarquement →	Sacs de café vert dans le bateau du pays producteur
	Transport →	Sacs de café vert dans le bateau du pays consommateur
	Débarquement →	Sacs de café vert calibré dans l'entrepôt du pays consommateur T1
	Stockage →	Sacs de café vert calibré dans l'entrepôt du pays consommateur T2
commercialisation	Mélange →	lots café vert mélangés
	Torréfaction →	lots café vert mélangés
	Moulure →	Lots café torréfié
	Transport →	Sacs de café torréfié au point du consommateur
	Stockage →	Paquets de café torréfié au point du consommateur
	Préparation - de la boisson, consommation	Café prêt pour la consommation

Tableau 11: « Chaîne de valeur du café »

[Daviron & Ponte 2007]

Il est aussi nécessaire de connaître la composition botanique du café, pour comprendre l'incidence des différentes étapes du traitement de ce produit, surtout après la récolte, avec la « préparation » du café, qui est de la plus haute importance pour obtenir l'excellence et une qualité qui fasse la différence lors de sa commercialisation. D'un point de vue botanique, c'est une drupe ou « cerise » à noyau très mince, à deux loges, de la famille des rubiacées, peut-on lire sur le site de la cellule de l'Appui à la Formation et au Développement (AFD)<sup>325</sup> et de Biologie végétale de Jussieu<sup>326</sup>. Le « café nu » est une graine réduite à l'albumen. La « café pelliculé » garde le tégument argenté. Un croquis de la structure du fruit et de la graine du caféier café nous aidera à mieux comprendre sa composition complexe, qui entraîne, nous le verrons plus loin, un traitement particulier.

<sup>325</sup> M. Tanguy de Tillesse, Responsable de la cellule AFD (Appui à la Formation et au Développement) au sein de l'ONG Louvain Développement (Louvain-La-Neuve, Belgique) . <http://www.afd-lv.org/cafeier.htm>

<sup>326</sup> MOSINIAK Michèle et VORNAX Véronique, *Café*, <http://www.snv.jussieu.fr/bmedia/Fruits/cafe.htm>, consulté le 20 juillet 2016.

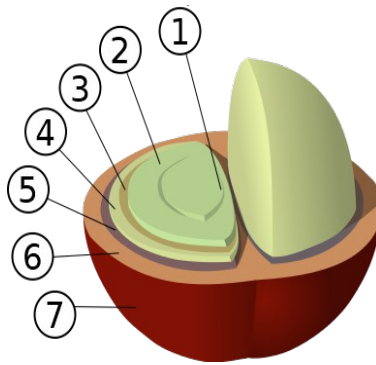


Illustration 26: Structure du fruit et de la graine du caféier

[Wikipédia : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Caf%C3%A9>]

1 : sillon central ; 2 : grain de café (endosperme) ; 3 : peau du grain (tégument ou baugue) ; 4 : parchemin ou « parche » (endocarpe) ; 5 : couche de pectine ; 6 : pulpe (mésocarpe) ; 7 : peau du fruit (exocarpe).

Nous voyons apparaître ici l'ensemble des constituants du grain de café, dont il faut bien comprendre la structure, cela est important pour saisir les différentes opérations délicates qui doivent être menées pour obtenir un café de qualité. En effet, pour obtenir le meilleur goût et les arômes les plus fins, le grain doit être débarrassé de manière très précise d'un certain nombre de ses enveloppes, mais sans abîmer la cerise : c'est tout l'art de la « préparation ».

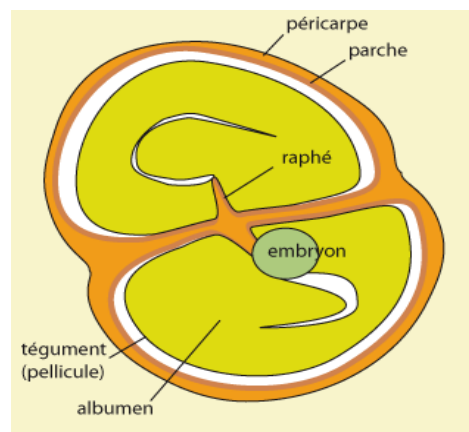


Illustration 27: Schéma en coupe de la graine de café

[ Café, <http://www.snv.jussieu.fr/bmedia/Fruits/cafe.htm> ]

Ce schéma<sup>327</sup> permet de comprendre ce qu'est le « café en parche », notion extrêmement importante dans le traitement, la commercialisation et la qualité du café. Le café en parche est le grain entouré de la peau jaune constituée par l'endocarpe. Selon les cas, on lui conservera ou non la fine pellicule argentée, première enveloppe du grain.

<sup>327</sup> MOSINIAK Michèle et VORNAX Véronique, *Café*, <http://www.snv.jussieu.fr/bmedia/Fruits/cafe.htm>.

## **Conclusion**

Encouragé par les articles, les fermes expérimentales et les avis des experts de l'époque, le fondateur est plein d'enthousiasme pour la création d'une société et entraîne des membres de sa famille et ses amis de Tournai dans cette aventure. Ils ont ensemble mis sur pied un projet de plantation avec une projection dans le futur qui se calque, presque mot pour mot, sur les indications données par les agronomes de l'État et plus particulièrement Leplae, Directeur du Service de l'Agriculture. Le café est prometteur et les écrits des représentants gouvernementaux vantent sa culture comme facile, avec quelques stages et beaucoup de lectures appropriées.

Il pense donc à se lancer seul comme directeur d'une plantation et créer une exploitation qui va employer un grand nombre de travailleurs. Sur le papier, le projet de plantation énonce principalement des chiffres et des investissements qui sont nécessaires pour obtenir un terrain et montrer leur intention de le mettre en valeur — qui est la condition pour en acquérir un. Ce projet de plantation ne souffle mot de toutes les démarches qui sont nécessaires pour mener à bien cette entreprise, ni tout l'environnement politique ou administratif qui est nécessaire à sa réalisation. C'est ce que nous allons voir maintenant.

### Introduction

Nous allons parcourir, de manière détaillée, le démarrage de la société au travers des correspondances de l'administrateur-délégué, envoyées au président du conseil d'administration. Ces courriers se poursuivront par la suite, jusqu'au décès du colon en 1949, pour la grande majorité, entre ces deux protagonistes. Durant cet essor, les lettres sont très abondantes et très détaillées, ce qui justifie pour nous, dans ce travail, le développement de ce chapitre. La première année d'exercice, qui va du 10 avril 1926 — date de sa création officielle —, au 15 avril 1927, date obligatoire d'un point de vue légal, du bilan comptable de l'année écoulée, est extrêmement riche en événements. Nous utiliserons aussi le rapport de l'exercice écoulé rédigé en octobre 1927, après l'assemblée générale annuelle qui est fixée au 15 octobre de chaque année. Nous pourrons, de cette manière, dresser une image de la Planco, de la région de l'Ituri où elle s'est implantée et approcher un peu la complexité des paysages, des personnes, des organismes et des réalisations qui composent la société lors de son départ.

### Création de la société à Tournai

L'ingénieur est en Belgique au début de l'année 1926, pour mettre sur pied la société qu'il a décidé de fonder. Le 29 mars 1926, les sociétaires sont convoqués et le 10 avril 1926, la société est constituée : nous trouvons les statuts dans la liasse numéro 94<sup>328</sup>. Le capital social est fixé à la somme de 800.000 francs, représenté par 800 actions de 1.000 fr chacune. En outre sont créées 800 parts de fondateur, dont les droits et avantages sont donnés : Fernand Delmotte fait apport à la société de son droit à la propriété de 500 hectares en vertu du décret de 29 janvier 1924, de ses études et travaux préliminaires et de ses connaissances spéciales. En rémunération de ces apports, il lui est attribué 480 parts de fondateurs. Il souscrit aussi 75 actions de capital.

Les actionnaires souscrivent entre 5 (exemple : Léonard Colmant) et 115 actions (exemple : Firmin Gualbert), pour un total de 800 actions. Il est attribué à chacun des souscripteurs deux parts de fondateur par cinq actions souscrites en espèces. Un versement de 20% est remis à l'administrateur-délégué soit 160.000 francs. Il y a donc 25 sociétaires dont voici la liste, comprenant le lien entretenu par rapport à Fernand Delmotte et la profession <sup>329</sup> :

---

<sup>328</sup> ARCV, Liasse no.94

<sup>329</sup> ARCV, *Contrat de la société Plantations du Congo oriental*, 10/04/1926, Liasse no.94

Sociétaires 10/04/1926		Profession	Lien avec Fernand Delmotte
Alphonse	BEUDIN	Commerçant	
Aline	BURY	Sans profession	Mère de Fernand
Edmond	CARTON	Avocat	
Léonard	CARTON	Industriel	Lien E. Carton
Veuve	COLIN	Sans profession	
Léonard	COLMANT	Industriel	Lien E. Carton
Fernand	DELMOTTE	Ingénieur	
Gabrielle	DELMOTTE	Professeur	Sœur de Fernand
Maurice	DELMOTTE	Facteur d'orgue	Frère de Fernand
Georges	DELPORTE	Fondé de pouvoir, banque	Époux de la sœur de Fernand, Cécile
Eva	DRAPPIER	Sans profession	
Jean	DRAPPIER	Ingénieur	
Léon	GABRIEL	Professeur	Lien F. Gualbert
Firmin	GUALBERT	Ingénieur	Ami
Camille	JADOT	Pharmacien	Époux de la sœur de Fernand Alice
Émile	HAUSTRATE	Industriel	Ami
Paul	HERVE	Propriétaire	Lien M. Delmotte
Paul	HESPEL	Négociant	
Louis	HONORE	Commerçant	Époux de la sœur Laure
Célestin	LEGRAND	Juge d'instruction	Beau-frère de E. Carton
Simone	LEGRAND	Veuve J. Jacques	Lien E. Carton
Ernest	MAT	Ingénieur	Frère de Anna
Léon	TIBERGHEN		Lien L. Honoré
Ernest	TOCK	Secrétaire communal	Ami

Tableau 12: Liste des sociétaires de la Planco. 1926

[ARCV, Contrat de la société Plantations du Congo oriental, 10/04/1926, Liasse no.94]

Les membres du conseil d'administration sont nommés lors d'une réunion générale, par la suite, dans l'année. Le président élu est Firmin Gualbert. C'est un ami de Fernand, qui a fait ses études d'ingénieur des mines avec lui. Il apparaît tout au long des archives comme président du conseil d'administration jusqu'en 1958, mais aussi sous l'appellation familière d'« oncle Firmin ». En effet, par la suite, Firmin Gualbert a servi en quelque sorte de père de substitution aux enfants de Fernand ; Anne-Marie, Aline et Pierre qui ont grandi et fait leurs études en Belgique. Fernand Delmotte est « administrateur-délégué » et aussi « directeur » : ce sont deux fonctions différentes, ce qui a son importance comme nous le verrons par la suite. Il est ce qu'on pourrait appeler maintenant le gérant de la société en Ituri. Il y a trois autres administrateurs. Edmond Carton est l'avocat de la société (selon quels liens, nous l'ignorons, probablement une connaissance de Firmin Gualbert). Camille Jadot est l'époux d'une des sœurs de Fernand, Alice : ils sont tous deux très proches de lui et de ses enfants dont ils s'occuperont affectueusement. Enfin, Émile Haustrate est un industriel possédant une usine de bonneterie à Leuze, c'est un proche de la famille. Deux commissaires sont chargés de vérifier la bonne tenue des comptes et des bilans, comme il



se doit dans ce type de société anonyme à responsabilité limitée. Le premier est Maurice Delmotte, frère de Fernand et facteur d'orgues à Tournai. Le second est un ami de la famille : Ernest Tock.

En juillet 1926, le futur planteur est à Mombasa d'abord puis à Nairobi ensuite, où il récolte des renseignements sur la culture du café au Kenya, celui-ci étant très bien coté sur les marchés. Il se renseigne et suit les conseils de planteurs déjà installés en Ituri. Parmi ceux-ci, Chaidron lui avait conseillé d'aller acheter des semences de « café pour moka » aux Pères du Saint-Esprit, leur café étant réputé le meilleur du Kenya<sup>330</sup>. Nous croisons ici encore la route des Missions du Saint-Esprit qui ont présidé, nous l'avons vu dans la première partie, à l'établissement de plantations en Afrique de l'Est. Nous avons aussi déjà rencontré Chaidron dans l'histoire des cafés au Congo, racontée par Leplae. C'est un chimiste et un planteur qui a travaillé d'abord pour l'Union minière du Haut-Katanga puis pour les Mines d'or de Kilo-Moto de 1923 à 1926, selon sa notice biographique<sup>331</sup>. Nous pouvons en déduire que c'est là qu'il a fait connaissance avec Fernand Delmotte. En 1927, il quitta ces dernières pour devenir planteur à N'Dekelele, situé près de Nizi. Leplae<sup>332</sup> signale sa présence parmi ceux qu'il appelle « les premiers colons » en 1927 en Ituri (Barrot, Schafrad, Chaidron, Siffer, Beelen, Soops, Dumeck, Puffet), auxquels la ferme expérimentale de Nioka a vendu des semences de café, comme nous l'avons déjà vu.

En 1927, Chaidron fonda l'Union Professionnelle des Planteurs et Éleveurs de l'Ituri (U.P.P.E.I). Il milita avec énergie au sein de cette association : dès qu'un danger menaçait les planteurs, il « partait au combat » en se rendant près des autorités provinciales pour les défendre, selon Meessen. Son activité prit brutalement fin lorsqu'il fut foudroyé et mourut en 1936. Chaidron fait partie des connaissances proches de Fernand Delmotte : on trouve de nombreuses traces de cette relation amicale dans ses courriers<sup>333</sup>. Nous pouvons nous demander si la Planco a adhéré à l'UPPEI ? Les archives ne permettent pas de le savoir avec précision car dans les documents qui ont été parcourus, nous n'en avons pas trouvé trace. En revanche, des courriers d'échange entre le président du conseil d'administration et l'Association des Intérêts coloniaux belges (AICB), montrent que la Planco s'affilia à cette association dès avril 1927 et jusqu'au 28/11/1952. La liasse no.45 contient l'ensemble des courriers entre l'association et le président du conseil

---

<sup>330</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 08/07/1926, Liasse no.74

<sup>331</sup> MEESSEN J. M. Th., 1973, « Chaidron Emile : notice biographique », *Biographie coloniale belge*, 1973, T. VII-A, p. 115-117.  
[http://www.kaowarsom.be/documents/bbom/Tome\\_VIIa/Chaidron.Emile\\_Joseph\\_Alphonse.pdf](http://www.kaowarsom.be/documents/bbom/Tome_VIIa/Chaidron.Emile_Joseph_Alphonse.pdf)

<sup>332</sup> (LEPLAE, E., 1936).

<sup>333</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 27/08/1927, 24/10/1927, 22/12/1927, 27/10/1929, 07/01/1933, 14/01/1936, Liasses no.74, no.75, no.76, no.78

d'administration. Le 20 avril 1927, l'AICB prend contact et montre l'intérêt de l'affiliation par la participation des sociétés aux travaux de leur association, qui « constitue en fait la Chambre de commerce congolaise de Belgique ». L'association effectue des démarches auprès de l'administration coloniale et elle estime que celles-ci auront plus de poids si elles sont appuyées par l'unanimité des sociétés coloniales. Il en résulte des avantages, comme par exemple l'intervention de l'association dans le vote d'une loi d'impôts sur les sociétés coloniales qui ménage « parfaitement » les intérêts de celles-ci. Via une cotisation annuelle de 750 fr, elle propose des informations, des actions et un bulletin hebdomadaire. L'affiliation se poursuit jusqu'en novembre 1952, date du dernier courrier qui en fait part.

Nous avons vu dans le mémoire de Leplae sur *Les plantations de café au Congo belge* qu'il y était fait mention de cette association. Celui-ci fait état des nombreuses publications relatives à la culture du café, dont les planteurs de café purent bénéficier pour se documenter dans les années 1920. L'Association des Intérêts coloniaux belges avait obtenu en 1926 un crédit spécial, grâce à la Direction de l'agriculture et au Ministère des colonies, pour éditer un périodique agricole nouveau, intitulé *Agriculture et Élevage au Congo belge*<sup>334</sup>. Il est rédigé par le secrétaire général de cette association, M. J. Tilmant, assisté par un comité d'agronomes. Elle devint l'organe officiel de plusieurs organismes : l'Association belge d'agriculture tropicale et subtropicale ; de l'Union agricole des régions du Kivu (Unaki) ; de l'Union professionnelle des planteurs et éleveurs de l'Ituri et de l'Association des planteurs de café du Congo. Nous observons ainsi de nombreux liens entre divers organismes au travers de l'AICB, qui sans doute fut à même de renseigner au mieux Firmin Gualbert ainsi que le directeur et la société.

### **Choix du terrain et installation**

L'administrateur-délégué, après avoir choisi le terrain, l'avoir délimité et obtenu l'autorisation provisoire, se mettait au travail le 26 juillet, apprend-on en lisant le rapport sur l'exercice 1926/27<sup>335</sup>. La question des terrains est importante à plusieurs titres : d'une part la culture du café dépend évidemment des terrains obtenus, de la superficie nécessaire à celle-ci, de leur qualité et d'autre part, les modes d'acquisition de ceux-ci font l'objet de controverses, dans le cadre de la colonisation en général et dans la colonie belge en particulier.

Il a été reproché à Léopold II d'avoir purement et simplement spolié les

<sup>334</sup> (LEPLAE, E. 1936 : 104)

<sup>335</sup> ARCV, *Rapport sur l'exercice 1926/27* par Firmin Gualbert, Liasse no.1

autochtones de leurs terres, durant la période de l'État Indépendant du Congo, par exemple par Ndaywel è Nziem<sup>336</sup>. Avant l'ÉIC, les théories de droit international considéraient l'Afrique, terre inconnue, comme une « res nullius » : on pouvait s'y installer sans qu'aucun titre juridique soit nécessaire selon Séverin Mugangu Matabaro<sup>337</sup>. S'étaient ainsi constitués les premiers établissements portugais sur le continent africain. L'ÉIC avait un souverain, le roi Léopold II et était sa propriété privée. Cet état de fait eut de nombreuses conséquences et, en fin de compte, entraîna la chute de l'ÉIC<sup>338</sup>, comme le note Gaston Kalambay. Nous avons vu que, en réponse aux critiques et protestations contre les abus constatés lors de la période de l'ÉIC, suite aux accusations anglaises contre le Congo par E.D. Morel et la *Congo Reform Association*, la reprise du Congo par l'État belge en 1908 fut décidée<sup>339</sup>. Dans un traité de cession, du 18 novembre 1907, la Belgique avait exprimé sa volonté de respecter les droits acquis, parce que le roi souverain déclarait céder à la Belgique la souveraineté des territoires composant l'ÉIC.

Une Charte coloniale fut alors rédigée en 1908 et on y trouve des lois précises sur le Régime des terres. Celles-ci sont explicitées dans un Mémoire très complet rédigé par Théodore Heyse<sup>340</sup>, qui fut Directeur général au Ministère des colonies et Professeur à l'Institut universitaire des territoires d'Outre-Mer<sup>341</sup>.

Certains auteurs ont reproché à l'État de présumer de la vacance des terres et de ne tenir compte d'aucun droit non apparent des indigènes. Il faut noter, cependant, que les cessions ou concessions ne sont accordées que sous réserve du respect des droits des indigènes (...)

Un décret du 31 mai 1934 a organisé, de manière spéciale, la contestation de la vacance des terres et des droits indigènes. Toute cession ou concession, en dehors des circonstances urbaines et dès qu'elle dépasse deux hectares, est subordonnée à l'enquête préalable et c'est donc la présomption des droits résultant des occupations indigènes qui est la règle. Le décret reconnaît que les indigènes peuvent exercer sur les terres des droits qui n'impliquent pas une appropriation exclusive du sol et qui ne leur enlève pas leur caractère domanial. De tels droits doivent être respectés ou faire l'objet de négociations en vue de leur rachat suivant la procédure établie et dont le profit ira arrondir les caisses des circonscriptions indigènes. (Heyse 1947 : 12).

Le « régime des terres », lors de sa mise en place, est resté à la fois fortement

---

<sup>336</sup> (Ndaywel è Nziem, Obenga et Salmon 1998)

<sup>337</sup> MUGANGU MATABARO Séverin, 1997, *La gestion foncière rurale au Zaïre: réformes juridiques et pratiques foncières locales : cas du Bushi*, Paris, France, l'Harmattan, 341 p.

<sup>338</sup> KALAMBAY Gaston, 1970, *L'Expropriation pour cause d'utilité publique en République Démocratique du Congo*, Paris, France, L. G. D. J

<sup>339</sup> (Stengers 2005)

<sup>340</sup> HEYSE Théodore, 1947, *Grandes lignes du régime des terres du Congo belge et du Ruanda-Urundi et leurs applications, 1940-1946*, s.l., Librairie Falk fils, vol.15.

<sup>341</sup> Selon la notice biographique rédigée par Marcel Walract sur le site de l'ARSOM, disponible à l'adresse [https://www.kaowarsom.be/documents/bbom/Tome\\_VIIa/Heyse.Theodore\\_Jules\\_Joseph\\_Marie.pdf](https://www.kaowarsom.be/documents/bbom/Tome_VIIa/Heyse.Theodore_Jules_Joseph_Marie.pdf) consultée le 05/08/2018

teintée par la situation de l'ÉIC lors de son installation en 1885 et, en même temps, s'est voulu en opposition à celui-ci, contre le risque de voir se renouveler certains abus. L'ÉIC s'était trouvé face à des firmes commerciales qui disposaient dans l'estuaire du fleuve de parcelles en vertu de contrats passés avec des chefs « indigènes » (Heyse 1947). À côté de cela, il avait constaté « l'immense surface disponible ne faisant l'objet d'aucune appropriation effective ». Un décret du 3 juin 1906 avait apporté des précisions sur les occupations « indigènes », « de manière à maintenir aux collectivités toutes les utilités qu'elles tiraient des terre ». Il prévoyait en outre l'octroi de terres d'extension en vue des besoins futurs en matière de chasse, de pêche, de coupes de bois et de récolte de produits végétaux, souligne Heyse. Selon lui, l'État aurait « toujours toléré les déplacements de populations sur le domaine vacant à l'intérieur des chefferies ou circonscriptions » et l'attribution de terres d'extension n'ont pas reçu d'application généralisée.

Heyse, s'exprimant en 1947, écrit encore : « ainsi, les règles générales du régime foncier allaient, par la nature même des choses, s'imposer au législateur ». Nous observons ici la vision des Européens arrivant en Afrique avec les notions juridiques de propriété, considérant qu'elles sont universelles. Jack Goody fait remarquer qu'il existe un « eurocentrisme » initial, qui s'est ensuite transformé en hégémonie mondiale, exercée dans diverses sphères<sup>342</sup>. Il note qu'à partir du XVI<sup>e</sup> siècle l'Europe s'est acquis une position dominante dans le monde, grâce aux progrès de l'artillerie et de la marine, qui lui ont permis d'explorer et de coloniser de nouveaux territoires, de développer ses marchés. Et, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la Révolution industrielle lui permit d'étendre sa domination économique à la quasi-totalité du monde. La vision de l'histoire, centrée sur une Europe supérieure à tous points de vue, s'est imposée de longue date et dominait donc à l'époque, alors qu'elle est actuellement mise en cause par divers courants.

C'est dans ce contexte qu'ont été établies les lois concernant la propriété foncière. Le régime foncier du Congo belge adopta la division du sol en trois catégories de terres : 1) les terres indigènes, 2) les terres faisant l'objet de droits privés et 3) les terres vacantes, attribuées à l'État « comme l'ont fait la plupart des pays colonisateurs en application du principe de la législation civile que toutes les choses sans maître appartiennent à l'État », écrit Heyse.

En conséquence de toutes ces considérations, furent établies les procédures de demande de terres : les cessions ou concessions ne sont accordées que sous réserve du respect des droits des indigènes, après avoir constaté la vacance des terres et après une

---

<sup>342</sup> GOODY Jack, BAZIN Jean et BENZA Alban, 1978, *La raison graphique : la domestication de la pensée sauvage*, Paris, les Éditions de Minuit (coll. « Le Sens commun »). p. 19-20

enquête préalable en bonne et due forme menée par les responsables administratifs locaux. Heyse note plus loin : « l'article 37 du décret du 6 février 1920 permet d'opposer au certificat d'enregistrement les droits coutumiers des indigènes. Il en résulte une insécurité au point de vue des propriétaires de droit civil, parce que ces revendications éventuelles d'indigènes peuvent se présenter à tout moment et sans qu'il soit mis un terme à celles-ci par l'expiration d'un délai quelconque ». De plus, la force légale du procès-verbal constatant la vacance des terres n'était pas définie. Il fallait une procédure par acte authentique et celle-ci était sujette à révision au cours d'un délai de deux années.

Le décret tend également à assurer une protection plus efficace des droits indigènes en garantissant la constatation et la détermination réelle de la nature de ceux-ci par l'accomplissement d'une procédure spéciale, sujette à révision au cours d'un délai de deux années. Ainsi le décret du 31 mai 1934 peut être envisagé à un double point de vue : celui de la législation civile sur le régime foncier, celui des dispositions tendant à assurer le respect des droits indigènes. C'est ce second aspect que semble avoir voulu accentuer la Commission spéciale du Conseil Colonial chargée de l'examen du projet de décret » (Heyse 1947 : 14).

Ces dispositions vont obliger les requérants à de multiples procédures : diligenter des enquêtes, les faire vérifier puis enregistrer par le Gouverneur de Province (ordonnance de 1935). « Ce qui importe c'est d'éviter que par des cessions et des concessions à des tiers il soit porté atteinte aux occupations indigènes. C'est précisément ce qu'empêchent les enquêtes préliminaires à toute cession ou concession suivant la procédure de 1908.

Par ailleurs, si le gouvernement a voulu se prémunir contre des abus en matière d'expropriation des terres des autochtones, il limitait ces prescriptions au droit privé, tout en octroyant des milliers d'hectares aux grandes entreprises, qu'elles soient minières ou industrielles. Cette situation est bien documentée. Différents décrets (1920, 1934, 1946) ont précisé les droits des autochtones de manière à protéger leurs terres mais, de plus, « à leur donner le sens de la propriété privée ». Il est explicitement exprimé que, dans l'esprit des colonisateurs, ce sens de la propriété privée devait participer à la « mission civilisatrice ».

Nous notons, ici, l'emploi qui est fait du terme « colonisateurs » : il est utilisé pour parler des personnes et des organismes qui ont organisé la colonie depuis la métropole et de l'ensemble des fonctionnaires ou agents mandatés pour la gérer sur place. Le terme « colonial » sert à désigner toute personne qui réside dans la colonie. Et le terme « colon » représente une population particulière : des personnes qui ont créé des entreprises privées ou des « industries » (le terme « industriel » peut recouvrir au début du XX<sup>e</sup> siècle de nombreuses réalités et pas seulement celle de grandes sociétés), et qui l'ont fait à leurs risques et périls, sans avoir le soutien ou la caution de l'État.

À propos de la « mission civilisatrice », qui est bien documentée par ailleurs, il

n'est peut-être pas inutile de revenir quelque peu sur ce sujet. Quelques notions apportées par Pernille Røge et Marion Leclair<sup>343</sup>, semblent suffisantes pour ajouter des éléments au contexte dans lequel se trouvait un futur colon au Congo belge, dans les années 1920. Si les auteurs font référence à la « civilisation française », il nous semble possible d'étendre ce terme à « civilisation européenne », ou encore « mainmise de l'Occident » comme le souligne Jack Goody<sup>344</sup>. Des études ont montré combien la notion de race alimentait le discours de domination implicite dans la « mission », selon Røge et Leclair. Et les membres de la famille Delmotte, de 1910 à 1960, n'ont pas échappé à cette imprégnation culturelle, comme le montre l'utilisation de ce terme lors d'une interview de Pierre Delmotte, que nous avons enregistré dans le cadre d'un devoir d'histoire lors de nos études secondaires en Belgique<sup>345</sup>. Celui-ci, dans cette interview, qualifie les rapports entre la famille Delmotte et les travailleurs congolais d'« amicaux », en dépit de « la race ».

Cela présupposait-il forcément du mépris de sa part ? La question peut être posée mais peut-on y répondre avec le point de vue et des concepts actuels ? Selon nous, si l'on remet les choses dans leur contexte, il s'agirait plutôt de la prise en compte de différences culturelles et sociales pour lui, qui était issu de la bonne bourgeoisie de Tournai. Les auteurs suggèrent que, en plus de la notion de supériorité que s'est arrogée « l'Occident », le devoir de civiliser procédait de la science de l'économie politique qui a émergé dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Pour définir cette « mission », les auteurs reprennent les termes d'Alice Conklin<sup>346</sup>, qui insiste sur la maîtrise de la nature et la nécessité d'aider d'autres peuples à maîtriser les maladies, les instincts, l'ignorance et le despotisme. Ainsi, Røge et Leclair avancent que ce devoir d'assistance recouvrait deux responsabilités : d'une part de faire progresser le niveau de vie des Africains par la « mise en valeur » de leur territoire et d'autre part d'éliminer les traditions locales jugées problématiques, telles que les langues indigènes, l'esclavage, le droit coutumier barbare et les remplacer par des mœurs, des lois et des valeurs occidentales. Leur thèse nous semble d'autant plus intéressante qu'elle fait intervenir d'emblée un facteur économique. Or celui-ci a eu aussi un rôle majeur dans l'histoire de la Planco, sur lequel nous reviendrons.

D'autre part, un autre élément est important dans la question de l'acquisition de terres par les colons, si l'on se place de leur point de vue : ils étaient en effet soumis aux

---

<sup>343</sup> Røge, P., 2012, L'économie politique en France et les origines intellectuelles de « La Mission Civilisatrice » en Afrique. *Dix-huitième siècle*, 44(1), 117-130. doi:10.3917/dhs.044.0117.

<sup>344</sup> GOODY Jack et DURAND-BOGAERT Fabienne, 2015, *Le vol de l'histoire : comment l'Europe a imposé le récit de son passé au reste du monde*, Paris, Gallimard (coll. « Folio »).

<sup>345</sup> Interview enregistrée de Pierre Delmotte par Stéphanie Delmotte en 1970 dans le cadre d'un devoir lors de ses études au lycée, Tournai, Archives familiales.

<sup>346</sup> CONKLIN Alice L., 1997, *A mission to civilize : the republican idea of empire in France and West Africa, 1895-1930*, Stanford (Calif.), Stanford University Press.

réglementations et aux injonctions du gouvernement. Cette obligation de « mise en valeur », faisait l'objet d'une grande insistance de la part de la métropole : l'obtention de terres, les contrats de location (emphytéose) ou l'achat étaient entièrement soumis à cet impératif. Vincent Vaessen montre que, lors de la rédaction de la législation sur le travail au Congo belge, les fondements idéologiques de celle-ci stipulaient : « une colonie doit produire pour se développer<sup>347</sup>. Il faut mettre en valeur les produits du sous-sol et les produits du sol, et cela ne peut se faire que par le travail indigène, qui est le capital le plus important de la colonie ». Cette théorie à la « logique irréfutable » – comme le note Vaessen, a inspiré entièrement la première législation du travail du 19 mars 1910, rédigée par une poignée de fonctionnaires et de conseillers et elle a été imposée depuis le sommet, à Bruxelles, à la colonie durant toute sa durée.

L'obtention de terrains est donc soumise à la réalisation ou non de l'injonction de « mise en valeur » par le gouvernement de la métropole. L'article 15 de la Charte coloniale reste toujours la base juridique du régime des cessions et concessions tel qu'il fut modifié par la loi du 5 mars 1912<sup>348</sup>. Au Congo belge s'applique le principe d'économie mixte, en matière de services d'intérêt public, qui a guidé les formes des législations : « Depuis l'annexion du Congo, c'est le souci de développer la production, notamment par l'emploi de moyens mécaniques et industriels qui a déterminé le Gouvernement à accorder des cessions et des concessions nouvelles » : cette affirmation apparaît dans le mémoire de Heyse mais aussi dans tous les documents de l'historiographie du Congo belge. La préoccupation majeure de la Belgique, contrainte de reprendre le Congo comme colonie, sans quoi il aurait été récupéré par d'autres puissances coloniales comme la Grande-Bretagne ou la France — et l'on a vu qu'au travers des campagnes de propagande contre les « crimes du roi Léopold II » de Morel, Casement etc., les nations proches possédant un empire colonial n'y avaient pas manqué, alors que les « atrocités » y étaient tout aussi manifestes —, fut de trouver les ressources nécessaires à son fonctionnement et elle fit certains choix qui déterminèrent ainsi la situation future.

Heyse apporte d'autres précisions à propos de la Charte coloniale : sur les actes de cessions et concessions depuis 1908, elle exprimait quatre préoccupations principales. En premier lieu, le respect des droits indigènes et la sauvegarde des besoins présents et futurs des collectivités. En deuxième, lieu la mise en valeur des terres concédées et l'industrialisation progressive de la Colonie : obligation de planter et d'entretenir tel nombre d'hectares et de créer éventuellement des usines de transformation ; obligation

---

<sup>347</sup> VAESSEN Vincent, 2001, « Les législations sur le contrat de travail de 1910 et 1922 au Congo Belge : deux intentions et deux modes de décisions opposés », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 2001, vol. 79, n° 4, p. 1213-1254.

<sup>348</sup> Heyse 1947 : 35

d'exporter telle quantité de produits ; droit pour la colonie de reprendre après un certain temps les parties non employées ou abandonnées depuis 2 ans ; élevage, avec une obligation d'importer des troupeaux et les maintenir d'ordinaire 20 ans, ce qui représente une tête de gros bétail par 10 hectares concédés.

Depuis la reprise du Congo par la Belgique l'application des clauses de mise en valeur progresse et s'accroît (Heyse 1947 : 39). Les obligations de mise en valeur s'accomplissent partiellement pendant une période d'occupation provisoire (...) plus ou moins longue. Le gouvernement, pour favoriser le crédit, a mis en place un droit d'emphytéose à long terme.

Le droit d'emphytéose peut, en effet, servir de gage aux prêts hypothécaires.

En troisième lieu, le souci d'accroître la participation belge dans l'organisation économique du Congo. Et enfin, en quatrième lieu, l'amélioration des conditions économiques et sociales des milieux indigènes. La conclusion de T. Heyse est la suivante : « Ce qui distingue nos concessions actuelles, ce sont les clauses de mise en valeur, dont l'application réduit les superficies concédées d'après les travaux réellement exécutés sur place ».

Nous avons ainsi planté une partie du décor et du contexte à la fois politique et économique du Congo belge, depuis l'arrivée du fonctionnaire en 1910, jusqu'à la période où, cessant d'être fonctionnaire, il se met à son compte à ses risques et périls pour devenir colon.

### **Arrivée en Ituri : au travail !**

L'ex-ingénieur, dès son arrivée dans la région, effectue un certain nombre de voyages et de visites avant de chercher à s'installer. Ainsi, il a visité l'école gouvernementale d'agriculture, auprès de laquelle il note qu'il a recueilli beaucoup de renseignements<sup>349</sup>. Nous voyons donc ici la démarche d'un colon, qui accumule d'abord beaucoup d'informations sur la culture du café avant de se lancer, profitant des infrastructures mises en place par la métropole.

Ensuite, dès son arrivée en Province orientale, il a cherché du terrain dans la région de la mission de Logo, après avoir visité Nioka et Niarembé. Il a trouvé une belle parcelle à 7 km de la mission, 14 km de Mahagi et 60 km de Mahagi-Port<sup>350</sup>, comme il le montre sur ce croquis dans un courrier au mois d'août (voir aussi en Annexe 8) :

---

<sup>349</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte 08/07/1926, Liasse no.74

<sup>350</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte 01/08/1926, Liasse no.74



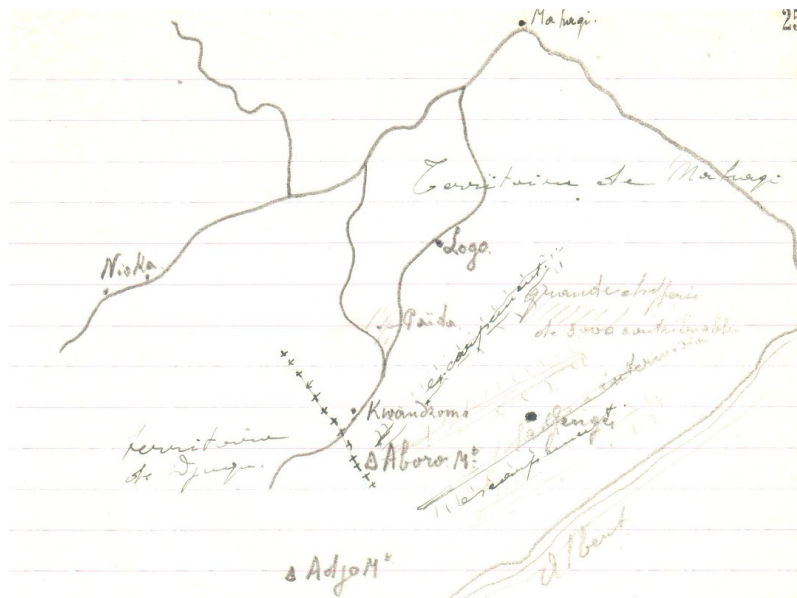


Illustration 28 : Croquis de la région choisie par Fernand Delmotte

[ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 08/07/1926, Liasse no.74.<sup>351</sup>]

On peut y voir que la prospection s'effectue dans le triangle large entre Nioka à l'Ouest, Kwandroma (Kpandroma sur une carte actuelle) au Sud et « Oengei » (terme dont l'écriture est incertaine) — qui correspond sans doute actuellement à Kasengu, à l'Ouest. On aperçoit la mention de deux « escarpements », fait qui a son importance : cela montre le caractère accidenté de la région avec, dans les environs de Logo, une zone en altitude et des dénivelés très importants sur des routes incertaines, lorsqu'on se dirige vers le lac Albert, qui est à une altitude moyenne de 600 m. On voit, au sud du terrain étudié, se dessiner les Monts Bleus, chaîne de montagnes bien connue dans la région, dont le sommet culmine dans le massif d'Abooro (visible sur le schéma en-dessous de Kwandroma). La future propriété est donc située sur le « territoire de Mahagi » et à la limite du « territoire de Djugu », situé au Sud-Ouest. Rappelons que le terme territoire fait ici référence à une division administrative et non à une situation géographique : le Congo est divisé en provinces, districts, territoires (territoires qui comprenaient un certain nombre de *Postes* confiés à des agents territoriaux) puis chefferies.

### Déroulement du premier exercice de la société

Dans le courrier du 1<sup>er</sup> août 1926<sup>352</sup>, après les visites faites à Nioka et à Niarembé, le terrain est choisi et les précisions suivantes sont apportées : c'est « une belle parcelle à 7 km de la mission de Logo, 14 km de Mahagi et 60 km de Mahagi-Port ». Les démarches nécessaires ont été faites pour obtenir l'autorisation d'occupation provisoire, avec l'aide de

<sup>351</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 08/07/1926, Liasse no.74.

<sup>352</sup> ARCV, Lettre de Fernand Delmotte, 1<sup>er</sup> août 1926, Liasse no.74.

l'administrateur Morel. Le directeur note que la main-d'œuvre est abondante dans la région. L'ituri est effectivement une région fort peuplée, comme le note Meessen<sup>353</sup>. Le planteur s'est immédiatement mis au travail avec cent cinquante hommes. Il a débrouillé la topographie des lieux et commencé le tracé des lignes de crêtes, ainsi que la construction d'un village de travailleurs. Un dessin de la région, au 1.100.000<sup>ème</sup>, est réalisé à cette occasion (voir Annexe no.9) :

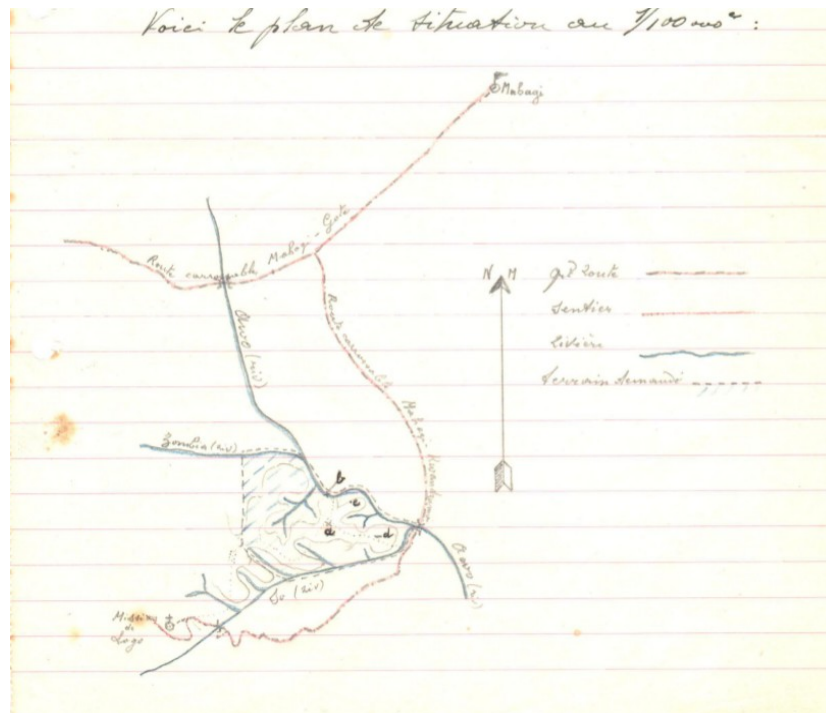


Illustration 29: Plan de situation du terrain choisi par Fernand Delmotte

[ARCV. Correspondance Fernand Delmotte 01/09/1926. Dessin de la région, au 1.100.000<sup>ème</sup>]

On voit que la parcelle est abondamment irriguée par plusieurs cours d'eau, visibles en couleur bleue. Le courrier donne la légende de ce que le planteur a l'intention de bâtir dans un premier temps :

- en a : maison d'habitation,
- en d : premier village de travailleurs,
- en b : barrage pour la force motrice,
- en c : usine à café, séchoirs.

Il a étudié la rivière Awo : elle a un débit de 1 m<sup>3</sup> en saison des pluies et un débit supposé de ½ m<sup>3</sup> en saison sèche. Au vu de la topographie des lieux, il a l'intention de construire un canal à flanc de coteau pour relever le niveau de manière à alimenter une turbine pour une future usine, alimentée en puissance hydraulique et ainsi traiter le café sur place par la voie humide. Le terrain, situé au lieu-dit « Ogondjo », a été choisi dès le 22 juillet puis délimité du 22 au 24 juillet, de manière à faire tout de suite la demande

<sup>353</sup> (Meessen 1951)

d'occupation provisoire, auprès du commissaire de district<sup>354</sup>. Grâce à une main-d'œuvre fournie par l'administrateur Morel et avec des houes indigènes, il a tracé des chemins dans la brousse pour reconnaître le terrain et établi l'emplacement où il a l'intention de construire des habitations provisoires. Nous donnons, pour comprendre la situation, un croquis réalisé plus tard dans le courant de l'année 1927 (voir les détails en Annexe no.9) :

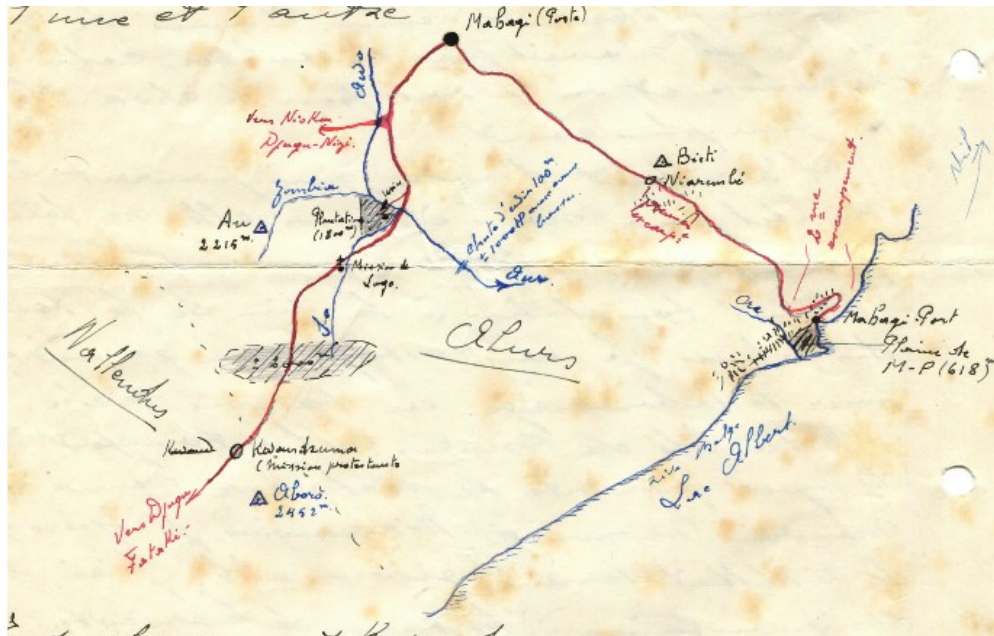


Illustration 30: Situation de la propriété. Dessin de Fernand Delmotte

[ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 21/11/ 1927, page 2, Liasse no.74]

Un courrier de Siffer, qui procède à des tractations pour le Syndicat des mines de Kilo et qui gère lui aussi, dans ce cadre, une plantation, est envoyé à Fernand Delmotte, le 20 décembre 1926<sup>355</sup>. Il écrit clairement que la seule concurrence qu'il y aurait pu y avoir entre eux aurait été celle de la main-d'œuvre. « Or il n'en est pas question » insiste-t-il, en affirmant qu'il en a déjà plus que prévu au programme. « Moi je puise surtout chez *Waya* et *Walendu* de Djugu et un peu chez *Albert*. Tandis que vous puisez chez les *Alur* surtout *Jalunsinda* et *Jalore (sic)* où, vu la population de ces deux chefferies, vous y trouverez certainement tout le personnel nécessaire ». Le Congo était organisé, de longue date, en clan et en ethnies, comme nous l'avons vu dans Ndaywel à Nziem<sup>356</sup>. Nous voyons ainsi apparaître peu à peu le paysage de la région où s'installent différents planteurs : ceux-ci doivent faire face à la concurrence de nouveaux venus et les choix qu'ils doivent poser

<sup>354</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 10/09/1927, folio 49, Liasse no.74.

<sup>355</sup> ARCV, Lettre de Siffer à Fernand Delmotte, 20/12/1926, Liasse no.74.

<sup>356</sup> Isidore Ndaywel à Nziem, *op. cit.* p. 53

sont déterminants pour l'avenir des plantations.

Le colon se renseigne sur les différents modes de culture qui ont été l'objet de travaux scientifiques récents, pour mettre en œuvre celui qui sera le plus efficace, d'après lui<sup>357</sup>. Il retourne voir aussi la ferme du Syndicat des mines et reçoit des conseils de Jean Claessens. Celui-ci préconise d'avoir beaucoup d'hectares pour y mettre beaucoup de bétail pour labourer, car avoir beaucoup de bétail donne beaucoup de fumier ; de plus il préconise de « cultiver serré ». Cependant, le planteur a sa propre idée sur un bon système de culture : planter les caféiers à 3 mètres d'intervalle les uns des autres, entre les lignes. Il réfléchit à garder le bétail en étable pour ne pas devoir courir partout pour ramasser le fumier (et éviter d'employer trop de main-d'œuvre !) ou bien le faire garder dans des prairies de taille limitée. Il a étudié les nouvelles techniques de culture au Kenya, qui ont beaucoup de succès — et que Jean Claessens n'a pas l'air de connaître, d'après lui.

Fernand Delmotte se révèle, ainsi, assez critique envers son entourage et déterminé à réaliser les choses à sa manière, après s'être fait sa propre opinion. À quiconque demanderait-on ce qu'il pense de lui, il le décrirait comme une forte tête et un tempérament qui en impose, au caractère pas facile... Le colon commence aussi à étudier le marché mondial du café et les meilleurs endroits pour le vendre. En effet, on trouve un courrier de la compagnie « messieurs John K. Gilliat & C<sup>o</sup>, Ltd », de Londres, qui permet de connaître les cours des cafés de la région, en novembre 1926<sup>358</sup>. Les cafés du Kenya, café de grosseur « *bold* » (la meilleure qualité) ont été vendus au prix moyen de 131 livres par tonne et le plus haut prix payé a été de 167 livres la tonne. Les cafés du Tanganyika, café de grosseur « *bold* », ont été vendus au prix moyen de 123 livres par tonne et le plus haut prix payé est de 148 livres la tonne. Le marché du café Tanganyika s'est ralenti, la qualité des offres de ce genre ont été considérablement inférieure au type habituel. On comprend donc que la qualité des cafés de la région a bonne presse sur les marchés. Ces informations sont envoyées pour rassurer les sociétaires.

Nous savons que le colon est encore seul en Afrique car, dans une lettre du 30 août, il demande, à Firmin Gualbert, de faire l'avance de six mois d'appointements et de les verser à son épouse Anna, pour permettre son voyage l'année suivante<sup>359</sup>. Il estime la somme du déplacement depuis la Belgique, à 25.000 francs, au minimum. Il a fait bâtir,

---

<sup>357</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 04/01/1927, Liasse no.74.

<sup>358</sup> ARCV, Lettre des agents exclusifs messieurs J. W. Milligan de messieurs John K. Gilliat & C<sup>o</sup>, Ltd, novembre 1926, Londres, Liasse no.74.

<sup>359</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 30/08/1926, Liasse no.74.

pour son premier séjour, une maison provisoire, à la mode du pays<sup>360</sup>.

Il a fait la demande d'occupation provisoire pour ses terrains à l'administrateur Morel, qui lui a apporté toute l'aide nécessaire, note-t-il<sup>361</sup>. Il suit rigoureusement la législation, y compris pour trouver des employés. Dans la région où il s'installe, il est aux confins de deux grandes chefferies Alur, avec les chefs Djalunsinda et Djalaoré et signale que la main-d'œuvre y est très abondante. Il doit en effet traiter avec les chefs pour obtenir des travailleurs. Le colon, ici aussi, est dépendant de procédures locales pour embaucher : il doit passer par les intermédiaires, qui sont les agents territoriaux (AT) et les chefs locaux, derniers maillons des structures de gouvernement, comme nous l'avons vu plus haut. « Cette région que j'indique sur le croquis se trouve à la limite du territoire Alur, près des Wallendus qui sont nombreux et beaucoup meilleurs ouvriers ». Dans la région où un colon s'installe, il compose donc avec les populations locales. Dans la province orientale, les Alur se démarquent des autres occupants, de par leur origine que l'on appelle nilotique, car elle provient de mouvements de population depuis la région des eaux de naissance du Nil. Ils se démarquent des Wallendus, qui sont en grand nombre dans tout le Nord.

La situation de la Planco, société privée créée par un colon, la met dans une position où elle dépend de l'administrateur territorial, du commissaire de district et des chefferies, pour l'obtention de terrains ou de travailleurs. Cela pouvait donner lieu à diverses tractations et il arrivait parfois que l'on essaie de faire avancer les choses en sa faveur, comme de donner un « matabiche », sous forme de cadeaux par exemple. Le colon n'a pas fait exception et on peut lire dans un courrier de 1927 : « Les deux grands chefs de la région m'ont promis chacun 70 réguliers et avec les 125 que je possède, cela me fera 250 hommes. Mais malgré la promesse d'un vélo à chacun de ces deux personnages, il y a longtemps que cela traîne. Il faut, bon gré mal gré, de la patience »<sup>362</sup>. Au Congo belge, les structures traditionnelles ont été maintenues et, dans ce cadre, les chefs possédaient un réel pouvoir dont, comme tout un chacun, comme tout être humain de quelque origine que ce soit, ils pouvaient avoir tendance à profiter ou à abuser. Le colon devait donc faire intervenir à tout moment les différents maillons des rouages, parfois remonter jusqu'au gouverneur de province — et parfois même jusqu'au gouverneur général. Il fait donc appel à l'administrateur territorial Morel, pour obtenir des chefs un certain nombre d'hommes.

Nous avons vu combien l'ancien directeur des mines avait été apprécié par ses hommes. Il s'était opposé à Moulaert et avait dû quitter les mines avant sa fin de terme. Il

---

<sup>360</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 10/09/1926, Liasse no.74.

<sup>361</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte 01/08/1926, Liasse no.74

<sup>362</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 02/08/1927, Liasse no.74

use ici de son ascendant et de ses bonnes relations avec les chefs locaux (en effet, il est appelé Mandefu<sup>363</sup>, en rapport avec sa belle barbe et il est considéré comme un *bwana Mukubwa*, un « grand Blanc », traitant d'égal à égal avec leurs chefs, comme l'a relaté plus tard son fils dans un courrier au président du conseil d'administration<sup>364</sup>). Il est sur le territoire de Mahagi : « La grande chefferie Alur de Keta Mukubwa se trouve de l'autre côté et pourra probablement lui fournir toute la main d'œuvre nécessaire »<sup>365</sup> note-t-il. Les questions de personnalités jouent un grand rôle dans la manière de mener les entreprises et le recrutement : le directeur fait remarquer que « certains colons qui n'ont pas la sympathie des Noirs sont obligés de donner 30 fr par mois et la ration — et malgré cela les hommes n'arrivent pas » (juillet 1927). Il fait aussi état, à cette époque, d'une crise de la main-d'œuvre et d'une hausse des salaires.

Nous pouvons noter, sur la question de la main-d'œuvre, que plusieurs décrets ont introduit de nouvelles règles lorsque le Congo a été repris par la Belgique à la fin de l'ÉIC. Une « nouvelle forme d'exploitation » est alors mise en place et régie par des principes entièrement neufs selon Vincent Vaessen<sup>366</sup>, après 1908 et suite aux dénonciations du système de gestion domaniale sous Léopold II, qui maintenait, selon les termes des critiques, les populations dans un état de servage dans le cadre des grandes compagnies concessionnaires. D'abord, le décret du 21 mars 1910 supprimait les travaux forcés *de jure*, en mettant fin au système des concessions issues de l'ÉIC. Ensuite, le décret du 2 mai 1910 sur l'impôt indigène introduisait *de facto* une économie financière. Enfin, le décret du 17 août 1910 sur le contrat de travail entre « maîtres civilisateurs » et « travailleurs indigènes », consacrait la liberté du travail. Se mettait ainsi en place tout un dispositif législatif qui consacrait la libéralisation du système colonial. Selon les termes utilisés, la législation sur le travail avait pour but de créer un cadre favorable pour les entrepreneurs, leur garantir une position confortable dans leurs rapports avec les « indigènes ». Il est entendu qu'ici, on comprend par « entrepreneurs », les grandes sociétés dont la Belgique avait besoin pour faire rentrer de l'argent dans les caisses de l'État.

Par ailleurs, pour ce qui est du colonat agricole, nous constatons au Congo les

---

<sup>363</sup> J.-L. Vellut, dans son analyse de l' *Image du Blanc en colonie* ( in VELLUT Jean-Luc, 2017, *Congo : ambitions et désenchantements, 1880-1960 : carrefours du passé au centre de l'Afrique*, Paris, Éditions Karthala (coll. « Hommes et sociétés »), 509 p.) explique que les Africains avaient un regard moqueur sur les Blancs et les ont caricaturés de mille manières. Chaque Européen était affublé d'un sobriquet, en allusion à un tic de langage, un détail physique ou au souvenir d'un épisode marquant ; ainsi en Swahili on trouve la désignation « Mandevu » pour « grande barbe »

<sup>364</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, lettre de Pierre Delmotte à Firmin Gualbert au moment du décès de son père, 04/10/1948, Liasse no.39

<sup>365</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 08/07/1926, Liasse no.74

<sup>366</sup> (Vaessen 2001)

mêmes tensions que dans les pays voisins de l'Afrique de l'Est, comme l'Ouganda, le Kenya ou le Tanganyika, entre colonat européen et paysannat africain, comme le note Pauline Girard-Klotz<sup>367</sup>. En Ouganda, le peuplement européen demeurant marginal, le gouvernement encouragea la promotion de l'agriculture indigène. Au Kenya, les planteurs européens s'opposèrent immédiatement dès la fin XIX<sup>e</sup> à la diffusion du café chez les populations indigènes. Et au Tanganyika les administrateurs anglais refusèrent de parier exclusivement sur l'un ou l'autre secteur, à la suite de l'occupation allemande. Au Congo, après l'échec de sa mission au début des années 1910, Leplae à la tête de la Direction de l'Agriculture changea de politique, dès 1917, avec un décret sur les cultures obligatoires pour les indigènes. Il avait été jusque-là favorable aux colons blancs, selon Jewsiewicki<sup>368</sup>. En 1921, J. Renkin ministre des Colonies, favorable aux petits commerçants, fut remplacé par L. Franck qui nomma M. Lippens au poste de Gouverneur général. Celui-ci instaura le système des zones économiques en 1928, qui excluait le colonat de plusieurs régions. Le planteur avait bien compris que ces décisions n'étaient pas en faveur des colons. En effet, il écrit en 1927 : « adversaire dangereux au gouvernement : LIPPENS ! »<sup>369</sup>.

Il s'agit, dès juillet 1926, d'assurer la préparation du terrain. La culture du café requiert des opérations très rigoureuses et le traitement du sol revêt une grande importance. C'est le cas du défrichage, explique Ledreux, qui a étudié les conditions d'installation de plantations à Madagascar et nous sert de référence sur l'organisation d'une plantation de café<sup>370</sup>. Cela peut être sur des terres alluvionnaires, recouvertes de hautes graminées ou d'arbrisseaux ou sur des terrains forestiers comme le signale aussi Coste<sup>371</sup>, que sont établies les plantations de caféiers.

Le choix des semences est important : la faculté germinative du grain de café est en pratique de courte durée. À Madagascar, selon le climat de la côte est, la germination après un mois n'est plus que de 76%, après 2 mois de moins de 45%, après 4 mois elle est inférieure à 10%. La germination du grain exige un mois à un mois et demi suivant l'humidité et la température. Les semis sont effectués en pépinière ; la pépinière est souvent située sur le terrain réservé à la plantation définitive des caféiers dans le but de faciliter le transport des jeunes plants. Pour le premier semis, il semble que la qualité ou la fraîcheur des semences n'ait pas été au rendez-vous, ou que le délai entre l'achat et la mise en pépinière ait été trop long : seulement la moitié des graines ont apporté satisfaction. (Ledreux 1934)

---

<sup>367</sup> GIRARD-KLOTZ Pauline, 1998, « Histoire du café en Afrique de l'Est 1900-1962 » dans *Caféicultures d'Afrique orientale : territoires, enjeux et politiques*, s.l., Karthala, p. 20-55.

<sup>368</sup> (Jewsiewicki 1979)

<sup>369</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 12/03/1927, Liasse no.75

<sup>370</sup> LEDREUX A., 1934

<sup>371</sup> COSTE RENÉ, 1968, *Le caféier*, Paris, G-PMaisonneuve & Larose (coll. « Techniques agricoles et productions tropicales 14 »), 310 p.

La préparation du terrain consiste donc à couper la végétation de hautes herbes et à l'incinérer sur place. Pour la Planco, cette question reste importante : le futur planteur avait tiré des conclusions de sa visite au Kenya et en Uganda. Ainsi, « d'une part, on trouve des propriétés d'une propreté excessive, avec un bon rendement, peu ou pas de maladies, peu de dépenses d'entretien. D'autre part, des plantations envahies par les mauvaises herbes, le chiendent, etc. des arbres galeux, un rendement très faible et inégal, une qualité moindre. L'entretien ne peut plus suffire ». Tous les gens compétents qu'il a consultés lui ont conseillé de faire le gros travail de nettoyage, avant toute culture. En conclusion : il s'en tiendra à ce système mais, par contre, le nombre d'hectares mis en culture par mois sera moindre<sup>372</sup>, écrit-il aux administrateurs en Belgique, pour justifier ses choix. Le futur planteur s'est livré à une observation du terrain, abandonné par les Congolais et en jachère depuis plusieurs années, par suite de leurs méthodes de culture :

Les indigènes abandonnent une terre non pas - dans cette région - parce que le terrain est épuisé mais pour la raison exposée plus haut. Leur procédé de culture est le suivant : on brûle les herbes, on houe et on sème dans ce labouré. Lorsque les semis ont atteints une certaine hauteur on fait un sarclage. Au moment de la récolte on étête les épis et la saison suivante on recommence. Ce procédé, outre qu'il donne des rendements déplorables, favorise le développement de toutes les mauvaises herbes qui ont été en somme cultivées en même temps que les plantes alimentaires. Au bout de quelques récoltes ils doivent abandonner et laissent les terres en jachère. Un peu à la fois, les grandes herbes reprennent le dessus sur le chiendent et autres poisons du même genre mais sans jamais arriver à le faire disparaître.

Nous ne savons pas si Fernand Delmotte rejoint, en cela, la vision péjorative qu'avaient les « experts » en agriculture à cette époque ou s'il ne considère pas, plus prosaïquement, ce système comme peu rentable du point de vue « industriel » de la Planco. Comme « expert », le Directeur de l'agriculture coloniale de Belgique, Leplae, avait imposé ses vues à toute la colonie dès 1917. Il considérait que « l'agriculture indigène était une culture arriérée », opinion qu'il professa dans plusieurs publications, dont le *Bulletin agricole du Congo belge* et à l'occasion du *Congrès international d'Agriculture tropicale d'Anvers*<sup>373</sup>, plus tard, en 1930<sup>374</sup>. Plus récemment, nous pouvons lire des préconisations dans un ouvrage spécialisé sur la culture du café de René Coste, ingénieur d'agronomie tropicale, Directeur général de l'Institut Français du café, du cacao et autres plantes stimulantes : il insiste fortement sur cette condition de la préparation du terrain : « Tous les agronomes ont dénoncé et combattu le brûlis comme méthode d'aménagement d'un

<sup>372</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 10/09/1926, Liasse no.74

<sup>373</sup> CHEVALIER Auguste, 1930, « Le Congrès international d'Agriculture tropicale d'Anvers (28-31 juillet 1930). », *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, vol. 10, n° 108, p. 625-640.

<sup>374</sup> On pourra se reporter à la question des cultures forcées p. 80



terrain »<sup>375</sup>. Nous pouvons donc nous demander si Fernand Delmotte n'avait pas de l'intuition et un sens pragmatique, en lien avec la réalité prosaïque de ce qui se présentait à lui. Il est aussi en contact régulier avec Claessens, qui lui écrit, à propos de la ferme de Nioka :

Il y a ici du chiendent, comme dans l'Ituri, mais on va jusqu'à faire 3 labours pour l'extirper car on considère le chiendent non seulement comme une nuisance mais un véritable poison pour le sol. Les planteurs font ici beaucoup de sacrifices pour s'en débarrasser et à mon avis ils ont raison... Vous me parlez d'une plantation de 200 ha à me montrer lors de mon passage. Ce serait trop beau et comme vous le dites, défiez-vous du chiendent ! Il vaut mieux 100 ha bien entretenus que 200 ha envahis par le chiendent. Je ne suis pas partisan du giroflier, le pays ne convient pas...<sup>376</sup>

On peut voir à quoi ressemblait un terrain avant culture, dans cette illustration donnée par Claessens en 1925 dans l'article *Le Haut Ituri et l'Uélé oriental pays de colonisation. Installation d'une ferme expérimentale* :



*Illustration 31: Aspect de la brousse avant culture*

[Claessens 1925 a]

<sup>375</sup> COSTE RENÉ, 1968, *Le caféier*, Paris, G-P Maisonneuve & Larose (coll. « Techniques agricoles et productions tropicales 14 »), 310 p., p. 58

<sup>376</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 03/11/1927, Liasse no.74

C'est un problème essentiel pour le planteur, que d'avoir un terrain propre et travaillé en profondeur : il fait la comparaison avec d'autres plantations d'anciens collègues qu'il a visitées. Il est retourné voir l'état des réalisations du « Syndicat » créé par les mines et auquel il avait participé. Siffer a planté en deux blocs : le premier que lui-même avait commencé quand il était encore aux Mines et un autre à 3 km de là. « En plus il a planté beaucoup trop serré, relate-t-il. La Planco a déjà une surface en culture beaucoup plus conséquente, avec un an de retard. La Planco aura l'avantage d'avoir son usine au centre de la plantation et d'être 50 km plus près du port d'embarquement »<sup>377</sup>. Auparavant, en fait d'instruments agricoles il « n'avait que des houes et les mains des travailleurs ». Le planteur continue à se débattre contre les mauvaises herbes : « Le chiendent ! » s'exclame-t-il régulièrement. Il a maintenant du matériel : des extirpateurs et des herses Melotte sont en service, dont il très content. Avec ces instruments, il sera possible en saison sèche, de se débarrasser du chiendent sans main-d'œuvre exagérée.



*Illustration 32: Houe, Congo belge, province orientale, sans date*

*[Houe, province orientale, photo personnelle. Musée Dapper, Exposition « Chefs-d'oeuvre d'Afrique », 30 septembre 2017]*<sup>378</sup>

<sup>377</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 03/12/1926

<sup>378</sup> FALGAYRETTES-LEVEAU Christiane ) et MUSÉE DAPPER 070 340 PARIS, 2015, *Chefs-d'oeuvre d'Afrique : dans les collections du Musée Dapper : [exposition, Paris, Musée Dapper, 30 septembre 2015-17 juillet 2016]*, Paris, Musée Dapper, 317 p.  
Photo personnelle, 2017

Chaque année les mêmes problèmes se posent, par exemple plus tard en avril 1930, le planteur note : « Tous nos hommes sont aux nettoiyages et immeubles ; nous n'avons pas encore pu entamer l'enlèvement du chiendent à Ogondjo »<sup>379</sup>. Pour démarrer, les travaux sur le terrain sont réalisés grâce à de la main-d'œuvre provisoire fournie par l'administrateur Morel et qui ne travaille qu'avec des houes « indigènes ». Le colon commence déjà à tracer des chemins dans la brousse et à bâtir des habitations provisoires<sup>380</sup>. Le 10 septembre, le terrain est préparé et ensemencé <sup>381</sup>. Les travaux effectués sont décrits : défrichage de 21 hectares, dont défoncement à la houe, 10 hectares dont nettoiyage complet de 4 hectares ensemencés en maïs : 2 hectares, et froment : 1 are.

Le bilan de l'exercice de 1926/27 (en avril 1927) montre les réalisations effectuées : la création d'un village de travailleurs, de routes, de chemins à travers la concession, dont une route carrossable de 3,300 km avec un pont sur la rivière Sô pour relier le centre de la plantation à la route de l'État de Mahagi à Kwandruma. La construction d'un barrage de 6 m de haut et de 90 m de longueur a été entamée, pour créer sur l'Arow, autre rivière qui borde la concession, une chute d'eau capable de donner une force motrice d'une trentaine de 30 HP<sup>382</sup>, en vue d'utiliser l'énergie hydroélectrique par la suite pour alimenter une usine de traitement.

Pour effectuer tous ces travaux, le colon organise ses effectifs en différentes catégories de travailleurs, selon qu'ils effectuent des travaux agricoles, des activités administratives, de gros travaux ou bien encadrent ces différentes catégories. Dans le même temps, il fait en sorte de former ses ouvriers : « J'ai envoyé des hommes à la mission pour en faire des apprentis maçons et charpentiers. C'est tout ce que j'aurai comme « artisans »<sup>383</sup>, note-t-il. Pour le gros travail de nettoiyage des sols, il apprend aussi aux travailleurs à faire obéir et manœuvrer les bêtes de trait.

Ils ont déjà subi une crise de main-d'œuvre, causée par une famine dans la région, elle-même résultat d'une mauvaise récolte. C'est la conséquence de la mauvaise gestion d'un administrateur intérimaire et inexpérimenté qui remplace l'administrateur en congés. Ils ont embauché 450 hommes au début, ensuite ce chiffre est descendu à 125 travailleurs. Ces 250 travailleurs sont engagés pour 3 ans, ce que le planteur estime suffisant grâce aux

---

<sup>379</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, Liasse no.76

<sup>380</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 10/09/1926, Liasse no.74

<sup>381</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte 10/09/1926, Liasse no.74

<sup>382</sup> ARCV, Rapport sur l'exercice 1926/27, Liasse no.1

<sup>383</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte 20/11/1926, Liasse no.74

moyens dont il dispose. La crise a amené une augmentation des salaires : cela s'est révélé inévitable à cause du voisinage des territoires anglais. En effet, il a noté que « beaucoup d'Alurs émigrent en Uganda où les salaires sont au moins 5 fois plus élevés qu'ici ».

Pour les conditions d'embauche ou d'« enrôlement forcé », question qui reste toujours critique dans ce contexte, le colon apporte à plusieurs reprises des réponses claires. En 1927, il décrit la situation tendue dans la région et des pratiques contre lesquelles il s'insurge. Il cherche, quant à lui, à embaucher et garder des travailleurs avec de bonnes conditions de vie et de travail.

En ce moment, Moulaert mène une campagne acharnée contre les colons. Il voudrait monopoliser l'Ituri et ainsi toute la main-d'œuvre. Les mines ont porté le chiffre de la main-d'œuvre de 5.000 à 12.000 (...) On a fait dans le territoire de Mahagi du recrutement pour les Mines. Plusieurs milliers d'Alurs se sont enfuis en Uganda et tous les engagés volontaires ont été amenés de force — souvent saisis la nuit dans leurs huttes et envoyés à Mahagi la corde au cou. Ils ne parviennent à obtenir ce chiffre d'hommes que par de véritables razzias comme le faisaient les Arabes avant l'arrivée des Blancs.<sup>384</sup>

Tu peux dire [au ministre de la colonie à Bruxelles auquel Firmin Gualbert, le destinataire, va adresser une requête] que tous les 15 jours le bateau anglais embarque à Panyamur (premier port anglais du Nil à 3 heures de Mahagi - frontière) environ 500 Alurs pour les plantations de l'Uganda. Ces gens vont là de leur propre gré. Ils travaillent 6 mois et reviennent ensuite. L'installation des colons réduira cette émigration au bénéfice de notre main-d'œuvre disponible et sans nuire à la quantité de main-d'œuvre actuellement nécessaire.<sup>385</sup>

Ainsi, au début de l'entreprise, il a embauché avec un engagement à 12 fr, à quoi il faut ajouter 15 fr par mois, plus une ration par semaine, ce qui amène un total de 16 à 19 fr par mois. En 1927, il doit payer 26 fr par mois, plus les effets réglementaires, plus une prime de 2 fr aux chefs, soit 40 fr par mois. Nous rappelons que les salaires, rations et fournitures obligatoires, dont doit bénéficier chaque employé, sont fixés par le gouvernement et non par le colon.

### **Droit et conditions travail**

Monique Lakroum rappelle que le travail apparaît comme une valeur autonome dans les pays industrialisés : la division sociale et technique des tâches est l'instrument de mesure des valeurs et définit la place et l'identité de chacun dans le groupe<sup>386</sup>. Les administrateurs et experts ont voulu appliquer les principes du droit et de l'économie liés

---

<sup>384</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 12/03/1927, Liasse no.75

<sup>385</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 02/07/1928, Liasse no.75

<sup>386</sup> LAKROUM Monique, 2003, « Le travail en Afrique noire peut-il être un objet d'étude scientifique ? » dans *Le travail en Afrique noire. Représentations et pratiques à l'époque contemporaine*, Paris, Karthala, p. 355.

au travail, dans le cadre colonial. Le contrôle de la main-d'œuvre constituait en effet un enjeu majeur de la « mise en valeur » des colonies selon différentes modalités (travail forcé, réquisition ou embauche) qui ont donné lieu à de nombreuses controverses.

Dans la gestion d'une entreprise, il est évident que la question de la main-d'œuvre est importante, à plusieurs titres. La législation mise en place après 1908 avait fait appel à de « l'ingéniosité » pour régler l'épineuse question de l'emploi de la main-d'œuvre indigène (M.O.I., terme employé dans l'administration), d'une manière qui favorise la prospérité de la colonie, note Vaessen<sup>387</sup>. Un « régime de travail souple », selon les termes de la métropole, a été mis en place pour garantir l'accès à la main-d'œuvre nécessaire au bon fonctionnement des entreprises. Pour aller dans ce sens, la législation a fait en sorte que ne pèse aucune charge fiscale superflue, aucune obligation sociale ou administrative sur le patronat.

Par ailleurs, dans la revue *Études et conjoncture*<sup>388</sup>, nous apprenons que les salaires étaient généralement fixés par les commissaires de province et de districts. Ils différaient d'après les régions et suivant la nature des entreprises, minières, industrielles ou agricoles. Cela apparaît dans la gestion de la Planco :

La course à l'augmentation continue. L'État paie maintenant 1 fr. par jour, plus 4,80 de ration par semaine soit 45 fr. par mois. C'est le gouverneur Moeller qui a pris cette décision pour les territoires frontières de Mahagi et d'Aru. Je ne suivrai qu'à la dernière extrémité. J'en suis encore à 18 fr, plus 8 fr de ration par mois pour la première année ; ensuite 23 fr, plus 8 fr la deuxième année et ainsi de suite<sup>389</sup>.

Il est intéressant aussi de voir la question du salaire social. Certaines entreprises se sont bornées à appliquer strictement les arrêtés officiels en matière de salaires, d'autres ont fait bénéficier leurs travailleurs de services sociaux, ajoute-t-on dans cette revue. Nous voyons donc ici que le colon ayant une entreprise agricole était fortement contraint sur les conditions d'embauche et le montant des salaires et indemnités (logement, ration alimentaire, etc. que l'employeur doit fournir). En revanche, il était libre d'organiser le travail et l'environnement de ses travailleurs comme il l'entendait et il pouvait apporter à ceux-ci un certain nombre de services ou non, s'il le souhaitait. C'était le cas dans la propriété construite par Fernand Delmotte, qui a créé une école, a mis à leur disposition un dispensaire et d'autres avantages :

---

<sup>387</sup> VAESSEN Vincent, 2001, « Les législations sur le contrat de travail de 1910 et 1922 au Congo belge : deux intentions et deux modes de décisions opposés », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 2001, T. 79, fasc. 4, p. 1213-1254, p. 1224

<sup>388</sup> REVUE ÉTUDES ET CONJONCTURE, 1950, « Situation économique du Congo belge », *Études et conjoncture - Économie mondiale*, 1950, vol. 5, n° 2, p. 57-98.

<sup>389</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 04/06/1928, Liasse no.75

Lorsque nous aurons atteint le contingent voulu, nous maintiendrons l'effectif en leur donnant des avantages : 1) nourriture abondante : sel, huile, poisson ou viande 2) boutique pour qu'ils puissent se procurer des étoffes et objets divers 3) de bonnes habitations, infirmeries, école, chapelle, etc. pour qu'ils trouvent tous les avantages qu'ils ne peuvent trouver ailleurs. Tout cela est en voie de réalisation mais ne peut s'improviser.<sup>390</sup>

À la Planco, il y a différents contrats : les travailleurs réguliers sont engagés en contrat de 3 ans aux salaires mensuels de 20, 25 et 30 fr, selon le poste et le degré de responsabilité engagé. De plus, elle doit leur fournir la « ration » en nature suivant les règlements officiels. Sur la question de la ration, nous avons vu la réglementation explicitée dans *L'alimentation chez les travailleurs indigènes dans les exploitations commerciales, agricoles, industrielles et minières au Congo* de Trolli<sup>391</sup>. Nous avons vu l'historique des mesures élaborées par les médecins du gouvernement. L'application était du ressort des vice-gouverneurs généraux et des commissaires de district. En province orientale, la nourriture pouvait être fournie en espèces, sauf décision contraire du commissaire de district. Voici un rappel de la ration pour chaque homme et chaque semaine :

Farine de manioc :	7.200 gr
Haricots :	500 gr
Huile de palme :	300 gr
Viande fraîche :	1.400 gr
Légumes frais :	1.000 gr
Sel :	100 gr

Cette ration type était susceptible de modifications conformément à un tableau d'équivalences, qui pouvait être modifié par décision du médecin : il y avait donc une certaine souplesse.

L'administrateur-délégué évalue comment se soumettre à cette réglementation et souligne que, jusqu'à présent, on tolère de remplacer plus ou moins légalement la ration par une indemnité de 2,00 fr par semaine et le sel. Toutefois, il n'en reste pas là et va bien au-delà de ce qui est exigé. En effet, il leur cède des vivres : maïs, haricots, sarrasin à prix réduits pour qu'ils puissent, avec cette somme de 2,00 fr, acheter chez eux une quantité de nourriture correspondant aux prescriptions réglementaires. Comme il favorise, d'autre part, le développement des cultures personnelles, les 2,00 fr deviennent pour certains travailleurs un supplément de salaire. En plus du salaire, les travailleurs reçoivent annuellement, de manière réglementaire, une couverture, une vareuse, une houe, une machette et tous les 3 mois une culotte. Des primes sont données pour certains travaux. En

---

<sup>390</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte 17/01/1926, Liasse no.74

<sup>391</sup> TROLLI Giovanni, 1936, « L'Alimentation Chez les Travailleurs Indigènes dans les Exploitations Commerciales, Agricoles, Industrielles et Minières au Congo », *Africa*, avril 1936, vol. 9, n° 02, p. 197-217.

résumé, si on ajoute à tous ces frais : salaires, équipements, etc. les frais de recrutement et les déchets, la journée de travail a coûté 2,10 fr pendant l'exercice 1927/28<sup>392</sup>.

Le colon a, en plus, ouvert une école « pour ses enfants ». Nous pouvons noter au passage que personne ne l'y obligeait. Nous pourrions penser que cela faisait partie du « paternalisme » belge, connu pour avoir marqué de son empreinte la colonie. Que ce soit une bonne ou une mauvaise chose, il n'est pas de notre ressort de le dire. Nous reprendrions plutôt la position et les termes de Jean-Luc Vellut, en faisant « le choix d'une perspective relativiste, soulignant la relativité des contextes culturels et historiques et refusant de les disposer suivant une hiérarchie : pas de jugement moral sur un autre temps ou sur une autre culture »<sup>393</sup>. L'école est fréquentée alors par 70 enfants. Il y a 170 ménages et 310 enfants dans la plantation. Le service médical est fait par le dispensaire des Sœurs blanches à Logo, qui n'est distant de la plantation que d'une heure. Les « bobos » sont soignés le matin après l'appel et les cas un peu plus sérieux sont envoyés chez les Sœurs. Quand le colon dit « les bobos sont soignés le matin », il ne signale pas la part que prenaient les épouses dans ces tâches : les épouses Delmotte (de Fernand, de Pierre et du cousin de celui-ci, Francis, comme en atteste Brigitte Delmotte<sup>394</sup>) se sont toutes montrées dévouées dans ces activités qu'elles prenaient fort à cœur. Et pour ce qui est des relations avec « leurs travailleurs », elles ont souvent été très touchées par les maladies ou les décès qu'elles ne pouvaient empêcher (comme par exemple celui d'enfants en bas-âge) et il y a un grand nombre d'anecdotes savoureuses, drôles ou dramatiques prouvant les relations humaines qui existaient entre les colons et leur personnel. Dans ces histoires, les différences culturelles apparaissent souvent ; comme par exemple un travailleur qui avait fait plusieurs syncopes et qui, pour leur famille, était « mort » puis ressuscité car ils ne faisaient pas de différence entre ces différents états. Dès le début, donc, pour améliorer le bien-être des travailleurs, le colon a l'intention de bâtir des habitations en matériaux durables, une bonne école, un dispensaire, une chapelle.

---

<sup>392</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Rapport sur l'exercice 1926/27*, Liasse no.1

<sup>393</sup> VELLUT Jean-Luc, 2004, « Réflexions sur la question de la violence dans l'histoire de l'Etat indépendant du Congo » dans *La nouvelle histoire du Congo. Mélanges africains offerts à Frans Bontinck, C.I.C.M.*, Paris, L'Harmattan (coll. « Cahiers africains »), p. 269-287, p. 270

<sup>394</sup> ARCF, Entretiens Brigitte Delmotte de 2014 à 2020

## Conclusion

Nous avons vu dans ce chapitre comment l'ingénieur des mines est passé du statut de fonctionnaire à celui de colon et d'ingénieur à planteur, à la fin des années 1920. En apparence, le Gouvernement semble favoriser l'installation d'un colonat belge car il a promulgué un décret en 1924, qui octroie l'attribution d'un terrain de 500 ha aux fonctionnaires méritants (ayant une carrière de 12 ans) et il a édité de la littérature à destination de postulants planteurs pour prodiguer des conseils d'installation.

Suivant les indications données par des experts, l'ingénieur a monté en 1926 une société congolaise à responsabilité limitée avec des actionnaires issus de son milieu d'origine, la région de Tournai. Il s'active seul la première année pour trouver un bon terrain, tout en satisfaisant aux conditions complexes de son acquisition. En effet, suite à la révision des lois de la nouvelle colonie dans les années 1910, l'achat de terres est désormais très encadré par la législation, alors que lors de la période de l'ÉIC, les pratiques avaient souvent consisté à réquisitionner des terres sans tenir compte des habitudes culturelles des Congolais. Ceux-ci n'avaient pas la même notion de la « propriété » que les Occidentaux et les terres étaient auparavant gérées collectivement par les groupes ethniques ou tribaux.

Après avoir trouvé le terrain qui convient, il devient directeur d'un vaste domaine qu'il s'emploie à « mettre en valeur » en effectuant de nombreux travaux qu'il mène de front. Il faut défricher, utiliser les ressources locales comme la présence de deux rivières, créer des routes, des habitations provisoires pour les personnels « blancs » ou « noirs » et suivre aussi la réglementation pour trouver les travailleurs. Sa bonne réputation d'« animateur », de meneur d'homme, après son expérience comme directeur aux Mines de Kilo-Moto, lui permet de mener à bien les tractations avec les chefs « indigènes », qui doivent être sollicités pour obtenir le nombre d'hommes dont il a besoin pour mettre en place une plantation de café.

Le colon doit maintenant créer les champs et organiser la culture du café. Celle-ci est complexe et met en jeu de nombreux processus, comme nous allons le voir. Nous allons traiter les années 1927/28 et arriver ainsi au terme des trois premières années, à la suite desquelles la production pourra réellement commencer.



### Introduction

Grâce au *Rapport annuel sur l'administration de la colonie du Congo belge pendant l'année 1926*<sup>395</sup>, publié par la Chambre des représentants, nous savons que le Gouverneur général était Rutten, en Province orientale de Meulemeester était vice-gouverneur jusqu'au mois d'avril et ensuite, Moeller, commissaire général. La page du Rapport sur la « politique indigène » signale le problème de la main-d'œuvre et que « ce qui manque le plus à la Colonie, ce n'est pas le nombre nécessaire d'*hommes aptes* au travail, c'est un nombre suffisant d'hommes *que l'on peut amener sans contrainte, à travailler* ».

Le *Projet de décret* modifiant les dispositions légales régissant le contrat de travail, a été élaboré et soumis à l'approbation du Ministre des Colonies. On considère la Province orientale comme positive : les régions orientales de la province se prêtent à ce que l'on nomme alors la colonisation « européenne ». Il est nécessaire de signaler que la région fut occupée par des Européens comme les Belges, les Italiens, les Allemands, les Grecs etc. — mais pas seulement. La population qui s'installa au Congo pouvait aussi être issue d'autres régions d'Afrique, d'Inde, d'Amérique ou même du Japon. Dans leur vie sociale, les colons avaient affaire à des personnes de toutes les nationalités et certaines pouvaient être hautes en couleur. Cela donnait un caractère très ouvert et coloré à la société congolaise, dont la composition pouvait varier grandement selon que l'on vivait en brousse, ou en ville, ou au contact de grandes entreprises minières ou industrielles. Cependant le gouvernement ne laissait pas n'importe quel ressortissant belge partir sans conditions. « Le colon doit posséder un certain capital pour pouvoir attendre les premiers résultats ». Il était hors de question de voir s'installer des aventuriers aux mœurs douteuses, ou des malfaiteurs tentant d'échapper à la justice. On estime qu'il fallait au moins 200.000 fr, comme point de départ, pour l'installation d'une plantation de café. Le *Rapport annuel sur l'administration de la colonie du Congo belge pendant l'année 1927*, de la Chambre des représentants à Bruxelles, fait remarquer : « Il convient de signaler l'élan de la colonisation qui s'est produit en 1926 vers l'Ituri et le Kivu. De nombreuses demandes de terres sont en instance et certaines demandent d'être précisées ». C'est dans ce contexte porteur que l'on observe le bilan de la première année.

---

<sup>395</sup> Archives africaines : CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS, 1927, *Rapport annuel sur l'administration de la colonie du Congo belge pendant l'année 1927*, Bruxelles, F. Van Gompel.

## Premiers bilans

Le premier bilan de la société porte sur l'exercice « incomplet » de 1926/27, car il représente seulement le travail de juillet 1926 au mois d'avril 1927. À la fin de l'année 1926, l'administrateur-délégué avait demandé une augmentation de capital, dans le but de créer une usine de traitement du café sur place. Celle-ci est acceptée par le conseil d'administration, au début de l'année 1927<sup>396</sup> et la somme de 420.000 francs est ajoutée au début de l'année 1927. De nouveaux actionnaires apparaissent à ce moment : la veuve Jules Jacques et Jean Claessens. L'arrivée de ce dernier et sa participation à l'entreprise donne donc à croire que celle-ci est prometteuse.

Le capital de la société est alors de 1.250.000 francs et décomposé comme suit, en tenant compte de la valeur acquise par la création de la plantation :

	<b>Actif</b>		<b>Passif</b>
<b>Immeubles</b>	24.724,74	Capital	1.250.000
<b>Plantations</b>	186.295,52		
<b>Matériel</b>	35.613,95		
<b>Cheptel</b>	37.040,79		
<b>Magasin</b>	29.140,77		
<b>Marchandises en route</b>	149.636,75		
<b>Clients</b>	7.246,80		
<b>Souscripteurs</b>	320.000,00		
<b>Caisse</b>	6.685,65		
<b>Banques</b>	453.558,05		
	1.250.000		1.250.000
<b>Compte de profits et pertes</b>			
<b>Intérêts</b>	134,75	Intérêts en compte courant	1.311,19
<b>Frais généraux</b>	1.176,44		
	1.311,19		1.311,19

Tableau 13: *Augmentation de capital. 1927*

[ARCV, Documents d'entreprise, *Augmentation de capital de 1927, Liasse no.2*]

Dans ce bilan, nous voyons déjà apparaître les premières réalisations, si nous regardons les « comptes ». Le plus gros poste est « plantations », suivi par « marchandises en route », qui représente toutes les commandes de matériaux divers, qui transitent depuis la Belgique jusqu'à Mahagi-Port. Ce qui est vraiment arrivé comme outils etc. et qui est utilisé sur place apparaît dans « matériel ». Outre les plantations, nous voyons la création aussi d'un cheptel, ce qui s'explique par l'objet initial de la société qui était « plantation et élevage », indispensable nous l'avons vu pour l'obtention des terrains et la « mise en valeur », mais aussi par la nécessité d'employer des animaux de trait pour les premiers travaux d'agriculture comme nous le verrons plus loin. Le terrain est situé en brousse et cela a des conséquences sur la culture et sur le mode de vie en général. Le compte « magasin » correspond à diverses marchandises qui seront ou non utilisées pour le

<sup>396</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Augmentation de capital de 1927, Liasse no.2*

commerce par la suite.

### **Un directeur seul dans un vaste domaine**

La question des personnels nécessaires au travail de mise en place des plantations se pose rapidement. Le directeur est seul face à une vaste entreprise. À la fin de l'année 1926, le planteur est allé prospecter jusqu'à Bunia, pour trouver du personnel européen. Au début de l'année 1927, il fait appel, dans ce but, à Mgr Matthyssen<sup>397</sup>. Ce dernier est un personnage important de la région à tous points de vue. Selon sa notice biographique<sup>398</sup>, il est né en 1890 et mort en 1963. Il a fait son séminaire en 1909-1911, a été missionnaire en Algérie chez les Pères Blancs (Société des Missionnaires d'Afrique créée par le cardinal Lavignerie) ; prêtre en 1915 ; jeune Père Blanc à 26 ans désigné pour la mission de Kilo et le développement des missions en Ituri et au pays des Alurs. La mission de Logo fut fondée en 1919. Les missions de l'Ituri faisaient partie du vicariat de l'Uganda et Matthyssen fut chargé de la Mission de Logo par Mgr Streitcher : dans le cadre de la « Mission du lac Albert » par les Pères Blancs en 1922. En 1925, les sœurs blanches s'installèrent à Bunia et en 1926 à Logo. Matthyssen obtint le titre d'évêque de Bérénice en 1933, fut nommé vicaire apostolique et son intronisation eut lieu en grande pompe à Bunia en 1934.

Cela peut paraître étonnant qu'un colon fasse appel à une personnalité religieuse pour trouver du personnel européen à embaucher. Cependant, le rôle des confréries religieuses — et plus particulièrement les catholiques — est important politiquement au Congo belge, comme c'est noté dans l'historiographie de cette colonisation. Ils ont accompli une importante œuvre d'évangélisation et d'enseignement (Meessen, Stengers, Vellut, Jewsiewicki et al). Ils ont aussi joué un rôle politique à différents niveaux. Les Missionnaires d'Afrique, communément appelés Pères Blancs, ont fondé des missions très tôt dans la région des Grands Lacs : à Nyangezi en 1906, à Katana en 1910, à Burhale en 1921 et à Kabare en 1922, note Yogolelo Tambwe Ya Kasimba<sup>399</sup>. Dans cet article sur *Le cliché de Kangere*, l'auteur note le rôle important des premières missions et des Pères Blancs qui ont fait de l'ethnographie en parallèle de leur œuvre d'évangélisation et d'enseignement, comme par exemple le Père P. Colle qui publia deux volumes sur les Baluba. D'après Yogolelo Tambwe Ya Kasimba, ces notes auraient été ensuite consultées et

<sup>397</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 19/02/1927, Liasse no.74

<sup>398</sup> Arsom, VANDEN ABEELE Albert, 1973, « Matthyssen Alphonse : notice biographique », *Biographie coloniale belge*, 1973, T. VII-A, p. 341-343.

<sup>399</sup> Y.T.Y. Kasimba, « Essai d'Interprétation du Cliché de Kangere (Dans la Région des Grands Lacs Africains) », art cit.

utilisées par les agents de l'administration coloniale pour délimiter chefferies et sous-chefferies. Kasimba insiste sur l'influence énorme des missionnaires sur la définition de « chefferies et sous-chefferies » dans l'application méthodique de la politique d'administration indirecte, dès 1919 dans la Province orientale englobant aussi le Kivu. Les unités établies sont appelées d'abord secteurs-peuples, grandes chefferies ensuite. Il est ainsi procédé à un découpage, dans le district du Kivu, en onze secteurs-peuples. Nous comprenons, dans la suite de l'article, que les « victoires » et les réussites, par la suite, ont dépendu en grande partie d'intérêts communs entre certains chefs et l'administration locale.

Ensuite, il est possible de traiter avec les missions (de quelque confession qu'elles soient) comme avec une entreprise. En effet, la mission du lac Albert est une « personne civile reconnue par arrêté royal du 22 août 1913 »<sup>400</sup>. Les associations religieuses pouvaient acquérir la personnalité civile depuis l'ÉIC, avec le décret du 28 décembre 1888, qui stipulait qu'elles avaient un représentant légal. Vis-à-vis de la législation belge, elles furent « reconnues comme d'utilité publique car elles sont dues à l'initiative privée et poursuivent des buts d'intérêt général ou collectif sans esprit de lucre, tels l'enseignement, l'amélioration des conditions d'hygiène et le progrès de la civilisation etc. ».

Cela donne bien le contexte et la mentalité dans laquelle baignait Fernand Delmotte et les valeurs auxquelles il adhérait : il était en phase avec la manière de voir et les buts poursuivis par les Pères Blancs de la mission de Logo. Le directeur de la Planco en Afrique traite avec les Pères Blancs comme avec une société, outre les liens forts d'amitié et d'entraide mutuelle qui ont marqué toute la vie du colon et de sa famille. Dans le mémoire rédigé par Heyse en 1948, Mgr Matthysen apparaît comme le représentant légal de 19 concessions gratuites ou avec emphytéose, dans un rayon très vaste puisqu'elles sont situées dans : la province orientale ; la province de Stanleyville ; le district de Kibali-Ituri ; Nouveau Kilo ; le territoire de Djugu ; Kilomines ; Luga et « Nyarembe ».

En avril 1927, après avoir prospecté pour trouver de l'aide, le planteur embauche donc une famille de Boers, par l'entremise de Mgr Matthysen, pour effectuer les gros travaux et préparer la terre à la culture du café. En mai commence le labourage à la Planco avec le Boer, qui a contrat pour 200 hectares minimum à faire dans l'année, il est payé 450 fr l'hectare pour 2 labourages soit 90.000 fr, avec un contrat court. Le Boer a 30 bœufs et 2 charrues, il dresse les bœufs du colon pour le hersage et il enseigne aux hommes de la Planco à utiliser les outils et diriger les bêtes. Le directeur pense tenir jusqu'au début de

---

<sup>400</sup> HEYSE Théodore, 1948, « Associations religieuses au Congo belge et au Ruanda-Urundi. Législation générale - concessions et concessions 1939-1947 » dans *Mémoires. Section Hum. Sc. Tome XV, no.3*, Bruxelles, Institut Royal Colonial Belge (coll. « Hum. Sc. »), vol.3, p. 157.

l'année 1929 seul, en engageant des Boers sur place pour faire les labours et aller chercher le bois de construction. Il faut aller le chercher à 75 km de Logo, au-delà de Nioka, car il est interdit par le gouvernement de couper du bois dans la forêt, qui était exploitée à 30 km de Logo. Au bout d'un an, les défrichements et nettoyage du chiendent etc. sont terminés. Le planteur trouve, ensuite, que ces gens sont « des bouviers, un peu primitifs », plutôt que des agriculteurs. Or il a besoin de l'aide d'un véritable fermier. Il a continué, par la suite, à demander des services ponctuels aux Boers de la région, pour effectuer des transports ou des travaux de mécanique.



*Illustration 33: Transport avec char à bœufs, Commentaire : « Le triomphe de l'agriculture sur la mécanique ! »*

*[ARCF, Pierre Delmotte, Album bleu p. 16]*

Nous traiterons la question des travailleurs africains dans la dernière partie de ce chapitre, lorsque nous observerons les évolutions de l'année 1928.

### **Des terrains, encore et toujours**

En 1927, de mauvaises nouvelles arrivent. Il lui manquerait bien 3 mois de service effectif, pour bénéficier de l'attribution d'un terrain de 500 ha aux anciens fonctionnaires méritants. Il apprend la nouvelle de manière indirecte, au travers d'une affaire de lettres confidentielles du ministère et du gouverneur général Rutten, qui prouvent selon le colon, que « le coup vient bien de Moulaert »<sup>401</sup>. Ce dernier aurait donc, suppose-t-on, refusé de lui attribuer et les mois nécessaires et la note « Bon ».

Sans aucune nouvelle d'Hackars et du vice-gouverneur (...) nous ne sommes pas les plus à plaindre. Toutes les belles déclarations à la chambre etc. sur la colonisation et les bonnes dispositions gouvernementales ne sont que des mots. On manque de largeur d'idées. Hackars est revenu du conseil du gouvernement à

<sup>401</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 29/03/1927

Stanleyville et aurait d'après ce qu'il a dit à Chaidron décider de parquer tous les nouveaux colons dans le triangle Nioka - Sakahi - Adranga. Un désert sans aucune population. À ceux qui ne font que du café on accorderait 200 hectares et 500 ha à ceux qui font café et élevage<sup>402</sup>.

Nous pouvons penser que cette expression « le fameux triangle » fait probablement référence à la politique instaurée par le gouverneur général Lippens, qui a débuté dans les années 1920, selon Jewsiewicki<sup>403</sup>. La métropole favorisait alors le règne de la grande entreprise, représentée entre autres par la très célèbre Société Générale de Belgique. Les buts de ces nouvelles directives étaient : le maintien du potentiel du travail migrant, le renforcement des communautés villageoises au travers des chefs coutumiers, le refus de l'assimilation culturelle et la reproduction biologique à l'intérieur des clans. Cette situation laissait ainsi peu de place aux colons. Le système des « zones économiques », mis en place en 1928, avait pour effet d'exclure le colonat de plusieurs régions. Une forte présence des colons à l'intérieur était vue par le gouvernement comme un risque de troubler l'ordre coutumier.

Enfin, en août 1927 :

Une bonne nouvelle : je viens de recevoir à la signature mon contrat pour le terrain d'Ogondjo. Donc si le Conseil colonial ratifie, ce qui n'est pas douteux, nous posséderons ce terrain pour 35 ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1928<sup>404</sup>.

### **Mise en place d'une plantation dans les règles de l'art**

Pour ce qui est de la culture des caféiers, si l'on se réfère aux conseils donnés par Ledreux, nous observons que le planteur s'applique à suivre les meilleures méthodes. Il est nécessaire de suivre des processus rigoureux dans l'établissement d'une plantation, qui peuvent être modélisés comme suit, selon les étapes détaillées par Ledreux<sup>405</sup> :

---

<sup>402</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 07/06/1927

<sup>403</sup> (Jewsiewicki 1979 : 566)

<sup>404</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 16/08/1927, Liasse no.75

<sup>405</sup> (Ledreux 1934)

Opérations →	État du produit
Défrichage →	Terrain propre
Piquetage →	Marquer l'emplacement des caféiers. Planter des lignes
Trouaison →	Préparer la plantation
Protection →	Planter des arbres brise-vent pour ombrage
Pépinière →	Plantules
Mise en place →	Transplantation des plantules dans les champs
Plantation →	Soins des premières années
Entretien des plantules →	Caféiers adultes
Désherbage, fertilisation, taille, pulvérisation... →	Cerises de café sur les caféiers
Récolte →	Cerises de café récoltées

Tableau 14: Opérations pour la culture du café

[Ledreux 1934]

Au début de 1927, l'administrateur-délégué propose d'investir dans l'achat d'un troupeau de 25 têtes de bétail, à la fois pour appuyer la demande de terrain qu'il doit introduire au retour de congé de Hackars et justifier la « mise en valeur » par l'agriculture et l'élevage, mais aussi pour constituer l'embryon d'un élevage futur, dont les avantages et bénéfiques seront pour les plantations (production de fumure pour les caféiers) et de revenus comme bétail de boucherie<sup>406</sup>. Nous pouvons laisser le planteur décrire la propriété et les caféières<sup>407</sup> :

La plantation est située dans le territoire de Mahagi à l'extrême nord-est de la Colonie. Elle est éloignée de 70 km du port de Mahagi sur le lac Albert qui est le premier chaînon de la liaison avec l'Europe par l'est africain anglais. L'accès au domaine est relativement facile par l'est. Les Anglais ont un réseau de chemins de fer et de bateaux bien organisé et, avec un peu de chance dans les correspondances au débarquement à Mombasa, on peut atteindre Mahagi en moins de huit jours.

Mahagi-Port, sur le lac Albert à 618 m d'altitude, est gratifié d'un climat horriblement chaud. On débarque au pied de montagnes à pic, qu'une route automobile toute nouvelle escalade péniblement. Par échelons successifs, en passant par tous les climats intermédiaires depuis le torride de Mahagi, on atteint le climat tempéré de Logo à 1.850 m d'altitude. Logo se trouve dans le massif qui avait été appelé Montagnes bleues par Stanley, et forme ligne de partage entre les eaux du Nil et celles du Congo. La température varie entre 9 à 10° la nuit et 22 à 28° à l'ombre au milieu du jour.

Étant à 2 degrés nord de l'équateur le climat devrait être presque équatorial c'est-à-dire sans saisons très marquées. Cependant la région de Mahagi, différant en cela des régions voisines de Bunia et Kilo a une saison sèche régulière de trois mois en décembre janvier et février. Cette circonstance est favorable aux plantations, en ce sens qu'elle permet un certain repos de la végétation et qu'elle facilite la préparation du café pendant la grande récolte qui a lieu à cette saison.

L'allure du terrain ne permet pas d'établir de grandes surfaces cultivables en damiers ainsi qu'on voudrait se représenter la plantation. C'est un groupement de collines découpées par les sous-affluents des deux rivières principales formant

<sup>406</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 12/03/1927, Liasse no.75

<sup>407</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Rapport sur l'exercice 1927/28* par Fernand Delmotte, Liasse no.3

limites et toutes reliées par le sommet. Chacune de ces collines est cultivable sur le sommet et les flancs jusqu'à un certain niveau à la base à partir duquel l'inclinaison du terrain devient excessive. Leur surface cultivable varie entre 25 et 60 hectares en un bloc. Les différents blocs sont reliés ensemble, plus haut, par le sommet et figurent une sorte de grossière étoile au centre de laquelle sont placées l'habitation et les dépendances. Partant de là des chemins de crête ont été établis pour l'exploitation des différents blocs. Ils seront ensuite complétés par des chemins de ceintures entourant les parcelles de façon à permettre l'enlèvement des produits.

La plantation de café est établie en lignes perpendiculaires aux chemins d'axe. Les rangées sont distinctes de 2,5 m et dans les lignes, les plants sont placés au même écartement. Tous les 100 m en supprimant une rangée de caféiers, ils ménagent une allée perpendiculaire de 5 m de largeur. La plantation se trouve ainsi divisée en parcelles de 100 m de base et longueur égale à la distance existante entre le chemin de crêtes et le chemin de ceinture de chaque colline. Le classement, le numérotage et la surveillance seront ainsi simplifiés.

Les travaux sur la plantation montrent son évolution. En pépinière, il y a environ 300.000 caféiers. Il faut compter un déchet de 50%, ce qui représente 150.000 caféiers pour lesquels il faut faire de la place. Le planteur a semé 125 kg de café, qui devraient donner théoriquement 600.000 plants. Il espère pouvoir en retirer 200.000 viables, à ajouter à une centaine de mille déjà en pépinière et avoir ainsi de quoi planter 250 hectares. Il veille aussi à mettre en place des plantes pour protéger les caféiers des conditions climatiques car c'est une plante d'ombrage.

Dès qu'une colline est défrichée et prête à la mise en culture, les chemins de 5 mètres de largeur sont immédiatement bordés d'arbres qui doivent servir de coupe-vent, de garniture et en fin de compte doivent donner du bois<sup>408</sup>.

En avril-mai, il est procédé à la mise en terre d'environ 20.000 caféiers de plus d'un an, qui ont été rachetés à Chaidron et à Djugu à 0,50 et 0,30 fr pièce. Un courrier datant des débuts de l'installation du colon en Ituri note l'origine du café, sans donner l'espèce exacte, juste que c'est un Arabica : « Préparation d'un emplacement et ensemencement de 130.000 graines de café pour moka provenant des plantations des révérends Pères du Saint-Esprit à Nairobi. Le café le mieux coté du Kenya (actuellement 145 livres la tonne)<sup>409</sup> ». En cas de bonne reprise, cela doit produire une récolte, fin de l'année 1928 ; elle pourrait alors payer les frais de toute la plantation, estime le directeur.

En 1927, le planteur teste le café qu'il a acheté et une méthode de culture sur deux terrains différents et proches : chez Chaidron et à Logo, à la mission des Pères Blancs. Cela doit lui permettre de voir comment interagir avec les terrains de la région et les différents climats, qui varient, même à peu de distance à vol d'oiseau, car l'altitude, la terre ou les

<sup>408</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Rapport sur l'exercice 1927/28* par Fernand Delmotte, Liasse no.3

<sup>409</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 10/09/1926, Liasse no.74



conditions édaphiques peuvent varier<sup>410</sup>. Il étudie tous les paramètres de l'environnement fin 1927. Entre la Planco et Kwandruma existe une magnifique contrée d'élevage et de culture, à une altitude d'au moins 2.000 mètres, note-t-il. Il pense que c'est peut-être un peu élevé pour le café, mais s'il y vient plus lentement, la qualité n'en sera que meilleure et le danger des maladies moindre : il va mettre quelques plants d'essai. Il effectue donc des tests à différents endroits de la région pour observer comment réagissent les plants. La culture du café nécessite beaucoup de soins, il faut aussi veiller entre autres à tout ce qui peut améliorer l'environnement, la qualité de la terre ou la protection des plants.

### **Amélioration des caféiers**

Fin 1926, le planteur a effectué des nettoyages pour préparer l'installation d'un barrage sur la rivière Awo et il a installé un système d'irrigation. Il reçoit la visite de Jean Claessens. Celui-ci visite les planteurs et leur distribue un « petit bouquin vulgarisateur sur la distance à adopter » avec une explication de la culture chez les Anglais : il préconise une grande distance pour pouvoir passer une sorte de petit cultivateur entre les lignes. Le planteur peut s'adresser à lui pour obtenir de bonnes semences, pour les cultures vivrières : il a l'intention de planter du sarrasin et il voudrait connaître les meilleures plantes fourragères pour nourrir le bétail, qui, par ailleurs, donnera du fumier. Cependant, il ne semble pas se fier totalement aux avis de Claessens ni à ceux des experts mandatés par le gouvernement sur la culture du café, mais faire plutôt confiance à ses amis planteurs de la région comme Chaidron, Closset ou Meessen — et aussi à sa propre expérience avec la culture au « Syndicat des mines ».

Le planteur anticipe déjà sur la future préparation du café. En octobre 1927, il commence à faire des plans pour établir des séchoirs, d'où le café descendra vers l'usine pour le décorticage et triage, d'où il passera en magasin pour être emballé et transporté<sup>411</sup>. Il réfléchit ici, en ingénieur, à mettre en place une turbine « Francis » fermée qui, avec 5 m à 5,5 m de puissance hydraulique obtenue avec le barrage, donnerait 12 à 15 HP, ce qui suffirait jusqu'au moment où ils installeraient un séchoir électrique.

Par ailleurs, les plantations ont des ennemis : le planteur se débat contre les mauvaises herbes : le chiendent ! note-t-il en septembre 1927. Des pluies torrentielles sont tombées au mois d'août : énormément et très violentes. Dans les terres meubles et fortement en pente qu'ils possèdent, elles font beaucoup de dégâts. Il y a aussi eu de la

---

<sup>410</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 12/03/1927, Liasse no.75

<sup>411</sup> ARCV Correspondance Fernand Delmotte, 20/11/1927, Liasse no.74

grêle, des « cailloux gros comme œufs de pigeon » pendant une demi-heure. Ils s'équipent de matériel : extirpateurs et herse Melotte sont en service et ont remplacé les houes. Le travail est plus facile. Avec ces instruments il sera possible en saison sèche, de se débarrasser du chiendent sans main-d'œuvre exagérée.

### **Des activités annexes, indispensables**

Comme cela se fait dans une plantation qui débute, avant qu'elle n'entre en rapport, des cultures vivrières et intercalaires sont nécessaires et le planteur en a mis en place : maïs (58 hectares), sarrasin, haricots, froment. De plus, le montage d'un commerce permet, les premières années, d'obtenir des bénéfices et de contrebalancer les frais d'installation. De ce point de vue, le contexte s'y prête. En effet, Hackars conseille de « développer le commerce pour le bien des indigènes » et d'acheter un terrain commercial à Mahagi-poste, d'y établir un magasin de vente (et obtenir une patente) et ensuite d'envoyer des colporteurs dans les chefferies ; c'est un colporteur qui serait établi à la Planco, à Logo. Le directeur ne peut ouvrir une patente de trafiquant car il a une résidence fixe, or il n'est pas dans les conditions voulues. Il a fait alors la demande d'un terrain commercial à Mahagi. Il compte ensuite envoyer tous les mois des colporteurs dans les chefferies éloignées. Il espère obtenir un gain de 250.000 fr du commerce et de la vente des cultures intercalaires.

On peut comprendre au travers de certaines réflexions, que les rapports entre les occupants de la région peuvent être tendus car elle attire du monde :

Moulaert fait des pieds et des mains pour empêcher le développement de l'agriculture ici. Je doute qu'il y arrive car l'activité se dirige de plus en plus vers celle-ci<sup>412</sup>.

Les transports, question aussi importante pour le fonctionnement de la société, ont évolué rapidement dans la région :

La route a été ouverte jusqu'au port. Je l'ai faite en auto et en charge. L'exécution en a été déplorable au point qu'à certains endroits elle a je crois au moins du 20% au lieu de 5 que renseignait le profil en long. Pour éviter des travaux en roche, on a réduit des tranchées et les remblais de sorte que cette route est excessivement dure pour les transports<sup>413</sup>.

---

<sup>412</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 24/10/1927 Liasse no.74

<sup>413</sup> ARCV Correspondance Fernand Delmotte, 21/11/1927 Liasse no.74

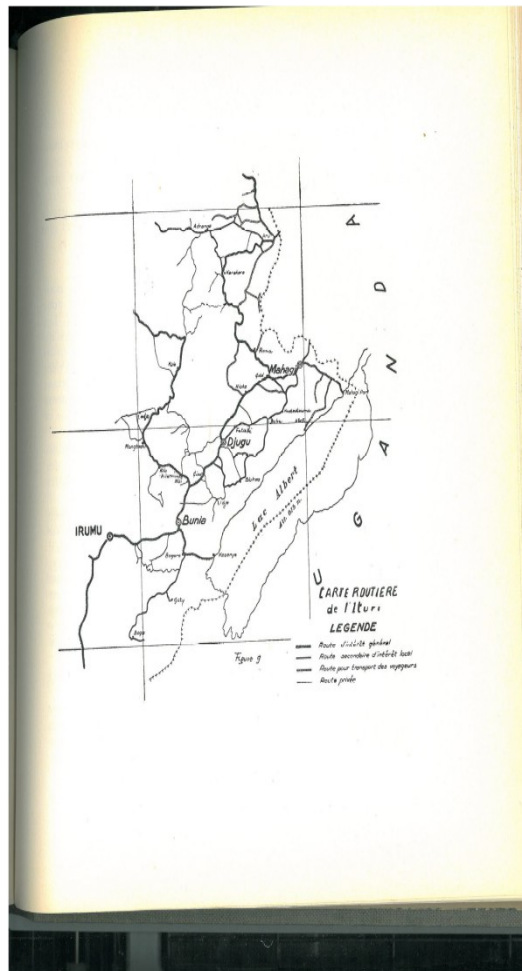


Illustration 34: Carte des routes en Ituri,,1925

[Claessens,1925]

Fernand Delmotte a de grandes ambitions et il a énormément d'idées : « Si nous voulons voir plus grand, regardons la carte de la Province Orientale. Cette belle suite de Lacs : Albert, Edouard, Kivu, Tanganyika. Dans un an dit-on, on pourra aller en auto de Mahagi-Port à Udira. - Pays sain, pays de colonisation, pays de Mines. - Pays de grand avenir. Ce serait merveilleux de jalonner cette route d'établissements commerciaux d'abord, agricoles et industriels ensuite, sous l'étiquette « Planco »<sup>414</sup>...

Pour faire valoir la future récolte, le planteur a envoyé en Belgique un échantillon du café cultivé à la mission de Logo par les Pères blancs (bien que le café ait été mal préparé, note-t-il, car « les braves Pères ne disposent pas du matériel nécessaire ») : le café a été envoyé par Gualbert et expertisé par la maison de courtiers Osterrith à Anvers, qui l'a coté à 17 fr. le kilo alors que les meilleurs cafés sur le marché l'étaient à 13 fr le kilo<sup>415</sup>. Cette information est à même de reconforter les actionnaires qui croient en un bel avenir. Dans ses courriers où il fait le rapport sur l'exercice, l'administrateur-délégué répond aux inquiétudes des sociétaires sur la valeur de la société. Il propose, pour appuyer ses propos,

<sup>414</sup> ARCV Correspondance Fernand Delmotte, 21/11/1927, Liasse no.74

<sup>415</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Rapport sur l'exercice 1927/28*, Liasse no.3

que Jean Claessens, qui est de passage dans la région, fasse faire par un expert une évaluation qui pourrait donner aux actionnaires des apaisements.

### **Évolution en 1928 : les terrains encore et toujours**

...On ne parle plus de la constitution du Syndicat ? Et je remarque que De Bournonville fait déjà la constatation que le Syndicat a 1.500 ha et nous seulement 500, qu'on pourra difficilement augmenter. Moulaert ne verrait-il pas là un moyen de nous obliger à la fusion ? Il est bien renseigné. Il sait que bien que très jeune c'est notre affaire qui a le numéro Un dans la région et doit chercher à s'y introduire...<sup>416</sup>

L'extension des plantations se poursuit. Les premiers 20 hectares de café mis en place ont commencé à fleurir vers le mois d'août 1928 : « c'est notre espoir en fleur » annonce joyeusement le planteur<sup>417</sup>, avec la perspective de récolter leur premier café l'année suivante. Il note qu'il est très difficile d'évaluer l'importance des premières récoltes. Il risque la comparaison avec des planteurs qui ont un peu d'avance sur eux et donne l'estimation de la vente de 15 à 20 tonnes, pour l'exercice 1929/30. Son enthousiasme est justifié par de bonnes nouvelles : « Le café de l'Ituri semble devoir atteindre une « cote d'amour » sur le marché ». Il peut rendre compte des premières ventes de café de l'Ituri faites par le planteur Chaidron : au prix de 26,52 fr le kg sur le marché de Londres.

Des documents, émanant du courtier qui a réalisé la vente du café de Chaidron, sont à notre disposition dans les archives<sup>418</sup> dont voici un exemple (une version est disponible Annexe no.10).

---

<sup>416</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 02/07/1928 Liasse no.74

<sup>417</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Rapport sur l'exercice 1927/28*, Liasse no.3

<sup>418</sup> ARCV, Courrier de la société Durant, Radford & Co Ltd, London, Nairobi & Mombasa. Special East African Coffee Market Report, Foreign Kinds, August 14th, 1928, Liasse no.3

*from the Comptents of*  
**DURANT, RADFORD & CO. L<sup>TD</sup>**  
**LONDON, NAIROBI & MOMBASA.**  
(and at JOHANNESBURG and DURBAN, SOUTH AFRICA.)

**SPECIAL EAST AFRICAN COFFEE MARKET REPORT**

*The following are the principal prices realised in London for  
East African Coffees during the past week*      **AUGUST 14th, 1928**

MARK	BOLD		MEDIUM		SMALL		PEABERRY	
	Bags	Price per cwt.	Bags	Price per cwt.	Bags	Price per cwt.	Bags	Price per cwt.
<b>KENYA.</b>								
I V A	12	97/6	13	86/6	11	74/6	3	95/-
Mwingi	9	94/-	8	63/6				
Mountain Kenya	3	136/-	4	123/-	4	116/-	1	125/-
MMW	28	128/6						
WMM	23	128/-						
Sisal Ltd.	18	not sold						
Nyuma	12	117/-						
B/KA	23	not sold						
L & V	31	not sold						
Wes Northbrook	26	not sold						
Belgian Congo								
C C								
C Ituri CB	30	137/6	(Moyraled)					

**TOP PRICES FOR KENYA COFFEE**

Quantity cleared	London cleared	London graded
Bold size	-	136/-
Medium	-	123/-
Small	-	116/-
Peaberry	-	125/-

At the resumption of the Auctions to-day only small supplies of East African Coffees were in Auction. The offerings of Kenyas partly consisted of ex Sale lots. A small parcel of New Crop cleaned here realised full prices.

231 bags Kenya offered and mostly sold. No Uganda, Toro or Tanganyika descriptions offered.

31 bags Belgian Congo offered and sold.

**LONDON STATISTICS OF AFRICAN COFFEES.**

	1928.	1927.	1926.
Landed to date	140809 bags	94770 bags	71539 bags
Delivered Home use	78248 "	62506 "	59880 "
Export	62561 "	14730 "	24688 "
Stocks	20082 "	29935 "	20521 "

As regards the Coffee Market generally, the demand was rather irregular but prices on the whole do not show much change. Mountain grown Jamaica realised full prices.

**BRITISH KINDS OTHER THAN AFRICAN.**

145 bags East Indian offered and mostly sold. O size palish 139/6 @ 142/-, A's 135/-, B's 122/- @ 129/6, C's 105/- @ 108/-, Peaberry 142/- per cwt. 106 barrels Jamaica offered and sold. Nos. 1 and 2

*Illustration 35: Lettre du 8 septembre 1928 du  
courtier « Durant, Radford & C<sup>o</sup> Ltd »*

*[ARCV. Courrier du courtier « Durant, Radford & C<sup>o</sup> Ltd » Liasse no.3]*

Dans une lettre du 8 septembre le courtier « Durant, Radford & C<sup>o</sup> Ltd » disait à Chaidron à propos de la vente de son café : « Nous pensons que vous serez satisfait : réalisation de vos 30 sacs de café expédiés par nous par S.S. « Bratton Castle ». Le prix obtenu fut considérablement plus haut que celui qui fut obtenu par n'importe quel café du Kenya ou du Tanganyika, territoires sous le même marché ». Donc d'emblée, ce café s'est trouvé coté en tête des cafés du Kenya, qui étaient des cafés toujours payés beaucoup plus cher que les cafés brésiliens. Il apparaît sur ce document plusieurs informations, outre l'origine (Kenya, « Mwingi » par exemple, qui correspondent au lieu d'origine, comme nous l'avons vu dans l'histoire du café), le nombre de sacs, puis la classification et les grades donnés au café. Nous avons une indication comme « 97/6 » ou « 137/6 » et à côté le prix octroyé. Si l'on en croit le site *Le Guide du café*<sup>419</sup>, il pourrait s'agir d'un calibre et ici, comme nous avons un courtier anglais, la taille doit être donnée en mesures britanniques. Cependant, il pourrait aussi s'agir du prix de vente mais nous n'avons pas suffisamment d'informations pour l'affirmer. En fonction du calibre, quatre grades sont employés : « Bold, Medium, Small, Peaberry », de la meilleure qualité à la plus basse. On

<sup>419</sup> Centre du Commerce International, *Le Guide du café*, site à l'adresse <http://www.leguideducafe.org/guide-du-cafe/le-commerce-mondial-du-cafe/Calibrage-et-classification/>, consulté le 29/07/2015

voit le café « Belgian Congo, C Ituri CB » gratifié d'une belle taille « 137/6 » et classé dans les « Bold ». Outre les renseignements commerciaux sur la vente du café de Chaidron, la société donne aussi des statistiques comparées de trois années, ce qui nous donne une vision intéressante sur la progression des ventes de café à la fin des années 1920. On peut constater l'augmentation régulière des quantités, du simple au double, avec les « *Statistiques des ventes de café sur le marché de Londres*<sup>420</sup> », ce qui a certainement dû encourager le colon dans son entreprise de production de café :

	1928	1927	1926	
Landed to date	140.809	94.770	71.539	Bags
Delivered Home Use	78.246	62.506	59.880	Bags
Export	66.035	14.730	24.688	Bags
Stock	25.985	35.905	20.583	Bags

Tableau 15: Statistiques des ventes de café sur le marché de Londres

[ ARCV, Courrier de la société Durant, Radford & Co Ltd, London, Nairobi & Mombasa. *Special East African Coffee Market Report, Foreign Kinds, August 14th, 1928*]

L'administrateur-délégué croise les avis et a donc de multiples raisons d'espérer en l'avenir. Claessens lui a rendu visite en septembre : « Il a tout admiré chez nous, à commencer par notre terre qui est notre première richesse car sans elle, notre travail n'aurait pas le rendement qui s'annonce déjà<sup>421</sup> ». Claessens aurait dit : « Si je disposais de capitaux comme vous, je ne ferais pas de cultures intercalaires, tout au moins de façon intensive ». Cet avis rejoint celui du planteur, qui se plaçait au point de vue de l'utilisation de la main-d'œuvre.

Pourtant, le domaine a subi des attaques durant cette année. Il y a eu le développement d'un ver, le *Cut-Worm* qui a fait périr plusieurs milliers de caféiers, il a causé des dégâts assez importants en rongant une section annulaire de l'écorce, au-dessus des racines, d'où dépérissement de la plante. Nous trouvons dans l'ouvrage de Chevalier *Les caféiers du globe*<sup>422</sup> des indications sur cet ennemi des caféiers. Il s'agit de « foreurs » ou « BORERS », genre *Xyleborus*, insectes perforant troncs et branches et dont il existe de nombreuses espèces. Cette espèce a attaqué surtout les caféiers à Java, en Indochine et en Afrique de l'est, note le professeur du Muséum d'histoire naturelle de Paris. Il ajoute que pour lutter contre eux, le meilleur moyen est d'enrichir le sol, de veiller à bien exposer les arbres et leur donner le bon ombrage. Les attaques de ces insectes se produisent de préférence chez les caféiers qui sont dans de mauvaises conditions.

<sup>420</sup> ARCV, Courrier de la société Durant, Radford & Co Ltd, London, Nairobi & Mombasa. *Special East African Coffee Market Report, Foreign Kinds, August 14th, 1928, Liasse no.3*

<sup>421</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 09/06/1928, Liasse no.75

<sup>422</sup> CHEVALIER Auguste, 1947, *Les caféiers du globe : maladies et insectes nuisibles. 3. Systématique des caféiers et faux-caféiers*, Paris, Paul Lechevalier (coll. « Encyclopédie biologique 28 »), 357 p.

Toutes ces pertes ont été remplacées en avril, au début de la saison des pluies. Le planteur continue à suivre le programme exposé l'année précédente : modifier inlassablement la nature de ces cultures pour en arriver à produire uniquement des produits de très grande valeur ; cultures vivrières avec principalement froment, pommes de terre et viande (porc notamment). La récolte de froment fin 1928 a été presque entièrement détruite par la rouille. Il persévère néanmoins, avec la conviction qu'il parviendra à acclimater une variété résistante à cet ennemi.

### **Main-d'œuvre et « personnel blanc »**

Depuis le début de la Planco, le planteur est seul à diriger les opérations sur place. Il s'occupe de la plantation proprement dite, de la mise en train, des constructions, des installations de toutes sortes et de l'administration. Jusqu'en 1928, il ne s'est fait aider que pour les gros travaux agricoles avec le contrat court d'un Boer en 1927, comme nous l'avons vu. Il souhaite à présent une augmentation du « personnel « blanc » — selon l'expression du conseil d'administration —, à cause de l'extension des plantations et de la section commerciale mise en place<sup>423</sup>. Dès 1926, il avait soumis une candidature au conseil d'administration, d'une personne susceptible de gérer les aspects comptable et commercial, pour lesquels, disait-il, il était peu doué : celle de Forget<sup>424</sup>. Colonial de longue date, licencié en sciences commerciales, depuis 8 ans dans la région, il a occupé les fonctions de directeur de la Banque du Congo belge à Irumu, chef-comptable des Mines de Kilo. Il a des connaissances administratives et commerciales qui compléteraient les fonctions du directeur et il serait utile qu'il le remplace durant ses absences lors de ses voyages en Belgique<sup>425</sup>. Il est présenté par l'administrateur-délégué comme étant très au courant des questions d'administration, de comptabilité, de banque, de la façon de traiter avec les Anglais, des transactions pour l'est etc<sup>426</sup>. Forget était, par ailleurs, aussi actionnaire du « Syndicat des mines », de même que Moulaert, Claessens, Siffer, de Bournonville, comme nous l'avons déjà vu. Après divers échanges de courrier et un contrat rédigé par le conseil d'administration, Forget arrive à la Planco en septembre 1928 pour traiter la comptabilité et développer la section commerciale ; il est aussi associé au capital et prend des parts dans la société. De plus, étant donné l'étendue des plantations et le développement de l'élevage, tels qu'ils sont prévus, le travail nécessite la présence d'un homme de métier actif et assez

---

<sup>423</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Rapport sur l'exercice 1928/29*, Liasse no.16

<sup>424</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 20/11/1926, Liasse no.74

<sup>425</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Rapport sur l'exercice 1928/29*, Liasse no.16

<sup>426</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte 12/02/1927, Liasse no.74

jeune pour être formé sur place au travail que le directeur attend de lui : il souhaite donc engager une personne supplémentaire pour veiller sur les plantations : c'est Collignon qui remplira cette fonction durant les années que nous étudions.

« La question de la main-d'œuvre est chose primordiale dans une entreprise de leur genre », affirme-t-il. C'est ce dont nous allons traiter maintenant.

### « Main-d'œuvre indigène » (M.O.I.)<sup>427</sup>

Le domaine comprend maintenant de nombreuses personnes : il y a une population de 1.116 Congolais, dont 349 hommes, 252 femmes et 515 enfants. L'école « montre moins d'attrait qu'à ses débuts » mais elle est fréquentée par 30 élèves : parmi eux 10 ont appris à lire, écrire et calculer « d'une façon suffisante ». Un dispensaire a été mis en place : les Sœurs blanches s'y rendent journallement et il a été fréquenté par 448 travailleurs, ce qui représente 5% des présences.

Pour l'emploi et la gestion de la main-d'œuvre, le *Bilan de l'exercice 1927/28*<sup>428</sup> comptabilise 150 à 200 travailleurs (le nombre varie selon les saisons et la nature des travaux à mener en fonction de celles-ci) et 89.151 journées de travail à 2,06 fr la journée. Ce prix ne restera pas stable, face à la concurrence des Anglais qui, de l'autre côté du lac, paient de 12 à 14 shillings par jour. Nous notons encore ici que la masse salariale locale est toujours traitée en « journées de travail ». S'il faut s'assurer de disposer de terrains, il n'en est pas moins difficile de trouver de la main-d'œuvre : le colon est pris entre le bon vouloir des chefs et l'agent territorial qui disposent du droit de les fournir et les grandes entreprises, ici évidemment les Mines, qui en ont un grand besoin et sont toujours plus gourmandes dans leur recherche d'ouvriers. À cela s'ajoutent les besoins émanant du Gouvernement, qui poursuit la création d'infrastructures à marches forcées et réquisitionne les hommes pour construire des routes et réaliser divers travaux d'intérêt général.

Les Mines ont porté le chiffre de la main-d'œuvre de 5.000 à 12.000 (...) On a fait dans le territoire de Mahagi du recrutement pour les mines. La Planco est indépendante des mines contrairement aux autres colons. Ils n'ont à craindre qu'une chose : que les mines obtiennent tout l'Ituri. Mais il suffirait d'une campagne de presse pour rétablir la situation. (12/03/1927)

Il règne en plus un malaise dans toute la colonie, qui se fait sentir dans la région comme partout ailleurs.

Nous traversons en ce moment une crise. La main-d'œuvre est peu nombreuse et de mauvaise volonté. On a voulu faire trop de travaux de routes et envoyer trop

---

<sup>427</sup> L'expression « main-d'œuvre indigène » ou M.O.I est celle employée par l'administration et, ensuite, dans les Rapports et Bilans de la Planco.

<sup>428</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Bilan sur l'exercice 1927/28*, Liasse no.3



d'hommes aux mines. Il y a des émigrations en masse du côté des Anglais et par suite de cela : pas de cultures et famines. (13/04/1927)

Il faut essayer de lutter contre la propagande anglaise par des facilités de tous genres. Le magasin de vente est un moyen des plus efficaces.

D'autre part, (...) le recrutement pour les Mines a toujours été forcé. Actuellement ils doivent recruter comme tout le monde et ici au moins ils n'ont pas de succès. Mais l'installation des colons n'y est pour rien. Nous pourrions fournir des preuves. J'ai des noms de gens qui ont été saisis la nuit dans leurs huttes et envoyés la corde au cou à Mahagi pour être dirigés sur les Mines. Le dernier recrutement de cette sorte date de février 1927. Ce fut d'ailleurs un fiasco car la plupart ont réussi à s'enfuir en Uganda. Affirme que les plantations ne prennent aucune main-d'œuvre au détriment des mines dans ces régions-ci. Si nous n'étions pas ici ces gens, ou bien resteraient à fainéanter, ou bien iraient en Uganda mais pas aux mines<sup>429</sup>.

Nous voyons ici que la question de la main-d'œuvre a pu être traitée de manières très différentes selon les organismes ou les personnes. Si les lois avaient explicitement interdit et l'esclavage et le travail forcé, certaines grandes entreprises qui avaient un besoin aigu de travailleurs ont pu utiliser des méthodes discutables, hors-la-loi même. Nous voyons ici qu'il ne faut cependant pas tout confondre. En analysant la situation de manière rationnelle dans ce contexte, on peut comprendre que les colons avaient intérêt à bien traiter leurs employés, étant donné les difficultés initiales qu'ils rencontraient à trouver de la main-d'œuvre, s'ils voulaient les fidéliser et garder des effectifs stables, si l'on se situe dans l'optique stricte du fonctionnement d'une entreprise capitaliste cherchant à faire un profit pour être viable. Mais dans des entreprises de taille petite ou moyenne et situées dans la brousse, où il y avait une communauté de vie étroite et — on peut le dire, vitale à bien des égards — la plupart des colons qui formaient la communauté des planteurs en Ituri prenaient soin de leurs travailleurs, d'une manière que l'on pourrait mettre en rapport avec ce qu'on appelle le « catholicisme social ». On pourrait dire, pour l'expliquer brièvement, que leur action visait à mettre en œuvre des principes chrétiens, édictés par la religion catholique, et des valeurs morales fortes dans le cadre de leurs actions.

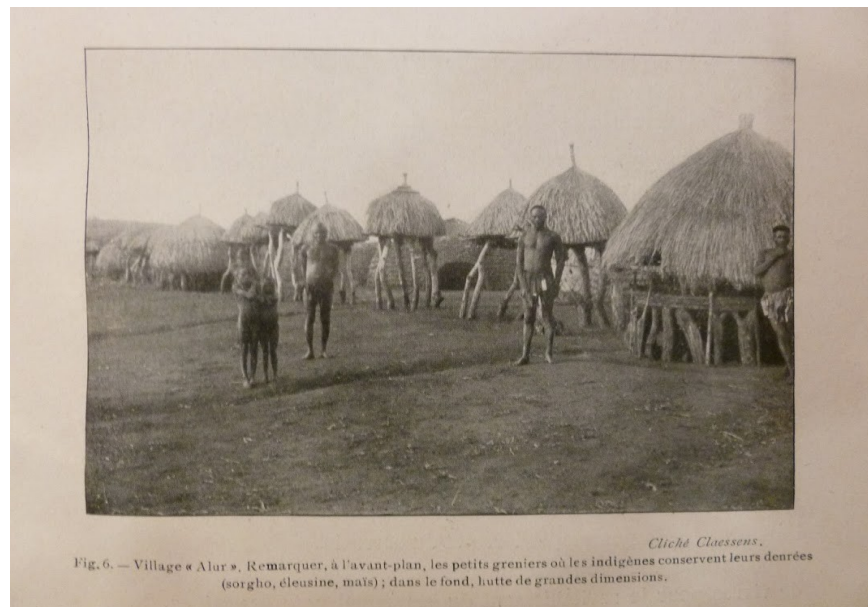
Dans une perspective de rentabilité, on constate le phénomène propre à une entreprise capitaliste : chercher à augmenter la productivité des ouvriers, trouver les moyens de les amener à travailler selon des principes de rendement. Au Congo, à cela s'ajoutait l'idée latente depuis les débuts de la Colonie, de « l'indolence des Africains » qu'il fallait donc « éduquer » par le travail. On peut faire le constat que, dans la gestion de la Planco, des pénalités financières étaient appliquées aux travailleurs : on leur déduisait les journées d'absence, les jours non travaillés ou les dégâts infligés aux outils ou au

---

<sup>429</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 02/07/1928 : courrier à Firmin Gualbert pour plaider leur cause auprès des ministères

matériel. Cela apparaît dans le *Rapport annuel de la campagne 1944/45*<sup>430</sup> rédigé par De Craene : sur les 49.196 jours à 3,44 fr (169.490,24 fr), on a déduit 9.901,15 fr pour « Amendes, dégâts, ventes d'arbres et divers ». Il n'y était pas appliqué de châtiments corporels. Cette dernière image demeure mais elle appartient à la représentation de l'ÉIC, à une époque antérieure, non représentative de toute la durée de la colonie.

Nous devons aussi rappeler l'environnement dans lequel arrivait un colon dans les années 1920. On est sans contexte en présence de deux cultures extrêmement différentes et que tout oppose. Il est sans doute difficile d'imaginer aujourd'hui ce que cela pouvait signifier de vivre au contact de civilisations aussi éloignées du mode de vie européen et à quel point la manière de penser des Africains de cette région était dissemblable. Nous en trouvons un bon exemple dans l'article de Jean Claessens sur la ferme expérimentale de Nioka : il donne une image de la population qui se trouvait en Ituri et dans le Haut Uélé<sup>431</sup> :



*Illustration 36: Village Alur en 1925 dans l'Ituri*

*[Claessens, Jean, 1925 a]*

Par ailleurs, dans un cadre humain, le colon apportait un savoir et une formation, des techniques (travail, soins infirmiers, hygiène, vaccination etc.). Les épouses européennes participaient le plus souvent très activement aux relations avec les travailleurs, en soignant, en suivant les mamans et les bébés et parfois en sauvant des vies : Brigitte Delmotte a pu, à cet égard, recueillir de nombreux témoignages de ses consœurs et du fonctionnement des plantations des colons d'Ituri ou du Kivu. D'autre part, dans la vie courante, elles se trouvaient dans une situation analogue à la bourgeoisie européenne de

<sup>430</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Rapport annuel de la campagne 1944/45*, Liasse no. 18

<sup>431</sup> CLAESSENS Jean, 1925, « Le Haut Ituri et l'Uélé oriental pays de colonisation. Installation d'un ferme expérimentale », *Ministère des Colonies, Publication du Ministère de l'Agriculture*, 1925, (coll. « Bulletin agricole du Congo belge »).

l'époque, à gérer des employé·es de ménage, cuisinier·ères, nurses, jardiniers etc. Les enfants Delmotte ont ainsi grandi accompagnés par des personnes dévouées auxquelles ils pouvaient être très attachés — comme par exemple la « boyesse » Maria qui s'occupait de l'avant-dernier né. On pourrait penser que cela ne connotait pas particulièrement de mépris ou de condescendance à leur égard, étant donné qu'on leur confiait ses enfants. Cela nous amène à donner quelques indications sur la vie qu'ont menée ces colons dans les premiers temps de leur vie « indépendante ».

### **La vie d'un colon en brousse dans les années 1920**

Nous pouvons, grâce à quelques remarques plus personnelles et certains courriers familiaux, avoir une idée de la vie de nos colons à cette époque. Anna a rejoint son époux en 1927 et se trouve dans une situation transitoire, à vivre dans des habitations provisoires à la manière locale. Son voyage se déroule selon les étapes suivantes : Tournai - Marseille - Mombasa - Nairobi - chemin de fer - Lac Victoria - Lac Kioga - Lac Albert ; il coûte 18.257,91 fr. Nous avons une lettre précieuse (elles sont rares dans les archives) d'Anna à Louise, l'épouse de Firmin Gualbert.

Nous sommes toujours dans des huttes. La maison s'achève mais bien lentement. Cependant il devient grand temps que nous déménagions. La saison des pluies est arrivée et il pleut un peu partout dans les huttes. Je voudrais pouvoir vous envoyer une photo de notre intérieur ! Un fourbis unimaginable ! Cela ressemble à une grange dans laquelle on aurait entassé tables, chaises, étagères, meubles etc. etc.<sup>432</sup>

En effet, les premiers bâtiments où ils logèrent étaient des constructions légères, semblables à celles des Congolais. Elles n'avaient ni portes ni fenêtres. Le « mobilier » était sommaire et demandait une grande inventivité : il fallait le mettre en hauteur, sur des pieds, pour éviter que les bestioles diverses n'y aient accès, comme l'explique Anna dans un courrier ; elle agrémentait son intérieur avec des cotonnades de couleur pour le rendre plus confortable<sup>433</sup>. C'était le style « Louis Caisse », comme en témoigne avec humour un colon du Kivu, dans l'article de Guillaume Léonard<sup>434</sup>. Nous n'avons pas de trace de cette construction mais, par contre, il en existe une autre semblable, qui peut en donner une idée. Elle a servi d'habitation au fils de Fernand, de 1936 à 1938. Il s'agit, pour celle de Pierre Delmotte, de quatre huttes, accolées.

---

<sup>432</sup> ARCV, Lettre d'Anna Delmotte à Louise, 29/03/1927, Liasse no,94

<sup>433</sup> Guillaume Léonard, « Un divorce belge : expériences contrastées du planteur belge de café au Kivu (1945-1960) », *L'Afrique belge aux XIXe et XXe siècles : nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, 2014, p. 207-228.

<sup>434</sup> Guillaume Léonard, « Un divorce belge : expériences contrastées du planteur belge de café au Kivu (1945-1960) », *L'Afrique belge aux XIXe et XXe siècles : nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, 2014, p. 207-228.



Illustration 37: Maison d'habitation de Pierre Delmotte, 1936

[ARCF, Pierre Delmotte, *Album bleu*, « La maison que Papa m'avait construite sur "la pointe" » ]

C'est cette maison que j'ai habitée en 36, 37, 38. Elle était composée de quatre huttes (type indigène) rondes accolées. Elle comportait quatre pièces : une salle de séjour bien visible sur les photos 3 et 4, un office et deux chambres sur la photo 3. (...) À noter sur la pointe il n'y avait aucun moustique car la maison était assez éloignée des terres (sables et marécages) soit plusieurs centaines de mètres et comme il y avait toujours une légère brise la nuit, les moustiques étaient balayés.

Cette précision est nécessaire, car tant le living que l'office étaient ouverts ; le séjour seulement fermé par un muret d'environ 80 cm et l'office un muret de 1,50 m. Le séjour et les chambres étaient fermés au-dessus pas un velum épousant la forme conique du toit, ce qui faisait très propre et empêchait toutes sortes de saletés de tomber éventuellement sur les aliments et autres objets<sup>435</sup>.

Anna s'occupe comme elle le peut, loin de tout contact avec d'autres Européens, qu'elle ne voit « qu'à la messe du dimanche ».

Je suis beaucoup au potager. Je soigne mes rosiers avec amour ! Déjà 44 ont repris. Les pivoines ont déjà de grandes feuilles et les hortensias bourgeonnent. Le potager n'est pas bien loin de la maison, mais 30 m plus bas ! C'est un exercice qui me fera peut-être maigrir ! Nous sommes tout à fait isolés. Nos plus proches voisins, les Pères, sont à 7 km. Les autres à 40 km et plus. Comme horizon, des montagnes dénudées. Ce n'est pas encore l'endroit pour planter la tente. Souhaitons que les cafés poussent vite ! Chacun en dit merveille ici. (29/03/1927)

Cela peut sembler futile et cependant cette initiative a, aux yeux des membres de la famille, une importance qui n'est pas que sentimentale : Anna avait planté un potager, qui bien sûr permettait de nourrir la famille mais elle avait, aussi, créé de splendides parterres fleuris. Ce fut avec émotion que Brigitte Delmotte trouva, dans les archives, les traces des commandes de graines qu'effectuait Anna Delmotte par un catalogue belge : *Ch. Gonthier, grainier, à Wanze, 1927-1932*<sup>436</sup>. Anna avait un magnifique jardin de roses, dont elle offrait des bouquets aux visiteurs ravis, qui repartaient chargés de brassées. Mais jamais son époux ne donna la moindre bouture à quiconque était de passage... Une fête était donnée au

<sup>435</sup> ARCF, Pierre Delmotte, *Album bleu*, commentaires p. 27.

<sup>436</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Divers*, Liasse no.70

domaine chaque année en son honneur au mois d'août à la Sainte-Anne et sa mémoire fut ensuite honorée avec émotion par les travailleurs après sa disparition, à cette époque de l'année. Ce que les femmes pouvaient apporter et échanger avec ces peuples aux cultures tellement différentes des leurs, cela peut nous donner à penser.

Cette question, la culture des fleurs, peut passer pour frivole. Cependant, Jack Goody note bien que « Les fleurs appartiennent aussi au monde de la culture : parce qu'elles ont été cultivées par l'homme, parce que aussi elles pénètrent largement la vie sociale. Elles sont décoratives et médicinales ; elles sont dans les plats et les parfums ; mais on les trouve surtout à l'œuvre dans l'engagement, l'entretien, voire la conclusion des relations et des échanges, avec les morts et les vivants, entre les hommes comme avec les dieux ». Elle est donc étudiée et développée par Jack Goody dans un ouvrage très documenté (621 p.) comme lui seul peut les écrire : *La culture des fleurs*<sup>437</sup>. On y trouve un chapitre « *L'Afrique sans fleurs* ». Il se montre frappé par la richesse des spectacles fleuris en Indonésie ou au Moyen Orient, qui contrastaient de manière extrême pour lui avec l'Afrique de l'Ouest. Ainsi en Afrique, dit-il, jamais de fleurs, ni cultivées autour des maisons, ni dans les champs. En général, les peuples d'Afrique ne cultivent pas de fleurs domestiques. Pas plus qu'ils ne font un usage des fleurs sauvages dans leurs cultes, leurs offrandes ou la parure de leur corps. Cet ouvrage parcourt les époques, les civilisations, les évolutions de sociétés diverses et variées pour étudier quel usage y était fait de fleurs cultivées, de jardins d'agrément ou de pratiques culturelles, culturelles ou religieuses où intervenaient des fleurs. Goody cherche une réponse à cette question originelle et conclut que seules les sociétés à « stratifications culturelles fortes » présentent un terreau favorable à une culture florale comme « le langage des fleurs ».

À cette époque aussi, le couple a laissé ses enfants en Belgique, en pension et aux bons soins de membres de la famille et d'amis : principalement l'Oncle Camille et la tante Alice<sup>438</sup> et le couple Gualbert (Firmin et sa première épouse Louise). Nous pouvons penser à tous les sacrifices familiaux qu'a représentés ce choix de devenir colon et de créer une entreprise dans des conditions si difficiles...

Fernand : Merci pour votre amabilité pour nos fillettes ! Cela nous a beaucoup touchés. Elles sont si seules les pauvres petites et pour si longtemps! Car je ne pense pas qu'il me sera possible de revenir avant 1929.

Anna : Grand merci pour l'offre si aimable de vous charger des fillettes pendant une partie des vacances.<sup>439</sup>

---

<sup>437</sup> GOODY JOHN RANKINE, 1994, *La culture des fleurs*, Paris, Éditions du Seuil (coll. « La librairie du XXe siècle »), 627 p.

<sup>438</sup> Alice, sœur de Fernand et son époux Camille Jadot

<sup>439</sup> ARCV, Lettres d'Anna et Fernand Delmotte, 29/03/1927, Liasse no.94

Anna travaille aussi et participe aux activités de la société naissante :

À Noël nous aurons la visite de Mr et Mme Closset et de Mr Chaidron. Cela me vaut l'avantage que Fernand va fabriquer trois chaises ! Ici les jours sont à peu près tous pareils. On sait que c'est dimanche et que ce jour-là c'est la visite traditionnelle à la mission, si non ! Comme la besogne ne manque pas, le temps passe !<sup>440</sup>

Au mois d'août 1927, son époux fait mention d'un accident où elle a eu un doigt cisailé par un concasseur à maïs et où elle perd une demi-phalange à la main droite<sup>441</sup>. Elle apporte son aide dans divers domaines et son époux ne manque pas d'occasions pour lui rendre hommage :

Si le commerce marche bien c'est en grande partie à Anna qu'ils le doivent. Il faut, outre la confection, couper, étiqueter etc. chaque morceau d'étoffe ou chaque article vendu. Les étiquettes sont enlevées par le vendeur qui les rend chaque soir avec l'argent, c'est un contrôle des sommes reçues. Un contrôle est effectué aussi une fois par semaine des livres, Anna est occupée à cela 4 à 5 h par jour au moins ; le soir ils font les comptes ensemble.<sup>442</sup>

Cette vie des débuts avec un environnement rudimentaire n'est pas facile à vivre, nous le voyons dans une lettre à Firmin Gualbert :

Tu ne t'imagines pas les projets que nous faisons parfois ici à deux le soir ! Nous sommes comme des gosses attendant les vacances ou des prisonniers leur libération. Enfin, tout cela viendra<sup>443</sup>.

## Conclusion

Nous avons suivi les étapes de la création des Plantations du Congo oriental, pas à pas, pour montrer toute l'étendue de l'aventure entreprise par le fondateur et en quoi consistait, très concrètement, la vie d'un colon en brousse dans les années 1920. Il était difficile, à l'époque, pour un métropolitain, d'avoir une idée de la manière dont on pouvait vivre au Congo, — combien plus à l'heure actuelle, peut-on penser...

Suivant sans doute les avis des experts du gouvernement et du Directeur du Service de l'agriculture qui présentaient la mise en place et la gestion d'une plantation comme « facile », avec quelque stage d'information dans une ferme expérimentale, le colon a été quasiment seul à mener à bien toutes les opérations de création de la société Plantations du

---

<sup>440</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 15/12/1927, Liasse no.74

<sup>441</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 27/08/1927, Liasse no.74

<sup>442</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 24/10/1927, Liasse no.74

<sup>443</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 24/10/1927, Liasse no.74

Congo oriental, durant presque trois ans. Il a été sur tous les fronts, pour trouver du terrain, pour accomplir toutes les démarches réglementaires pour l'acquérir de façon stable, pour faire valoir ses droits d'« ancien fonctionnaire méritant » pour ses douze années de service comme ingénieur des mines pour les chemins de fer puis pour les Mines d'or en Ituri. Il a aussi conduit des palabres avec les chefs habilités par le gouvernement et avec l'agent territorial pour obtenir des travailleurs. Il est rejoint par deux Européens, Forget pour la comptabilité et le commerce et Collignon pour le suivi des cultures.

Il a créé un domaine qui comprend des champs de café d'une surface de 119 hectares sur les 500 acquis, des routes, un barrage sur la rivière qui encercle le domaine et un étang de retenue d'eau, une maison en cours de construction pour le directeur, des magasins où se vendent des produits de première nécessité, un potager et un jardin fleuri créés par son épouse, un terrain industriel avec un entrepôt sur les rives du lac Albert, un village pour les travailleurs agrémenté de parcelles cultivables par ces derniers et une école pour « ses » enfants.

Les premiers champs, établis en 1926, vont commencer à produire car ils entrent dans leur troisième année. La société est en théorie au moment, à l'orée des années trente, de produire vraiment et de pouvoir progressivement passer en « fonctionnement normal », elle devrait ainsi recueillir les fruits des cultures et des structures mises en place. C'est ce que nous allons examiner maintenant.

### Partie 3. Survivre dans les années trente (1929-1943)



## Chapitre 1. Les premières productions : lancer un bateau dans la tempête (1929-1934)

### Introduction

L'année 1929 est une date « charnière » dans la « saga » du café. En effet, nous savons que 1929 a marqué un tournant dans l'économie du café au Brésil, comme le notent Pernelle Grandjean et Jean-Christian Tulet<sup>444</sup>. On connaît le krach boursier d'octobre 1929 aux États-Unis. À la suite de cette crise, le nouveau régime de *l'Estado Novo*, mis en place par la Révolution de 1930, a dû commencer par résoudre la question de la surproduction de café. Une des solutions les plus saisissantes fut la destruction des stocks existants, image popularisée par du café brûlant dans les chaudières de locomotives à vapeur. La conséquence de cette politique drastique fut la destruction de 78 millions de sacs entre 1931 et 1942, ce qui produisit des effets rapides et permit au Brésil de surmonter la crise dès 1934. Une conséquence de la crise de 1929 fut que l'État fédéral brésilien prit en main l'encadrement de la politique de défense du café, auparavant menée par les états producteurs. Ensuite ces pratiques se sont pérennisées, en particulier la mise en place de taxes sur les revenus du café.

La crise a aussi eu une influence sur la vie des sociétés. G. Kurgan Van Hentenryk<sup>445</sup> note que la crise de 1929 a entraîné, dans le système juridique des sociétés en Belgique, une réforme du système bancaire et du marché financier. Le contrôle des sociétés anonymes a été renforcé. Par la suite, avec une loi du 9 juillet 1935, une forme juridique nouvelle a été créée pour les entreprises familiales ou groupant un nombre limité d'associés. Les sociétés à responsabilité limitée (SPRL) connurent alors un succès immédiat. L'année 1935 voit la constitution de 512 SPRL contre 534 sociétés à responsabilité limitée (SARL), puis ensuite la courbe s'inverse au profit des SPRL. On constate alors un renforcement des sanctions pénales frappant les infractions aux règles de publicité des actes de sociétés ; cela a pour conséquence que les publications statistiques sont beaucoup plus prolixes dans les annexes du *Moniteur belge*, — ce qui fait le bonheur des historiens. En effet, la forme de la société anonyme est celle qui a produit la plus grande quantité d'actes, ce qui permet une étude séculaire de son développement. Les

<sup>444</sup> GRANDJEAN Pernelle et TULET Jean-Christian, 2000, « Le café, culture exemplaire du Brésil », *Caravelle. Cahiers du monde hispanique et luso-brésilien*, 2000, vol. 75, n° 1, p. 93108.

<sup>445</sup> VAN HENTENRYK G. Kurgan, 1980, « L'apport des actes de sociétés à l'histoire des entreprises en Belgique » dans *Entreprises et entrepreneurs du XVIIe au XXe siècle. Colloque, Paris 6-8 mars 1980*, Paris, Dactylogramme, p. 32-45.

sociétés anonymes ont eu un poids considérable dans le monde des entreprises en Belgique, avec des effectifs relativement réduits : elles n'en contrôlèrent pas moins la majorité des capitaux et l'emploi. Il est à noter — tout particulièrement — que, jusqu'à l'Indépendance en 1960, on ne distingue pas les sociétés belges des sociétés congolaises. On a constitué seulement un tableau distinct consacré au rendement des sociétés anonymes belges, selon que leur exploitation est située en Belgique ou au Congo.

Nous allons maintenant d'abord voir les événements qui se sont déroulés dans cette riche période 1929-34. Nous traiterons de : la vie de la société ; la question des terrains ; le traitement des plantations avec les modes de culture, les améliorations, la lutte contre les ennemis ; le personnel congolais, appelé dans les administrations « main-d'œuvre indigène » ; la préparation du café avec l'usine ; puis l'analyse de la production et la commercialisation. Enfin nous verrons quelle est la situation globale de production du café au Congo à la fin de cette période charnière.

### **Évolution de la société**

Dans la vie de la société, une étape importante est à nouveau franchie en 1929, avec une augmentation du capital de 750.000 fr sous la forme de 750 actions de 1.000 fr chacune, le 12 janvier 1929, suite à l'Assemblée générale d'octobre 1928<sup>446</sup>. Le nombre d'actionnaires augmente jusqu'à atteindre 38 personnes : on comprend que l'affaire attire du monde, qui espère de juteux bénéfices, alors que la plantation est bien établie et va entrer en rendement. On trouvera un tableau avec le nombre et le nom des actionnaires, après l'augmentation de capital de 1929, en Annexe 11.

Le suivi des entreprises était effectué au Ministère des Colonies à Bruxelles. De nombreux documents officiels y ont donc été envoyés et l'on en retrouve un certain nombre dans les Archives africaines, organisme qui a fait suite à ce Ministère après l'Indépendance et les années 1960. Nous y avons trouvé un document synthétique<sup>447</sup>, qui nous donne l'évolution du capital durant la vie de la Planco jusqu'en 1949. Nous le transcrivons comme il a été enregistré :

---

<sup>446</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Augmentation du capital (12 janvier 1929)*, Liasse no.4

<sup>447</sup> Archives africaines, Ministère des Colonies, Dossier Planco, Boîte ST 38, *Evolution du capital*

Date nature opération	Nature titres	Nombre titres	Valeur unitaire nominale	Montant capital nominal	Montant capital versé	Prime d'admission
10.04.1926 constitution	-Act. De capital -parts fondateurs	800 800	1000 Sans	800.000	120.000	
18.06.1927 Augmentation	-Act. De capital -parts fondateurs	450 200	1000 Sans	450.000	1.680.000 (1)	
12.01.1929	-Act. De capital	700	1000	750.000		Pas changement (2)
<b>total</b>	-Act. De capital -parts fondateurs	2000 1000	1000 sans		2.000.000	

Tableau 16: Évolution du capital de la société

[Archives africaines, Ministère des Colonies, Dossier Planco, Boîte ST 38, Évolution du capital ]

Les notes signalent :

(1) D'après bilan au 30/04/1930, le capital était entièrement libéré

(2) Pas de changement au 30/04/1946, idem au 30/04/1947 et au 30/04/1949

Le capital social souscrit est la somme que les associés se sont engagé à apporter à la société. Le capital libéré, appelé aussi capital souscrit appelé, signifie que les associés ont effectivement versé cette somme sur le compte bancaire de la société<sup>448</sup>. Cela signifie donc qu'en 1930, en moins de cinq ans, les actionnaires ont réellement abondé les sommes qu'ils avaient promises à la société. Nous pouvons comprendre au travers de ce fait que le planteur communiquait son enthousiasme pour la société, qu'il était convaincant pour faire engager des sommes qu'il jugeait nécessaires pour mener à bien des travaux d'installation, monter une entreprise ambitieuse et que celle-ci paraissait attractive et prometteuse.

Le *Bilan annuel 1929/30* officiel, archivé aussi au Ministère des Colonies, fournit les données suivantes, que nous allons commenter<sup>449</sup>. Nous pouvons d'ores et déjà noter que le conseil d'administration est stable et composé, outre l'administrateur-délégué, de Firmin Gualbert, Émile Haustrate, Camille Jadot et Edmond Carton. Les membres du CA n'ont pas changé durant toute la période étudiée de 1926 à 1943.

<sup>448</sup> Définition tirée du site L-Expert-comptable.com, voir <https://www.l-expert-comptable.com/a/532208-pourquoi-parle-t-de-capital-libere.html>

<sup>449</sup> Archives africaines, Ministère des Colonies, Dossier Planco, Boîte ST 38, *Bilan annuel 1929/1930*

		<b>ACTIF</b>	
<b>Débit</b>	<b>Crédit</b>		
Immeubles et plantations	1.004.921,62	Créditeurs divers	84.817,27
Réalisable disponible	<u>1.131.560,99</u>	Capital	2.000.000,00
		Solde	<u>51.665,34</u>
	<b>2.136.482,61</b>		<b>2.136.482,61</b>
=====			
Compte de profits et pertes			
-----			
Frais généraux	77.920,07	Intérêts banque ristourne	3.199,08
Exploitation	71.824,34	Bénéfice magasin	198.210,67
Réserves	2.583,16		
À nouveau	<u>49.409,18</u>		
	201.409,75		201.409,75
Conseil d'administration			
Monsieur Firmin Gualbert, ingénieur			
Monsieur Fernand Delmotte administrateur-délégué, ingénieur			
Monsieur Émile Haustrate, industriel rue du Gard Leuze			
Monsieur Camille Jadot, pharmacien			
Monsieur Edmond Carton, avocat			
Signé : pour extrait conforme, le président du conseil F. Gualbert			

Le capital est passé de 1.250.000 fr, au 30 avril 1928, à 2.000.000 fr. On observe que le compte « Immeubles et plantations » a acquis la valeur de 1.131.560,99 fr. En termes d'analyse comptable, nous trouvons le détail dans les Archives<sup>450</sup> :

- dans l'Actif immobilisé il y a les Immeubles (197.487,77 fr), les Plantations ( 807.483,85 fr) et le Matériel (228.813,18 fr ; dont le matériel de transport (9.008,43 fr).
- dans l'Actif circulant, on a les Stocks constitués de : Cheptel 37.040,79 fr, Magasin 29.140,77 fr, Marchandises en route 149.636,75 fr — et Main-d'œuvre = 57 fr ! (pour lequel nous n'avons pas d'explications...)

Nous touchons ici du doigt les difficultés que nous rencontrons à étudier des comptabilités ayant une forme ancienne. L'autre question sur laquelle nous butons, c'est qu'il est parfois difficile de comprendre quels modes de calcul ont été employés, surtout dans les premières années où tout était à organiser, à maîtriser, à mener de front et où l'ensemble des administrateurs s'employaient à un nouveau métier, gérer une société. C'est dans le *Rapport sur l'exercice 1929/30*, que nous trouvons le détail des frais d'exploitation, qui « se composent des travaux de nettoyage, entretien, récolte et traitement du café ; des cultures et récoltes de vivres etc., et est chargé d'une partie des traitements du « personnel blanc ». Ces dépenses se sont élevées à 122.289,44 fr. Les recettes des produits sont de 50.465,10 fr : dans ces recettes le café a été évalué à 5 fr à la plantation alors que la réalisation d'un premier lot de 1.500 kg vendu sur le marché de Londres a laissé 7,00 fr net

<sup>450</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Bilan et Rapport sur l'exercice 1929/30*, Liasse no.6

par kg à la plantation. Le *Bilan de l'exercice 1929/30*, fait ici apparaître que la réalisation du café a permis un gain de 18.338,35 fr.

Nous constatons que tout au long de l'histoire de la Planco, dans les documents d'entreprise et dans les rapports mensuels ou autres des gérants successifs de la société en Ituri, les salaires des travailleurs ne sont jamais donnés en somme brute mais ils sont toujours indiqués en « journées de travail ». Cette manière de procéder semble résulter des méthodes de Leplae, comme nous l'avons vu dans les indications qu'il donnait sur la manière de mettre en place une plantation. Ce *Rapport sur l'exercice 1929/30* fait état d'un nombre moyen annuel de 340 travailleurs, de 102.445 journées de travail au coût journalier de 2,24 fr. Le calcul, qui en résulte, donnerait la somme de 229.476,80 fr de masse salariale, pour les travailleurs. On rappellera pour mémoire que le travailleur était logé (village de travailleurs), habillé, nourri et que la ration alimentaire était améliorée par un terrain mis à sa disposition où il pouvait cultiver un potager ; en outre, il était formé et soigné.

Le salaire du directeur est de 96.000 fr par an ; celui de Forget 36.000 fr fixe avec un pourcentage sur le commerce, dont il a la responsabilité ; celui de Collignon, qui supervise les plantations, de 37.500 fr, ce qui donne un total de 169.500 fr pour le « personnel blanc ». On peut faire remarquer la grande disparité entre les salaires des personnels européens et ceux des Congolais. Il faut noter que ces chiffres étaient imposés par le gouvernement qui fixait les prix — et non les colons. On peut aussi donner un ordre de comparaison : nous verrons plus loin que l'on a proposé à Otsolig un salaire de 180.000 fr annuels ailleurs — c'est une des raisons pour lesquelles il aurait quitté la Planco — et qu'un employé de la Biaro<sup>451</sup> touchait (en 1950) un salaire de 18.500 fr par mois, lit-on dans un courrier de Gualbert<sup>452</sup>. Donc, assez paradoxalement par rapport au sentiment que l'on pourrait en avoir, le salaire du directeur et administrateur-délégué était peu élevé comparé à ce qui se faisait à l'époque et lui permettait juste de vivre, certainement pas de s'enrichir, si l'on remet les choses dans leur contexte.

### **Événements de la société**

En 1929, le directeur effectue un voyage en Belgique. Il avait émis le souhait de revenir en Belgique une fois par an et de prendre en charge lui-même les frais de voyage : il souhaitait voir sa famille régulièrement. Il laisse alors la direction de la propriété avec

---

<sup>451</sup> On rappelle que la Biaro est une grande plantation créée par Mertens après ses travaux dans la ferme expérimentale de Lula, et reprise ensuite par la Forescom

<sup>452</sup> ARCV, Liasse no.56, Courrier de Firmin Gualbert, 28/12/1950

confiance aux mains de Forget, qui le remplace durant son absence. Cette expérience se révèle désastreuse et le conseil d'administration se plaint des résultats :

L'expérience peu heureuse, il faut bien le dire, faite pendant ton dernier congé, de la façon dont Forget conduit une affaire, ce qui ressort des comparaisons de la gestion doit nous être une leçon pour l'avenir: Nous ne nous rendions pas complètement compte, du moins ici, du danger résultant d'un abandon de la plantation entre des mains de quelqu'un n'ayant pas fait ses preuves.

Tant que notre entreprise n'est pas en plein rapport et assurée contre toute surprise néfaste, nous ne pouvons pas te promettre ton retour annuel<sup>453</sup>.

Une convention est alors passée pour le salaire du directeur et administrateur-délégué, de lui octroyer 8.000 fr par mois, un terme de deux ans, un congé de six mois au traitement de 4.000 fr par mois et un voyage aller-retour. Soit pour 30 mois :  $24 \times 8.000 = 192.000$  fr et  $6 \times 4.000 = 24.000$ , avec un voyage (comprenant le salaire sur ces dates) coûtant 40.000 = 256.000 fr , cela représente une moyenne par an de 102.400 fr<sup>454</sup>. Il s'est révélé par la suite que la société n'a pas tenu ses promesses et que, contrairement aux employés de la Planco, le directeur, sur toute la durée de la gérance qu'il a exercée de 1926 à 1949, n'est revenu en Belgique qu'à trois reprises. Il a assumé la responsabilité de la Planco, en y investissant ses propres fonds à plusieurs reprises pour l'empêcher de sombrer entre 1930 et 1949, sans abandonner le domaine, n'ayant pas de « personne experte » susceptible de le remplacer efficacement durant des voyages en Belgique ; cela, au détriment de sa famille, de ses propres besoins et de son salaire.

Un détail n'est pas spécifié, dans le *Bilan de l'exercice* : la somme « Frais divers » représente, pour la plus grande partie (environ 60.000 fr), des créances de clients qui n'ont pas été récupérées par le comptable Forget. À la suite de cette situation, le directeur s'est vu obligé de les traiter lui-même, lorsqu'en 1932, celles-ci n'étaient toujours pas soldées et que les décomptes montraient le plus grand désordre. Le problème de récupération des dettes a duré ensuite plusieurs années : la période qui est étudiée dans ce chapitre. Il peut sembler anecdotique. Cependant, il apporte des informations intéressantes qui nous permettent de connaître toutes les personnes et organismes de la région avec qui traitait la Planco. On pourra trouver, en Annexe 12, la liste de ces « clients », au nombre de 67. Ce tableau est l'occasion d'apercevoir un panorama des environs de la Planco en Ituri : on y voit tous la richesse et la complexité de cette société composite, avec des particuliers, des sociétés, des missions et même des chefs locaux comme « Chef Albert » ou « Djalaoré ».

---

<sup>453</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, Courrier de Firmin Gualbert 11/08/1929, Liasse no.75

<sup>454</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, Courrier de Firmin Gualbert 11/08/1929, Liasse no.75

## Des terrains, encore, encore des terrains pour les plantations !

Le projet de plantation était de mettre en place 250 ha de café en trois ans, suivant en cela les données fournies par Leplae, comme nous l'avons vu plus haut. Cependant, il semble que la société pressait le directeur d'augmenter la surface de culture du café jusqu'à 500 ha, dès le début. Mais, déjà en 1927, le planteur signalait au conseil d'administration qu'il considérait ce but comme irréalisable : « Quant à nous, j'ai depuis longtemps perdu l'espoir de mettre 500 ha en culture en 3 ans. Mais je compte bien avoir 250 ha à Logo et nous continuerons ensuite »<sup>455</sup>. Dans le *Rapport de l'exercice 1929/30*, le planteur explique au conseil d'administration les raisons de ce fait : c'est dû à la nature des terrains du domaine, où il y a des zones de marécages et d'autres boisées. Sur les 500 hectares du terrain, 100 hectares sont aussi consacrés aux cultures vivrières et au reboisement, dans les fonds impropres à la culture du café ; de plus, 200 hectares sont occupés à l'élevage du bétail<sup>456</sup>. Le conseil d'administration de la Planco souhaite pourtant qu'il continue d'augmenter la surface de la plantation le plus possible.

Nous pouvons penser que c'est sous l'influence et la pression des experts gouvernementaux de la culture du café et de leurs préconisations dans les années 1920. Firmin Gualbert, en Belgique, a ses entrées au Ministère, probablement par le biais de Jean Claessens qui voyage entre la Belgique et l'Afrique et avec qui il entretient une abondante correspondance, ainsi qu'avec les différents Directeurs et Ministres pour les questions qui intéressent les décisions à prendre. Par exemple, les demandes officielles pour obtenir les terrains sont relayées et appuyées par Gualbert dans des courriers faisant partie des échanges avec le Ministère des Colonies, auquel, par ailleurs, il adresse les courriers officiels de la société<sup>457</sup>. On note des entretiens et des échanges de courriers avec Heyse en 1927 et 1928, Jaspas en 1928, Tschoffen en 1930. C'est ainsi qu'il a pu recevoir personnellement une copie du dossier final d'une étude sur le café, dont il a dû connaître les évolutions avant même sa parution. Nous trouvons dans les archives un dossier « *Étude sur la question des cafés au Congo* », qui contient des documents rédigés par les sommités de l'époque. L'étude *Le traitement des cerises à café*, adressé à Gualbert, est rédigé par M. J. Beelaerts. Le dossier « *Plantations de café au Congo belge* »<sup>458</sup>, publié en 1931, fait état des résultats émis par une commission qui répondait aux vœux des planteurs du Congo, à la fin des années 1920 et édités le 28 octobre 1930. Cette commission, constituée par le

---

<sup>455</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 29/08/1927, Liasse no.75

<sup>456</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Rapport sur l'exercice 1929/30*, Liasse no.6

<sup>457</sup> Archives UCL Liasse no.45 et Archives Africaines Dossier ST 38. Courriers de Firmin Gualbert 11/03/1929 et 24/02/193 du Ministère des Colonies pour octroyer le terrain demandé

<sup>458</sup> ARCV, Documents d'entreprise, « *Étude sur la question des cafés au Congo* », Liasse no.10,

ministre Jaspar, fut présidée par le Directeur général Leplae. En faisaient partie : les Directeurs généraux Van Leeuw et Camus ; le Vice-gouverneur Moeller ; les Directeurs Claessens, Fallon, Pynaert ; et les représentants de l'Association des Planteurs de Café de la Colonie : Brock, Dupret, Godding, Gustin, Miny et Ringoet. Un court chapitre est consacré au café robusta.

La question des terrains se révèle donc encore, à chaque moment, d'actualité. Le planteur continue à faire des démarches et à prospecter pour accroître l'étendue des plantations selon les désirs du conseil d'administration. En avril 1929, il a levé 3.000 ha et en a trouvé 500 autres. Entre-temps, il a appris de l'administrateur territorial que la procédure avait été encore une fois changée : il faut faire une demande avec plan de situation, laquelle demande doit être envoyée à Stanleyville. Le gouverneur envoie ensuite son avis, défavorable ou favorable. Dans ce cas, on fait un levé et l'enquête de disponibilité. Si le colon avait été mis au courant, il aurait pu donc faire cela un mois plus tôt et faire tranquillement son levé ensuite<sup>459</sup>. Il va donc voir Hackars. Il a reçu un courrier de Théodore Heyse, lui conseillant de faire passer son terrain à la Planco « de suite ». En effet, depuis fin octobre 1928, il y avait une lettre à son adresse, envoyée par le service des terres à Stanleyville, demandant de marquer son accord à ce sujet. Forget avait oublié de lui envoyer (ici apparaît une des premières négligences de Forget, dont il sera question par la suite).

En mai 1929, le colon envoie un courrier au gouverneur de la province orientale<sup>460</sup>. Il demande :

- 1) l'achat d'une parcelle à Ogondjo-Logo : 500 hectares actuellement concédés à Fernand Delmotte sous le contrat d'occupation provisoire no. 3310 du 10 novembre 1927 ;
- 2) l'achat d'une parcelle à Mè, territoire de Mahagi de 250 hectares, destinée à usage agricole ;
- 3) l'achat d'une parcelle sise à Kai, territoire de Mahagi d'une superficie de 250 hectares, destinée à usage agricole ;
- 4) la location d'une parcelle sise à Mè de 2.750 hectares, destinée à l'élevage, avec un bail emphytéotique de 60 ans.

Il se rend à Irumu, poste lui-même la demande et l'envoie à Stanleyville. En juillet, ils apprennent de Hackars qu'ils n'obtiendraient pas les terrains près de chez eux mais qu'on les enverrait dans « le fameux triangle » (voir plus haut note sur le « triangle » en 1927, à la p. 168). Le colon, en train de développer une plantation, après avoir vécu dans la région huit années comme employé des Mines, connaît bien l'environnement et il analyse la situation avec lucidité :

---

<sup>459</sup> ARCV. Correspondance Fernand Delmotte, 03/04/1929, Liasse no.94

<sup>460</sup> ARCV. Correspondance Fernand Delmotte, 08/05/1929, Liasse no.75



On veut sans doute, dans un but de spéculation, arrêter le développement de la colonisation ici — comme on l'a fait au Kivu où le Comité n'a pas encore accordé de concession depuis sa création. Si le Comité du Kivu reprend l'Ituri, les Mines de Kilo en feront partie (comme les Grands Lacs au Kivu). Et tout l'Est de la Colonie sera entre les mains de ce puissant groupement : Comité des Grands Lacs, Mines de Kilo. C'est-à-dire de quelques personnes. On fera de la réclame pour ces pays et on vendra les terrains très chers<sup>461</sup>.

En revanche, à la fin de l'année, en novembre 1929, il reçoit une bonne nouvelle. Il apprend que, la mise la valeur des 500 hectares étant suffisante, il ne doit pas presser les travaux de mise en culture des 185 hectares restants. Nous voyons ici combien la « mise en valeur » revient dans les discours et dans les faits, comme une contrainte et une injonction auxquelles nul ne peut se soustraire. Le 28 décembre, il relate que « l'administrateur est venu — par ordre — faire la constatation de mise en valeur de nos 500 hectares ici ». Le poids de l'administration s'exprime parfois sous des formes contradictoires.

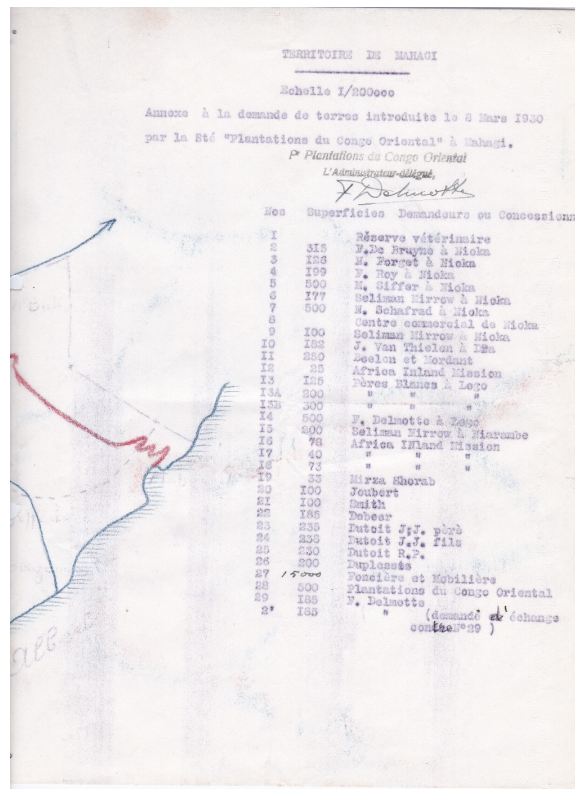
L'année 1930 est consacrée, en plus des travaux de la plantation, à des constructions immobilières et au commerce, à d'incessantes démarches pour les terrains. Cette question revêt une grande importance, non seulement pour une plantation de café, mais elle est aussi extrêmement complexe dans l'histoire de la Planco — et l'on peut penser, aussi pour toutes les activités qui se sont déroulées dans la colonie. On trouve dans les archives un très grand nombre de courriers sur l'obtention, l'acquisition, la location, l'échange, sous différentes formes : bail emphytéotique, achat ou vente de terres. Ces courriers ou ces documents émanent de toutes sortes de personnes : de l'administrateur-délégué, du président du conseil d'administration, du personnel européen en Ituri, de sociétaires et, bien sûr, d'agents de l'administration locale ou de la métropole ; il y a aussi des documents de société, des contrats, des plans. Un fait complique énormément les choses pour notre entreprise, c'est que le colon acquiert aussi des terrains à titre personnel : il en a obtenu avant la constitution de la Planco (1925) et il continue à en acquérir pour ses affaires personnelles, qu'il mène en parallèle de sa gérance de la société. Cela est source de tensions, avec le conseil d'administration, qui commencent déjà à apparaître à la fin de l'année 1930 et s'amplifient par la suite.

Cela a commencé par les 500 hectares que l'ancien fonctionnaire avait prévu de recevoir et dont il faisait apport à la société lors de sa création en 1926 — opération qui s'est révélée plus difficile que prévu. En novembre 1930, lors d'un conseil d'administration houleux à Tournai, les sociétaires s'opposent à la manière dont le directeur au Congo veut gérer certains terrains ou les vendre à la Planco. Par ailleurs, il est difficile, au travers des archives (cela demanderait un travail beaucoup plus approfondi que

---

<sup>461</sup> ARCV. Correspondance Fernand Delmotte 10/10/1929, Liasse no.75





*Illustration 39: Occupants des propriétés dans la région de Mahagi*

Voici la transcription des parcelles et de leurs occupants (en Annexe 14 aussi) :

	Superficie		Demandeurs ou concessions	
1			Réserve vétérinaire	
2	315	V.	DE BRUYNE	Nioka
3	126	E.	FORGET	Nioka
4	199	F.	ROY	Nioka
5	500	M.	SIFFER	Nioka
6	177	Seliman	MIRROW	Nioka
7	500	N.	SCHAFRAD	
8			Centre commercial	Nioka
9	100	Seliman	MIRROW	Nioka
10	182	J.	VAN THIELEN	Dra
11	250		MORDANT	
11	250		BEELEN	
12	25		Africa Inland Mission	
13	125		Pères Blancs	Logo
13A	200		Pères Blancs	Logo
13B	300		Pères Blancs	Logo
14	500	Fernand	DELMOTTE	Logo
15	200	Seliman	MIRROW	Niarembe
16	78		Africa Inland Mission	
17	40		Africa Inland Mission	
18	73		Africa Inland Mission	
19	33	Mirza	SHORAB	
20	100		JOUBERT	
21	100		SMITH	
22	185		DEBEER	
23	235	J.J. père	DUTOIT	
24	236	J.J. Fils	DUTOIT	
25	230	R.P.	DUTOIT	
26	200		DUPLESSIS	
27	15 000		Foncière et immobilière	
28	500		PLANCO	
29	185	Fernand	DELMOTTE	
29'	185	Fernand	DELMOTTE	

Tableau 17: Région de Mahagi. Contenu des parcelles et de leurs occupants

[Annexe à la demande de terres introduite le 8 mars 1930 par la Société « Plantations du Congo oriental »]

La mission des Pères Blancs de Logo apparaît aux numéros 13, 13A et 13B avec 625 hectares. Théodore Heyse note, en 1947, qu'il serait utile d'avoir une liste aussi complète que possible des cessions et concessions aux associations religieuses depuis les débuts de l'État indépendant, ce qui serait « un document précieux »<sup>463</sup>. Il l'a donc ensuite réalisée dans un autre mémoire *Associations religieuses au Congo belge et au Ruanda-*

<sup>463</sup> Heyse 1947 : 8

*Urundi. Législation générale – cessions et concessions 1939-1947, en 1948*<sup>464</sup>. On peut y voir toute l'étendue des terrains de la mission des Pères Blancs, en plusieurs endroits de l'Ituri et jusqu'en Uélé et dont le représentant légal est, à chaque fois, Mgr Matthyssen. Il y a 19 concessions qui vont de 2,5 ares à 405 hectares. Certaines sont proches de la Planco, comme à Logo avec 100 et 75 hectares, qui correspondent sans doute à la mission dont parle le planteur ; et aussi : 5 hectares à Mahagi, 155 hectares à Nyarembe, 150 hectares à Fataki, 2 hectares à Irumu et 87 ares à Bunia.

Des personnes bien connues à la Planco sont visibles, dans l'*Annexe à la demande de terres introduite le 8 mars 1930 par la Société « Plantations du Congo oriental »*, comme Forget et Siffer, qui ont été tous deux des employés des mines de Kilo-Moto, avec respectivement 126 hectares pour le premier et 500 hectares pour le second. Dans le cas de Siffer, il fait partie des « anciens fonctionnaires méritants » qui ont obtenu une « concession gratuite pouvant atteindre 500 hectares » au titre du décret du 29 janvier 1924, comme nous l'avons vu avec la législation sur les terres. Ces anciens fonctionnaires ayant obtenu ces 500 hectares, apparaissent, dans la publication de Heyse, au nombre de 54. Parmi ceux-ci, fait étonnant, il y a les *Plantations du Congo oriental*, qui sont reprises en no.53 de la liste<sup>465</sup> — et non Fernand Delmotte lui-même. Il y est question en ces termes, d'un « terrain dont Fernand Delmotte pourrait faire don à la société en vertu de l'apport, par un ancien fonctionnaire, d'une concession gratuite en occupation provisoire de terres agricoles rurales. Sous réserve que ces procédures soient acceptées ». Ces remarques, écrites en 1947, montrent toute l'ambiguïté de la situation dans laquelle l'ex-ingénieur des mines a été placé, alors que la problématique de ces 500 hectares a été depuis longtemps résolue, concrètement et administrativement, à cette date. On peut dès lors s'interroger : les instances administratives auraient-elles laissé traîner les choses sans jamais clôturer vraiment ce dossier ? Doit-on en déduire que Moulaert a soigneusement évité de donner le compte complet des années comme fonctionnaire et d'y ajouter une bonne note comme il est demandé dans le décret de 1924, pour nuire au colon ? Avec les archives, nous pourrions apporter le point de vue du colon, des représentants gouvernementaux et des réponses fragmentaires.

Les surfaces attribuées à des colons ou des entreprises sont très variables, comme on peut le constater sur la demande effectuée en 1930 : de 25 hectares pour *l'Africa Inland*

---

<sup>464</sup> HEYSE Théodore, 1948, « Associations religieuses au Congo belge et au Ruanda-Urundi. Législation générale - cessions et concessions 1939-1947 » dans *Mémoires. Section Hum. Sc. Tome XV, no.3*, Bruxelles, Institut Royal Colonial Belge (coll. « Hum. Sc. »), vol.3, p. 157.

<sup>465</sup> HEYSE Théodore, 1947, *Grandes lignes du régime des terres du Congo belge et du Ruanda-Urundi et leurs applications, 1940-1946*, s.l., Librairie Falk fils, vol.15, p.136.

*Mission*<sup>466</sup> en no.12 (auxquels il faut ajouter 78, 40 et 73 hectares en no.16, 17 et 18) à 15.000 ha pour la société Foncière et immobilière en no.27. Nous notons au passage la présence de la mission chrétienne originaire d'Amérique du nord : c'est une parmi les nombreuses missions qui ont joué un rôle dans l'évangélisation du Congo. Comme le note Stengers, l'évangélisation (surtout par les missions catholiques) a donné lieu à une activité particulièrement intense. En effet, le nombre de missionnaires travaillant au Congo atteignit jusqu'à un cinquième de la population européenne active, note-t-il<sup>467</sup>.

Nous voyons apparaître les 500 hectares de la Planco en no.28 et les 185 ha du colon en no.29 et 29'. On voit aussi au no.14 : « F. Delmotte à Logo », cela signifie, sans doute, que c'est une acquisition à titre personnel. Nous avons aussi, ailleurs dans les archives, la trace de terres lui appartenant depuis 1925, avec un contrat d'occupation provisoire, sur la commune de Nioka, Ce terrain, au contrat no.2431 en date du 12 septembre 1925, accorde « la location provisoire en vertu de l'Arrêté royal du 3 décembre 1923 sur la vente et la location d'un terrain à usage agricole ou à l'élevage (souligné dans le texte) d'un terrain de 500 ha »<sup>468</sup> dont nous mettons la copie en Annexe 7. Nous voyons sur ces documents toute la complexité de l'occupation exercée par les colons, dans la région de l'Ituri et le rapport compliqué qu'ils entretiennent avec les propriétés foncières qui se louent, s'échangent, s'achètent etc.

Rien que dans les échanges épistolaires autour de l'année 1930, un bon nombre de courriers font référence aux besoins en terres et montrent les incertitudes dans lesquelles se trouve plongé un colon, face aux règlements de la métropole :

Je crains que l'on classe nos demandes de terrains et que l'Ituri soit absorbé par le Comité du Kivu. (16/10/1929)

J'apprends aussi que la mise la valeur des 500 ha étant suffisante, je ne dois pas presser les travaux de mise en culture des 185 ha restants. (27/11/1929)

Forget a vu le Gouverneur à Stanleyville. Le gouverneur a écrit qu'ils ne pourraient obtenir ces terrains parce qu'il y a de l'occupation indigène et manque de main-d'œuvre et qu'ils devaient chercher ailleurs (souligné dans la lettre). Il n'y a pas eu enquête. C'est donc une réponse singulière ! Je voulais aller voir le gouverneur immédiatement mais il quittait la région. (12/12/1929)

L'administrateur est venu - par ordre - faire la constatation de mise en valeur de nos 500 ha ici. (28/12/1929)

Nous avons eu la visite de Hackars : « Quel magnifique domaine vous aurez ici dans deux ou trois ans ! », a-t-il dit. Aussi tenons-nous bien, nous ne devons

---

<sup>466</sup> Africa Inland Mission : mission chrétienne créée par Peter Cameron Scott, missionnaire américano-irlandais. Voir wikipedia [https://en.wikipedia.org/wiki/Peter\\_Cameron\\_Scott](https://en.wikipedia.org/wiki/Peter_Cameron_Scott)

<sup>467</sup> (Stengers 2005 : 206)

<sup>468</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 16/09/1929, Liasse no.75

guère avoir d'amis ! (13/01/1930)

Nous avons eu la visite de Moeller, visite assez courte mais cependant assez détaillée. Le vent semble avoir complètement changé. On donne du terrain ici maintenant. Nous pourrions obtenir notre extension dès que nous aurons mis en valeur nos nouveaux terrains. On nous réservera l'extension. (13/01/1930)

Je rentre d'une randonnée de 2.000 km de 5 jours à la recherche du gouverneur. Je l'ai heureusement rejoint à Bombili. J'ai eu un entretien avec lui (...) je dois aller voir Hackars. (21/01/1930)

Demande de terrains au gouverneur Moeller : achat d'une parcelle de terres sise à Mè territoire de Mahagi d'une superficie de 500 ha, destinée à usage agricole et 2) location d'une parcelle de terre sise à Mè de 2.500 ha destinée à l'élevage (27/01/1930)

Hackars a fait une enquête sommaire d'où il résultait que le terrain est libre. Le résultat n'est donc pas douteux. ( 28/01/1930)

Hackars a envoyé une copie d'un courrier du gouverneur. Celui-ci donne son accord pour l'échange du terrain de 185 ha contre un terrain de même superficie à choisir aux environs du mont Mè et pour l'octroi d'un bail emphytéotique (et non la propriété) d'un terrain d'une superficie de 500 ha au mont Mè. Il ne peut donner suite à la demande relative à un terrain de 200 ha au mont Mè. Le bail est fixé à 10 fr l'hectare pour culture et 5 fr pour élevage. Donc 2.500 ha coûteront 12.500 fr par an<sup>469</sup>. (11/02/1930)

La politique du gouvernement est si instable que tout peut changer en un an. (20/02/1930)

Le gouvernement en quête d'argent par tous les moyens a trouvé une intéressante formule pour augmenter les revenus (...) Le gouverneur accepte la demande de terrain à Ogondjo-Logo avec un bail emphytéotique : en faisant changer de titulaire (de Fernand Delmotte à la Planco) et passer le taux du loyer de 1.250 fr à 5.000 fr. Et en cas d'achat, faire passer la valeur de 25 à 100 fr. Or, le bail emphytéotique de 1929 et 1930 est payé depuis longtemps. Il est préférable de l'obtenir en bail emphytéotique puis de le céder à Planco. La Planco pourra obtenir 500 ha directement du gouverneur. (27/03/1930.)

J'ai été à Irumu pour les terrains. Il n'y a positivement rien à faire pour activer les choses. On se heurte à une évidente mauvaise volonté de la part de l'administration. Un exemple : on avait écrit à l'administrateur que nous devons fournir en 5 exemplaires une note détaillant notre programme d'exploitation, nos moyens etc. Je réponds à l'administrateur en donnant en 5 exemplaires les renseignements demandés. Tout le dossier vient de revenir à Mahagi. Les renseignements « ne peuvent être donnés sous forme de lettre à l'administrateur ». (06/03/1931)

Demande officielle des terrains. Plans détaillés (8/03/1930)

A Irumu on ne s'était pas aperçu au service des terres du nouvel arrêté royal, autorisant les bénéficiaires de baux emphytéotiques à acquérir la propriété. J'ai dû leur montrer. Par contre on m'a communiqué une ordonnance portant la durée des baux emphytéotiques à 99 ans. C'est déjà mieux. Mais, fais le calcul de ce que produiront 5.000 fr (location de 500 ha) payés annuellement avec intérêts composés ! Tout cela finira par s'arranger car nous serons tenaces et pas disposés à nous laisser faire, mais il faut avouer que l'administration coloniale est déplorable. Aucune compréhension un tant soit peu large des choses, aucune suite dans les

---

<sup>469</sup> Si nous faisons le compte des terrains acquis pour la Planco avec ces indications, nous avons donc ici la superficie de 1.185 hectares, chiffre qui est repris plus tard dans les archives dans le document « Rapport Mission Planco », qui fut un audit réalisé en 1946 par Hubert Leys, Liasses no.20 version expurgée et no.56, version intégrale

idées, aucun programme. (26/12/1930)

J'ai reçu un courrier du gouverneur qui donne son accord pour l'échange du terrain de 185 ha contre un terrain de même superficie à choisir aux environs du mont Mê et pour l'octroi d'un bail emphytéotique (et non la propriété) d'un terrain d'une superficie de 500 ha au mont Mê. Il ne peut donner suite à votre demande relative à un terrain de 2.500 ha au mont Mê (20/02/1930)

À la suite de toutes ces tractations, le résultat des demandes montre qu'ils ont à la Planco, désormais, un nouveau lot de 685 hectares situé au mont Mê, à 10 km du centre de Logo, ce qui donne une propriété de 1.185 hectares.

### **Une concurrence acharnée**

À cette époque, nous constatons aussi une concurrence très rude pour obtenir des terrains, entre les divers protagonistes qui sont en train de s'installer dans l'Ituri. En effet, la SHUN a demandé aussi l'autorisation d'établir des pêcheries à Mahagi-Port. La SHUN est la Société du Haut-Uélé et du Nil, dont nous donnerons des détails plus bas. Dès 1927, 1928 et 1929, le colon fut conscient qu'il fallait prendre position et réagir rapidement s'il voulait avoir les moyens de monter correctement son entreprise : il eut l'idée de demander 500 ha à Ogondjo et 500 ha au Lac (Mahagi-Port)<sup>470</sup>. Il acquit donc des parcelles pour la société au Lac où, dans un premier temps, il construisit des entrepôts pour faciliter le transit des matériaux, marchandises et matériels qui arrivaient de Belgique :

Mahagi-Port : j'ai convenu avec Hackars de demander un terrain pour y établir un entrepôt. (...) L'essentiel est d'y être installés les premiers (...) Cela coûtera assez cher car il faudra le faire au mortier de ciment et le couvrir en tôle contre les incendies. Je crois cependant que contre les fourmis blanches nous pourrions nous contenter de faire un lit de béton pour le séparer de la fondation.<sup>471</sup>

Rapport à la SHUN et Moulaert : il faut obtenir du terrain et alors nous ne pourrions être étouffés<sup>472</sup>.

Nous comprenons au travers de ces réflexions que la SHUN travaille pour les grandes entreprises et tout particulièrement pour les Mines, avec lesquelles elle signe de nombreux contrats. « L'arrière-pensée de la SHUN doit être d'obtenir l'exploitation du Port de Mahagi comme elle a déjà eu celle de Kasassenie (ou Kasenye) », estime le planteur<sup>473</sup>. Il a donc l'intention de faire la même démarche et, suivant le conseil du commissaire de district, il va demander le terrain « industriel » nécessaire, ce que la SHUN n'a pas fait. Il

<sup>470</sup> ARCV,Correspondance Fernand Delmotte, 17/01/1927, Liasse no.75

<sup>471</sup> ARCV,Correspondance Fernand Delmotte, 06/04/1929, Liasse no.75

<sup>472</sup> ARCV,Correspondance Fernand Delmotte, 13/08/1928, Liasse no.75

<sup>473</sup> ARCV,Correspondance Fernand Delmotte, 26/12/1930, Liasse no.76



compte profiter de ses bonnes relations avec Hackars, pour demander le premier l'exploitation du port. C'est important, note le colon, car à Kasenye on doit payer 120 ou 140 fr par tonne à l'entrée ou à la sortie. Pour la Planco, ayant fait les premiers la demande, si les autres l'obtiennent, ils devront soumissionner à des prix plus bas que les leurs, qui sans doute n'atteindront pas les mêmes chiffres que ci-dessus. Ils paient à cette époque au gouvernement environ 60 fr par tonne.

Nous pouvons voir quels étaient les ports qui permettaient d'exporter via le lac Albert, en 1925, sur cette carté établie par Jean Claessens dans son étude sur « *Le Haut Ituri et l'Uélé oriental pays de colonisation : installation d'une ferme expérimentale* » : Kasenye au Sud et Mahagi-Port au nord (consulter la carte en Annexe 22) :

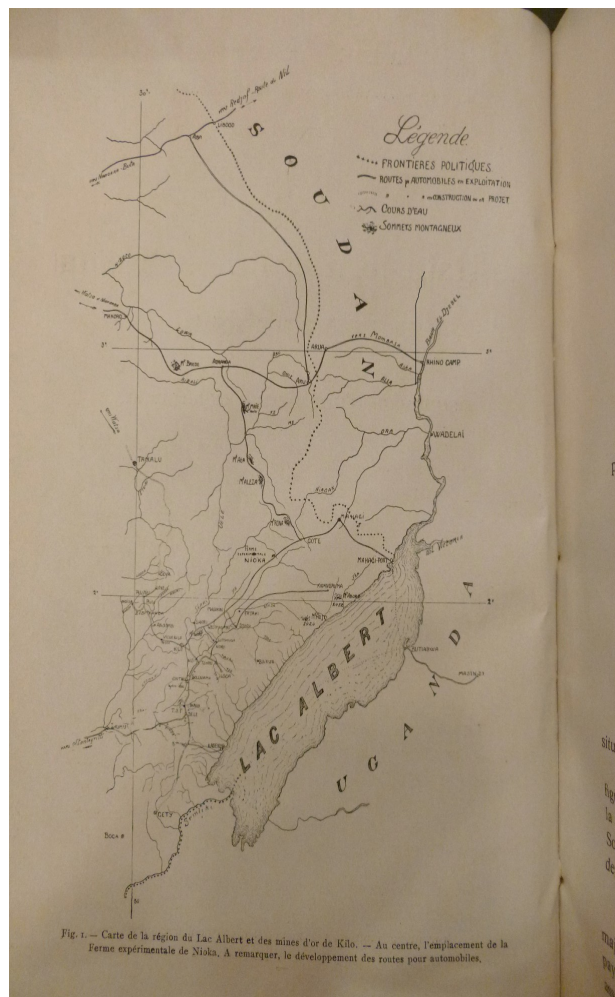


Illustration 40: Carte de l'Ituri. On voit Mahagi-Port au nord et Kasenye au sud

[Claessens. 1925]

La SHUN (Société du Haut-Uélé et du Nil) : c'est une société congolaise à responsabilité limitée (S.C.R.L.) au capital de 30.000.000 de francs, située à Aba (presque à la frontière nord, dans la Province orientale, district du Haut-Uélé, au nord de Watsa), et

dont l'activité est le commerce en général, importation, exportation<sup>474</sup>. Nous croisons cette « société congolaise à responsabilité limitée » à maintes reprises dans les archives de la Planco : par exemple, nous trouvons un extrait du Moniteur belge de 1931, p. 5626, et la convocation à l'assemblée générale du 12 octobre 1931<sup>475</sup>.

La SHUN assurait la liaison entre des villes et des lieux importants dans cette région d'Afrique centrale : Redjaf sur le Nil, Buta sur l'Itimbiri, Rhino Camp sur le Nil, Medje dans le district de l'Ituri, Arua, Ara, Watsa, Arebi, Moto, Gombari, Andudu, Wemba, Pawa, Kassena, le lac Albert, Faradje, Kilo, Arabi — peut-on lire dans la revue *Le Monde colonial illustré* de 1928<sup>476</sup>. On lit aussi dans Heyse (Heyse 1947 : 177) que la SHUN avait des terrains un peu partout, 7 en tout et plus particulièrement un de 120 ha à Nioka, district de Kibali-Ituri, destiné à l'élevage. Son activité était fortement liée aux Mines d'or de Kilo et Moto, étant située dans la même région et, comme on l'a vu, très bien placée.

À cette époque, le développement industriel de la région était envié par d'autres pays, semble-t-il. Nous lisons, dans le *Journal le Tamatave : Journal républicain indépendant*<sup>477</sup>, que depuis le ministre des colonies Franck en 1919, qui décida d'industrialiser tout ce qui pouvait l'être, la région des mines de Kilo-Moto s'était considérablement développée. « Le pays contraste singulièrement avec la plus grande partie de notre Congo », affirme le député français Pierre Perreau-Pradier. Il décrit la région : pour atteindre le district aurifère, il faut débarquer à Mombasa, atteindre Kisumu, Juija, Nama-agali, Masindi, Butiaba, Kasenge et de là gagner Kilo, qui est à 40 km du lac Albert. Une route carrossable qui relie Kasenge à Kilo est parcourue par des chars attelés à des bœufs et par des camions automobiles. Massindi-Port est relié à Butiaba sur le lac Albert par un service automobile qu'a créé une société belge dont les actionnaires touchent de sérieux bénéfices...

En mettant cet épisode dans son contexte, nous voyons bien apparaître la situation particulière de l'Ituri. Dans les années 1920, le développement du réseau routier interne par la Régie des Mines d'or de Kilo-Moto avait stimulé le colonat, rappelle Jewsiewicki<sup>478</sup>. Le

---

<sup>474</sup> HEYSE Théodore, 1947, *Grandes lignes du régime des terres du Congo belge et du Ruanda-Urundi et leurs applications, 1940-1946*, s.l., Librairie Falk fils, vol.15., p.177

<sup>475</sup> ARCV, Documents d'entreprise, Moniteur belge de 1931, Liasse no.8

<sup>476</sup> *Le Monde colonial illustré : revue mensuelle, commerciale, économique, financière et de défense des intérêts coloniaux*, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97591357>, janvier 1928, consulté le 25 juillet 2016.

<sup>477</sup> PERREAU-PRADIER Pierre, 1921, « Au Congo belge, la Belgique nous montre l'exemple », *Le Tamatave : Journal républicain indépendant*, 8 juin 1921, n° 861. Consultable sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6114287k/fl.image.r=kasenge?rk=21459;2>

<sup>478</sup> (Jewsiewicki 1979 : 562)

caractère étranger du groupe des éleveurs et des planteurs, qui s'installèrent alors, inquiéta l'Administration métropolitaine qui confia la politique locale à la Régie des Mines d'or.

Odile Goerg, dans *L'Afrique des routes*, note que les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ont été des moments de rupture où les rythmes de circulations s'accéléraient<sup>479</sup>, avec la suppression de la traite atlantique, la montée de pouvoirs politiques expansionnistes, l'évolution des techniques de communication et la conquête progressive par les Européens. Une voie s'ouvrit alors vers l'intérieur, utilisant le bateau à vapeur, le chemin de fer ou encore des routes carrossables. De nouveaux modes de communication touchèrent de larges portions de territoires auparavant isolés. C'est dans ce cadre que nous trouvons une carte sur *Les chemins de fer et les centres miniers*, qui nous permet de situer l'Ituri dans le paysage africain :

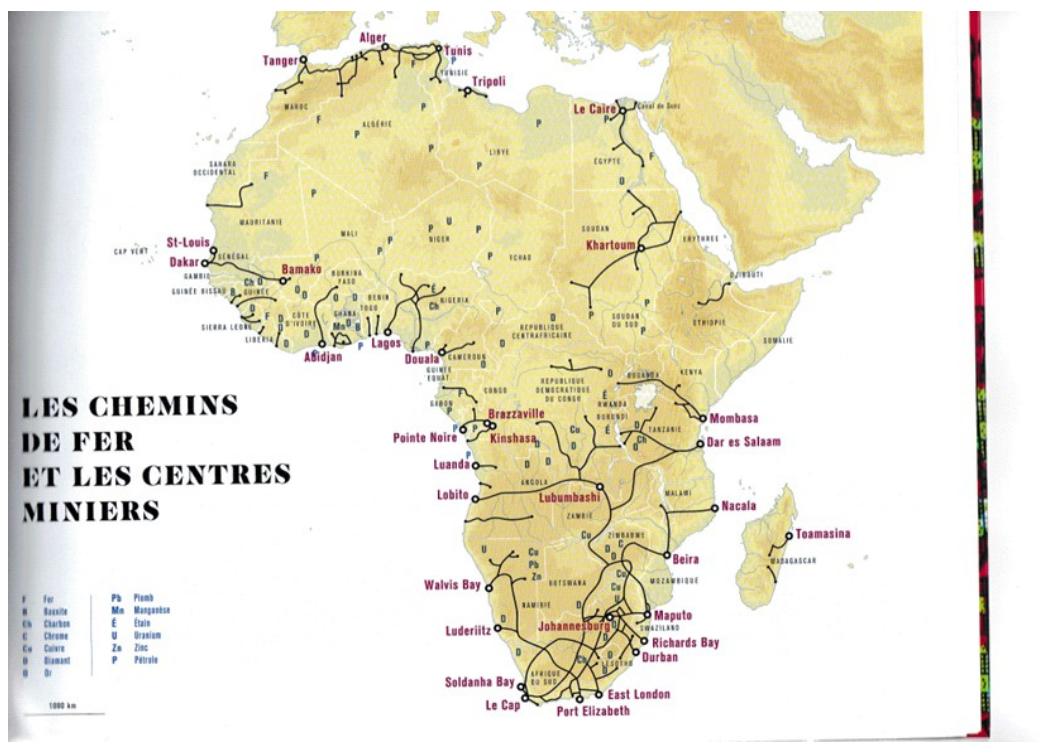


Illustration 41: Les chemins de fer et les centres miniers en Afrique

[Les chemins de fer et les centres miniers. Exposition *L'Afrique des routes*, p.209]

L'ex-ingénieur des Mines qui avait été en conflit avec Moulaert, se trouvait donc pris dans ce contexte politique et, en devenant colon dans la région, comptait tenir tête aux grandes entreprises avec quelques-uns de ses amis et faire bloc contre elles. Nous verrons ce qu'il en est advenu...

<sup>479</sup> GOERG Odile, 2017, « La révolution des routes XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles » dans *L'Afrique des routes. Histoire de la circulation des hommes, des richesses et des idées à travers le continent africain*, Péronnas, Actes sud (coll. « Musée du quai Branly - Jacques Chirac »), p. 204-213.

## Évolution des plantations

Les terrains acquis et le décor ayant été planté, nous allons étudier quelle a été l'évolution des plantations durant cette période : d'abord les cultures, puis les améliorations apportées à la situation des caféiers, ensuite leurs ennemis et les actions menées contre eux. Nous avons vu plus haut une modélisation des processus qui doivent être menés de façon rigoureuse les uns après les autres, nous allons donc voir comment ils ont été effectués durant cette période.

Le colon a fini de planter, fin mai 1929. Ils ont alors près de 210.000 caféiers en place. Ils ont été plantés très soigneusement. Certains commencent à bourgeonner. Au mois de juillet, il décortique et trie le peu qu'il a et le fait expertiser par Kermans<sup>480</sup>, « un exportateur d'Anvers », qui affirme qu'il est très beau et qui l'admire<sup>481</sup>. Il envoie un échantillon à Firmin Gualbert en novembre 1929, mois où il commence la récolte. « Malheureusement, note-t-il, les Brésiliens jettent beaucoup de café sur le marché, ce qui fait baisser les prix ». Il a lu dans le *Standard*, journal du Kenya, que l'Institut du café, l'organisme régulateur du Brésil, était à court d'argent.

En 1930, il procède à de nouveaux défrichements et 35 hectares sont en préparation dans la nouvelle concession du mont Mê avec un deuxième labourage. Pour ces opérations, ils emploient 120 bœufs. Cette pièce sera mise en café durant l'exercice 1930/31 : les semis sont en place. Dans la nouvelle concession, une route de 6,5 km a été réalisée : elle doit permettre d'atteindre l'exploitation et le long de laquelle seront placées les parcelles de culture. L'année 1930 est très pluvieuse, avec de nombreuses floraisons et une « production un peu excessive par arbre ». Beaucoup d'arbres donnaient alors leur première récolte. Le 20 avril 1930, la récolte est achevée<sup>482</sup>.

Au mont Mê, 95 hectares supplémentaires ont été mis en culture, prêts à recevoir les caféiers. En février 1931, un grand nettoyage d'Ogondjo est effectué par les hommes après que les bœufs ont travaillé la terre pour la seconde fois<sup>483</sup> : le colon veille à ce que la plantation soit bien entretenue, avec l'élimination du chiendent et des herbes indésirables, en permanence. En mars 1931, ils entament les labours sur de nouvelles parcelles. Le directeur décrit le terrain du Mê. Il se présente très bien, les pentes sont plus douces et l'altitude est un peu plus élevée en moyenne qu'à Logo : près du Mê, elle atteint

<sup>480</sup> Nous ne savons pas qui est exactement ce Kermans. Nous trouvons seulement des traces d'une publication *Nécessité du certificat d'origine pour les cafés du Congo belge* écrite par un H. Kermans, dans (Leplae 1936) et dans (Hatungimana 2008) : Kermans, H. et Lalière, A., *Le café, t.1*, Anvers, 1931

<sup>481</sup> ARCV. Correspondance Fernand Delmotte, 06/07/1929, Liasse no.75

<sup>482</sup> ARCV. Correspondance Fernand Delmotte, 22/04/1930, Liasse no.76

<sup>483</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 20/02/1930, Liasse no.76

approximativement 1.900 m, 50 de plus qu'à Logo, pour redescendre vers la rivière Awo qui est sensiblement au même niveau. La plantation, le 30 avril 1931, est constituée de 194 hectares de café contenant 370.800 plants de caféiers, dont 265.000 sont en rapport et le colon prévoit une production de 155 grammes par caféier. La plantation est évaluée par le directeur à 5,70 fr. le plant, soit 2.113.560 fr. ; il donne l'âge de production : la plus grande partie des caféiers ont 5 ans.

En 1932, la superficie plantée de café est de 249 hectares ; 141 ha sont en préparation et en attente des pluies pour le repiquage des jeunes caféiers. En janvier, ils continuent de labourer au Mè, pour atteindre approximativement 90 à 100 hectares au total. Au 15 août, 120.000 plants sont mis en terre au Mè dans les nouveaux champs préparés et 50.000 à Logo en remplacement et aussi pour l'extension de 10 hectares. Cela porte le total des caféiers en place au nombre de 751.000, qui occupent 350 hectares (2.100 par hectare). Toutes les routes carrossables pour desservir les champs ont été exécutées (45 km de routes), ainsi que les semis de plantes de couverture et coupe-vent à différents points particulièrement exposés. Ces derniers représentent en surface 16 hectares. Le planteur espère, si les conditions se maintiennent ultérieurement, avoir effectué, pour le mois d'avril 1933, la mise en café de 500 hectares et d'un million de plants. Le climat de l'année apparaît variable : il y a d'abord une saison sèche terrible en janvier et février, puis la pluie ; mais l'ensemble de la saison manque d'eau dans cette zone alors qu'à Nioka, ils sont « littéralement noyés ».

En 1933, la plantation est totalement équipée : elle est constituée de deux plantations, de pépinières, 50 km de routes carrossables et chemins d'exploitation et 10 hectares de bois. Le prix d'un hectare est estimé à 3.000 fr, un plant à 1,67 fr. En 1934, 354 hectares de café sont en culture et 35 autres attendent d'être mis en place. On compte 693.000 caféiers, soit 220.000 de plus qu'en 1933.

En 1934, 354 hectares de café sont en culture et 35 autres attendent d'être mis en place. On compte 693.000 caféiers, soit 220.000 de plus qu'en 1933. L'évolution de la plantation, depuis sa création, peut être résumée dans ce tableau :

Caféières	Hectares
1927/28	20
1928/29	119
1929/30	154
1930/31	194
1931/32	194
1932/33	249
1933/34	354

Tableau 18: Évolution de la surface des caféières

On pourra voir, dans les tableaux suivants, l'évolution de la production de café de 1928 à 1934 et la somme totale en kilos produite durant cette période.

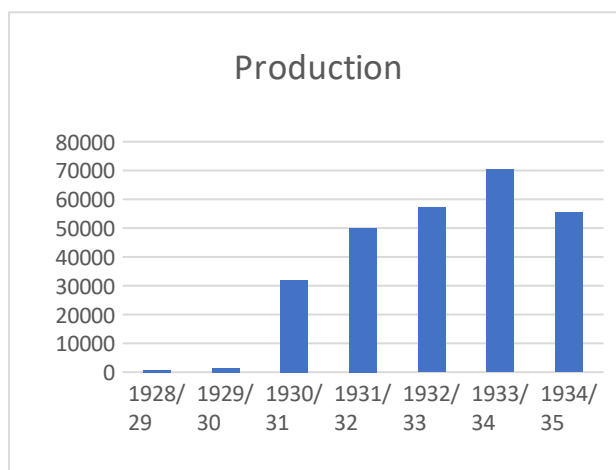


Illustration 42: Production en kg. 1929-1935

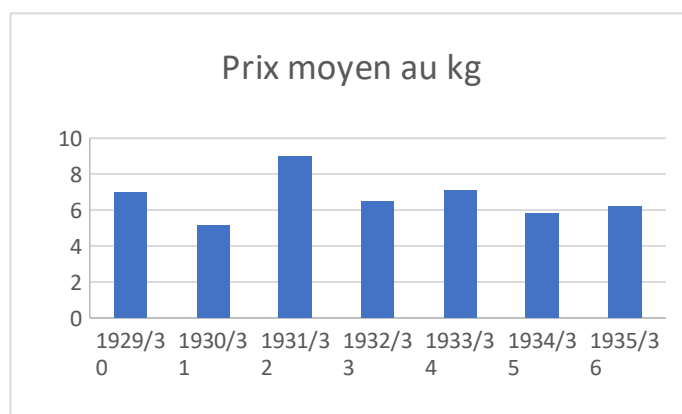


Illustration 43: Prix moyen des ventes au kg. 1929-1935

La plantation est devenue importante, si on la compare à celles du Kivu. En effet, Guillaume Léonard, dans son recueil de témoignages de planteurs au Kivu, note que la superficie moyenne y était de 30 hectares<sup>484</sup>.

<sup>484</sup> Guillaume Léonard, « Un divorce belge : expériences contrastées du planteur belge de café au Kivu (1945-1960) », *L'Afrique belge aux XIXe et XXe siècles : nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, 2014, p. 207228.

## Améliorations apportées aux cultures

Dans la culture du café, il y a la plantation elle-même avec des opérations non seulement culturelles mais aussi des traitements d'amélioration des caféiers et de lutte contre leurs ennemis ou parasites. Nous allons voir quelles ont été les actions d'amélioration mises en œuvre durant cette période.

Le colon fait état du soin qu'il prend de la protection des plantations par la mise en place de l'ombrage. Ledreux<sup>485</sup> note qu'il est indispensable de protéger les caféiers : le caféier craint le vent, il fructifie et se développe mal dans les régions où les vents sont fréquents. Les brise-vent doivent être établis perpendiculairement aux vents dominants, comme par exemple : le Jacquier *Artocarpus integrifolia* ; le Rotra *Eugenia* ; le Filao *Casuarina* ; les *Terminalia* ; l'*Eucalyptus robusta* ; les bambous *B. gracilis*.

L'ingénieur des mines, devenu planteur, lit les spécialistes qui donnent des méthodes pour la culture du café et suit ce genre de directive pour avoir une plantation productive et entreprend d'ajouter des arbres au bord des routes, d'en planter pour le bois de construction et des arbres à fruits (bananiers, etc.) pour l'alimentation des travailleurs. Il avait semé des eucalyptus, à son arrivée, avec des semences venant de chez Vilmorin (société experte en semences potagères), qui commencent à se reproduire. Le choix des variétés est explicite : leur variété d'eucalyptus donne de très beaux produits à croissance rapide et bien droits. Une autre espèce, le Black-Wattle, pousse très rapidement : c'est un arbre pouvant donner du tanin et du charbon de bois ; ces deux essences sont propagées dans tous les fonds, avec l'avantage d'atténuer le grand froid qui entrave la croissance des caféiers placés à proximité des cours d'eau.



Illustration 44: À droite, le Black Wattle

[Photo du site BioNET-EAFRINET<sup>486</sup>

---

<sup>485</sup> (Ledreux 1934 : 39).

<sup>486</sup> Black Wattle ou encore *Acacia mearnsii*, voir le site BioNET-EAFRINET [https://keys.lucidcentral.org/keys/v3/eafrinet/weeds/key/weeds/Media/Html/Acacia\\_mearnsii\\_\(Black\\_Wattle\).htm](https://keys.lucidcentral.org/keys/v3/eafrinet/weeds/key/weeds/Media/Html/Acacia_mearnsii_(Black_Wattle).htm)

À la fin de l'année 1931, l'administrateur-délégué fait un voyage en Belgique et, lors de son retour, il profite de son passage à Nairobi pour acheter une collection d'arbres fruitiers : pommes, poires, prunes, pêches, amandes, abricots etc. et en espère une bonne acclimatation.

Prendre soin des plantations signifie aussi leur apporter des nutriments supplémentaires, telle la fumure des caféiers. Une étude est réalisée par le planteur pour savoir comment « nourrir » les plants : il constate qu'il faut 8 à 10 têtes de gros bétail pour fournir l'engrais nécessaire à la fumure de 1 hectare. Ce sont des chiffres importants : cela signifie, insiste-t-il, qu'il serait nécessaire d'y investir un capital « énorme ». Il en discute avec le conseil d'administration mais il hésite fortement à lancer ce type de programme, même s'il a le sentiment qu'il serait le meilleur, à cause du coût que cela entraînerait.

La question de l'engrais, qui est de première importance pour la qualité des cultures, doit être étudiée sous plusieurs angles : soit de l'engrais vert, soit de l'engrais chimique. Il est possible d'y ajouter ce que produira l'élevage. Le colon étudie ce qui doit être mis en œuvre progressivement pour le développement d'une bonne plantation. En effet, nous lisons dans Ledreux l'importance de la fumure, qui consiste à apporter des formes d'engrais aux caféiers. Elle permet l'augmentation de la production. Le sol est appauvri par la plantation et récupère ainsi ce qu'il a perdu. Une tonne de café enlève au sol : azote de 31 à 36 kg ; acide phosphorique de 4 à 5 kg ; potasse de 31 à 36 kg ; chaux de 3,9 à 4 kg (selon les variétés de café). Il faut donc compenser en apportant des engrais : organiques, minéraux, ou verts (exemples : légumineuses) à choisir en fonction des sols et de leurs besoins spécifiques. Il faut ajouter des cendres (résidus de production du café et autres), des engrais minéraux : engrais azotés, engrais phosphatés, engrais potassiques. Pour une plantation à Madagascar, le traitement est à appliquer en octobre/novembre, c'est-à-dire en période sèche et au début de la saison chaude et pluvieuse. Il donne ce conseil aux planteurs : avoir leur propre champ d'essai. Nous comprenons ainsi que ce n'est pas une science exacte que la culture du café, mais tout un art, qui consiste à connaître sa terre et ses caféiers, à observer comment ils réagissent aux conditions climatiques et édaphiques, pour comprendre ce dont ils ont besoin.

D'autres travaux sont menés sur l'ensemble du domaine : des travaux d'assèchement de marais et de soins dans les pépinières. Le planteur commence à bien connaître sa terre et à évaluer comment elle « vit » : il relate que « l'altitude est un peu élevée chez nous. Mais par des coupe-vent nous corrigerons cet inconvénient. Sans doute la production sera un peu plus faible mais, par contre, nous sommes assurés dès maintenant



d'avoir un très bon café »<sup>487</sup>. Il veille aussi à la fumure et fait des essais avec diverses méthodes : il pratique l'enfouissement de haricots comme engrais vert (haricots qui avaient été semés dans toute la plantation). Ensuite, il va évaluer si les résultats sont appréciables. Il lit la littérature sur la culture du café : Eberhart et Dafert<sup>488</sup>, « auteurs qui ont le plus étudié la chimie de la culture du café », notent que le tourteau de ricin brut qui contient 36,7 kg azote par tonne, 16,2 kg acide phosphorique et 11 kg de potasse, peut servir d'engrais vert. La culture du ricin est alors envisagée et un essai est lancé sur plusieurs années. L'ingénieur se mue donc, peu à peu, en agriculteur.

Alors qu'en 1933 la plantation est équipée, la méthode de culture est améliorée, non pas par des engrais chimiques mais par un engrais local qui est constitué de cendres de bois produites et achetées aux habitants de la région à raison de 90,85 fr la tonne : ils en ont épandu 200 tonnes. Cette cendre a été envoyée au « laboratoire de Gembloux » pour analyse et s'est révélée très riche : elle fournit 135 kg de potasse, 50kg d'acide phosphorique, 66 kg de calcaire, qui sont des produits directement assimilables.

Il est question, ici, du laboratoire de Gembloux. C'est une des onze facultés de l'université de Liège<sup>489</sup>. Elle a été fondée en 1860, c'est la plus ancienne institution belge d'enseignement et de recherche qui se consacre exclusivement à l'agronomie et l'ingénierie biologique. À l'origine « Institut agricole », en 1920, on lui voit appliqué un changement d'appellation et il devient l'« Institut agronomique de l'État » ; puis en 1965 « Faculté des sciences agronomiques de l'État ». Elle forme des universitaires et des ingénieurs capables de répondre aux attentes de la société dans les domaines de la protection de l'environnement, de la production, de la transformation et de la valorisation des bio-ressources. L'« Institut agricole » a joué un rôle important dans le développement des cultures au Congo belge dans un premier temps, puis s'est vu secondé par l'INEAC en 1934, comme nous le verrons plus loin. À plusieurs reprises, le planteur a envoyé des échantillons de terre, de cendres ou d'engrais verts pour en connaître la composition et ensuite avoir les moyens d'améliorer l'état de la terre pour le bien-être des caféiers.

Les caféiers ont aussi de nombreux ennemis. Il est nécessaire aussi de les identifier et d'évaluer comment lutter contre eux.

---

<sup>487</sup> ARCV Correspondance Fernand Delmotte, 30/10/1932, Liasse no.76

<sup>488</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 12/05/1932, Liasse no.76

<sup>489</sup> « Gembloux Agro-Bio Tech » dans *Wikipédia*, 2019, s.l., voir le site à l'adresse [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Gembloux\\_Agro-Bio\\_Tech&oldid=158773197](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Gembloux_Agro-Bio_Tech&oldid=158773197)

## Lutte contre les ennemis et parasites divers

Les caféiers ont donc des ennemis et la Planco n'a pas échappé à leurs attaques. Deux grands fléaux ont ravagé les plantations de caféiers dans le monde du milieu du XIX<sup>e</sup> au milieu du XX<sup>e</sup> siècle et causent des destructions considérables, signale Coste<sup>490</sup>. L'un est un champignon microscopique l' *Hemileia vastatrix* ou rouille et l'autre un insecte parasite du grain *Stephanodores hampei* FERR. Ledreux lui aussi détaille les maladies et ennemis du café<sup>491</sup>,<sup>492</sup> :

-Maladies cryptogamiques.

*Hemilia vastatrix* : attaque l'arabica. La nature du sol joue un rôle dans l'attaque et la défense des caféiers, plus que le climat. Ils résistent s'ils sont fumés.

Pourridié : attaques sur plants adultes et jeunes plants.

-Accidents physiologiques.

Apoplexie : parfois des plants vigoureux meurent subitement, sans explication connue.

-Ensablement : lors de cyclones ou de crues importantes. Il n'y a aucun remède pratique.

-Animaux : rats. Insectes : « borers » (exemple *xyloforus coffeae* Wurt)

Les cochenilles (lecanium), existent dans toutes les plantations de la colonie, elles sont accompagnées de fourmis qui transportent les œufs. Traitements possibles : insecticide ou application de fumier de ferme – le dernier étant le plus efficace.

En 1929, une attaque de vers a eu lieu : « il y a eu le *cut-worm* donc quelques pertes »<sup>493</sup>, signale le planteur. « Les *cut-worms* ont fait de grands ravages. Ils ne s'attaquent qu'aux petits arbres heureusement. J'ai mis tous les hommes à leur recherche. On en récolte tous les jours plusieurs décimètres cube. On enlève aussi des centaines de beaux jeunes arbres, environ 6.000 sur moins de 40 hectares. Depuis les premières pluies, ils disparaissent c'est-à-dire qu'ils se transforment en chrysalides, pour devenir un peu plus tard papillons. J'ouvrirai l'œil l'an prochain »<sup>494</sup>.

Il y a une terrible invasion de sauterelles dans tout le pays, en janvier 1931. Cependant, elles ne font rien au café mais dévastent les cultures vivrières : le petit champ de blé de 2 à 3 ha est complètement rasé. Le maïs et les haricots ont été protégés. En février et mars 1931, ce sont eux qui se voient attaqués par les sauterelles. Elles passent pendant trois jours au-dessus de la plantation et s'en prennent aux céréales mais pas aux caféiers. Les bananiers sont complètement déchiquetés. Le bétail ne trouve plus rien à manger. Ils n'ont pas eu de pertes mais si les pluies devaient tarder encore un peu cela

<sup>490</sup> (Coste René 1968 : 117-150)

<sup>491</sup> (Ledreux 1934)

<sup>492</sup> (Ledreux 1934)

<sup>493</sup> ARCV. Correspondance Fernand Delmotte, 03/05/1929, Liasse no.94

<sup>494</sup> ARCV. Correspondance Fernand Delmotte, 20/03/1929, Liasse no.94

pourrait bien se produire. La pluie les chasserait vers des régions plus sèches et ferait repousser l'herbe en quelques jours. La pluie tombe alors en abondance durant plusieurs semaines. Il a fait une sécheresse effrayante cette année 1931, contrairement à l'année 1930, constate le planteur.

En 1934, à cause de la sécheresse, 60.000 jeunes plants sont détruits. Le nombre de caféiers, de 220.000 en 1933, passe à 693.000. La production est seulement de 55.381 kg : il y a non seulement la sécheresse, mais aussi la baisse du cours du café. À cela il faut ajouter la famine, la disette, le gouvernement qui se montre tracassier et une annonce de réduction de traitements<sup>495</sup>.

Dans l'amélioration de l'environnement des caféiers, les cultures vivrière jouent un rôle important, non seulement pour l'alimentation des différents personnels ou comme moyens de recettes, mais aussi pour la bonne santé des terres et des plantations.

### **Le café mais aussi importantes : les cultures vivrières**

En 1930, environ 100 ha étaient consacrés aux cultures vivrières<sup>496</sup>. Ils vendent pour 21.160 fr de vivres (cultures de maïs, haricots, sarrasin et froment) mais rencontrent un problème dans la commercialisation. Jusque là, ils avaient vendu aux Mines, mais désormais, elles n'achètent plus de vivres : « Ils n'ont pas encore mis au point les cultures pour Européens », note le colon. Leplae, dans un article donnant *La situation économique au Congo belge en 1935/36* fait un rapport sur l'activité des Mines de Kilo-Moto<sup>497</sup>. Le personnel comptait 229 agents européens et 30.225 travailleurs « indigènes ». Les Mines avaient dépensé pour leur alimentation plus de 18 millions de francs : sur cette somme plus de 84,7 % avaient été versés aux cultivateurs indigènes.

Leplae dans cet article revient sur l'impôt indigène et les cultures obligatoires avec sa vision de la population colonisée. En Afrique centrale estime-t-il, comme l'« indigène » se procure sans effort notable tout ce qui lui est indispensable, s'il n'y était pas forcé, il pratiquerait exclusivement comme par le passé les cultures vivrières et ne planterait que le minimum nécessaire. Donc pour obtenir un perfectionnement et une extension de son agriculture Leplae justifie un système obligeant l'« indigène » à travailler par un double facteur : l'impôt annuel et la culture obligatoire de coton, palmiers, sésame ou autres récoltes vendables. Le Gouvernement avait poussé l'action des fonctionnaires territoriaux

<sup>495</sup> ARCV. Correspondance Fernand Delmotte, 22/01/1934, Liasse no.77

<sup>496</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Rapport sur l'exercice 1929/30*, Liasse no.6

<sup>497</sup> LEPLAE Edmond, 1937, « La situation économique au Congo belge en 1935-1936 », *Bulletin de l'Institut des Sciences Économiques*, 1937, vol. 8, n° 2, p. 263-297.

et des Agronomes d'État couplés aux résultats des stations expérimentales pour « développer l'agriculture indigène ». La logique capitaliste et libérale apparaît clairement dans cette vision et ces mesures. Ainsi les surfaces consacrées aux cultures alimentaires atteignaient, en 1934, 1.568.672 ha. À la suite de ces actions, le résultat fut que l'alimentation des grandes sociétés minières fut fournie principalement par le paysannat local, qui en obtenait ainsi un revenu supplémentaire.

Jewsiewicki, lui aussi, note le rôle des cultures obligatoires. Dans les années 1930, le système favorisant les grandes sociétés se transforma en doctrine officielle, la superficie imposée atteignit un hectare par homme adulte et valide et une planification fut mise en place par les Offices économiques. La grande question, dans les entreprises énormes qu'étaient les Mines, était de savoir comment nourrir – et bien nourrir – de grandes populations d'ouvriers, dès le développement de celles-ci. Les tâches de production alimentaire et d'exportation furent donc arrêtées pour garantir le travail des mines. Des zones d'influence furent délimitées entre les industries minières (vivres et travailleurs) et les industries cotonnières. Vellut, lui aussi, dans son chapitre sur le thème « Hégémonies en construction »<sup>498</sup>, montre le rôle actif de l'administration dans la mise en place progressive, dans les années 1920-40, d'un système de production agricole géré à la fois par l'État et les entreprises. Les courriers à propos des résultats des ventes de cultures vivrières, des transports de marchandises et même du commerce font état, à de nombreuses reprises, de cette sorte de « conflit d'intérêt » entre les colons et la toute-puissante Régie des mines. Cela apparaît un peu comme l'histoire du pot de terre contre le pot de fer. Un colon se retrouve donc dans une situation marginale, entre les mines et les grandes entreprises soutenues par la métropole.

### **Les personnels employés. La « Main-d'œuvre Indigène » (M.O.I)**

Au bout de trois années d'exercice, il est possible de comprendre le fonctionnement général de l'entreprise. Les différentes opérations qui doivent être menées dans la production du café apparaissent dans le décompte des journées de travail, envoyé régulièrement par l'administrateur-délégué au conseil d'administration pour rendre compte de la bonne marche de l'entreprise et de l'emploi des fonds alloués à la Planco. Nous avons vu que, dans la littérature sur l'agriculture coloniale et dans le *Projet de plantation en Ituri*, il était habituel de chiffrer les frais de M.O.I. en journées de travail. Nous avons un aperçu de l'organisation de la main-d'œuvre, au travers d'un rapport sur les travaux au mois de

---

<sup>498</sup> VELLUT Jean-Luc, 2017, *Congo : ambitions et désenchantements, 1880-1960 : carrefours du passé au centre de l'Afrique*, Paris, Éditions Karthala (coll. « Hommes et sociétés »), 509 p.

juillet 1929, qui détaille comment les différents travaux sont exécutés. Les travaux sont classés dans des parties qui sont nommées en fonction du *Bilan comptable annuel*. Le travail dévolu spécifiquement à la culture apparaît dans « Plantations ». D'autres postes sont pourtant nécessaires, ils sont listés dans « Exploitation ».

		Journées de travail	Somme	Pourcentage
<b>Plantations</b>			3.105	36%
	Piquetage	225		
	Préparation du terrain	1.210		
	Routes	654		
	Repiquetage	208		
	Trous de café	808		
<b>Immeubles</b>			2.106	24,9%
	Briquetiers	915		
	Maison Collignon	880		
	Écurie	219		
	Coupe de bois en forêt	92		
<b>Exploitation</b>			2.728	32,3%
	Plantons	186		
	Service général	108		
	Travaux outils, nettoyage	383		
	Café : surveillants	108		
	Nettoyage, entretien	1.616		
	Récolte haricots sarrasin	327		
<b>Magasin</b>			335	3,6%
	Vendeurs	335		
<b>Cheptel</b>				2,5%
	Clôture mont Ra		206	
<b>Total</b>			8.480	

Tableau 19: Répartition de la main-d'œuvre pour le mois de juillet 1929

[ARCV. Correspondance Fernand Delmotte, 06/08/1929, Liasse no.26]

Une note sur les emplois est ajoutée par le directeur à ce tableau, de manière à ce que le conseil d'administration comprenne ce dont il s'agit :

- les « plantons » travaillent de jour et de nuit.  
Il est noté que « Pour la « fabrication des briques, on a aussi 2 équipes, l'une travaille de jour, l'autre de nuit, on fait ainsi 4.000 briques/jour » (dans un courrier antérieur)<sup>499</sup> .
- le « Service général » représente les clercs, les capitais, les chefs, les magasiniers ;
- « Travaux divers » comprend divers artisanats comme les vanniers, les nattiers, les cordiers, les travaux sur les manches (entretien du matériel).

Avec les « plantons », le « service général » et les « surveillants », nous voyons apparaître le soin extrême que le directeur mettait à l'encadrement de ses personnels. En effet, ces postes signifient que les champs, la production et les bâtiments sont en permanence surveillés : il s'agit, d'une part, de veiller à ce que le travail soit fait et bien fait ; d'autre part, de veiller à ce qu'il n'y ait pas de vols et que l'ordre règne. Le directeur n'était pas en reste et parcourait régulièrement toute la plantation et visitait tous les champs

<sup>499</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 20/03/1929, Liasse no.75

— et les employés qui y travaillaient —, cela est relaté par Hubert Leys<sup>500</sup> à Firmin Gualbert dans un courrier<sup>501</sup> où il se plaint de la désinvolture du nouveau gérant en 1951, contrairement à Fernand Delmotte qui était en permanence au plus près de ses hommes et des plantations. Il avait donc des relations très étroites avec le personnel d'encadrement, tout particulièrement les surveillants en chef. Parmi eux nous pouvons en citer trois : il y avait Opiera à Ogodjo, qui était très proche du colon et le fut ensuite de son fils, à qui il a apporté son soutien lors de la période troublée 1960-1963. Il y avait aussi Ernest à la Pêcherie et Alphonse à Niarembe, qui avaient une charge de chef du personnel : la mémoire de ces personnes reste très vivace dans la famille.

Il est nécessaire ici de revenir sur ces vocables et d'explicitier le vocabulaire, les termes employés pour décrire les fonctions et ce qu'ils représentent — au Congo et à cette époque. Nous avons une source intéressante avec le mémoire de licence en philologie romane *Les mots français désignant les Noirs du Congo belge (1920-1945)*<sup>502</sup>. On y donne les mots utilisés par les Belges durant cette période ; on peut noter au passage une évolution dans l'emploi de certains vocables entre le début et la fin de la colonisation. « Capita », c'est un chef d'équipe de travailleurs. « Planton », c'est un employé subalterne chargé de toutes sortes de travaux, on pourrait dire homme à tout faire. On y note par ailleurs que pour désigner les habitants du Congo, à l'époque, les termes les plus utilisés étaient en premier lieu « Noir » ; suivi en deuxième lieu d'« indigène » (dans le sens étymologique « originaire du pays où il vit », ou bien pour représenter un groupe de manière collective, générique) ; en troisième lieu de « nègre ». Les termes « Africain » et « Congolais » sont apparus plus tard, après les années 1940, ainsi que « Autochtone ». Le mot « bougnoul », répandu en Afrique de l'Ouest, n'y était pas du tout employé. Il est noté, dans ce mémoire, qu'il y avait une soixantaine de termes pour les désigner — dont certains peu flatteurs, il faut le reconnaître, surtout au début de la colonisation.

Brigitte Delmotte apporte son témoignage et ses souvenirs de l'époque : « Les habitants originaires d'Afrique sont nommés les Noirs ; les mots « indigène » et « nègre » apparaissaient surtout comme adjectifs : la « main-d'œuvre indigène », le « village indigène » et « l'art nègre », la « musique nègre », ils avaient une valeur neutre, non péjorative. Restaient les mots « natif », « naturel », « de couleur » : ils étaient d'origine anglaise et ne semblaient pas avoir été avoir utilisés en Ituri. « Bantou », « cannibale »,

---

<sup>500</sup> Hubert Leys est un colonial qui a été missionné pour effectuer un audit de la Planco en 1946

<sup>501</sup> ARCV, Courrier de Hubert Leys à Firmin Gualbert, 14/10/1951, Liasse no.56

<sup>502</sup> DETRY Robert, 1965, *Les mots français désignant les Noirs du Congo belge (1920-1945)*, Mémoire pour le grade de licence en philosophie et Lettres section philologie romane, sans lieu, Université catholique de Louvain, 150 p.

« évolué » ne convenaient, strictement, qu'à nommer des types particuliers. Le Blanc — nommé « Muzungu » par les Noirs, le « colonial », « l'Européen » étaient les mots par lesquels les Congolais désignaient les Blancs. « Belge » était très peu employé. Les Portugais et les Grecs étaient le plus souvent distingués des « Européens ». Mais d'autre part, les Cinghalais, Indiens, Seychellois, Américains etc. étaient parfois représentés par le vocable « Européen ». « Colon », « broussard », « résident », ces mots ne visaient qu'une partie des « Blancs ». Et de manière paradoxale, ce sont les Belges de la métropole qui nommaient les Belges résidents du Congo du vocable d' « Africain » et de « Congolais », donc pour des « Blancs » — selon un usage vieilli. »

Les Belges de la métropole étaient appelés « Belgicains » par les résidents d'Afrique : ce terme un peu péjoratif sous-entendait « ceux qui n'y connaissent rien à la vie dans la colonie ». Nous retrouvons une idée proche dans l'article de Léonard *Un divorce belge : expériences contrastées du planteur belge de café au Kivu (1945-1960)*<sup>503</sup>. En effet, le divorce dont il est question ici se situe entre les deux populations belges du Nord et du Sud et représente l'incompréhension entre les deux. Cet usage est signalé aussi par Stengers : il y avait une forme de symbiose et de solidarité entre les agents des administrations et les colons, note-t-il. Les Belges du Congo disaient souvent du mal de la métropole et de ses habitants, les « Belgicains » aux idées étroites. À Bruxelles, cette solidarité n'existait pas : on y voyait les problèmes de manière doctrinale et abstraite<sup>504</sup>. Vellut signale aussi dans *Matériaux d'Europe et d'Afrique pour une image du Blanc en colonie* qu'en Belgique, on accordait peu d'estime aux coloniaux et que les ingénieurs sortis de l'École de Liège entre-deux-guerres étaient considérés comme les moins bons<sup>505</sup>.

Dans l'entourage de la famille Delmotte, il était fait mention de « travailleurs » pour le personnel de la Planco, de « boyesses » pour le personnel de maison féminin s'occupant des enfants ou de « boys » pour les employés de maison. Ces termes sont tirés de l'anglais, comme on peut le constater et fréquemment utilisés en Afrique centrale. De plus, la vie en brousse créait des liens, du fait même de la proximité physique et de la vie quotidienne en commun.

Pour la Planco, nous avons une idée de l'affectation des travailleurs aux divers emplois, sur un trimestre (mai – juin - juillet 1929), avec un autre tableau<sup>506</sup> :

---

<sup>503</sup> (Léonard 2014)

<sup>504</sup> (Stengers 2005 : 200)

<sup>505</sup> (Vellut 2017 : p. 115-137)

<sup>506</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 06/08/1929, Liasse no.26

	<b>Journées</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Plantations</b>	11.810	46,2% (augmentation de 13,4%)
<b>Immeubles</b>	5.839	22,7%
<b>Exploitation</b>	6.889	26,8%
<b>Magasin</b>	815	3,2%
<b>Cheptel</b>	296	1,1%
<b>Total</b>	25.649	

Tableau 20: *Affectation des travailleurs aux divers emplois, trimestre mai-juin-juillet 1929*

[ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 06/08/1929, Liasse no.26]

Au travers de ce tableau, ce qui est mis en évidence, c'est que l'effort porte désormais sur la création des plantations, la part des gros travaux de construction étant en train de diminuer fortement. Dans la partie « Exploitation » apparaissent des travaux divers : y sont employés, au « service général », des « clerks » qui réalisent des travaux de liaison le plus souvent, faisant les porteurs de messages entre la direction et les différents types d'employés ou des travaux d'écriture. Les travaux « outils » correspondent à l'entretien du matériel, des machines.

À ce sujet, apparaît ce que nous pourrions nommer le « fossé culturel » entre le colon et ses ouvriers. Un colon se trouve en face d'Africains dont le mode de vie est très différent, comparé à celui qu'un Européen pouvait avoir alors. L'ingénieur, issu de la bonne société belge, perfectionniste et exigeant avec lui-même et avec les autres (il reste dans la mémoire de ceux qui l'ont connu comme quelqu'un de très autoritaire, au caractère pas facile), a parfois des mouvements d'humeur par rapport aux travailleurs. Il ne trouve pas qu'ils aient beaucoup d'ardeur au travail et, de plus, ils trouvent le moyen de briser ou abîmer des outils, endommager des charrettes, avec ce qu'il nomme leur « pouvoir destructeur »<sup>507</sup>. Bref, ils n'ont aucune délicatesse. Nous retrouvons ici le problème de la coexistence entre des univers culturels extrêmement différents, comme nous l'avons vu plus haut dans l'anecdote de l'ingénieur face à un ouvrier ne sachant pas ce qu'est une brouette ni comment l'utiliser et à l'image du village Alur en 1925.

Par ailleurs, la dynamique du colon de former des ouvriers, des charpentiers, des maçons, des clerks, etc. et d'alphabétiser les populations qu'il côtoie, comme dans les années 1926 et 27, continue inlassablement. Dans ce domaine, l'administrateur-délégué se voit contraint de justifier auprès du conseil d'administration une certaine lenteur dans les travaux pour la société : il n'avance pas aussi vite que s'il avait des employés qualifiés européens, souligne-t-il. En 1932, lorsque la société lui demande d'arrêter les constructions pour s'occuper d'étendre les plantations, il s'en défend en arguant que, dans ce cas, il faudrait à nouveau former des personnels qualifiés, ce qui représenterait une très grande perte de temps. Le conseil d'administration en Belgique examine des chiffres, raisonne en

<sup>507</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 10/08/1929, Liasse no.75



des termes abstraits et, malgré les nombreux courriers échangés avec l'administrateur-délégué qui détaille la progression des affaires ou les problèmes rencontrés quasiment au jour le jour, il est impossible pour une personne vivant en Belgique de se représenter réellement en quoi consiste la vie là-bas et toutes les conditions qui constituent l'environnement géographique ou relationnel auxquels sont confrontés les colons...

On peut avoir un aperçu des ateliers de formation, tels qu'ils ont probablement dû se dérouler à la Planco, avec une illustration de Claessens au sujet de la ferme expérimentale de Nioka (1925), qui décrit « Forge et menuiserie ».



Illustration 45: « Forge et menuiserie à la ferme de Nioka. » 1925

[Claessens.1925]

Ce cliché est accompagné de la légende :

« Après trois mois d'apprentissage, un noir intelligent parvenait à construire seul une porte et une fenêtre »<sup>508</sup>

La gestion de l'ensemble des travailleurs, le recrutement et l'emploi de travailleurs réguliers ou « auxiliaires » dépendent de la manière dont les travaux ont été exécutés et des besoins, au fur et à mesure qu'ils se présentent : « Les dépenses de main-d'œuvre peuvent être fortement modifiées d'un mois à l'autre par des distributions d'équipements, des primes etc. plus ou moins fortes. En se répartissant sur 3 mois, ces dépenses donneront une moyenne plus rapprochée du prix de la journée de travail<sup>509</sup> ».

En décembre 1930, le colon doit faire face à une crise de main-d'œuvre, au moment de la récolte. Il signale que la population qu'il emploie, les Alurs, n'aime pas aller

<sup>508</sup> (Claessens 1925a)

<sup>509</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 06/08/1929, Liasse no.75

travailler aux Mines. C'est un antagonisme qui apparaît en continu entre le colon et la société minière : « Le dernier recrutement fait dans la région en août-septembre a amené des centaines de demandes d'engagement chez tous les planteurs. Ces gens voulaient échapper à la pression morale des chefs pour les décider à aller aux Mines. Un grand nombre d'autres ont passé la frontière ». Les temps ne sont plus au travail forcé, les Congolais trouvent les moyens de choisir pour qui ils vont travailler. De cette manière, le directeur réussit à avoir, en moyenne, 250 à 300 travailleurs réguliers, auxquels il faut ajouter entre 80 et 150 auxiliaires au moment de la récolte et de la préparation. Il apparaît, encore une fois, dans des témoignages, que c'est par l'ascendant qu'il a sur les personnes et par son charisme qu'il obtient des ouvriers et cultive de bonnes relations avec les habitants de la région. Ici aussi, la mémoire de Djalaoré, un des chefs, est restée vivace dans la famille : il en reste l'image d'un homme d'une grande prestance avec lequel Mandefu, un Bwana Mukubwa pour les Congolais<sup>510</sup> — comme était nommé Fernand Delmotte —, traitait d'égal à égal.

Nous pouvons voir l'évolution de l'emploi et de la M.O.I. dans le tableau proposé dans le *Rapport sur l'exercice 1934/35*<sup>511</sup> :

	1929/30	1930/31	1931/32	1932/33	1933/34
<b>Journées de travail</b>	102.445	103.455	111.668	129.950	183.749
<b>Prix journée</b>	2,24	1,96	1,89	1,71	1,45
<b>Plantations</b>	Emploi des 27,5	journées en 31,7	pourcentage 27	40,4	51,6
<b>Immeubles</b>	27	18,8	11	7	0,2
<b>Exploitation</b>	39,7	42,15	53	42,7	39,6
<b>Traitement café</b>				6,4	5,0
<b>Cheptel</b>	1,5	1,2	1,5	1,5	1,6
<b>Magasin</b>	4,3	6,15	7,5	2,0	2,0

Tableau 21: Évolution de l'emploi et de la M.O.I. 1929 à 1934

[ARCV. Rapport sur l'exercice 1934/35]

On peut noter l'augmentation constante du nombre de journées. Assez paradoxalement, le prix de la journée suit une courbe inverse. Les chiffres ici ne sont pas, malgré les apparences, faciles à interpréter. La part dévolue aux plantations augmente régulièrement alors que les travaux sur les immeubles diminuent jusqu'à une part congrue. La plantation est bien équipée, les immeubles sont construits, y compris toute l'infrastructure de l'usine et l'on en vient maintenant au rendement et à une bonne exploitation. La diminution du prix de la journée peut provenir d'un nombre plus élevé de travailleurs auxiliaires, qui ont une rémunération moindre que les réguliers.

<sup>510</sup> Mandefu : « grande barbe » et Bwana Mukubwa : « grand Blanc »

<sup>511</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Rapport sur l'exercice 1934/35*, Liasse no.12

## La récolte et les travailleurs auxiliaires

Nous avons sur le site du CIRAD des informations sur cette question. La récolte ne peut se faire qu'à la main et fait donc surtout appel au travail humain. En effet, les branches du caféier portent en même temps des fruits à tous les stades de maturité. Or, l'idéal consiste à ne récolter que les fruits mûrs, bien rouges, cerise par cerise. C'est la méthode du *picking*. Cette pratique est très gourmande en main-d'œuvre. Elle suppose 4 ou 5 passages sur chaque caféier, pendant la récolte. Elle est réservée aux cafés de haute qualité, comme l'Arabica. Ces travaux sont généralement exécutés par des « travailleurs auxiliaires », qui sont souvent des femmes. Cette main-d'œuvre est saisonnière et elle est payée moins cher à la journée.



Illustration 46:  
Récolte du café mur

[CIRAD, Article *Café*, disponible en ligne <sup>512</sup>]

En 1932, ils manquent réellement de main-d'œuvre, pour le mont Mê. La raison est la suivante : l'administrateur territorial a réquisitionné les travailleurs, pour construire des routes et d'autres travaux publics imposés par la métropole. Les travailleurs étaient donc pris ailleurs. En 1934, l'entretien de la plantation en production et le traitement du café avaient mobilisé 210 journées par hectare. Cela signifiait moins d'un travailleur durant toute l'année par hectare : cela faisait beaucoup moins que l'année précédente<sup>513</sup>.

## Après la culture et la récolte, la préparation

Tout en organisant les caféières, en augmentant les champs et les surfaces d'année en année, le directeur devait mettre en place les conditions de la préparation. La première des tâches, nous l'avons vu, est dans la création et l'organisation de la plantation et de la

---

<sup>512</sup> Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement : organisme français de recherche agronomique et de coopération internationale pour le développement durable des régions tropicales et méditerranéennes. Site du CIRAD, *Café*, disponible à l'adresse : <https://www.cirad.fr/nos-recherches/filieres-tropicales/cafe/plantes-et-usages>

<sup>513</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Rapport sur l'exercice 1934/35*, Liasse no.12

culture. Ensuite, à partir du moment où la production a commencé, l'étape suivante, très importante pour la qualité, c'est-à-dire la taille, l'aspect et le goût du café produit, c'est ce que l'on nomme la préparation. En fonction de l'espèce du café, elle peut être effectuée selon deux méthodes ayant chacune ses avantages et ses inconvénients. Un dossier sur le *Traitement des cerises à café* se trouve dans les archives de la société dans la liasse no.10, située après l'année 1933. Il a été rédigé par Beelaerts et envoyé à Firmin Gualbert : il est la copie, non datée, d'une publication de cet auteur, éditée dans *le Bulletin des Séances* de l'Institut Royal Colonial Belge en 1931<sup>514</sup>. Donc ces conseils n'ont pas été utilisés par le planteur pour ses premières récoltes — heureusement, pourrait-on dire, car Beelaerts veut imposer, uniquement et partout au Congo, la voie sèche. Or celle-ci n'est pas adaptée au café Arabica produit à la Planco, selon l'avis de tous les experts dans le domaine. On lira sur ce sujet, Pierre Nyabyenda aux Presses agronomiques de Gembloux : « Le traitement par voie humide, qui fournit un café marchand de meilleure qualité, est la méthode la plus utilisée pour le café Arabica dans la région des pays aux régions tropicales d'altitude »<sup>515</sup>. « Le recours à la voie humide est de règle pour les cafés Arabica de choix », affirme aussi Coste<sup>516</sup>.

Le traitement du café peut être représenté par le schéma suivant<sup>517</sup> :

Opérations →	État du produit
Transport →	Cerises de café livrées à l'usine de dépulpage
Dépulpage →	Cerises dépulpees
Fermentation →	Cerises fermentées
Lavage →	Cerises fermentées et lavées
Séchage →	Café parche T1
Stockage →	Café parche T2
Transport →	Café parche à l'usine de départage
Départage →	Café vert en vrac
Nettoyage, triage, calibrage, ensachage →	Sacs de café vert calibré

Tableau 22: Le traitement du café

Pour expliquer en quoi consiste cette préparation, qui demande beaucoup de soins, nous utilisons l'ouvrage de référence de Ledreux, dont nous faisons un résumé<sup>518</sup> :

<sup>514</sup> BEELAERTS J., 1931, « LE TRAITEMENT DES CERISES À CAFÉ », *BULLETIN DES SÉANCES ARSOM*, 1931, VOL.2 (1931) N°3, p. 647-667.

<sup>515</sup> NYABYENDA Pierre, 2007, *Plantes cultivées en régions tropicales d'altitude d'Afrique : Cultures industrielles et d'exportation, cultures fruitières, cultures maraichères*, s.l., Presses Agronomiques de Gembloux, 244 p., p. 53

<sup>516</sup> (Coste René 1968 : 167)

<sup>517</sup> (Daviron et Ponte 2007)

<sup>518</sup> Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, *Café - CIRAD*, <https://www.cirad.fr/nos-recherches/filieres-tropicales/cafe/plantes-et-usages> , 2009-2019, (consulté le 22 août 2019).

Après la récolte, il faut préparer le grain. Il existe deux façons de faire : la voie sèche et la voie humide. Par la voie sèche, on obtient le café coque. Les cerises sont étendues au soleil en minces couches, de 3 à 4 cm d'épaisseur, sur des aires en ciment, des claies ou des bâches. Elles doivent être fréquemment remuées et abritées la nuit ou lorsqu'il pleut. Le séchage dure une vingtaine de jours. La teneur en eau des cerises est alors ramenée de 70 % à 12 %. L'ensemble des enveloppes (la peau, la pulpe et la parche) se déshydrate et forme la coque. Le café est sec quand le grain « sonne » dans la coque. La méthode est utilisée pour le Robusta, le plus souvent.



*Illustration 47: Café avant la préparation*

*[CIRAD, article Café, disponible en ligne<sup>519</sup>]*

La voie humide aboutit au café parche sec. Elle comprend plusieurs étapes. La peau et une partie du mucilage sont d'abord retirées par des dépulpeurs mécaniques, sans abîmer la parche ou le grain. Le mucilage restant est dégradé par voie microbienne, c'est-à-dire fermentation, ou mécanique. Le café est ensuite lavé à l'eau. Il faut éviter la prolifération de micro-organismes, notamment pendant le séchage. Le lavage se pratique manuellement dans des bacs ou dans un canal. Cette opération permet aussi une classification des grains en fonction de leur densité, ce qui permet d'éliminer les fèves les plus légères et les matières étrangères. Après le lavage, le grain entouré de sa seule parche subit un séchage solaire intégral, un séchage artificiel intégral ou un séchage mixte (solaire, puis artificiel). Ce séchage ramène l'humidité du café de 55 % à 12 %. La fermentation et le séjour du grain dans l'eau diminuent l'amertume du café et son astringence, augmentent l'acidité et procurent un goût plus fin.



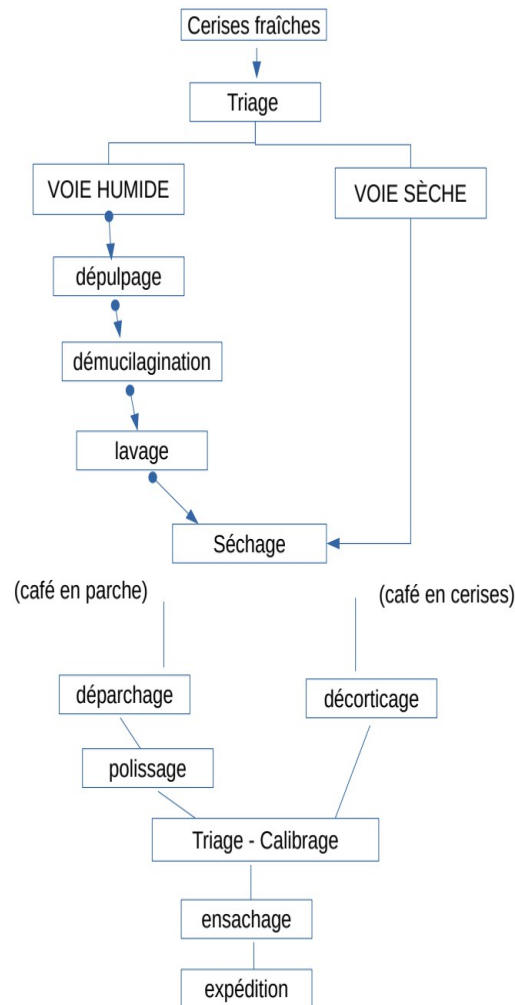
*Illustration 48: Café en parche*

*[CIRAD, article Café, disponible en ligne]*

Le traitement du café peut être modélisé comme suit :

---

<sup>519</sup> Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement : organisme français de recherche agronomique et de coopération internationale pour le développement durable des régions tropicales et méditerranéennes. Site du CIRAD, *Café*, disponible à l'adresse : <https://www.cirad.fr/nos-recherches/filieres-tropicales/cafe/plantes-et-usages>



*Illustration 49: Traitement du café par voie humide ou par voie sèche*

*[modélisé à partir de Coste 1968]*

### **Pour la préparation, création d'une usine**

Pour la préparation du café, le colon a conçu sa structure et son fonctionnement très tôt : on en trouve trace dans les courriers dès novembre 1926. Après avoir construit la centrale hydroélectrique de Solienama quand il était directeur aux Mines, cela allait de soi, pour lui et ne représentait sans doute pas de difficulté particulière. En 1927, après établissement d'un barrage sur la rivière Awo, il met en place un déversoir dans la montagne, réalise un canal d'amenée d'eau et prépare l'emplacement de l'usine. Il établit ensuite, en 1928, les séchoirs, d'où le café doit descendre vers l'usine pour le décortilage, le triage, d'où il doit passer en magasin pour ensuite être emballé. Il réceptionne une turbine qu'il a commandée, après de nombreux échanges de courriers avec Firmin Gualbert, entre ingénieurs calculant tous les paramètres techniques. En 1929, pendant la saison sèche, il en profite pour « pousser tous les travaux » : il termine le nettoyage et

l'approfondissement de la rivière, en aval de l'usine sur environ un km dans le marais. À la fin de 1929, il entame les travaux de l'usine :

Comme elle aura deux étages, il faudra beaucoup de bois. Les scieurs sont en forêt pour abattre les arbres. On m'a avisé qu'une ordonnance allait sortir défendant de couper du bois dans la région où nous l'abattions. Aussi je me dépêche à couper sinon nous devons courir au-delà de Nioka. (27/12/1930)



Illustration 50: Schéma de l'étang, barrage et emplacement de l'usine

[ARCV, Documents d'entreprise, Schéma de l'étang, du barrage et emplacement de l'usine. Échelle 1 % par M., Liasse no.76]

En 1931, il en est au premier étage, après avoir passé beaucoup de temps aux fondations car, le fond étant mauvais, il a fallu faire une fondation importante, battre des pieux, bétonner etc. En avril, les bâtiments sont à hauteur du 2<sup>ème</sup> étage et la couverture de la toiture est en en court ; le décortiqueur et le classeur sont en place. Il ne lui manque plus que le séchoir. En 1932, l'usine est terminée avec 4 aires cimentées de 50 x 5 m. Elle comprend une usine de dépulpage : un bassin de réception des baies de 25 m<sup>3</sup> avec appareil de siphonnage ; deux dépulpeurs ; 3 bacs de fermentation de 2 x 3 x 1,5m ; un chenal de lavage de 15 m. ; un bac de réception devant le laveur mécanique ; un laveur mécanique ; un bac de réception du café lavé ; un chenal d'évacuation des pulpes et eaux de lavage ; un bac de réception des baies.



*Illustration 51: Usine de traitement du café. 1932*

La partie gauche n'est pas terminée et doit abriter les dépulpeurs et les bacs de fermentation. La fenêtre de gauche, cintrée, sera la mise en sacs et les bas du tarare. La fenêtre de droite, la salle de turbine et génératrice. Les deux premières fenêtres : le trieur rotatif et le dessus du tarare. À droite, atelier et aire de stockage. Troisième étage : décortiqueur et stockage<sup>520</sup>.

[ARCF, Pierre Delmotte, *Album bleu*, p. 18-19]

L'administrateur-délégué fait le point sur ces constructions : 65.000 fr de travaux exécutés : surtout pour l'usine ; 4 acres de séchage-égouttage en ciment de 50 m<sup>2</sup> chacune ; bacs de fermentation en maçonnerie avec dispositifs d'arrivée, départ, lavage et transport automatique au laveur mécanique qui a été également mis en service. Placement des dépulpeurs et maçonneries de l'usine de dépulpage (20/08/1932).

Nous pouvons avoir une vue générale de la propriété initiale (située à et dénommée « Logo », dans les courriers ou encore « Ogondjo », qui est un lieu-dit), dans le plan ci-dessous (que l'on retrouvera en Annexe 16). Au nord, nous voyons le cours détourné de la rivière Awo, et l'étang qui alimente, via le barrage, l'usine à énergie hydraulique. Au-dessous de l'étang sont notés : Prairie clôturée, Habitations, Potager Verger, Magasins, Ateliers – Magasins – Hangars. On aperçoit une dérivation de l'étang pour alimenter en eau le potager-verger et le cours des rivières, dont la So, avec en tracés pointillés bleus, ce que l'on suppose être des amenées d'eau pour alimenter les parcelles des plantations. Celles-ci apparaissent avec leur surface notée au crayon à papier (peu lisible en petit format mais parfaitement lisibles sous forme numérique lorsqu'on agrandit).

<sup>520</sup> ARCF, Pierre Delmotte, *Album bleu*, p. 18-19





*Illustration 52: Plan de la propriété, Échelle 1/5.000*

*[ARCV, Liasse no.76]*

En 1932, il y a des échanges de courrier entre le directeur et le président du conseil d'administration sur la question de la préparation. Ce dernier veut des explications sur la méthode prévue et avoir une comparaison entre le café traité par voie sèche et celui traité par voie humide. Il a sans doute lu le mémoire de Beelaerts qui affirme que la voie sèche est la meilleure, quel que soit le type de café et qu'il faut l'appliquer à tout le Congo. Pour le planteur, il n'y a aucune comparaison possible et le dernier est sans contexte le meilleur<sup>521</sup>. Dans ce cas, on ne sait si le directeur doit en permanence se justifier, si la question est de gagner de l'argent en simplifiant le traitement ou si cela signale un manque de confiance dans son jugement, l'avis d'un fonctionnaire de la métropole étant considéré comme bien meilleur. À plusieurs reprises, Fernand Delmotte examine une situation, évalue les tenants et les aboutissants et propose des solutions — qui sont généralement rationnelles, résultant d'une analyse de faits concrets et de nombreuses observations. Des remarques, dans ses courriers, montrent qu'il n'a pas une grande confiance dans les avis et les prescriptions des agents de la Direction de l'agriculture. Il semble qu'il se fie plus à ses intuitions et aux échanges qu'il a régulièrement avec ses voisins planteurs, comme Chaidron, Closset ou Meessen.

<sup>521</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 13/02/1932, Liasse no.76

La Planco est maintenant à même de traiter son café par elle-même, sur place et de lui faire subir toute la chaîne de la « préparation ». Ils ne dépendent donc d'aucun organisme et sont indépendants pour toute la chaîne de production du café. Dans les pays voisins, explique Pauline Girard-Klotz<sup>522</sup>, comme le Kenya par exemple, les paysans africains qui produisaient leur café, firent appel à partir de 1930 à des stations de traitement de leur café, mises en place par une organisation gouvernementale, le Bugisu Coffee Scheme. C'était aussi la situation de la plupart des planteurs de l'Ituri. Auparavant, les producteurs de café devaient faire traiter leur café hors de leur plantation. Dorénavant, non seulement la Planco traite son propre café mais, en plus, les cafés d'autres planteurs de la région, ainsi que ceux des Pères Blancs, y sont traités et expédiés par son intermédiaire. Elle se montre tête de file dans ce domaine et le planteur espère rayonner et même commercialiser ces nouvelles installations dans la région. Il étudie les conditions d'usage et teste toutes les améliorations techniques possibles.

Construction d'un deuxième séchoir par Carton ; détails de constructions et instructions données par le colon 31/01/1932

Le séchoir : on s'y intéresse, on est venu le voir du Kivu et de différents côtés du pays(10/04/1932)

Ce qui serait intéressant ce serait de faire des appareils absolument neufs comme idées. Je crois que ce serait possible : le dépulpeur, au lieu d'arracher brutalement la pulpe avec des instruments durs, il faudrait imiter le mouvement de pression que l'on exécute pour dépulper entre 2 doigts. Il faudrait donc des rouleaux ou appareils en caoutchouc pneumatiques ? Tout le problème consisterait à séparer la pulpe du grain. Ici c'est l'eau qui devrait jouer le plus grand rôle. (10/04/1932)

Décortiqueur : j'ai remarqué qu'au sortir de notre séchoir, le café est déjà en partie décortiqué et poli. Quand le séchage est assez poussé, il y a presque la moitié du café décortiqué de la sorte. Si nous installions faisant suite à notre séchoir, un appareil complétant celui-ci et faisant décortication, vannage et classement d'un coup, ce serait épatant. (28/08/1932)

L'usine de dépulpage et fermentation est couverte, la citerne-filtre, le bac de siphonnage sont terminés. Le séchoir est presque entièrement monté. (30/09/1932)

Le deuxième séchoir est installé de même que tous les compléments de l'usine ; nous attendons le café pour voir le fonctionnement de nos nouvelles installations : séchoir, filtre, siphonnage etc.

Affaire Pirenne : il serait question de vendre le séchoir en Afrique, un ou deux appareils dans le bassin du Congo et au Kivu ; j'ai vu le sous-directeur de la Banque Belge d'Afrique qui est très intéressé dans les plantations du Kivu (Cador) (Crédit Agricole d'Afrique). Il a pris des notices, est venu voir notre appareil. Vendre ces appareils fera pour nous une réclame plus efficace que l'appareil chez nous. (30/10/1932)

À la fin de l'année 1932, tout est en place et en ordre de marche. Nous avons les plans du séchoir fournis par l'entreprise Carton, établis puis réalisés d'après les indications de l'ingénieur :

---

<sup>522</sup> Pauline Girard-Klotz, « Histoire du café en Afrique de l'Est 1900-1962 » dans *Caféicultures d'Afrique orientale : territoires, enjeux et politiques*, s.l., Karthala, 1998, p. 2055.

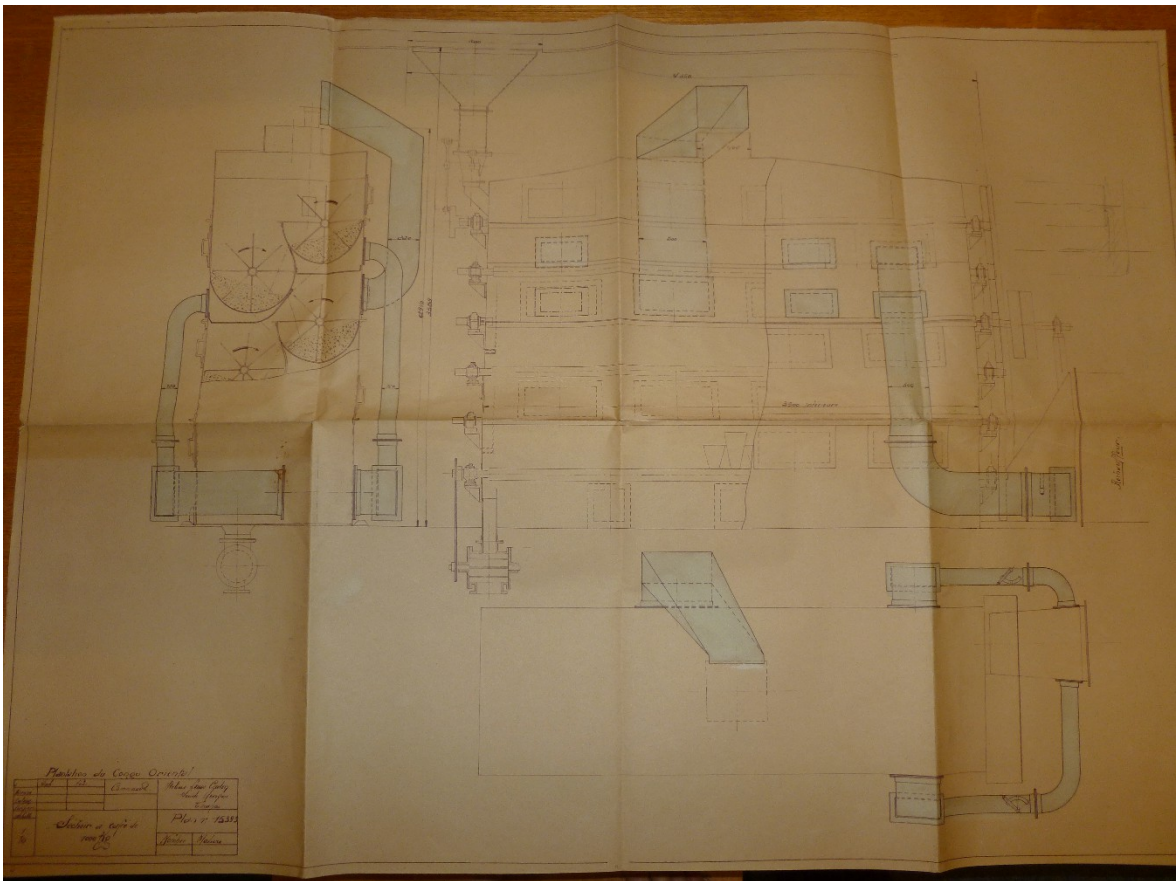


Illustration 53: Plan du séchoir à café par l'entreprise Carton de Tournai

[ARCV. Liasse no.10]

### La production de café de 1929 à 1934

À partir de 1928, la Planco s'occupait d'envoyer le café produit par ses voisins : Chaidron & Closset, Meessen, les Pères Blancs et peut-être d'autres, non cités. Elle fait ainsi l'expérience de l'expédition d'une production. Nous retrouvons dans le cahier *Expéditions café*<sup>523</sup>, les traces de ces envois, qui sont effectués par la Planco mais qui ne sont pas sa propre production. Nous examinerons les données de ce carnet d'expédition en détail plus bas. Nous pouvons extrapoler, au travers de ce fait, la position qu'a prise le colon dans la région : nous pouvons penser qu'il apparaît comme chef de file des colons et comme « locomotive » dans les dynamiques de production et d'exportation de café de la région. Son image, au travers de l'histoire de la Planco, apparaît double : en Ituri, il est une forme de « héros », entreprenant, courageux, tête de file des colons, respecté des chefs locaux et des travailleurs et en avance sur bien des sujets ; en Belgique, comme un père absent ayant abandonné une belle situation aux Mines pour une vie difficile en brousse et comme un directeur qui n'en fait qu'à sa tête en prenant des risques inconsidérés — au lieu d'obéir aux ordres du conseil d'administration.

<sup>523</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Expéditions café*, Liasse no.91

La première « vraie » récolte commence en novembre 1929. Fin décembre c'est la saison sèche, cela aide à la préparation. Elle est achevée fin avril 1930. L'analyse de la production de café n'est pas facile : les bilans des exercices vont de mai à avril, à cheval sur l'année civile et ce découpage ne correspond pas aux phases du café : culture, récolte et préparation. On voit ici que la récolte et la préparation s'effectuent à la fin de l'année civile, jusqu'au printemps de l'année suivante. De plus, selon les années, le transport et la vente du café peuvent s'étaler sur plusieurs exercices et il peut y avoir certaines quantités conservées en stock, dans des délais plus ou moins longs.

La « réalisation des ventes », nous le verrons, peut s'effectuer aussi en plusieurs fois. La structure des bilans officiels est simplifiée avec les grandes lignes des comptes : « actif », « passif », « profits et pertes », « report à nouveau », « réserve statutaire ». La présentation des comptes s'améliore ensuite d'année en année. Les chiffres liés au café seul sont éparpillés dans toutes les archives, les correspondances ou même dans des liasses où, soudain, on trouve des informations « par surprise ». Nous nous sommes donc heurté à certaines difficultés pour le traitement des données chiffrées. Sur une récolte, il y a plusieurs qualités, certaines quantités gardées ou non en stock à cheval sur plusieurs exercices ou années et plusieurs moments de vente (comme on le verra dans le tableau ci-dessous). Cependant, grâce aux documents conservés au Ministère des colonies conservés aux Archives africaines, nous pourrions donner, en fin de travail, un tableau de l'évolution des bilans de manière globale, pour les années 1926 à 1942.

En attendant de faire le bilan des années 1926 à 1942, nous allons montrer comment s'effectuait la commercialisation. Nous pouvons rappeler quelles sont les étapes, après la préparation, de la vente du café, de cette manière<sup>524</sup> :

---

<sup>524</sup> (Daviron et Ponte 2007)

	<b>Opérations →</b>	<b>État du produit</b>
	Nettoyage, triage, calibrage, ensachage →	Sacs de café vert calibré
	Transport - pour le port →	Sacs de café vert calibré au port du pays producteur T1
	Stockage →	Sacs de café vert calibré au port du pays producteur T2
	Embarquement →	Sacs de café vert dans le bateau du pays producteur
	Transport →	Sacs de café vert dans le bateau du pays consommateur
	Débarquement →	Sacs de café vert calibré dans l'entrepôt du pays consommateur T1
	Stockage →	Sacs de café vert calibré dans l'entrepôt du pays consommateur T2
Commercialisation	Mélange →	lots café vert mélangés
	Torréfaction →	lots café vert mélangés
	Moulture →	Lots café torréfié
	Transport →	Sacs de café torréfié au point du consommateur
	Stockage →	Paquets de café torréfié au point du consommateur
	Préparation de la boisson, consommation	Café prêt pour la consommation

Tableau 23: Schéma de la commercialisation du café

[Daviron et Ponte 2007]

Nous possédons, pour analyser la production, une archive très importante : un carnet avec les *Expéditions café*<sup>525</sup>, grâce auquel nous pouvons voir toute la complexité des opérations pour la vente. Nous avons saisi, ici, les données qui ne concernent que l'année 1931 ! On peut imaginer au départ de celui-ci, quelles doivent être les années suivantes :

<sup>525</sup> ARCV, Documents d'entreprise, Carnet *Expéditions café*, Liasse no.91

no. envoi	origine	nbre sacs	date expédition	date arrivée	lieu arrivée	date vente	navire
1	PLANCO	20	20/12/1930	16/01/1931	Londres	25/02/1931	s.s. Malda
2	PLANCO	60	16/02/1931	16/02/1931	Londres	26/07/1931	s.s. Madasa
3	PLANCO	66	ø	16/03/1931	Londres	01/06/1931	s.s. Madura
4	PLANCO	62	ø	18/03/1931	Londres	12/05/1931	s.s. Landovery castle
5	PLANCO	ø	ø	ø	ø	ø	ø
6	PLANCO	70	ø	07/05/1931	Londres	12/09/1931	s.s. Mantola
7	PLANCO	36	ø	04/06/1931	Londres	23/06/1931	s.s. Llangibly castle
8	PLANCO	24	ø	28/06/1931	Londres	28/12/1931	s.s. Mdasas
9	PLANCO	26	24/05/1931	07/07/1931	Londres	21/08/1931	s.s. Llangibly castle
10	PLANCO	17	06/06/1931	30/07/1931	Londres	10/11/1931	s.s. Landovery castle
11	PLANCO	7	21/06/1931	25/08/1931	Londres	10/11/1931	s.s. Landaff castle
12	FDP	17	02/08/1931	26/09/1931	Londres	01/12/1931	s.s. Madasa
13	FDP	22	16/08/1931	25/10/1931	Londres	14/12/1931	s.s. Grantally
14	PLANCO	24	ø	22/10/1931	Londres	05/11/1931	s.s. Madura
15	FA	22	13/08/1931	10/11/1931	Londres	10/11/1931	s.s. Landovery castle
16	FA	33	27/09/1931	19/11/1931	Londres	01/12/1931	s.s. Matiana
17	LO	19	11/10/1931	16/12/1931	Londres	08/02/1932	s.s. Llangibly castle
18	PLANCO	60	07/02/1932	22/01/1931	Londres	29/02/1932	s.s. Dunluce catsle
19	PLANCO	20	07/12/1931	ø	Anvers	ø	s.s. Dunluce catsle

*Tableau 24: Expéditions café. Année 1931*

*[ARCV, Documents d'entreprise, Carnet Expéditions café, Liasse no.91]*

Pour comprendre la commercialisation, il faut bien saisir les différentes opérations nécessaires. Nous avons vu, dans l'histoire du café, l'évolution des productions gérées d'abord par les planteurs. Ensuite, avec la naissance des marchés à terme, la transformation de la cerise « concrète » en « produit » et la mise en place d'intermédiaires et, fort importants, les ports de stockage et de vente. Les plus importants, dotés de grands magasins de stockage, sont situés à Anvers, Amsterdam, Hambourg et Londres en Europe, New York, Nouvelle-Orléans et San Francisco aux États-Unis. En Afrique, il y a Mombasa au Kenya et le Soudan qui sont cités après 1940.

Une fois récolté puis préparé, le café est trié et mis en sacs, d'un poids standard de 85 kg. Il faut ensuite acheminer ces sacs vers un port qui traite les produits de base et les fait parvenir vers une ville qui traite ce « marché ». Cela fait intervenir encore plusieurs processus et intermédiaires : le transport ; les ports de référence pour la vente du café ; les courtiers ; les banques ; les commerçants/torréfacteurs ; les acheteurs ou clients et leur évaluation de la qualité du produit voulu.

La question du transport est évidemment vitale, pour acheminer le produit aux moindres coûts. La Planco avait bien vu l'avantage, ce qui peut paraître paradoxal, de sa situation géographique. Nous comprenons qu'en fait, elle s'est installée dans une région déjà imprégnée de la culture du café et qui proposait des routes depuis longtemps. Nous

avons vu, plus haut, la route du café. Il faut y ajouter, évidemment, les routes coloniales issues des explorations, faites pour acheminer le personnel colonial, les missionnaires et les colons, comme le souligne Catherine Coquery-Vidrovitch dans *L'Afrique des routes : histoire de la circulation des hommes, des richesses et des idées à travers le continent africain*. De fort belles cartes, dans cet ouvrage, nous permettent de visualiser de manière synthétique ces phénomènes historiques :

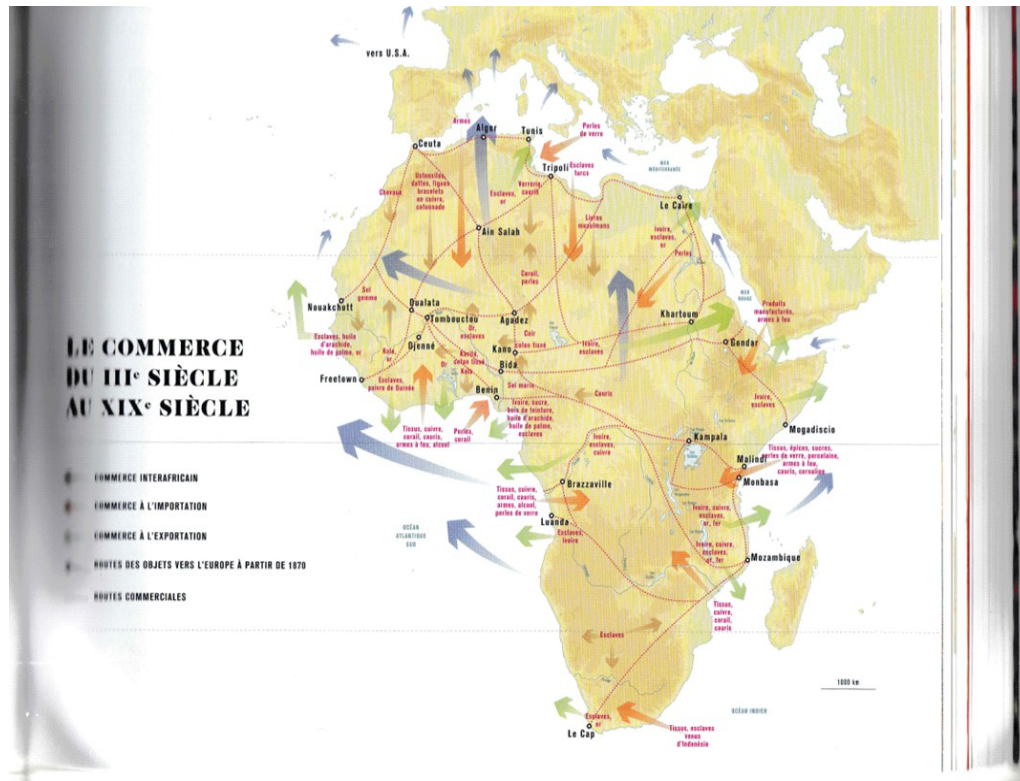


Illustration 54: Le commerce en Afrique du III<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle

[BORGES DE SOUZA Conceição, 2017, « L'ivoire afro-portugais : un nouveau langage »<sup>526</sup>]

Nous observons, sur cette carte, que l'administrateur-délégué a, dès le début, profité des routes, chemins de fer et infrastructures déjà installés pour faire transiter les marchandises par l'est, si l'on suit les « routes commerciales », qui sont signalées en pointillés rouges. Des routes, depuis Mombasa et Malindi, existaient déjà. Elles étaient bien établies, mais passaient un peu trop au sud du lac Albert, pour la situation de la Planco. Il a été question plus haut du port de Kasenye qui était une des étapes des routes créées par les Britanniques. Nous avons vu avec la SHUN et la carte des routes construites pour les centres miniers, que la Planco se trouvait, finalement, au centre d'un réseau déjà bien structuré. Dans un premier temps, c'est par ses propres moyens que la Planco fait parvenir les chargements à Mahagi-Port, étape obligée vers l'Ouganda, au port de Butiaba, relayés ensuite par les chemins de fer de l'Uganda Railways dans les régions occupées par

<sup>526n</sup> BORGES DE SOUZA Conceição, 2017, « L'ivoire afro-portugais : un nouveau langage » dans *L'Afrique des routes*, Arles, Actes sud Musée du quai Branly - Jacques Chirac, p. 96-103.

les Britanniques, jusqu'à la côte est. Le transit s'effectuait entre les deux rives du lac Albert. Nous avons de belles photos, du célèbre et magnifique S.S. Coryndon, qui joignait les deux rives, au « pier » de Mahagi-Port (le pier est le terme anglais employé pour un appontement). Ce bateau était aussi un lieu de socialisation où se retrouvaient les personnes isolées le reste du temps :



*Illustration 55: « Le S.S. Coryndon, de la Kenia Uganda Railways and Harbours, au « pier » de Mahagi-Port »*

*[ARCF, Pierre Delmotte, Album bleu]*

Durant la vie de la société, c'est sur le marché de Londres que les ventes ont, d'abord, eu lieu. Ensuite, ce fut via le marché d'Anvers, à partir de janvier 1932 et à Londres en parallèle. En 1932, ils ont continué à envoyer presque toute la production à Londres. Les marchés d'Anvers, Hambourg, Le Havre etc. étaient inexistantes pour la qualité de leur café et les prix auraient été vraisemblablement inférieurs à ceux du marché directeur, qui était Londres, de l'avis du colon<sup>527</sup>. Le planteur envoie dès 1928 des indications pour la commercialisation :

De Graeve de Furnes a pour but d'étudier la question du café au point de vue des possibilités d'achat sur la place d'Anvers. Il est administrateur du Comptoir commercial anversoise. Ils cherchent ici une firme pouvant les représenter sur place. Ce sera nous éventuellement. Le rôle de ces courtiers consiste à acheter sur place et à expédier. Généralement on n'achète pas ferme ; on donne une avance de 60 à 70% au planteur et la différence est réglée après vente sur la place importatrice. C'est évidemment une chose à régler en Europe.<sup>528</sup>

Il semble que la direction à Tournai n'ait pas pris la mesure de cette information et ne se soit pas préparée à la commercialisation et à ses modalités complexes dès les premières productions, comme cela apparaît par la suite.

Au début, en 1930 et 1931, c'est la Banque du Congo Belge qui se charge des

<sup>527</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 30/01/1932, Liasse no.76

<sup>528</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 24/07/1928, Liasse no.75



avances : « La BCC d'Irumu se chargera de nos expéditions de café par la Bounded Warehouse ; et vente par Lewies Londres ou sur un autre marché à notre demande. Elle se chargera de tous les frais d'envoi et de vente. Elle nous fera suivant nos besoins des avances en francs ou en livres. Le reliquat approximatif vous sera versé comme auparavant mais le règlement définitif de chaque expédition se fera à Irumu. D'après nos calculs elle sera environ 0,30 meilleur marché par kg que Durant & Radford »<sup>529</sup>.

En mars 1930, le colon sent qu'il se passe quelque chose : « Dans tout le Congo règne une crise effrayante. Ce ne sont que faillites, les mauvais payeurs ne se comptent plus. La banque ne fait plus de crédit<sup>530</sup>. Mais que signifie cette crise ? Café, coton, maïs, blé ... étain, cuivre, argent ... Le monde entier est atteint ! Les produits animaux : laine, cuir ... c'est à n'y rien comprendre. Le « *Standard* » est rempli de plaintes<sup>531</sup> ». Mais il faut maintenant qu'il voie comment négocier la production.

Le colon s'est occupé de monter une plantation et d'organiser la production et le transport. Il s'agit maintenant de la vente sur les marchés et c'est la direction en Belgique qui devrait prendre le relais. Il semble qu'elle ne s'y soit pas préparée et elle attend que les informations soient fournies par l'administrateur-délégué. Le conseil d'administration lui fait des reproches :

Pour des questions de l'ordre de la direction, tu dois te mettre d'accord avec nous au préalable. Tu es assez avare de propositions, tu te contentes de nous mettre devant le fait accompli. (...) Exemple : Mr Claessens m'ayant demandé quelques renseignements sur les prix des transports et les frais de vente du café sur chacun des marchés de Londres et d'Anvers, il a été impossible de les établir avec les renseignements que tu nous avais donnés<sup>532</sup>.

Depuis le début de la Planco, on constate, pourrait-on dire, que « la fonction crée l'organe » et que les actions sont menées et élaborées au fur et à mesure que l'entreprise prend forme. L'ingénieur des mines devient non seulement planteur mais aussi manager d'une entreprise : il doit endosser des rôles et des fonctions très différentes, dont il doit faire l'apprentissage au fur et à mesure. Il reconnaît qu'il n'est pas le meilleur en comptabilité et pour cela il avait fait engager Forget. Pour surveiller les cultures, il avait fait embaucher Collignon. Pour la commercialisation du produit, il s'est fié aux manières de procéder de ses amis planteurs de la région, qui ont débuté avant lui. À partir de ce moment, la direction de Belgique aurait dû prendre la main — c'est aussi un apprentissage

---

<sup>529</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 23/11/1931, Liasse no.78

<sup>530</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 13/01/1930, Liasse no.76

<sup>531</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 18/03/1930, Liasse no.76

<sup>532</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, Lettre de Firmin Gualbert, 03/11/1930

qui prend du temps avant de se montrer opérationnel.

### **La commercialisation, soumise aux lois du marché**

Après la préparation et la mise en sacs de 85 kg, de nombreux intermédiaires sont sollicités pour la commercialisation. Nous allons d'abord montrer en quoi consiste le négoce de matières premières avec l'article de Jean-François Mittaine<sup>533</sup>, qui montre les mécanismes du marché, en quoi le réseau d'information est important et en quoi consiste la stratégie commerciale. Un « marchand » est avant tout présent sur un marché et cette présence se concrétise par des échanges constants (la plupart du temps téléphoniques et telex) avec un grand nombre de contreparties qui peuvent être notamment :

- des courtiers, des agents, d'autres commerçants
- des organismes d'achat
- des agriculteurs ou autres fournisseurs de marchandise
- des organismes publics qui contrôlent le marché
- des organismes bancaires
- des organismes de fret

Un marché peut ne pas exister concrètement, sauf des occasions où les parties peuvent se retrouver physiquement : bourses de commerce — Chicago, Londres, Anvers etc — dont la fonction essentielle est de rapprocher physiquement des commerçants afin de leur permettre de communiquer et de « faire des affaires ». Les rencontres physiques sont une infime partie. Les marchés sont des structures non tangibles formées d'hommes qui se connaissent, bien souvent, sans s'être jamais rencontrés.

Le réseau d'information est fondamental car par le marché le trader obtient sur une base régulière un grand nombre d'informations : prix ; opérations faites ; affrètements (origine, destination, taille des navires, fixing) ; informations vérifiées avec d'autres réseaux ; informations du passé récent, du passé ancien. Les informations objectives sont les statistiques et les subjectives, ce sont les opinions. Ces informations permettent 1) d'être tenu au courant derniers événements du marché 2) de vérifier que stratégie commerciale choisie est adéquate. Il s'agit de se situer face à la concurrence et d'évaluer l'agressivité du marché. La synthèse effectuée par le trader sur la base de son expérience, son « flair », son intuition lui donnent l'évolution probable du marché.

Pour étudier la stratégie commerciale, il faut différencier stratégie à long terme

---

<sup>533</sup> MITTAINE Jean-François, 1981, « Le commerçant international : éléments de la vie de tous les jours d'un "trader" : le cas du négoce des céréales » dans *Commerce international et matières premières : textes du séminaire [Matières premières et échanges internationaux] organisé en 1979-1980 dans le cadre du Centre de recherches sur les marchés des matières premières du Conservatoire national des arts et métiers, Economica., Paris, p. 7-11.*

d'une entreprise et vision à court terme du trader<sup>534</sup>. La stratégie d'un trader consiste à établir un « livre »(en jargon commercial), c'est-à-dire une combinaison d'achats et de ventes sur les périodes choisies. Ces livres d'achat et de vente portent rarement sur plus de 18 mois ; périodes courtes de 1 à 6 mois de préférence car plus les périodes sont éloignées et plus il y a de danger de s'engager.

Vient ensuite l'exécution d'un contrat : ce n'est pas tout de « faire des affaires » : il faut s'assurer de la bonne fin de l'exécution d'un contrat ainsi que de la rentrée effective des paiements. Le trader doit suivre de très près bonne exécution d'un contrat qu'il a signé et par là il devient devient opérateur de logistique. C'est un rôle important car lui seul peut évaluer la marge de flexibilité disponible. L'exécution d'un contrat requiert une multitude d'opérations dont la plus importante est l'affrètement maritime et la mise en œuvre d'une logistique d'acheminement de la marchandise du point d'achat au point de vente. La coordination de tous les intervenants (propriétaires de navires, capitaines de navires, agents portuaires, société de surveillance, silo, transporteur par chemin de fer etc.) entraîne le passage de nombreux avis à des dates déterminées et requiert un suivi permanent, demande de répondre aux problèmes continus (mauvais temps, retards, accidents etc.). Le marchand est contraint de se tenir au courant de tout problème de type documentaire administratif et obligé de modifier programme d'exécution en conséquence.

Le paiement est réalisé : l'opération close si et seulement si tous les paiements ont été encaissés et toutes les dépenses payées. Cela constitue un service spécialisé et la question est compliquée dans le cas où des subventions et des liens avec des organismes publics interviennent ou bien des partenaires sont défaillants. Il peut y avoir des actions de type étatique parfois incontrôlables.

### **La commercialisation à la Planco avec de nombreux intermédiaires**

Dans le circuit de la commercialisation, des banques interviennent assez souvent, mais pas systématiquement, pour donner une avance sur la vente du café. La Planco avait plusieurs banques en Afrique et en Belgique :

- la *Banque du Congo Belge*, située à Irumu,
- la *Standard Bank of Mombasa*,
- la *Banque commerciale du Congo*,
- un *Compte chèque postal* ;
- en Belgique : la *Bank Voor Oost-Vlaanderen* à Renaix
- et plus tard, la célèbre *Société générale*, à Tournai.

---

<sup>534</sup> On pourrait ici opposer deux visions : celle de Fernand Delmotte sur la stratégie à long terme de l'entreprise et celle de la société ou Firmin Gualbert sur la stratégie à court terme (profits immédiats)

Les banques jouent un rôle important aussi dans la commercialisation : elles procèdent à une avance sur la récolte pour abonder la trésorerie du planteur. C'est l'objet de négociations et de discussions entre le Congo et la Belgique. Ensuite, il y a un réajustement en fonction des sommes effectives de la vente finale entre les banques, les courtiers et la société. En 1935, Gualbert conteste le fonctionnement mis en place par l'administrateur-délégué :

Pour la question de la vente de café et du magasin. Les services d'avances en banque occasionnent des frais de 5.826,74 fr. Ensuite pour disposer de café à Anvers : quand la Banque fait une avance sur un lot c'est la banque qui dispose de ce lot, elle le confie au courtier qui le vend pour le compte de la banque. Ils ont eu des difficultés pour la Coopérative, ils ont dû payer deux fois la commission à Kreglinger, ayant ce lot en mains, a compté sa commission. C'est Ernest qui a fait toutes les démarches et fait agir ses relations dans l'administration à la Coopérative pour que cette société nous achète notre café et nous lui avons demandé de s'occuper de la vente au cours de ses voyage et fait accord avec lui pour une commission de 1 1/2% . Il faut que le café soit libre à son arrivée à Anvers, se mettre d'accord avec Van Ommeren à qui il devrait être adressé pour qu'il l'entrepose et le remette à Kreglinger»<sup>535</sup>.

De son côté, en 1935, le planteur se plaint que le café a été mal vendu et déprécié par Kreglinger qui l'a moins bien vendu, alors que sa qualité était meilleure que celle d'autres planteurs de la région qui, eux, ont obtenu un bon prix<sup>536</sup>. C'est probablement Firmin Gualbert qui n'a pas su négocier la récolte correctement. Celui-ci, dans une lettre, exprime la difficulté de commercialiser le café. Il se rend compte que « c'est un vrai métier » et qu'il faut apprendre comment ça fonctionne pour « ne pas se faire rouler ». Il faut savoir traiter des conditions avec les courtiers, sentir à quel moment il faut vendre, à quel moment garder en stock, surveiller les cours et les attentes des clients<sup>537</sup>. Dans les années qui suivent, ils font appel à Kreglinger, Bunge et Braunschweig. Ils envoient un certain nombre de sacs et de qualités différentes à chaque courtier, selon sa spécialité et l'estimation que fait Gualbert de la vente qu'il pourra en escompter. Les ventes s'effectuent en partie à Tournai. Un certain nombre de sacs sont réservés aux actionnaires en Belgique et aux connaissances de la région en Ituri. Un des principaux acheteurs à Tournai est « La Coopérative ». Sans avoir plus d'information sur celle-ci, nous pouvons penser qu'il s'agit d'un torréfacteur<sup>538</sup>.

---

<sup>535</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 11/04/1935, Liasse no. 77. Ernest : il s'agit d'Ernest Tock, commissaire faisant partie du conseil d'administration

<sup>536</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 22/06/1935, Liasse no.77

<sup>537</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 06/05/1936, Liasse no.77

<sup>538</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 23/01/1934, Liasse no.77

Les planteurs doivent faire appel à des transporteurs. Nous voyons pour la Planco que les fournisseurs et intermédiaires sont nombreux<sup>539</sup> :

- l'Agence Maritime Internationale (A.M.I.) d'Anvers ;
- Van Ommeren : Comptoir maritime anversois ;
- la Twentsche Overzee Handel Maatschappij ou Twentsche Overseas Trading Company (T.O.T.C.), qui a des offices à Mombasa, Nairobi, Zanzibar, Kampala, Dar-Es-Salam, Tanga, Mwanza ;
- la Vereenigde Nedeerlandsche Scheepvaartmaatschappij à Den Haag, dont la Holland Afrika Lijn s'occupe du fret au port de Kilindini à Mombasa ;
- la Neville Owen-Thomas Forwarding Company Limited, à Mombasa.

Pour les transports par trains, la voie ferrée, il y a trois grands acteurs :

- l'East African Railways and Harbours (créée en 1931 à la suite de la compagnie nommée Uganda Railway) ;
- Vicicongo : Société des chemins de fer vicinaux du Congo créée en 1924, dirigée par Liénart, administrateur-directeur en 1928 (Chemin de fer vicinal dans le Bas-Uélé)<sup>540</sup> ;
- la Kenya Landing & Shipping,

On pourra voir de quoi il retourne avec une carte de l'Uganda Railway en 1913 :

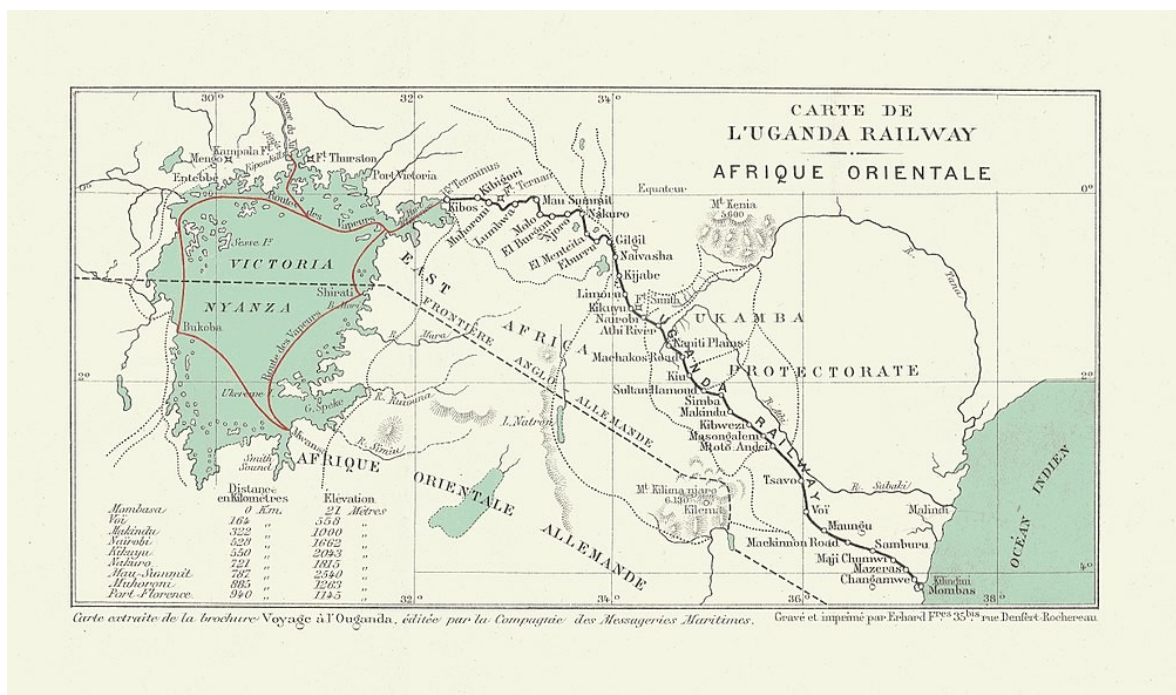


Illustration 56: Carte de l'Uganda Railway, 1913

[Wikipedia, Chemin de fer de l'Ouganda, carte : auteur inconnu - gravé par Erhard frères (Paris) — Jules Leclercq (1848-1928) ]<sup>541</sup>. On note que la ligne rejoint le lac Victoria très au sud du lac Albert

<sup>539</sup> Les transactions et courriers de ces firmes sont dispersés dans de nombreuses liasses, dont les no. 35-36, no.40, no.47, no.53, no.69, no.70, no.71, no .90

<sup>540</sup> ARCT, Dossier Tournai colonial, Liasse no.202.

Thibaut Ghils, 2010, Alfred Liénart : histoire d'un Tournaisien méconnu et de la ville qu'il a fondée, s.l., Société Royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai, vol.13, 500 p.

Au début des années 1930, ils font appel à plusieurs courtiers d'Anvers : la *Compagnie commerciale Kreglinger*, société anonyme à Anvers ; la *Société Anonyme Bunge*, comptoir de vente à Anvers, département colonial ; *Braunschweig*, négociants. En 1932, le café est expédié à Londres, à Van Ommeren, transporteur.

Les ventes de café évoluent, en fonction des soubresauts des événements mondiaux. En 1929, lorsqu'ils avaient expédié les premiers cafés, ils les avaient fait expertiser en même temps que ceux de Chaidron : le courtier Durant & Radford, à Londres, avait donné une cote très élevée, qui était très prometteuse, au vu de la grande qualité du café. En 1930, ils vendent la production avec une moyenne de 7 fr/kg. En mai 1930, ils assistent à un effondrement des prix, alors qu'ils commencent tout juste à faire parvenir leurs sacs aux courtiers. Le Robusta, à Mahagi, se voit déprécier de 30%. Les cafés de bonne qualité Arabica, « Kenya » etc. sont moins touchés par la baisse des prix et restent assez bien cotés.

En 1931, le planteur signale la chute de la Livre sterling : il se demande si le marché d'Anvers ne serait pas aussi intéressant que Londres. Il a suivi, au début, les circuits empruntés par les autres planteurs qui ont commercialisé leur production avant lui et fait affaire par le biais du courtier Durant & Radford Ltd. Il se fie aux avis cette firme. En 1932, il voit Kemp, le directeur de la firme Durant & Radford de Nairobi. Il a vu aussi plusieurs Anglais du Kenya dont Kemp. Tous, en voyant leur café, ont dit qu'il dépassait le produit moyen, sans être « l'extra » tout à fait. Or le café anglais est vendu à un prix moyen supérieur à 100 £ (le bold) et le leur n'obtient que 94/6. Cette appréciation des visiteurs, qu'ils ont eue, semble confirmée par l'avis de la Forescom<sup>542</sup> dont Gualbert fait mention. Leur café serait sous-estimé par les marchands anglais et serait revendu par eux à bon prix sur les marchés étrangers, dont celui d'Anvers.

En 1932, les courtiers et torrificateurs font remarquer que le café est de moins bonne qualité, il semble que le café soit mal mûri : le planteur pense que les arbres sont « fatigués ». En 1933, sur le marché de Londres, ils obtiennent parmi les meilleurs prix et « battent des records de vente sur le marché de Londres pour les cafés Kivu et Ituri ; ils sont très bien placés. En 1934, ils vendent à Anvers certains lots à une moyenne de 2.28 fr/ kg et d'autres à 7,10 fr/kg. Ils sont loin des 12-15 francs espérés lors de la création de la plantation en 1926/27...

---

<sup>541</sup> Wikipedia, *Chemin de fer de l'Ouganda*, carte : auteur inconnu - gravé par Erhard frères (Paris) — Jules Leclercq (1848-1928) , *Aux sources du Nil par le chemin de fer de l'Ouganda*, avec 16 gravures hors texte et une carte, Paris : Plon-Nourrit, 1913, 302 p.; lui-même tiré de *Voyage à l'Ouganda*, édité par la Compagnie des Messageries maritimes ; [https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/f/fb/Jules\\_Leclercq\\_-\\_Aux\\_sources\\_du\\_Nil-1913-carte\\_du\\_Chemin\\_de\\_fer\\_de\\_l%27Ouganda.jpg](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/f/fb/Jules_Leclercq_-_Aux_sources_du_Nil-1913-carte_du_Chemin_de_fer_de_l%27Ouganda.jpg)

<sup>542</sup> Forescom : que nous avons croisée déjà dans la question des cafés au Congo, cf supra

## Analyse de la production (1929-1934)

Voici un exemple de la manière dont s'effectue la « réalisation du café » pour une année, en 1933, telle qu'elle apparaît dans le *Rapport sur l'exercice 1932/33*<sup>543</sup> :

En magasin au 30/03/1933		
1.619 kg	à 2,77 fr	4.473, 55
30.430 kg	à 3,24 fr	98.593,20
32.045 kg		103.066,75 f r

Tableau 25: La « réalisation du café » 1933

[ARCV, Documents d'entreprise, *Rapport sur l'exercice 1932/33*, Liasse no.9]

Nous pouvons analyser la production et la qualité des cafés grâce à la source précise des archives : le carnet *Expéditions café*<sup>544</sup>, que nous utiliserons à plusieurs reprises. Les informations notées dans ce carnet sont fragmentaires, pour la période qui nous intéresse. Il débute seulement au 20/12/1930 et va jusqu'au 04/04/1940. Mais en sélectionnant certaines des données, pertinentes selon des critères ciblés et comparables, nous pouvons en tirer des enseignements, sur le nombre de sacs produits, sur la qualité du café, les dates d'envoi et de réception, les navires de fret, le prix payé par lots, les ports de livraison. Cela nous permet de dégager des tendances et des évolutions.

Nous ne pouvons pas donner une moyenne des prix pour l'année 1931 car la réalisation est exprimée en termes anglais (tels que nous les avons vus plus haut lors des premières expertises et commercialisations) et nous ne pouvons les traduire en francs. Nous pouvons en extraire les données pour l'exercice 1932/33 et avoir une idée des envois, des dates, du nombre de sacs et du prix payé au kilo par sac. Nous pouvons illustrer plus précisément l'évolution de la production durant l'exercice :

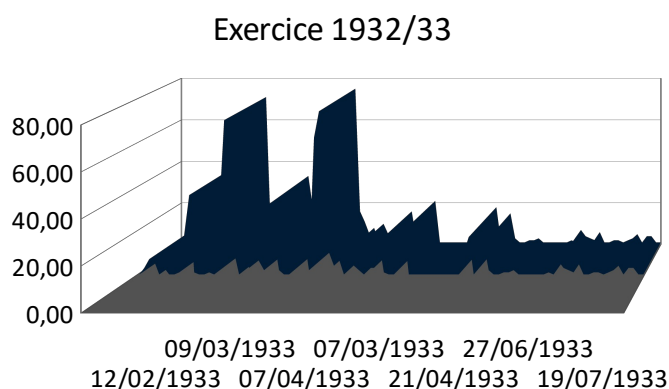


Illustration 57: Production de l'exercice 1932/33 en nombre de sacs

<sup>543</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Rapport sur l'exercice 1932/33*, Liasse no.9

<sup>544</sup> ARCV, Carnet *Expéditions café*, par Firmin Gualbert, Liasse no.91

Nous voyons aussi les prix continuer à se dégrader : ils ne remontent plus au-dessus de la barre des 8 fr/kg.

Exercice 1932/33 Prix au kg

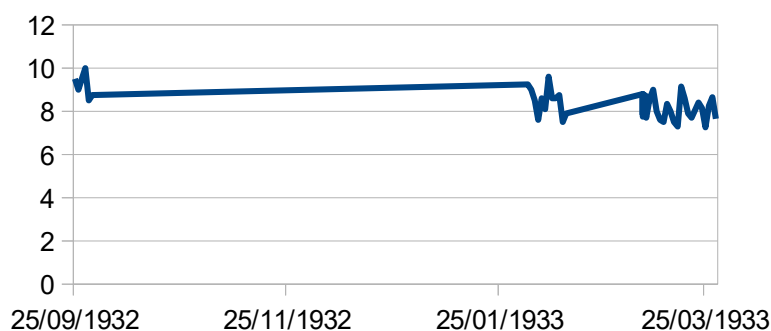


Illustration 58: Prix de vente au kg durant l'exercice 1932/33

Durant l'exercice 1933/34, nous comptabilisons 1.011 sacs et des prix qui chutent encore. Le prix maximum est de 8,10 fr, le prix minimum de 5,20 fr et la moyenne de 6,92 fr. On observe qu'en décembre 1933, janvier et février 1934, c'est un total de 482 sacs qui sont expédiés :

Exercice 1933/34 Nombre de sacs

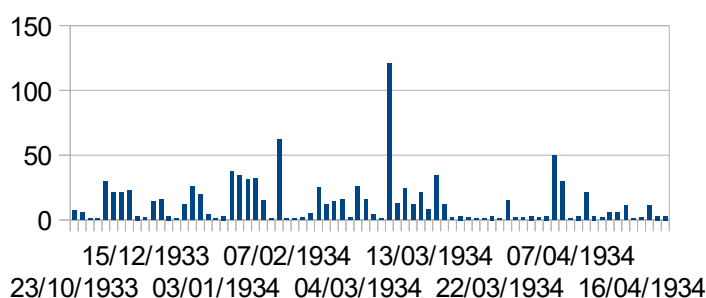


Illustration 59: Production de l'exercice 1933/34 en nombre de sacs

Pour l'exercice 1934/35 : la récolte a été très mauvaise, de 55.000 kg seulement et une moyenne du prix de vente de 5,80 fr/kg. La qualité du café est moins bonne à cause de la sécheresse et des attaques d'ennemis des caféiers.



### Exercice 1933/34 Prix au kg

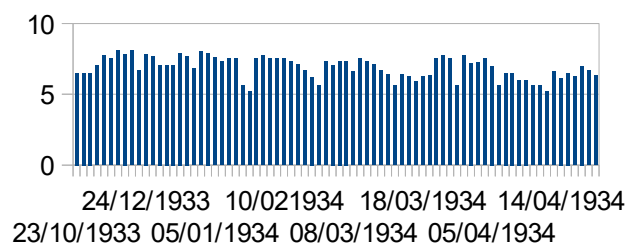


Illustration 60: Prix de vente au kg durant l'exercice 1933/34

« Le cours du café ne cesse de s'avilir, il y a un fléchissement des cours dans la caféiculture ainsi qu'une dévaluation. Les cours, fixés par le Brésil, n'ont pas été relevés pour autant. On observe une diminution de la consommation mondiale », explique le directeur dans le *Rapport sur l'exercice 1934/35*<sup>545</sup>. Les prix sont encore en baisse : le prix maximum est de 7,75 fr et le prix minimum de 5,35 fr.

Nous pouvons ainsi donner à voir l'évolution de la production durant la période 1929-1934. La production a commencé en 1929, avec 750 kg pour le premier exercice. Après avoir crû lentement entre 1930 et 1932, elle marque un temps d'arrêt : passée de 32.000 kg en 1930 à 50.000 en 1932, elle stagne avec 57.000 kg en 1933 ; elle reprend ensuite avec 70.380 kg en 1933/34 et chute ensuite à 55.381 kg. La situation de cette diminution vient des conditions de l'exercice 1933/34, qui été très difficile : l'année a été très sèche, consécutivement à trois années de sécheresse déjà et ils ont subi une attaque des vers blancs, qui ont proliféré dans les cultures vivrières de patates douces dont ils raffolent. Une vue d'ensemble qui apparaît ainsi :

<sup>545</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Rapport sur l'exercice 1934/35*, Liasse no.12

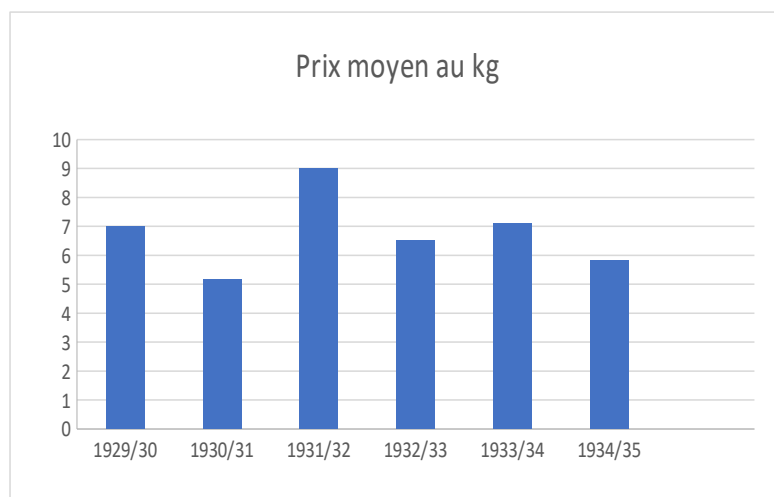


Illustration 61: Évolution du prix de vente moyen au kg de 1929 à 1934

Nous avons analysé la production principale : le café, mais dans ce genre d'entreprise, surtout à ses débuts, il est nécessaire d'avoir plusieurs produits pour dégager des gains et éviter les risques liés à une seule activité. Nous allons donc voir les solutions envisagées par le directeur.

### Diversification des activités

Dès le début de la société, le directeur avait de nombreuses idées et il était persuadé qu'il fallait diversifier les activités et ne pas tout miser sur le café. Il a mené en parallèle des études sur d'autres cultures qu'ils auraient pu éventuellement mener en parallèle : le ricin — pour lequel il fit des essais de culture —, le palmier *Eleais*, ou le coton. Au sujet de ce dernier, Claessens, auquel le planteur s'adresse régulièrement, lui déconseille de se lancer dans cette culture à Mahagi, alors que ce serait une bonne alternative à cause de la crise terrible du café<sup>546</sup>. Si Claessens ne le dit pas ouvertement, le colon comprend que c'est parce que les Mines veulent en contrôler la production. Vellut note que, en effet, dans le développement de la culture du coton poussée par le gouvernement, l'accumulation fut monopolisée par les sociétés belges de transformation, de commercialisation et de transport<sup>547</sup>.

Outre le commerce et les magasins disséminés un peu partout dans la région pour augmenter la clientèle touchée, le directeur a cherché à diversifier les produits et les objets susceptibles d'être commercialisés, de rapporter des bénéfices. Il voit de nombreuses opportunités aussi pour réduire certains coûts. Étant résident en Ituri de longue date, il a pu en connaître le fonctionnement et évaluer toutes les particularités locales intéressantes. C'est ainsi que, dès les premières années, il avait fait des propositions d'extension des

<sup>546</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 13/09/1933, Liasse no.77

<sup>547</sup> (Vellut 2017.:102)

activités au conseil d'administration. Il avait lancé le projet de créer une pêcherie sur les rives du lac Albert, où ils avaient acquis des terrains et installé des hangars permettant de réceptionner, stocker et gérer le matériel et les produits qui étaient envoyés depuis la Belgique et, ensuite, stocker les sacs de café en attente de lots à faire transiter par l'Afrique de l'Est pour être envoyés dans les ports, où s'effectuaient le courtage du café. L'idée de la pêcherie résultait d'un calcul complexe : il s'agissait en premier lieu de pêcher et sécher le poisson, nourriture principale et appréciée des travailleurs, pour répondre aux exigences réglementaires de la ration alimentaire. Cela devait permettre d'assurer le ravitaillement en nourriture des travailleurs sans dépendre de fournisseurs extérieurs et de faire des économies sur leur coût. En deuxième lieu, le surplus pouvait être vendu et faire l'objet d'une rentrée d'argent. En effet, l'approvisionnement en nourriture des travailleurs était un problème essentiel et aigu en permanence pour les entreprises de la région, les Mines en premier lieu bien évidemment.

Une pêcherie a donc été progressivement créée par le colon et exploitée, dans les premiers temps, par un gérant, le directeur étant déjà bien occupé avec les plantations d'Ogondjo et du Mè. À la fin de l'année 1931, un courrier fait apparaître que la pêcherie existe et que le directeur, occupé alors à la récolte, se met en quête de la faire fonctionner avec un sous-traitant<sup>548</sup>. Ensuite il est signalé en 1933 qu'un gérant, Corin, s'en occupe après qu'un autre employé, Puttemans<sup>549</sup>, les a abandonnés sans se soucier des boutiques et de la pêcherie dont il avait la responsabilité. À cette époque, la pêcherie est de faible rapport mais permet essentiellement d'approvisionner les travailleurs de la Planco<sup>550</sup>. À la fin de l'année 1933, le directeur note qu'il a des problèmes avec l'employé chargé de la pêcherie. Il propose alors de la racheter et la reprendre à son compte : il demande au conseil d'administration si la Planco veut garder la pêcherie ou bien la lui céder<sup>551</sup>. Le conseil donne à ce moment un avis contraire. Le directeur met un personnel — un Grec, note-t-il — à la gérance en 1933-1934, époque durant laquelle la Planco signe un contrat pour livrer 5 tonnes de poisson par mois aux Mines. Nous avons déjà fait remarquer que les personnes qui s'installaient au Congo belge avaient des origines multiples. Il s'agit ici d'un Grec et on a vu au début de la Planco un Boer et ensuite un Russe avec Otsolig. Et au début du siècle, le développement du Katanga avait aussi attiré des Anglo-Saxons, signale

---

<sup>548</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 21/12/1931, Liasse no.76

<sup>549</sup> À propos de Puttemans, nous lisons dans (LEPLAE, E. 1936) qu'il faisait partie de la liste des planteurs répertoriés en 1934, que nous détaillerons plus bas et dans l'Annexe no.13

<sup>550</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 05/11/1933, Liasse no.77

<sup>551</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 13/03/1933, Liasse no.77

Jewsiewicki<sup>552</sup>. Dans la question du commerce, dont nous allons traiter, les colons belges se sont heurtés dans les années trente à la concurrence de marchands étrangers, tels les Japonais, qui pouvaient importer des marchandises depuis l’Afrique de l’Est à moindre coût que la Planco.

### Un apport de liquidités : le commerce (1929-34)

Durant les premières années, comme nous l’avons vu, lorsque la plantation est mise en place, les bénéfices étaient assurés le plus souvent par la vente de cultures vivrières et le commerce. L’activité commerciale a donc été développée par le directeur, comme il avait manifesté l’intention de le faire au conseil d’administration en 1927. Il espérait alors en retirer 250.000 fr de bénéfice<sup>553</sup>. En avril 1934, il fournit un tableau qui montre les résultats de cette branche à partir de l’année 1929, date à laquelle Forget a rejoint la société pour se consacrer au développement de celle-ci :

Années	Vente moyenne / mois	Bénéfice	Marchandises en magasin fin d’exercice	Capital moyen engagé	Taux de revenu du capital engagé
29/30	79.000	198.210,67	441.444,58		
30/31	85.000	265.000,00	441.669,41	440.000	60%
31/32	117.000	312.915,61	521.538,34	480.000	65%
32/33	109.000	339.043,86	339.043,86	430.000	64%
33/34	140.000	376.052,29	376.052,29	360.000	70%

Tableau 26: Activité commerciale de 1929 à 1934

[ARCV. Correspondance Fernand Delmotte, 10/04/1934, Liasse no.77]

Dès 1930, toute une organisation avait été mise en place, dans laquelle intervenaient aussi ses connaissances, les autres colons de la région. Ainsi, il y avait des ententes avec des Européens : ils ont fait un arrangement avec des planteurs : Puttemans, planteur à Niarembe, Meessen et Marx pour créer des magasins à Mahagi-Port, Niarembe, Mahagi et Gote. Dans cet arrangement, ils bâtissaient eux-mêmes les immeubles (entendons par là le plus souvent des huttes ou des hangars sommaires), aux frais de la Planco, qui sous-traitait le commerce. Tout un réseau de « boutiques » existait alors, dans les points proches les plus intéressants, comme Blukwa, Kwandrumba, Djalasiga, Nioka, mais allait quand même jusqu’à Watsa. Les « magasins » étaient d’abord des huttes en roseaux et en herbes... Cela obligeait bien évidemment à amener tous les jours la marchandise, le stockage étant impossible. Ils furent progressivement transformés en boutiques de briques avec toiture en tôle.

<sup>552</sup> (Jewsiewicki 1979 : 560)

<sup>553</sup> ARCV. Correspondance Fernand Delmotte, 26/09/1927, Liasse no.75

Dès le début de la Planco, il s'y vendait toutes sortes d'articles nécessaires à la vie sur place, — qui était vraiment rudimentaire au début, comme nous l'avons vu — : des houes, des machettes, des casseroles, des vestes, du fil à coudre, des aiguilles, des ciseaux, des allumettes, des cotonnades (« indiennes ») etc. et même des médicaments (pénicilline). Les meilleures ventes, signale le directeur, ce sont les houes<sup>554</sup>. Elles font donc partie du matériel indispensable aux Congolais. Toute cette marchandise provenait de Belgique : elle était fournie pour une part par des personnes de la famille, par des actionnaires ou de leurs connaissances. La Planco a ainsi fourni du travail à un nombre significatif de personnes : nous en avons vu un exemple avec le séchoir conçu et réalisé avec l'entreprise Carton, liée à l'actionnaire Edmond Carton. Elle transitait par les voies de l'est, le port de Mombasa et arrivaient sur les rives du lac Albert du côté de l'Ouganda.

Au début des années trente, le commerce devient difficile et se heurte à la concurrence. Entre autres de Japonais, qui reçoivent rapidement et paient presque immédiatement les articles venus de Mombasa — contrairement à la Planco qui commande et fait venir ses articles depuis la Belgique dans des délais parfois très longs. L'administrateur-délégué note que les ventes aux boutiques pour « indigènes » demandent proportionnellement l'engagement d'un capital moindre, qu'elles font courir le moins de risques car elles se font toujours contre argent comptant ; elles donnent le moins de travail pour le personnel européen. Au contraire, la vente aux Européens est plus risquée. Nous pouvons peut penser que c'est elle qui a entraîné, probablement en partie, l'accumulation de crédits non récupérés, grevant la société d'un passif, à partir de l'année 1932. Il est probable qu'il ait été fait crédit aux personnes diverses et variées avec lesquelles traitait la Planco, dans un environnement géographique très vaste où les habitations et les entreprises étaient distantes, le plus souvent, de centaines de kilomètres dans des régions assez accidentées. Il est donc question de l'abandonner. Les chiffres et l'organisation du commerce apparaissent fin 1934, composés de cette manière :

- ventes au magasin général	= 12% du bénéfice total
- ventes dans les boutiques pour « indigènes »	= 70% du bénéfice total
- vente à des clients européens	= 12,5% du bénéfice total
- ventes sur consignation	= 5,5% du bénéfice total

Nous avons vu tout ce que le directeur avait réalisé entre les années 1929 et 1934. Cependant, comme on le sait, la conjoncture était dramatique.

---

<sup>554</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 06/03/1931, Liasse no.76

## La conjoncture au début des années trente

Au niveau mondial, le 24 octobre 1929, les cours de de la bourse s'effondrent à New York. C'est le jeudi noir de Wall Street, premier jour du Crash boursier de 1929. Henri Dubief et Dominique Borne<sup>555</sup> se demandent : quand la crise a commencé et où ? Selon eux, l'effondrement boursier n'est pas l'origine de la dépression qui s'est étendue au monde entier. Pour ce qui est de la France, partie intégrante du système capitaliste mondial édifié dans les années 20, elle serait victime plutôt des déséquilibres de ce système et des disparités de son développement économique.

La situation en Afrique de l'Ouest nous intéresse aussi, lorsqu'il s'agit de l'analyse du début des années 30. Nous pouvons faire un parallèle avec l'Afrique de l'Ouest et la situation dans les colonies françaises. Hélène d'Almeida-Topor montre, elle aussi, des liens entre la crise et le système capitaliste avec *La crise commerciale et la crise du système colonial en Afrique noire*<sup>556</sup>. Les Africains, analyse-t-elle, avaient été transformés à la fois en producteurs, en consommateurs et en contribuables par le système économique occidental importé et la politique de la métropole. L'économie de subsistance, la production destinée uniquement à la consommation comme c'était l'habitude auparavant, n'existait pratiquement plus ou peu. Le secteur de l'économie de marché s'était étendu à la presque totalité de la population.

Par conséquent, tout le système reposait sur un équilibre fragile qui fut rompu, en 1929-30, par la crise commerciale. Au Sénégal, par exemple, la politique économique déployée par la France pour développer la production d'arachides depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, avait entraîné une diminution importante des cultures vivrières. La conséquence, pour les Africains, fut d'être en première place pour encaisser les conséquences de la crise commerciale, de la baisse des cours de matières premières et en payer le prix. L'intérêt de cette analyse est de faire le lien entre la situation dans les colonies et l'organisation du marché mondial qui a transformé les modes de vie et de production des habitants de l'Afrique.

Nous pouvons voir dans la condition des Congolais des similitudes : imposition d'un système de production capitaliste — en particulier avec le « bloc colonial », selon l'expression de Vellut<sup>557</sup> —, production, consommation et contributions ; mais aussi des différences, étant donné la politique en matière agricole édictée par la métropole et mise en

---

<sup>555</sup> BORNE Dominique, 1996, *Nouvelle histoire de la France contemporaine: 1929-1938. 13. La crise des années 30*, [Nouvelle édition avec bibliogr. mise à jour]., Paris, Éditions du Seuil (coll. « Points Histoire 113 »), 324 p.

<sup>556</sup> ALMEIDA-TOPOR Hélène, 1976, « Crise commerciale et crise du colonial en Afrique noire », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 1976, vol. 63, n° 232, p. 538-543.

place par Leplae, dans les années 1920-1940<sup>558</sup>. La crise économique de 1930 montra le caractère factice du développement rapide qui s'était produit dans la colonie depuis les années 1920, note Jewsiewicki<sup>559</sup>. Le gouvernement colonial se vit obligé de voler au secours de l'économie européenne au Congo et forcé de définir une politique économique « plus rationnelle ». Un Fonds d'assistance temporaire fut créé en 1930, qui accorda des crédits aux plantations pérennes, dont 11 millions aux colons. Il mit en place des tarifs spéciaux sur la « voie nationale » pour favoriser les transports et l'exportation. Le franc congolais fut dévalué en 1935, ce qui fut favorable à l'agriculture européenne d'exportation.

De 1930 à 1935, il y eut l'effondrement des prix des produits coloniaux au cours de la crise mondiale ; on constata leur nouveau recul en 1938 ; en 1939, le gouvernement prit conscience de l'impérieuse nécessité d'intensifier la production des matières stratégiques, peut-on lire dans l'article sur la « *Situation économique belge au Congo* » dans la revue *Études et conjonctures* de 1950<sup>560</sup>. Les « problèmes congolais » y sont étudiés : pour développer l'économie rurale, il fallait une étude des sols, le renouvellement des méthodes de culture, la mécanisation etc. ; mais aussi l'amélioration des transports. Tout cela demandait des apports importants en capitaux et les problèmes que cela posait. Il fallait fixer sur place les bénéficiaires des Sociétés congolaises qui étaient plutôt rapatriés en métropole et augmenter le pouvoir d'achat de la population. Or, pour le développement des différents types de production, il fallait beaucoup de main-d'œuvre et celle-ci faisait défaut, le peuplement étant à faible densité (4,6 habitants par km carré). Les responsables du développement du Congo, note-t-on ainsi dans cet article, se trouvaient dans une situation paradoxale et durent d'abord instaurer de bonnes conditions d'hygiène, des coopérations techniques avec de nombreux pays pour résoudre nombre de problèmes qui se présentaient en même temps. La mise en place d'infrastructures et l'instauration de méthodes de culture renouvelées ont donc occupé le gouvernement avant que de prévoir de développer une agriculture par les Africains.

C'est une époque qui voit aussi de grands changements dans la production et la commercialisation du café dans le monde. Nous avons vu, dans l'histoire du café, le

---

<sup>557</sup> JEWSIEWICKI Bogumil, 1983, « Raison D'Etat ou Raison du Capital : L'Accumulation Primitive au Congo Belge », *African Economic History*, 1983, n° 12, p. 157182.

<sup>558</sup> VELLUT Jean-Luc, 2017, *Congo : ambitions et désenchantements, 1880-1960 : carrefours du passé au centre de l'Afrique*, Paris, Éditions Karthala (coll. « Hommes et sociétés »), 509 p. ; p. 101

<sup>559</sup> JEWSIEWICKI B., 1979, « Le Colonat Agricole Européen au Congo-Belge, 1910–1960: Questions Politiques et Economiques », *The Journal of African History*, octobre 1979, vol. 20, n° 04, p. 559.

<sup>560</sup> REVUE ETUDES ET CONJONCTURE, 1950, « Situation économique du Congo belge (1950) », *Études et conjoncture - Économie mondiale*, 1950, vol. 5, n° 2, p. 5798.

passage à de nouveaux systèmes d'exploitation à la suite de la disparition de l'esclavage et de la main-d'œuvre bon marché qu'il offrait. Un système transitoire de travail forcé avait vu le jour sur la base de deux variantes selon Daviron et Ponte<sup>561</sup> : 1) le travail forcé ou le pseudo-travail forcé dans les grandes plantations ; et 2) la culture forcée chez les petits exploitants. On entend par travail forcé le fait d'obliger des personnes à consacrer une partie de leur temps à différents travaux, construction d'infrastructures publiques, travaux dans des exploitations agricoles ou dans des entreprises privées, au profit de l'État. L'histoire de la caféiculture est marquée par de multiples recours au travail forcé : en Amérique centrale (Guatemala) et notamment dans les pays africains colonisés par l'Europe avant la fin de la Première Guerre mondiale. Le travail forcé était une pratique très courante dans les colonies françaises en Afrique subsaharienne. Il se basait sur l'obligation pour tous les contribuables de fournir 15 jours de travail à titre d'impôt. En Afrique coloniale, le recours au travail forcé dans les grandes plantations avait disparu dans les années 1920 : ce fut l'un des objectifs de la Société des Nations et de l'Organisation internationale du travail (OIT).

À São Paulo, on observe un exemple type de passage réussi de l'esclavage au travail non forcé avec les *fazendeiros* et le système *colono* inventé à la fin des années 1880 : *colono* est un nom donné à un nouvel immigrant travaillant pour le compte de la *fazenda*. La culture forcée par les petits exploitants était la plus rentable à Java sous la domination néerlandaise : chaque agriculteur devrait consacrer un cinquième de ses terres à la culture d'une plante tropicale destinée à l'exportation. Un système analogue fut utilisé à une échelle plus petite dans d'autres colonies. Daviron & Ponte notent que « Les fonctionnaires belges, après la transformation de l'État libre du Congo en colonie, ont fait montre d'une ingéniosité particulière pour trouver une formule appropriée, associant des contraintes physiques aux incitations financières pour promouvoir les cultures d'exportation auprès des petits exploitants. Bon nombre de leurs innovations institutionnelles furent utilisées plus tard dans d'autres colonies ». Il existe donc, semble-t-il, des personnes à l'heure actuelle pour trouver des points positifs aux actions menées durant la colonisation au Congo belge.

### **L'action du Gouvernement pendant la crise**

Nous en venons ainsi à voir quelles furent les actions du gouvernement pendant cette période. Leplae décrit *Les années trente*<sup>562</sup> : « Au choc de la crise, l'agriculture

---

<sup>561</sup> (Daviron et Ponte 2007 : 96-102)

<sup>562</sup> (Leplae 1940)



congolaise réagit par l'adaptation de ses structures et de ses méthodes et par l'amélioration de sa productivité »<sup>563</sup>. Il donne durant cette période l' *Évolution des cours des matières premières ( en francs par tonne )* :

	1929	1930	1931	1933
Huile de palme (tonne anglaise)	5.900	4.035	2.575	1.630
Coton (tonne métrique)	15.990	11.910	7.480	6.050
<b>Café Robusta (tonne métrique)</b>	<b>12.410</b>	<b>6.890</b>	<b>5.770</b>	<b>6.950</b>
Caoutchouc (livre de sheets standards)	7,35	4,30	2,10	2,35

Tableau 27: *Évolution du coût des matières premières de 1929 à 1933 au Congo belge*

[Leplae, *Les années trente*, 1940]

À partir de 1930, les cours des principaux produits agricoles s'effondrèrent brutalement. Le Congo belge était mal préparé à cette épreuve. Les *cultivateurs autochtones* ne comprenaient guère les subtilités économiques. L'effet éducatif de l'imposition était faible, note Leplae. Les mesures économiques et financières prises par le Gouvernement pour lutter contre la crise furent variées et elles se révélèrent efficaces — selon lui, avec la suppression des droits de sortie grevant les produits végétaux ; dégrèvement massif des frais de transport ; la suppression des licences et taxes perçues sur le coton et avance par le Gouvernement d'un fonds nécessaire à l'achat du coton aux producteurs ; le remplacement des contrats d'occupation provisoire des terres concédées par des contrats d'emphytéose avec option d'achat ; pause dans les lois sociales ; la création d'un Fonds d'assistance temporaire à l'agriculture (16 juillet 1930) ayant pour but de financer l'entretien des plantations. Ce Fonds fut remplacé le 9 juillet 1931 par un Fonds temporaire de crédit agricole, autorisé à consentir des avances et des prêts hypothécaires, à long terme et à faible intérêt aux sociétés de petite et moyenne importance.

Selon Leplae, la situation se détériora jusque fin 1932 ; il estime qu' en 1933, il y eut une amélioration et qu'en 1934 les cours commencèrent à remonter pour le coton, le caoutchouc et les oléagineux. Le café ne profita pas de cette embellie. Les cours de café tombèrent à 50 %, restèrent déprimés pour se stabiliser ensuite. En 1933, on introduisit l'imposition de certains « Travaux d'ordre éducatif » ou T.O.E. dans le but d'augmenter le revenu des cultivateurs et leur pouvoir d'achat, favoriser l'occupation commerciale et la mise en valeur de régions écartées ou déshéritées. On voulait habituer les milieux ruraux à un revenu régulier : cela créa des besoins et généra des activités nouvelles. Il faut noter aussi que l'organisation politique des chefferies fut révisée en 1933 (décret du 5 décembre

<sup>563</sup> (Leplae 1940)

1933), pour tenir compte des centres extra-coutumiers principalement, qui étaient des centres urbains où s'étaient regroupés les employés des grandes sociétés.

Leplae note aussi la chute des cours des produits agricoles entre 1930 et 1935 et qu'une reprise s'amorça au milieu de 1935 — sauf pour le café<sup>564</sup>. Nous le voyons avec le prix moyen de vente durant cette époque :

Prix moyen vente	1928	1930	1932	1934	1935
café	13,09	5,75	7,50	4,75	4,75

*Tableau 28: Prix moyen de vente du café de 1928 à 1935*

*[Leplae, Les années trente, 1940]*

La dévaluation du franc congolais de 28 %, fin mars 1935, augmenta de 38 % la valeur en francs dépréciés atteinte par les produits congolais sur les marchés d'exportation. Cela maintint le coût réduit de la main-d'œuvre (considéré comme un des plus bas d'Afrique) à l'intérieur de la Colonie. Cela constitua un avantage appréciable pour la vente sur les marchés européens.

## **Conclusion**

Ce chapitre, un peu long, nous en convenons, était nécessaire pour montrer le fonctionnement de la société qui est, au moment de l'exercice 1933/34, bien organisée et opérationnelle. Nous avons ainsi pu faire apparaître la complexité de la société, qui occupe 1.186 ha de terrains, sans compter ceux situés au Lac. Elle est constituée de champs de café répartis sur deux sites différents et de cultures vivrières — mais pas seulement. Des constructions, destinées aux différents personnels qui y travaillent, sont alors en grande partie terminées et sont constituées par un pôle de maisons et hangars pour le personnel blanc encadrant ; par un village de travailleurs, dotés de maisons accompagnées de lopins de terre pour leur usage propre ; un dispensaire et une école ; une usine de traitement pour le traitement du café. En outre, il y a aussi un étang de retenue d'eau avec un barrage créé sur la rivière Awo qui borde la propriété et fournit de l'énergie hydraulique ; des terrains impropres à la culture servant de pâturage à un modeste cheptel de 158 têtes de bétail. Et pour circuler dans et hors de ce domaine, des routes carrossables ont été construites, là où auparavant il y avait la brousse.

Le planteur a, durant cette période, pu se heurter aux difficultés que représente la culture du café et affronté tous les ennemis possibles de celle-ci. Or, elle est fortement tributaire de son environnement : de la qualité du sol, des conditions climatiques, que ce

---

<sup>564</sup> (Leplae 1937)

soit la pluie ou les vents secs particuliers de la région et d'ennemis végétaux ou animaux qui y trouvent une nourriture de choix. Et, fait dramatique, la situation mondiale s'en mêle et la société prend de plein fouet la crise de 1929 dans sa phase aiguë entre 1930 et 1934, alors qu'elle voit ses premières productions de café significatives. Cependant, lorsque l'on parcourt les courriers du directeur et administrateur-délégué, malgré des remarques sur les difficultés rencontrées qui, pour lui, paraissent toucher toute la région, on a le sentiment qu'il continue à tracer sa route presque, dirait-on, de manière imperturbable. La vie en brousse qui est la sienne depuis plusieurs années, loin des lieux de socialisation et d'activités, fait peut-être écran par rapport aux agitations du monde, proche ou lointain. Il se soumet aux directives du conseil d'administration qui lui enjoint de développer les champs de café — alors que le gouvernement préconisait de ne plus faire d'extensions — et approche, avec 428 ha, des 500 ha exigés.

La production de café, après avoir crû jusqu'en 1933 pour atteindre 70.000 kg, baisse ensuite et l'on peut ainsi calculer sur les années 1929 à 1935 une moyenne de 38.144 kg par an. Il est clair que l'on est loin des 200 tonnes de production pour 250 ha, tels que les anticipait Leplae dans ses conseils au planteurs, comme nous l'avons vu dans les chapitres qui précèdent. Le prix de vente, qui avait déjà accusé le choc de 1929 en tombant à une moyenne de 7 fr après les 10 fr du début, poursuit une courbe descendante et oscille entre des moyennes de 7 fr et 5 fr le kg, avec une petite embellie en 1934. L'ensemble de ces circonstances fait que peu de bénéfices sont dégagés et qu'il y a donc peu de gains pour les sociétaires au début de la production et pas du tout au milieu des années trente. Comment l'entreprise va-t-elle négocier les écueils et les remous de la fin de la décennie, c'est ce que nous allons voir maintenant.

## Chapitre 2. Éviter les écueils et se maintenir à flot (1935-1938)

### Introduction

Il apparaît intéressant de voir les plantations de café qui existaient encore en 1934 dans le pays. Leplae<sup>565</sup> nous donne une liste, non exhaustive, mais utile, du nombre de 327 planteurs au 1<sup>er</sup> janvier 1934. À cette date, il restait un nombre significatif de plantations qui avaient survécu à la crise, dont on trouvera les détails en Annexe 15.

Si l'on synthétise ces informations, nous avons des indications sur le rapport entre les districts, du point de vue de la concentration de la culture du café — même si les données de Leplae sont imprécises et incomplètes, avec des partis-pris contestables comme nous l'avons déjà vu plus haut, puisque certaines personnes ou certaines entreprises ne sont pas répertoriées. On voit que le Kivu et Kibali-Ituri et ensuite Stanleyville et l'Uélé sont les régions qui possèdent le plus de planteurs, de plantations et de surface dévolus au café.

Région	District	Planteurs	Plantations	Hectares
Bas et Moyen-Congo – Lac Léopold II et Kwango	Bas-Congo	21	25	1.233
	Lac Léopold II et Kwango	17		710
Congo central	Congo-Ubangui	12	23	2.763
	Tshuapa	21	30	3.509
	Uélé	24	28	4.638
	Stanleyville	29	28	8.052
	Maniéma	16	20	1.767
Katanga	Lualaba	12	3	1.274
	Kasaï	12	13	896
	Tanganyika	1		1.200
Grands Lacs	Kbali-Ituri	47	57	3.291
	Kivu	94	128	9.938
		306	355	39.271

Tableau 29: Plantations et planteurs au Congo belge en 1934

[Leplae 1936]

En 1935, une dévaluation fut appliquée, ainsi qu'une hausse de 40% des prix d'exportation des produits agricoles. Le coût de la vie augmentait de 10 %.

### Le contexte à la fin des années trente

Des chiffres donnés par Leplae permettent de comparer la situation en Ituri à celle des autres régions du Congo<sup>566</sup>. Nous avons un tableau de la population « indigène » au

<sup>565</sup> (LEPLAE 1936 : 241-244)

<sup>566</sup> LEPLAE Edmond, 1937, « La situation économique au Congo belge en 1935-1936 », *Bulletin de l'Institut*

début de 1935, où il apparaît que la province de Stanleyville est la plus peuplée, avec presque un quart du total :

Province	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Léopoldville	453.000	531.000	786.000	1.772.000
Coquilhatville	444.000	490.000	530.000	1.466.000
<b>Stanleyville</b>	<b>831.000</b>	<b>768.000</b>	<b>848.000</b>	<b>2.448.000</b>
Costermansville	284.000	252.000	320.000	856.000
Elisabethville	279.000	300.000	336.000	917.000
Lusambo	515.000	604.000	702.000	1.821.000
Colonie	2.810.000	2.947.000	3.524.000	9.283.000

Tableau 30: Population au Congo belge en 1935

[LEPLAE E. « La situation économique au Congo belge en 1935-1936 »]

Leplae donne aussi une comparaison entre les différents types de population en 1936 dans les grandes villes, chiffres auxquels nous avons ajouté le calcul du pourcentage de la population blanche par rapport aux Congolais. Stanleyville arrive devant la capitale et après Coquilhatville (Proche d'Éala, où se trouve le Jardin botanique) et Lusambo :

	Européens	Indigènes	Total	% Blancs
Léopoldville	1.420	25.200	26.620	18 %
Elisabethville	1.500	22.850	24.350	15 %
Jadotville	1.000	7.300	8.300	7 %
<b>Stanleyville</b>	<b>420</b>	<b>9.460</b>	<b>9.880</b>	<b>23 %</b>
Coquilhatville	290	9.750	9.950	34 %
Matadi	350	8.540	8.890	24 %
Boma	268	6.520	6.788	24 %
Costermansville	276	5.590	5.866	20 %
Thysville	267	3.318	3.795	12 %
Lusambo	155	5.434	5.589	35 %

Tableau 31: Population au Congo belge en 1936

[LEPLAE E. « La situation économique au Congo belge en 1935-1936 »]

On voit apparaître quelle est la part des colons dans la population « européenne » et le choc qu'ils ont encaissé, car elle s'est réduite de moitié :

	Missionnaires catholiques	Missionnaires protestants	Fonctionnaires	Agents privés et colons	Femmes autres que missionnaires
1930	1.631	688	2.588	11.836	5.557
1935	2.320	734	1.943	6.824	3.948

Tableau 32: Catégories de population au Congo belge en 1946

[LEPLAE E. « La situation économique au Congo belge en 1935-1936 »]

La teneur de nationaux ou non en 1936 dans la population blanche apparaît comme suit :

Belges	Étrangers	Total
11.815	6.030	17.845

Tableau 33: Pourcentage de Belges et d'Étrangers au Congo belge en 1936

[LEPLAE Edmond « La situation économique au Congo belge en 1935-1936 »]

En 1935, le colon écrit : « La situation est catastrophique partout<sup>567</sup> ». Ce cri d'alarme reflète bien le pic de la crise des années trente.

### **Les actions gouvernementales**

L'année 1935 est riche en événements et décisions gouvernementales : en Belgique, le gouvernement de Paul Van Zeeland choisit d'appliquer une dévaluation de 28% à la monnaie nationale, nous apprend Crombois<sup>568</sup>. Il réussit de cette manière à sortir de l'impasse économique, consécutive à la Grande dépression des années trente. À la suite de cela et avec la reprise mondiale, on observe en Belgique une croissance salariale tournée vers la consommation intérieure et de grands travaux. Gutt est ministre des finances en 1934 et 35. Il y a dans les années trente des problèmes politiques et sociaux qui accaparent l'attention des politiciens. En 1936, à la suite de grandes grèves, des mécanismes de concertation sociale se mettent en place. L'année 1939 voit la chute du cabinet Spaak et Jaspar est appelé pour former un nouveau gouvernement. Les années trente furent donc fertiles en rebondissements dans la métropole. Dans la Colonie, en plus de la dévaluation du franc en 1935, le gouvernement exige pour les transports une augmentation de 10 % vers l'exportation ; il rétablit des droits de sortie de 3 % sur le café et les produits du pays. Sur ce point le colon, lucide, fait remarquer : « Le gouvernement veut récupérer ce qu'il perd en droits de douane vers la sortie avec des taxes à l'exportation »<sup>569</sup>. Dans le droit des sociétés, il y a une évolution et il leur est aussi dorénavant demandé de régler le paiement de l'impôt chaque année en 2 fois ; le directeur doit donc faire une provision en juillet/août et le paiement total en janvier<sup>570</sup>. Van Hentenryk, à propos du droit des sociétés, note un plus grand contrôle de l'État sur celles-ci à partir de cette période<sup>571</sup>.

Dans les actions gouvernementales, le rôle joué par l'INÉAC à partir de 1934 fut d'une grande importance. Remplaçant et prenant la suite de la Régie des plantations des Colonies liée au Service de l'Agriculture, datant de 1926 et manquant de moyens d'action, l'Institut National d'Études Agronomiques du Congo vit le jour le 22 décembre 1933, à l'initiative du Prince Léopold qui avait, nous l'avons vu, effectué un voyage sur tout le territoire avec Claessens comme conseiller, qui devint ensuite directeur de l'Institut.

---

<sup>567</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 10/02/1935, Liasse no.77

<sup>568</sup> CROMBOIS Jean-François, 1998, « Finance, économie et politique en Belgique à la veille de la Seconde Guerre mondiale, 1939-1940 », *Cahiers d'histoire du temps présent*, 1998, vol. 5, p. 36.

<sup>569</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 23/05/1935, Liasse no.77

<sup>570</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 08/05/1935, Liasse no.77

<sup>571</sup> (Van Hentenryk 1980)

L'INÉAC a une renommée mondiale d'excellence : il a promu le développement scientifique à la Colonie — mais aussi dans le monde entier — grâce à des infrastructures de très grande qualité et des laboratoires travaillant activement à l'étude et aux évolutions agronomiques : sélections, expérimentations de produits comme le coton, le palmier *Eleaëis*, le café, le ricin etc. Il a joué un rôle reconnu dans l'amélioration de la culture du café, particulièrement avec un *Coffea Arabica* issu de la cuvette du Congo et célèbre, dit « café INÉAC ». De grands établissements agricoles furent créés pour assurer des missions d'études agronomiques, sous la direction d'experts et de spécialistes. Cela donna le départ des premiers essais de paysannat indigène. Parmi les experts, il faut noter Sladden, chef de division du café qui fournit des dossiers à la Planco ; Ringoet, directeur à l'INÉAC, auteur aussi de rapports fournis à la Planco ; des savants comme J. Louis, Wilbaux ; Opsomer pour les cultures vivrières ; Stoffels, Steyart ; et Vrydagh, un entomologiste — qui intervint à la Planco plus tard, comme nous le verrons.

En parallèle, un enseignement agricole fut mis en place dès 1932 et se développa jusqu'en 1940 : des écoles moyennes d'agriculture mirent en œuvre l'encadrement d'assistants agricoles congolais qui avaient des responsabilités et dirigeaient des plantations ; des fermes-écoles qui eurent un grand succès jusqu'à la guerre 1940/45 dans les vicariats du Bas-Congo, du Kwango, de l'Ituri et du Kivu. Dans les Centres d'enseignement pratique agricole (C.E.P.A.), on administrait des cours de perfectionnement et d'entretien. Le Gouvernement orchestrait, de cette façon, la formation des cultivateurs pour la création d'un paysannat local. Il cherchait aussi à promouvoir l'accession « indigène » à la propriété et créer des plantations pérennes « indigènes », ce qui se concrétisa avec la culture du coton.

Cependant, nous pouvons nous interroger sur le fonctionnement des plantations « indigènes », sujet qu'il serait intéressant de traiter par ailleurs. Dans la correspondance, on trouve des traces de la mauvaise opinion que les Belges pouvaient en avoir avec un exemple : Firmin Gualbert cherche à placer le fils d'un sociétaire au Congo, en 1937. Les courriers montrent que de jeunes ingénieurs sont poussés à s'installer par le gouvernement, comme il est proposé à Jean Tock : « Pour les plantations de café de la Ruzizi en Urundi, avec comme conditions 45.000 fr annuels, un terme de 3 ans, voyage aux frais de la société avec congé de 6 mois à demi traitement »<sup>572</sup>. Une autre proposition est faite, à laquelle Gualbert répond : « Ces conditions d'embauche ne sont pas bonnes, il devrait partir à ses frais, être 3 mois comme stagiaire bénévole sous les ordres d'un mulâtre : il risquerait d'être exposé aux manœuvres louches d'un mulâtre ». Les Belges de la métropole semblent se montrer plus critiques avec les travailleurs congolais que les colons, comme cela

<sup>572</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 24/03/1937, Liasse no.78

apparaît dans plusieurs courriers rédigés par Gualbert. Et il apparaît ici que la situation des personnes métissées était précaire — comme ce fut le cas dans nombre de colonies.

### Relations entre les sociétaires et le colon

« Comme un miroir brisé : anathèmes réciproques entre la métropole et ses colons » titre Guillaume Léonard pour expliciter les *Expériences contrastées du planteur belge de café au Kivu (1945-1960)*<sup>573</sup> : les termes semblent appropriés pour décrire le rapport qui s'est progressivement instauré entre les actionnaires et l'administrateur-délégué. Au fil des années, note Léonard, des images empreintes de stéréotypes se sont cristallisées et ont été déterminantes dans le divorce opéré entre un peuple et ses expatriés. En Belgique, l'opinion publique s'était formée au travers de représentations qui étaient faites des coloniaux<sup>574</sup>. Les rumeurs allaient bon train : les coloniaux n'étaient-ils pas des brutes avinées qui passaient leur temps sur leur *barza*<sup>575</sup> à se saouler, puis à se consoler, le soir venu, dans les bras de leur ménagère ? L'opinion fabule, colporte, déforme le soupçon et érige souvent les colons en parangons de nombreux vices, note Léonard. Vellut fait remarquer dans son *Image du Blanc en colonie*, que l'on attendait des résidents en Afrique une moralité exemplaire, pour en donner l'exemple aux Africains<sup>576</sup>. Le titre *Pierre Ryckmans. Coloniser dans l'honneur* à propos du gouverneur général du Congo belge et du Ruanda-Urundi de 1934 à 1946, en est un exemple<sup>577</sup>. Fernand Delmotte, peut-on penser, se serait, consciemment ou non, soumis à cette injonction car il fut toujours à cheval sur la manière de se tenir, avec une discipline quasi martiale à l'anglaise, plus proche d'un Kipling ou d'un Baden Powell que d'un Fiévez<sup>578</sup> : se raser tous les matins quoi qu'il arrive, avoir toujours une tenue irréprochable avec pantalons et chemises et pas de *capitula*<sup>579</sup>, etc. Il écrivit d'ailleurs, lorsque la question se posait de garder ou non Forget : « Il faut avoir quelqu'un d'un peu « rassis » et de moralité absolument sûre pendant mes

---

<sup>573</sup> (Léonard 2014)

<sup>574</sup> À noter : on rencontre souvent un amalgame entre les différents types de Belges résidant au Congo : colonialistes, coloniaux, colons, résidents, qui exerçaient des métiers différents et menaient des vies n'ayant pas grand-chose en commun

<sup>575</sup> *Barza* : terrasse

<sup>576</sup> (Vellut 2017)

<sup>577</sup> VANDERLINDEN Jacques, 1994, *Pierre Ryckmans 1891-1959: coloniser dans l'honneur*, Bruxelles, De Boeck université, 802 p.

<sup>578</sup> Commissaire à la tête du district de l'Équateur entre 1895 et 1899, une des personnalités les plus marquantes et violentes du régime de l'EIC, à l'origine du phénomène des « mains coupées » qui a alimenté les campagnes anti-léopoldiennes. Voir la revue *Le Vif* / 59, no.27, 3 juillet 2015. « Léopold II n'était pas un génocidaire » par Sophie Mignon

<sup>579</sup> *Capitula* : short long en coton



absences sous peine d'être condamné à rester ici en permanence et à perpétuité<sup>580</sup> ». Il s'agissait de bien se tenir et ses descendants ont retenu la leçon. Il pensait que le contexte « sauvage » de l'Afrique pouvait permettre à de simples quidams de se transformer en bourreaux ou de se laisser gagner par quelque fièvre et il avait posé des garde-fous, à lui-même et ensuite à toute la famille :

Ici nous vivons toujours aussi isolés. Le cadre rêvé pour la lune de miel : une chaumière et un cœur entouré de légumes et de tous les animaux de la création. Tous les quinze jours nous allons au Lac pour le bateau. Nous n'avons qu'un mobilier sommaire fabriqué en bambous et roseaux mais Anna a réussi à égayer le tout, murs et meubles, avec du pochoir et des étoffes. Cela a provoqué un changement de mentalité chez moi, au moment où nous nous implantons définitivement, nous nous détachons de plus en plus des gens d'Afrique. Les conditions d'existence ici font vite du Blanc une bête féroce aussi égoïste, aussi lâche et aussi dénuée de scrupules que celles qui peuplent la brousse<sup>581</sup>.

En 1930, le directeur avait déjà essuyé de vives critiques mais le conseil d'administration n'en resta pas là. Cela se déroula après un de ses rares congés. Le directeur effectua un voyage en Belgique à la fin de l'année 1934 et il revint le 24 octobre à Logo. Il entama alors directement un voyage à Stanleyville pour aller voir Pollet, de manière à régler les questions des terres. Jean Pollet avait des propriétés et une société congolaise à responsabilité limitée « Lima et Pollet » dans la province de Coquilhatville, dont on trouve les traces dans *Les grandes lignes du régime des terres au Congo belge et au Ruanda-Urundi et leurs applications*<sup>582</sup>. On se reportera à la photo de la page 8 où il apparaît aux côtés du planteur, pour voir qu'il en était une connaissance proche. Il n'est pas dit à quel titre Pollet pouvait faire avancer le dossier des terrains, si ce n'est, probablement, qu'il avait ses entrées dans les ministères.

C'est alors que l'administrateur-délégué reçut, les premiers mois de 1935, des courriers avec des reproches extrêmement violents du conseil d'administration. Comme à chaque fois que les sociétaires avaient des griefs contre le directeur en Afrique, il apparaît dans les archives au travers des brouillons préparatoires qui ont été conservés, que c'est de la part d'Edmond Carton que viennent les critiques les plus virulentes. Elles sont ensuite relayées dans les courriers de Firmin Gualbert, qui tente d'y mettre certaines formes pour en adoucir quelque peu les contours tranchants. La mauvaise humeur des actionnaires vient sans doute du fait que, s'il y a eu un dividende distribué en 1931/32, ensuite plus aucun n'a été alloué pour les exercices de 1932 à 1934, pour des raisons de récoltes et de trésorerie insuffisantes, comme on l'a vu. En outre, Firmin Gualbert avait eu, en décembre

---

<sup>580</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 01/05/1932, Liasse no.76

<sup>581</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 21/05/1928, Liasse no.75

<sup>582</sup> (Heyse 1947 : 147)

1931, un courrier de Claessens, qui le félicitait pour la bonne marche de l'entreprise et pour un dividende — dont on se demande si l'administrateur-délégué a jamais eu connaissance — : « J'apprends avec plaisir que le coupon n° 4 est payable, je ne m'y attendais pas et par ce temps de crise cela fait plaisir. Je dois vous féliciter ainsi que M. Delmotte pour l'excellente conduite des « Plantations du Congo oriental »<sup>583</sup>.

En janvier 1935, le directeur, à la réception de ces lettres accusatrices, se dit « littéralement assommé ». Il écrit alors qu'il donnera plus tard des réponses circonstanciées, d'autant plus affecté qu'il vient d'apprendre le décès de sa sœur Gabrielle<sup>584</sup>. On lui reproche violemment d'avoir effectué l'achat de voitures et de camions sans avoir demandé l'autorisation du conseil d'administration, comme si le colon menait grand train de vie : « Un directeur n'a pas besoin de tant de véhicules » dit sèchement le courrier<sup>585</sup>. Les actionnaires, n'ayant aucun retour sur investissement, commencent à nourrir le soupçon que le directeur profite bien de sa situation en Afrique, aux dépens de Planco. Les « Belgicains » ne comprennent pas la nécessité de ces moyens de transports en brousse, à cause des longues distances car la propriété est loin de tous les centres, en altitude ; en outre, les trajets difficiles usent les véhicules rapidement, sans compter pannes et accidents. La critique vient de ce qu'il n'en ait pas parlé lors de son séjour : pour lui, cela ne semblait sans doute pas nécessaire car sur place, c'était une évidence. Il s'en était à de nombreuses reprises expliqué dans des courriers.

Pour justifier l'achat d'un camion Fordson : Watsa est à 300 km de Gote, il faudrait 85 heures de marche soit 10 à 12 jours pour transporter 5 tonnes de cultures vivrières, sans le moindre arrêt ; aucun blanc ne consentira et ne serait capable de supporter un tel voyage ; livré à des noirs, c'est impossible<sup>586</sup>.

Pour donner une idée des distances, il faut rappeler que le réseau des routes est encore sommaire et ne ressemble en rien à des rues goudronnées ni même pavées ; en outre, Logo est à environ 1.600 m d'altitude et si les distances paraissent proches à vol d'oiseau, les trajets s'effectuent dans « l'escarpement », avec un dénivelé de 1.000 m vers le lac Albert et Mahagi-Port.

Logo à 70 km de Mahagi-Port  
Irumu à 250 km de Logo  
Goté à 37 km de Logo  
Adranga à 157 km  
Gote à 55 km d'Alezia  
Gote à 100 km de Maie

<sup>583</sup> ARCV, Correspondance d'entreprise, 01/12/1931, Liasse no.52

<sup>584</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 19/01/1935, Liasse no.77

<sup>585</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 25/01/1935, courrier de F. Gualbert, Liasse no.77

<sup>586</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 27/04/1928, Liasse no.75

Gote à 157 km de Adranga  
Gote à 300 km de Watsa  
Watsa à 300 km de Mahagi (12 jours de route)  
Wamba est à 500 km de Kilo, 400 km de Watsa, 4 à 500 km de Stanleyville, Buta.  
Il y a 12.000 km de routes (26/05/1934)  
Irumu à 750 km de Stanleyville seulement avec la route terminée, représente 3 jours d'auto<sup>587</sup>  
Comptoirs à ouvrir pour le commerce : le circuit Logo- Blukura - Djugu - Nioka – Logo est d'environ 250 km<sup>588</sup>  
J'ai fait une route nous reliant à la Mission et réduisant la distance de 14 à 5 km. C'est la direction de Kwandrumba - Djugu - Irumu et chaque voyage nous fait économiser 18 km. De plus, elle servira à amener le café des Pères à l'usine, nous le traitons à raison de 500 fr par tonne<sup>589</sup>.

Le directeur cède, se justifie, prouve qu'il « n'exploite pas Planco », revend un camion et une voiture et il prend à sa charge les transports — avec un forfait de 30 % payé par la société. Il va jusqu'à répondre : « Il est très juste que vous passiez Planco à part de ces relations d'amitié ». On est en affaires : il n'y a pas de relations d'amitiés ou même familiales qui tiennent. Les temps sont durs, il serait temps de dégager des profits, c'est la loi du capitalisme. En 1935, alors que le planteur a développé à marches forcées 428 ha de caféières, le conseil le presse d'augmenter encore la surface : « Les efforts de l'administrateur-délégué doivent porter vers l'augmentation des moyens de production c'est-à-dire le nombre de caféiers plantés : c'est par là qu'ils atteindront les résultats favorables c'est-à-dire les dividendes qu'ils attendent avec une juste impatience. Le but est d'arriver au moins à 500 ha » exige le *Rapport sur l'exercice 1934/35*<sup>590</sup>, signé par Gualbert. Il n'est pas question pour le conseil d'administration d'écouter les conseils de diversification des activités venant du planteur plutôt que de focalisation sur le café — extensions par ailleurs totalement déconseillées par la métropole dans ses actions pour sauver les entreprises à cette époque — et la part d'un directeur est uniquement d'obéir aux décisions du conseil d'administration : cela est clairement et régulièrement exprimé dans les courriers à partir de cette date.

En 1937, on sent l'épuisement chez le colon: « Je serai content de rentrer quelques semaines en Europe. Ce terme a été très dur à tous points de vue. Je me sens fatigué<sup>591</sup> ». Et en 1938, il finit par être excédé :

Je commence à être fatigué d'être traité comme l'écumeur de la Planco. Il faudrait mettre les choses au point. Notre affaire est loin d'être brillante mais citez-moi une

---

<sup>587</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 25/08/1929, Liasse no.75

<sup>588</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 08/11/1929, Liasse no.75

<sup>589</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 21/11/1931, Liasse no.76

<sup>590</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Rapport sur l'exercice 1934/35*, Liasse no.12

<sup>591</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 14/01/1937, Liasse no.77

affaire d'Arabica qui soit en bonne posture ? Au moment où je sentais que ça n'allait pas - et la situation s'est aggravée d'une façon presque tragique par la crise du café - je vous ai proposé de céder la direction à un homme plus compétent que moi en agriculture. Mes connaissances agricoles n'étaient plus à la hauteur des circonstances et les conseils des agronomes officiels insuffisants. Je vous ai donc proposé Otsolig en qui j'ai confiance.

Tout mon petit capital se trouve engagé dans la Planco.

Une seule chose sera changée, c'est qu'au lieu de recevoir un traitement correspondant au traitement le plus bas des Européens au service de la Colonie (40.000 + pension + indemnité familiale + voyages) j'aurai le traitement le plus élevé d'un clerc noir (1.500 jusque 2 .000 fr aux Mines de Kilo sans voyages ni congés) et pour ce prix je devrai remplacer Otsolig pendant ses absences de 2 mois par an et ses congés. Je ne dirai rien de l'avantage que je vous donne en fournissant le bétail indispensable à la production de fumier, notre dernière et meilleure carte j'en suis convaincu. Vraiment c'est difficile d'admettre que j'exploite la Planco.

Pour 32.700 fr de marchandises, j'ai payé un droit de reprise de 100.000 fr, ce n'est pas la coutume en Afrique et de plus vous conviendrez que c'est excessif. Cela fut avec des conditions avantageuses pour la Planco. Ne croyez pas que cette somme ait été prélevée sur mes bénéfices mais bien sur le capital et cela parce que la caisse de Planco est vide. Cela m'a fait un tort considérable. Je ne compte plus les nuits blanches que cette situation m'a coûtées.<sup>592</sup>

On peut consulter aussi en notes ces remarques faites en 1945 et en 1946<sup>593</sup>.

### **Événements dans la société**

Nous avons vu qu'en 1931, l'administrateur-délégué, après avoir établi des magasins et hangars de stockage à Mahagi-Port, à la fois pour le commerce et pour faire transiter le café, y avait créé une pêcherie. Celle-ci, en installant une petite « industrie » annexe, permettait d'employer les riches ressources du lac Albert et de l'embouchure du Nil Victoria, très poissonneux, de pêcher et saler des poissons très prisés comme le « capitaine »<sup>594</sup>, qui est une sorte de perche du Nil<sup>595</sup>. Il s'agissait ainsi de réduire les frais de façon à pourvoir en nourriture les travailleurs et leur fournir la ration exigée par la réglementation. Cela faisait partie de son caractère créatif, entreprenant — un peu visionnaire peut-être, mais nous laissons le lecteur en juger — et des nombreuses idées qu'il avait sur le développement et la bonne marche d'affaires au Congo, surtout en Ituri, car il y

---

<sup>592</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 03/05/1938, Liasse no.78

<sup>593</sup> 30/12/1945 « Il y a un trop grand écart entre la vision d'Europe et la vision d'Afrique ».  
05/03/1946 Liasse no. 73 « Pour ma part j'ai été profondément blessé par l'attitude des actionnaires. Je ne m'attendais certes pas à recevoir de félicitations mais j'aurais pu au moins être remercié pour m'être dévoué au point de travailler pour rien pendant des années, ce qui est immoral »

<sup>594</sup> ARCF, Pierre Delmotte, *Album bleu*

<sup>595</sup> Voir le site Le Monde, *La perche du Nil victime de son succès*, Par Michel Alberganti Publié le 10 mars 2005 à 13h24, consulté le 10/11/2015 disponible à l'adresse [https://www.lemonde.fr/planete/article/2005/03/10/la-perche-du-nil-victime-de-son-succes\\_401119\\_3244.html](https://www.lemonde.fr/planete/article/2005/03/10/la-perche-du-nil-victime-de-son-succes_401119_3244.html)

voyait un grand nombre de possibilités. La pêcherie, nous l'avons vu, avait été mise en place ensuite, car le conseil d'administration voulait donner du travail à un certain Corin, en 1931 ; celui-ci partit ensuite ailleurs et fut remplacé en 1933 par un certain Puttemans (un planteur que nous croisons en Ituri à plusieurs reprises, entre autres chez Leplae) puis par un Grec. En 1933, l'administrateur-délégué notait qu'il craignait qu'elle exigerait trop de surveillance mais il constatait ensuite que cela marchait très bien, quoique sans éclat et qu'il y avait une amélioration dans le rendement.

Ensuite, cette question devint source de tension supplémentaire entre les protagonistes de la métropole et du Congo. En avril 1934, le conseil veut la liquider. Le directeur rétorque alors que c'est le plus mauvais moment où il pourrait la reprendre à son compte et que la reprise se ferait sur des prévisions hasardeuses et non sur des résultats. Il émet, à ce moment, l'argument qu'il souhaiterait reprendre cette affaire pour y installer son fils l'année suivante. Pierre Delmotte est né en 1917, il a alors 18 ans, une situation relativement précaire en Belgique où il a été en pension et élevé par des membres de la famille Delmotte avant de retrouver sa mère et où il poursuit des études techniques, dont la mécanique. Il a l'intention de rejoindre son père en Afrique en 1936, peut-être même fin 1935 et se forme dans ce sens.

Des membres du conseil d'administration, particulièrement Edmond Carton, réagissent encore avec virulence contre le directeur. Pour les pêcheries : le conseil « est hostile à ce que le directeur en fasse une entreprise personnelle, le principe est mauvais, il faut que le directeur fasse corps avec la Planco ». Le conseil est défavorable à l'idée que le directeur se retire de la gestion avec une réduction de traitement et ne garde que des fonctions d'administrateur-délégué ; il voit d'un très mauvais œil que celui-ci mène des affaires pour son propre compte<sup>596</sup>. Ce sera une occasion de conflit permanent par la suite entre Congolais et Belges. Nous déduisons de ces échanges que le colon avait donc à cette époque déjà créé sa propre société « Établissements Delmotte » — notée « Edel » dans les archives —, sans que l'on puisse dater exactement sa création. Il s'est associé pour cela avec Albert De Creane : il a commencé à monter un élevage (pour l'avenir, précise-t-il), en association avec un jeune agronome qui était directeur de la ferme de Nioka et qui apporte 200.000 fr<sup>597</sup>. Des déclarations officielles, sur ses affaires, apparaissent dans Heyse<sup>598</sup> :

Décret du 28 avril 1943 (B.O. 1943 p. 212) : concession par convention du 24 février 1943, d'un terrain à usage industriel (pêcherie) de 3 ha 30 a sis à Mahagi-

---

<sup>596</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, courrier avec note d'Edmond Carton, 21/04/1935, Liasse no.77

<sup>597</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 14/01/1937, Liasse no.78

<sup>598</sup> (Heyse 1947 : p. 140, et p. 167)

Port (Province de Stanleyville)

Établissements Fernand Delmotte à Mahagi. — Statuts déposés au greffe de Stanleyville, sous le no.1062 (B.A. Annexes, 1941, p.351)

- Décret du 18 août 1942 (B.A. 1942, p. 1157) : contrat d'emphytéose du 6 juillet 1939, concédant un terrain de 545 ha situé à Mont-Ota (District de Kibali-Ituri)

- Décret du 25 mai 1945 (B.O. 1945, II, p. 206) : concession par convention du 4 juillet 17944, d'un terrain de 410 ha, sis à Ndjo-Aruweni-Logu (Province de Stanleyville) (B.A. 1946, p.302)

D'autre part, des tensions étaient apparues aussi en Afrique entre les agents du « personnel blanc », dès 1930, par suite d'une mauvaise gestion des documents comptables et des remontrances de la part du conseil d'administration au comptable Forget. Firmin Gualbert avait alors fait savoir que le comptable devait être plus sérieux, faire preuve de plus de ponctualité et envoyer les documents comptables selon les bons formats, avec régularité, dans les délais imposés par la loi, pour que les publications officielles soient faites dans les temps. Le directeur s'était donc, à cette époque, mis à revoir lui-même la comptabilité et à évaluer les créances qui n'avaient pas été recouvrées par le comptable Forget et qui généraient un déficit d'environ 60.000 fr. Le colon avait fait alors, à partir de ce moment, des propositions pour assainir la gestion à tous points de vue et aussi améliorer sa propre situation. De 1932 à 1938, il y eut beaucoup de courriers, de discussions, diverses solutions envisagées, entre le conseil d'administration et le directeur. Ce dernier souhaite d'abord éliminer la section commerciale, devenue moins rentable avec la crise et gérée par Forget, qui se voit alors proposer de racheter le fonds de commerce. L'administrateur-délégué voudrait se concentrer sur la direction des plantations et il souhaiterait reprendre à son compte la pêche, tout en proposant que soient réduits ses émoluments, en abandonnant la fonction de directeur. C'est ici que l'on voit apparaître qu'il y avait bien deux fonctions distinctes : « administrateur-délégué » et « directeur ». En 1935, il est mis fin au contrat de Forget par le conseil d'administration — malgré les appels à la clémence de Fernand Delmotte — et il termine son terme à la fin avril 1935.

Le planteur estime à cette époque que les plantations sont quasiment achevées et que cela constitue donc un moment charnière dans l'histoire de la société, c'est ce qu'il note dans le *Rapport sur l'exercice 1934/35*<sup>599</sup>. Il donne à ce moment-là un avis personnel et fait cette remarque : désormais, il souhaiterait « être plus libre, moins présent ». Nous comprenons qu'il voudrait souffler un peu. En effet, il a été bloqué en Afrique depuis 1926 par diverses circonstances — seul à la direction d'abord —, par les relations avec le personnel blanc ensuite, par les soucis financiers qui ont fait qu'il s'est consacré exclusivement à la Planco et n'a fait que deux voyages en Belgique. Son épouse est rentrée

---

<sup>599</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Rapport sur l'exercice 1934/35*, Liasse no.12

en 1929 avec lui au pays, où elle est restée auprès de ses enfants. Il y est retourné en 1933 et, désormais, il est très seul dans son domaine. Il avait déjà, en 1930, espéré pouvoir prendre ses congés de fin de terme régulièrement et revoir plus souvent sa famille comme nous l'avons vu, pour, disait-il, « être un mari pour ma femme et un père pour mes enfants ».

Ensuite, le conseil s'est d'abord opposé à une réduction de traitement du directeur, — proposée par celui-ci pour réorganiser les postes et prendre plus de liberté — et l'a considérée comme « inconciliable avec son contrat, Planco supporterait seule les frais généraux de voyage etc. qui profiteraient à son affaire privée ». Le conseil accepte que le directeur prenne en charge ses frais de voyage mais pas la réduction de traitement. En fin de compte, après moult échanges d'arguments et de propositions durant presque trois ans, Firmin Gualbert conclut : « Nous te rappelons que lorsque tu nous as proposé de reprendre les pêcheries à ton compte, c'était pour les liquider sans perte mais qu'à ce moment-là, il n'était pas question d'en faire une affaire à côté de Planco. Tu nous proposes maintenant de remettre cette affaire à ton fils. Si cela peut t'être agréable nous voulons bien admettre cette solution<sup>600</sup> ».

### **Reprise de la pêche sur le lac Albert par le fils de Fernand Delmotte**

En janvier 1936, Pierre Delmotte arrive donc en Afrique. Il s'est préparé à venir travailler avec son père, en acquérant un diplôme professionnel où il a étudié la mécanique. Il est difficile de savoir pour quelles raisons il n'a pas choisi d'acquérir un diplôme d'« ingénieur », comme il était de mise à l'époque. Une raison peut être que, en Ituri et à La Planco ou à la pêche qui sont en pleine brousse et loin de tout, il est, non seulement indispensable mais vital, de pouvoir à tout moment faire face aux pannes et aux nombreux problèmes techniques, pour lesquels le directeur faisait appel jusque-là à des prestations ponctuelles et coûteuses. Une autre raison serait que cela répondrait à un besoin exprimé par son père, qui se débat depuis le début de la Planco avec les problèmes de « personnels blancs » et la difficulté de trouver un mécanicien disponible aussi souvent que nécessaire. On pourrait presque penser que, en somme, il a plus de difficultés et de soucis avec les Européens qu'avec les Congolais.

Par ailleurs, nous pouvons voir dans l'*Album bleu* que Pierre Delmotte a rédigé, une véritable passion pour les données techniques et mécaniques, qu'il a mises en pratique toute sa vie : il était capable de réparer n'importe quelle panne de n'importe quelle machine ou mécanique. Il est envoyé par son père à la ferme de Nioka « pour apprendre le

<sup>600</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 19/05/1935, Liasse no.77

métier et se former ». Il a, en 1936, 19 ans et il arrive sans même connaître la langue, le Kingwana qui est un dialecte Swahili, qu'il apprend sur le tas. Puis il reprend la gérance des pêcheries comme salarié des Établissements Delmotte, alors que son père se consacre à la Planco et aux affaires qu'il a mises en route. Il a par la suite, comme son père, effectué beaucoup de travaux pour la Planco sans avoir aucune contrepartie financière : il a toujours effectué toutes les réparations mécaniques lorsqu'elles se présentaient — et les occasions ne manquaient guère. Cela apparaît dans les courriers : « Camions : mon matériel a aussi toujours quelque chose depuis que Pierre n'est plus là pour l'entretien<sup>601</sup> », fait remarquer le planteur lors du séjour en Belgique de celui-ci. Or, Pierre n'apparaît à aucun moment dans les bilans parmi les personnels de la Planco ayant reçu une rémunération. Il a aussi souvent été amené, comme son père, à assurer des gérances pour des personnels qui retournaient en Belgique alors que eux, non. Le colon écrit en 1937 : « Ils ne sont que quatre pour « *tout le bazar* » : Collignon, De Craene, Pierre et lui »<sup>602</sup>.

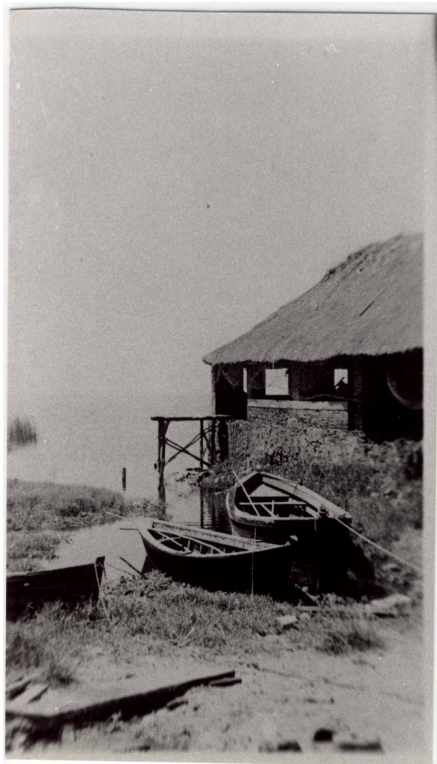
En parallèle de la Planco, par le biais des Établissements Delmotte, le directeur avait non seulement repris les pêcheries créées sur les rives du lac Albert, mais il avait aussi développé l'élevage pour son propre compte en rachetant le modeste cheptel de la Planco et en le développant, sur des terrains signalés dans les archives comme étant à Akara — cependant nous n'avons pas réussi à obtenir plus de précisions sur ceux-ci.

---

<sup>601</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 20/03/1939, Liasse no.78

<sup>602</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 02/12/1937, Liasse no.78





*Illustration 62: Pêcherie, hangar de préparation du poisson*

*[ARCF, Pierre Delmotte, Album bleu]*

On apprend la mort de Chaidron touché par la foudre, en 1936. Durant l'année 1938, il est fait mention à chaque courrier de l'état de santé de l'épouse du directeur : Anna est atteinte d'un cancer du poumon et sa santé se dégrade peu à peu. Son époux ne peut se fier qu'aux nouvelles qu'il reçoit par courrier et nous pouvons penser que ses proches en Belgique ont cherché, le plus souvent, à le rassurer. C'est pour Fernand Delmotte un véritable coup de tonnerre lorsqu'il apprend que, début décembre de l'année 1938, Anna Delmotte s'est éteinte, dans un hôpital de Tournai, des suites de son cancer. Nous comprenons au ton de sa lettre qu'il ne s'attendait pas à une fin aussi brutale. Son fils, au courant de la dégradation de sa santé en fin d'année, s'était mis en route pour la revoir. Cependant, il se heurta à des problèmes inattendus dans les transports, un blocage dans un aéroport, lors de son voyage vers la Belgique. Les circonstances firent qu'il arriva trop tard. Il ne revit pas sa mère en vie.

Pierre est donc le seul enfant qui soit revenu au Congo et qui ait eu une relation suivie avec son père. Durant les débuts de la Planco, les trois enfants eurent une situation assez précaire, ils étaient soit en pension, soit chez les uns ou les autres selon les disponibilités. Ainsi, ils passaient les vacances chez « l'oncle Firmin » ou c'étaient Alice la sœur de Fernand, ainsi que son époux « l'oncle Camille » qui s'occupaient d'eux, pendant la période où leur mère était aussi en Afrique. En 1938, Pierre se retrouve en Belgique où il doit effectuer son service militaire. Ensuite, il se trouve bloqué en Europe par la guerre et

ne retourne au Congo qu'en 1946. À la suite du décès d'Anna, sa maison est vendue et les deux derniers enfants de la famille qui n'étaient pas encore mariés occupent divers logements provisoires. Pierre à une époque, loge au-dessus d'une écurie. Toute la famille a donc été touchée par l'histoire de la Planco.

Nous voyons donc le directeur bloqué au Congo par la situation de la Planco et la gestion qui lui est imposée par le conseil d'administration : durant toute la période que nous étudions, il n'est revenu en Belgique que trois fois, alors que les employés revenaient régulièrement avec leur famille tous les deux ou trois ans, tous frais payés par la Planco. Ne pouvant se reposer réellement sur aucune personne de confiance ni laisser la gestion de l'entreprise durant des voyages en Belgique, comme il l'aurait souhaité lorsqu'il avait fait embaucher Forget, il est demeuré seul avec cet énorme domaine depuis plusieurs années et cela lui pesait, manifestement. Il y eut des échanges durant plusieurs années (les premiers courriers sur ces questions ont débuté en 1932, lorsque la comptabilité avait commencé à poser problème avec les comptes débiteurs pesant sur des finances déjà délicates), à chercher des solutions pour alléger sa charge, éliminer le commerce — devenu moins rentable — des postes de la Planco et pour que le colon puisse se retirer en douceur de l'administration de la Planco, en demeurant seulement son directeur. Celui-ci souhaitait reprendre la gestion des plantations, proposait qu'Otsolig reprenne le commerce après le départ de Forget et, logiquement avec ces propositions car il est un homme de principes, que son salaire soit diminué d'autant, c'est-à-dire que la partie « administrateur-délégué » ne lui soit plus versée. Le conseil d'administration ne statua pas dans ce sens et, finalement, le colon se vit contraint de reprendre et de racheter le fonds de commerce 100.000 fr et d'abandonner la direction de la société. Le conseil d'administration donna à Otsolig la place de directeur et le contrôle des plantations, en mai 1939, date à laquelle la société lui donna les pleins pouvoirs<sup>603</sup>.

Ainsi en 1939, une page se tourne à la Planco. Dans les archives de la société, Fernand Delmotte disparaît de la liste de ses personnels sur les documents officiels et pour plusieurs années. Le « personnel blanc », en 1939, est alors constitué de : Théodore de Otsolig (directeur), Collignon (culture), Albert De Craene (plantations), Green (indéterminé).

Quelle a été l'évolution des plantations entre 1935 et 1939 ? c'est ce que nous allons voir maintenant.

---

<sup>603</sup> ARCA, Boîte IS 42, Liasse 138, Documents d'entreprise, *Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 26 juin 1939*, Pouvoir donné à Otsolig, signé Firmin Gualbert

## Évolution des Plantations

En 1935, la plantation est augmentée de 74 hectares, ce qui monte sa superficie à 428 hectares avec les deux sites. Le planteur continue à faire des extensions au Mê. Il a fait l'achat d'un pluviomètre pour mieux suivre les conditions climatiques et édaphiques, qui influencent fortement les cultures et conditionnent toute la production, comme nous avons pu le voir.

Sur la période étudiée, on peut voir que le planteur a bien poursuivi le programme d'extensions demandées par le conseil d'administration, jusqu'à ce qu'Otsolig prenne des décisions sur la culture en 1939 :

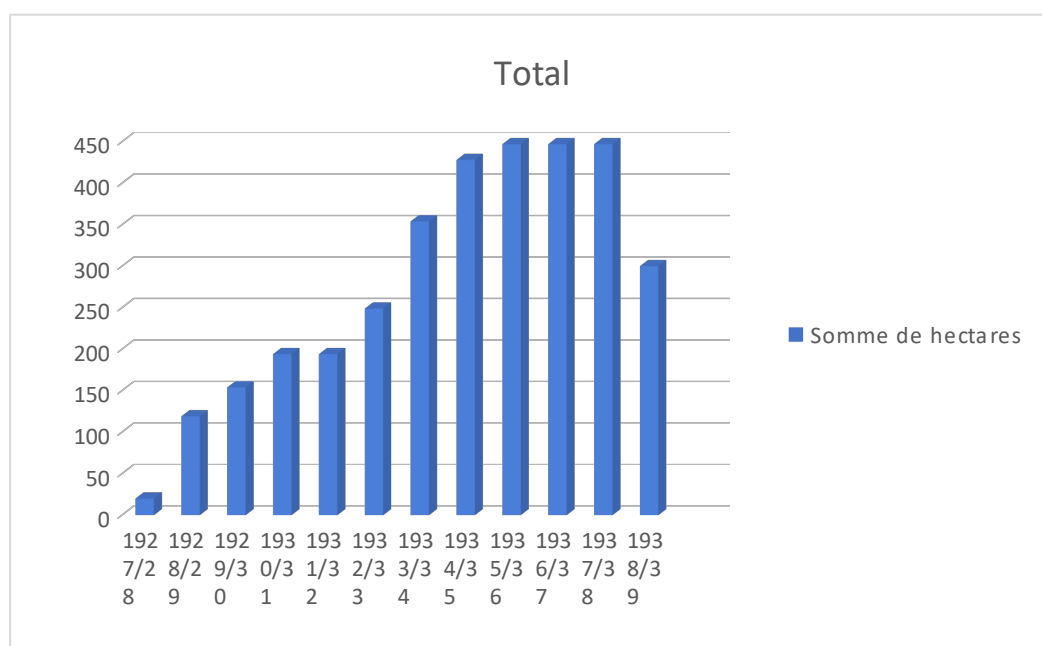


Illustration 63: Surface des caféières cultivées de 1927 à 1939

En octobre 1935, il procède au repiquage des jeunes plants issus de la pépinière, au Mê. Il poursuit la culture de légumineuses, pour les enfouir ensuite comme engrais vert. Il achète régulièrement des cendres et les répand sur les deux plantations, mais les effets sont lents à venir, trouve-t-il.

On peut noter que c'est une caractéristique de la caféiculture : les productions, soumises à de nombreux facteurs, sont imprévisibles et les résultats se font dans la durée. Elles sont donc difficiles à contrôler. Cela apparaît de manière manifeste dans l'histoire mondiale du café, comme l'a souligné Topik<sup>604</sup>. Il rappelle que la production du café a cette particularité d'être lente : elle demande 4 à 6 ans avant de voir les résultats, elle ne peut être modifiée rapidement pour répondre à des changements de conjoncture. De plus, elle est

<sup>604</sup> (Topik et Clarence-Smith (eds.) 2003 : p. 508) .

fortement tributaire du climat, surtout au Brésil où les zones de production étaient les plus éloignées des tropiques. En conséquence, il était impossible de prédire quelle serait réellement la production. Les conditions climatiques ont joué en faveur du Brésil, note-t-il, dans les années 1887, 1902, 1910, 1918, 1942, 1953, 1966, 1975, 1981, 1985 et 1990 avec de sévères sécheresses ou des gelées selon les années, faisant tomber la production et monter les prix.

En 1936/37, Fernand Delmotte est seul durant tout l'exercice et n'engage plus aucune extension de plantation. Le planteur mène une réflexion, conjointement avec Jean Claessens et Otsolig — engagé, durant cette époque, à la Planco trois mois par an comme expert agronome —, sur l'amélioration de la terre. Il a un projet : faire du « *Dry Farming* ». Cela consiste à beaucoup travailler le terrain autour des caféiers et passer beaucoup de temps à améliorer les conditions environnementales. Il utilise, suivant toujours en cela ses intuitions et ses observations sur les pratiques des Alurs de la région, les cendres de bois produites par les habitants et en envoie des échantillons à Gembloux pour analyse, au Centre wallon de recherches agronomiques. Son intention est de racheter aux travailleurs la cendre qu'ils produisent eux-mêmes comme fertilisant et de les payer en retour en sel. Cette initiative a un très vif succès : femmes et enfants en apportent de partout. Il répand 200 tonnes de cendres, une tonne par hectare à Logo. Il souhaite aussi ajouter plus de fumier et, pour obtenir celui-ci, augmenter le cheptel — qui, par ailleurs, offre la possibilité d'être rentabilisé, sous la forme de viande pour boucherie.

La question du cheptel s'était posée dès les premières années de la Planco. Le directeur avait été prudent dans les années 1920 ; il avait fait savoir qu'il manquait de connaissances dans ce domaine. Nous pourrions ajouter qu'il avait déjà à mettre sur pied une plantation d'au moins 250 hectares, en partant d'un terrain vierge. Mais personne n'ignore que les actionnaires des sociétés réfléchissent souvent de manière abstraite et songent principalement aux dividendes auxquels ils estiment avoir droit. Dans cette histoire, la situation vient en partie du fait qu'ils résidaient en Belgique et ignoraient totalement ce qu'était la vie en Ituri. Firmin Gualbert pouvait s'en faire une certaine idée au travers des très nombreuses lettres, extrêmement détaillées et explicites, envoyées par l'administrateur-délégué, cependant il était impossible de se figurer réellement la vie sur place, qui ne ressemblait à rien de ce que l'on pouvait connaître sur le continent. Néanmoins, il était président du conseil d'administration et, en cela, pesait sur lui la pression des sociétaires, qui désiraient palper les résultats de leur investissement.

Le directeur réfléchit aussi, conjointement au conseil d'administration qui le souhaite, à l'extension d'autres cultures, tel le coton dont on parlait beaucoup dans la

région ou le ricin, le quinquina ou le tabac. Mais Claessens, interrogé, lui déconseille fortement de se lancer dans le coton<sup>605</sup>. Ce dernier est certainement au courant de la situation et des décisions du Ministère des Colonies, qui ne sont pas en faveur des colons et cherche probablement à protéger le planteur contre des projets voués à l'échec. On rappelle que Claessens avait organisé l'INÉAC dont il était devenu directeur général en 1934 : il s'était démis de ses fonctions au Ministère des Colonies. Il était donc au courant des décisions et des « dessous » des ministères et des orientations gouvernementales et, à ce titre, pouvait fournir de judicieux conseils sans se dévoiler pour autant.

Jeswsiewicki nous éclaire sur ce contexte avec une analyse de « l'économie politique du colonat agricole ». Leplae à la tête de la Direction de l'agriculture, mettait l'accent sur les caractères de l'agriculture tropicale, qui comportait des risques considérables et était soumise aux fortes variations des cours mondiaux. Il estima alors qu'elle devait être pratiquée par l'« indigène » ; tel fut aussi l'avis des grandes sociétés et l'on sait que l'État détenait des participations dans un grand nombre d'entreprises de taille. Un décret cotonnier, en 1921, réserva le commerce de ce produit d'avenir aux grandes sociétés. Et Lippens avait fait en sorte que paraisse un décret limitant le petit commerce, ce qui eut lieu en 1925<sup>606</sup>. Vellut complète ces informations sur la culture du coton au Congo, comparée à celle des pays voisins, comme l'Uganda : l'accumulation de coton produite par les Congolais fut monopolisée par les sociétés belges de transformation, de commercialisation et de transport, tandis que le travail des producteurs de coton était le moins rémunéré du Congo et, probablement, parmi les plus mal payés et les plus lourdement imposés d'Afrique, selon Vellut<sup>607</sup>.

Cette même année 1935, les plantations subissent les assauts de plusieurs ennemis : *Antestia* de *Cemiotoma*<sup>608</sup>, et d'*Hemileia*. Le planteur affirme lutter vigoureusement pour contrer leur développement. Il a constaté que ces ennemis aimaient particulièrement certaines plantes cultivées par ailleurs, comme la patate douce. Il remplace donc ces légumes par d'autres. L'*Hemileia vastatrix* B., encore appelée « rouille du caféier », est une maladie qui a causé le plus de dégât, dont les dévastations les plus graves ont eu lieu à Ceylan, dans l'archipel indonésien, aux Indes, selon Coste et Ledreux signale que ce champignon a quasiment causé la perte des plantations de café à Madagascar avant qu'on en reprenne la culture fin XIX<sup>e</sup> siècle. Leplae et Chevalier traitent tous trois de l'*Hemileia vastatrix*, reconnu comme un des pires ennemis ayant provoqué l'extinction d'importantes

<sup>605</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 31/08/1935, Liasse no.77

<sup>606</sup> (Jeswsiewicki 1979 : 566)

<sup>607</sup> (Vellut 2017 : 102)

<sup>608</sup> Pour le « *cemiotomia* », nous n'avons pas trouvé de références

cultures à Ceylan. Nous avons déjà croisé le Cut-worm. On trouve une référence à l'*Antestia* chez Coste<sup>609</sup> et Ledreux (*Antestiopsis* est une punaise ravageuse des caféiers, un des parasites les plus redoutables des caféiers, qui donne au café un « goût de pomme de terre » particulier).

En 1936, le président du conseil d'administration, qui a son réseau en Belgique et ses entrées auprès des personnes influentes de la métropole, rencontre Van Den Abeele<sup>610</sup> grâce à Jean Claessens, avec qui il entretient une correspondance régulière : ils leur déconseillent tous deux de se lancer dans la culture du coton, principalement à cause de la proximité des Mines, disent-ils. On se souvient que Claessens est devenu sociétaire de la Planco et, dans ce cadre aussi, est en rapport avec ses membres. À partir de 1936, l'ingénieur agricole Otsolig a été embauché et invité, comme expert agronome, à faire un séjour de trois mois par an, de mai à août au moment de la préparation des plantations, pour les étudier. Il a envoyé un rapport au conseil d'administration et donné son avis, assurant que les plantations étaient très belles. Il a conseillé d'augmenter le fumier et d'entreprendre une « forte taille ». Il a, en effet, fait un séjour au Kenya, où il a constaté que dans certaines plantations où avaient été exécutées ces fortes tailles, la production avait ensuite augmenté fortement<sup>611</sup>.

En novembre 1937, il y a de nouveau une attaque d'*Antestia*. Un pyrèthrage systématique et en grande surface est appliqué durant trois jours. Les travaux ont été exécutés avec Vrydagh, l'entomologiste agent du service de l'Agriculture et l'aide de l'Association des colons<sup>612</sup>. Le pyrèthre est une plante utilisée comme insecticide naturel<sup>613</sup>. Les plantations sont soumises à la taille, ils procèdent lentement. À la plantation du Mê, il y a aussi une attaque de *Lygus*, une punaise. De leur nom scientifique *Lamprocapsidea coffea*, ce sont des *Miridae* (Hétéroptères), de petites punaises qui se cachent dans les glomérules floraux et piquent les fleurs, qui avortent. Elles peuvent également piquer les bourgeons, les jeunes pousses et les petites drupes<sup>614</sup>.

L'année 1938 est marquée par une nouvelle sécheresse ; de la pluie tombe à

---

<sup>609</sup> COSTE RENÉ, 1968, *Le caféier*, Paris, G-PMaisonneuve & Larose (coll. « Techniques agricoles et productions tropicales 14 »), 310 p., p. 123-125 et 146-147

<sup>610</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 30/03/1936, Liasse no.77

<sup>611</sup> ARCV. Correspondance Fernand Delmotte , 06/08/1936, Liasse no.77

<sup>612</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 09/02/1937, Liasse no.78

<sup>613</sup> Voir le site *Le Monde*, dossier *Jardiner*, consultable à l'adresse <https://jardinage.lemonde.fr/dossier-1152-pyrethre-insecticide-naturel-utiliser-precaution.html> : « Le pyrèthre de Dalmatie (*Tanacetum cinerariifolium*) est une sorte de tanaisie qui ressemble à une petite marguerite dont les fleurs ont un effet répulsif et insecticide connu depuis des décennies. Mais prenez garde : bien que d'origine naturel, le pyrèthre n'est pas pour autant dénué de risques au jardin. »

Ogondjo mais pas au Mè... Ils ont même de la grêle, qui fait beaucoup de dégâts. Bien que distantes de seulement 10 km, les deux plantations n'ont pas la même terre et ne sont pas soumises au même climat, ce dernier étant très variable en altitude, dans cette région. Elles ne réagissent pas du tout de manière homogène et les productions, elles aussi, sont sensiblement différentes selon les années. Pour la culture, le planteur a sollicité les conseils et a eu la visite d'un expert de la firme Beritall, un certain Springett. Nous n'avons pas trouvé trace ni de cette firme (est-elle locale, de petite taille ?) ni de cet « expert ». Firmin Gualbert envoie les *ordres* du conseil d'administration à l'administrateur-délégué : ils veulent que plus de fumure soit utilisée, que la taille soit plus fortement exécutée et que les méthodes de cultures soient modifiées. Il note qu'il y a eu cinq années de rapport médiocre et que la situation du marché du café est de plus en plus sombre. C'est à peine sous-entendu qu'ils considèrent que la gestion du directeur est déplorable, d'autant plus qu'il n'exécute pas à la lettre les décisions du conseil et qu'il a un peu trop d'initiatives personnelles. Le ton des échanges épistolaires entre le président du conseil d'administration et le directeur tourne assez souvent à l'aigre et ce dernier commence à regimber.

Vous avez décidé à l'assemblée de septembre 37 que la direction est en Europe. Ce n'est pas le moyen de faire mieux marcher les choses. Si j'avais pris à la lettre ma situation de boîte aux lettres auxiliaire, nous n'aurions pas dépassé cette année tant les difficultés ont été nombreuses et de tous genres<sup>615</sup>.

### **Un défi de taille : trouver et garder la main-d'œuvre**

Durant la deuxième partie de la décennie, le directeur jongle avec les différents paramètres de la situation pour faire tourner l'entreprise du mieux qu'il peut. Il note, en 1935, que les Congolais demandent de pouvoir cultiver du coton comme chez les Anglais, ce qui leur a été accordé, nous l'avons vu. En 1935, il doit effectuer l'entretien sur la ligne avec un effectif extrêmement réduit, il y a pénurie de travailleurs à ce moment-là et s'il ne réussit pas à engager, au mois de juillet, il note qu'il ne serait pas en mesure de poursuivre les extensions. En juillet, il obtient des auxiliaires et poursuit les agrandissements au Mè.

En 1936, il y a pénurie d'hommes car le gouvernement développe les routes et fait exécuter des travaux divers. Le planteur, à la fin de l'année, après avoir commencé les engagements au mois de mai, a presque toute la main-d'œuvre nécessaire : 500 hommes, tous travailleurs réguliers engagés pour un an. Nous notons ici l'augmentation du nombre

---

<sup>614</sup> NYABYENDA Pierre, 2007, *Plantes cultivées en régions tropicales d'altitude d'Afrique : Cultures industrielles et d'exportation, cultures fruitières, cultures maraîchères*, s.l., Presses Agronomiques de Gembloux, 244 p., p.53

<sup>615</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 03/09/1938, Liasse no.78

employé car, les premières années, le chiffre était de 250 à 350 travailleurs. Ils sont payés 25 fr par jour et 8 fr de ration hebdomadaire (soit 1,50 fr par jour) au lieu de 20 fr et 2,5 fr précédemment. Le directeur augmente les salaires et les avantages, pour attirer et fidéliser du personnel. En 1937, il manque de main-d'œuvre et n'arrive pas à trouver le complément nécessaire. En 1938, il explique que ses efforts ne portent pas toujours leurs fruits : il essaie d'améliorer leurs conditions de vie en construisant des maisons en « dur ». Mais il est difficile de les attirer, dit-il : ils préfèrent retourner dans des huttes car elles sont plus chaudes, plus faciles à enfumer et plus cachées et pour les construire, ils ont de la terre à volonté<sup>616</sup>. Comment améliorer la situation des Africains ? Peut-être pas de la manière dont les Occidentaux l'imaginaient et l'on constate ici que tous les Congolais n'ont pas souhaité prendre exemple sur le mode vie à l'européenne.

On voit que le colon se trouve pris dans des situations contradictoires :

Ils préfèrent vendre les vivres qui sont produites par leurs femmes. C'est le gouvernement qui, par sa politique anti-colons, a provoqué cette situation. Je continue ma campagne chez l'indigène dont j'espère plus que de l'aide gouvernementale. Avant je donnais des primes aux chefs. Le gouvernement interdit aux chefs de les accepter ! ! ! Je dois en ce moment chercher des vivres pour mes hommes, les chefs empêchant l'indigène d'aller vendre aux marchés parce que l'administrateur s'est déjà engagé à fournir une certaine quantité de vivres pour les Mines et la SHUN : c'est une économie dérivée au détriment du pauvre. Le recrutement chez les Wallendus est supprimé à cause de la peste. Ici la vie est très dure pour tout le monde sauf pour les Noirs et les grosses sociétés à monopole...<sup>617</sup>

Début 1939, la main-d'œuvre est bonne. Ils ont presque atteint un effectif normal et commencé à mettre les hommes aux herbes pour le fumier un jour par semaine. Il constate que l'absentéisme est une plaie et qu'ils ont sur papier un effectif supérieur à leurs besoins, car il ne correspond pas aux journées réellement effectuées. Comme Forget a été licencié, l'administrateur-délégué dirige la société avec du personnel réduit et durant ces années, différents agents européens défilent, sans succès. Le conseil d'administration est d'avis d'intensifier la surveillance européenne dans les plantations, suivant l'avis d'Otsolig qui estime indispensable qu'il y ait un agent européen dans chacune des plantations. À ce sujet, on observe dans les réactions du colon le lien étroit qu'il entretient avec son personnel congolais. Lorsqu'il faut licencier un certain Dumez, il note que « Ce n'est pas une grande perte, d'après les renseignements de De Craene et aussi de mes Noirs de confiance, il ne quittait guère son habitation ». Et pour la question d'embaucher un agent européen subalterne, comme le voudrait le conseil d'administration, il fait remarquer que

---

<sup>616</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 10/03/1938, Liasse no.78

<sup>617</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 10/03/1938, Liasse no.78



« L'agent subalterne que vous engagerez ne vaudra pas mieux que l'agent noir actuel — qui nous coûte moins cher ». Il est difficile, ici, de l'accuser de racisme.

## **Conclusion**

La fin de cette décennie si difficile s'est montrée particulièrement éprouvante pour le colon. En plus de la crise, il a affaire à de nombreux conflits avec ses compatriotes. Il semble rencontrer plus de difficultés dans ses relations avec les agents européens qu'avec ses travailleurs. Avec ces derniers ses relations sont d'une nature double : il forme le plus grand nombre, dont il surveille en permanence le travail et il a un personnel encadrant dont il est très proche et qui lui est totalement dévoué. Avec les agents européens, il a eu une première période où il leur a fait confiance et a délégué certains postes pour s'occuper de développer les plantations selon les injonctions des sociétaires. Cela s'est soldé par de grandes déceptions réciproques et un climat de défiance généralisée.

Les plantations atteignent durant cette période leur surface maximum de toute la durée de l'entreprise et avoisinent les 500 ha. Cependant, les conditions climatiques et édaphiques leur sont réellement contraires et ils doivent faire preuve d'ingéniosité pour favoriser le rendement des terres en région tropicale en restaurant le sol qui s'appauvrit rapidement. La production a vraiment commencé mais se révèle décevante en quantité par rapport aux espoirs initiaux. La crise, qui marque une accalmie au milieu de la décennie, ne montre aucun signe de reprise pour le café. Les ventes se font à des prix de plus en plus bas.

C'est à cette époque que la commercialisation s'organise réellement et est prise en charge par la direction en Europe. Ce sont des opérations complexes qui demandent un réel savoir-faire avec de nombreux intermédiaires, entre les banques, les transporteurs, les courtiers, les ports importants sur le marché mondial, les torrificateurs et les consommateurs à qui il faut vendre une marque « le café Congo ». Il a fallu à la direction à Tournai du temps pour devenir opérationnelle et cela n'a peut-être pas aidé les résultats financiers dans ces temps dramatiques. Cependant, tout le monde s'accorde à faire porter toute la responsabilité au directeur d'Afrique. Celui-ci s'est retrouvé vraiment seul avec la perte supplémentaire d'êtres chers, sa sœur, son épouse. Son fils a un peu changé la donne en le rejoignant au Lac et en apportant son aide sur plusieurs fronts.

Cependant, malgré le tableau très sombre de la crise, la Planco fait partie des plantations qui ont survécu et le colon de la moitié de ceux qui sont restés au Congo.

L'entreprise aborde la nouvelle décennie avec un changement de direction et de nouvelles directives qui mettent l'administrateur-délégué sur le banc de touche. Les événements des années qui vont suivre vont nous permettre de voir certaines évolutions à la veille de la deuxième Guerre mondiale et aussi de faire des bilans sur la société depuis sa naissance jusqu'à 1943.

#### Introduction

La société a survécu aux années trente, malgré des conditions très difficiles. Leplae, dans son bilan *Les années Trente*<sup>618</sup> note que « Beaucoup d'entreprises européennes, établies sur des bases trop fragiles, disparurent après quelques mois ou quelques années de dépression. Seules les exploitations sainement établies et gérées survécurent en restreignant leurs dépenses, en arrêtant leurs extensions et en rationalisant leurs méthodes de travail ». Nous avons vu que la Planco avait ramé à contre-courant de ce qui se faisait, qu'elle survécut tout en pratiquant des extensions et que le directeur, poussé par les sociétaires qui exigeaient toujours plus, avait développé les terrains et la surface des plantations jusqu'à atteindre, au plus haut niveau, près de 450 ha. De plus, le planteur a mis ses propres fonds en jeu pour maintenir la société à flots, sans faire appel aux crédits proposés par le gouvernement pour éviter les faillites ; il avait aussi renoncé à plusieurs droits dus aux employés, comme les voyages en Belgique pour revoir sa famille ou la rémunération comme directeur — sans pour autant trouver grâce aux yeux des sociétaires mais essuyer des critiques virulentes. Les actionnaires ne voient pas venir de dividendes et le reste semble importer peu.

Leplae donne, dans son chapitre récapitulatif, un tableau de l'économie congolaise pendant la crise :

	1929	1930	1933	1939
Salaires (en unités)	419.500	399.144	317.805	543.957
Européens (en unités)	23.276	25.679	18.721	25.209
Recettes budgétaires ( en 1000 fr)	679.668	634.033	507.779	735.068
Dépenses budgétaires ( en 1000 fr)	636.546	714.963	694.353	725.928
Valeur des importations du commercial spécial ( en 1000 fr)	1.943.193	1.581.315	389.359	932.390
Valeur des exportations du commerce spécial ( en 1000 fr)	1.144.266	1.511.491	658.348	1.701.623

Tableau 34: Tableau de l'économie congolaise pendant la crise des années trente

[Leplae « Les années trente » 1936]

On observe un fléchissement entre les années 1930 et 1935, puis une reprise qui apparaît significative à la fin de la décennie — en regrettant de ne pas avoir les chiffres de

<sup>618</sup> LEPLAE Edmond, 1960, « Les années trente (1930-1939) », *Bulletin agricole du Congo belge. Volume jubilaire 1910-1960*, 1960, XXI.

1935 qui auraient été signifiants pour nous. Selon Leplae, les actions gouvernementales ont porté leurs fruits et aidé les entreprises à passer le mauvais cap du début des années trente.

### **Événements de la Société**

Durant la période où Otsolig a été directeur de la Planco, il a tenu à partir du 1<sup>er</sup> mai 1939 un livre extra comptable, où il nota les dépenses en M.O.I. par champs et travaux agricoles (fumure, usinage des cafés etc.). Il effectue, en 1939, un voyage d'étude au Kenya avec De Craene, tous frais payés par la société. La personne qui gère la Planco en leur absence est ... Fernand Delmotte. Des frais supplémentaires se sont ajoutés pour la société durant cet exercice, à cause de la fin de terme de Collignon à qui elle paie, ainsi qu'à sa famille, le voyage de retour et le salaire des congés, 20.000 fr.

De 1939 à 1943 le colon, qui est toujours considéré comme « administrateur-délégué », ne touche plus aucun traitement au Congo. Firmin Gualbert note dans un rapport complémentaire aux années de guerre *Assemblée générale du 25/05/1946*, que « Ses émoluments annuels ont été limités durant cette période à 18.000 fr, virés en Europe à sa famille, ce qui a été fait jusqu'en octobre 1942, puis suspendu à partir de cette date »<sup>619</sup>. Le colon a repris le commerce 100.000 fr à ses frais ; il a développé un élevage à Akara dans la région de Mahagi dans le cadre de ses propres affaires « Edel » avec son associé Albert De Craene ; il a donné la pêcherie-corderie en gérance à son fils — qu'il remplace durant son voyage en Belgique et le rendez-vous manqué avec les derniers instants de sa mère. Dans la réalité, il s'occupe toujours de la bonne marche de la Planco qui est son « œuvre », dont il se sent responsable vis-à-vis des sociétaires qu'il a « embarqués » dans cette aventure. Il reste fidèle au poste malgré la manière dont il est traité.

### **Le « personnel blanc » restant : Otsolig, De Craene, Collignon, Green**

Les bilans de la société ont, à partir des années 1940, des formes différentes. Les courriers ont été interrompus ou très difficiles durant la période de guerre. À la fin de celle-ci, le conseil d'administration a envoyé d'abord un bilan synthétique sur les 4 années de guerre, qui a été refusé par le Ministère des Colonies. En effet, nous lisons, dans le rapport *Assemblée générale du 25/05/1946*, complémentaire aux bilans des années de guerre : « L'office de taxation des sociétés coloniales » n'ayant pas accepté qu'un bilan global lui

---

<sup>619</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Assemblée générale du 25/05/1946*, F. Gualbert, Liasse no.18

soit présenté pour la période de guerre et ayant, au contraire, exigé un bilan par exercice, nous avons dû nous mettre en rapport avec notre siège au Congo pour établir les bilans exercice par exercice. L'assemblée générale du 22 décembre 1945 devant être considérée comme nulle et non avenue, nous avons l'honneur de convoquer Messieurs les Actionnaires à une nouvelle assemblée générale qui aura lieu le 25 mai 1946 à 15 heures au local de la Chambre de commerce ». Il en résulte des bilans qui s'additionnent les uns aux autres, certains avec des informations destinées aux sociétaires, d'autres à la forme plus officielle des bilans précédents mais cela donne un ensemble assez confus, avant la rédaction des bilans officiels année par année. Une des conséquences de cette situation est que nous n'avons pas, dans les archives de Louvain-La-Neuve, les chiffres précis des bilans 1942/43 et 1943/44.

### **Évolution des plantations : diminution de la surface des champs**

L'année 1939, Otsolig prend, lorsque débute le nouvel exercice au mois de mai, la direction de la société qui lui donne pleins pouvoirs, comme nous l'avons vu. Il lance un travail en commun avec les différents personnels, principalement De Craene qui s'occupe de la culture, alors que Collignon quitte la société à la fin de l'année. De Craene s'occupe de régénérer les arbres, avec la « taille forte » qu'ils avaient observée au Kenya. Son programme est de « Réformer les arbres, tailler cruellement et transformer la production pendant au moins un an, ce qui n'est pas possible à Ogondjo ; donc ils vont ménager les arbres portant des fruits et tailler les autres »<sup>620</sup>. Fernand Delmotte note qu'« Otsolig est un véritable animateur. La grande affaire cette année doit être le fumier ». Notre homme est sensible aux capacités des colons d'encadrer et d'animer le travail des Congolais. On trouve d'autres remarques de cet ordre et il insiste à plusieurs reprises sur le fait que c'est important : « Un tel ne sait pas commander et diriger le Noir d'ici. Or c'est une condition essentielle pour produire beaucoup et à peu de frais<sup>621</sup> ».

Cette même année, il y a encore des sauterelles, il fait extrêmement sec, « le café souffre », note le colon. Les cultures vivrières sont très compromises. On s'attend à la disette chez les indigènes. L'agriculture est bien décevante ! conclut-il...Après avoir atteint 447 hectares en 1936, la surface des plantations diminue ensuite légèrement pour redescendre à 430 hectares en 1939 — chiffre qui ne restera pas stable par la suite. Nous voyons tout le travail accompli en 10 ans par le directeur qui a mis en place une entreprise de bonne taille, puisqu'elle s'étend sur 1.185 hectares, dans lesquels les plantations sont

---

<sup>620</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 04/05/1939, Liasse no.78

<sup>621</sup> ARCV, Correspondance Fernand Delmotte, 05/01/1932, Liasse no.76

réparties en plusieurs champs situés sur deux types de terrains différents 1) à Ogondjo et 2) au Mê.

Comment sont constitués ces champs et ces parcelles ? Le *Rapport sur l'exercice 1939/40*<sup>622</sup> nous livre un tableau qui nous permet de comprendre la structure et le rendement des plantations :

<b>OGONDJO</b>	<b>dépenses fr</b>	<b>Récolte cerises</b>	<b>récolte c/m kg</b>	<b>Ha</b>	<b>Rendement en kg</b>
Lagny	18 052,50	65 842	9 325	28	330
Lambada	23 587,40	61 824	8 500	36	230
Ogondjo	11 137,50	44 744	6 130	26	230
Ndjuka	20 882,50	56 574	7 850	39	200
Nusudju	5 155,00	8 050	1 100	16	70
Somme				145	
outillage	4 810,73				
ha abandonnés				63	
	83 625,63	241 458	32 905	208	225
<b>MÊ</b>	<b>dépenses fr</b>	<b>récolte cerises</b>	<b>récolte c/m</b>	<b>Ha</b>	<b>rendement</b>
Zibili	12 497,50	102 018	14 000	35	250
Apora	9 552,50	68 236	9 350	18	520
Kâa	42 845,00	207 886	28 500	64	445
Aklesi	13 225,00	46 298	6 340	21	300
Sana	8 702,50	56 644	8 810	17	160
Somme				155	
outillage	4 500,00				
ha abandonnés				100	
	91 322,50	486 304	67 000	255	430
ha abandonnés				(163)	
<b>PLANCO</b>	<b>174 948,13</b>	<b>727 762</b>	<b>99 905</b>	<b>300</b>	<b>330</b>

Tableau 35: Les caféières, les champs : surfaces et rendements en 1940

[ARCV. Documents d'entreprise. Rapport sur l'exercice 1939/40]

Nous voyons que chaque plantation est constituée de 5 champs, auxquels sont attribués des noms. Ce sont des superficies pas si modestes que cela, qui font entre 16 et 65 hectares, si l'on compare au Kivu avec une moyenne de 30 ha<sup>623</sup>. Le tableau donne aussi la production et le rendement. La colonne « récolte cerises » donne le poids de cerises fraîches récoltées ; la colonne « c/m kg » donne le résultat de « café marchand » en kg et la dernière colonne, la production moyenne par champ. Nous pouvons avoir un aperçu des plantations au travers de deux plans réalisés par Otsolig et réutilisés plusieurs fois dans le temps, pour montrer l'évolution des champs :

<sup>622</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Rapport sur l'exercice 1939/40*, signé Otsolig, Liasse no.17

<sup>623</sup> Pour mémoire, Guillaume Léonard notait que les plantations du Kivu avait, en moyenne, 30 ha.



Illustration 64: Plantation Ogondjo. Plan à 1:10.000 par Otsolig, daté de 15/06/1937

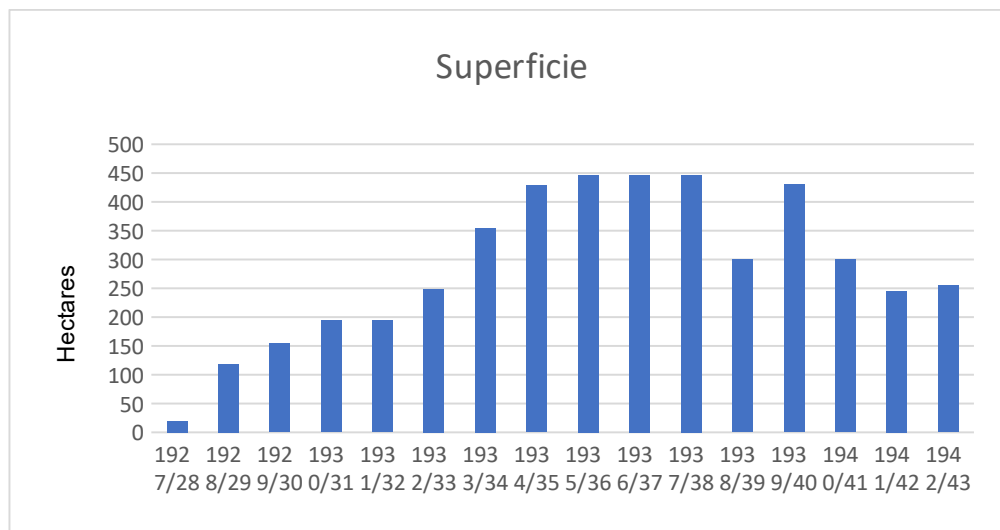


Illustration 65: Plantation Mè. Plan à 1:10.000 par Otsolig, daté de 15/06/1937. ARCV Liasse no. 76

L'évolution des plantations, ensuite, résulte des choix effectués par Otsolig :

Le programme de l'intensification de la culture entrepris depuis 1937, comporte l'abandon des champs au rendement à l'hectare nettement insuffisant et dont la remise en état ne saurait être actuellement payante – en tout 163 hectares. La majeure partie de ces champs sera interplantée de *Pennisetum purpureum* (plus ou moins 5 hectares à Ogondjo et 60 hectares au MÊ) pour rapprocher la production massive de la matière verte nécessaire à l'amélioration des champs provisoirement abandonnés. Elle agira comme régénérant la structure défectueuse de ces sols. Seront maintenus en culture 300 hectares<sup>624</sup>.

Nous pouvons donner à voir l'évolution des plantations de 1926 à 1940 :



*Illustration 66: Superficie des caféières cultivées*

*[ARCV, Documents d'entreprise, Rapport sur l'exercice 1938/39]*

Otsolig donne le résultat de la récolte 39/40 et sa réalisation, ce qui nous permet de connaître comment les ventes ont été effectuées<sup>625</sup> :

<sup>624</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Rapport sur l'exercice 1938/39*, Liasse no.16

<sup>625</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Rapport sur l'exercice 1939/40*, signé Otsolig, Liasse no.17



	Type	
1ère qualité		31 290
	A	26 945
	B	5 295
	AP	2 890
	PB	2 780
	En parche	10 050
2ème qualité	A V.S	4 590
	B V.S.	3 910
	T.V.	2 890
Buni et brisures	A	5 015
	B	3 060
	PB	935
	AP	765
	Brisures	2 380
<b>Total</b>		<b>99 905</b>

Tableau 36: Résultat de l'usinage de la récolte 39-40 en kg  
 [ARCV, Documents d'entreprise, Rapport sur l'exercice 1939/40]

Nous voyons ici apparaître clairement la classification et les grades. Les 4 grades les meilleurs sont : A, B, AP et PB. Nous pouvons lire des informations plus précises à ce sujet sur divers sites. Le café « en parche » est celui qui a conservé une fine pellicule. On en verra une illustration dans ces images :



Illustration 67: Cerises de café :  
 enveloppe externe et parche

[Café, Tiré du site de Sorbonne université<sup>626</sup>]

Les grades retenus semblent correspondre à la classification du Kenya, selon ce que l'on trouve sur le site *International Coffee Organization*<sup>627</sup>. Ils vont des plus grosses tailles

<sup>626</sup> MOSINIAK Michèle et VORNAX Véronique, *Café*, disponible à l'adresse <http://www.snv.jussieu.fr/bmedia/Fruits/cafe.htm>. Tiré du site de Sorbonne université

<sup>627</sup> INTERNATIONAL COFFEE ORGANIZATION, *International Coffee Organization*, <http://www.ico.org/>, consulté le 10 août 2018.

aux plus petites, puis aux grains ayant des défauts. Le détail des grades est donné comme suit — PB : « Peaberries » ; AA : cribles 17 et 18 = 7,2 mm ; AB : cribles 15 et 16 = 6,6 mm ; C : cribles 14 et 15. S'il y a des défauts naturels, ils sont nommés « M'buni » : fèves détériorées ou traitées par la méthode sèche. Le terme retenu à la Planco et qui semble s'y référer est « Buni ». Il apparaît bien ici, dans les détails sur les grades, que la méthode sèche peut produire du café de beaucoup moins bonne qualité que la voie humide.

### **Évolution de la vente du café sur la période étudiée**

En 1935 a lieu une Exposition internationale à Bruxelles. L'Association des planteurs de café du Congo (APCC) y met en place un programme de propagande, organise un stand sur le café, avec dégustation des cafés de la colonie, vente d'échantillons et une forte publicité. Sladden conseille au colon de vendre à Nairobi. Il est nécessaire, pour la société, de faire une mise au point des méthodes de commercialisation, de rapports avec les fournisseurs, les courtiers et les banques. Firmin Gualbert s'occupe de la vente en Belgique mais, novice dans le métier, commet des erreurs et réalise de mauvaises ventes. Le courtier Kreglinger conseille de garder la pellicule argentée, lors de la préparation, car cela plaît au consommateur et aussi de ne pas trop pousser la fermentation<sup>628</sup>. On voit ici l'importance de la préparation et on touche aussi à la question du point de vue du consommateur et de la représentation du produit en termes de visuel, de goût et de qualité.

Nous pouvons analyser la production et la qualité des cafés du 20/12/1930 au 04/04/1940 grâce au carnet *Expéditions café*<sup>629</sup>. Les informations notées dans ce carnet sont fragmentaires, comme on peut le voir en Annexe 21, mais, en sélectionnant des données pertinentes et homogènes, nous pouvons en tirer des enseignements, sur le nombre de sacs produits, sur la qualité du café, les dates d'envoi et de réception, les navires de fret, le prix payé par lots, les ports de livraison.

---

<sup>628</sup> ARCF, Correspondance Fernand Delmotte, 06/05/1936, Liasse no.77

<sup>629</sup> ARCV, Carnet *Expéditions café*, par Firmin Gualbert, Liasse no.91

Expédition de Logo de Lo-12-30  
arrivé à Londres le 16-1-31 1/2 "Malden"

Nombre de sacs : 60

date de l'envoi	nombre de sacs	grade	Prix Montant net de la vente	Dep. de la région
18-1-31	8 sacs	82/6	14-2-70	28-1-31 par Colman
18-1-31	12 sacs	77/	21-12-7	18-1-31 par Colman
20-1-31	40 sacs	82/6	238-18-11	5-10-31 par Colman

à destination transport : 17-8-8

Expédition de Logo de Lo-12-30  
arrivé à Londres le 16-1-31 1/2 "Malden"

Nombre de sacs : 60

date de l'envoi	nombre de sacs	grade	Prix Montant net de la vente	Dep. de la région
18-1-31	8 sacs	82/6	14-2-70	28-1-31 par Colman
18-1-31	12 sacs	77/	21-12-7	18-1-31 par Colman
20-1-31	40 sacs	82/6	238-18-11	5-10-31 par Colman

à destination transport : 17-8-8

Illustration 68: Extrait du carnet Expéditions café

[ARCV, Carnet Expéditions café, par Firmin Gualbert]

Pour la période qui nous intéresse, le nombre de sacs exportés est noté depuis la date du 20/12/1930 jusqu'au 04/04/1940. Les premières années, les sacs exportés appartenaient à d'autres planteurs et à la Planco, qui s'occupait de leur préparation dans l'usine expédition. À partir de mars 1932, les envois ne concernent plus que la Planco seulement. Nous donnons un aperçu du contenu et des annotations pour rendre compte des difficultés à analyser ce type de source. Ce *Carnet* s'apparente à un « livre » de trader mais n'en est pas tout à fait un. Les annotations ne sont pas homogènes, entre les premières années où n'apparaissent pas les prix de vente mais une notation impossible pour nous à traduire, telle « 82/6 » ou « 77/ », qui sont peut-être des grades, ou des prix, selon un code du Royaume Uni. Ensuite, nous avons les prix au kg, ce qui nous permettra d'examiner l'évolution des prix.

Sont notés : l'expéditeur, le propriétaire des sacs, le numéro de l'envoi, le nombre de sacs avec, à partir du 21/12/1931, le grade (mais pas systématiquement pour tous les sacs), la date d'expédition, le navire affrété sous la forme « S/S » et le nom, la date d'arrivée au port de stockage et des informations sur les frais notés « avances nettes » et « frais » et autres notes disparates. Toutes les annotations ne sont pas toujours compréhensibles, employant sans doute des codes propres aux courtiers avec lesquels la société traitait, au marché ou aux transporteurs, qui nous échappent aujourd'hui.

Jusqu'au 15/05/1932, le café est envoyé d'abord à Londres, puis alternativement à Anvers et Londres. Ensuite, il n'y aura plus que le marché d'Anvers jusqu'au 04/04/1940, pour les périodes qui nous intéressent dans cette étude. Il y a ensuite des lacunes et l'on n'a pas le début des années 1940, à cause de la guerre.

## Évolution des plantations et cultures

Alors qu'Otsolig, agronome et directeur, est considéré comme dirigeant les plantations, c'est De Craene qui s'occupe de la culture à proprement parler. Ayant une formation en agronomie, il a été l'auteur d'un ouvrage de *Considérations agricoles sur la région de Mahagi*<sup>630</sup>. Suite aux préconisations d'Otsolig de retour du Kenya, il a procédé en 38/39 à une très forte taille des arbres ; il continue ce plan en 1939 et 1940. Le programme de la fumure a été entamé : pour disposer de la matière verte à proximité et en abondance, les hectares défectueux de la caféraie ont été interplantés en *Pennisetum purpureum*, en tout 79 hectares dans les deux plantations. Il était ainsi prévu de permettre d'arriver à produire bon marché les quantités massives de fumier nécessaires, dans les deux années suivantes<sup>631</sup>.

Au début des années 1940, les agronomes font état d'un « dérèglement du climat », où « l'alternance régulière des saisons est faussée ». Ils constatent, comme l'avait déjà signalé Fernand Delmotte quelques années auparavant, l'effet dévastateur de courants chauds qui descendent du Nil avec violence, en empruntant le couloir constitué par les terrains le long du lac Albert et des montagnes du Nord-Est. Les planteurs expérimentent ainsi les difficultés liées aux cultures tropicales. Cette région qui paraissait un « eldorado », si fertile, presque paradisiaque, où la création d'une plantation devait être si aisée comme l'affirmait Leplae, se révèle hostile par moments et presque indomptable. De Craene signale que la terre s'appauvrit, créant « des taches » et rendant les caféiers malades<sup>632</sup>. On trouvera en Annexe 17, la page d'un rapport signé par De Craene avec les conditions climatiques et édaphiques dont voici un détail :

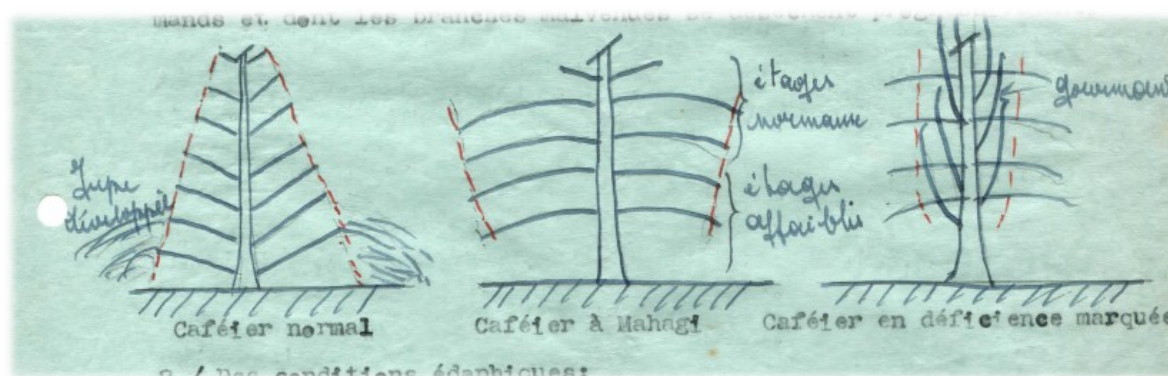


Illustration 69: Maladies des caféiers. 1944

[Rapport 1944/45 par De Craene. Conditions climatiques et édaphiques]

<sup>630</sup> DE CRAENE Albert, 1946, *Considérations agricoles sur la région de Mahagi.*, Elisabethville, Centre d'étude des problèmes sociaux indigènes.

<sup>631</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Rapport sur l'exercice 1939/40*, ARCV, Documents d'entreprise, *Rapport sur l'exercice 1940/41*, Liasse no.18

<sup>632</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Rapport sur l'exercice 1944/45*, Liasse no.19

Ils réalisent alors que les terrains demandent beaucoup de soin et d'attention et qu'il faut entreprendre des actions énergiques pour restaurer leur fertilité mise en péril par les besoins des caféiers. On se rappelle les conseils de Ledreux :

Fumure des caféiers : elle permet l'augmentation de la production. Le sol appauvri par la plantation récupère ce qu'il a perdu. Une tonne de café enlève au sol : Azote de 31 à 36 kg ; Acide phosphorique de 4 à 5 kg ; Potasse de 31 à 36 kg ; Chaux de 3,9 à 4 kg (selon les variétés de café).

Engrais : organiques, minéraux, verts à choisir en fonction des sols et de leurs besoins spécifiques. Cendres (résidus de production du café et autres). Engrais minéraux : engrais azotés, engrais phosphatés, engrais potassiques. Appliquer les engrais en octobre / novembre en période sèche et au début de la saison chaude et pluvieuse. Engrais verts : légumineuses<sup>633</sup>.

De plus, en 1942, il y a une sécheresse inusitée : les saisons sèches ont été particulièrement fortes et les pluies peu abondantes. À tel point qu'il y a une disette en Ituri, un arrêt de croissance des arbres de protection — mettant à mal le programme mis en place pour l'ombrage et réduisant à néant tous les travaux d'amélioration —, un état défectueux du sol desséché, une perte de la floraison et l'apparition de parasites. L'attaque d'*Asterolecanium coffea* a été décelée la première fois au Mê, par l'ingénieur agronome De Craene, au mois de septembre 1939. Le service phytopathologique de l'INEAC a été aussitôt averti et Vrydagh, l'entomologiste du gouvernement, a ensuite poursuivi les études. C'est un puceron qui s'avère extrêmement pernicieux, grâce à sa carapace de protection difficile à détruire et sa manière de propagation (parténogénèse). Heureusement la propagation est assez lente. Vrydagh et De Craene ont essayé différentes aspersion sans résultat pratiquement appréciable. Ainsi, le recépage des arbres fortement atteints fut le seul moyen pratique de lutte : ainsi 7.124 pieds ont été recépés à Zibili puis poursuivi dans les champs Kâa. Certaines parcelles accusent plus de 10% d'arbres atteints. Vrydagh mena alors une lutte contre l'*Asterolecanium coffea* avec l'insecticide « Ortil K »<sup>634</sup>.

Otsolig rédige, en 1942, à l'intention du conseil d'administration un memorandum sur la culture de l'Arabica :

Dans la région du Haut Ituri, la culture de l'Arabica a été entreprise depuis 1924. Cette culture n'a pas donné des résultats économiques intéressants (*sic*). De ce fait, la majorité des plantations d'Arabica de cette région ne sont plus soignées et dépérissent.

Pour l'année 1940/41, la production de la région a été de 400 tonnes environ, pour la superficie en culture de 1.796 hectares en 49 plantations. Le rendement moyen à l'hectare est donc de l'ordre de 200 kg de café marchand exporté, les deuxièmes qualités et brisures compris. Au prix de vente des dernières années de 4,5 à 5 fr au kg emballé départ plantation, ce rendement assure au planteur une rentrée brut de

---

<sup>633</sup> (Ledreux 1934)

<sup>634</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Rapports et bilans* des années 1940, 41, 42, 43, Liasse no.18

l'ordre de 1.000 fr par hectare.

La main-d'œuvre indigène revient à environ 800 fr par hectare et par an (1 ¼ travailleurs par hectare tous travaux compris). Les 200 fr restants ne couvrent pas les frais généraux d'exploitation, sans parler d'un amortissement normal. La spéculation s'avère dont comme nettement déficitaire.

Les avis sont partagés : certains supposent que l'intensification de la culture pourra augmenter le rendement moyen à l'hectare. Et, de fait, on a pu enregistrer par parcelles les rendements atteignant la tonne de café marchand à l'hectare. D'autres disent nettement que la région de l'Ituri n'est pas propice à la culture de l'Arabica et que cette culture devra être tôt ou tard abandonnée.

Expérience Planco :

Nos propres observations portent sur les trois années de 1939 à 1941.

La production payante enregistrée en 1939/40 (100 tonnes) a été due à la récolte de 67 tonnes au Mê. La plantation d'Ogondjo a donné 32,9 tonnes. Cette production de 67 tonnes du Mê a été dû à la forte taille appliquée dans cette plantation au courant de 1938, par l'ingénieur agronome De Craene.

En 40/41 Mê avait produit 47 tonnes et en 41/42 seulement 28. L'effet de la forte taille n'a donné en réalité qu'une seule récolte abondante.

Entre-temps le déclin de la productivité des champs Ogondjo se poursuivait :

Récolte de l'année 1939/40 : 32,905,tonnes

Récolte de l'année 1940/41 : 19,435 tonnes

Récolte de l'année 1941/42 : 18,927,tonnes

L'expérience de la forte taille a été aussitôt faite à Ogondjo, sur 8 ha des champs Lambada : taillés en mai 1939, ces champs ont donné en 40/41, 650 à l'ha, mais seulement 215 kg à l'hectare en 41/42.

La forte taille, faisant perdre totalement une année de récolte, n'aboutit qu'à une seule production abondante. L'application systématique de la taille de régénération, devient dans cette alternative anti économique.

Au Kenya, la taille forte (*heavy pruning*) régénère le bois fructifère pour 3 à 4 récoltes abondantes.

Il existe dans le Haut Ituri un concours de facteurs, qui empêche le développement normal du bois fructifère et, partant, l'abondance normale des récoltes. Nos observations ont abouti à ce qui suit :

L'alternance régulière des saisons est faussée dans cette région par les courants chauds et secs, arrivant avec violence par la vallée du NIL – (SCAETTA).

L'Arabica souffre extraordinairement fort de ces vents desséchants qui soufflent violemment dans toute la région. Ordinairement bien parti en végétation, avec les premières pluies (mars-avril), le caféier change parfois en quelques jours, totalement d'aspect : les feuilles restent petites et cassantes et les caféiers les perdent abondamment. Le phénomène de la « gélure » s'étend à des champs entiers. L'aspect de la plantation devient malingre et la récolte diminue sensiblement.

La forte taille déclenche dans les racines une pression de sève, laquelle se maintient, tant que le développement abondant de nouvelles feuilles (évaporation d'eau) ne vient pas l'annuler. On peut supposer, qu'après la forte taille, le nouveau bois fructifère se forme envers et contre l'action néfaste du vent soudanais — et on obtient une abondante fructification. L'année suivante, le caféier souffre à nouveau de l'action du vent et ne produit que d'une façon précaire.

Il faut aboutir à la création d'un climat confiné, c'est-à-dire boiser la plantation, afin de la soustraire autant que possible au climat ambiant défavorable. Alors seulement tous les autres facteurs, à savoir : la taille, la fumure et le travail du sol, pourront jouer pleinement leur rôle.

Nous notons que les essais de forte taille (déjà signalés), les essais d'écartement (diminution de la densité du peuplement pour réduire la compétition des racines),

la fumure massive (50 tonnes à l'hectare), enfin la mise en tiges multiples – n'ont pas réussi à mettre les arbres en fructification continue et suffisamment abondante<sup>635</sup>.

À cela s'ajoute un fait dramatique : la meilleure production de café observée jusqu'à présent, due à la forte taille, n'a pas pu être réalisée. En effet, l'envoi de 47 tonnes, effectué le 30 décembre 1939, n'est jamais arrivé en Belgique mais a été bloqué et réquisitionné à La Rochelle, port par lequel transitait le fret. La guerre a empêché la réalisation normale de la récolte<sup>636</sup>. C'est ainsi que, contrainte et forcée, la société doit faire appel à une aide financière. Elle demande au Crédit agricole 150.000 fr pour combler ce manque.

En écho à cet événement catastrophique, nous allons maintenant étudier, d'abord l'analyse de bilans comptables pour étudier la santé de l'entreprise ; puis la production, la réalisation, les ventes avec bénéfices et pertes durant la période entière que nous traitons : de 1926 à 1943. Puis nous allons observer en quoi consiste la particularité de ce produit qu'est le café en termes de qualité.

### **Bilans de la société durant la période 1926-1942**

Nous pouvons, à la fin de ce travail, nous pencher sur les évolutions financières de la société durant la période que nous avons étudiée. Nous voyons, dans un premier temps, comment a évolué la valeur des plantations elles-mêmes. À partir de leur création, l'argent investi leur confère une valeur propre, selon les terrains, le nombre de caféiers et le matériel ou le travail qui y ont été consacrés. Nous allons voir la courbe qui les représente avec les valeurs relevées dans les bilans. Les sommes dans deux bilans aux dates extrêmes de 1926 et 1942 de notre étude sont de : 186.295,52 fr en 1926 à 1.427.509,31 fr en 1942. En 1935, alors que la surface était maximale, le prix des plantations aussi. Après une courte fluctuation, sa valeur se stabilise ensuite.

---

<sup>635</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Rapport sur l'exercice 1941/42* par Otsolig, Liasse no.18

<sup>636</sup> Ibidem

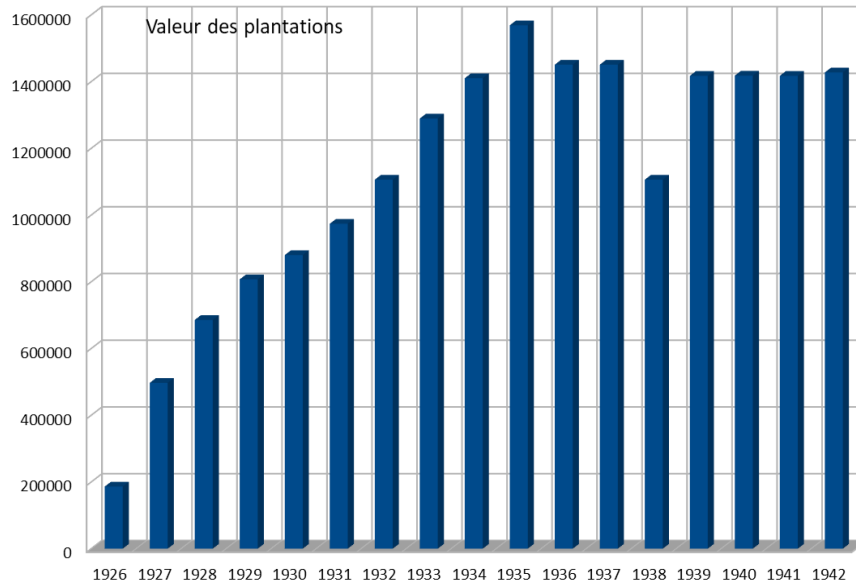


Illustration 70: Valeur des plantations de 1926 à 1942

[ARCV. Documents d'entreprise, Bilans Rapports annuels et Correspondances]

Dans le tableau suivant, nous voyons l'évolution de la partie « Actif » de la société, dans les *Bilans* officiels. Nous avons vu que la société avait débuté avec une mise de fonds de 800.000 fr. La somme montre une évolution croissante avec des fléchissements en 1934, 1936, 1937 et 1938. Ces dates sont liées à la conjoncture, soit mondiale et du Congo, soit des événements liés à la production du café dans les différentes années, marquées comme nous l'avons vu par beaucoup d'incidents et d'imprévus.

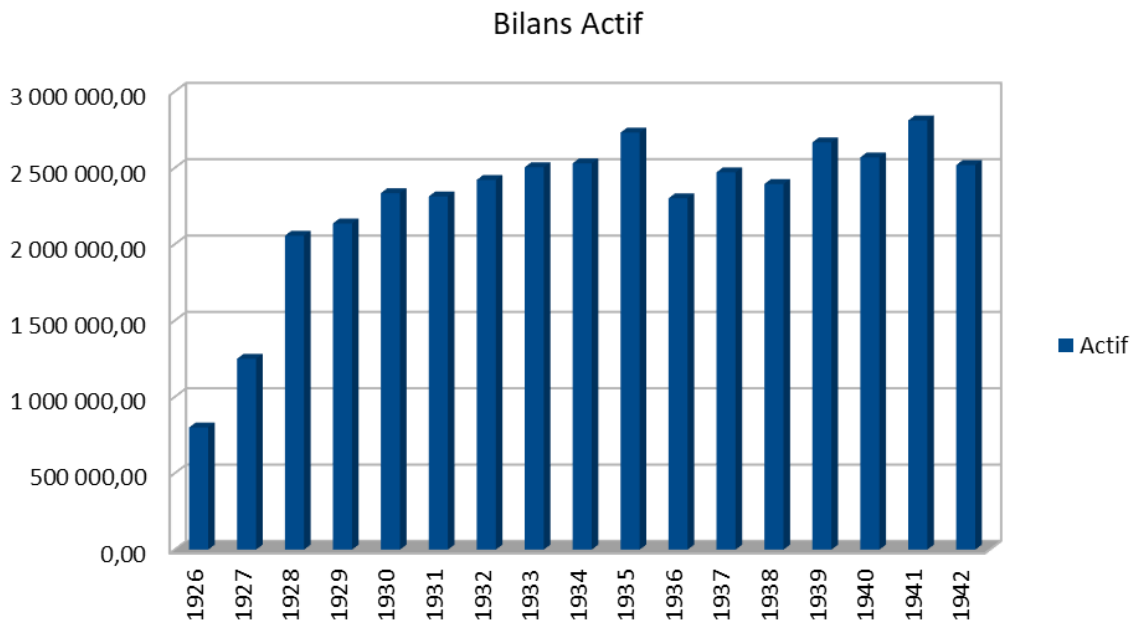


Illustration 71: Evolution de l'Actif de la société de 1926 à 1942

[ARCV. Documents d'entreprise, Bilans Rapports annuels et Correspondances]



Il faut noter qu'en février 1939, le régime monétaire de la Belgique avait imposé une politique de déflation. On observera, par la suite, une relative stabilité autour des 2.518.942,56 fr, qui représentent la somme de l'exercice 1943/42. Il faut cependant pondérer ces chiffres car il faut tenir compte de la dévaluation de 1935 (28%) . *Le Rapport sur l'exercice 1942/43* rédigé par Otsolig signale une perte, lors de cet exercice, de 498.424,01 fr.

D'un point de vue purement comptable, deux bilans particulièrement significatifs vont être étudiés en détail, grâce à l'aide précieuse du professeur Alain Boscus. Le premier bilan de 1926/27 et le bilan de 1939/40 sont représentatifs de la santé de la société ; on en verra des copies, ainsi qu'un rappel des calculs théoriques d'un Bilan, en **Annexe 19**. Un lien en ligne apporte des précisions sur les analyses comptables qui permettent d'évaluer la santé d'une société<sup>637</sup>. Nous rappelons qu'un bilan est un tableau qui donne l'état annuel d'une société avec, à gauche, l'Actif : « ce que possède l'entreprise » et, à droite, le Passif : « ce que doit l'entreprise ». Nous allons nous livrer à certains calculs pour connaître l'état de la Planco à ces deux dates représentatives dans son parcours.

L'Actif :

=> Actif immobilisé (biens durables, réutilisables, dont l'entreprise est propriétaire et qui sont nécessaires à l'exercice de son activité : immobilisations incorporelles ; immobilisations corporelles ; immobilisations financières. Soumis pour une part à l'amortissement

**Calcul Valeur patrimoniale** = Valeur nette = Valeur d'achat – amortissement ou provision pour dépréciation

=> Actif circulant (éléments du patrimoine qui ne restent pas durablement dans l'entreprise ou qui sont transformés) : stocks et en-cours ; créances clients ; autres créances ; valeurs mobilières de placement ; disponibilités.

Le Passif :

=> capitaux propres : capital ; réserves ; résultat de l'exercice. Bénéfice : conservé sous forme de RÉSERVES et distribué aux associés sous forme de DIVIDENDES

=> provisions pour risques et charges

=> dettes (exigibles) : emprunts ; fournisseurs, État, salariés, charges sociales ;

=> autres dettes

**Calcul Valeur nette du patrimoine :**

Valeur nette du patrimoine = valeur nette de l'ensemble des biens (actif) – valeur nette de l'ensemble des dettes exigibles

Analyse par les ratios financiers

=> couverture des emplois stables : doit être supérieur à 1

=> taux d'endettement : préférable qu'il soit inférieur à 1

=> rentabilité financière : taux de rendement de l'entreprise

Dans le bilan 1926/27 : l'Actif immobilisé est de 19,73 % ; le Réalisable est de 17,30 % ; l'Exigible est de 63 %. Il n'y a pas d'emprunt, pas de dettes fausses et pas de provisions pour risques, donc la situation est bonne.

---

<sup>637</sup> UNIVERISTÉ NUMÉRIQUE INGÉNIEUR ET TECHNOLOGIE, *Le bilan*, <http://www.unit.eu/cours/kit-gestion-ingenieur/Chapitre-2/Compta-gestion-ingenieur/ING-P1-05/PDF/ING-P1-05.pdf>, consulté le 1 juillet 2017.

Pour le Bilan 1939/40 (voir le détail en Annexe 20), le capital est de 2.000.000 fr. Le Réalisable de 1.078.595,43 fr représente de 40,4 % ; le Passif de 1.417.315,86 fr représente 53,1 % ; le Disponible en Banque représente de 31.654,46 fr soit 1,9 % ; la perte de l'exercice est de 119.555,04 fr ; les Dettes sont de 432.519,32 fr.

Divers calculs (ratios) doivent être appliqués pour faire apparaître la bonne ou la mauvaise santé de l'entreprise :

=> Ratio indépendance financière = Capitaux propres/Dettes (= Actifs - Dettes/Dettes) est de 5,6

=> Ratio financement des investissements = Capitaux / Actifs : à voir, ce qui relève de l'Actif à plus d'un an et à moins d'un an

=> Ratio liquidité = Actif à moins d'un an / Dettes à moins d'un an : à voir, ce qui relève de l'Actif à plus d'un an et à moins d'un an

=> Ratio solvabilité = Actif/dettes est de 6,16

L'analyse des ratios montre une bonne situation structurelle de l'entreprise en 1939/40, malgré la perte de l'année due à la conjoncture. Grâce au dévouement du colon, la société non seulement s'est maintenue et même développée durant les années trente, mais de plus sa situation financière est saine à la fin de la décennie. Malgré cela, le conseil d'administration a relayé, depuis le début des années trente, le mécontentement des sociétaires sur la manière dont le directeur a mené les affaires et les décisions qu'il a prises, lui a imposé de reprendre à ses frais le commerce et de se retirer de la direction et de toute rémunération.

Le *Rapport sur l'exercice 1940/41* rédigé par Otsolig note froidement : « La guerre ayant empêché la réalisation normale de la récolte, les 47 tonnes envoyées en Europe **et perdues** pour nous (souligné dans le texte), la société a dû recourir au Crédit agricole »<sup>638</sup>. Par ailleurs, dans le *Rapport sur l'exercice 1940/41* officieux transmis aux sociétaires après la guerre<sup>639</sup>, Firmin Gualbert fait remarquer : « La vente du café étant déficitaire, Mr Delmotte a dû recourir au Crédit agricole. Un crédit de 150.000 fr a été accordé, dont 90.000fr ont été versés pendant l'exercice 1940-41 ». Qui a donc fait cette demande ? Le directeur Otsolig à qui l'on avait donné tout pouvoir en 1939 ? Non, c'est Fernand Delmotte qui a fait les démarches et obtenu cette somme auprès des organismes. Nous voyons ici que, ne faisant plus partie officiellement de la société, sans rémunération et soumis à l'ostracisme, même de certains membres de sa famille, il soutient la société et fait tout pour qu'elle survive au détriment de ses intérêts personnels. Il aurait à cette époque, lors d'une conversation privée, exprimé son amertume en disant qu'il regrettait bien d'avoir fondé la Planco avec ces sociétaires, plutôt que de monter une petite plantation

<sup>638</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Rapport sur l'exercice 1940/41* Liasse no.18

<sup>639</sup> Ibidem Liasse no.18

pour son compte<sup>640</sup>.

En observant les faits qui apparaissent dans les Archives de la société si précieusement conservées, a-t-on vraiment toutes les raisons de considérer le fondateur comme un mauvais gestionnaire qui n'aurait fourni que de mauvais résultats ? Nous allons, pour cela, examiner maintenant la production sur l'ensemble de l'exercice et la qualité du café produit depuis ses débuts jusqu'en 1940, date à laquelle les comptes en kg et en francs s'arrêtent dans le carnet *Expéditions café*.

### **La Qualité du café produit à la Planco**

Le carnet *Expéditions Café* va nous permettre d'étudier l'évolution de la production de café sur l'ensemble de la période qui nous intéresse. Nous nous posons réellement la question de la qualité du café produit — cela d'autant plus que dans les correspondances envoyées par la société depuis la Belgique, il y est surtout question de critiques, de récriminations et même d'attaques violentes, qui donnent l'impression que le travail du directeur et administrateur-délégué est vraiment en-dessous de tout et responsable de l'absence de dividendes à distribuer aux sociétaires certaines années durant cette décennie, ceux-ci ne manquent pas de faire connaître leur mécontentement.

Mais avant d'étudier avec précision les chiffres de production, de prix de vente et de qualité des cafés produits, il nous faut poser la question des « attributs matériels aux attributs symboliques et de service personnalisé : la qualité le long des chaînes de valeur du café », selon les termes de Daviron et Ponte<sup>641</sup>. Il y a une littérature économique sur la qualité qui traite de l'évaluation d'un produit et de la facilité — ou non — avec laquelle elle peut être mesurée. Les auteurs sur le sujet sont unanimes pour dire que rien ne fut simple dans le domaine du café : durant la première période de sa production et de sa commercialisation, que nous avons étudiée en début de ce travail, la qualité n'était pas définie selon des critères rigoureux. Selon Topik<sup>642</sup>, le marché n'était pas seulement constitué par la production de différentes cerises de café et la réception en termes de qualité dépendait de la perception subjective des marchands et des consommateurs. Le processus de catégorisation et standardisation se faisait de manière intellectuelle, par les marchands créant des catégories et les buveurs en réponse à ceux-ci : ce processus fut complexe et lent. Pour la création de standards internationaux, pour ce que signifie « café », il n'y eut pas, durant une longue période, de tests mécaniques possibles pour le

---

<sup>640</sup> Entretiens avec Brigitte Delmotte 2014-2020

<sup>641</sup> (Daviron et Ponte 2007 : 166 et sq)

<sup>642</sup> (Topik et Clarence-Smith (eds.) 2003 : 24)

café — contrairement au sucre, au métal ou au coton. Les critères étaient l'apparence et le goût.

La qualité fut d'abord une catégorie soumise aux caractères historiques et régionaux. Le goût est fonction du sol et du climat : combiné avec des mutations entre diverses espèces, le café cesse d'être un produit homogène au XIX<sup>e</sup> siècle et on les classe alors selon les ports par lesquels transitaient les cerises et la réputation des terroirs dont elles étaient issues. En général, les lots étaient nommés d'après le port dont ils provenaient, qui présuait des arrières-pensées délimitées et établies dans les régions au départ desquelles on « dessinait » sa valeur. Pour cette raison, Mocha, le port yéménite proche des aires de culture du café, a donné son nom à ce type de café. Ce nom est resté durant des siècles, même après que le port a été ensablé. Au XIX<sup>e</sup> s., « Mocha » a été amené à inclure du café ayant poussé non au Yémen mais au Harar, de l'autre côté de la Mer rouge (c'est seulement au siècle dernier que le terme a servi à désigner du chocolat ajouté dans le café). D'autres ports importants qui ont prêté leurs noms à des types de café étaient Rio, Santos, Brésil et Maracaibo, Venezuela. C'est seulement au XX<sup>e</sup> s. que certaines aires ont produit des appellations comme Tres Rios, Costa Rica, Antigua, Guatemala ou Narino, Colombia, qui ont donné leur nom à ces types.

Ces noms reflétaient la réalité du pré-XX<sup>e</sup> siècle, d'un distant, mystérieux arrière-pays souvent hors des limites des marchands internationaux et des entrepôts des ports, qui étaient des satellites de l'économie mondiale. Les ports étaient utilisés comme des sortes d'absorbeurs de chocs qui traduisaient les grades, les mesures et les espèces en standards internationaux et distribuaient les revenus étrangers, le capital et la technologie vers l'intérieur. Dans certains cas comme le Rio et plus tard le Santos, les ports étaient plus que des *compradors*, agents du marché mondial ; ils étaient créatifs, actifs et des « joueurs » quelque peu indépendants dans ce marché.

Deux problèmes majeurs ont continué à plomber le marché après l'établissement des échanges à New York et en Europe : la difficulté de déterminer la qualité et l'origine des envois et l'information à propos de la taille des champs annuels. Le problème des qualités fut rectifié non pas par les planteurs et les vendeurs mais par le gouvernement. En 1907, la « US Act pour la nourriture et les drogues pures » décréta que le café devait être marqué en accord avec le port d'où il sortait. Ainsi, « Santos » devint un type spécifique de café, « Java » ou « Mocha » aussi. Il y avait plus d'une centaine de types différents de cafés importés depuis les États-Unis, la plus grande variété dans le monde. Les importateurs étaient maintenant moins capables de falsifier ou frauder les acheteurs.

Daviron & Ponte expliquent que le processus de « commodisation » du café a été

long et incomplet, si on le compare à d'autres produits tropicaux. La « commodisation » est un terme qui s'applique aux matières premières comme le charbon le sucre, le cacao etc. et à certains produits intermédiaires, comme les puces électroniques et renvoie au processus par lequel un bien devient une « commodité » ou en d'autres termes, un bien de qualité homogène pouvant être acheté en gros<sup>643</sup>. Définir de manière unanime des critères objectifs de qualité et des méthodes pour les évaluer n'a jamais pu faire l'objet d'une norme collective chez les opérateurs du marché. La création du « New York Coffee Exchange » en 1881 s'est révélée décisive pour la commodisation du café, les États-Unis étant devenus le premier pays consommateur de café dans le monde. Il joua un rôle d'avant-garde et les négociants adoptèrent alors ses normes de qualité. On y définissait 9 grades, définis chacun en fonction du nombre de défauts présents. Le grade 7 servait d'étalon : il était la référence et permettait d'apprécier les autres grades et cette classification ne tenait compte ni de l'arôme ni de l'origine géographique.

Par la suite, expliquent Daviron & Ponte, étant donné la difficulté de classer les cafés selon des attributs strictement matériels, c'est-à-dire considérés comme objectifs et distincts, les producteurs et leurs coopératives, associations et gouvernements ont créé des attributs symboliques. Les normes de qualité et les procédures de contrôle de qualité sont des caractéristiques essentielles du commerce intérieur du café dans les pays producteurs : la qualité est évaluée pour ses attributs matériels, comme l'arôme et la saveur. Cependant, les tests de dégustation effectués dans les pays d'origine — qui ne sont plus la grande majorité des consommateurs, situés dans les pays du Nord —, ne suffisent pas. Le contrôle de qualité à tous les niveaux de la transformation et de la commercialisation joue un rôle déterminant. De mauvaises conditions de manutention, de dépulpage, de fermentation, de stockage ou d'expédition se traduisent par la détérioration de l'apparence de la fève et de l'arôme de la liqueur extraite.

Le rapport des petits producteurs de café à la qualité se traduit plus par leurs pratiques culturelles que par leur propre consommation du produit, notent encore Daviron & Ponte. Ainsi, la qualité est perçue comme le résultat de leurs activités dans les plantations. Le principal indicateur de qualité est l'apparence des grains de café lors du premier échange quand ceux-ci passent des mains du planteur à celles du négociant. Les acteurs n'ont alors qu'une connaissance limitée des attributs matériels stricts du café. Il est nécessaire de s'assurer de critères de base : que le café est bien sec, qu'il n'est pas mélangé avec des produits extérieurs. L'acheteur va alors tester des échantillons pour évaluer la qualité des grains. Ils sont cependant aussi forcés de se fier à la réputation du vendeur ou de la région où le café est acheté, pour minimiser les risques en matière de qualité. Avant

<sup>643</sup> (Daviron et Ponte 2007 : 117)

d'être exporté, le café est soumis à des systèmes de classification variant d'un pays à un autre.

C'est ce que nous observons avec la production de la Planco — et cela ne simplifie pas notre analyse. En effet, lorsque la production passe par les circuits britanniques, les notations se font sous la forme consignée dans l'exemple ci-dessous<sup>644</sup> comme « prix unitaire », dont nous ne pouvons transcrire le sens, encore moins la valeur et que nous avons dû alors, par la suite, éliminer des décomptes que nous avons effectués.

expédié de	date envoi	nbre sacs	date arrivée	date vente	prix unitaire	arrivé à	navire
Planco	20/12/1930	20	20/12/1931	25/02/31	82/6	Londres	Malda
Planco	16/02/1931	8	16/02/1931	18/03/31	62/6	Londres	Modasa
Planco		12	16/02/1931	28/04/31	77/-	Londres	Modasa
Planco		40	16/02/1931	28/04/31	75/-	Londres	Modasa
Planco		8	17/02/1931		75/	Londres	Modasa
Planco		36	16/03/1931	28/04/31	76/	Londres	Madura
Planco		18	16/03/1931	28/04/31	65/	Londres	Madura
Planco		10	16/03/1931	28/04/31	70/	Londres	Madura
Planco		2	16/03/1931	28/04/31	50/	Londres	Madura
Planco		41	18/03/1931	12/05/31	67/	Londres	Llandoverly
Planco		21	18/03/1931	12/05/31	57/	Londres	Llandoverly
Planco		40	07/05/1931	10/06/31	65/	Londres	Mantola
Planco		28	07/05/1931	10/06/31	57/	Londres	Mantola
Planco		2	07/05/1931	23/09/31	50/	Londres	Modasa
Planco		7	04/06/1931	25/06/31	54/	Londres	Modasa
Planco		1	04/06/1931	25/06/31	20/	Londres	Modasa
Planco		25	04/06/1931	25/06/31	50/6	Londres	Modasa

*Tableau 37: Extrait du carnet Expéditions café*

*[ARCV, Documents d'entreprise, Extrait du carnet Expédition café]*

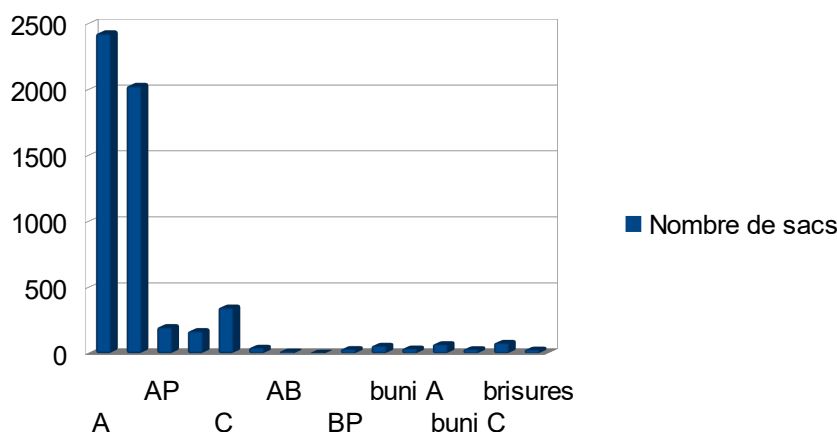
Par contre, lorsque les cafés ont été envoyés, traités et vendus exclusivement à Anvers à partir de la date du 15/05/1932, nous aurons des mentions de grades significants, dont nous pourrions tirer des enseignements, que nous allons détailler. En reprenant, parmi les informations à notre disposition, celles qui sont utilisables, nous comptabilisons un total de 7.277 sacs expédiés entre le 20/12/1930 et le 04/04/1940. Sur cette période, ce sont 6.823 sacs qui sont étiquetés « Planco » ; les autres sont nommés « F.D.P », « J.D.M.S. », « F.A. » et « L.O. », sans que nous puissions identifier leur provenance. Nous savons que le planteur a traité et expédié le café des Pères blancs et d'autres planteurs comme Chaidron & Closset mais il est impossible de savoir à quoi ou qui correspondent exactement ces intitulés. L'expédition du café d'autres planteurs a duré jusqu'au 17/09/1932, après quoi il n'y a plus que des sacs « Planco ». Cela semble correspondre avec le choix exclusif du

<sup>644</sup> ARCV, Documents d'entreprise, Extrait du carnet *Expédition café*, Liasse no.91

marché d'Anvers. Parmi ceux-ci, il est possible d'étudier et de tirer des enseignements sur 5.560 sacs ayant des mentions qui sont utilisables pour être analysées et comparées :

Qualité	Nombre de sacs
A	2426
B	2028
AP	199
PB	168
C	347
E	42
AB	14
AC	4
BP	32
CV	57
buni A	36
buni B	69
buni C	31
ungraded	79
brisures	28

*Illustration 72:  
Production et qualité du  
café Planco de 1930 à  
1940*



*Illustration 73: Nombre de sacs et qualité par grades du Café Planco*

*[ARCV, Documents d'entreprise, Extrait du carnet Expédition café]*

Sur ces 5.560 sacs, nous observons quelle était la proportion de cafés de qualité en étudiant le nombre de sacs contenant les grades — qui ont été déterminées comme nous l'avons vu plus haut (*Rapport sur l'exercice 1939/40*, signé Otsolig, Liasse no.17) comme étant les « A », « B », « AP » et « PB » — un nombre de 4.821 sacs, dont, pour les deux plus hauts grades « A » et « B », 4.454 sacs. Le « reste » consiste en 739 sacs. Malgré le caractère limité et fragmentaire des données des sources, nous pouvons donc affirmer, sur cet échantillon représentatif et homogène, que le café de la Planco était en grande majorité de très haute qualité.

Nous pouvons donner à voir les grandes tendances des ventes de café sur la période que nous avons choisie d'étudier. En 1931, il y a eu une quantité qui a été vendue à 13,50 ou 12,50 fr /kg mais, par la suite, les prix ont régulièrement chuté, d'abord aux alentours de 8 fr pour descendre jusqu'à 5 fr/kg en 1939. L'année 1939 avait débuté avec une remontée à 7,55 le kg, alors qu'en 1938 ils avaient été aux alentours de 5/6 fr le kg. Les efforts portés, autant sur la quantité que sur la qualité de la production, n'ont donc malheureusement pas rencontré de conditions favorables sur les marchés dans les années trente.

Evolution de la production et prix au kg

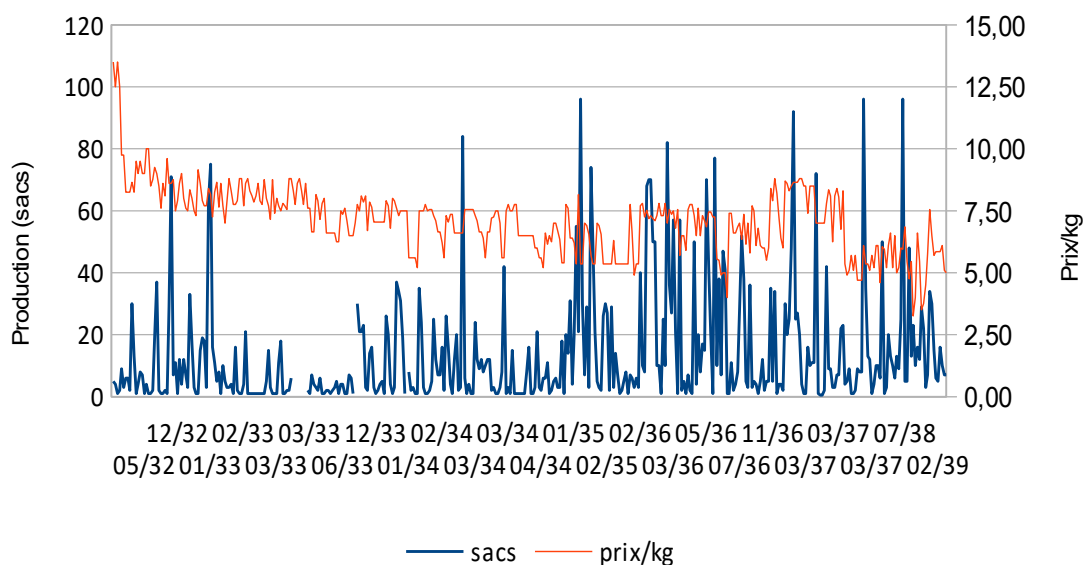


Illustration 74: Evolution de la production de la Planco de 1930 à 1940

[ARCV, Documents d'entreprise, Extrait du carnet Expédition café]

Enfin, nous pouvons reprendre, dans les bilans, sur les années que nous avons étudiées, les pertes et bénéfices liés au café, en francs<sup>645</sup> :

<sup>645</sup> Il faut noter que le bénéfice de 1939 y est noté, tel qu'il fut récupéré par la suite après la guerre avec la récupération du chargement et le dédommagement des assurances, mais soumis à la perte en date du Bilan de cet exercice



## Bénéfice café

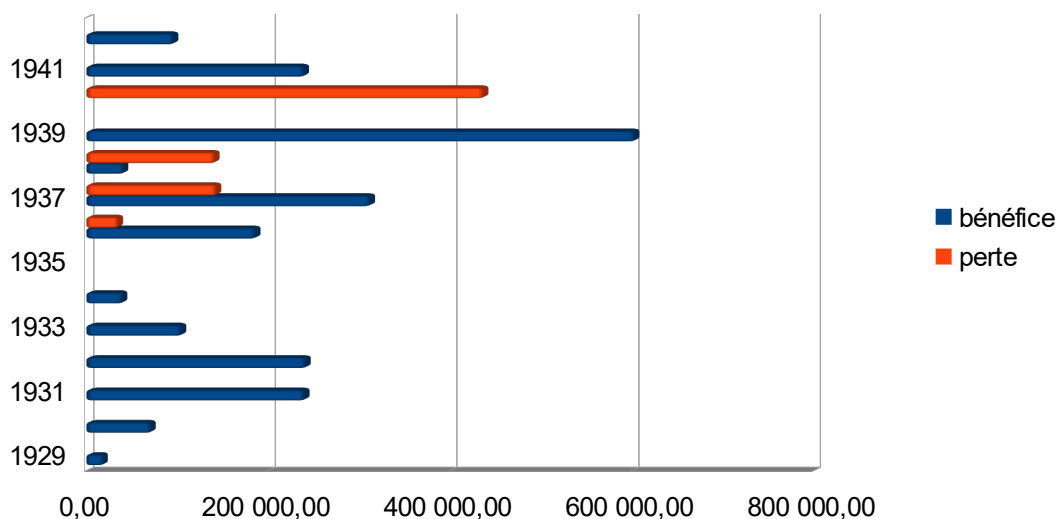


Illustration 75: Bénéfices et pertes issus de la production de café de 1929 à 1941

Pour conclure cette analyse de la production de café et des résultats chiffrés, nous voyons que malgré la conjoncture extrêmement contraire, la société a maintenu son cap au début des années trente, même si les résultats n'ont pas dégagé suffisamment de bénéfices pour qu'un dividende soit distribué aux actionnaires des années 1932 à 1935, date à laquelle elle a essuyé bien des déboires. Des dividendes furent distribués en 1936 : le coupon no.6 des actions de capital payable à 83 fr net d'impôt dont on trouve trace dans le *Rapport sur le bilan 1935/36*<sup>646</sup>. En effet, pour l'exercice 1935/36, il y eut un « Reste bénéfice » de 97.610,55 fr, auquel s'est ajouté le « Report à nouveau » de l'exercice précédent de 148.754,66 fr, ce qui donna un « Solde favorable » de 246.365,21 fr et le paiement d'un dividende de 10 % aux actions de capital à récupérer ainsi qu'un Solde de 36.604,16 fr à reporter à nouveau. Il ne semble pas y avoir eu ensuite de distribution ni durant la gérance d'Otsolig ni avant la fin de la guerre. Il y eut des dividendes pour les exercices 1936/37, 1937/38, 1938/39, 1939/40 — mais ils ne furent récupérables et payés qu'après 1948, date à laquelle ils apparaissent dans les archives<sup>647</sup>.

<sup>646</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Rapport sur le bilan 1935/1936*, Liasse no.13

<sup>647</sup> ARCV, Documents d'entreprise, *Rapport sur le bilan 1948/49*, signé Fernand Delmotte, Liasse no.23

## Conclusion

En examinant la période de 1939 à 1943, nous avons vu que la société avait été agitée par bien des remous. Ceux-ci venant de l'extérieur, dus à la crise, à la guerre et aux conditions de culture principalement mais aussi de l'intérieur, dans les relations de plus en plus tendues entre les personnels travaillant en Afrique et entre les sociétaires et le colon — à qui l'on fait endosser la responsabilité de tous les résultats négatifs.

Dans ce chapitre nous avons pu aussi analyser et parcourir des données chiffrées pour effectuer un retour sur la totalité de la période étudiée. Malgré les vents contraires et les actions des entreprises environnantes qui faisaient l'inverse pour limiter les dégâts, le colon obéit aux injonctions du conseil d'administration et augmenta la surface des cultures jusqu'à atteindre presque les 500 ha selon ses désirs. Cette surface diminua ensuite, en conséquence des analyses d'Otsolig qui prit la direction en 1939 et estima certains champs peu rentables. Par contre sur toute cette période, il est clair qu'une très grande qualité fut au rendez-vous, ce que l'on peut incontestablement mettre à l'actif du directeur et administrateur-délégué.

À son crédit également, le fait qu'il maintint la bonne santé de la société dans une conjoncture dramatique entre 1926 et 1940, en refusant de recourir au crédit et en payant de sa personne et de ses fonds propres. On peut penser que c'est la mort dans l'âme, qu'en 1940 il dut se résoudre à faire une demande au Crédit agricole. Cependant il n'en est pas fait mention car à cette époque il n'est plus considéré comme personnel de la Planco ni payé pour ça et son avis importe peu aux sociétaires.

Pour le domaine du café, nous avons pu constater à quel point il avait aussi joué de malchance avec ce produit, dont la vente s'est dépréciée tout au long des années trente sans voir ses cours remonter, alors que d'autres produits tropicaux se voyaient revalorisés au milieu de la décennie. Dans le domaine de la culture, il a aussi progressivement compris que le café était une plante qui retirait beaucoup du sol, qui était très sensible à la nature du terrain et aux conditions climatiques. La situation géographique a aussi été de la partie contre lui, avec la présence de vents desséchants venus du Soudan et prenant le couloir le long des chaînes montagneuses ; sans compter les périodes de sécheresse assez nombreuses. La décennie a donc été pour lui le théâtre de désillusions, mais aussi de nombreuses expérimentations pour comprendre la nature de cette culture délicate et de l'environnement dont elle avait besoin et il a, en cela, toujours suivi ses observations et ses intuitions personnelles alors qu'il n'était pas ingénieur agronome.

## Conclusion

La société Plantations du Congo oriental s'est révélée complexe et son histoire mouvementée, comme nous avons pu le voir tout au long de ce travail. « L'historien est sans cesse confronté, dans ses analyses, avec le difficile problème de la part respective à attribuer, dans le déroulement des événements, aux facteurs individuels — le rôle des individus — et aux facteurs collectifs. Ces deux séries de facteurs sont presque toujours en dialogue, mais il faut percevoir l'intensité des voix » : cette remarque de Jean Stengers se révèle particulièrement pertinente pour notre propos. Plusieurs personnages dans l'histoire de la Planco ont été déterminants et, peut-on dire, ont incarné des forces et des tendances spécifiques de la colonisation belge.

Leplae s'est fait la voix du gouvernement en matière agricole, dogmatique et imposant durant presque toute la période de la colonisation belge son point de vue sur les colonisés, le travail obligatoire aux Africains et régissant directement les affaires des colons ; Claessens aussi mais dans un autre registre, plus humain et plus scientifique, au travers de la ferme expérimentale de Nioka toute proche de Logo et ensuite de l'INEAC avec ses apports concrets et pragmatiques sur les cultures. Moulaert, aux Mines de Kilo-Moto, a choisi de profiter au maximum de sa position de directeur dans une grande société à participation mi-privée mi-publique, du « bloc colonial » typique du Congo belge et il en a même été à certains moments le bras armé, pratiquant encore des razzias dans les années 1920 et faisant tout pour obtenir un monopole exclusif sur la province orientale en essayant d'écraser les colons — nous avons pu voir que notre ex-ingénieur en avait particulièrement fait les frais. Hackars représente l'agent territorial incontournable, sans lequel aucune démarche ne peut aboutir. Mgr Matthysen est en relation avec les colons et représente l'action des missions catholiques, ayant des moyens dignes du privé avec leur statut juridique, pratiquant aussi la caféiculture, proposant de se faire l'intermédiaire entre les personnes pour recruter du personnel et, enfin, organisant les formations des Congolais ainsi qu'une œuvre sanitaire au travers de dispensaires. Nous pouvons y ajouter une forme de lien social, quasi exclusif pour les résidents en brousse à leurs débuts, que constituaient les rendez-vous hebdomadaires à l'église. Et enfin, pour les Congolais, Djalaoré est le chef local avec lequel de bonnes relations sont établies dans un respect mutuel (le colon étant vu comme un Bwana Mukubwa), permettant d'embaucher des travailleurs dans de bonnes conditions ; Opiera, quant à lui, est un contremaître formé par le directeur et très proche de lui, qui a toute sa confiance.

Fernand Delmotte a un rôle double dans ce récit : il est d'abord fonctionnaire aux Chemins de fer puis aux Mines, donc dans des grandes entreprises du « bloc colonial » et, ensuite, il devient colon agricole. Nous lui avons beaucoup donné la parole pour faire entendre cette singularité : aux Mines, il s'insurgea contre la manière dont on traitait les travailleurs, dans un système fonctionnant presque en circuit fermé où il était tiré profit d'une main-d'œuvre plus ou moins captive. Ensuite, devenu directeur d'une société privée à ses risques et périls, il voulut mieux traiter ses employés et être le porte-parole des colons. Il le fut de manière inflexible, avec un caractère peu enclin aux compromissions et à la diplomatie, ce qui ne joua pas en sa faveur. Outre ces traits personnels, il peut être considéré comme un représentant des colons et de l'attitude que nombre de ses amis et connaissances avaient dans cette région ou au Kivu à cette époque, entrepreneurs ou planteurs comme Chaidron, Meessen ou Spinette — pour ne citer qu'eux. Nous y ajoutons le bémol que fut sa situation de directeur de la Planco ayant les mains liées par le conseil d'administration, contrairement aux « petits » planteurs qui géraient des surfaces plus modestes — mais en toute autonomie. Il entretint par ailleurs une relation forte avec ses travailleurs auxquels il essaya d'apporter « un peu de mieux être », comme l'expliquait son fils à la narratrice de cette histoire dans les années 1970, sans se prendre pour un héraut de la « mission civilisatrice », mais pour se conduire simplement en bon chrétien. Nous avons adopté la posture de convoquer des faits, des témoignages et non des jugements moraux, qui ne sont pas le but en histoire. Nous avons tenté de donner à voir un contexte de situation interculturelle : d'une part la vision bourgeoise du monde d'un ingénieur rompu aux techniques de pointe, d'autre part l'organisation encore tribale des Congolais. De même qu'il faut rétablir des faits au regard des contrevérités encore diffusées aujourd'hui sur l'État indépendant du Congo, il est peut-être temps d'apporter des nuances et un éclairage moins manichéen sur la vie des colons à cette époque, sans faire pour autant l'apologie du colonialisme — ce qui n'est, ni notre conviction, ni notre propos.

Nous avons pu tirer de nombreux fils pour tisser l'histoire de la Planco et, au travers de celle-ci, rendre compte du fonctionnement de la colonie en ce qu'elle avait de spécifique. Ainsi se sont posées les questions des modes d'acquisition des terres, de la concurrence avec les grandes sociétés privilégiées par la métropole, des rapports du colon avec la réglementation imposée par le gouvernement tant pour le salaire, le recrutement, le logement et même la nourriture des travailleurs que pour les conditions commerciales d'exportation et de vente du café. Le gouvernement se soucia quelque peu des colons au début de la crise des années trente en proposant quelques aides et des prêts du Crédit agricole en de bonnes conditions — dont la Planco ne fit pas usage. Force est de constater que la marge de manœuvre d'un colon agricole n'était pas bien large, qu'il était écrasé par

des injonctions — telle « la mise en valeur » — dont dépendait toute son entreprise, que le gouvernement ne favorisait pas le colonat mais lui mettait plutôt des bâtons dans les roues ; en outre, il se servait de lui comme d'un pion sur l'échiquier politique de l'époque, selon les termes de Jewsiewicki. Il fut reproché au Congo belge de ne pas avoir mis en place de classe politique pour les Africains mais, lorsque l'on note que les colons eux-mêmes n'y eurent pas le moindre droit politique, les choses prennent un autre éclairage.

D'autre part, ce qui a aussi été mis en lumière, ce sont les rapports entre les Belges de la métropole et ceux résidant au Congo. Au fur et à mesure que l'histoire progresse, un fossé se creuse chaque année davantage entre les « Belgicains » et les coloniaux ou les colons, comme cela a pu être constaté de manière générale dans l'historiographie. Les personnages sont ici Firmin Gualbert président du conseil d'administration relayant les ordres des sociétaires, Edmond Carton juriste de la société en Belgique et farouche opposant à l'administrateur-délégué, Camille Jadot beau-frère et fervent défenseur de celui-ci ; en Afrique, Forget qui ne put être l'homme de confiance sur lequel s'appuyer, Collignon qui entretint correctement les plantations, Otsolig qui, contre toute attente, évinça le directeur et De Craene, le fidèle associé. Dans le cas de la Planco, le fondateur s'est trouvé piégé en quelque sorte par le système libéral et le poids des sociétaires, par la proximité et l'antagonisme avec les Mines, par l'indifférence et même l'hostilité du gouvernement au colonat, par la crise des années trente qui ne pouvait pas plus mal tomber et par les aléas inhérents à la culture et à la vente du café. Il faut sans doute ajouter, à cela, les images croisées qui se sont élaborées entre un peuple et ses expatriés comme le notent Stengers, Léonard et Vellut et qui marquent le fossé d'un « divorce » : les coloniaux eux-mêmes ont parfois provoqué les stéréotypes peu flatteurs du vantard ou du profiteur amoral, lors de leurs séjours en Belgique. Nous avons essayé de distinguer les colons des « colonialistes » et coloniaux et montré que notre planteur, lucide, avait veillé à une discipline martiale pour éviter tout relâchement, dont il savait qu'il guettait les résidents en Afrique. Il s'est aussi trouvé, durant la période étudiée, confronté à tous les désastres possibles ; cela ne semble pas exagéré de penser qu'il fit front avec courage.

Enfin, entremêler l'histoire du café et de sa production à celle de la Planco a été une démarche extrêmement féconde. Nous avons vu à quel point les deux étaient liées et nous faisons ici appel à des « facteurs collectifs », que furent la conjoncture des années trente et l'évolution rapide du produit avec la « commodisation » accélérée du café depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années trente. Peut-être que ni le planteur, ni la société n'ont pris la mesure de ce fait, trompés par la littérature de Leplae dans les années 1920. La culture du café se révèle très complexe et l'on constate qu'elle n'a que peu évolué depuis les temps anciens. Elle est toujours tributaire des conditions édaphiques et climatiques qui la rendent

imprévisible. De nombreux processus délicats sont nécessaires, non seulement à sa culture, mais ensuite à la préparation qui est essentielle pour obtenir une qualité optimum, condition d'une bonne vente. La particularité de celui-ci, contrairement à d'autres produits d'agriculture tropicale comme le sucre ou le cacao, est que l'on n'a jamais vraiment pu évaluer sa qualité selon des critères purement physiques. Ainsi, le produit final et sa valeur sont intimement liés à des appréciations humaines comme l'aspect, l'odeur, le goût et, de cette manière, l'utilisateur final a un rôle essentiel à jouer. Les intermédiaires l'ont bien compris, qui se sont emparés de sa promotion par des images liées aux terroirs, que sont les ports et les pays d'origine, pour les décrire, faire rêver et faire vendre. Ici aussi, nous voyons que le colon « n'a pas la main » ou si peu : il ne peut que faire en sorte que son produit soit irréprochable. Et nous avons constaté que le planteur avait envoyé, durant toute cette période, un café de très grande qualité.

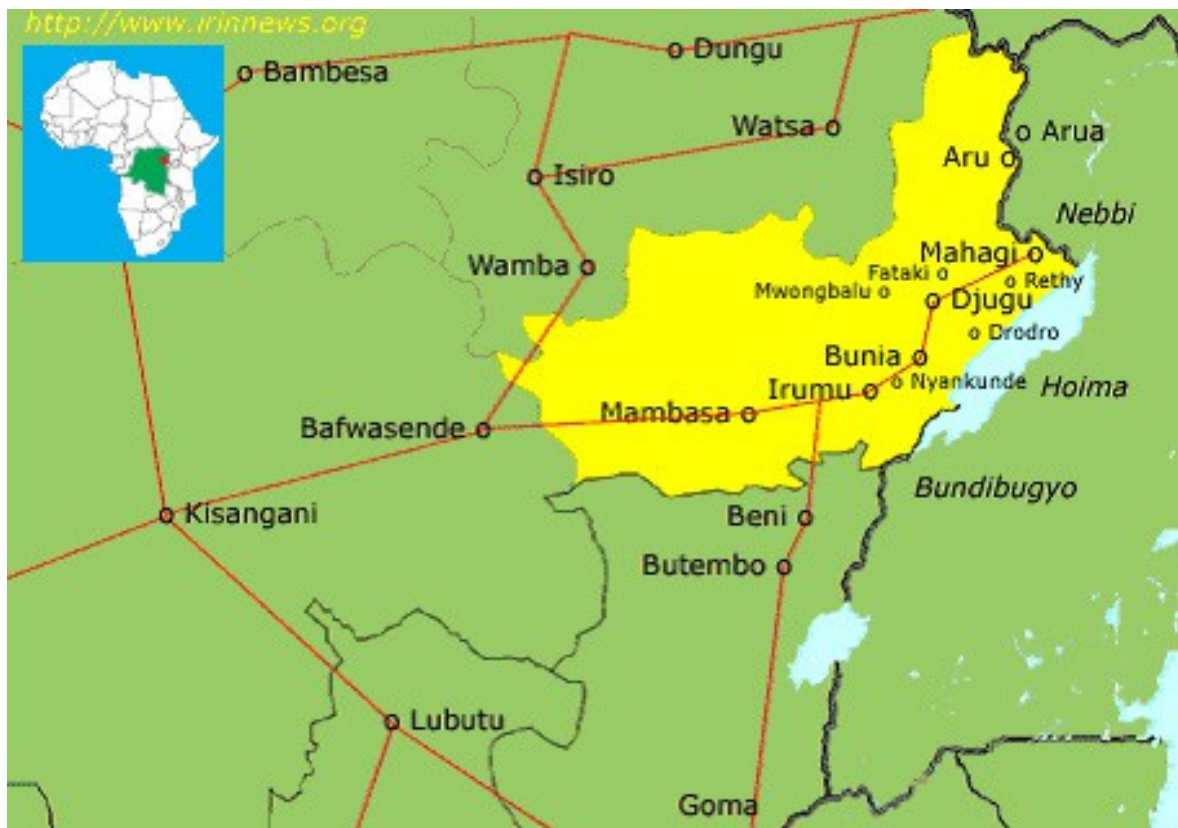
Nous ne pouvons clore cette étude sans pratiquer une ouverture : il serait intéressant de détailler la production de café dans d'autres régions d'Afrique à cette époque ou approfondir des thématiques sur la cohésion sociale en brousse, ou encore l'application d'un catholicisme social par les entrepreneurs belges. Il faut rappeler que nous n'avons étudié que la moitié de l'histoire de l'entreprise et que limiter la période étudiée fut indispensable dans le cadre de ce master. Il était nécessaire d'aller jusqu'en 1943 pour comprendre réellement ce qui s'était passé dans les années trente et l'évolution qui a suivi. On rappellera que le fondateur décéda prématurément d'une crise cardiaque en 1949, après deux alertes de santé auxquelles il ne prit pas garde, usé sans doute par les vingt années qui précédèrent à la Planco. Il fut loin de s'être enrichi. À ce moment, la situation de l'entreprise commençait à se redresser. Les profits viendraient plus tard, sans que son fondateur ait pu en profiter. Nous terminons ce travail (dans tout son sens étymologique de *tripalium*) d'histoire, de mémoire et de témoignage, qui fut rude à tous points de vue mais profondément enrichissant, avec le bonheur d'avoir pu apporter un éclairage sur ce que fut réellement la Planco et sur ce que fut la vie des colons dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

## ANNEXES

**Situation de l'Ituri en province orientale.**

Site congoforum.be

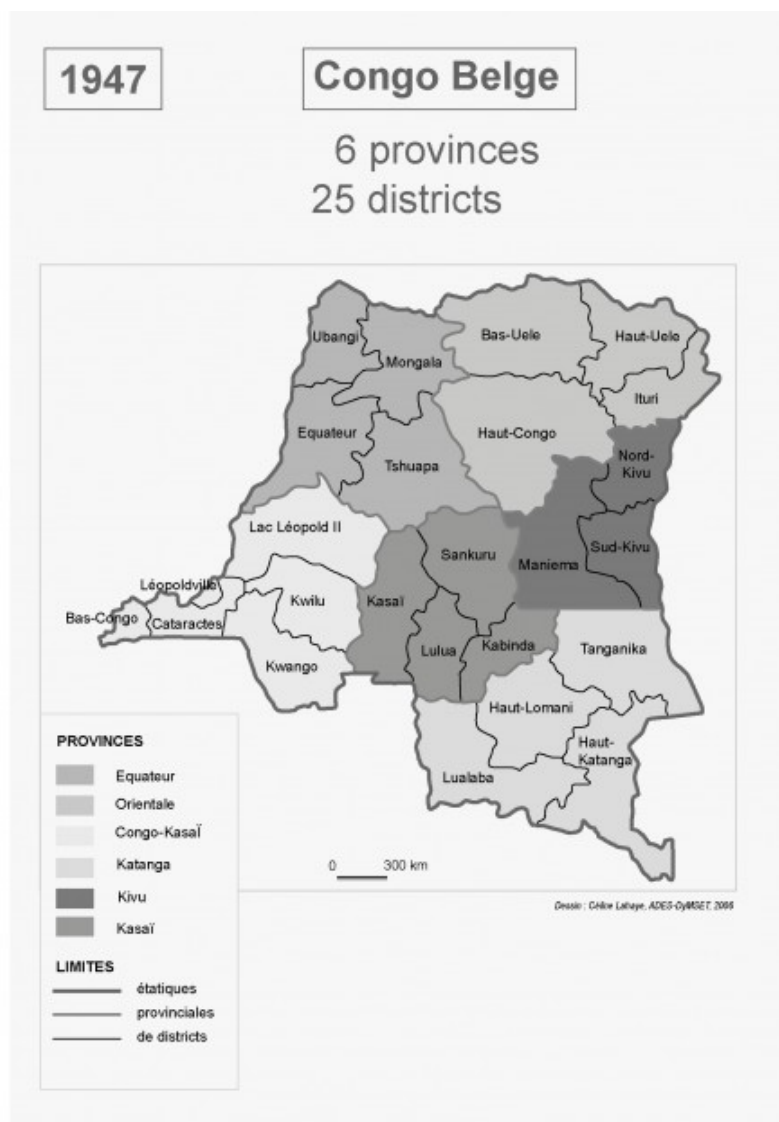
<https://www.congoforum.be/fr/2019/08/ituri-les-adf-ont-pris-en-otages-106-personnes-et-vole-vaches-et-chevres-a-boga-radio-okapi/>





**Organisation du Congo belge en 25 districts et 6 provinces.**

BRUNEAU, Jean-Claude, « Les nouvelles provinces de la République Démocratique du Congo : construction territoriale et ethnicités », *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, 30 juin 2009, n° 7.



### **Organisation du Congo belge. Extraits de :**

L'École de Pasteurs et d'instituteurs, *Les lois du Congo belge, édition en abrégé, Matadi, S.M.F., 1943, 300 p.*, disponible à l'adresse [http://www.aequatoria.be/04common/038manuels\\_pdf/31Lois.pdf](http://www.aequatoria.be/04common/038manuels_pdf/31Lois.pdf), (consulté le 21 mai 2015)

Le Roi des Belges est le Roi du Congo Belge aussi.

Le Ministre des Colonies, qui représente le Gouvernement de la Belgique, est nommé par le Roi. Le Roi est représenté dans la Colonie par le Gouverneur Général assisté du Vice-Gouverneur Général. Le Roi fait les traités concernant la Colonie. La justice est rendue et ses décisions sont exécutées au nom du Roi. Le Roi a le droit de remettre, réduire, et de commuer les peines. Le Roi exerce le pouvoir législatif par voie de décrets, qui sont proposés par le Ministre des Colonies. Aucun décret, règlement ou arrêté n'est obligatoire qu'après avoir été publié dans le Bulletin Officiel.

Le Gouvernement Général.

La Capitale du Congo Belge est Léopoldville. Le Gouverneur Général représente le Roi dans la Colonie. Il a la haute direction de tous les services administratifs et militaires établis dans la Colonie. Chaque année il fait un rapport au Ministre des Colonies sur l'administration du gouvernement du Congo. Le Gouverneur Général est assisté d'un Vice-Gouverneur Général, d'un ou de plusieurs Inspecteurs d'État et d'un Secrétaire Général. Les Inspecteurs d'État sont chargés par le Gouverneur Général d'inspecter les services des provinces. Le Secrétaire Général a dans ses attributions toutes les affaires qui ne sont pas traitées par les services spécialisés. En cas de besoin il remplace le Vice-Gouverneur Général. Un Conseil de Gouvernement se réunit sous la présidence du Gouverneur Général et comprend : Le Gouverneur Général (président), ; Le Vice-Gouverneur Général ; Le Secrétaire Général ; Le Procureur Général ; Les Inspecteurs d'Etat ; Les Gouverneurs de Province ; Les Chefs de service, De notables belges, membres du clergé et du haut commerce.

Le Vice-Gouverneur Général a sous ses ordres immédiats les chefs des services et c'est lui qui dirige les services du gouvernement. En cas d'absence il remplace le Gouverneur Général. Les Services du Gouvernement Général sont : 1° Le Secrétariat Général ; 2° Le service des affaires politiques, administratives et judiciaires ; 3° Le service des affaires indigènes, de la main d'œuvre et de l'enseignement ; 4° Le service de l'hygiène ; 5° Le service des finances et des douanes ; 6° Le service du budget et du contrôle ; 7° Le service des travaux publics ; 8° Le service des affaires économiques ; 9°

Le service de l'agriculture et de la colonisation ; 10° Le service des postes et télégraphes ; 11° Le service de l'aéronautique ; 12° Le service géologique ; 13° Le service de l'information ; 14° Le service des séquestres, internés et relations avec l'ennemi et les pays occupés

Le Gouvernement des Provinces.

Voici les Provinces du Congo Belge en 1943 : Léopoldville ; Coquilhatville ; Stanleyville ; Costermansville ; Élisabethville ; Lusambo.

Le chef-lieu de chaque province est la ville du même nom.

Le Gouverneur Général est représenté dans chaque Province par un Gouverneur de Province. Le Gouverneur de Province exerce le pouvoir exécutif et dirige l'administration de sa Province. Il est assisté par un Commissaire Provincial et des Commissaires de District ; en cas d'absence il est remplacé par le Commissaire Provincial. Au moins une fois par an il inspecte tous les districts de sa province et fait un rapport au Gouverneur Général. Le Conseil de Province se réunit chaque année au chef-lieu de la Province sous la présidence du Gouverneur de Province. Le Conseil de Province est composé du gouverneur de province, du procureur du roi délégué par le procureur général, le commissaire provincial et les commissaires de district, les chefs de service de fonctionnaires de l'administration provincial que le gouverneur de province a délégués, un ou plusieurs particuliers de nationalité belge résidant dans la province.

Les Commissaires de District.

Le district est administré par un Commissaire de District qui est placé sous l'autorité du Gouverneur de sa province. Le Commissaire de District a sa résidence au chef-lieu du district. Il est assisté d'un fonctionnaire désigné comme assistant par le Gouverneur de Province. Ce fonctionnaire exerce sous l'autorité du Commissaire de District les fonctions assumées par celui-ci. Le Commissaire de District est toujours assisté d'un secrétaire. Au chef-lieu de district peuvent être institués un ou plusieurs autres services sur décision du Gouverneur Général.

Le Commissaire de district contrôle et surveille l'administration de tous les territoires de son district. Il veille spécialement à l'organisation et au développement des institutions indigènes. Il inspecte en détail au moins deux fois par an tous les territoires du district, et fait un rapport au Gouverneur de sa province.

Les Administrateurs Territoriaux

Le territoire est administré par un Administrateur Territorial placé sous l'autorité de son district. L'administrateur territorial est assisté d'un administrateur territorial assistant,

d'un ou plusieurs administrateurs adjoints ou agents territoriaux.

Il se tient constamment en contact avec les chefs indigènes. Il veille à maintenir et à relever leur autorité et leur prestige, à conserver et à faire progresser les institutions indigènes. Il doit faciliter de tout son pouvoir les relations entre indigènes et Européens. A cette fin il doit établir et entretenir des voies de communication dans son territoire pour faire pénétrer la civilisation, pour encourager le commerce, et pour faciliter l'administration et la mise en valeur du territoire.

Il doit inspecter constamment l'administration de toutes les chefferies de son territoire et d'en faire un rapport au

Commissaire de son district.

Secteurs et Chefferies

Les chefferies sont des groupements administratifs organisés sur la base de la coutume. Le chef d'une chefferie est un indigène et il porte une médaille. Depuis quelques années un grand nombre de chefs médaillés ont été placés sous l'a u t o r i t é des chefs de secteur. Le secteur comprend plusieurs groupements, traditionnels ou non, numériquement trop faibles pour se développer isolément de façon harmonieuse dans tous les domaines. Les anciens groupements coutumiers englobés dans un secteur continuent à vivre de leur vie propre sous la direction du chef de secteur qui n'exerce son autorité que par l'intermédiaire des chefs coutumiers dans les groupements traditionnels. Le chef de secteur exerce directement son autorité sur les groupements non-traditionnels incorporés dans son secteur. Le chef de secteur reçoit un insigne semblable à celui des chefs de chefferie. Il représente les groupements devant l'administrateur territorial.

Le chef de secteur peut être assisté d'un chef de secteur adjoint, il est toujours assisté d'un Conseil de Secteur. Le conseil est composé de notables choisis par le commissaire de district dans tous les groupements constitutifs du secteur. Font partie de droit de ce conseil les chefs des groupements coutumiers et les juges indigènes.

**FICHE**

**Les principales divisions administratives au Congo belge**

Gouverneur général, pouvoir exécutif, « vice-roi », représentant du roi.

Provinces : commissaire de province

Districts : commissaire de district

Territoires : administrateurs de territoire (ou « agent territorial »)

Chefferies

Secteurs

Centres extra-coutumiers

Cités indigènes

Indépendants :

Le pouvoir judiciaire.

La Force publique : force militaire et de police pour l'État

## Les processus de la culture du café Ledreux

LEDREUX A., 1934, *La Culture des caféiers à Madagascar*, Paris, Imprimerie nationale librairie Larose, 108 p.

### Semences et semis

Sélection des semences : choisir des graines avec une origine certaine, choisir une bonne espèce

Préparation des semences. Les cerises fraîches sont déulpées, soit à la main, soit à la machine et mises à sécher à l'ombre. Elles sont revêtues, en cet état, de leur parche<sup>648</sup>. La germination demande un mois à un mois et demi.

Semis. Semis en pépinières. La pépinière est souvent située sur le terrain réservé à la plantation des caféiers, dans le but de faciliter plus tard le transport des jeunes plants. De préférence un lieu abrité des vents, où la terre est d'excellente qualité, un peu argileuse et où les inondations ne sont pas à craindre. On établit des planches de semis, les graines sont semées serrées et recouvertes d'une petite couche de terre puis un léger paillis est déposé sur les planches. Vers le troisième mois les planches sont entièrement couvertes de jeunes caféiers de 2 à 4 feuilles. Ils sont repiqués avec des espaces d'environ 20 à 25 cm entre les lignes sur des planches et copieusement fumés. La reprise donne environ 90% de réussite.

Six mois après la transplantation, les caféiers ont atteint de 20 à 30 cm de hauteur et sont suffisamment vigoureux pour être mis en place définitive p. 19

La période qui s'écoule depuis le semi jusqu'à la mise en place définitive exige un an à 18 mois. Au moment de sa mise en place définitive, le jeune pied de caféier mesure de 30 à 40 cm de haut. Seuls les pieds vigoureux doivent être replantés, cette sélection doit être particulièrement recommandée.

### Culture des caféiers

#### Plantation

##### Défrichage.

Ce sont presque toujours des terres alluvionnaires, recouvertes de hautes graminées ou d'arbrisseaux qui sont choisies pour les plantations de caféiers. La préparation consiste donc à couper cette végétation et à l'incinérer sur place les mois de septembre octobre étant relativement pluvieux, ce travail peut être fait à cette époque p. 31

##### Piquetage.

Distance. Marquer l'emplacement des caféiers. Distances entre les lignes de caféiers : entre 3 et 4 m selon la nature du sol. On plante des lignes en quinconces. Distance entre les arbres d'ombrage sont aussi fonction de la nature du sol p. 32

##### Arbres d'ombrage.

Le café étant une plante de forêt à l'origine, il supporte mal une exposition directe au soleil. Espèces des arbres d'ombrage : *Albizzia stipulata* ; *A. moluccana* ; *A. Lebeck* (Bois noir) ; *A. fastigiata* ; *Inga* ; *Hevea* ; *Castilloa*

Ne pas planter les arbres d'ombrage en même temps que les caféiers.

##### Protection. Brise-vent.

Le caféier craint le vent, il fructifie et se développe mal dans les régions où les vents sont fréquents. Les brise-vent doivent être établis perpendiculairement aux vents dominants. P. 39 exemples : le Jacquier *Artocarpus integrifolia* ; le Roïa *Eugenia* ; le Filao *Casuarina* ; les *Terminali* ; l'*Eucalyptus robusta* ; les bambous *B. gracilis*

Trouaison. Quelques semaines avant la plantation. On indique l'emplacement des caféiers par des jalons, puis on creuse un trou 60 x 60 cm (ou moins selon la nature du sol) à

---

<sup>648</sup> Parche : Enveloppe de chaque graine de café, de consistance parcheminée. Dictionnaire Larousse

chaque piquet et on rejette la terre sur le côté : ces trous restent ouverts plusieurs semaines. Puis on comble les trous avec de la terre de surface mélangée aux herbes et feuillages décomposés autour du trou et un apport de fumure

#### Mise en place des caféiers.

Meilleure époque : la période chaude. Seuls les plants vigoureux seront arrachés en motte avec une *angady*/houe. Arracher par jour pluvieux. Déposer la motte, rafraîchir les racines, feuilles coupées en deux pour éviter l'évaporation. Le jeune plant est ensuite transporté puis remis en terre et soigneusement ombragé avec des feuilles récoltées sur la propriété.

#### Soins des premières années.

La plantation devra être tenue très propre. 4 ou 5 sarclages par an sont nécessaires.

Arracher les herbes qui se développent autour des caféiers. On peut déposer un paillis. Les mois qui suivent la mise en place il faut visiter les jeunes caféiers, remplacer els ombrages détériorés et les arbres morts p. 42

#### Cultures intercalaires.

Première et deuxième année : cultures intercalaires pour diminuer les frais : manioc, maïs, parfois riz, ambrevades. Conseil : loin des caféiers. Jusqu'à la troisième année, les sarclages sont nombreux car les herbes poussent avec une rapidité extraordinaire, le sol étant suffisamment ombragé

#### Taille de formation.

Jeunes caféiers et caféiers adultes. Il faut arrêter la tige à une hauteur de 2m à 2m50 et pincer l'extrémité des branches latérales. La sève afflue en plus grande quantité dans ces dernières, les fortifie et on évite leur perte. Traiter des cas particuliers : caféier avec un côté presque totalement dégarni ; caféier qui a perdu une grande partie des branches du milieu.

#### Taille de production.

La taille de production n'est pas appliquée dans les plantations car elle exige une main-d'œuvre spécialisée difficile à former et un temps assez long. Cependant elle est indispensable sur les caféiers âgés.

#### Suppression des gourmands.

« Gourmands » : pousses vigoureuses se dirigeant verticalement et qui épuiseront bien vite les caféiers si les planteurs les laissent tous se développer. Enlever tous les gourmands trois fois au moins par an.

Étêtage des caféiers : cas particuliers

#### Sarclage.

Le caféier ne donne de bons rendements que sur les propriétés bien entretenues : nombreux sarclages sont nécessaires. Ils sont souvent faits à la houe. Sinon travail mécanique : instruments tirés par des bœufs ou conduits par un ouvrier (herses, houes à cheval, scarificateurs). Nécessité 4 ou 5 sarclages par an. Souvent faits à l' *angady* / houe

#### Fumure des caféiers.

Permet l'augmentation de la production. Le sol appauvri par la plantation récupère ce qu'il a perdu. Une tonne de café enlève au sol : Azote de 31 à 36 kg ; Acide phosphorique de 4 à 5 kg ; Potasse de 31 à 36 kg ; Chaux de 3,9 à 4 kg (selon les variétés de café)

Engrais : organiques, minéraux, verts à choisir en fonction des sols et de leurs besoins spécifiques. Cendres (résidus de production du café et autres). Engrais minéraux : engrais azotés, engrais phosphatés, engrais potassiques. Appliquer les engrais en octobre / novembre en période sèche et au début de la saison chaude et pluvieuse. Engrais verts : légumineuses. Conseil aux planteurs : avoir son propre champ d'essai.

#### Récolte.

Effectuée surtout par les enfants et les femmes. Environ 25 à 50 kg par jour pour les petits cafés. Dates de récolte en fonction des espèces qui ne mûrissent pas à la même époque.

#### Rendement des plantations.

Très variable, selon la nature du sol, la situation de la plantation, les connaissances du planteur etc.

#### Prix de revient.

Âge de production.

La production commence dès la troisième année. Elle augmente de la 3<sup>ème</sup> à la 10<sup>ème</sup> année : à cette période cela semble atteindre le maximum. Production irrégulière des sujets

## **Préparation du café**

### ***Usine.***

*Machines.* Pour une préparation de 10 tonnes avoir au minimum :

Dépulpeur à deux disques pour petit café ; dépulpeur de Libérai si la production est importante ; pompe ; départeur polisseur Okrassa ; trieur ; séchoir à air chaud p. 74  
Schémas p. 73 et 74

### ***Méthodes.***

#### Voie sèche :

Faire sécher les cerises entières, soit à la chaleur solaire ou encore à l'aide d'appareils spéciaux appelés séchoirs. Amélioré sur des aires cimentées.

*Déparchage* du café en cerise, effectué par des machines appelées décortiqueurs.

Polissage, par des machines qui ne peuvent traiter que le café déparché.

#### Voie humide.

Exige en plus des appareils décrits, d'autres machines : dépulpeurs, bacs de fermentation, laveur etc. Arrivées à l'usine les cerises sont pesées puis versées dans un bac en bois ou en maçonnerie situé au-dessus des dépulpeurs. Un courant d'eau est amené dans ce réservoir. Les cerises sèches montent à la surface. On les brasse avec un grand râteau pour les séparer et les traiter à part en méthode sèche ou en les réhumidifiant.

La café, sortant des dépulpeurs, est recouvert d'une matière gluante, qu'il faut faire disparaître par la méthode de la fermentation pendant un ou deux jours. Quand la parche est devenue rugueuse, le café doit être envoyé au laveur : il faut éviter que des moisissures se développent, qui nuiraient à l'arôme du café.

#### Lavage.

On utilise un fort courant d'eau dans les bacs à fermentation pour agiter la matière fermentée. On ouvre la vanne d'eau qui entraîne le café sur une grille qui retient les grains de café et laisse passer les débris de pulpe et matières en suspension qui s'écoulent par une conduite située en-dessous.

#### Séchage en parche :

Il est très délicat et doit être fait avec soin car il influe beaucoup sur la qualité du café. On étend le café sur des aires en couche de 4 à 5 cm et on le remue souvent dans la journée pour obtenir une teinte uniforme et un séchage régulier. Si les manipulations ne sont pas fréquentes, le café a une couleur irrégulière qui déprécie ensuite le lot. On doit le rentrer la nuit et le remettre à sécher jusqu'à ce qu'il soit sec. Alors la parche se brise sous la pression des doigts et le grain se raye encore à l'ongle. Pour plus de 10 tonnes de café, tout planteur devrait avoir un séchoir : il permet d'obtenir, malgré les intempéries, un séchage rapide un café homogène d'un parfum agréable et évite les risques de perdre une partie de la récolte.

Emploi de séchoirs : il est préférable d'introduire des cafés égouttés. Ensuite sécher à 65° environ : le café ne doit pas être trop séché : il est nécessaire de surveiller attentivement cette opération. Le café est reconnu sec lorsque la parche s'écrase facilement, que le grain est dur et a pris une teinte uniforme, sans points. Il est également préférable de ne pas départer immédiatement après le séchage, mais seulement quelques heures après.

#### Déparchage.

Le café sec est envoyé dans une machine spéciale appelée départeur qui enlève la parche... Le café est ensuite passé au ventilateur pour enlever les débris de parche, puis est envoyé au trieur (décrit pour la voie sèche)

#### Triage des grains noirs.

Il est nécessaire de le faire à la main. Les grains noirs, s'ils sont nombreux, déprécient le café. Le triage est généralement fait par des femmes assez habiles dans ce travail. Il existe aussi des tables spéciales à ruban mobile.

#### Emballage.



Le café est expédié dans des ballotins en jonc ou dans des sacs en jute (60 kg).

*Teneur en caféine.*

Robusta de Java ...	2,06 p. 100
Robusta du Congo ...	1,88
Canephora ...	1,94
Canephora robusta ...	1,88
Congo .....	1,20
Kouilo	1,78
Libéria	1,40
Excelsia	0,96

### **Amélioration des caféiers.**

Défauts des caféiers.

Amélioration à apporter à la préparation.

La préparation du café exerce une très grande influence sur la valeur du produit : un café bien préparé a une belle apparence, un bon parfum (...)

#### Maladies et ennemis des caféiers

Maladies cryptogamiques. *Hemilia vastatrix* : attaque l'arabica. La nature du sol joue un rôle dans l'attaque et la défense des caféiers, plus que le climat. Ils résistent s'ils sont fumés.

Pourridié : attaques sur plants adultes et jeunes plants.

Accidents physiologiques.

Apoplexie : parfois des plants vigoureux meurent subitement, sans explication connue.

Ensablement : lors de cyclones ou de crues importantes. Il n'y a aucun remède pratique.

Animaux : rats. Insectes : un petit « borer » (*xyloforus coffeae* Wurt)

Les cochenilles (lecanium), existent dans toutes les plantations de la colonie, elles sont accompagnées de fourmis qui transportent les œufs. Traitements possibles : insecticide ou application de fumier de ferme – le dernier étant le plus efficace.

**1926. Liste des sociétaires de la Planco et leur profession.**

ARCV, *Statuts de la société Plantations du Congo Oriental*, 10 avril 1926, Tournai. Liasse no.94.

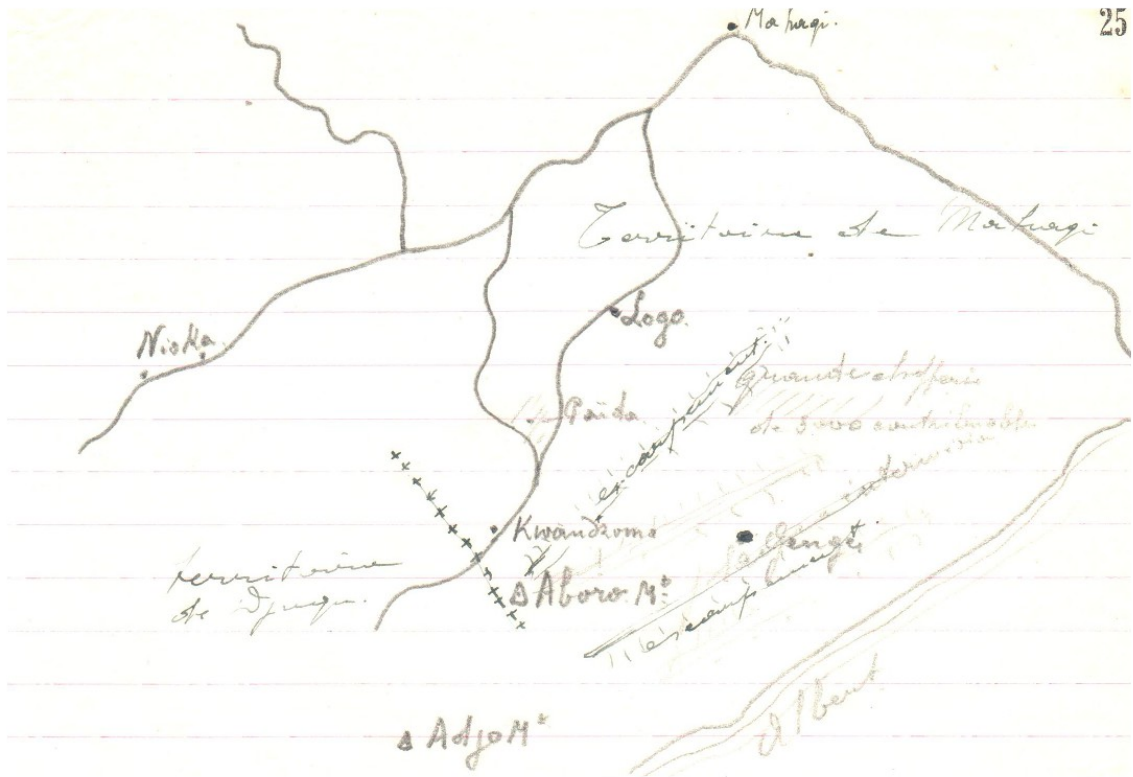
Fernand Delmotte, ingénieur à Tournai  
Firmin Gualbert, ingénieur à Tournai  
Émile Haustrate, industriel à Leuze  
Camille Jadot, pharmacien à Tournai  
Edmond Carton, avocat à Tournai  
Léon Gabriel, professeur à Tournai  
Maurice Delmotte, industriel à Tournai  
Paul Hespel, négociant à Mouscron  
Paul Hervé, propriétaire à Liège  
Ernest Mat, ingénieur à Bruxelles  
Georges Delporte, fondé de pouvoir en Banque à Tournai  
Ernest Tock, secrétaire communal à Kain  
Gabrielle Delmotte, professeur à Tournai  
Eva Drappier, sans profession, à Bléharies  
Mme veuve Colin, sans profession, à Tournai  
Raoul Delplace, officier à Tournai  
Célestin Legrand, juge d'instruction à Tournai  
Mme Simone Legrand, Vve J. Jacques, sans profession, Bruxelles  
Léonard Carton, industriel à Tournai  
Louis Honoré, commerçant à Tournai  
Jean Drappier, ingénieur à Tournai  
Léonard Colmant, industriel à Tournai  
Alice Bury, sans profession, à Templeuve  
Léon Tiberghien, à Blandain  
Alphonse Beudin, commerçant à Tournai

ANNEXE 7. CONTRAT D'OCCUPATION PROVISOIRE TERRAIN 1925

Contrat d'occupation provisoire pour un terrain de 500 hectares à Nioka, 1925. ARCV, *Contrat d'occupation provisoire*, 1925.

CONGO BELGE	<b>CONTRAT D'OCCUPATION PROVISOIRE</b>
Province Orientale -----	N° 243I en date du 12 Septembre 1925 -----
District de l'Ituri	Le Gouvernement du Congo Belge, représenté
Commune de Nioka -----	par le Gouverneur de la Province Orientale
	donne en location provisoire pour un terme de CINQ Ans, à Monsieur Delmotte Fernand, Ingénieur, résidant à Kilo qui accepte aux conditions générales de l'Arrêté royal du 3 décembre 1923 sur la vente et la location des terres domaniales et aux conditions spéciales qui suivent, un terrain destiné à un usage AGRICOLE OU A L'ÉLEVAGE, situé près de Nioka, d'une superficie de <b>cinq cents Hectares</b> représenté par une teinte jaune au croquis approximatif figuré à l'échelle de 1 à 40000.
	1) Le loyer pendant l'occupation provisoire est fixé à <b>deux cent cinquante francs</b> , payable annuellement ainsi qu'il est dit à l'article 19 de l'Arrêté royal du 3 Décembre 1923.
	2) L'occupation provisoire prend cours le <b>premier janvier mil neuf cent vingt cinq</b> .
	3) A l'expiration de cinq années d'occupation provisoire, le Gouvernement du Congo Belge s'engage à conclure un bail emphytéotique d'une durée de <b>trente ans</b> pour les terres qui font l'objet du présent contrat et dont la mise en valeur aura été dûment constatée.
	4) Le prix de location est fixé dès maintenant au taux de <b>cinquante centimes</b> .
	5) L'inexécution des conditions générales sur la vente et la location des terres domaniales ainsi que de la condition spéciale reprise sous le n° 1 ci-dessus, donnera au Gouvernement le droit de faire prononcer la résiliation du présent contrat.
	6) En cas de non occupation suivant les dispositions du 1er Alinéa de l'article 17 de l'Arrêté Royal du 3 Décembre 1923, le loyer versé par anticipation, restera acquis à la Colonie.
	Ainsi fait à Stanleyville, en double expédition, le <b>douze Septembre mil neuf cent vingt-cinq</b> .
Le Preneur, (Sé) F. Delmotte	Le Gouverneur, a.i. P.O. Le Commissaire Général f.f. (Sé) Illisible

**Vue schématique de la région de prospection pour trouver un terrain.**  
ARCV, Lettre de Fernand Delmotte, 8 juillet 1926, Liasse no.74

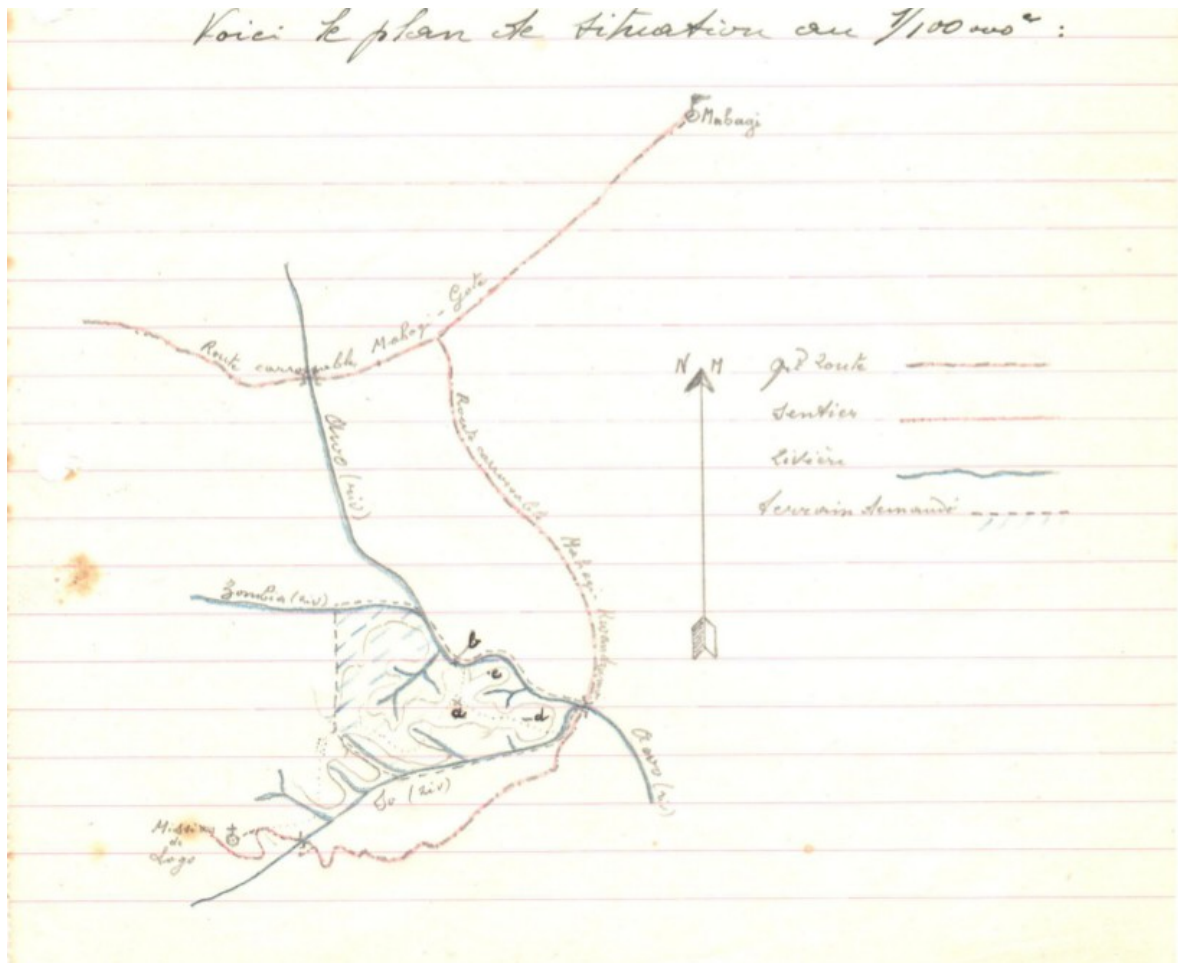


Plan du terrain choisi et situation géographique, au 1/100 000.

ARCV, Lettre de Fernand Delmotte, 1<sup>er</sup> août 1926, Liasse no.74.



Détail :



ARCV, Courrier de la société Durant, Radford & Co Ltd, London, Nairobi & Mombasa.  
Special East African Coffee Market Report, Foreign Kinds, August 14th, 1928, Liasse no.3

*with the Compliments of*

## DURANT, RADFORD & CO. LTD

### LONDON, NAIROBI & MOMBASA.

(and at JOHANNESBURG and DURBAN, SOUTH AFRICA.)

### SPECIAL EAST AFRICAN COFFEE MARKET REPORT

*The following are the principal prices realised in London for  
East African Coffees during the past week* AUGUST 14th, 1928

MARK	BOLD		MEDIUM		SMALL		PEABERRY	
	Bags	Price per cwt.	Bags	Price per cwt.	Bags	Price per cwt.	Bags	Price per cwt.
<b>KENYA.</b>								
I V A	12	97/6	13	86/6	11	74/6	3	95/-
Mwingi	9	92/-	8	63/6				
Danodin Kenya	3	136/-	4	123/-	4	116/-	1	125/-
MANR	26	125/6						
WLIHM	23	128/-						
Sisal Ltd.	18	not sold						
Kyuma	12	117/-						
B/KA	23	not sold						
L & W	31	not sold						
Whee Northbrook	26	not sold						
<b>Belgian Congo</b>								
C C								
C Ituri CB	30	137/6		(Ungraded)				
<b>TOP PRICES FOR KENYA COFFEES</b>								
	Country cleaned, London cleaned.		London cleaned, London graded.					
Bold size	-	-	-	136/-	-	125/6	-	-
Medium	-	-	-	123/-	-	-	-	-
Smalls	-	-	-	116/-	-	-	-	-
Peaberry	-	-	-	125/-	-	-	-	-
<p>At the resumption of the Auctions to-day only small supplies of East African Coffees were in Auction. The offerings of Kenyas partly consisted of ex Sale lots. A small parcel of New Crop cleaned here realised full prices.</p> <p>231 bags Kenya offered and mostly sold. No Uganda, Toro or-Tanganyika descriptions offered.</p> <p>31 bags Belgian Congo offered and sold.</p>								
<b>LONDON STATISTICS OF AFRICAN COFFEES.</b>								
	1928.		1927.		1926.			
Landed to date	140809	bags	94770	bags	71539	bags		
Delivered Home use	78246	"	62506	"	59880	"		
Export	66035	"	14730	"	24688	"		
Stocks	25985	"	35905	"	20583	"		
<p>As regards the Coffee Market generally, the demand was rather irregular but prices on the whole do not show much change. Mountain grown Jamaica realised full prices.</p>								
<b>BRITISH KINDS OTHER THAN AFRICAN.</b>								
<p>145 bags East Indian offered and mostly sold. O size palish 139/6 @ 142/-, A's 135/-, B's 122/- @ 129/6, C's 106/- @ 108/-, Peaberry 141/- per cwt. 106 barrels Jamaica offered and sold. Nos. 1 and 2</p>								

## ANNEXE 11. LISTE DES ACTIONNAIRES 1929

## Actionnaires 1929

date source	Prénom	Nom	date	Prénom	Nom
1926	Alphonse	BEUDIN	1929	Alphonse	BEUDIN
1926	Aline	BURY	1929	Aline	BURY
			1929	Mlle A	BURY
1926	Edmond	CARTON	1929	Edmond	CARTON
1926	Léonard	CARTON	1929	Léonard	CARTON
1926		COLIN	1929		COLIN
			1929	Jean	CLAESSENS
1926	Léonard	COLMANT	1929	Léonard	COLMANT
			1929	Alice	DELMOTTE
1926	Fernand	DELMOTTE	1929	Fernand	DELMOTTE
1926	Maurice	DELMOTTE	1929	Maurice	DELMOTTE
1926	Raoul	DELPLACE	1929	Raoul	DELPLACE
1926	Georges	DELPORTE	1929	Georges	DELPORTE
1926	Eva	DRAPPIER	1929	Eva	DRAPPIER
			1929	Jean	DRAPPIER
			1929	P.	DUQUESNE
			1929	E.	FORGET
			1929	M.	FRISON
1926	Léon	GABRIEL	1929	Léon	GABRIEL
1926	Firmin	GUALBERT	1929	Firmin	GUALBERT
1926	Emile	HAUSTRATE	1929	Emile	HAUSTRATE
1926	Carlos	HAUSTRATE	1929	Carlos	HAUSTRATE
1926	Aline	HAUSTRATE	1929	Aline	HAUSTRATE
			1929	P	HENROTTE
1926	Paul	HERVE	1929	Paul	HERVE
1926	Paul	HESPEL	1929	Paul	HESPEL
1926	Louis	HONORE	1929	Louis	HONORE
			1929	Camille	JADOT
1926	Célestin	LEGRAND	1929	Célestin	LEGRAND
1926	Simone	LEGRAND	1929	Simone	LEGRAND
			1929	Hubert	LEYS
1926	Ernest	MAT	1929	Ernest	MAT
			1929	A.	PRINGALLE
			1929	J.	SONNEVILLE
1926	Léon	TIBERGHIE	1929	Léon	TIBERGHIE
1926	Ernest	TOCK	1929	Ernest	TOCK
			1929	E.	WIBAUT



## ANNEXE 12. LISTE DES CLIENTS AVEC DÉBIT ET CRÉDIT 1938

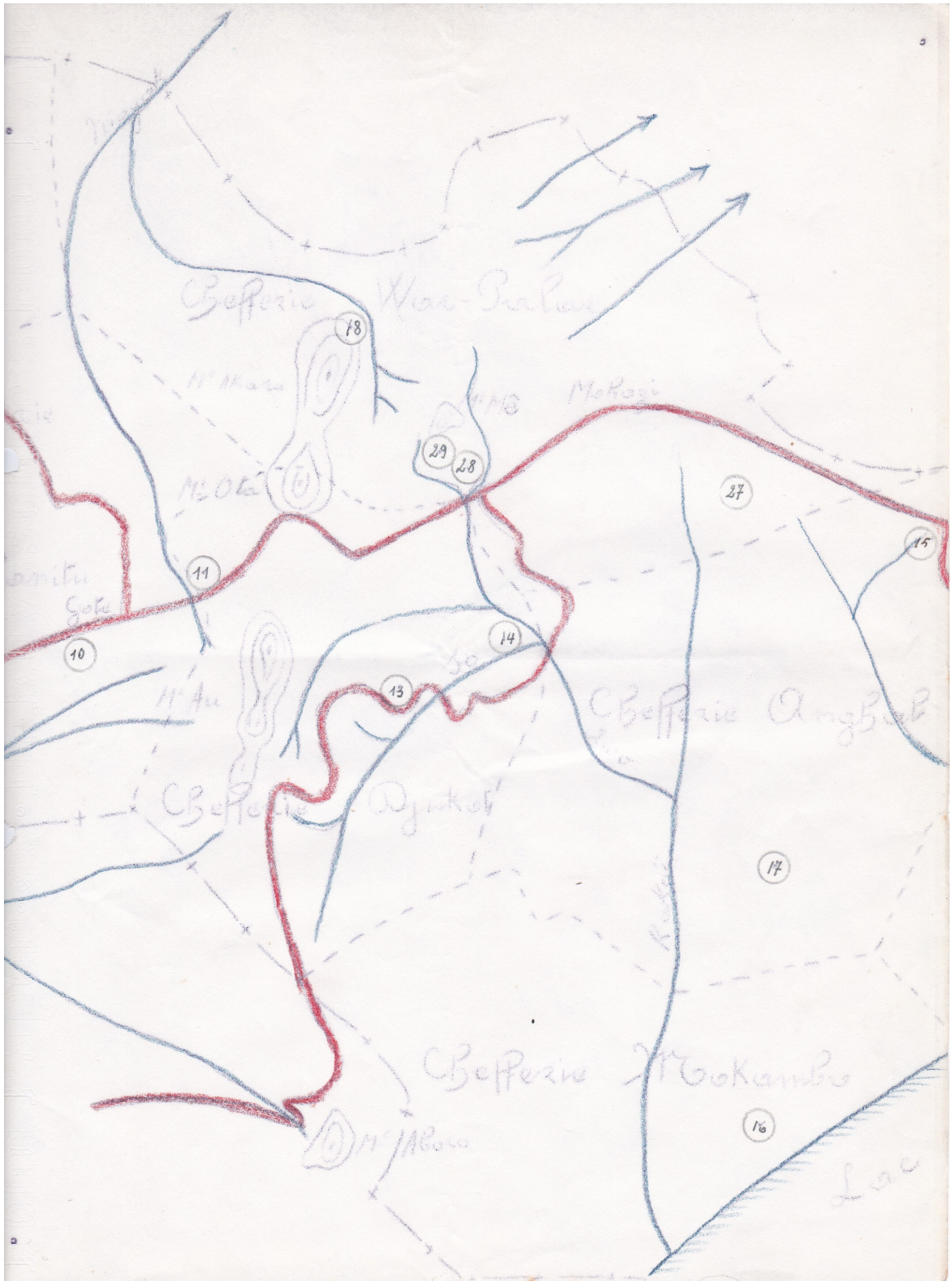
## Liste des clients avec débit/ crédit. ARCV 30/04/1938

source 30/04/1938	DEBIT 1938	CREDIT 1938	DEBIT 1937	CREDIT 1937
ABDALLAH	22,60		22,60	
ADMIN. TERRITORIALE	1 660,20		1 660,20	
CHEF ALBERT		413,00		413,00
ANCI AUX				684,00
BEELEN				
BOEY				
CASTADO			95,00	
CHAIDRON				
CHAMBRE DE COMMERCE			3 028,25	
CLOSSET			80,00	
COHEN				
COMUELE				6 767,70
DARLAS	275,95		1 159,95	
DE CRAENE				
DIMECH			120,00	
DJALAORE		2 250,00	477,00	
ERSKINE			1 066,02	
FRERES MARISTES				150,00
GEORGIU		238,32		620,00
GLAUDE				
GYSEMANS				
HENDERICKX				
HOEBERECHTS			4 662,16	
INEAC	94,80		94,80	
JAPAN TRADING				
JURION				
KELKO			74,00	
KERAMIDAS				
KERVYN			30,00	
LASSE				405,00
LECOQ				
LOVE				
MAIO				
MALIGWENDU	207,00		207,00	
MAINIL				
MEESSEN			997,58	
MIRZA SHORAB				375,40
MORDANT			6 000,00	
MOHAMED MIROW			1 943,45	
MOSSOULOS				
NEBOLSINE	233,03		233,03	
NICOLAI			90,00	
NORTH & SON				
OGWARO		126,50	708,50	

OTSOLIG				
PECHERIE			10 759,05	
PERES BLANCS			617,00	
PUTTEMANS	137,50			
QUIX			137,50	
RIGOT				
ROY				
SCHAFFRAD				
SŒURS BLANCHES			30,00	
SEDEC				110,00
SELIMAN MIROW			1 000,00	
SHUN				200,00
SOKIMO	900,00		900,00	
SPELI			19,50	
TEDJA			3 800,00	
TROUT				
VADASIS				
VAN THIELEN				
VERHEYLEWEGHEN				
VOLRIOTIS				
VUYE				
WINSOR				
WURTH				
	3 531,08	3 027,82	13 117,80	9 725,10
solde 1938	-503,26		-3 392,70	

**Plans joints à la demande d'échange de terrains.** Courrier Fernand Delmotte 08/03/1930





TERRITOIRE DE MAHAGI

Echelle 1/200000

Annexe à la demande de terres introduite le 8 Mars 1930  
par la Sté "Plantations du Congo Oriental" à Mahagi.

P<sup>r</sup> Plantations du Congo Oriental

L'Administrateur-délégué,

*F. Delmotte*



Nos	Superficies	Demandeurs ou Concessionnaires
I		Réserve vétérinaire
2	315	F. De Bruyne à Nioka
3	126	H. Forget à Nioka
4	199	F. Roy à Nioka
5	500	H. Siffer à Nioka
6	177	Seliman Mirrow à Nioka
7	500	N. Schafrad à Nioka
8		Centre commercial de Nioka
9	100	Seliman Mirrow à Nioka
10	182	J. Van Thielen à Dha
11	250	Deelen et Mordant
12	25	Africa Inland Mission
13	125	Pères Blancs à Logo
13A	200	" " "
13B	300	" " "
14	500	F. Delmotte à Logo
15	200	Seliman Mirrow à Niarambe
16	78	Africa Inland Mission
17	40	" " "
18	73	" " "
19	33	Mirza Sherab
20	100	Joubert
21	100	Smith
22	185	Debear
23	235	Dutoit J.J. père
24	236	Dutoit J.J. fils
25	230	Dutoit R.P.
26	200	Duplessis
27	15000	Foncière et Immobilière
28	500	Plantations du Congo Oriental
29	185	F. Delmotte
2*	185	" (demande d'échange contre N° 29)

ANNEXE 14. PROPRIETAIRES DANS LA RÉGION DE MAHAGI

**Territoire de Mahagi, détail des occupants aux alentours de la Planco**

ARCV, Liasse no.76

	superficie		Occupants	
1			réserve vétérinaire	
2	315	V	DE BRUYNE	Nioka
3	126		FORGET	Nioka
4	199	F.	ROY	Nioka
5	500	M.	SIFFER	Nioka
6	177	Seliman	MIRROW	Nioka
7	500	N.	SCHAFRAD	
8			Centre commercial	Nioka
9	100	Seliman	MIRROW	Nioka
10	182	J.	VAN THIELEN	Dra
11	250		MORDANT	
11	250		BEELLEN	
12	25		Africa Inland Mission	
13	125		Pères Blancs	Logo
13A	200		Pères Blancs	Logo
13B	300		Pères Blancs	Logo
14	500	Fernand	DELMOTTE	Logo
15	200	Seliman	MIRROW	Niarembe
16	78		Africa Inland Mission	
17	40		Africa Inland Mission	
18	73		Africa Inland Mission	
19	33	Mirza	SHORAB	
20	100		JOUBERT	
21	100		SMITH	
22	185		DEBEER	
23	235	J.J. père	DUTOIT	
24	236	J.J. Fils	DUTOIT	
25	230	R.P.	DUTOIT	
26	200		DUPLESSIS	
27	15 000		Foncière et immobilière	
28	500		PLANCO	
29	185	Fernand	DELMOTTE	
29'	185	Fernand	DELMOTTE	
			plan liasse no.76	

## Planteurs au 1<sup>er</sup> janvier 1934 selon Leplae 1937

1. Bas et Moyen-Congo – Lac Léopold II et Kwango : régions avec pluies irrégulières et longue saison sèche.

*District du Bas-Congo* : 21 planteurs, 25 plantations, 1.233 ha. Compagnie J. Van Lancker ; Société de Colonisation agricole du Mayumbe ; Société d'Agriculture et de Plantations au Congo ; Compagnie Coloniale Belge ; Société Palmegger ; Compagnie des Produits du Congo ; les colons Jacques, Drousie, Nunes et Fréytas ; Missions de Scheut et des Rédemptoristes ; Mission des Jésuites à Kisantu avec le Frère Gillet

*Districts du Kwango et du Lac Léopold II* : 17 planteurs, 710 ha ; société la Forescom ; la Texaf ; la Compagnie du Kasai ; Missions de Scheut

### 2. Congo central

*District du Congo-Ubangui* : 12 planteurs, 23 plantations, 2.763 ha ; Compagnie de Libenge ; Compagnie du Kasai ; l'Équatoriale ; la grande Plantation de la Société Agricole ; la Sécia ; le colon Pollet ; Missions de Scheut

*District de la Tshuapa* : 21 planteurs, 30 plantations, 3.509 ha ; Forescom ; Plantation de Djombo ; Sicomac ; Synkin ; Lukolela Plantations ; Sécli ; le colon Anderson ; Missions de Scheut, de Mill Hill, de ten Bunderen

*District de l'Uélé* : 24 planteurs, 28 plantations, 4.638 ha ; Société Commerciale et Minière ; Société des Plantations de Dembia ; Société Cotonnière de Bomokandi ; Société Belgika ; Société Brockivu ; les colons Ferytag, Daelman etc. ; Missions des Prémontrés et des Dominicains

*District de Stanleyville* : 29 planteurs, 28 plantations, 8.052 ha ; Société des Plantations de la Biaro ; Bamboli Cultuur Maatschappij ; Compagnie du Lomami et du Lualaba ; Société du Haut-Uélé et du Nil ; Belgika ; Lowa ; Cafco ; Cafégas ; Plantation de Bolame ; les colons Deleuze, Prüm, Gaspar, Mosselmans etc.

*District du Maniéma* : 16 planteurs, 20 plantations, 1.767 ha ; Société Belgika ; Société de Lowa ; les colons Vendelmans, Parmentier, Chantraine, Detienne, Delandsheere, Thierry, etc.

*District du Kasai* : 12 planteurs, 13 plantations, 896 ha ; Société d'élevage et de Culture ; Société industrielle des Bois et Plantations du Kasai ; les colons Rey, Vervoort, Van Velsens, Bartin, Vandenbrock etc. ; Missions de Scheut

### 3. Région du Katanga

*District du Lualaba* : 12 planteurs, 3 plantations, 1.274 ha ; Compagnie du Lubilash ; Agri-Congo, les colons Baudalet, Vanweehaeghe, Verlaine etc. ; Missions des Franciscains, des Méthodistes etc.

*District du Tanganyka* : 1 plantation, 1.200 ha ; Société des Plantations de Katombe

### 4. Région des Grands Lacs

*District de Kibali-Ituri* : 47 planteurs, 57 plantations, 3.291 ha ; Société Speli ; Fincaf ; Société du Haut-Uélé et du Nil ; Compagnie de l'Uélé ; Société des Plantations de l'Ituri ; les colons Siffer, Puttemans, Roy, Lowies, Puffet, Renzonnet, Toussaint, Orban, Collée et Jacobs, Van Rooyen, Grobler, CatchPole, Dubois, Bastin, Verheileweghen, Chaidron, Meessen, Morimont, Closset etc. ; Missions des Pères Blancs

*District du Kivu* : 94 planteurs, 128 plantations, 9.938 ha ; Société Auxiliaire Agricole du Kivu (SAAK) ; Société Cafco ; Compagnie de Linea ; Société d'Entreprise du Kivu ; Société Brockivu ; Caca ; Spek ; Société des Plantations de la Niongéra ; Syndicat des Planteurs du Kivu, Interfina ; Société des Plantations de Gwessé ; Syndicat Agricole du Kivu ; Domaine de Cognée Kavumu ; Société d'Études et Plantations du Kivu ; les colons Dierckx, de Bonhomme, Costa, Deschrijver, Cosyns, Cornelius, Papazoglakis, De

Semeries, Castanier, Sapieha, Babault, Bisman, DeCoster, Valette, Parodi, Rappoort, Moreau, Duplan, Boulogne, Vandelanote, Bona, Scarpa, Misonne etc. ; Missions de Lulenga, Bobandana, Katana, Kabara, Gwessé, Nya-Ngési



ANNEXE 16. PLAN DE LA PROPRIÉTÉ

**Plan de la propriété Liasse no.76**



## Rapport sur l'exercice 1944/45 par A De Craene, extrait p. 3

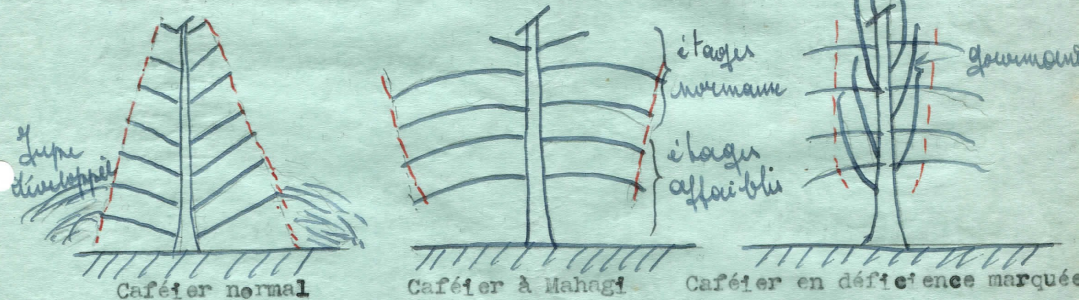
P L A N C O .

3 .

## R A P P O R T A N N U E L D E L A C A M P A G N E D E 1 9 4 4 / 4 5 .

Dans les conditions de Mahagi, le caféier Arabica a tendance de prendre une forme fastigiée. Les appels de sève les plus puissants seuls se développent vigoureusement, les étages supérieurs de branches se développent aux dépens des étages inférieurs. Cette tendance se corrige très mal par la taille.

Dans les conditions extrêmes de taches dans le sol à moins bonne circulation d'eau, les branches primaires ne conviennent même plus comme appel de sève... et l'arbre se réduit à un tronc qui se charge de gourmands et dont les branches malvenues se dessèchent progressivement.



## 2. / Des conditions édaphiques:

Elles découlent en grande partie des conditions climatiques. De nombreux sols, de nombreuses taches sont marqués par un appauvrissement marqué dû à une mauvaise circulation d'eau dans ces sols. Cette circulation d'eau dans le sol est interrompue par la formation d'une couche dure (socle) qui s'est formée à quelque 50 cm. de profondeur dans le sol. Ce socle est formé par une concentration de colloïdes dispersés et de Sesquioxides de Fe et Al. (Voir notre Note: Considérations agricoles sur la région de Mahagi.)

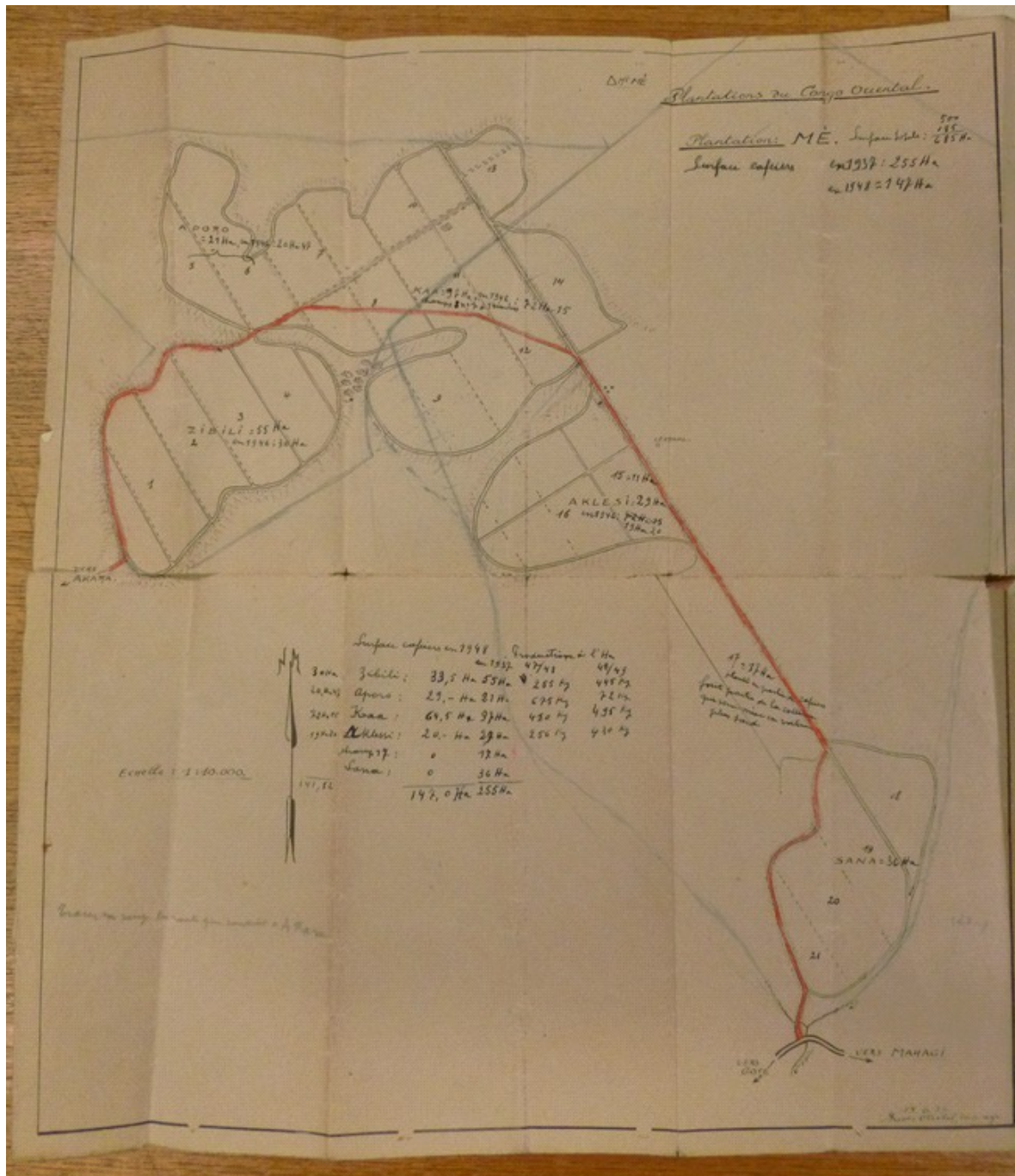
Des essais de régénération de ces taches ont été faits sans résultat tant dans les plantations que dans les cultures annuelles de l'élevage, soit par apport massif de fumier (10-150 Tonnes et plus de fumier à l'ha.), soit par apport d'engrais chimiques (Sulf. de  $\text{NH}_3$  -superphosphate à dose de 1 T. ha.). Il s'avère que le seul moyen de pouvoir régénérer ces taches est la culture de couverture dense à enracinement profond, tels: luzerne, certaines graminées... qui après de nombreuses années parviennent à rétablir un profil homogène du sol. La culture annuelle avec ses façons culturales: labour, hersage, dénudation du terrain, accélère la dégénérescence du sol. En 3 ans le cycle agricole d'un terrain est révolu, il doit être mis en jachère. Aucune application de fumure, si massive soit-elle ne parvient pas à ralentir cette dégradation du sol. Dans les plantations de caféiers cette dégradation du sol peut être minimisée et fortement atténuée par la création d'ombrages assez denses.

Si nous considérons la fumure comme une restitution des éléments enlevés par la récolte, ces exportations sont si minimes dans les conditions de production de Mahagi qu'elles ne peuvent pas justifier les frais conséquents pour la fumure.

Cette fin de non recevoir de tout travail d'intensification (taille de production-fumure) et le rendement déficitaire des plantations nous conduisent à devoir réduire les frais de M.O.L. au minimum. L'ombrage qui se développe, atténuera certainement la rigueur climatique dans l'ambiance des caféiers et réduira les frais d'entretien.

Plantation Mê. Plan à 1:10.000 par Otsolig, daté de 15/06/1937 (1) Mê et

(2) Ogondjo, Liasse no.76



D.M.P.E

Plantations du Congo Oriental.

Plantations M.E. Surface totale: <sup>500</sup> 285 H.  
Surface cafee: en 1937: 255 H.  
en 1942: 147 H.



	Surface cafee en 1942	Production en t H.
3000	Zidili: 33,5 Ha 55 Ha	47 t
2000	Agoro: 27, - Ha 81 Ha	255 t
2000	Iona: 69,5 Ha 97 Ha	450 t
1500	Aklesi: 20, - Ha 29 Ha	250 t
	Manya: 0	17 t
	Sana: 0	36 t
	<b>147,0 Ha</b>	<b>1055 H.</b>

Echelle 1:20.000

17-37 Ha  
font partie de la plantation  
qui sera en culture  
plus tard.

Carte au large de la route qui conduit à Akleli

19 0 22  
Région Orientale Congo

## Comment lire un bilan comptable ?

### 1. Définition

Le bilan est un tableau, qui à une date donnée, représente la situation patrimoniale d'une entreprise. A gauche l'**Actif** : « **ce que possède l'entreprise** » et à droite le **Passif** : « **ce que doit l'entreprise** ».

### 2. L'actif : « ce que possède l'entreprise »

Les éléments composant l'Actif du bilan sont classés par ordre de liquidité croissante (aptitude à être transformés en argent). Il comprend :

#### a. L'actif immobilisé

Ce sont des biens durables (réutilisables) dont l'entreprise est propriétaire et qui sont nécessaires à l'exercice de son activité (comptes de la classe 2) :

- les immobilisations **incorporelles** (ayant pas de corps certain) : brevets, marques, fonds commercial...
- les immobilisations **corporelles** (ayant une consistance matérielle) : terrains, constructions, matériels et outillages industriels, matériel de transport, mobilier, matériel de bureau et informatique...
- les immobilisations **financières** (certaines créances et certains titres) : prêts, caution, titres qui ont vocation à être conservés durablement au sein de l'entreprise (titres de participation et titres immobilisés).

Certains de ces biens subissent chaque année une perte de valeur irréversible : **amortissement** (construction, matériel de transport...). D'autres subissent une perte de valeur non irréversible ou d'un montant incertain : **provision pour dépréciation** (terrains, titres...). Dans les 2 cas, ces pertes de valeur diminuent la valeur du patrimoine de l'entreprise :

$$\text{Valeur patrimoniale} = \text{Valeur nette} = \text{Valeur d'achat} - \text{amortissement ou provision pour dépréciation}$$

#### b. L'actif circulant

Il regroupe les éléments du patrimoine qui ne restent pas durablement dans l'entreprise et/ou qui sont transformés (marchandises ou produits finis transformés en créances lorsqu'ils sont vendus, créances transformées en liquidités lors du règlement des clients...). Ce sont les comptes des classes 3-4-5.

**Bilan : Exercices 1926/27 et 1939/40**

SEMITATIONS DU CONGO ORIENTAL			
Bilan de l'exercice 1926 - 27			
ACTIF		PASSIF	
Immeubles	24.724,74	Capital	1.250.000,00
Plantations	186.895,52		
Matériel	35.613,95		
Cheptel	37.040,79		
Magasin	29.140,77		
Marchandises en route	149.636,75		
Main d'oeuvre	57,00		
Clients	7.246,80		
Souscripteurs	320.000,00		
Caisse	6.685,65		
Banques	153.558,05		
	1.250.000,00		1.250.000,00
~~~~~			
COMPTES PROFITS & P. N.S			
Intérêts en compte courant	134,75	Intérêts en comp- courant	1.311,19
A frais généraux	1.176,44		
	1.311,19		1.311,19

PLANTATIONS DU CONGO ORIENTAL "P L A N C O"

Exercice 1939-1940.

Bilan au 30 Avril 1940.-

A c t i f.

IMMOBILISE.

Plantations	1.450.827.47		
Amortissements	<u>344.712.09</u>	1.106.115.38	
Immeubles	448.967.79		
Amortissements	<u>160.754.93</u>	388.212.86	
Matériel	691.427.75		
Amortissements	<u>668.440.13</u>	<u>22.987.62</u>	1.417.315.86

REALISABLE.

Cheptel	67.181.05		
Amortissements	<u>31.647.00</u>	45.534.05	
Magasin		9.663.29	
Café		602.694.00	
Marchandises en route		3.978.70	
Débiteurs divers		<u>416.725.39</u>	1.078.595.43

DISPONIBLE

Caisse		1.396.50	
Banque Sté G. de B.		1.843.82	
"    Afrique		6.874.28	
"    Shillings		34.800.74	
Standard Bank		245.29	
Chèques-postaux Belgique		6.066.24	
"    "    Afrique		<u>427.52</u>	51.654.39

PERTES

Profits et pertes			<u>119.555.04</u>
			2.667.120.73

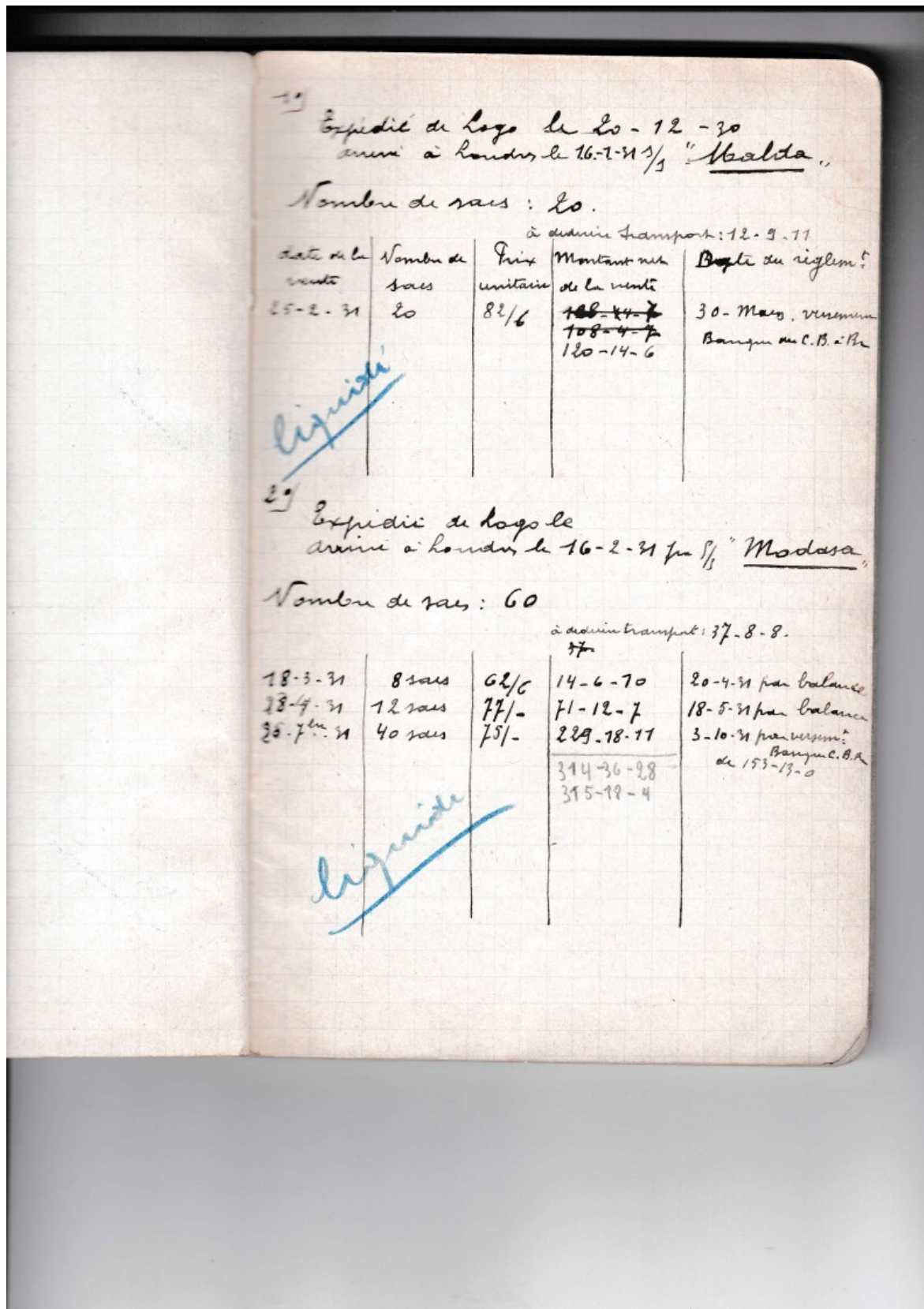
p a s s i f

Capital		2.000.000.-	
Réserve Statutaire		77.953.40	
"    Extraordinaire		150.000.00	
Créditeurs divers		432.519.32	
Provision Impôt		<u>6.648.00</u>	
			2.667.120.73

Compte de profits & pertes.-

<u>D é b i t.</u>			<u>C r é d i t.</u>	
Report à nouveau	141.357.42	!	Intérêts	307.44
Frais Généraux	187.201.86	!	Bénéfice	308.696.80
		!	Perte à Reporter	<u>119.555.04</u>
		!		
	<u>328.559.28</u>	!		<u>328.559.28</u>

Carnet Expéditions café  
ARCV, Liasse no.91



29

Expédition de Loge le 10-12-30  
arrivé à Randou le 16-2-31 1/2 " Modasa "

Nombre de sacs : 20.

à déduire transport : 12-9-11

date de la vente	Nombre de sacs	Prix unitaire	Montant net de la vente	Boite de règlement
15-2-31	20	82/6	<del>168-44-7</del> 108-4-7 120-14-6	30-Mars, versement Banque de C.B. à Pa

*liquide*

30

Expédition de Loge le  
arrivé à Randou le 16-2-31 1/2 " Modasa "

Nombre de sacs : 60

à déduire transport : 37-8-8.

18-3-31	8 sacs	62/6	14-6-70	20-4-31 par balance
28-4-31	12 sacs	77/-	71-12-7	18-5-31 par balance
26-7-31	40 sacs	75/-	229-18-11	3-10-31 par versement Banque C.B.A. de 155-19-0
			314-36-28	
			315-19-4	

*liquide*



ANNEXE 22. CLAESSENS, FERME EXPERIMENTALE DE NIOKA 1925

Claessens Jean, 1925, *Le Haut Ituri et l'Uélé oriental pays de colonisation : installation d'une ferme expérimentale*. Bruxelles, Empr industrielle et financière

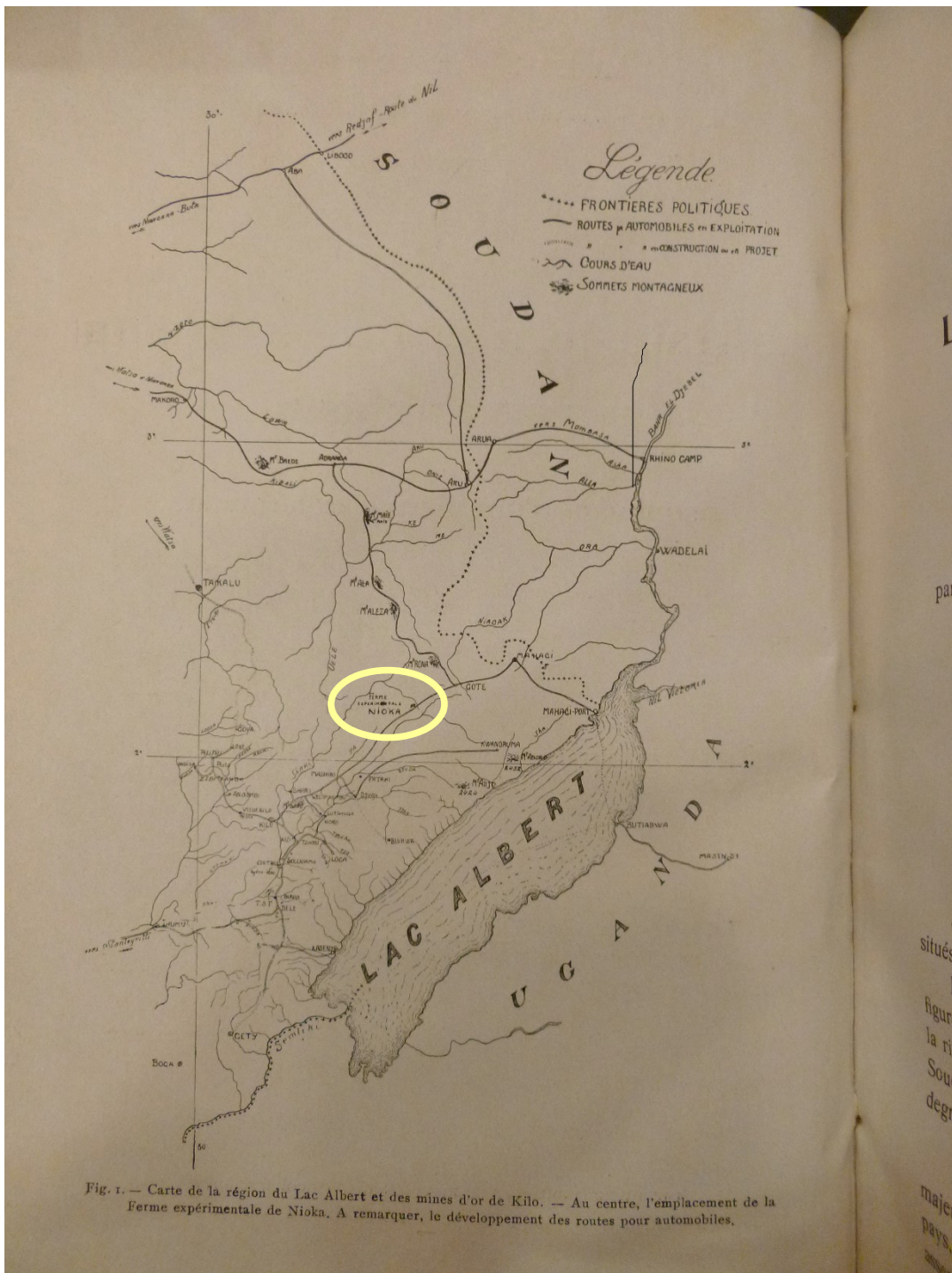


Fig. 1. — Carte de la région du Lac Albert et des mines d'or de Kilo. — Au centre, l'emplacement de la Ferme expérimentale de Nioka. A remarquer, le développement des routes pour automobiles.

## BIBLIOGRAPHIE LIVRES

ALMEIDA-TOPOR Hélène d', 2013, *L'Afrique du XXe siècle à nos jours*, 4e édition., Paris, A. Colin (coll. « Collection U »).

ALMEIDA-TOPOR Hélène d', CHANSON-JABEUR Chantal et LAKROUM Monique, 1992, *Les transports en Afrique, XIXe-XXe siècle : actes du colloque organisé les 16 et 17 février 1990 à Paris*, Paris, l'Harmattan (coll. « Villes et entreprises »).

ALMEIDA-TOPOR Hélène d', LAKROUM Monique et SPITTLER Gerd, 2003, *Le travail en Afrique noire : représentations et pratiques à l'époque contemporaine*, Paris, Ed. Karthala (coll. « Hommes et sociétés »).

ASSOCIATION FRANÇAISE DES HISTORIENS ÉCONOMISTES, 1980, *Entreprises et entrepreneurs du XVIIIe au XXe siècle: Colloque, Paris 6-8 mars 1980*, Paris, Dactylogramme.

AUGUSTIN Bita Lihun Nzundu, 2012, *Missions catholiques et protestantes face au colonialisme et aux aspirations du peuple autochtone à l'autonomie et à l'indépendance politique au Congo Belge...*, s.l., Gregorian Biblical BookShop, 800 p.

BARJOT Dominique et FRÉMEAUX Jacques, 2012, *Les sociétés coloniales à l'âge des empires : des années 1850 aux années 1950*, Paris, CNED SEDES (coll. « CNED-SEDES »).

BART François, CHARLERY DE LA MASSELIÈRE Bernard et CALAS Bernard, 1998, *Caféicultures d'Afrique orientale : territoires, enjeux et politiques*, Paris Nairobi, Éd. Karthala IFRA (coll. « Hommes et sociétés »).

BATTAGION Victor éd., 2019, *L'aventure coloniale française. 1604-1962. Explorations, spoliations, résistances*, Paris, Sophia Publications (coll. « Historia no.spécial »).

BELGIQUE. MINISTÈRE DES AFFAIRES AFRICAINES et 'UNION DES FEMMES DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI, 1956, *La femme au Congo: Conseils aux partantes*, Bruxelles, Belgique, éd. L. Cuypers, 127 p.

BELTRAN Alain, DAVIET Jean-Pierre et RUFFAT Michèle, 1995, *L'histoire d'entreprise en France : essai bibliographique*, Paris, Institut d'histoire du temps présent (coll. « Les cahiers de l'IHTP »).

BÉZY Fernand, 1957, *Problèmes structurels de l'économie congolaise*, Louvain, Belgique, Institut de recherches économiques et sociales, 285 p.

BITSCH Marie-Thérèse, 1994, *La Belgique entre la France et l'Allemagne: 1905-1914*, Paris, France, Publications de la Sorbonne, 574 p.

BOISSONNAT Jean et GRANNEC Christophe, 1999, *L'aventure du christianisme social : passé et avenir*, Paris Malakoff, Bayard Desclée de Brouwer.

BONDUE Didier, NOUGARET Roger, DELMAS Bruno et FAVIER Jean, 2012, *L'entreprise et sa mémoire : mélanges en l'honneur de Maurice Hamon*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne (coll. « Centre Roland Mousnier »).

BONIN Hubert, HODEIR Catherine et KLEIN Jean-François, 2008, *L'esprit économique impérial (1830-1970) : groupes de pression [et] réseaux du patronat colonial en France [et] dans l'empire*, Paris, Publications de la SFHOM.

- BORNE Dominique ), 1996, *Nouvelle histoire de la France contemporaine: 1929-1938. 13. La crise des années 30*, [Nouvelle édition avec bibliogr. mise à jour]., Paris, Éditions du Seuil (coll. « Points Histoire 113 »), 324 p.
- BOUQUIN Henri, 2003, *La comptabilité de gestion - Cairn.info*, Presses Universitaires de France., Paris, (coll. « Que sais-je ? »), 128 p.
- CARON François, 1983, *Congrès de l'Association française des Historiens Économistes, mars 1980. Entreprises et entrepreneurs XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, s.l., Presses de l'Université de Paris IV (coll. « Civilisations »).
- CHANDLER A. D. et SAUSSOIS Jean-Michel, 1977, *La main visible des managers : une analyse historique*, Paris, Economica.
- CHANDLER Alfred Dupont et SCHAUFELBERGER Philippe, 1994, *Stratégies et structures de l'entreprise*, Nouv. éd., Paris, Ed. d'Organisation (coll. « Les Classiques EO »).
- CHARLERY DE LA MASSELIÈRE Bernard, *Café et politiques*, Les cahiers d'Outre-Mer, 2008, no. 243, Presses universitaires de Bordeaux, 406 p .
- CHÉLINI Michel-Pierre et TILLY Pierre, 2011, *Travail et entreprises en Europe du Nord-Ouest, XVIIIe-XXe siècle : la dimension sociale au cœur de l'efficacité entrepreneuriale*, Villeneuve-d'Ascq (Nord), Presses universitaires du Septentrion (coll. « Histoire et civilisations »).
- CHRÉTIEN Jean-Pierre, 2001, *L'Afrique des grands lacs : deux mille ans d'histoire*, Paris, Flammarion (coll. « Champs »).
- CLARENCE-SMITH William Gervase et TOPIK Steven, 2010, *The Global Coffee Economy in Africa, Asia, and Latin America, 1500–1989*, Cambridge, UK ; New York, Cambridge University Press, 508 p.
- COLLOQUE INTERNATIONAL ENTREPRISES ET ENTREPRENEURS EN AFRIQUE X. I. X., 1983, *Actes du Colloque entreprises et entrepreneurs en Afrique (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, France, L'Harmattan, DL 1983, vol. 2/, 527+638 p.
- CONGRÈS INTERNATIONAL D'HISTOIRE ÉCONOMIQUE, 1990, *Liberalism and paternalism in the 19th century, session B-13: proceedings of the Tenth international economic history congress Leuven, August 1990*, Leuven, Belgique, Leuven university press, 115 p.
- CONKLIN Alice L., 1997, *A mission to civilize : the republican idea of empire in France and West Africa, 1895-1930*, Stanford (Calif.), Stanford University Press.
- CONRAD Joseph, 2014, *Au coeur des ténèbres*, traduit par Stéphane Miquel, Toulon Paris, Éditions Soleil (coll. « Noctambule »), 97 p.
- COQUERY-VIDROVITCH Catherine, 2009, *Enjeux politiques de l'histoire coloniale*, Marseille, Agone (coll. « Passé & présent »), vol. 1, 190 p.
- COQUERY-VIDROVITCH Catherine, 1972, *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires: 1898-1930*, Mouton, Paris La Haye, 598 p.
- COQUERY-VIDROVITCH Catherine et MONIOT Henri, 2005, *L'Afrique noire, de 1800 à nos jours*, PUF., Paris, (coll. « Nouvelle Clio »).
- COQUERY-VIDROVITCH Catherine et MUSÉE DU QUAI BRANLY - JACQUES CHIRAC Paris, 2017,

*L'Afrique des routes: histoire de la circulation des hommes, des richesses et des idées à travers le continent africain*, Paris, Actes sud Musée du quai Branly - Jacques Chirac, 255 p.

COSTANTINI Dino et FERDINAND Juliette, 2008, *Mission civilisatrice : le rôle de l'histoire coloniale dans la construction de l'identité politique française*, Paris, Éd. la Découverte (coll. « Textes à l'appui »).

COSTE RENÉ, 1968, *Le caféier*, Paris, G-P Maisonneuve & Larose (coll. « Techniques agricoles et productions tropicales 14 »), 310 p.

COULOMB François, 2007, *Management des entreprises : histoire, théories et outils de gestion*, Paris, Ellipses (coll. « Gestion »).

CULOT J. P., VAN WAMBEKE A. et CROEGAERT J., 1958, *Contribution à l'étude des déficiences minérales du caféier d'Arabie au Kivu*, Bruxelles, Belgique, I.N.E.A.C., 105 p.

DARD Olivier et LEFEUVRE Daniel, 2009, *L'Europe face à son passé colonial*, Paris, Riveneuve éd (coll. « Actes académiques »), vol. 1/, 391 p.

DAUMAS Maurice, 2012, *Thèmes et figures du for privé : communications aux journées d'étude sur les Écrits du for privé (2008-2010)*, Pau, Presses de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (coll. « Collection Cultures, Arts et Sociétés »).

DAVIRON Benoît et PONTE Stefano, 2007, *Le paradoxe du café ; traduit de l'anglais par John Baker*, Versailles, Quae, 359 p.

DE BOE GÉRARD, CAUVIN ANDRÉ, GENVAL ERNEST, MARTENS ERIK, GILLET FLORENCE, VAN SCHUYLENBERGH PATRICIA et SCHUYLENBERGH PATRICIA VAN, 2010, *Belgisch Congo Belge = Congo belge*, Belgique, La Cinémathèque Royale de Belgique éd (coll. « Cinematek »).

DETRY Robert, 1965, *Les mots français désignant les noirs du Congo belge (1920-1945)*, UCL, Louvain.

DIOP Majhemout, 1971, *Histoire des classes sociales dans l'Afrique de l'Ouest*, Paris, F. Maspero (coll. « Les Textes à l'appui »).

DOUCY Arthur et FELDHEIM Pierre, 1958, *Travailleurs indigènes et productivité du travail au Congo belge*, Bruxelles, France, Institut de sociologie Salvay, 234 p.

DOUCY Arthur et FELDHEIM Pierre, 1952, *Problèmes du travail et politique sociale au Congo belge*, Bruxelles, Belgique, Librairie encyclopédique, 156 p.

DUJARDIN Vincent et DUMOULIN Michel, 1997, *Paul van Zeeland, 1893-1973*, Bruxelles, Belgique, Racine, 283 p.

DULUCQ Sophie, 2009, *Écrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale, XIXe-XXe siècles*, Paris, Ed. Karthala (coll. « Hommes et sociétés »).

DULUCQ Sophie et SOUBIAS Pierre, 2004, *L'espace et ses représentations en Afrique subsaharienne : approches pluridisciplinaires*, Paris, Éd. Karthala (coll. « Hommes et sociétés »).

DULUCQ Sophie et ZYTNICKI Colette, 2003, *Décoloniser l'histoire ? de « l'histoire coloniale » aux histoires nationales en Amérique latine et en Afrique XIXe et XXe siècles*, Saint-Denis, Publ. de la Société française d'histoire d'outre-mer.

- DUMOULIN Michel, GIJS Anne-Sophie, PLASMAN Pierre-Luc et VAN DE VELDE Christian, 2012, *Du Congo belge à la République du Congo, 1955-1965*, Bruxelles Bern Berlin [etc.], P.I.E.-P. Lang (coll. « Outre-Mers »).
- DUSABEYEUZU Benoit, 1971, *La Place du café dans l'économie africaine*, E. Lokay, Reinheim.
- ETCHEGOYEN Alain, 1990, *Les entreprises ont-elles une âme ?*, Paris, F. Bourin.
- ETEMAD Bouda, 2005, *De l'utilité des empires : colonisation et prospérité de l'Europe XVIe-XXe siècle*, Paris, A. Colin.
- FALGAYRETTES-LEVEAU Christiane ) et MUSÉE DAPPER 070 340 PARIS, 2015, *Chefs-d'oeuvre d'Afrique : dans les collections du Musée Dapper : [exposition, Paris, Musée Dapper, 30 septembre 2015-17 juillet 2016]*, Paris, Musée Dapper, 317 p.
- FERRY Vital, 2005, *Ciels impériaux africains, 1911-1940: les pionniers belges et français*, s.l., Le gerfaut, 288 p.
- FLAMANT Nicolas, 2002, *Une anthropologie des managers*, Paris, Presses universitaires de France (coll. « Sciences sociales et sociétés »).
- FRÉMEAUX Jacques, 2014, *De quoi fut fait l'empire: les guerres coloniales au XIXe siècle*, Paris, CNRS éd (coll. « Biblis »).
- GHILS Thibaut, 2010, *Alfred Liénart : histoire d'un Tournaisien méconnu et de la ville qu'il a fondée*, s.l., Société Royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai (coll. « Mémoires de la Société Royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai »), vol.13, 500 p.
- GILSOUL F. et MASSART A., 1963, *Carte des concessions minières au Congo belge*, <http://www.kaowarsom.be/documents/ATLAS/241.jpg>, 1963, consulté le 22 mai 2016.
- GODELIER Éric, 2010, *La culture d'entreprise*, Paris, La Découverte (coll. « Repères »).
- GOODY Jack, BAZIN Jean et BENZA Alban, 1978, *La raison graphique : la domestication de la pensée sauvage*, Paris, les Éditions de Minuit (coll. « Le Sens commun »), 274 p.
- GOODY Jack et DURAND-BOGAERT Fabienne, 2015, *Le vol de l'histoire : comment l'Europe a imposé le récit de son passé au reste du monde*, Paris, Gallimard (coll. « Folio »), 484 p.
- GOODY JOHN RANKINE, 1994, *La culture des fleurs*, Paris, Éditions du Seuil (coll. « La librairie du XXe siècle »), 627 p.
- HAMON Maurice, TORRES Félix et CARON François, 1987, *Mémoire d'avenir : l'Histoire dans l'Entreprise actes du 1er Colloque d'histoire appliquée aux entreprises... Blois, 21-22 mai 1985*, Paris, Économica.
- HARORIMANA Déogratias, 2007, *Le café et les caféiculteurs au Rwanda: cas du district de Maraba (Butare) dans la province du sud / Déogratias Harorimana, Mathias Harebamungu, Jean-Pierre Bizimana*, Paris, Publibook (coll. « EPU »), 154 p.
- HASQUIN Hervé (ed.), 1988, *Dictionnaire d'histoire de Belgique*, Bruxelles, Belgique, D. Hatier, 524 p.
- HATUNGIMANA Alexandre, 2005, *Le café au Burundi au XXe siècle*, Paris, Karthala Éditions.

- HATUNGIMANA Alexandre et CHRÉTIEN Jean-Pierre, 2005, *Le café au Burundi au XXe siècle: paysans, argent, pouvoir*, Karthala, Paris.
- HISTOIRE ET ENTREPRISES (ed.), 1992, *Entreprises et histoire*, Paris, Éd. Eska (coll. « Revue imprimée »).
- HOCHSCHILD Adam, 1998, *King Leopold's ghost: a story of greed, terror, and heroism in colonial Africa*, Boston, États-Unis d'Amérique, 366 p.
- HOSTELET Georges, 1959, *Le problème politique capital au Congo et en Afrique noire*, Bruxelles, Université libre, Institut de de sociologie Solvay (coll. « Études africaines »).
- HUGON Anne, THÉBAUD Françoise et ZANCARINI-FOURNEL Michelle, 2004, *Histoire des femmes en situation coloniale : Afrique et Asie, XXe siècle*, Paris, Karthala (coll. « Hommes et sociétés »).
- INEAC, 1960, *Flore du Congo belge et du Ruanda-Urundi*, Bruxelles, INEAC.
- INSTITUT NATIONAL POUR L'ÉTUDE AGRONOMIQUE DU CONGO, 1935, *Renseignements économiques sur les plantations du secteur central de Yangambi; stations de Barumbu, Gazi, Lula, Yangambi.*, Gembloux, Duculot.
- INSTITUT NATIONAL POUR L'ÉTUDE AGRONOMIQUE DU CONGO BELGE, 1960, *L'INEAC au service de l'agriculture congolaise*, Kinshasa, Congo (République démocratique du), s.n., 24 p.
- INSTITUT NATIONAL POUR L'ÉTUDE AGRONOMIQUE DU CONGO BELGE, 1954, « Carte des sols et de la végétation du Congo Belge, du Ruanda-Urundi ».
- JEANGUYOT Michelle, SÉGUIER-GUIS Martine et DURIS Daniel, 2003, *Terres de café*, Montpellier Paris, CIRAD Magellan & Cie.
- JEWSIEWICKI Bogumił et NEWBURY David S. (eds.), 1986, *African historiographies: what history for which Africa?*, Beverly Hills, Etats-Unis d'Amérique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, 320 p.
- KAMBALE MIREMBE Omer, 2005, *Échanges transnationaux, réseaux informels et développement local*, Louvain-La-Neuve, Université catholique de Louvain, 280 p. p.
- KANZA Thomas R. et WEISS Herbert F., 2006, *Sans rancune : roman*, Paris, France, l'Harmattan, 185 p.
- KOFFI Siméon, IGUÉ Ogunsola John et AKANDE Samuel Olatunji, 2015, *Croissance et développement en Afrique de l'Ouest*, Paris, Éditions Karthala (coll. « Hommes et sociétés »).
- LANOTTE Olivier, 2000, *La Belgique et l'Afrique centrale de 1960 à nos jours*, Bruxelles [Paris] Bruxelles, Éd. Complexe GRIP (coll. « Les livres du GRIP »), 380 p.
- LEFEBVRE Gaston, 1990, *Biographies tournaisiennes des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, s.l., Archéologie industrielle de Tournai, 303 p.
- LOBHO Lwa Djugudjugu et UNIVERSITÉ NATIONALE DU ZAÏRE, 1979, *Société et politique en Afrique traditionnelle : Bahema et Walendu du Zaïre*, Presses universitaires du Zaïre, Kinshasa.
- LORIAUX Florence et MORIMONT Françoise, 1996, *Bibliographie historique du Zaïre à*

*l'époque coloniale (1880-1960) : travaux publiés en 1960-1996*, Louvain-la-Neuve Tervuren, Centre d'histoire de l'Afrique Musée royal de l'Afrique centrale (coll. « Enquêtes et documents d'histoire africaine »), vol. 1/, 325 p.

MANTUBA-NGOMA Mabilia, 2004, *La nouvelle histoire du Congo : mélanges eurafricains offerts à Frans Bontinck, CICM*, Tervuren Paris, Musée royal de l'Afrique centrale l'Harmattan (coll. « Cahiers africains »).

MARANDET Marie-Claude, 2011, *Violence(s) de la préhistoire à nos jours : les sources et leur interprétation colloque du Centre de Recherches Historiques sur les Sociétés Méditerranéennes, [novembre 2009]*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan (coll. « Collection Études »).

MARTIN Pascal, 2018, *Il était une fois le café : Histoire, botanique, arts et petits secrets*, s.l., Fernand Lanore, 289 p.

MAUREL Auguste et PEEMANS Jean-Philippe, 1992, *Le Congo, de la colonisation belge à l'indépendance*, Paris, France, l'Harmattan, 352 p.

MAURO Frédéric, 1991, *Histoire du café*, Paris, Desjonquères (coll. « Outremer »).

M'BOKOLO Elikia, LE CALLENNEC Sophie, BAH Thierno et GENDREAU-MASSALOUX Michèle, 2004, *Afrique noire : histoire et civilisations*, 2e éd., Paris, Hatier-AUF (coll. « Agence universitaire de la Francophonie »).

MESSINA Jean-Paul, 2000, *Évêques africains au Concile Vatican II : 1959-1965*, Paris, France, Éd. Karthala, 198 p.

MEURANT Anne, 1986, *Dictionnaire des facteurs d'instruments de musique en Wallonie et à Bruxelles du 9<sup>e</sup> siècle à nos jours*, s.l., Ed. Mardaga, 765 p.

MOUTON Claude, CHALMIN Philippe et CENTRE DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES SUR LES MARCHÉS DES MATIÈRES PREMIÈRES, 1981, *Commerce international et matières premières : textes du séminaire [Matières premières et échanges internationaux] organisé en 1979-1980 dans le cadre du Centre de recherches sur les marchés des matières premières du Conservatoire national des arts et métiers*, Paris, Economica (coll. « La bibliothèque des matières premières »), 238 p.

MUGANGU MATABARO Séverin, 1997, *La gestion foncière rurale au Zaïre: réformes juridiques et pratiques foncières locales : cas du Bushi*, Paris, France, l'Harmattan, 341 p.

MUSÉE ROYAL DE L'AFRIQUE CENTRALE et SCHUYLENBERGH Patricia van (eds.), 1997, *La mémoire des Belges en Afrique centrale: inventaire des archives historiques privées du Musée royal de l'Afrique centrale de 1858 à nos jours*, Tervuren, Africa-Museum (coll. « Inventaire des archives historiques / Musée royal de l'Afrique centrale »), 149 p.

MUTAMBA MAKOMBO KITATSHIMA Jean-Marie et M'BOKOLO Elikia, 1998, *Du Congo belge au Congo indépendant, 1940-1960: émergence des « évolués » et genèse du nationalisme*, Kinshasa, Congo (République démocratique du), Publications de l'Institut de formation et d'études politiques, 688 p.

NDAYWEL È NZIEM Isidore, OBENGA Théophile et SALMON Pierre, 1998, *Histoire générale du Congo : de l'héritage ancien à la République Démocratique*, [S. l.] Bruxelles Paris, CGRI De Boeck & Larcier-Duculot Agence de la Francophonie, 955 p.

NOUGARET Roger, 1998, *Guide des services d'archives des entreprises et organismes du*

*monde du travail*, Paris, CNRS éd.

NYABYENDA Pierre, 2007, *Plantes cultivées en régions tropicales d'altitude d'Afrique: Cultures industrielles et d'exportation, cultures fruitières, cultures maraîchères*, s.l., Presses Agronomiques de Gembloux, 244 p.

OFFICE DU TOURISME DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI, 1954, *Guide du voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi*, 3e éd., Bruxelles, Belgique, Office du tourisme du Congo belge et Ruanda-Urundi, 766 p.

PAULUS Jean-Pierre, 1959, *Droit public du Congo belge*, Bruxelles, Université libre, Institut de sociologie Solvay (coll. « Études coloniales »).

PEEMANS Jean-Philippe, 1997, *Le Congo-Zaïre au gré du XX<sup>e</sup> siècle : État, économie, société, 1880-1990*, Paris, France, 279 p.

PESCHANSKI Denis et CYRULNIK Boris, 2012, *Mémoire et traumatisme: l'individu et la fabrique des grands récits : entretien avec Boris Cyrulnik*, s.l., INA, 77 p.

PROCHASSON Christophe, 2007, *L'empire des émotions : les historiens dans la mêlée*, Paris, Demopolis.

SCHEDL Karl E., 1960, *Insectes nuisibles aux fruits et aux graines*, Bruxelles, Belgique, Institut national pour l'étude agronomique du Congo Belge, 133 p.

SERVAIS Roland et MEEÛS Nicolas, 1986, *Les facteurs d'orgues Delmotte: cent ans d'activités en tournaisis révélées par leurs archives (1821-1920)*, UCL, Louvain-la-Neuve, 876 p.

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL DE JUSTICE, *Moniteur belge | Service public federal Justice*, [http://justice.belgium.be/fr/service\\_public\\_federal\\_justice/organisation/moniteur\\_belge](http://justice.belgium.be/fr/service_public_federal_justice/organisation/moniteur_belge), consulté le 23 février 2016.

SINGARAVÉLOU PIERRE, 2013, *Les empires coloniaux, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Points (coll. « Points Histoire 468 »), 454 p.

SOCIÉTÉ AFRICAINE DE CULTURE (ed.), 1947, *Présence africaine : revue culturelle du monde noir*, Paris, Présence africaine.

SOW Fatou, 2009, *La recherche féministe francophone : langue, identités et enjeux*, Paris, Éd. Karthala (coll. « Hommes et sociétés »).

STENGERS Jean, 2005, *Congo : mythes et réalités*, Réédition augmentée de la première édition publiée en 1989 chez Duculot, Paris-Louvain-La-Neuve, Bruxelles, Racine.

STENSTRÖM Gösta, 2009, *Les archives de Bruxelles, 1922-1968: Bureau des Églises et Missions Protestantes en Afrique centrale, Bruxelles = The Brussels archives, 1922-1968: Bureau of Protestant Churches and Missions in central Africa, Brussels*, Falköping, Suède, Editions Kimpese (coll. « Missio »), 960 p.

STRAUSS, CLAUDE LÉVY-, 2001, *Race et histoire ; [suivi de] Race et culture*, Paris, Albin Michel UNESCO (coll. « Bibliothèque Idées »), 172 p.

SUBRAHMANYAM Sanjay, 2014, *Aux origines de l'histoire globale : Leçon inaugurale prononcée le jeudi 28 novembre 2013*, Paris, Collège de France (coll. « Leçons inaugurales »).



SURUN Isabelle et [ET AL.], 2012, *Les sociétés coloniales à l'âge des Empires : 1850-1960*, Neuilly, Atlande (coll. « Clefs concours »), 701 p.

SYS Ch., HUBERT P. et INSTITUT NATIONAL POUR L'ÉTUDE AGRONOMIQUE DU CONGO BELGE, 1969, « Carte des sols et de la végétation du Congo, du Rwanda et du Burundi ».

THIRY Edmond et MUSÉE ROYAL DE L'AFRIQUE CENTRALE, 2004, *Une introduction à l'ethnohistoire des Hema du nord (Congo du Nord-Est)*, Tervuren, Musée Royal de l'Afrique Centrale.

TOPIK Steven et CLARENCE-SMITH Gervase (eds.), 2003, *The global coffee economy in Africa, Asia, and Latin America, 1500-1960*, Cambridge, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Cambridge University Press, 350 p.

TOUSIGNANT Nathalie, 2009, *Le manifeste Conscience africaine, 1956 : élites congolaises et société coloniale regards croisés*, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis (coll. « Travaux et recherches »).

TSHIBOLA KALENGAYI Bibiane, 1997, *Congo-Meuse : revue des Lettres belges et congolaises de langue française*, N°1 (1997), Mbujimayi (Congo) Bruxelles, CELIBECO Archives et Musée de la littérature.

VABRE Sylvie et BERGERON Louis, 2015, *Le sacre du roquefort : l'émergence d'une industrie agroalimentaire fin XVIIIe siècle-1925*, Presses universitaires de Rennes Presses universitaires François-Rabelais de Tours, Rennes Tours.

VAN REYBROUCK David Grégoire et ROSSELIN Isabelle, 2012, *Congo : une histoire*, Arles, Actes sud (coll. « Lettres néerlandaises »).

VAN SCHUYLENBERGH Patricia (ed.), 2012, *Congo: colonisation/décolonisation*, Tervuren, Belgique, Koninklijk Museum voor, 98 p.

VAN SCHUYLENBERGH PATRICIA, LANNEAU CATHERINE et PLASMAN PIERRE-LUC, 2014, *L'Afrique belge aux XIXe et XXe siècles: nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, Bruxelles Bern Berlin [etc., PLang (coll. « Outre-Mers 2 »), 281 p.

VANDERLINDEN Jacques, 1994, *Pierre Ryckmans 1891-1959: coloniser dans l'honneur*, Bruxelles, De Boeck université, 802 p.

VANGROENWEGHE Daniel, 2010, *Du sang sur les lianes: Léopold II et son Congo*, Bruxelles, Belgique, Aden, 452; 24 p.

VANSINA Jan, 1961, *De la tradition orale: essai de méthode historique*, Tervuren, Belgique, Musée royal de l'Afrique centrale, 179 p.

VELLUT Jean-Luc, 2017, *Congo : ambitions et désenchantements, 1880-1960 : carrefours du passé au centre de l'Afrique*, Paris, Éditions Karthala (coll. « Hommes et sociétés »), 509 p.

VELLUT Jean-Luc, 2005, *La mémoire du Congo: le temps colonial*, Tervuren, Belgique, Musée royal de l'Afrique centrale, 271 p.

VELLUT Jean-Luc (ed.), 2001, *Itinéraires croisés de la modernité: Congo belge, 1920-1950*, Paris, France, Harmattan, 295 p.

VELLUT Jean-Luc, 1974, *Guide de l'étudiant en histoire du Zaïre*, Kinshasa, Congo

(République démocratique du), Éditions du Mont Noir, 207 p.

VERLEY Patrick, 1994, *Entreprises et entrepreneurs du XVIII<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette (coll. « Carré histoire »).

VINCK Honoré, 2011, *Conflits fonciers au Congo belge: opinions congolaises : texte intégral d'une enquête de 1954*, Bruxelles, Académie royale des sciences d'outre-mer.

WAUTERS A. J., 1911, *Histoire politique du Congo belge*, Bruxelles, Belgique.

YOUNG Merwin Crawford, 1994, *The African colonial state: in comparative perspective*, New Haven London, Yale university press, 356 p.

« De l'ordre du café... », *Les Cahiers d'Outre Mer*, 2008, n° 243, p. 235-242.

*Paysanneries du café des hautes terres tropicales : Afrique et Amérique latine*, 1994, Paris, Karthala (coll. « Hommes et sociétés »).

*Les Swahili entre Afrique et Arabie*, 1991, s.l., Karthala Éditions, 220 p.

*Rébellions-révolution au Zaïre : 1963-1965 [communications présentées lors de la conférence internationale tenue à Paris en décembre 1984]*, 1987, Paris, l'Harmattan, vol. 2/, 237 p.

## BIBLIOGRAPHIE ARTICLES

AKOTO MANDJALE E. et IBA NGAMBONG O., Sans date, « Démographie zaïroise (du début de la colonisation à nos jours) », Institute of Tropical medicine, Anvers, disponible à l'adresse <http://lib.itg.be/open/MHAC/1992mhac0013.pdf>, consulté le 30/03/2018

ALMEIDA-TOPOR Hélène, 1976, « Crise commerciale et crise du colonial en Afrique noire », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 1976, vol. 63, n° 232, p. 538-543.

ASSELAIN Jean-Charles, 2007, « Histoire des entreprises et approches globales. Quelles convergences ? », *Revue économique*, 10 janvier 2007, Vol. 58, n° 1, p. 153-172.

AUSTIN Gareth, 2010, « Développement économique et legs coloniaux en Afrique », *International Development Policy | Revue internationale de politique de développement*, 1 mars 2010, vol. 1, n° 1, p. 11-36.

AYIMPAM Sylvie, 2007, « Jean-Luc Vellut, La Mémoire du Congo : le temps colonial », *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, 1 novembre 2007, n° 184, p. 259-262.

BAROIN Catherine, 2007, « L'impact social de la caféiculture en tanzanie du nord », *Études rurales*, 30 novembre 2007, n° 180, p. 85-100.

BEAUJEAN Gaëlle, 2017, « La circulation des masques » dans *L'Afrique des routes*, Arles, Actes sud Musée du quai Branly - Jacques Chirac, p. 128-1133.

BELTRAN Alain, 1995, « L'histoire d'entreprise, pour la connaissance et l'efficacité », *Communication et organisation*, 1 mai 1995, n° 7.

BENOÎT Verhaegen, 1993, « Stengers (Jean). « Congo : Mythes et réalités — cent ans d'histoire », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1993, vol. 71, n° 4, p. 970-974.

BESSION Florian, 2013, *Le café - Les clés du Moyen-Orient*, <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Le-cafe.html>, 2013, consulté le 10 juillet 2019.

BLACHE Jules, 1965, « Essai sur l'aménagement du travail agricole », *Études rurales*, 1965, vol. 17, n° 1, p. 25-51.

BONIN Hubert, 2007, « Histoire d'entreprise et histoire économique ultramarines et africaines : un pôle-relais académique girondin », *Histoire, monde et cultures religieuses*, 2007, vol. 4, n° 4, p. 141.

BOUVIER Jean, 1976, « Crise mondiale et crise coloniale autour de 1929 », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 1976, vol. 63, n° 232, p. 378-385.

BRAUDO Serge, *Libération (apport en numéraire) - Définition*, <http://www.dictionnaire-juridique.com/definition/liberation-apport-en-numeraire.php>, consulté le 26 février 2016.

BROGGIO Céline et DROULERS Martine, 2007, « Stratégies caféières du Brésil sur le marché mondial », *Études rurales*, 30 novembre 2007, n° 180, p. 213-228.

BRUNEAU Jean-Claude, 2009, « Les nouvelles provinces de la République Démocratique du Congo : construction territoriale et ethnicités », *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, 30 juin 2009, n° 7.

BUELENS Frans, 2012, « Le tournant de 1908 : de l'État indépendant du Congo au Congo belge », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 2012, vol. 99, n° 376, p. 197-209.

CAHIERS D'OUTRE-MER, 2008, « Café et politiques », *Presses universitaires de Bordeaux*, 2008/3, n° 243, (coll. « no. spécial Les cahiers d'outre-mer »).

CHALON P., 1959, « Implantation de la Sociologie Religieuse en Belgique », *Social Compass*, 4 janvier 1959, vol. 6, n° 4-5, p. 155-164.

CHARLERY DE LA MASSELIÈRE Bernard, 2008, « De l'ordre du café... », *Cahiers d'Outre-Mer*, 2008, LXI, p. 235-241.

CHARLERY DE LA MASSELIÈRE Bernard, 2007, « Cafés et caféiers. Matières, itinéraires et imaginaires de la mondialisation », *Études rurales*, 2007, n° 180, p. 9-14.

CNUDDE Hervé et WILLAME Jean-Claude, 2005, *Le Congo, miroir des Belges - La revue nouvelle*, <http://www.revue nouvelle.be/Le-Congo-miroir-des-Belges>, 1 février 2005, consulté le 6 décembre 2015.

COCK Laurence De, 2012, « Un siècle d'enseignement du « fait colonial » dans le secondaire de 1902 à nos jours », *Histoire@Politique*, 1 octobre 2012, n° 18, n° 3, p. 179-198.

COLIN E., 1926, « Les cultures industrielles au Congo belge », *Annales de Géographie*, 1926, vol. 35, n° 198, p. 566-566.

COMBLÉ Karin et COLOT Olivier, 2006, « L'entreprise familiale : concept et importance en Belgique », *Reflets et perspectives de la vie économique*, 1 septembre 2006, Tome XLV, n° 2, p. 91-108.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, 2013, « Chapitre II. La création des compagnies » dans

*Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires 1898-1930. Tome 1*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales (coll. « Les ré-impressions »), p. 51-70.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, 1976a, « La mise en dépendance de l'Afrique noire. Essai de périodisation, 1800-1970 », *Cahiers d'Études africaines*, 1976, vol. 16, n° 61, p. 7-58.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, 1976b, « L'Afrique coloniale française et la crise de 1930 : crise structurelle et genèse du Rapport d'ensemble », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 1976, vol. 63, n° 232, p. 386-424.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine dir., 1976c, « L'Afrique et la crise de 1930 (1924-1938) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 1976, vol. 63, n° 232-233, 4e trim.

CORNEVIN Robert, 1969, « Le Congo-Kinshasa (République démocratique du Congo) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 1969, vol. 56, n° 203, p. 164-183.

CRISP, 1965, « Le contentieux belgo-congolais », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 30 avril 1965, n° 283, p. 1-25.

CRISP, 1959, « L'assurance en Belgique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2 avril 1959, n° 13, n° 13, p. 1-17.

CRISP, 1972, « L'internationalisation du système bancaire belge », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 4 février 1972, n° 551, n° 5, p. 1-22.

CRISP, 1966, « Les relations belgo-congolaises », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 27 mai 1966, n° 321-322, n° 14, p. 1-44.

CRISP, 1959, « Organisation et action des colons au Congo », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 25, n° 25, p. 1-21.

CRISP, 1959, « Le jeu des forces qui ont conditionné, dans l'après-guerre, les formes d'aide de la puissance publique à l'initiative privée », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 24 avril 1959, n° 15-16, n° 15, p. 1-28.

CROMBOIS Jean-François, 1998, « Finance, économie et politique en Belgique à la veille de la Seconde Guerre mondiale, 1939-1940 », *Cahiers d'histoire du temps présent*, 1998, vol. 5, p. 36.

CROMBRUGGHE, Alexis de, « Le Congo sous Léopold II, réalité et fiction », La Libre Belgique, <http://www.lalibre.be/debats/opinions/le-congo-sous-leopold-ii-realite-et-fiction-51b8833ae4b0de6db9aa1459>, consulté le 8 juin 2016.

DAVIDSON B., 1955, « Le Congo Belge au carrefour de son destin », *Présence Africaine*, 1 juillet 1955, N° I-II, n° 1, p. 94-108.

DEMBOUR Marie-Bénédicte, 1992, « La chicote comme symbole du colonialisme belge? », *Canadian Journal of African Studies / Revue Canadienne des Études Africaines*, 1992, vol. 26, n° 2, p. 205-225.

DIBWE DIA MWEMBU Donatien, 2004, « Le poids des sources orales dans l'écriture et la réécriture de l'histoire contemporaine au Katanga » dans *La nouvelle histoire du Congo : mélanges eurafricains offerts à Frans Bontinck*, CICM, Tervuren Paris, Musée royal de l'Afrique central, l'Harmattan (coll. « Cahiers africains »), p. 35-46.

- DOUZANT-ROSENFELD Denise et GRANDJEAN Pernelle, 2007, « Planteurs et plantations. Le système de l'exploitation caféière en Amérique latine », *Études rurales*, 30 novembre 2007, n° 180, p. 69-84.
- DRIESMANS Igor, « L'évolution de l'économie marchande des paysans africains de Lisala (Congo belge) et d'Haut-Ogooué (Moyen-Congo) pendant la crise des années trente », p. 38.
- DULUCQ Sophie et ZYTNICKI Colette, 2005, « Penser le passé colonial français », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2005, no 86, n° 2, p. 59-69.
- DUMOULIN M., 1985, « Historiens étrangers et historiographie de l'expansion belge aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », *BMGN - Low Countries Historical Review*, 1 janvier 1985, vol. 100, n° 4, p. 685.
- EKANZA Simon-Pierre, 2006, « Le double héritage de l'Afrique », *Études*, 2006, Tome 404, n° 5, p. 604-616.
- FAURE Olivier, 2012, « Missions religieuses, missions médicales et « mission civilisatrice » (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s.) : un regard décalé », *Histoire, monde et cultures religieuses*, 1 mars 2012, n° 21, n° 1, p. 5-18.
- FÉDÉRATION CONGOLAISE DES CLASSES MOYENNES, 1959, « Organisation et action des colons au Congo », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1959, n° 25, n° 25, p. 1-21.
- FELTZ Gaetan, 1991, « Vers une histoire sociale du Zaïre contemporain [Stengers (Jean) : Congo, mythes et réalités », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 1991, vol. 78, n° 291, p. 243-253.
- FEREY Samuel, 2011, « Paternalisme libéral et pluralité du moi », *Revue économique*, 12 juillet 2011, Vol. 62, n° 4, p. 737-750.
- GÉRARD-LIBOIS Jules et VERHAEGEN Benoît, 1985, « Le Congo », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1985, n° 1077, n° 12, p. 1-34.
- GIORDANO Rosario, 2016, « L'« élu » et le « kipanda cha Muzungu » (« morceau de Blanc ») », *Cahiers d'études africaines*, 21 juin 2016, N° 221, n° 1, p. 317-342.
- GIRARD-KLOTZ Pauline, 1998, « Histoire du café en Afrique de l'Est 1900-1962 » dans *Caféicultures d'Afrique orientale : territoires, enjeux et politiques*, s.l., Karthala, p. 20-55.
- GOERG Odile, 2017, « La révolution des routes XIXe - XXe siècles » dans *L'Afrique des routes. Histoire de la circulation des hommes, des richesses et des idées à travers le continent africain*, Péronnas, Actes sud (coll. « Musée du quai Branly - Jacques Chirac »), p. 204-213.
- GRANDJEAN Pernelle et TULET Jean-Christian, 2000, « Le café, culture exemplaire du Brésil », *Caravelle. Cahiers du monde hispanique et luso-brésilien*, 2000, vol. 75, n° 1, p. 93-108.
- GUÉTAT-BERNARD Hélène, 2008, « Cultures du café et dynamiques des rapports de genre en pays Bamiléké au Cameroun : effet de similitude avec la situation kikuyu au Kenya », *Les Cahiers d'Outre Mer*, 2008, n° 243, p. 339-354.
- HATUNGIMANA Alexandre, 2010, « Le café et les pouvoirs au Burundi », *Les Cahiers d'Outre Mer*, 1 avril 2010, n° 243, p. 263-284.

- JEWSIEWICKI B., 1979, « Le Colonat Agricole Européen au Congo-Belge, 1910-1960 : Questions Politiques et Economiques », *The Journal of African History*, 1979, vol. 20, n° 4, p. 559-571.
- JEWSIEWICKI Bogumil, 1983, « Raison D'Etat ou Raison du Capital : L'Accumulation Primitive au Congo Belge », *African Economic History*, 1983, n° 12, p. 157-182.
- KADIMA-TSHIMANGA, 1982, « La société sous le vocabulaire : Blancs, Noirs et Evolués dans l'ancien Congo belge (1955-1959) », *Mots*, 1982, vol. 5, n° 1, p. 25-49.
- KASIMBA Yogolelo Tambwe Ya, 1990, « Essai d'Interprétation du Cliché de Kangere (Dans la Région des Grands Lacs Africains) », *The Journal of African History*, 1990, vol. 31, n° 3, p. 353-372.
- KEYNES John Maynard, 1992, « La grande crise de 1930 », *Politique étrangère*, 1992, vol. 57, n° 3, p. 637-643.
- KUÉTÉ Martin, 2010, « Café, caféiculteurs et vie politique dans les hautes terres de l'Ouest-Cameroun », *Les Cahiers d'Outre Mer*, 1 avril 2010, n° 243, p. 285-302.
- LAKROUM Monique, 2003, « Le travail en Afrique noire peut-il être un objet d'étude scientifique ? » dans *Le travail en Afrique noire. Représentations et pratiques à l'époque contemporaine*, Paris, Karthala, p. 355.
- LEFRANC Sylvie, 1995, « L'histoire d'entreprise : l'état de lieux », *Communication et organisation*, 1 mai 1995, n° 7.
- LÉONARD Guillaume, 2014, « Un divorce belge : expériences contrastées du planteur belge de café au Kivu (1945-1960) », *L'Afrique belge aux XIXe et XXe siècles : nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, 2014, (coll. « Outre-Mers »), p. 207-228.
- LIBEN L., 1985, « Pierre Staner (1901-1984) », *Bulletin du Jardin botanique national de Belgique / Bulletin van de National Plantentuin van België*, 1985, vol. 55, 1/2, p. 13-16.
- LÜSEBRINK Hans-Jürgen, 1993, « Images de l'Afrique et mise en scène du Congo belge dans les expositions coloniales françaises et belges (1889-1937) », *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, 1 janvier 1993, Hors série n° 1, p. 75-88.
- MAES J., 1934, « L'Ethnologie de l'Afrique Centrale et le Musée du Congo Belge », *Africa: Journal of the International African Institute*, 1934, vol. 7, n° 2, p. 174-190.
- MARC Michel, 1992, « Le centenaire de l'État Indépendant du Congo. Recueil d'Études », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1992, vol. 70, n° 4, p. 1023-1026.
- MARLIAC Alain, 2008, « De quoi sont faits les faits grâce auxquels on parle d'histoires en Afrique noire ou ailleurs ? », *Natures Sciences Sociétés*, 1 septembre 2008, Vol. 16, n° 3, p. 258-264.
- MBEMBE Achille, 2002, « Notes sur le pouvoir du faux », *Le Débat*, 2002, vol. 118, n° 1, p. 49.
- MBULUYO MOKILI K., 1986, « La culture du café et le développement de l'Uélé », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 1986, vol. 39, n° 154, p. 143-156.
- MEESSEN J. M. Th., 1936, « Sur les rendements des caféraies d'arabica en Ituri », *Agriculture et élevage au Congo belge et dans les colonies tropicales et subtropicales*,

novembre 1936, 10e année, n° 11.

MINISTÈRE ECONOMIE BELGIQUE, *La société privée à responsabilité limitée (SPRL) - Entreprises & Indépendants - Home*, [http://economie.fgov.be/fr/entreprises/vie\\_entreprise/Creer/structurer\\_projet/formes\\_societes/societe\\_privée\\_responsabilite\\_limitee/#.Vm1\\_9OKdJ\\_k](http://economie.fgov.be/fr/entreprises/vie_entreprise/Creer/structurer_projet/formes_societes/societe_privée_responsabilite_limitee/#.Vm1_9OKdJ_k), consulté le 13 décembre 2015.

MITTAINE Jean-François, 1981, « Le commerçant international : éléments de la vie de tous les jours d'un "trader" : le cas du négoce des céréales » dans , *Economica.*, Paris, p. 7-11.

MOUYSET Sylvie, 2013, « Souffrir, panser, aimer. Écriture et conscience de soi au féminin (Europe, XVe-XXe siècle) », *Rives Méditerranéennes*, 2013, n° 44, p. 17-38.

NAKILEZA Bob, 2007, « A true story of coffees magendo through mount elgon (uganda) », *Études rurales*, 30 novembre 2007, n° 180, p. 131-136.

NDAYWEL È NZIEM Isidore, 2006, « L'historiographie congolaise », *Civilisations. Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, 1 avril 2006, n° 54, p. 237-254.

NGBWAPKWA Te Mobusa, 1993, « L'exploitation du caoutchouc par l'état indépendant du Congo dans le territoire de Banzyville, district de l'Ubangi (1900-1908) », *Civilisations. Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, 1 septembre 1993, n° 41, p. 291-306.

NICOLAÏ Henri, 2013, « Le Congo et l'huile de palme. Un siècle. Un cycle ? », *Belgeo. Revue belge de géographie*, 31 décembre 2013, n° 4.

NICOLAÏ Henri, 2012, « Un guide colonial. Le Guide du Voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi », *Belgeo. Revue belge de géographie*, 30 novembre 2012, n° 3.

NICOLAÏ Henri, 1993, « Le mouvement géographique, un journal et un géographe au service de la colonisation du Congo », *Civilisations. Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, 1 septembre 1993, n° 41, p. 257-277.

NYAMBARI Patrick Mbataru, 2010, « Farmers in socio-economic diversification in Nyeri Division? », *Les Cahiers d'Outre Mer*, 1 avril 2010, n° 243, p. 303-322.

P. Vandenplas, 1945, « La pluie au Congo Belge », *Ciel et Terre*, 1945, vol. 61, p. 149.

PELUPESSY Wim, 2007, « The world behind the world coffee market », *Études rurales*, 30 novembre 2007, n° 180, p. 187-212.

PERRISSIN Christian et TIRABOSCO Tom, 2013, *Kongo: le ténébreux voyage de Józef Teodor Konrad Korzeniowski*, Paris, Futuropolis, 167 p.

PILLEBOUE Jean, 2008, « De la provenance à l'origine, de l'Etat au terroir : "nouveaux" discours pour l'affirmation qualitative des cafés d'Afrique de l'Est. Réflexions d'un géographe », *Les Cahiers d'Outre Mer*, 2008, n° 243, p. 355-380.

PINARD Anand aithal et fabrice, 2010, « Can good coffee prices increase smallholder revenue? », *Les Cahiers d'Outre Mer*, 1 avril 2010, n° 243, p. 381-402.

PINARD Fabrice, 2007, « Sur les chemins des caféiers », *Études rurales*, 30 novembre 2007, n° 180, p. 15-34.

PIROTTE Jean, 2013, « L'Afrique centrale ex-belge », *Histoire, monde et cultures religieuses*, 2013, vol. 25, n° 1, p. 107.

- PLASMAN Pierre-Luc, *Leopold II, potentat africain. L'action royale face à la violence coloniale*, s.l.
- RAISON Jean-Pierre, 1968, « La colonisation des terres neuves intertropicales », *Études rurales*, 1968, vol. 31, n° 1, p. 5-112.
- REVUE ETUDES ET CONJONCTURE, 1950, « Situation économique du Congo belge (1950) », *Études et conjoncture - Economie mondiale*, 1950, vol. 5, n° 2, p. 57-98.
- RØGE Pernille et 89405 Marion Leclair, 2012, « L'économie politique en France et les origines intellectuelles de « La Mission Civilisatrice » en Afrique », *Dix-huitième siècle*, 1 juillet 2012, n° 44, n° 1, p. 117-130.
- RUBBERS Benjamin et PONCELET Marc, 2015, « Sociologie coloniale au Congo belge », *Genèses*, 28 mai 2015, n° 99, n° 2, p. 93-112.
- SABITI K. et MWIMPE D., 1991, « Evolution de la production agricole au Zaïre avant et après 1960 », *Tropiculture*, 1991, n° 4, p. 155-158.
- SANDERSON Jean-Paul, 2000, « Le Congo belge entre mythe et réalité. Une analyse du discours démographique colonial », *Population (French Edition)*, 2000, vol. 55, n° 2, p. 331-355.
- SCHUYLENBERGH Patricia Van, 2010, « Entre délinquance et résistance au Congo belge : l'interprétation coloniale du braconnage », *Afrique & histoire*, 1 septembre 2010, vol. 7, n° 1, p. 25-48.
- SOHIER A., 1940, « Notes sur l'Organisation et la Procédure Judiciaires Coutumières des Indigènes du Congo Belge », *Africa: Journal of the International African Institute*, 1940, vol. 13, n° 1, p. 25-42.
- STARR Frederick, 1911, « The Congo Free State and Congo Belge », *The Journal of Race Development*, 1911, vol. 1, n° 4, p. 383-399.
- STENGERS Jean, 2004, « Quelques réflexions sur le jugement moral en histoire », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 2004, vol. 82, n° 1, p. 123-139.
- STENGERS Jean, 1969, « Leopold II et la rivalité franco-anglaise en Afrique, 1882-1884 », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1969, vol. 47, n° 2, p. 425-479.
- THIERCELIN Alexandre, 2008, « « Quelle histoire font les historiens des sciences et des techniques ? État des lieux des méthodes en histoire des sciences et des techniques » », *Natures Sciences Sociétés*, 1 septembre 2008, Vol. 16, n° 3, p. 285-287.
- TOPIK Steven, 2003, « The integration of the World Coffee Market » dans *The Global Coffee Economy in Africa, Asia, and Latin America, 1500–1989*, Cambridge, UK ; New York, Cambridge University Press, p. 508.
- TOPIK Steven, 1991, « L'État sur le marché : approche comparative du café brésilien et du hennequen mexicain », *Annales*, 1991, vol. 46, n° 2, p. 429-457.
- TORRES Félix, 1995, « Histoires et mémoires de l'entreprise », *Communication et organisation*, 1 mai 1995, n° 7.
- TROLLI Giovanni, 1936, « L'Alimentation Chez les Travailleurs Indigènes dans les Exploitations Commerciales, Agricoles, Industrielles et Minières au Congo », *Africa*, avril



1936, vol. 9, n° 02, p. 197-217.

TULET Jean-Christian, 2010, « Le café, un marqueur identitaire en Amérique latine tropicale », *Les Cahiers d'Outre Mer*, 1 avril 2010, n° 243, p. 243-262.

TULET Jean-Christian, 2007, « La conquête du monde tropical par la caféiculture », *Études rurales*, 30 novembre 2007, n° 180, p. 49-68.

VAESSEN Vincent, 2001, « Les législations sur le contrat de travail de 1910 et 1922 au Congo belge : deux intentions et deux modes de décisions opposés », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 2001, T. 79, fasc. 4, p. 1213-1254.

VAN HENTENRYK G. Kurgan, 1980, « L'apport des actes de sociétés à l'histoire des entreprises en Belgique » dans *Entreprises et entrepreneurs du XVIIe au XXe siècle. Colloque, Paris 6-8 mars 1980*, Paris, Dactylogramme, p. 32-45.

VAN SCHUYLENBERG, « Mémoire ou oubli ? » dans *L'Afrique belge du XIX au XXe s.*, s.l.

VANDENPLAS A., 1945, « Carte des stations météorologiques au Congo belge et au Ruanda-Urundi ».

VANHEE Hein et CASTRYCK Geert, 2002, « Belgische historiografie en verbeelding over het Koloniale verleden », *Belgisch Tijdschrift voor Nieuwste Geschiedenis/Revue belge d'histoire contemporaine*, 2002, p. 3-4.

VELLUT Jean-Luc, 2017, « Matériaux d'Europe et d'Afrique pour une image du Blanc en colonie » dans *Congo. Ambitions et désenchantements 1881-1960*, Paris, KARTHALA Editions, p. 115-138.

VELLUT Jean-Luc, 2010, « « Religion, colonisation et décolonisation au Congo 1885-1960 » Colloque du Kadoc Leuven, 8-10 novembre 2010 », *Histoire, monde et cultures religieuses*, 2010, vol. 16, n° 4, p. 161.

VELLUT Jean-Luc, 2004, « Réflexions sur la question de la violence dans l'histoire de l'Etat indépendant du Congo » dans *La nouvelle histoire du Congo. Mélanges africains offerts à Frans Bontinck, C.I.C.M.*, Paris, L'Harmattan (coll. « Cahiers africains »), p. 269-287.

VELLUT Jean-Luc, 1982, « Hégémonies en construction: Articulations entre Etat et Entreprises dans le bloc colonial Belge (1908-1960) », *Canadian Journal of African Studies / Revue Canadienne des Études Africaines*, 1982, vol. 16, n° 2, p. 313-330.

VERLEY Patrick et MAYAUD Jean-Luc, 2001, « Introduction. En l'an 2001, le XIXe siècle à redécouvrir pour les historiens économistes ? », *Revue d'histoire du XIXe siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle*, 1 décembre 2001, n° 23, p. 7-21.

VINDT Gérard, 2001, « Faire l'histoire sociale d'une entreprise: Pechiney (1921-1973) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2001, vol. 70, n° 2, p. 89.

WIEDER Thomas, 2012, « Jules Ferry le « colonisateur » suscite la controverse », *Le Monde*, 16 mai 2012.

## Index des illustrations

Illustration 1 : Ogondjo. La plaine d'Iswa. 1933.....	5
Illustration 2: Planco. Maisons et champs. 1933.....	6
Illustration 3: Dans la plantation. Pollet, Mlle Meessen, Fernand Delmotte. 1933.....	8
Illustration 4: Carte du Congo belge et ses 4 provinces. 1925.....	12
Illustration 5 : Souvenir Mortuaire. Fernand Delmotte.....	39
Illustration 6 : Carte de La route des plantes. 2017.....	65
Illustration 7: Exposition internationale (1894, Anvers, Belgique).....	78
Illustration 8: Habitation du directeur de la station de Congo da Lemba, 1910.....	83
Illustration 9: Carte. Lignes de chemin de fer Boma - Tshela et Matadi - Léopoldville. 1918 .....	94
Illustration 10: Bavu (km 86), logement de Fernand Delmotte, décembre 1910.....	95
Illustration 11: Mayumbe, Fernand Delmotte et des collègues, 1911 .....	96
Illustration 12: « Maison démontable métallique, déplacée au fur et à mesure de l'avancement des travaux », 1910-1913.....	97
Illustration 13: Mayumbe, Anna et son premier enfant, décembre 1913, intérieur de « maison démontable » .....	98
Illustration 14: Carte : Extrait de la carte des concessions minières, Province orientale, 1963.....	99
Illustration 15: Carte de la région Nord-est avec les divisions administratives. Légende : Irumu : chef-lieu de district ; Bunia, Djugu et Mahagi : chefs-lieux de territoires.....	101
Illustration 16: « Clean up I, on ramène tout le gravier dans les bacs supérieurs ».....	103
Illustration 17: « En route pour une promenade, Nizi », 1er novembre 1921.....	105
Illustration 18: Maison de Nizi, résidence de la famille Delmotte, 1919-1925.....	105
Illustration 19: Carte administrative du Congo belge en 1926 .....	124
Illustration 20: Carte linguistique et styles. Groupes linguistiques précoloniaux.....	126
Illustration 21: Premiers colons agricoles au Katanga, 1911.....	133
Illustration 22: Carte de la région du lac Albert.....	135
Illustration 23: Brouillon de calculs du Projet de plantation en Ituri.....	150
Illustration 24: Carte: Zone climatique de la région de Mahagi – Djugu – Bunia. Échelle 1 : 1.500.000. Les lignes pointillées rouge indiquent le volume annuel des pluies en mm. La forme en vert indique le climat particulier de la région.....	152
Illustration 25: Extrait de la carte du Congo belge, 1950.....	153
Illustration 26: Structure du fruit et de la graine du caféier.....	156
Illustration 27: Schéma en coupe de la graine de café.....	156
Illustration 28 : Croquis de la région choisie par Fernand Delmotte.....	168
Illustration 29: Plan de situation du terrain choisi par Fernand Delmotte.....	169

Illustration 30: Situation de la propriété. Dessin de Fernand Delmotte.....	170
Illustration 31: Aspect de la brousse avant culture.....	176
Illustration 32: Houe, Congo belge, province orientale, sans date.....	177
Illustration 33: Transport avec char à bœufs, Commentaire : « Le triomphe de l'agriculture sur la mécanique ! ».....	188
Illustration 34: Carte des routes en Ituri,,1925.....	194
Illustration 35: Lettre du 8 septembre 1928 du courtier « Durant, Radford & C° Ltd »....	196
Illustration 36: Village Alur en 1925 dans l'Ituri .....	201
Illustration 37: Maison d'habitation de Pierre Delmotte, 1936.....	203
Illustration 38: Parcelles dans la région de Mahagi».....	217
Illustration 39: Occupants des propriétés dans la région de Mahagi.....	218
Illustration 40: Carte de l'Ituri. On voit Mahagi-Port au nord et Kasenye au sud.....	224
Illustration 41: Les chemins de fer et les centres miniers en Afrique.....	226
Illustration 42: Production en kg. 1929-1935.....	229
Illustration 43: Prix moyen des ventes au kg. 1929-1935.....	229
Illustration 44: À droite, le Black Wattle.....	230
Illustration 45: « Forge et menuiserie à la ferme de Nioka. » 1925.....	240
Illustration 46: Récolte du café mur.....	242
Illustration 47: Café avant la préparation.....	244
Illustration 48: Café en parche.....	244
Illustration 49: Traitement du café par voie humide ou par voie sèche.....	245
Illustration 50: Schéma de l'étang, barrage et emplacement de l'usine.....	246
Illustration 51: Usine de traitement du café. 1932.....	247
Illustration 52: Plan de la propriété, Échelle 1/5.000.....	248
Illustration 53: Plan du séchoir à café par l'entreprise Carton de Tournai.....	250
Illustration 54: Le commerce en Afrique du IIIe au XIXe siècle.....	254
Illustration 55: « Le S.S. Coryndon, de la Kenia Uganda Railways and Harbours, au « pier » de Mahagi-Port ».....	255
Illustration 56: Carte de l'Uganda Railway, 1913.....	260
Illustration 57: Production de l'exercice 1932/33 en nombre de sacs.....	262
Illustration 58: Prix de vente au kg durant l'exercice 1932/33.....	263
Illustration 59: Production de l'exercice 1933/34 en nombre de sacs.....	263
Illustration 60: Prix de vente au kg durant l'exercice 1933/34.....	264
Illustration 61: Évolution du prix de vente moyen au kg de 1929 à 1934.....	265
Illustration 62: Pêcherie, hangar de préparation du poisson.....	288

Illustration 63: Surface des caféières cultivées de 1927 à 1939.....	290
Illustration 64: Plantation Ogondjo. Plan à 1:10.000 par Otsolig, daté de 15/06/1937.....	302
Illustration 65: Plantation Mè . Plan à 1:10.000 par Otsolig, daté de 15/06/1937. ARCV Liasse no.76.....	302
Illustration 66: Superficie des caféières cultivées.....	303
Illustration 67: Cerises de café : enveloppe externe et parche.....	304
Illustration 68: Extrait du carnet Expéditions café.....	306
Illustration 69: Maladies des caféiers. 1944.....	307
Illustration 70: Valeur des plantations de 1926 à 1942.....	311
Illustration 71: Evolution de l'Actif de la société de 1926 à 1942.....	311
Illustration 72: Production et qualité du café Planco de 1930 à 1940.....	318
Illustration 73: Nombre de sacs et qualité par grades grades du Café Planco.....	318
Illustration 74: Evolution de la production de la Planco de 1930 à 1940.....	319
Illustration 75: Bénéfices et pertes issus de la production de café de 1929 à 1941.....	320

## **Index des tables**

Tableau 1 : Tableau des variétés de café au Congo. 1936.....	80
Tableau 2: Tableau des récoltes de café de la station de Congo da Lemba. 1910.....	83
Tableau 3: Tableau des gouverneurs, ministres et souverain.....	123
Tableau 4: Tableau de la situation économique du Congo belge, 1950.....	124
Tableau 5: Prix de revient en francs du défrichement d'un hectare pour du café, fondée sur une moyenne estimée de journées de travail.....	141
Tableau 6: Frais de main-d'œuvre pour le café.....	142
Tableau 7: Coût d'installation d'une plantation les 3 premières années .....	143
Tableau 8: Évaluation de la production et des frais d'une plantation de café à 8 ans . ....	144
Tableau 9: Prévision des dépenses pour la création d'une plantation de café de 250 ha en Ituri.....	146
Tableau 10: Évaluation du fonctionnement en année normale d'une plantation.....	147
Tableau 11: « Chaîne de valeur du café ».....	155
Tableau 12: Liste des sociétaires de la Planco. 1926.....	159
Tableau 13: Augmentation de capital. 1927.....	185
Tableau 14: Opérations pour la culture du café.....	190
Tableau 15: Statistiques des ventes de café sur le marché de Londres.....	197
Tableau 16: Évolution du capital de la société.....	210
Tableau 17: Région de Mahagi. Contenu des des parcelles et de leurs occupants.....	219

Tableau 18: Évolution de la surface des caféières.....	229
Tableau 19: Répartition de la main-d'œuvre pour le mois de juillet 1929.....	236
Tableau 20: Affectation des travailleurs aux divers emplois, trimestre mai-juin-juillet 1929 .....	239
Tableau 21: Évolution de l'emploi et de la M.O.I. 1929 à 1934.....	241
Tableau 22: Le traitement du café.....	243
Tableau 23: Schéma de la commercialisation du café.....	252
Tableau 24: Expéditions café. Année 1931.....	253
Tableau 25: La « réalisation du café » 1933.....	262
Tableau 26: Activité commerciale de 1929 à 1934.....	267
Tableau 27: Évolution du coût des matières premières de 1929 à 1933 au Congo belge. .	272
Tableau 28: Prix moyen de vente du café de 1928 à 1935.....	273
Tableau 29: Plantations et planteurs au Congo belge en 1934.....	275
Tableau 30: Population au Congo belge en 1935.....	276
Tableau 31: Population au Congo belge en 1936.....	276
Tableau 32: Catégories de population au Congo belge en 1946.....	276
Tableau 33: Pourcentage de Belges et d'Étrangers au Congo belge en 1936.....	276
Tableau 34: Tableau de l'économie congolaise pendant la crise des années trente.....	298
Tableau 35: Les caféières, les champs : surfaces et rendements en 1940.....	301
Tableau 36: Résultat de l'usinage de la récolte 39-40 en kg.....	304
Tableau 37: Extrait du carnet Expéditions café.....	317

# Table des matières

<b>TABLE DES ABRÉVIATIONS.....</b>	<b>4</b>
.....	4
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
ORIGINE ET GENÈSE.....	5
HISTOIRE, MÉMOIRE ET TÉMOIGNAGES.....	7
<b>BILAN HISTORIOGRAPHIQUE.....</b>	<b>15</b>
HISTOIRE DE LA COLONISATION.....	16
HISTOIRE D'UNE ENTREPRISE.....	17
HISTOIRE D'UN PRODUIT : LE CAFÉ.....	22
ENTREPRISES ET AFRIQUE À L'ÉPOQUE COLONIALE.....	25
LE CONGO BELGE.....	29
CONCLUSION.....	33
<b>PRÉSENTATION DU CORPUS DE SOURCES.....</b>	<b>35</b>
ARCHIVES PRIVÉES DE LA FAMILLE DELMOTTE.....	36
ARCHIVES PUBLIQUES.....	40
<b>PUBLICATIONS OFFICIELLES.....</b>	<b>46</b>
SOURCES IMPRIMÉES.....	48
SITE.....	54
REVUES.....	55
SOURCES ORALES.....	58
<b>INTRODUCTION AU M2.....</b>	<b>60</b>
<b>PARTIE 1. LE CAFÉ AU CONGO ET DANS LE MONDE : RÊVES DE FORTUNE (1910-1925).....</b>	<b>61</b>
CHAPITRE 1. GRAND RETOUR DU CAFÉ EN AFRIQUE : UN PRODUIT TROPICAL D'AVENIR.....	62
CHAPITRE 2. FERNAND DELMOTTE : D'ABORD UNE CARRIÈRE DE FONCTIONNAIRE AVANT DE FONDER UNE SOCIÉTÉ CAFÉICOLE DANS L'ITURI .....	90
CHAPITRE 3. ENTREPRISES ET COLONS AU CONGO BELGE : ORGANISATION DE LA COLONIE..	112
<b>PARTIE 2. LA PLANCO : LES DÉBUTS DE L'AVENTURE DU CAFÉ (1926 – 1928).....</b>	<b>138</b>
CHAPITRE 1. DEVENIR COLON ET PRENDRE DES RISQUES : LE PROJET DE PLANTATION ENCOURAGÉ PAR LE GOUVERNEMENT (1925).....	139
CHAPITRE 2. DÉMARRER L'AVENTURE DU CAFÉ : UN HOMME ET DES TERRAINS (1926).....	158
CHAPITRE 3. ÉTABLIR LES PLUS BELLES CAFÉIÈRES DE L'ITURI (1927 -1928).....	184
<b>PARTIE 3. SURVIVRE DANS LES ANNÉES TRENTE (1929-1943).....</b>	<b>207</b>
CHAPITRE 1. LES PREMIÈRES PRODUCTIONS : LANCER UN BATEAU DANS LA TEMPÊTE (1929-1934).....	208
CHAPITRE 2. ÉVITER LES ÉCUEILS ET SE MAINTENIR À FLOT (1935-1938) .....	275
CHAPITRE 3. S'ÉCHOUER ET FAIRE APPEL AUX AIDES À CONTRECŒUR (1939-43).....	298
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>322</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>326</b>
ANNEXE 1. PROVINCE ORIENTALE - ITURI.....	327
ANNEXE 2. CARTE ET ORGANISATION DU CONGO BELGE 1947.....	328
ANNEXE 3. ORGANISATION POLITIQUE DU CONGO BELGE.....	329
ANNEXE 4 .FICHE SYNTHETIQUE DIVISIONS ADMINISTRATIVES.....	332
ANNEXE 5. LEDREUX : PROCESSUS DE LA CULTURE DU CAFE.....	333

ANNEXE 6. LISTE DES SOCIETAIRES 1926.....	337
ANNEXE 7. CONTRAT D'OCCUPATION PROVISOIRE TERRAIN 1925.....	338
ANNEXE 8. LA REGION DE PROSPECTION PAR FERNAND DELMOTTE.....	339
ANNEXE 9. PLAN DU TERRAIN CHOISI PAR FERNAND DELMOTTE.....	340
ANNEXE 10. DURANT RADFORD & CO LTD 1928.....	342
ANNEXE 11. LISTE DES ACTIONNAIRES 1929.....	343
ANNEXE 12. LISTE DES CLIENTS AVEC DÉBIT ET CRÉDIT 1938.....	344
ANNEXE 13. DEMANDE DE TERRAINS 1930 : PLANS.....	346
ANNEXE 14. PROPRIETAIRES DANS LA RÉGION DE MAHAGI.....	349
ANNEXE 15. LEPLAE, PLANTEURS EN 1934.....	350
ANNEXE 16. PLAN DE LA PROPRIÉTÉ.....	352
ANNEXE 17. DE CRAENE, MALADIE DES CAFÉIERS 1944.....	353
ANNEXE 18. PLANS DES 2 PLANTATIONS 1937.....	354
ANNEXE 19. COMMENT LIRE UN BILAN COMPTABLE .....	356
ANNEXE 20. BILANS 1927 ET 1940.....	357
ANNEXE 21. CARNET EXPEDITION CAFE.....	359
ANNEXE 22. CLAESSENS, FERME EXPERIMENTALE DE NIOKA 1925.....	360
<b>BIBLIOGRAPHIE LIVRES.....</b>	<b>361</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE ARTICLES.....</b>	<b>369</b>